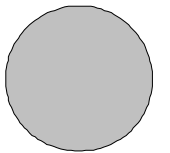
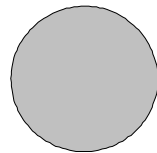
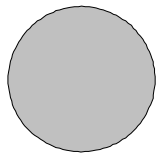
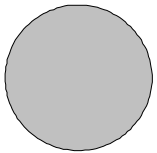


rapport de gestion



RAPPORT

DE LA MUNICIPALITÉ DE LAUSANNE

AU CONSEIL COMMUNAL

sur sa gestion pendant l'année 2012

Madame le présidente,
Mesdames les conseillères communales, Messieurs les conseillers communaux,

Conformément aux articles 4 et 93c de la loi sur les communes, 20, 23, 74 et 112 du règlement du Conseil communal et 30 du règlement pour la Municipalité, cette dernière vous soumet, ci-après, le rapport sur sa gestion pendant l'année 2012, avec un changement d'organisation des directions au 18 septembre 2012.

Le rapport contient les divisions suivantes :

Préambule : Conseil communal et Municipalité

Chapitre I : Administration générale et culture

Chapitre II : Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population

Chapitre III : Direction du logement et de la sécurité publique

Chapitre IV : Direction des travaux

Chapitre V : Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale

Chapitre VI : Direction des finances et du patrimoine vert

Chapitre VII : Direction des Services industriels

Annexe : Bureau du Conseil communal

Table des matières

<i>Préambule :</i>	Conseil communal et Municipalité	5
	Conseil communal	5
	Municipalité	5
	Cellule Arc.....	21
<i>Chapitre I :</i>	Administration générale et culture	25
	Secrétariat municipal	25
	Service du personnel	31
	Service de la culture	44
	Service du développement de la ville et de la communication	56
	Service d'organisation et d'informatique.....	60
	Service juridique	65
<i>Chapitre II :</i>	Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population 71	
	Service administratif et de l'intégration	71
	Service des sports	75
	Service de la police du commerce	80
	Service du contrôle des habitants.....	89
	Service de protection et sauvetage	94
	Service des assurances sociales.....	103
<i>Chapitre III :</i>	Direction du logement et de la sécurité publique	107
	Commission immobilière.....	107
	Observatoire de la sécurité	109
	Corps de police	110
	Service du logement et des gérances	121
	Bibliothèque et archives de la Ville	128
<i>Chapitre IV :</i>	Direction des travaux	137
	Service de la coordination et du cadastre.....	138
	Service des routes et de la mobilité	144
	Service d'urbanisme	155
	Service d'architecture	167
	Service d'assainissement	174
	eauservice	180

<i>Chapitre V:</i>	Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale.....	189
	Service de la jeunesse et des loisirs.....	189
	Service d'accueil de jour de l'enfance.....	198
	Service des écoles primaires et secondaires	210
	Service de santé des écoles.....	222
	Service de psychologie scolaire	227
	Service dentaire scolaire	230
	Service du travail	232
	Service social Lausanne.....	235
<i>Chapitre VI:</i>	Direction des finances et du patrimoine vert.....	245
	Service des parcs et domaines.....	245
	Service achat et logistique Ville	250
	Service de la révision.....	253
	Service financier	254
<i>Chapitre VII:</i>	Direction des Services industriels.....	259
	Secrétariat général	261
	Service finances, administration et développement	266
	Service commercial	269
	Service de l'électricité.....	274
	Service du gaz et chauffage à distance	284
	Service multimédia	289
<i>Annexe:</i>	Bureau du Conseil communal	293

PRÉAMBULE

CONSEIL COMMUNAL ET MUNICIPALITÉ

CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a tenu 19 séances, dont 17 dites longues (21 séances ordinaires en 2011, dont 16 dites longues). Il a reçu 19 pétitions ; 20 motions, 29 postulats et 2 projets de règlement ont été déposés ; 65 interpellations et 14 questions ont été adressées à la Municipalité par des membres du Conseil.

La Municipalité lui a présenté un rapport, ainsi que les préavis (respectivement rapports-préavis) suivants :

1. Administration générale et culture	8 préavis
2. Sports, intégration et protection de la population	3 préavis
3. Logement et sécurité publique	14 préavis
4. Travaux	15 préavis
5. Enfance, jeunesse et cohésion sociale	4 préavis
6. Finances et patrimoine vert	10 préavis
7. Services industriels	8 préavis
Total	62 préavis

MUNICIPALITÉ

COMPOSITION

du 1^{er} janvier au 17 septembre

	Titulaires	Suppléants
Administration générale	M. Daniel BRÉLAZ	M. Oscar Tosato
Sécurité publique et sports	M. Marc VUILLEUMIER	Mme Florence Germond
Culture et logement	M. Grégoire JUNOD	M. Olivier Français
Travaux	M. Olivier FRANÇAIS	M. Marc Vuilleumier
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	M. Oscar TOSATO	M. Jean-Yves Pidoux
Finances et patrimoine vert	Mme Florence GERMOND	M. Grégoire Junod
Services industriels	M. Jean-Yves PIDOUX	M. Daniel Brélaz

du 18 septembre au 31 décembre

	Titulaires	Suppléants
Administration générale et culture	M. Daniel BRÉLAZ	M. Oscar Tosato
Sports, intégration et protection de la population	M. Marc VUILLEUMIER	Mme Florence Germond
Logement et sécurité publique	M. Grégoire JUNOD	M. Olivier Français
Travaux	M. Olivier FRANÇAIS	M. Marc Vuilleumier
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	M. Oscar TOSATO	M. Jean-Yves Pidoux
Finances et patrimoine vert	Mme Florence GERMOND	M. Grégoire Junod
Services industriels	M. Jean-Yves PIDOUX	M. Daniel Brélaz

Durant l'année, la Municipalité a tenu 53 séances. Elle a notamment adressé au Conseil communal les rapport, préavis et rapports-préavis dont la liste suit.

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL

Administration générale et culture

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
12.12.2012	2012/01	Initiatives et pétitions en cours de traitement au 30 juin 2012

PRÉAVIS ET RAPPORTS-PRÉAVIS ADRESSÉS DURANT L'ANNÉE AU CONSEIL COMMUNAL

NB : les préavis et rapports-préavis adressés au Conseil communal avant le 18 septembre 2012 ont été déplacés sous la nouvelle direction dont ils dépendent, suite à la réorganisation des directions et des services communaux.

Administration générale et culture

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
25.09.2012	2012/03	Politique communale en matière de développement durable. Bilan et perspectives et réponse au postulat de M. Charles-Denis Perrin « Une unité développement durable pour un développement responsable de Lausanne ».
25.09.2012	2012/14	Bilan de l'unité « Pilotage et projets » du Service du personnel de 2006 à 2011. Réponse au postulat de Mme Françoise Longchamp et consorts « Une feuille de route pour la législature sur le flux du personnel de l'Administration communale ».
27.11.2012	2012/18	Assainissement de la CPCL – Mise en conformité avec les modifications de la LPP sur le financement des institutions de prévoyance de corporations de droit public ainsi que la réforme structurelle – Révision des statuts de la CPCL – Réponses aux postulats de MM. Pierre-Antoine Hildbrand et consorts, Claude-Alain Voiblet et David Payot.
13.11.2012	2012/21	Introduction d'une subvention de 80 francs par habitant visant à compenser partiellement le coût de la vie en ville – Octroi d'un crédit d'investissement de 400'000 francs permettant de développer une solution informatique pour son versement à travers la facturation des Services industriels.
En cours	2012/32	Places d'apprentissage : atteindre les 5%. Réponse à la motion de Mme Rebecca Ruiz.
13.11.2012	2012/33	Aménagement du temps de travail – suite et fin du déploiement.
En cours	2012/39	Favoriser l'intégration professionnelle des personnes handicapées – Réponse au postulat de M. Jean Tschopp.
En cours	2012/61	Modification de l'article 7 du règlement pour la Municipalité (Syndic et CPCL).

Sports, intégration et protection de la population

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
En cours	2012/30	Zone sportive de Vidy. Stade Pierre-de-Coubertin. Remplacement de la piste d'athlétisme.
En cours	2012/37	Piscine de Mon-Repos. Réponses aux postulats de M. Benoît Biéler et de Mme Sophie Michaud Gigon.
En cours	2012/43	Bellerive-Plage. Réponses aux postulats de M. Guy Gaudard et de M. François Huguenet, ainsi qu'aux deux nouvelles conclusions apportées par le Conseil communal au rapport-préavis N° 2009/67. Demande de crédit complémentaire.

Logement et sécurité publique

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
24.04.2012	2012/06	Règlement communal sur la vidéosurveillance – Modification de minime importance de l'article 7 du règlement communal sur la vidéosurveillance, demandée par le Préposé vaudois à la protection des données et à l'information.
En cours	2012/08	Pierre-Henri Loup, route de Montheron 51. Prolongation de la durée du droit distinct et permanent de superficie.
En cours	2012/15	Achat par la Fondation lausannoise pour la construction de logements (FLCL) de huit immeubles, propriété de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL), sis au chemin de Praz-Séchaud 11 à 30. Octroi d'un prêt chirographaire. Octroi d'un cautionnement solidaire.

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
19.06.2012	2012/16	Projet de construction de 2 bâtiments conformes au concept de « Société 2000 watts », comprenant 59 logements, un centre de quartier, un parking souterrain de 34 places et 3 places de parc extérieures, sis chemin de Bonne-Espérance 30-32. Constitution d'un droit de superficie en faveur de la Fondation lausannoise pour la construction de logements – FLCL – et de la Société Immobilière Lausannoise pour le logement S.A. – SILL. Octroi d'un cautionnement solidaire en faveur de la FLCL. Octroi d'un cautionnement solidaire en faveur de la SILL. Octroi d'un prêt chirographaire en faveur de la FLCL. Octroi d'un financement du Fonds communal pour le développement durable pour la réalisation du projet. Octroi d'une subvention d'investissement et d'un crédit d'investissement pour la réalisation de la Maison de quartier des Faverges. Réponse au postulat de Mme Elisabeth Müller : « Les droits de superficie, à qui et pourquoi ? ».
13.11.2012	2012/19	Route de Chavannes 13 et 15 – Parcelles 4277 et 4279 – Demande de levée partielle de la servitude de restriction de bâtir n° 343'672.
En cours	2012/22	Politique municipale en matière de mendicité – Initiative « Stop à la mendicité par métier » – Contre-projet « Restreindre la mendicité sans criminaliser la pauvreté » – Réponse au postulat de Mme Isabelle Mayor et consorts intitulé : « Mendicité à Lausanne : pour une étude approfondie du problème permettant d'apporter des solutions adéquates des points de vue de la protection de l'enfance, sanitaire, juridique, sécuritaire et humain ».
27.11.2012	2012/28	Valorisation du site de Malley-centre regroupant les parcelles des abattoirs et de l'usine à gaz de la Ville de Lausanne.
En cours	2012/31	Liaison Vigie-Gonin dans le cadre du réseau-t. Constructions coordonnées du pont et de la Maison du Livre et du Patrimoine. Conventions d'échanges fonciers.
12.12.2012	2012/34	Programme d'entretien et importants travaux de remise en état de divers bâtiments des patrimoines financier et administratif. Demande de crédit-cadre. Quatrième étape (2013-2017).
En cours	2012/35	Bilan du contrat de quartier de Montelly.
En cours	2012/40	Gestion des immeubles du patrimoine financier de la Ville de Lausanne – Mise en œuvre des recommandations de l'audit, clarification des procédures et amélioration du contrôle interne. Réponse à la motion de Mme Isabelle Truan et consorts « Critères d'attribution et conditions locatives du patrimoine de la ville de Lausanne ».
En cours	2012/50	Immeuble de la rue de l'Industrie 6 à Lausanne. Cession du bâtiment et octroi d'un droit de superficie distinct et permanent à la Coopérative d'habitants en formation I6.
En cours	2012/58	Politique municipale en matière d'animation et de sécurité nocturnes ainsi que de préservation de l'espace public. Réponses aux : Postulat de M. Claude-Alain Voiblet intitulé : « La tranquillité de la vie nocturne lausannoise ne commence-t-elle pas déjà par une gestion professionnelle optimale de la sécurité dans les établissements qui ouvrent leurs portes à un nombreux public ? ». Postulat de M. Alain Hubler intitulé « Et si on rétablissait la clause du besoin ? ». Motion de MM. Claude-Alain Voiblet et Alain Hubler intitulée : « La présence régulière d'armes dans les rues de la ville ne doit pas devenir une fatalité ». Postulat de M. Claude-Alain Voiblet intitulé : « Invitons nos citoyens à rendre définitivement les armes ». Postulat de M. Philippe Jacquat et consorts intitulé : « Pour qu'une altercation de préau ne se termine pas au couteau ». Postulat de M. Mathieu Blanc et consorts intitulé : « Pour l'instauration de mesures d'éloignement permettant aux Lausannois de se réappropriier le domaine public ». Postulat de Mme Rebecca Ruiz intitulé : « Pour l'implantation d'un centre de dégrisement avec surveillance médicale à Lausanne ».
En cours	2012/62	Chemin de Bon-Abri 1 à Lausanne. Parcelle 4774. Cession à l'Etat de Vaud de la part de la Communauté héréditaire en mains de la Commune de Lausanne.

Travaux

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
08.05.2012	2012/04	Développement du quartier des Fiches-Nord – Transfert d'une partie du chemin de Bérée au domaine public et réaménagement partiel de la chaussée et des trottoirs. Extension des réseaux souterrains communaux.
En cours	2012/10	Modification du plan général d'affectation approuvé le 6 juin 2006 concernant les terrains compris entre la place de Bellerive, la limite nord-ouest de la parcelle 20091, la jetée-de-la-Compagnie et le Quai du Vent-Blanc.
09.10.2012	2012/23	Avenue de Chailly – Tronçon chemin de la Fauvette – boulevard de la Forêt – Renouvellement des réseaux souterrains et réaménagement de la chaussée et des trottoirs.
13.11.2012	2012/24	Politique municipale en matière de gestion des déchets – Plan Directeur de gestion des déchets – Règlement communal sur la gestion des déchets – Réponse à deux postulats et une motion.
09.10.2012	2012/29	Projet Métamorphose. Fouilles archéologiques sur le site des Prés-de-Vidy. Demande d'une première tranche de crédit.
30.10.2012	2012/36	Etudes régionales : demande d'un crédit III d'investissement du patrimoine administratif.
12.12.2012	2012/38	Réaménagement du chemin de la Prairie consécutif à la réalisation de 5 bâtiments de logements sur la parcelle 20454 sise à l'avenue de Provence et extension de la zone 30 de Montelly sur le quartier de Malley.

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
12.12.2012	2012/41	Plan partiel d'affectation concernant les terrains compris entre le chemin du Levant, l'avenue de Jaman, l'avenue Charles-Secrétan et le chemin de Bellevue – Radiation du plan d'extension N° 593 approuvé par le Conseil d'Etat le 23 juillet 1980.
12.12.2012	2012/51	Rénovation et extension de la voirie, du marquage routier, des installations de régulation du trafic et réfection d'ouvrages. Rénovation et extension du réseau des collecteurs publics. Rénovation et extension du réseau de distribution d'eau et échanges périodiques des compteurs d'eau. Remplacement et extension ordinaires des réseaux des Services industriels. Réfection de surfaces privées communales. Réfection de surfaces extérieures (préaux et parkings) des établissements scolaires. Crédits-cadre annuels 2013.
En cours	2012/53	Plan partiel d'affectation « Praz-Gilliard » concernant les parcelles N° 15291, 15292 et une partie de la parcelle N° 15293 à la route de Parz-Gilliard et au chemin du Grand-Bois – Addenda au plan partiel d'extension N° 599 du 28 novembre 1980.
En cours	2012/54	Estacade du Léman – Réfection de l'ouvrage : assainissement du béton, renforcement et étanchéité de la structure.
En cours	2012/55	Réponse au postulat de M. Charles-Denis Perrin et consorts : « Diminuer les exigences réglementaires pour augmenter l'isolation des bâtiments ».
En cours	2012/56	Plan partiel d'affectation « En Cojonnex » concernant les parcelles comprises entre les routes de Berne et de Cojonnex, la limite est de la parcelle 15347 et la limite ouest de la parcelle 15655 – Radiation du plan d'extension cantonal 242 (557), du plan partiel d'affectation 659 et radiation partielle du plan 599 – Etude d'impact sur l'environnement – Conventions foncières.
En cours	2012/59	Plan partiel d'affectation concernant les terrains compris entre l'avenue de Beaulieu, la rue du Maupas, la rue du Petit-Rocher et les limites sud des parcelles Nos 1073 et 1077. Radiation partielle du plan d'affectation No 646 du 22 août 1990.
En cours	2012/60	Plan partiel d'affectation concernant les parcelles Nos 1558, 1603, 4721, 4725, 4773 et (4794) sises entre l'avenue de Rhodanie et le chemin du Muguet – Radiation du plan partiel d'affectation No 653 du 6 décembre 1991 – Inscription d'une servitude de passage public à pied et autres moyens de mobilité douce sur les parcelles Nos 4773, 4794 et 20043 – Inscription d'une servitude de passage public à pied et autres moyens de mobilité douce et pour petits véhicules d'entretien sur les parcelles Nos 4721 et 4725.

Enfance, jeunesse et cohésion sociale

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
20.03.2012	2012/01	Mesures d'urgence en vue de la rentrée scolaire 2012 pour les collèges de l'Eglantine et du Bois-Gentil : maintien et construction de pavillons provisoires. Demande de crédit d'ouvrage.
08.05.2012	2012/07	Lancement d'une campagne d'éducation destinée aux Lausannoises et Lausannois ayant pour thème l'altérité.
En cours	2012/42	Groupe scolaire de Béthusy : construction d'une salle de gymnastique et d'un Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS). Demande de crédit d'ouvrage.
En cours	2012/57	Réponse à la motion de M. Pierre-Yves Oppikofer « Soutien de la Ville de Lausanne au projet pilote Mentorat Emploi Migrants de l'EPER (Entraide Protestante Suisse) pour l'insertion professionnelle des migrantes et migrants ».

Finances et patrimoine vert

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
En cours	2012/11	Intentions municipales en matière de nature en ville. Elaborations d'un concept directeur nature (CDN). Réponses aux postulats de Mme Natacha Litzistorf « Pour l'intégration systématique, transparente et cohérente de la nature en ville », de Mme Nicole Graber « Pour la généralisation des toitures plates végétalisées à Lausanne », de M. Pierre-Antoine Hildbrand « Rasez les thuyas, qu'on voie la biodiversité », de M. Pierre-Antoine Hildbrand et consorts « Pour l'étude de la mise sous protection de 17% des surfaces communales terrestres et 10% des surfaces aquatiques de la Commune de Lausanne », et de Mme Sylvianne Bergmann « Jardinons sous les arbres, c'est bon pour la convivialité et pour réenchanter la ville ».
19.06.2012	2011/12	Lausanne Jardins 2014.
08.05.2012	2012/13	Fonds pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables : remplacement des outils thermiques du service des parcs et domaines par des outils électriques et rénovation énergétique de trois fontaines ornementales.
19.06.2012	2012/17	Commune de Lausanne – Comptes de l'exercice 2011.
19.06.2012	2012/20	Crédits supplémentaires pour 2012 (1 ^{ère} série).
12.12.2012	2012/45	Budget de fonctionnement de l'exercice 2013 – Plan des investissements pour les années 2013 à 2016.

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
12.12.2012	2012/46	Crédits supplémentaires pour 2012 (2 ^{ème} série).
12.12.2012	2012/48	Autorisations d'achats pour l'exercice 2013.
12.12.2012	2012/49	Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines – Crédit cadre annuel 2013.
En cours	2012/52	Réaménagement de diverses places de jeux. 2 ^{ème} étape.

Services industriels

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
22.05.2012	2012/02	Rénovation du poste de couplage et de transformation 125/50 kV de Galicien.
24.04.2012	2012/05	Extensions ordinaires du Service multimédia, demande de crédits complémentaires.
08.05.2012	2012/09	Construction d'une centrale de production d'eau glacée par le chauffage urbain sur le site de Pierre-de-Plan pour l'alimentation du CHUV et du CEPP.
En cours	2012/25	Déploiement de quatre piles à combustible dans des chaufferies d'immeubles d'habitation.
30.10.2012	2012/26	Aménagement hydroélectrique de Lavey – Renouvellement des services internes et des transformateurs d'intensité des groupes de production – Début des études de mise aux normes – Compléments d'études pour le projet Lavey+.
13.11.2012	2012/27	Déploiement d'un réseau en fibre optique sur le territoire communal par la création d'une société anonyme – Demandes de crédits d'investissement et de fonctionnement – Réponse à la motion de M. Pierre-Antoine Hildbrand.
En cours	2012/44	Construction d'une chaufferie au chemin des Bossons pour le développement du réseau de chauffage à distance.
En cours	2012/47	Modification de la structure tarifaire du gaz.

INITIATIVES EN ATTENTE DE RÉPONSE, RENVOYÉES À LA MUNICIPALITE AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2012

Motions en attente de réponse

Auteur-e	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Gilliard Diane	Etude visant à la création d'une maison des associations lausannoises	20.03.2001	19.03.2002	31.03.2013
Junod Grégoire	Pour la création d'un passeport culturel et sportif à Lausanne	11.06.2002	01.07.2002	suspendu
Hubler Alain	Un péage urbain pour financer la gratuité des tl : étude d'une solution écologique et sociale	05.10.2004	07.06.2005	30.06.2013
Maier Christine	Un projet pour sauver la Maison du Désert	26.04.2005	17.05.2006	30.06.2013
Zürcher Magali	L'ouverture des <i>Portes de Saint-François</i> : l'occasion de redonner la rue Pépinet aux piétons !	03.10.2006	11.12.2007	31.12.2012
Meystre Gilles	Analyse détaillée des besoins en matière de salles à disposition des sociétés locales	05.12.2006	27.03.2007	31.12.2012
Cavin Yves-André	Réorganisation du SSI, un statut pour les sapeurs-pompiers professionnels et une révision du RSSI pour les sapeurs-pompiers volontaires	15.05.2007	11.11.2008	31.03.2013
Hubler Alain	Microm5 : un micro-méto pour le Vallon	04.09.2007	07.10.2008	31.12.2012
Meystre Gilles	Pour un PALM culturel	17.06.2008	15.09.2009	suspendu
Trezzini Giampiero	Pour un tramway passant par la rue Centrale, la place du Tunnel et la rue de la Borde	25.11.2008	24.11.2009	31.12.2012
Hubler Alain	Du gaz ? De l'air ! (bis)	20.01.2009	30.06.2009	31.03.2013
Meystre Gilles	Pour une information systématique et régulière des jeunes et des étrangers relative à leurs droits et à leurs devoirs civiques	10.03.2009	01.06.2010	31.03.2013
Ghelfi Fabrice	Demande d'un rapport-préavis présentant les enjeux de la politique régionale	19.05.2009	19.05.2009	31.03.2013
Pernet Jacques	Ports d'Ouchy et de Vidy. Nos locataires n'ont-ils pas droit à des estacades sécurisées ?	09.06.2009	02.03.2010	30.06.2013
Hildbrand Pierre-Antoine	Réseaux électriques lausannois intelligents : un vrai pas vers la société à 2000 watts	01.09.2009	27.04.2010	30.06.2013
Hildbrand Pierre-Antoine	Pour un règlement lausannois sur les participations de la Ville, plus de transparence et de responsabilités	08.12.2009	01.02.2011	31.03.2013
Knecht Evelyne	Rétablir la ligne 2 jusqu'à la Bourdonnette	01.06.2010	07.06.2011	30.06.2013

Auteur-e	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Meystre Gilles	Conventions de subventionnement : pour des relations durables entre la Ville et ses acteurs culturels basées sur la transparence et le partenariat	01.06.2010	13.09.2011	30.06.2013
Gaudard Guy	Cautionnons... ce qui doit l'être	31.08.2010	20.03.2012	31.03.2013
Peters Solange	Pour une information des électrices et électeurs de nationalité étrangère	12.10.2010	27.09.2011	31.03.2013
Marion Axel	Pour une politique d'agglomération mieux gouvernée et mieux coordonnée	18.01.2011	20.06.2011	31.03.2013
Bergmann Sylvianne	Du miel labellisé « capitale olympique »	15.02.2011	06.03.2012	31.03.2013
Schaller Graziella	Des toits publics pour le « miel des toits de Lausanne »	22.02.2011	06.03.2012	31.03.2013
Ostermann Roland	Quel avenir pour le domaine agricole de Rovéréaz ?	24.05.2011	24.04.2012	30.06.2013
Gaillard Benoît	Pour une politique lausannoise du logement des jeunes en formation	27.09.2011	22.05.2012	31.05.2013
Cachin Jean-François	Inégalités de traitement – Règlement pour la Municipalité de Lausanne – Modification de l'article 32 - traitement et restitution des indemnités	22.11.2011	20.06.2012	30.06.2013

Postulats en attente de réponse

Auteur-e	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Zürcher Magali	Pour la création de nouvelles zones 30 et zones de rencontre dans le quartier Sous-Gare	09.11.2004	04.10.2005	30.06.2015
Gaudard Guy	Quelle aide à l'apprentissage la Municipalité envisage-t-elle ?	12.09.2006	24.04.2007	31.03.2013
Doepper Ulrich	Pour des P+R plus efficaces et pour des meilleurs outils de maîtrise du stationnement sur le domaine privé	24.10.2006	23.10.2007	30.06.2015
Bérard Marlène	Enfin le paiement par SMS des parkings, places de parc, titres de transport et amendes d'ordre	07.11.2006	27.03.2007	30.06.2013
Guidetti Laurent	Pour des conditions de travail décentes dans les bureaux mandatés par la Ville	13.03.2007	22.04.2008	31.03.2013
Attinger Doepper Claire	La fête de l'art contemporain à Lausanne	15.05.2007	06.11.2007	31.12.2012
Müller Elisabeth	En route pour l'Hermitage et Sauvabelin, durablement	15.05.2007	30.11.2008	30.06.2013
Perrin Charles-Denis	Une unité de développement durable pour un développement responsable de Lausanne	26.06.2007	26.08.2008	31.12.2011
Meystre Gilles	Besoins en électricité : ouvrir les vannes pour de nouveaux barrages	03.07.2007	06.05.2008	30.09.2013
Ruiz Rebecca	Un passeport culturel pour les jeunes de 15 à 25 ans	02.10.2007	11.11.2008	31.03.2013
Ferrari Yves	Une diminution de l'éclairage. Un pas vers la société à 2000 W	20.11.2007	03.02.2009	30.06.2013
Hubler Alain	Pour un wifi communautaire à Lausanne	20.11.2007	23.09.2008	30.06.2013
Müller Elisabeth	Un meilleur accueil des promeneurs à Sauvabelin	05.02.2008	22.04.2008	30.06.2013
Michel Stéphane	Pour une prise en charge nocturne adéquate des personnes indigentes	05.02.2008	07.10.2008	30.06.2013
Philippoz Roland	Pour la promotion et la valorisation de l'engagement bénévole et de la vie associative (art. 70 Cst-VD)	08.04.2008	25.11.2008	31.03.2013
Torriani Elena	Charte pour une agriculture de proximité, respectueuse des coûts écologiques et sociaux	20.05.2008	21.04.2009	31.03.2013
Rapaz Roland	Vivre ensemble à Lausanne, dans nos quartiers : contribution à la construction d'un lien social fort	28.10.2008	19.05.2009	31.12.2012
Longchamp Françoise	Etude pour une nouvelle présentation des comptes et du budget de la commune de Lausanne	09.12.2008	15.09.2009	31.03.2013
Rossi Vincent	Construire « minergie » est une pratique normale	24.02.2009	09.12.2009	31.03.2013
Tétaz Myriam	Un prix pour la création d'une œuvre de musique contemporaine	24.02.2009	19.01.2010	30.06.2013
Cachin Jean-François	Après l'ascenseur public de la place de l'Europe - Grand-Chêne, pensons aux habitants du quartier de Marterey - Bugnon et environs	21.04.2009	02.02.2010	31.12.2012
Germond Florence	Pour un assainissement énergétique des bâtiments sur la commune de Lausanne grâce aux aides fédérales et cantonales	21.04.2009	19.05.2009	30.06.2013
Cachin Jean-François	Oui à une centralisation des activités sportives de tir à Vernand	19.05.2009	02.03.2010	30.06.2013

Auteur-e	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Germond Florence	Sensibilisation au français pour les enfants préscolaires allophones afin de faciliter leur intégration dans le cycle initial	19.05.2009	13.04.2010	31.12.2013
Meystre Gilles	Pour une stratégie en matière de locaux dédiés à l'administration ou comment éviter que l'amélioration du service public ne demeure une intention à géométrie variable	19.05.2009	14.09.2010	31.03.2013
Zürcher Magali	Pour un réaménagement de la place de la Riponne	09.06.2009	14.09.2010	31.12.2013
Rossi Vincent	Bons sens cyclistes pour les rues à sens unique	23.06.2009	14.09.2010	31.12.2012
Gaudard Guy	Bornes de charge pour véhicules électriques à quatre roues	06.10.2009	12.10.2010	31.03.2013
Bonnard Claude	Un autre petit pas vers la société à 2 kW par l'introduction d'éclairage public par LED	27.10.2009	10.11.2009	30.06.2013
Ruiz Rebecca	Pour une agriculture de proximité vivante et viable : la Ville de Lausanne soutient la production locale du lait	27.10.2009	12.10.2010	31.03.2013
Picard Bertrand	Pour une meilleure information quant à l'hébergement de la personne âgée, entre les soins à domicile et l'hébergement en EMS en ville de Lausanne	10.11.2009	09.11.2010	31.03.2013
Gaudard Guy	SSL = un seul toit	20.11.2009	18.01.2011	31.03.2013
Ghelfi Fabrice	Pour une vision globale, prospective et sereine des effectifs de la police municipale lausannoise	24.11.2009	12.10.2010	31.03.2013
Voiblet Claude-Alain	Le quartier d'Ouchy et la zone verte de Bellerive méritent une autre image que celle donnée par les incessants flots de véhicules aux heures de pointe	24.11.2009	12.04.2011	30.06.2015
Michaud Gigon Sophie	Pour une meilleure accessibilité, sécurité et signalétique du quartier de Sévelin	08.12.2009	19.01.2010	31.03.2013
Müller Elisabeth	Pour une étude du commerce indépendant à Lausanne	08.12.2009	18.01.2011	31.03.2013
Perrin Charles-Denis	De la micro informatique sans macro crédit ?	08.12.2009	12.04.2011	31.03.2013
Zürcher Magali	Quel avenir pour les quartiers de Sébeillon et Sévelin ?	19.01.2010	01.02.2011	31.01.2014
Litzistorf Natacha	La santé des populations c'est aussi l'affaire des villes	19.01.2010	15.02.2011	31.03.2013
Germond Florence	Pour l'étude d'un tunnel de profondeur nulle à St-François	19.01.2010	15.03.2011	31.12.2012
Litzistorf Natacha	Pour une politique de sécurité urbaine à Lausanne	02.02.2010	15.02.2011	31.03.2013
Wermelinger Elisabeth	« Espace Riponne » : la maison lausannoise des seniors et des organisations actives en faveur des aînés	02.02.2010	15.02.2011	31.01.2013
Knecht Evelyne	Un Capitole pour une Capitale	02.02.2010	10.05.2011	30.06.2013
Ruiz Rebecca	Pour des conditions décentes sur les chantiers de la Ville – Vers un plan d'action communal de lutte contre la sous-enchère salariale en lien avec la sous-traitance	16.02.2010	29.03.2011	31.03.2013
Perrin Charles-Denis	Le développement durable, c'est aussi... une administration qui peut travailler dans les meilleures conditions possibles... et des usagers satisfaits	16.02.2010	12.04.2011	30.06.2013
Calame Maurice	Construire un quartier de forte densité en transformant et en remplaçant les bâtiments du quartier des S.I. - Demande d'étude d'un PPA	02.03.2010	22.02.2011	31.01.2014
Germond Florence	Pour une certification d'égalité salariale entre femmes et hommes de la ville de Lausanne	16.03.2010	11.05.2010	suspendu
Mayor Isabelle	Pour une journée hebdomadaire sans viande ni poisson dans les réfectoires scolaires communaux lausannois : à la (re) découverte du goût	13.04.2010	22.02.2011	31.03.2013
Ghelfi Fabrice	Lutter contre le chômage et promouvoir l'économie lausannoise par un nouveau partenariat public-privé	13.04.2010	12.04.2011	30.06.2013
Hildbrand Pierre-Antoine	Pour l'étude de mécanismes réglementaires modérant l'endettement lausannois	27.04.2010	12.04.2011	31.03.2013
Payot David	La sécurité est l'affaire de tous	11.05.2010	01.06.2010	30.06.2013
Fracheboud Cédric	Mettons des limites claires pour que les passages sous-voies et les escaliers de la Ville ne deviennent pas des nids propices à un fort sentiment d'insécurité	11.05.2010	29.03.2011	31.12.2012
Michel Stéphane	Pour la promotion des itinéraires piétonniers à Lausanne	01.06.2010	12.04.2011	30.09.2013
Picard Bertrand	Pour une politique municipale globale et mieux coordonnée au profit de nos aînés	29.06.2010	13.09.2011	31.03.2013
Cavin Yves-André	Pour l'acquisition de rames supplémentaires pour le métro m2	31.08.2010	24.05.2011	30.06.2013
Germond Florence	Pour un renforcement de la prise en charge extra-scolaire des écolier-ère-s de 5 ^e et 6 ^e année primaire	14.09.2010	14.02.2012	31.03.2013
Michel Stéphane	La résolution des problèmes d'hébergement précaire passe aussi par des seuils adaptés	28.09.2010	13.09.2011	30.06.2013

Auteur-e	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Longchamp Françoise	Responsabilisons les délinquants mineurs par l'introduction à Lausanne de la « Commission extrajudiciaire »	12.10.2010	01.06.2011	31.12.2012
Pernet Jacques	Etude de la pose de la candidature de Lausanne - ensemble avec le Canton - pour l'organisation des Jeux olympiques de la Jeunesse d'une prochaine olympiade	12.10.2010	13.09.2011	30.09.2013
Pernet Jacques	Demande d'étude et de planification du futur de la volière de Mon-Repos	12.10.2010	27.09.2011	30.06.2013
Cachin Jean-François	Une nouvelle réaffectation du P+R provisoire de Vennes	12.10.2010	17.01.2012	31.12.2012
Clivaz Philippe	Bas les masques, la culture est en danger !	07.12.2010	14.02.2012	30.06.2013
Knecht Evelyne	LACI « mesure sparadrap » 1 : Premier emploi	18.01.2011	06.03.2012	31.03.2013
Tschopp Jean	Dimanche sur les quais	18.01.2011	17.01.2012	31.12.2012
Mayor Isabelle	Bénévolat des jeunes pour les jeunes : pour un réel encouragement !	01.02.2011	14.02.2012	31.03.2013
Litzistorf Natacha	Intégration de l'écologie industrielle à Lausanne	01.02.2011	06.03.2012	31.03.2013
Alvarez Caroline	Promotion de l'attribution de subventions pour l'édition d'œuvres littéraires d'auteurs lausannois	15.02.2011	20.03.2012	30.06.2013
Müller Elisabeth	Pour des entreprises écomobiles	15.02.2011	06.03.2012	30.11.2014
Michaud Gigon Sophie	Qualité de vie en ville : pour une vraie place des Bergières	22.02.2011	20.03.2012	31.03.2014
Oppikofer Pierre-Yves	Pour un plan d'action communal en faveur de l'emploi et de soutien à l'insertion professionnelle	15.03.2011	24.04.2012	31.03.2013
Oppikofer Pierre-Yves	Mesures pour lever les écueils persistants de l'évolution et de la mobilité professionnelle du personnel communal	12.04.2011	24.04.2012	30.09.2013
Tschopp Jean	Aux urnes citoyens !	12.04.2011	20.03.2012	31.03.2013
Marion Axel	Un-e délégué-e à la politique familiale pour une meilleure coordination et un meilleur soutien aux familles lausannoises	12.04.2011	20.03.2012	30.09.2013
Cachin Jean-François	Pour plus de sécurité sur le chemin piétonnier reliant l'avenue de la Vallonnette au chemin du Devin	24.05.2011	01.06.2011	31.03.2013
Blanc Mathieu	Plus de paix pour les Lausannois et plus de pression pour les dealers !	20.06.2011	20.06.2012	30.09.2013
Ruiz Rebecca	Trafic de rue à Lausanne : entraver les zones de deal durables dans les quartiers d'habitation	20.06.2011	20.06.2012	30.09.2013
Cavin Yves	Aménagement des chemins de desserte du quartier forain de Bois-Genoud/Le Taulard et étude d'un bassin de rétention pour eaux claires	20.06.2011	22.05.2012	31.05.2014
Blanc Mathieu	Ecologie, économique et social : encourageons le boat sharing !	30.08.2011	24.04.2012	30.06.2013
Bettens Jean-Charles	Pour une amélioration de la circulation des transports publics à l'avenue du Théâtre	30.08.2011	13.09.2011	31.12.2012
Oberson Pierre	Croissance de la criminalité : aujourd'hui une nouvelle augmentation du nombre de policiers dans nos rues s'impose	13.09.2011	27.09.2011	31.03.2013
Hildbrand Pierre-Antoine	Neutralité du réseau internet lausannois	13.09.2011	20.06.2012	30.09.2013
Perrin Charles-Denis	Encourager la production d'électricité solaire photovoltaïque redevient une priorité absolue	13.09.2011	22.05.2012	31.03.2013
Laurent Jean-Luc	Une solution durable de réaménagement du sud-est de la place de la Riponne pour rendre le site aux habitants de Lausanne et rétablir un état sanitaire acceptable	27.09.2011	05.06.2012	31.03.2013
Hildbrand Pierre-Antoine	A la maison ou à l'hôtel, en prison à Bois-Mermet	27.09.2011	11.09.2012	30.09.2015
Blanc Mathieu	Le nord de la place de la Riponne doit aussi être protégé !	11.10.2011	05.06.2012	31.03.2013
Beaud Valéry	Zones de rencontre : vers un partage plus équitable de l'espace public	11.10.2011	20.06.2012	30.11.2014
Müller Elisabeth	Vers une éco-ville – Pour une diminution substantielle du trafic automobile à Lausanne	11.10.2011	20.06.2012	30.11.2014
Frund Sarah	Pour une accessibilité des informations de la ville à toutes et à tous	08.11.2011	11.09.2012	31.03.2013
Sansonnens Julien	Vers un soutien de la ville à l'économie sociale et solidaire (ESS)	08.11.2011	22.05.2012	30.06.2013
Gaillard Benoît	Agences de notation contre démocratie locale : organiser la riposte	22.11.2011	20.06.2012	31.03.2013
Beaud Valéry	Ecoquartier des Plaines-du-Loup : pour la création d'un pôle d'excellence dans les domaines des énergies renouvelables de la construction durable	22.11.2011	14.12.2011	31.03.2013
Jacquat Philippe	Organisation d'une exposition didactique sur l'énergie pour corrélérer l'effort physique et l'énergie nécessaire au fonctionnement d'appareils électriques	06.12.2011	31.01.2012	31.03.2013

Auteur-e	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Hildbrand Pierre-Antoine	Moins de panneaux plus d'urbanité	20.03.2012	24.04.2012	31.12.2012
Hildbrand Pierre-Antoine	Faites passer la consigne : plus de civilité, moins de déchets !	19.06.2012	11.09.2012	31.03.2013

PÉTITIONS RENVOYÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN ATTENTE DE RÉPONSE

Renvoi pour examen et rapport-préavis (art. 73, let. a RCCL)

Auteur-e	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Mühlberger de Preux Kornelia	Obtention du statut de « zone de rencontre » pour le tronçon sud du chemin de la Grangette	07.11.2006	02.10.2007	31.12.2012
Decollogny Anne-Françoise	Pour une avenue Vinet plus conviviale	02.10.2007	07.10.2008	30.09.2013
Taillefert Bottino Tatiana	Pour la réduction du trafic de l'avenue de Beaulieu	20.05.2008	24.03.2009	30.09.2013
Marti Jean-Pierre	Pour le maintien de la ligne 2 jusqu'à la Bourdonnette	05.05.2009	01.06.2010	30.06.2013
Morier-Genoud Maria	Pour le prolongement de ligne de bus tl no 16 jusqu'au terminus Clochette	10.11.2009	01.06.2010	30.06.2013
Association Route du Signal	Pour une voie à sens unique à la route du Signal	16.02.2010	15.02.2011	31.12.2012
Bar à café Le symbole – Eric Oberti	Pour que le « balcon » de la Riponne soit accessible à tous et que le nord de cette place redevienne conviviale	17.01.2012	05.06.2012	31.03.2013

Renvoi pour examen et communication (art. 73, let. b RCCL)

Auteur-e	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Gossweiler Carl Kyril	Pour favoriser l'utilisation des tl par les citoyens qui se rendent à l'administration communale lausannoise	30.06.2003	08.12.2004	30.06.2013
Joris Eliane	Pour le maintien du bus 5 (de la place de la Gare à Epalinges) et la prolongation de la ligne 6 jusqu'à Praz-Séchaud	10.03.2009	01.06.2010	30.06.2013
Miéville Garcia Ariane	Pour l'installation de radars à la route du Signal	21.04.2009	02.03.2010	31.03.2013
POP et Gauche en Mouvement section de Lausanne	Pour un cinéma populaire ! Non aux places hors de prix	15.09.2009	27.04.2010	30.06.2013
Gossweiler Carl Kyril	Pour une information des citoyens correcte et utilisant les technologies à disposition lors d'événements pouvant créer un sentiment de peur	29.06.2010	10.05.2011	31.03.2013
Balimann Walter	Aménagements dans le bois situé entre le ch. Simplemont, l'av. Verdeil et le ch. du Levant	28.09.2010	13.04.2011	30.06.2013
Golovtchiner Martine	Examen de la possibilité d'installer un ascenseur conduisant du Tunnel à la place de la Barre	01.02.2011	14.02.2012	31.12.2012
Ville de Lausanne – Conseil des jeunes	« Ready to Start up » - Demande mise à disposition de bureaux pour jeunes Lausannois qui démarrent leur propre entreprise	17.01.2012	20.06.2012	31.03.2013

PÉTITIONS DIRECTEMENT ADRESSÉES À LA MUNICIPALITÉ AYANT REÇU UNE RÉPONSE EN 2012

Les pétitions directement adressées aux directions de l'administration communale ne sont pas prises en compte dans ce bilan annuel.

- Pétition Ursula Uetz et consorts – Demande d'abattage des arbres sis dans la cour de l'immeuble chemin du Boisy (il a été répondu qu'il convenait de s'adresser à l'institution propriétaire de la parcelle sur laquelle se trouvaient les arbres et non à la Ville).
- Pétition Kyril Gossweiler – Entretien du terrain de basket à la place de Milan (il a été indiqué au pétitionnaire les mesures décidées suite à son intervention et allant dans le sens de ses demandes).
- Pétition Jacqueline Ancaux au nom des habitants de Valmont – Diverses demandes suite à la mise en service du m2 (il a été expliqué de manière détaillée aux pétitionnaires les raisons pour lesquelles il était difficile d'accéder à la plupart de leurs demandes).
- Pétition Syndicat suisse des services publics au nom du personnel d'exploitation de la STEP – Demande d'augmentation de l'inconvénient de fonction (il a été communiqué les mesures déjà décidées, respectivement envisagées).
- Pétition Kyril Gossweiler – Renouvellement des inscriptions au Service du contrôle des habitants des personnes inscrites en résidence secondaire (il a été indiqué les raisons pour lesquelles il n'entraîne pas en ligne de compte d'accéder à la demande).

DÉLÉGATIONS DES MEMBRES DE LA MUNICIPALITÉ (SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2012)

M. Daniel BRÉLAZ, syndic

- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent (suppléant)
- Biopôle S.A. (conseil d'administration)
- Caisse de pensions du personnel communal (président)
- Cinémathèque suisse (conseil de fondation)
- Commission intercommunale de la taxe de séjour / Fonds d'équipement touristique (président)
- Communauté d'intérêts Simplon-Lötschberg
- Concours « Environnement et Jeunesse » (président de la fondation)
- Conseil pour le développement économique du Canton de Vaud (conseil d'administration et bureau du conseil)
- Coordination des villes de Suisse romande (président)
- EOS Holding S.A. (conseil d'administration)
- Fédération internationale des régions vertes (président du conseil exécutif)
- Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique (conseil de fondation et comité de direction, vice-président)
- Fondation de Beaulieu (conseil de fondation, vice-président)
- Fondation Béjart Ballet Lausanne (conseil de fondation et comité financier, vice-président)
- Fondation City-Management (vice président du conseil)
- Fondation pour l'enseignement de la musique (conseil de fondation)
- Fondation du Festival de la Cité (conseil de fondation, vice-président)
- Fondation de l'Hermitage (conseil de fondation)
- Fondation Jean Monnet pour l'Europe (conseil de fondation et conseil exécutif)
- Fondation Métropole (conseil de fondation)
- Lausanne Région (vice-président, bureau de coordination, commission de financement régional, commission de promotion économique)
- Lausanne Tourisme (comité de direction et conseil des délégués)
- Mediaprofil S.A. (conseil d'administration)
- Orchestre de chambre de Lausanne (conseil de fondation et comité de direction, vice-président)
- PALM (projet agglomération Lausanne-Morges) (comité)
- Parkings-Relais lausannois S.A. (président du conseil d'administration)
- S.I. Conservatoire de Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- S.I. EJMA Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- SI-REN S.A. (vice-président du conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (vice-président du conseil d'administration, comité de direction)
- Union des communes vaudoises (vice-président, président du groupe des villes)
- Union des Villes Suisses (vice-président, membre du comité de direction)
- Union mondiale des villes olympiques (président du conseil exécutif)
- Vaud-Fribourg TV S.A. (conseil d'administration)

M. Marc VUILLEUMIER, directeur des sports, de l'intégration et de la protection de la population

- Académie internationale des sciences et techniques du sport / AISTS (conseil de fondation)
- Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (comité de direction, président, et conseil intercommunal)
- Association Légende d'Automne – mandat *ad personam*
- Association suisse des services des sports, section Suisse romande et Tessin (comité)
- Association World Sport Forum (comité)
- Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS/AI/APG (conseil d'administration)
- Centre intercommunal de glace de Malley S.A. / GIGM S.A. (comité de direction et conseil d'administration)
- Fondation du Musée olympique (conseil de fondation)
- Fondation de l'Orme (conseil de fondation) – mandat *ad personam*
- Fondation Centre Sport-Etudes (conseil de fondation)
- Lausanne Région (délégation secteur nord, suppléant, commission des affaires sportives, président)
- Maison du sport international S.A. (conseil d'administration, président)
- Métro Lausanne-Ouchy S.A. (conseil d'administration)

- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)
- Union mondiale des villes olympiques (comité exécutif)

M. Grégoire JUNOD, directeur du logement et de la sécurité publique

- Commission consultative cantonale du logement
- Conférence des directeurs des polices municipales vaudoises (comité, vice-président)
- Conférence des directrices et directeurs de police des villes suisses (comité)
- Fondation pour l'art dramatique (conseil de fondation et comité de direction, vice-président)
- Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique (conseil de fondation)
- Fondation Béjart Ballet Lausanne (conseil de fondation)
- Fondation City Management (conseil de fondation)
- Fondation lausannoise pour le rayonnement de la bande dessinée (conseil de fondation, vice-président)
- Lausanne Région (délégation secteur ouest, suppléant)
- Lausanne Tourisme (conseil des délégués)
- Société immobilière lausannoise pour le logement S.A. / SILL (conseil d'administration, président)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)

M. Olivier FRANÇAIS, directeur des travaux

- Axes forts de transports publics/ AFTPU (délégation politique et bureau exécutif)
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent
- Commission COH (comité exécutif)
- Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées – STEP Vidy
- Commission internationale pour la protection des eaux du Léman CIPEL
- Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher / LEB (conseil d'administration)
- EOS Holding SA (conseil des pouvoirs publics)
- Fondation de Beaulieu (conseil de fondation)
- Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique (conseil de fondation)
- Gedrel S.A. (président conseil d'administration)
- Lausanne Région (délégation secteur ouest ; comité de pilotage schémas directeurs nord, ouest, est ; commission transports ; commission déchets)
- Lausanne Tourisme (conseil des délégués)
- Maison du sport international S.A. (conseil d'administration)
- Organe de gestion du Pôle de développement de Vennes S.A.
- Parkings-Relais lausannois S.A. (conseil d'administration)
- Projet d'agglomération Lausanne-Morges / PALM (comité de pilotage)
- Schéma directeur du nord / SDNL (groupe de pilotage)
- Schéma directeur du centre SDCL (président)
- Sisex – Société italo-suisse d'exploitation du Tunnel du Grand-Saint-Bernard S.A. (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration, comité de direction)
- Tridel S.A. (conseil d'administration et comité de direction)
- Tunnel du Grand-Saint-Bernard S.A. (conseil d'administration, vice-président)

M. Oscar TOSATO, directeur de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale

- Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (suppléant)
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent (suppléant)
- Association « Réseau de la communauté sanitaire de la région lausannoise » (ARCOS)
- Association vaudoise pour l'aide et les soins à domicile
- MCH Beaulieu Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- Caisse de pensions du personnel communal (conseil d'administration)
- Centre de traduction littéraire de l'Université de Lausanne (conseil)
- Conseil des communes et régions d'Europe – section suisse (comité)
- Conseil d'établissements lausannois (président)
- Conseil de politique sociale
- Conseil des régions d'action sociale du canton de Vaud (RAS)
- Division d'abus des substances du CHUV (conseil consultatif de direction)

- Ecole cantonale pour enfants sourds (conseil)
- Ecole d'études sociales et pédagogiques / EESP (conseil de fondation)
- Ecole hôtelière de Lausanne / EHL (conseil de fondation)
- Ecole professionnelle de la société industrielle et commerciale / EPSIC (conseil)
- Ecole romande d'arts et communication / ERACOM (conseil)
- Ecole technique – Ecole des métiers / ETML (président, conseil)
- Fondation de l'Espace des inventions (conseil de fondation)
- Fondation du Centre œcuménique et de quartier du Bois-Gentil (conseil de fondation)
- Fondation lausannoise d'aide par le travail / FLAT (président du conseil)
- Fondation pour l'accueil de jour des enfants / FAJE (conseil de fondation)
- Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise / FASL (conseil de fondation)
- Fondation pour les musiques actuelles (conseil de fondation)
- Fondation de la Porte des Etoiles (conseil de fondation)
- Fondation Soins Lausanne (vice-président)
- Fonds Edouard et Hortense Pache (président du conseil de fondation)
- Jeux Internationaux des Ecoliers (comité)
- Lausanne Région (délégation secteur est (suppléant), commission accueil de jour, commission dépendances et prévention, commission formation et emploi des jeunes)
- Polyclinique médicale universitaire (conseil)
- S.I. Conservatoire de Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- S.I. EJMA Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)
- Union des Communes Vaudoises (conseil)
- Union des Villes Suisses (section Initiative des villes : politique sociale, vice-président)

Mme Florence GERMOND, directrice des finances et du patrimoine vert

- Association Jardin Urbain (vice-présidente)
- Caisse de pensions du personnel communal (conseil d'administration)
- Fondation de Beaulieu (conseil de fondation)
- Fondation Béjart Ballet Lausanne (conseil de fondation)
- Fondation de la Porte des Etoiles (conseil de fondation)
- Lausanne Région (délégation secteur est)
- Métro Lausanne Ouchy S.A. (conseil d'administration)
- Société coopérative des sites et espaces verts de la région lausannoise / SOCOSEV
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration et comité de direction)
- Union des Villes Suisses (conférence des responsables politiques)

M. Jean-Yves PIDOUX, directeur des Services industriels

- Alpiq Holding S.A. (conseil d'administration, comité audit et risques)
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent
- Boisy TV S.A. (conseil d'administration, président)
- Cadouest S.A. (conseil d'administration)
- Centre de traduction littéraire de l'Université de Lausanne (conseil de fondation)
- ECA (membre du conseil d'administration, désigné ad personam par le Conseil d'Etat)
- EOS Holding S.A. (conseil d'administration, comité audit et risques)
- Fingaz S.A. (conseil d'administration)
- Fondation pour l'art dramatique (conseil de fondation)
- Fonds communal pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables (comité, président)
- Forces motrices de l'Aboyeu S.A. (conseil d'administration)
- Forces motrices de l'Hongrin-Léman S.A. (conseil d'administration)
- Gaznat S.A. (conseil d'administration)
- Grande-Dixence S.A. (conseil d'administration)
- Hydro Exploitation S.A. (conseil d'administration)

- Lausanne Région (délégation secteur nord)
- neo technologies S.A. (conseil d'administration)
- Orchestre de chambre de Lausanne (conseil de fondation)
- Petrosvibri S.A. (conseil d'administration)
- RhônEole S.A. (conseil d'administration)
- Romande Energie Commerce S.A. (conseil d'administration)
- Romande Energie Holding S.A. (conseil d'administration et comité de nominations & ressources humaines, désigné par le Conseil d'Etat)
- Si-REN S.A. (conseil d'administration, président)
- Swissgas (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)

AUTORISATION GÉNÉRALE DE PROCÉDER À DES ACQUISITIONS D'IMMEUBLES, DE DROITS RÉELS IMMOBILIERS ET D' ACTIONS OU PARTS DE SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES, ET DE STATUER SUR LES ALIÉNATIONS D'IMMEUBLES ET DE DROITS RÉELS IMMOBILIERS, EN APPLICATION DE L'ARTICLE 20, LETTRE F DU RÈGLEMENT DU CONSEIL COMMUNAL

Par décision du 7 décembre 2011 (préavis N° 2011/42 – « *Acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières et aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers – Acquisition de patrimoine vert – Transfert de la SILL SA du patrimoine administratif au patrimoine financier* »), le Conseil communal a accordé à la Municipalité, jusqu'au 31 décembre 2016, dans les limites prévues par l'art. 20, let. f du règlement du Conseil communal et par le préavis, l'autorisation générale de procéder à des acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières, et de statuer sur les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers.

En 2012, la Municipalité a fait l'usage suivant de cette autorisation :

1. Acquisition d'immeubles et de terrains

DDP 913 sur parcelle 776 – Chemin de l'Usine à Gaz 8 - Sté Coopérative d'Achats des Maîtres Bouchers et Charcutiers Lausanne – 2450 m²

DDP 8166 sur parcelle 9173 - Chemin de la Vuachère 6 - Office des Vins Vaudois - 728 m²

Parcelle 15427 – Vers-chez-les-Blanc – Mme Jacqueline Barraud – 25084 m²

Parcelle 19451 – Rue de la Louve 5 – MM. Bernard et Charles Huguenin – 112 m²

2. Ventes d'immeubles et de terrains

Parcelle 3441 – Avenue de la Sallaz 40 – Mme et M. Iris et Jean-Marc Aebi – 111 m²

Parcelle 4459 – Chemin de Montelly 13 – Bâloise Assurance – 11 m²

3. Etat du crédit pour la législature 2011-2016

Crédit accordé pour la législature 40'000'000 francs

Etat du crédit au 01.01.2012 40'606'484 francs

Etat du crédit au 31.12.2012 36'889'875 francs

AUTORISATION GÉNÉRALE DE CONSTITUER DES ASSOCIATIONS ET DES FONDATIONS OU D'Y ADHÉRER, DE CONSTITUER DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES OU D'ACQUÉRIR DES PARTICIPATIONS DANS CES SOCIÉTÉS, EN APPLICATION DE L'ARTICLE 20, LETTRE G DU RÈGLEMENT DU CONSEIL COMMUNAL

Par décision du 22 novembre 2011 (préavis N° 2011/40 – « *Autorisation générale de constituer des associations et des fondations ou d'y adhérer, de constituer des sociétés commerciales ou d'acquérir des participations dans ces sociétés (article 20, lettre g du règlement du Conseil communal)* »), le Conseil communal a accordé à la Municipalité, jusqu'au 30 juin 2016, dans les limites prévues par l'art. 20, let. g du règlement du Conseil communal et par le préavis, l'autorisation générale de constituer des associations et des fondations ou d'y adhérer, de constituer des sociétés commerciales ou d'acquérir des participations dans ces sociétés.

En 2012, la Municipalité n'a pas fait usage de cette autorisation.

AUTORISATION GÉNÉRALE DE PLAIDER, EN APPLICATION DE L'ARTICLE 20, LETTRE I DU RÈGLEMENT DU CONSEIL COMMUNAL

Par décision du 22 novembre 2011 (préavis N° 2011/39 – « *Autorisation générale de plaider* »), le Conseil communal a accordé à la Municipalité, jusqu'au 30 juin 2016, dans les limites prévues par l'art. 20, let. i du règlement du Conseil communal et par le préavis, l'autorisation générale de plaider.

En 2012, la Municipalité a fait l'usage suivant de cette autorisation :

- L'autorisation générale, accordée à la Municipalité pour la durée de la législature 2011-2016, de plaider devant toutes autorités judiciaires, administratives ou arbitrales, à concurrence de 100'000 francs, a été utilisée par le Service financier dans le cadre des activités de son secteur contentieux lors de quelque 480 interventions en recouvrement de créances.
- Le Service du logement et des gérances, par la division des gérances, gère les biens immobiliers propriétés de patrimoine financier (PATFIN) et ceux propriétés de la CPCL (inclus ceux de l'ex-Colosa). Dans ce cadre, il arrive à cette division de devoir défendre les intérêts de ces deux propriétaires distincts par devant : les commissions de conciliation en matières de baux à loyers (à Lausanne principalement) ; le tribunal des baux (rare). Jusqu'à maintenant, il n'était pas tenu de statistique annuelle du nombre d'affaires traitées par devant ces deux instances. Ceci sera corrigé à l'avenir.

Pour ce qui est dossiers regardant le patrimoine de la Ville de Lausanne, deux cas particuliers sont à relever. Ils ne sont pas détaillés ici pour des raisons de protection des données, mais le SLG peut fournir des précisions à la Commission de gestion si cela devait être souhaité.

- Aux Services industriels, cinq procédures suite à des oppositions totales à des mises aux poursuites (division encaissement, section contentieux de FASiL).
- Le Service juridique n'a pas fait usage de cette autorisation, car il est en général confronté à des procédures administratives qui ne sont pas concernées par ladite autorisation. Au demeurant, dans les procédures civiles dans lesquelles il été impliqué, il a eu la position du défendeur.

RAPPORT DE GESTION 2011 : RÉPONSE MUNICIPALE N'AYANT PAS ÉTÉ ADMISE PAR LE CONSEIL COMMUNAL

En sa séance du 12 décembre 2012, le Conseil communal a décidé de refuser la réponse municipale à l'observation N° 9 formulée dans le contexte de l'examen de la gestion 2011 de la Municipalité :

9^e observation :

La Municipalité est invitée à rentabiliser au mieux les Pompes funèbres officielles en aménageant une vitrine au centre-ville et en leur donnant les moyens nécessaires à leur image.

Réponse municipale refusée :

La Municipalité est consciente que pour assurer la pérennité de l'Office des pompes funèbres officielles de la Ville (PFO), il est absolument nécessaire, non seulement de poursuivre les efforts menés ces deux dernières années (abandon de la menuiserie, réduction de personnel, engagement d'auxiliaires, etc.), mais aussi de rechercher des locaux adaptés – voire une simple vitrine – au centre-ville. Les diverses recherches entreprises n'ont pas encore abouti mais se poursuivent.

ACTIVITÉ DES COMMISSIONS CONSULTATIVES PERMANENTES ET ASSIMILÉES

Conformément à l'engagement pris en réponse à la 3^e observation de la Commission permanente de gestion pour l'exercice 2011, la Municipalité présente désormais dans le rapport de gestion une brève information sur l'activité des commissions consultatives permanentes et assimilées, au sens des articles 49 du règlement du Conseil communal et 15 du règlement pour la Municipalité.

Commission consultative de naturalisation : en règle générale, la Commission consultative des naturalisations se réunit deux fois par année, au début de chaque semestre. Cependant, en raison de sa nomination tardive en 2011, la commission n'a pu se réunir qu'à la fin du 2^{ème} semestre 2011, soit le 5 décembre ; à cette occasion, elle a traité les objets de la fin 2011 en même temps que ceux du 1^{er} semestre 2012. Au cours de l'année 2012, elle n'a donc siégé qu'une seule fois, le 7 septembre.

Au cours de ses séances plénières, la commission désigne ses délégués aux auditions de candidats à la naturalisation du semestre, soit 21 séances d'auditions de trois heures environ chacune, auxquelles participent chaque fois deux délégués de la commission avec un conseiller municipal. En début de législature (ou selon les démissions intervenues), la commission désigne un président et un vice-président. En 2012, elle a pris la décision de désigner un président pour toute la durée de la législature au lieu de changer chaque année. Par rapport aux autres commissaires, le président n'a en effet plus que la tâche de présider les séances plénières. Il n'y a plus de rapport à établir, depuis que la commission est devenue consultative et que la décision d'octroi de bourgeoisie appartient à la Municipalité.

Au cours du 1^{er} semestre 2012, pour rattraper les auditions en retard par rapport à 2011 en raison de la nomination tardive de la commission, le nombre de séances d'auditions est passé de 21 à 31. Le nombre des auditions du 2^e semestre est resté le même, soit 21. Le nombre de dossiers en attente est tout à fait régulier. Confirmation est donnée que la situation décrite par la Municipalité dans sa réponse à la question de la Commission de gestion est revenue à la normale. Les deux enquêteurs de police judiciaire chargés d'établir les rapports de renseignements sur les candidats le font dans des délais corrects.

Commission consultative de la Caisse de pensions : vu le préavis sur la recapitalisation et les modifications du régime des pensions, cette commission n'a pas siégé.

Commission consultative d'informatique : la Commission consultative d'informatique s'est réunie deux fois en 2012. Elle a examiné la situation des grands projets informatiques en cours de réalisation, notamment l'évolution de la mise en œuvre de la cyberadministration et, dans ce cadre, le mode de prise en compte de l'avis des usagers.

Commission consultative économique : la Commission ne s'est pas réunie en 2012, le besoin d'avoir recours à ses services n'étant pas apparu durant l'exercice.

Commission municipale des sports : créée en 1945, la Commission municipale des sports est une commission consultative dont le but est d'aider la Municipalité dans le développement du sport et de sa pratique au sein de la population lausannoise. A l'issue de la précédente législature (2006-2011), il est apparu clairement à la Municipalité et au Service des sports, en charge de son administration, que le mode de fonctionnement de cette commission devait être revu. Des réflexions ont eu lieu et ont abouti à la présentation d'un nouveau concept. Le Conseil communal en a été informé par une communication du 4 octobre 2012. La nouvelle Commission municipale des sports prendra ses fonctions le 1^{er} janvier 2013.

Commission consultative des cimetières : la Commission consultative des cimetières ne s'est pas réunie.

Commission consultative des ports : la Commission consultative des ports s'est réunie le 21 mai 2012. La discussion a principalement porté sur l'attribution d'un deuxième badge d'accès aux estacades sécurisées pour les bénéficiaires d'une place d'amarrage. Un nouveau plan des ports a été présenté, ainsi que le projet de mise en zone piétonne du port d'Ouchy. Diverses questions ont été abordées, notamment s'agissant d'éclairage et de la future taxe poubelle.

Commission consultative du logement : composée de 25 membres dont cinq conseillers communaux et douze représentants issus des milieux privés et administratifs proches de l'immobilier à caractère social, cette commission ne s'est pas encore réunie depuis le début de la législature. En effet, surtout active à l'occasion d'événements marquant les nouvelles orientations de la politique sociale du logement, une commission se réunira prochainement, notamment dans le cadre de l'avancement du projet Métamorphose et en fonction de l'avancement des projets portant sur la réalisation du préavis « 3'000 nouveaux logements durables ».

Fondation lausannoise pour la construction de logements : la FLCL, créée en 1967 pour la construction du quartier de la Bourdonnette, possède aujourd'hui 46 immeubles ou groupes d'immeubles subventionnés, totalisant 800 logements répartis dans les différents quartiers de la ville. La Ville est représentée au sein du Conseil de fondation par le Service du logement et des gérances et par le Service d'architecture. Quatre séances ont eu lieu en 2012. Cette année a été marquée par une expansion particulière puisque la FLCL a acquis huit immeubles (112 logements) de la CPCL au chemin de Praz-Séchaud et a rénové un immeuble à l'avenue d'Echallens 83. Egalement active dans la construction, la Fondation participe actuellement au projet d'un nouvel immeuble de 22 logements « Minergie P Eco » au chemin de Bonne-Espérance et projette la construction de 25 nouveaux logements dans le quartier des Fiches.

Commission consultative de l'urbanisme et des transports : le but de cette commission consultative est d'ouvrir un espace de dialogue entre la Municipalité et son administration d'une part, et les partis et les associations représentant la société civile d'autre part. Ses membres sont renseignés sur les différentes mutations de planification du territoire lausannois. Les différents PPA, PQ, MPGA ou PAC, un peu moins d'une dizaine en 2012, leur ont été présentés avant l'enquête publique. La CCUT a siégé à quatre reprises en 2012 : février, avril, octobre et décembre. Dès la séance d'avril, une majeure partie du temps a été dédiée à la révision du Plan directeur communal (PDCoM). Les membres de la CCUT ont pu participer activement au travers d'ateliers à cette phase importante de diagnostic.

A noter que pour permettre à un plus grand nombre d'intervenants de s'exprimer sur cette révision du PDCoM, la composition de la CCUT a été modifiée et élargie en début de législature. Les représentants des partis sont au nombre de 15. Initialement, il avait été proposé de réduire leur nombre au vu de la difficulté des partis à mobiliser et nommer des membres ; ce nombre a finalement été maintenu. De nouvelles associations, représentant notamment les milieux de l'habitat, le tourisme, le secteur hôtelier, la protection de la nature et la mobilité douce ont été accueillies.

Commission consultative de la petite enfance : en 2012, la Commission consultative de la petite enfance ne s'est pas réunie. Une réflexion est en cours pour en modifier la structure et les buts.

Commission tripartite pour l'intégration : après un rythme soutenu en 2010-2011, dû au travail de fond réalisé en vue de l'élaboration du concept communal d'intégration intitulé « Lausanne 2016 – Construire l'égalité », 2012 aura été une année de transition pour la Commission tripartite pour l'intégration (CTI). Suite au changement de législature, des nouveaux commissaires ont rejoint la CTI et deux nouveaux présidents (Oscar Tosato, Marc Vuilleumier) se sont succédé pour présider les trois séances annuelles. Ces séances ont permis de mettre l'accent sur trois thèmes majeurs en matière d'intégration : la prévention du racisme, les naturalisations à Lausanne et les droits civiques des étrangers. La contribution de la commission à l'élaboration d'un nouveau préavis concernant la politique communale d'intégration, sur la base du travail effectué dans le cadre de l'élaboration du concept communal évoqué ci-dessus et en prenant en compte les évolutions récentes en matière de politique d'intégration sur les plans fédéral et cantonal, est à l'ordre du jour de la CTI.

Conseil d'établissements : le Conseil d'établissements lausannois a tenu deux séances, le 24 mai et le 22 novembre 2012. Différents thèmes ont été traités : la mise en œuvre de la loi scolaire sur l'enseignement obligatoire (point de situation), la journée continue de l'écolier (présentation des travaux en cours par la mandataire chargée par le Conseil communal de rédiger un rapport), le parc immobilier scolaire lausannois (inventaire, travaux réalisés depuis une dizaine d'années et perspectives liées au développement de la ville). Par ailleurs, le Conseil d'établissements a préavisé favorablement le cadre horaire envisagé à la rentrée 2013 pour les années 1-2P (actuelles classes enfantines) et pour les années 7-8P

(actuel cycle de transition). Douze séances constitutives des Commissions ont eu lieu de janvier à mars 2012. Outre la présidence des deux Conseils, il a également assuré celle de la conférence des présidents, cet ensemble d'interventions accordant valeur et légitimité à l'organe mis en place.

Commission intercommunale des Services industriels : la Commission intercommunale réunit une fois par année la direction des SiL (directeur et chefs de service), des représentants des groupes politiques lausannois et des représentants (municipaux ou chefs de service) des communes desservies par Lausanne en électricité, gaz, multimédia et eau. Elle permet un échange sur les projets des SiL, les changements tarifaires et les modifications réglementaires.

En 2012, les sujets abordés étaient les suivants : le prix de l'électricité pour 2013 ; la modification de la structure tarifaire du gaz au 1^{er} octobre 2012 (timbre d'acheminement pour les clients éligibles) et 1^{er} avril 2013 (autres modifications pour l'ensemble des clients) ; le projet fibre optique sur le territoire lausannois et les échéances pour les communes desservies par le télé-réseau ; le succès des partenariats intercommunaux (partenariat avec Lutry dans les domaines de l'électricité, du gaz et de l'eau, incluant des aspects commerciaux et informatiques dans le but de rationaliser les coûts et de valoriser les savoir-faire, partenariat avec Rolle pour l'entretien du réseau de gaz, partenariat à travers la société CADOUEST SA avec Renens et Pully pour le développement du chauffage à distance à l'ouest de l'agglomération, et échanges en cours avec Pully, Paudex et Belmont pour nouer un partenariat sur le modèle de celui de Lutry) ; l'état d'avancement du projet Lavey+ ; l'état d'avancement du projet EolJorat ; le projet de modification de la loi sur la distribution de l'eau qui aura des conséquences importantes et complexes sur les communes (passage d'un modèle où le tarif est défini par le fournisseur à un modèle où le fournisseur est rétribué par des taxes fixées par les communes territoriales qu'il alimente) ; la réponse à la question de Mme Tinetta Meystre, municipale en charge de l'urbanisme et des travaux à Renens, concernant le suivi des raccordements de gaz existants qui ne sont plus utilisés.

La Commission intercommunale s'est réunie le jeudi 15 novembre 2012 à Pierre-de-Plan. Elle a rassemblé les représentants des SiL, des représentants des groupes lausannois (présents : Parti libéral-radical, Parti socialiste et Les Verts) et des représentants des communes d'Aubonne, Belmont-sur-Lausanne, Bottens, Boussens, Bussigny-près-Lausanne, Chardonne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Cugy, Echallens, Epalinges, Le Mont-sur-Lausanne, Morrens, Paudex, Prilly, Pully, Renens, Romanel, Savigny, St-Prex et St-Sulpice.

CELLULE ARC (AIDE À LA RÉOLUTION DES CONFLITS)

PRINCIPALES TÂCHES

Les Dispositions réglementaires municipales relatives à la prévention et à la gestion des conflits et au harcèlement du 1^{er} octobre 2008 définissent la mission et les moyens d'action de la cellule ARC :

- travail de prévention (y compris formation)
- conseils
- médiation
- procédure de concertation ou table ronde
- demande d'enquête

La cellule ARC détermine la démarche la mieux adaptée pour gérer ou résoudre la situation donnée.

La consultation de la cellule ARC est ouverte à l'ensemble du personnel de l'administration communale, quel que soit le niveau hiérarchique des personnes concernées.

Les principes suivants régissent les activités de la cellule ARC :

- confidentialité
- médiation sur base volontaire
- posture de tiers neutre (absence de préférence, tant à l'égard des parties qu'à l'égard de telle ou telle solution au problème)
- indépendance (la cellule ARC est rattachée directement à la Délégation municipale aux affaires de personnel)
- impartialité

EFFECTIF DU PERSONNEL

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	EPT	n	EPT
Responsables	2	1.5	2	1.5
Secrétariat	0	0.5	0	0.5
Total	2	2	2	2

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Evaluation du dispositif

2012 a vu s'achever la démarche d'évaluation initiée en 2009 et portant sur les trois premières années d'activité de la cellule ARC. Un spécialiste externe a suivi la mise sur pied et le développement du dispositif et, sur la base d'indicateurs statistiques ainsi que des réflexions, suggestions et constats des partenaires et clients de la cellule ARC, a remis en fin d'année un rapport à la Délégation municipale aux affaires de personnel. Ce rapport comprend une analyse de la situation actuelle de même que des recommandations pour la suite des activités de la cellule ARC.

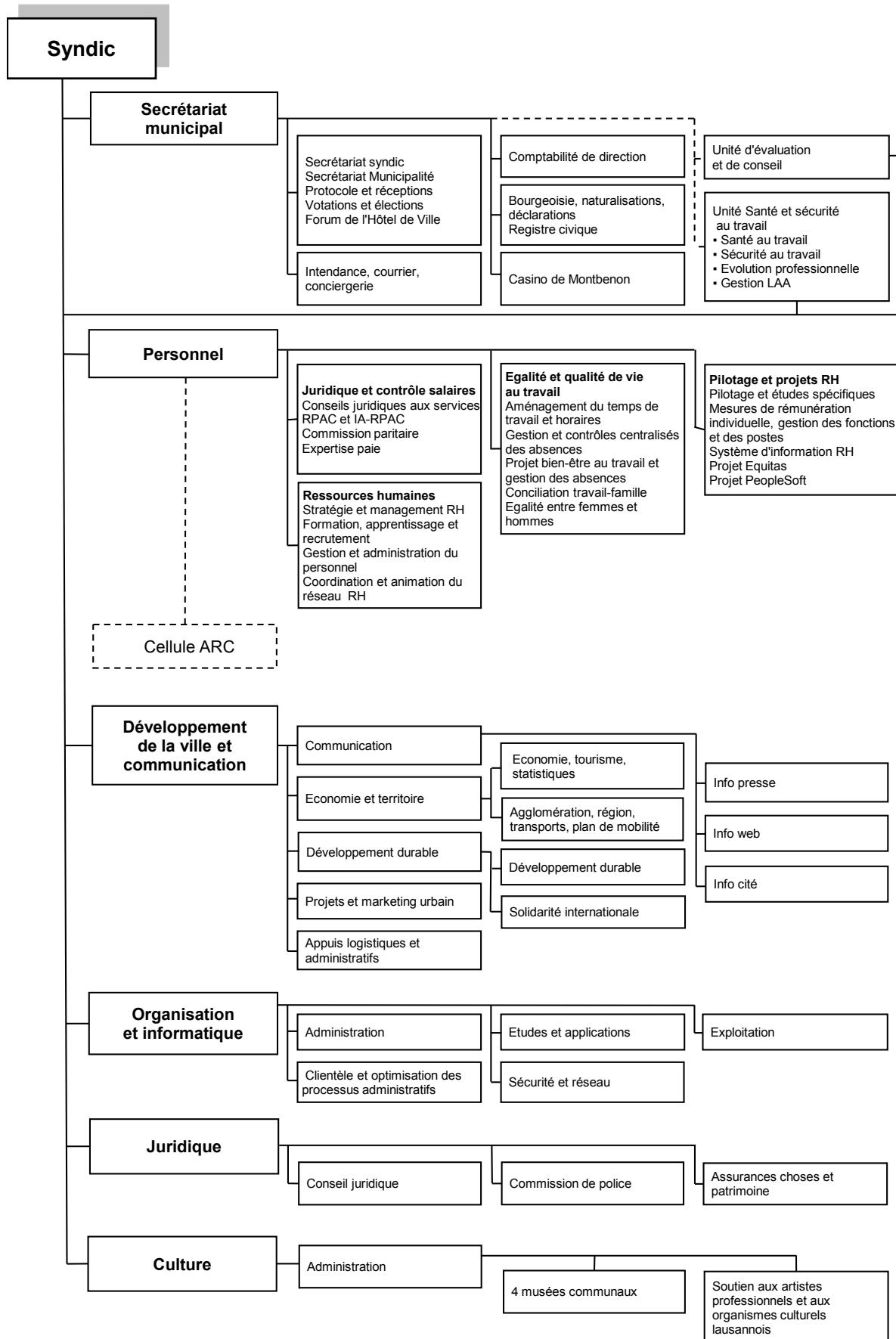
Interventions

Tableau 1 : Synthèse des activités de la cellule ARC 2011-2012

	2011	2012
Demandes adressées à la cellule ARC		
Nouvelles situations	104	95
Démarches terminées au 31 décembre 2012	104	78
Demandes d'information		
Demandes d'information sur les prestations de la cellule ARC	6	
Conseil		
Démarches de conseil initiées	98	94
Entretiens de conseil	311	238
Médiation		
Démarches de médiation proposées et discutées		8
Démarches de médiation initiées		

Séances / entretiens	3	
Concertation (tables rondes)		
Démarches de concertation initiées	5	5
Séances / entretiens	80	99
Ouvertures d'enquêtes		
Demandes adressées à la Municipalité		1
Enquêtes ouvertes		1
Entretiens ou séances (groupe de suivi)		40
Nombre total d'entretiens	394	377

Administration générale et culture



Administration générale et culture (AGC)

Dans le cadre d'une nouvelle organisation de la Municipalité entrée en vigueur le 18 septembre 2012, le Service de la culture a rejoint la Direction administration générale, renommée administration générale et culture. Le déplacement d'autres services communaux et unités administratives dans le cadre de cette réorganisation est précisé dans les chapitres respectifs du présent rapport.

SECRETARIAT MUNICIPAL (SMun)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Secrétariat de la Municipalité et du syndic

- gestion du secrétariat du syndic et du secrétaire municipal
- enregistrement et diffusion des décisions de la Municipalité
- organisation matérielle des séances de la Municipalité
- traitement et suivi de la correspondance adressée à la Municipalité
- tâches et études spéciales liées aux activités et aux travaux de la Municipalité

Comptabilité de direction

- comptabilité de la direction et du service
- administration du personnel du service

Réceptions – Intendance – Votations et élections

- organisation des réceptions officielles
- gestion du Forum de l'Hôtel de Ville et du programme des expositions
- service des huissiers et du courrier interne et postal
- intendance et conciergerie de l'Hôtel de Ville et des bâtiments annexes
- intendance de la maison de Mon-Repos
- organisation des votations et élections (sous le contrôle du Bureau électoral)
- traitement du vote par correspondance

Bourgeoisie, naturalisations, déclarations – Registre civique

- traitement des demandes d'admission à la bourgeoisie de Lausanne
- délivrance d'actes divers
- tenue du rôle des électeurs
- tenue du registre électoral des Suisses de l'étranger (pour tout le Canton de Vaud)
- contrôle des signatures à l'appui des référendums et des initiatives populaires

Casino de Montbenon

- gestion de la salle Paderewski, de la salle des fêtes et du théâtre de verdure
- régie des spectacles

Unité d'évaluation et de conseil

- évaluation de processus administratifs et de la mise en œuvre de politiques publiques
- appui méthodologique aux services communaux en matière de gestion et de réorganisation
- réalisation de missions spéciales, sur instruction du syndic ou de la Municipalité
- participation à des projets stratégiques, tels que le système de contrôle interne (SCI)

Unité santé et sécurité au travail (USST)

- santé au travail
- sécurité au travail
- évolution professionnelle
- assurance accident

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Casino	8.90	8.90	7.90	7.90
Comptabilité de direction AG	3.00	3.00	3.00	3.00
Conseil Communal	3.80	3.80	4.05	4.05
Huissiers et intendance	14.70	14.70	14.70	14.70
Municipalité	7.00	7.00	7.00	7.00
Naturalisations & RC	3.00	3.00	3.00	3.00
Santé et Sécurité au travail	6.10	6.10	6.60	5.20
Secrétariat de la municipalité	11.84	10.84	11.84	11.34
Total service	58.34	57.34	58.09	56.19

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Total service	- 0.25

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Casino	11	8.90	10	7.90
Comptabilité de direction AG	3	3.00	3	3.00
Conseil Communal	5	3.80	5	4.05
Huissiers et intendance	15	14.70	15	14.70
Municipalité	7	7.00	7	7.00
Naturalisations & RC	3	3.00	3	3.00
Santé et Sécurité au travail	7	6.10	7	5.20
Secrétariat de la municipalité	12	10.84	13	11.34
Total service	63	57.34	63	56.19

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	1	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	5	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	3
Retraite	2
Fin de contrat	
Invalité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	5

Organisation

L'unité santé et sécurité au travail (USST), créée en avril 2010 lors de l'engagement du médecin du travail, a été détachée du Service du personnel (SPeL) le 1^{er} novembre 2012 et transférée sous l'autorité directe du syndic et de la délégation municipale aux affaires du personnel, ceci afin de pouvoir jouir de l'indépendance nécessaire par rapport à l'administration communale et garantir l'impartialité du médecin du travail et de son unité à l'égard des publics concernés, personnel du SPeL inclus. L'USST est rattachée administrativement au Secrétariat municipal depuis cette date et, budgétairement, au SPeL jusqu'à fin 2013. Le médecin-conseil et son secrétariat restent en revanche rattachés au SPeL.

Au printemps 2012, la Ville de Lausanne s'est vue attribuer le Prix de l'intégration professionnelle 2011 dans la catégorie « création de postes de travail adaptés intégrés au sein même de l'entreprise permettant aux personnes en situation de handicap de s'identifier à l'entreprise ». Ce prix est décerné par INSOS-FAH, section Vaud (Institutions sociales suisses pour personnes handicapées – Fédération des ateliers pour personnes handicapées) et soutenu entre autres par le Canton de Vaud (DSAS et DECS), l'Office AI, la Chambre du commerce et de l'industrie et Pro Infirmis. Il récompensait le travail d'intégration effectué par le Secrétariat municipal, au sein duquel deux postes sont occupés par des collaborateurs en situation de handicap mental léger, dans le cadre des équipes d'huissiers de Chauderon (poste existant depuis 1997) et de l'Hôtel de Ville (depuis 2009).

PROTOCOLE ET RÉCEPTIONS

Le Secrétariat municipal a assuré la partie protocolaire et apéritive de nombreux événements tels que vernissages, inaugurations, journées portes ouvertes, conférences et séminaires, accueil de délégations, réceptions et cérémonies officielles. Parmi les événements marquants, on mentionnera en particulier :

- la journée du Conseil d'Etat et des préfets vaudois dans le district de Lausanne, le 30 août ;
- le concours de chocolat « Lausanne », le 4 septembre, dans le cadre de la manifestation Lausanne Ville du Goût 2012. En vertu des clauses du concours, le lauréat devient le fournisseur officiel de la Municipalité, durant deux ans, des chocolats offerts à ses hôtes ;
- la réception, le 13 septembre, de Steve Guerdat, champion olympique équestre de saut d'obstacles aux Jeux olympiques d'été 2012 à Londres ;
- la remise, le 28 septembre au Rolex Learning Center, du Prix de la Ville de Lausanne à M. Patrick Aebischer, en sa qualité de président de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, en hommage au décideur charismatique, novateur et visionnaire ;
- le 6 décembre, la réception de David Bovet, nouveau champion du monde de scrabble francophone.

Il convient également de mentionner la publication d'un nouveau livre officiel édité par la Ville de Lausanne, intitulé « Lausanne, capitale olympique », destiné aux nouveaux citoyens de 18 ans et aux hôtes de la Municipalité, également disponible en librairie.

NATURALISATION ET REGISTRE CIVIQUE

Registre civique

Corps électoral

Au 31 décembre 2012, le corps électoral lausannois comptait 83'964 électrices et électeurs (31 décembre 2011 : 83'381), dont 63'036 suisses et 20'928 ressortissants étrangers ; en outre, 15'304 personnes étaient inscrites au registre central des Suisses de l'étranger, tenu à Lausanne pour l'ensemble du Canton (31 décembre 2011 : 14'772).

Votations et élections

Nature du scrutin	Inscrits	Votants	Participation
<i>Votation fédérale du 11 mars</i>	63'219	30'747	48.64%
a) Initiative populaire « Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires »			
b) Initiative « sur l'épargne logement »			
c) Initiative populaire « 6 semaines de vacances pour tous »			
d) Arrêté fédéral concernant la réglementation des jeux d'argent en faveur de l'utilité publique			
e) Loi fédérale sur la réglementation du prix du livre			

<i>Elections cantonales du 11 mars</i>			
– élection du Grand Conseil	63'219	21'906	34.65%
– élection du Conseil d'Etat, 1 ^{er} tour	63'219	24'373	38.55%
<i>Election cantonale du 1^{er} avril 2012</i>			
– élection du Conseil d'Etat, 2 ^e tour	63'139	20'656	32.72%
<i>Votation fédérale du 17 juin</i>			
a) Initiative populaire « Accéder à la propriété grâce à l'épargne-logement »	63'307	27'381	43.25%
b) Initiative populaire « Pour le renforcement des droits populaires dans la politique étrangère (accords internationaux : la parole au peuple !) »			
c) Modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (Réseaux de soins)			
<i>Votation cantonale du 17 juin</i>			
a) Initiative populaire « Assistance au suicide en EMS »	63'307	27'381	43.25%
b) Contre-projet du Grand Conseil			
c) Question subsidiaire			
<i>Votation fédérale du 23 septembre</i>			
a) Arrêté fédéral sur la promotion de la formation musicale des jeunes	63'258	23'162	36.62%
b) Initiative populaire « Sécurité du logement à la retraite »			
c) Initiative populaire « Protection contre le tabagisme passif »			
<i>Votation fédérale du 25 novembre</i>			
– Modification du 16 mars 2012 de la loi sur les épizooties	63'219	14'910	23.58%
<i>Votation cantonale du 25 novembre</i>			
a) Modification de terminologie des articles 74 et 142 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003	63'219	14'910	23.58%

Une nouvelle application de gestion du dépouillement des votations a été développée entre le Secrétariat municipal et le Service d'organisation et d'informatique. Elle prend en compte toutes les spécificités des votations, à savoir : électeurs suisses, étrangers et suisses de l'étranger ; scrutins fédéraux, cantonaux et communaux ; votes par correspondance et aux bureaux de vote ; bulletins lisibles par la lecture optique et non lisibles ; objets simples et complexes. Cette application permet en particulier de gérer beaucoup plus facilement et rapidement les bulletins rejetés par la lecture optique ainsi que les phases finales d'additions et de consolidation des résultats. Le travail du Bureau électoral a été considérablement allégé, et les résultats sont disponibles nettement plus rapidement. L'application est opérationnelle depuis le scrutin du 17 juin à la satisfaction générale.

Contrôle de signatures

Des contrôles de signatures ont été opérés à l'occasion de treize initiatives fédérales, six référendums fédéraux et un référendum cantonal. Au total, 30'544 signatures ont été contrôlées.

Bourgeoisie de Lausanne

800 étrangers ont acquis la bourgeoisie de Lausanne par procédure de naturalisation ordinaire, soit : 486 requérants, 70 époux/ses et 244 enfants (contre 565 requérant, 80 époux/ses et 271 enfants en 2011).

Naturalisations

Auditions de candidats étrangers à la bourgeoisie de Lausanne par des délégations conjointes de la Municipalité et de la commission consultative du Conseil communal

52 délégations conjointes de la Municipalité et de la commission consultative des naturalisations du Conseil communal ont auditionné 544 candidats (contre 241 en 2011), afin d'émettre un préavis à l'intention des autorités cantonales et fédérales. 122 d'entre eux ont dû être reconvoqués, leurs connaissances et/ou leur intégration n'étant pas considérées comme suffisantes.

Promesses de bourgeoisie de Lausanne

La Municipalité a accordé une promesse de bourgeoisie, après audition par la commission communale, à 394 requérants, dont les dossiers comprennent 79 époux/ses et 252 enfants. Elle a également accordé une promesse de bourgeoisie à dix personnes dispensées d'audition en raison de leur jeune âge. Elle a enfin octroyé une promesse de bourgeoisie à 248 jeunes gens mis au bénéfice d'une procédure de naturalisation facilitée.

CASINO DE MONTBENON

Entretien du bâtiment et du matériel

Hormis les travaux d'entretien usuels, le Casino a réalisé :

- la pose d'une installation de désenfumage de la salle Paderewski dans les combles ;
- le remplacement de la porte d'entrée des décors de la salle Paderewski afin d'automatiser son ouverture en cas d'incendie ;
- le remplacement des panneaux acoustiques de la salle Paderewski par un horizon enroulable ;
- le remplacement de deux portes d'accès aux jardins sud depuis la salle des fêtes.

Manifestations

Le Casino a accueilli 463 événements selon la répartition mensuelle suivante :

2012	Salle Paderewski	Salle des fêtes
janvier	25	14
février	34	16
mars	32	18
avril	9	9
mai	20	17
juin	24	16
juillet	19	10
août	18	9
septembre	22	17
octobre	25	20
novembre	30	21
décembre	23	15
Total	281	182

Outre les assemblées, spectacles des sociétés locales et autres activités traditionnelles (repas d'entreprises, conférences, repas de soutien, concerts de musique classique, répétitions, auditions, réunions commerciales, festivals, présentations publicitaires, débats, kermesse annuelle de Terre des Hommes, promotions des écoles professionnelles, congrès, conférences hebdomadaires de Connaissance 3, projections de la Cinémathèque suisse et utilisation des salles par les services communaux), les événements les plus marquants ont été :

- en mai : *le congrès des Guets d'Europe*, soit 200 participants durant trois jours ;
- en juin : *le festival de la Terre*. Sur l'esplanade de Montbenon et à la salle des fêtes, la septième édition d'un festival qui a lieu simultanément dans plus de 50 pays, une invitation à contribuer à la création d'un monde plus solidaire ;
- en juillet et août : dans le cadre d'*Entrée libre pour un été*, treize concerts – classiques, jazz et représentations théâtrales – ont été donnés à la salle Paderewski, à la salle des fêtes et au théâtre de verdure ;
- en septembre : la treizième édition du *Lausanne Young Masters Chess Tournament* a réuni un plateau exceptionnel en invitant les meilleurs joueurs d'échecs européens durant cinq jours ;
- en octobre : le 25^{ème} *Festival de jazz* organisé par l'association Onze plus, avec les grands concerts à la salle Paderewski et des films inédits au cinématographe. La salle des fêtes sert de bar du festival avec des concerts de musique électronique s'adressant à un public plus jeune. Et le neuvième *Lausanne Underground Film Festival* avec des projections à la salle Paderewski et des concerts de musique électronique à la salle des fêtes.

UNITÉ D'ÉVALUATION ET DE CONSEIL (UEC)

L'unité est rattachée directement au syndic, mais administrativement au Secrétariat municipal, pour lequel la conseillère en gestion assume également la fonction de répondante en ressources humaines (RRH) pour l'ensemble du service.

Faits marquants

La Municipalité a renoncé au projet de mise en place d'un système de contrôle interne (SCI) global pour la Ville, en attendant l'approbation des bases légales par le Canton. La conseillère en gestion a toutefois continué la mise en place du SCI auprès de la Caisse de pensions et des services communaux qui effectuent des mandats pour la CPCL, notamment le Service financier et le Service du logement et des gérances, soumis à l'obligation légale d'avoir un SCI.

La conseillère en gestion a fourni un support à différents services pour l'établissement d'orientations stratégiques.

En collaboration avec les archives, elle a poursuivi l'étude sur les dossiers du personnel pour édicter des directives de classement et d'archivage des différents documents. Ce travail représente une étape à la préparation du projet de « Records management » que le Service des archives va conduire ces prochaines années.

En collaboration avec le Service des routes et de la mobilité, elle a conduit une étude visant à sélectionner un outil d'aide à la décision pour déterminer la priorisation des chantiers à mettre en route chaque année. Une analyse des besoins a été effectuée et un cahier de charges rédigé en vue de la mise au concours du logiciel.

UNITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (USST)

L'Unité santé et sécurité au travail, inaugurée au printemps 2010, est divisée en quatre secteurs :

- santé au travail ;
- sécurité au travail ;
- évolution professionnelle ;
- assurance accident.

L'année 2012 a été marquée par trois éléments structurels majeurs :

- transfert de l'USST sous l'autorité directe du syndic et de la délégation municipale aux affaires du personnel avec rattachement administratif au Secrétariat municipal ;

- réorganisation de la dotation en personnel (effectif et qualification de l'équipe) ;
- séparation des activités du médecin conseil et de son secrétariat qui restent rattachés au SPeL.

Le logiciel MEDTRA de traitement informatique des dossiers médicaux, acquis en 2011, est encore en phase de test et d'apprentissage. Ce nouveau logiciel permettra de développer une gestion informatisée des dossiers médicaux et de sécurité efficiente et interactive.

Secteur santé au travail

Au cours de l'année 2012, le médecin du travail a effectué les examens suivants :

- examens d'embauche (175 consultations) ;
- examens périodiques (travail de nuit / toxicologiques) (96 consultations, avec le soutien de deux assistants de l'IST) ;
- examens d'évaluation en médecine du travail (121 consultations).

Outre les consultations, les activités suivantes ont été conduites tout au long de l'année :

- appréciations suite à une instruction médicale ;
- participation à des séances de réseau ;
- conseils aux services communaux en matière de santé et sécurité au travail ;
- visites de postes avec conseils ergonomiques ;
- visites MSST ;
- mesures de qualité de l'air et conseils (STEP, CIL, SSL) ;
- réponse au postulat de M. Jean Tschopp en collaboration avec le bureau de l'évolution professionnelle.

Par ailleurs, avec le départ en automne 2012 de l'infirmière en santé au travail, l'activité de l'unité a dû être réorganisée, notamment avec l'externalisation de la campagne de vaccination, en partenariat avec la PMU.

L'engagement de deux nouvelles personnes a été formalisé à fin 2012. Deux infirmières à 50% s'occupent du suivi et des prises en charges. De plus, l'unité a accueilli une infirmière stagiaire en mesure de réorientation professionnelle à l'assurance invalidité, ce qui permet d'offrir quantitativement et qualitativement un plus large éventail de prestations.

En 2012, les activités de l'infirmière de santé au travail se sont centrées majoritairement sur le suivi des collaborateurs en difficulté. Elle a réalisé 147 consultations pour un groupe de 29 collaborateurs. Les suivis pour un retour au travail ou pour une absence de longue durée représentent plus de la moitié du total des collaborateurs pris en charge. Et sur 15 situations, huit ont comme source initiale un conflit professionnel.

Par manque de ressources, la gestion de projets, comme la réactualisation de la Procédure alcool ou l'organisation des premiers secours, est restée en suspens et sera réalisée en 2013.

Autres activités effectuées par le secteur santé au travail :

- organisation de la vaccination des nouveaux collaborateurs contre les risques professionnels ;
- conseils aux collaborateurs et cadres ;
- visites de postes sur site de travail ;
- suivis de soutien.

Secteur sécurité au travail

En mai, le départ de l'ingénieur de sécurité de la Ville, M. Pierre-Alain Meier, a conduit à l'engagement de sa remplaçante, Mme Isabelle Querbach. L'intérim a été assuré pendant six mois par le coordinateur métier, M. Hervé Maurer.

Ce secteur a notamment participé à 15 commissions de sécurité et 19 séances de coordination MSST. Plus de 120 visites de sécurité sous forme d'audit ont pu être réalisées cette année.

Il faut également relever que la campagne TMS (troubles musculo-squelettiques), lancée en 2011, s'est poursuivie et terminée avec une action d'appui aux services (sur demande) pour proposer l'organisation de formations à dispenser aux collaborateurs, ainsi que pour l'évaluation et le réglage de postes de travail.

Enfin, après une formation adaptée, les collaborateurs de la sécurité de l'USST ont participé, dans leur domaine de compétence, aux paramétrages du logiciel de gestion dédié à la santé au travail.

Secteur évolution professionnelle

Le bureau de l'évolution professionnelle a reçu 64 nouvelles demandes.

79 dossiers sont en cours de suivi, et 41 situations ont pu être résolues à satisfaction. Ces demandes ont été traitées par l'organisation de bilans de compétences, de stages et d'accompagnement à la reprise du travail, ainsi que par des mesures de transferts. Parfois la prise en charge recouvre une approche interdisciplinaire avec la collaboration du médecin du travail, de l'assurance invalidité, de l'unité juridique et des RRH des services.

La tendance à une hausse des demandes d'évolution professionnelle pour des raisons de santé se confirme.

Un nouvel outil de gestion des candidatures a été créé, permettant ainsi de partager avec les services les profils anonymes des personnes souhaitant ou devant changer de poste / métier.

La conseillère en évolution professionnelle a par ailleurs poursuivi son appui concernant le postulat de M. Jean Tschopp « Favoriser l'intégration professionnelle des handicapés » et a participé aux recrutements des nouveaux membres de l'unité santé et sécurité au travail.

Secteur gestion des accidents

La gestionnaire LAA a traité 1'215 annonces d'accident (1'181 en 2011), dont 736 concernaient la Generali assurance et 479 la Suva.

Le détail des événements se présente comme suit :

GENERALI		SUVA	
Accidents professionnels	99	Accidents professionnels	81
Accidents non professionnels	223	Accidents non professionnels	131
Accidents professionnels bagatelle	91	Accidents professionnels bagatelle	78
Accidents non professionnels bagatelle	273	Accidents non professionnels bagatelle	163
Dommages dentaires professionnels	6	Dommages dentaires professionnels	1
Dommages dentaires non professionnels	18	Dommages dentaires non professionnels	5
Maladie professionnelle	0	Maladie professionnelle	1
Rechutes accidents professionnels	7	Rechutes accidents professionnels	10
Rechutes accidents non professionnels	19	Rechutes accidents non professionnels	19
Total	736	Total	489

SERVICE DU PERSONNEL (SPeL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

L'article 74 du règlement pour le personnel de l'administration communale (RPAC) définit les tâches du Service du personnel :

- développer et mettre en œuvre une politique du personnel harmonisée, globale et cohérente, répondant aux besoins de l'administration communale, afin d'améliorer les prestations aux usagers et favoriser le développement des compétences et la motivation du personnel communal ;
- coordonner les mesures et décisions d'application du présent règlement, notamment en ce qui concerne le recrutement, le management, la formation continue, l'évolution professionnelle, les principes de rémunération (classification, normes salariales, avancement et promotion), la santé et la sécurité au travail, la formation des apprentis ;
- promouvoir et maintenir l'égalité entre femmes et hommes au sein de l'Administration communale ;
- veiller à l'application des mesures arrêtées par la Municipalité ;
- centraliser tous les renseignements relatifs au personnel communal ;
- gérer le portefeuille des assurances de personnes.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration du Personnel	5.80	5.75	6.00	6.00
Direction	9.30	9.30	10.00	10.00
Egalité+Qualité Vie au Travail	5.50	4.30	5.10	4.35
Médecin-conseil	1.30	1.50	1.30	1.50
Pilotage et Projets	9.40	9.30	9.20	9.00
Unité RH	7.70	7.75	6.80	6.80
Total service	39.00	37.90	38.40	37.65
Cellule ARC	2	1.5	2	1.5

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Total service	- 0.60

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration du Personnel	8	5.75	8	6.00
Direction	11	9.30	12	10.00
Egalité+Qualité Vie au Travail	7	4.30	6	4.35
Médecin-conseil	2	1.50	2	1.50
Pilotage et Projets	12	9.30	12	9.00
Unité RH	9	7.75	8	6.80
Total service	49	37.90	48	37.65
Cellule ARC	2	1.50	2	1.50

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Centre de formation	12	16
Total service	12	16

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	6	5

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	3
Retraite	1
Fin de contrat	2
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	6

ADMINISTRATION DU PERSONNEL DE LA VILLE

Tableau des effectifs / postes

Effectif des fonctionnaires et des personnes engagées par contrat de droit privé au 31.12.2012

	nb pers physiques *	total ept occupés *	total ept alloués **	écart en ept (C - B)	écart en % (D/C)
	A	B	C	D	E
ADMINISTRATION GENERALE ET CULTURE	301	256.89	269.74	12.85	4.8%
Service d'organisation et d'informatique	74	70.60	73.05	2.45	
Service de la culture	69	49.85	51.85	2.00	
Secrétariat municipal	63	56.19	58.09	1.90	
Service du personnel (incl. Cellule ARC)	50	39.15	40.40	1.25	
Service du développement et de la communication	31	27.20	32.35	5.15	
Service juridique	14	13.90	14.00	0.10	
SPORTS, INTEGRATION ET PROTECTION DE LA POPULATION	506	471.21	484.86	13.65	2.8%
Service de protection et sauvetage	238	228.40	235.60	7.20	
Service des sports	91	85.26	89.51	4.25	
Service des assurances sociales	71	63.60	65.60	2.00	
Service de la police du commerce	45	41.30	41.30	0.00	
Service du contrôle des habitants	39	35.60	35.60	0.00	
Service administratif et intégration	22	17.05	17.25	0.20	
LOGEMENT ET SECURITE PUBLIQUE	850	724.88	769.84	44.96	5.8%
Corps de police	582	558.95	598.50	39.55	
Service du logement et gérances	189	107.00	110.91	3.91	
Bibliothèque et Archives VdL	69	50.23	50.73	0.50	
Service du secrétariat général LSP	10	8.70	9.70	1.00	
TRAVAUX	847	821.93	859.20	37.27	4.3%
Service des routes et de la mobilité	359	351.25	364.40	13.15	
Service d'assainissement	229	228.30	240.40	12.10	
eauservice Lausanne	134	127.43	133.30	5.87	
Service de la coordination et du cadastre	51	47.45	51.20	3.75	
Service d'urbanisme	40	37.30	38.40	1.10	
Service d'architecture	34	30.20	31.50	1.30	
ENFANCE, JEUNESSE ET COHESION SOCIALE	1661	1'090.59	1'187.15	96.56	8.1%
Service de l'accueil de jour de l'enfance	547	361.76	383.86	22.10	
Service des écoles primaires et secondaires	421	177.46	186.74	9.28	
Service social de Lausanne	288	243.60	254.65	11.05	
Service du travail	155	136.80	173.75	36.95	
Service de la jeunesse et des loisirs	128	85.47	97.52	12.05	
Service de psychologie scolaire	57	39.80	40.50	0.70	
Service de santé des écoles	36	24.25	25.98	1.73	
Service dentaire	29	21.45	24.15	2.70	
FINANCES ET PATRIMOINE VERT	415	396.33	401.74	5.41	1.3%
Service des parcs et domaines	325	314.35	318.05	3.70	
Service financier	41	36.25	36.76	0.51	
Service d'achat et logistique Ville	36	34.23	34.33	0.10	
Service de la révision	13	11.50	12.60	1.10	
SERVICES INDUSTRIELS DE LAUSANNE	528	494.00	521.05	27.05	5.2%
Service de l'électricité	208	202.00	209.10	7.10	
Service du gaz et chauffage à distance	94	91.00	98.40	7.40	
Service finances, administration et développement des SiL	87	69.45	73.65	4.20	
Service commercial des SiL	73	68.40	70.50	2.10	
Service du multimédia	59	56.15	61.40	5.25	
Service du secrétariat général SiL	7	7.00	8.00	1.00	
TOTAL VILLE	5'108	4'255.83	4'493.58	237.75	5.3%

L'effectif s'élevait à 5'108 personnes au 31 décembre 2012 (5'072 au 31 décembre 2011), soit 4'255 équivalents plein temps occupés, dont:

- 2261 femmes 44.26%
- 2847 hommes 55.74%
- 3'160 à plein temps 61.86%
- 1'948 à temps partiel 38.14%

* inclus le personnel en congé non payé

** ces chiffres sont basés sur les données enregistrées dans PeopleSoft par les services selon les plans des postes en 2012

UNITÉ JURIDIQUE ET ADMINISTRATIVE

Durant l'année 2012, les juristes de l'unité juridique du SPeL ont conseillé et appuyé les différents services et directions dans leurs questions juridiques relatives au personnel. Elles ont également apporté une expertise dans le déroulement de nombreuses procédures de mises en demeure, de licenciements, d'enquêtes et de conventions de départ, toujours plus nombreuses. Enfin, de nombreux/ses collaborateurs/trices et cadres du Service du personnel ont sollicité leur aide lors de questions juridiques apparaissant dans leurs unités.

Les juristes ont pour tâches principales d'être les répondantes des services pour les questions juridiques relevant du personnel, d'apporter des éclaircissements quant à la bonne interprétation et application du RPAC et des instructions administratives y relatives (IARPAC), ainsi que de veiller à une application uniforme de ces dispositions à la lumière de l'égalité de traitement.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012, elles ont notamment traité 58 fins de rapports de service comprenant des licenciements ou des conventions de départ, soit deux de plus qu'en 2011 et 17 de plus qu'en 2010. La tendance à la hausse du nombre de licenciements, tout motif confondu, et des conventions de départ se confirme donc sur les trois dernières années d'activité. De plus, 94 instructions administratives (IA-RPAC) ont été travaillées ou vérifiées par cette unité au cours de l'année écoulée, dont 56 ont été mises à jour ou complétées et 38 sont en cours de modification.

L'arrivée d'une deuxième juriste, puis d'une troisième juriste engagée à temps partiel pour une durée déterminée, a permis à l'unité juridique du SPeL d'effectuer des réflexions sur des problématiques de fonds en droit du travail, concrétisées par des groupes de travail, des notes à la Municipalité ou des fiches pratiques, telles que la procédure pour échéance du droit au traitement, la procédure en cas d'abandon de poste, le statut des auxiliaires et le remboursement des frais aux collaborateurs qui ont fait l'objet d'un groupe de travail, les allocations familiales ou encore la modification du règlement du fonds de secours. Parallèlement à ces travaux, l'unité juridique a pu, grâce à ces ressources supplémentaires, répondre aux sollicitations des services dans des délais plus rapides qu'auparavant et assurer la gestion courante des dossiers.

De plus, un travail conséquent a été effectué au cours de cette année 2012 pour accompagner les RRH des différents services de la Ville dans le cadre des licenciements : mise à disposition de processus détaillant les étapes à suivre en cas de licenciement pour chaque type de licenciement prévu par le RPAC, de nombreuses lettres-types, ainsi que des fiches pratiques explicatives, documentation déjà appréciée et régulièrement utilisée par les services. De tels documents permettent d'appliquer de manière uniforme la protection offerte par le RPAC aux collaborateurs.

Parallèlement aux mises en œuvre citées plus haut, l'unité juridique du SPeL a fourni, en 2012, 1'289 avis de droit sur des dossiers litigieux, des questions d'interprétation du règlement et de ses instructions administratives ou encore des questions relatives au droit du travail, au droit des assurances sociales ou à la protection des données. Pour comparaison, ce chiffre n'était que de 200 demandes d'avis de droit en 2009, pour doubler à 400 en 2010. Le nombre de demandes d'avis juridiques est donc passé de 200 en 2009, à l'arrivée de la première juriste de l'unité juridique, à près de 1'300 trois années plus tard.

Au niveau de sa compétence, le SPeL reste le seul répondant des services pour les questions juridiques liées au personnel, le Service juridique n'intervenant qu'en cas de recours déposé contre une décision rendue par la Municipalité.

Les missions principales du spécialiste Paie / Assurances permettent de garantir la conformité du processus PeopleSoft paie en développant, en partenariat avec le SOI, les nombreux paramètres réglementaires, ainsi que la rédaction de toutes les directives d'application relatives à la paie.

Les missions principales du Bureau du contrôle des salaires (BCS) sont le contrôle des traitements mensuels et la gestion logistique du bon déroulement des calculs informatiques de paie jusqu'à son versement aux employés et à sa comptabilisation dans le programme comptable GEFI. Les missions annexes comportent une large part de gestion administrative liée au personnel de la Ville de Lausanne, ainsi qu'à la gestion du suivi financier et budgétaire du SPeL.

UNITÉ RH

Management et Réseau RH

Le responsable RH-Ville a pour tâches principales de gérer l'unité RH (18 collaborateurs/trices), mais également de coordonner le réseau RH (100 personnes), ainsi que d'apporter appui et conseil aux services en matière de gestion du personnel. Il est en charge de promouvoir les fonctions de RRH et CAP au sein de l'administration et d'assurer le relais entre les responsables de processus du SPeL et le réseau RH.

Durant la période écoulée, il a conseillé et appuyé plusieurs services en matière de RH. Il a dû également apporter une expertise dans le déroulement de certains entretiens de collaboration. A noter que de nombreux collaborateurs/trices ont sollicité son aide lors de situations relationnelles difficiles.

Par ailleurs, le responsable RH-Ville a mené diverses réflexions et groupes de travail dans le cadre de la réévaluation des IA-RPAC ou de la modification ou création de directives internes liées à la gestion du personnel. Il fonctionne également comme RRH du service.

En parallèle, le conseiller en ressources humaines a déployé ses efforts dans la formation sur le recrutement et le management des cadres de la Ville et des RRH.

A la suite de demandes émanant de différentes instances, il a mené différentes enquêtes, dont les rapports ont été adoptés et ont donné lieu à des prises de mesure.

Formation et apprentissage

Le responsable RH-Ville est en charge de la mise en application de la convention entre le Centre d'éducation permanente (CEP) et la Ville de Lausanne. Il doit veiller au respect du budget et vérifier l'adéquation entre les demandes de formation sur mesure et les besoins des services.

La participation aux séminaires donnés dans le cadre du programme commun aux administrations cantonale et communale et du programme spécifique à celle de Lausanne s'est élevée à 1703.5 personnes/jour.

L'administration communale forme 195 apprenti-e-s à la rentrée scolaire 2012 dans 30 professions différentes.

Le centre de formation des apprenti-e-s employé-e de commerce, placé sous la responsabilité du SPeL, est passé de treize apprenti-e-s en 2011 à 15 apprenti-e-s en 2012 et s'appuie désormais sur la collaboration de treize services de la Ville pour accompagner ces jeunes en formation.

Un apprenti du centre a obtenu son CFC en été 2012, et six nouveaux apprentis ont commencé en août 2012 sous l'égide de la nouvelle ordonnance de formation.

Au niveau Ville, 50 apprenti-e-s ont obtenu leur CFC à l'issue de leur formation, et cinq apprentis ont échoué en 2012.

Une réponse à la motion de Mme Rebecca Ruiz « Places d'apprentissage : atteindre les 5% » a été apportée par le rapport-préavis N° 2012/32 adopté le 5 juillet 2012 par la Municipalité. Une réponse du Conseil communal est attendue en 2013, qui pourrait voir se développer la coordination de l'apprentissage par l'augmentation de son effectif.

Enfin, la Ville de Lausanne est désormais présente au Palais de Beaulieu chaque année, depuis trois ans, au Salon des métiers et de la formation qui a lieu en octobre et qui présente les métiers enseignés par les services de la Ville.

Recrutement

Le début d'année 2012 a été marqué par la proposition et l'acceptation par la Municipalité fin janvier de modifier le point 1 de l'IA 05.01 (formalités d'engagement) en proposant le pilotage systématique par le SPeL de toutes les procédures de recrutement des cadres et des fonctions dirigeantes, entraînant ainsi une collaboration systématique du SPeL à ces engagements.

Suite au départ de la secrétaire de la conseillère en recrutement, une réorganisation et une redéfinition de postes ont été menées en lien avec le recrutement. Dès lors, une assistante RH a été engagée en septembre 2012.

25 procédures de recrutement ont été gérées de façon globale, dont quatre au sein du SPeL. Outre le pilotage de ces procédures, la conseillère en recrutement intervient également dans d'autres recrutements de façon ponctuelle.

L'unité recrutement a changé son portail emploi et a signé un contrat avec un nouveau partenaire externe, réalisant du même coup une économie annuelle de 10'300 francs.

L'unité recrutement a traité près de 446 offres d'emploi. La publication dans la presse lausannoise représente un coût total de 348'851.85 francs. Elle a initié, en fin d'année 2012, une réflexion impliquant différents acteurs, dont le DevCom, sur la diminution du coût des annonces presse en proposant une réduction du format des annonces ainsi qu'une meilleure attractivité de ces dernières.

La page emploi est l'une des plus consultées sur intranet et sur internet.

Gestion administrative du personnel

Partie intégrante de la gestion du personnel, le bureau de la Gestion administrative du personnel (GAP) doit, dans le cadre de ses missions, assurer le suivi des dossiers des quelque 5'000 collaborateurs fixes de la Ville et environ 1'500 collaborateurs auxiliaires. Le GAP dépend de l'unité des ressources humaines. Fort de huit collaboratrices pour 5.8 ept, ce bureau a pour mission d'effectuer les mutations administratives relatives au cycle de vie des employé-es permanents et auxiliaires de la Ville de Lausanne. Les données utiles à la gestion du personnel sont gérées à l'aide du logiciel informatique PeopleSoft.

Le GAP travaille en soutien des services, assure le suivi et le contrôle des diverses mutations administratives ainsi que la gestion des allocations familiales. Pour 2012, ce ne sont pas moins de 10'000 saisies qui ont été effectuées. La responsable est aussi chargée de l'administration du personnel du SPeL.

UNITÉ EGALITÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Horaire et aménagement du temps de travail

Le projet Aménagement du temps de travail (ATT) poursuit son déploiement échelonné suite, notamment, à l'adoption du préavis complémentaire N° 2012/33 (« *Aménagement du temps de travail – suite et fin du déploiement* »), qui sollicitait un crédit complémentaire d'un montant de 350'000 francs pour terminer le déploiement et pérenniser deux postes afin d'assurer le maintien à long terme des améliorations de gestion apportées par le projet ATT. Le déploiement du projet dans les services de l'administration s'est effectué dès 2009, et 31 des 37 services de l'administration appliquent la nouvelle réglementation et pratiquent la gestion informatisée du temps de travail. Le bon avancement du projet a nécessité le changement d'intégrateur pour le logiciel AgileTime, suite à un audit commandé par le Service du personnel et mené avec la collaboration des services en production sous AgileTime (routes et mobilité et Assainissement). Une dizaine d'ateliers d'analyse et de validation de paramétrage ont eu lieu avec les deux services, l'équipe ATT et les consultants. Quatre sessions de formation complémentaires ont été organisées également pour les gestionnaires de temps des services concernés.

Comme depuis le début du déploiement, chaque service a été accompagné individuellement par l'équipe de projet ATT pour ces mises en œuvre ; durant l'année écoulée, 24 sessions de formation informatique sur le logiciel TimeTool ont été organisées à l'intention des gestionnaires de temps, assorties d'une quinzaine de sessions de paramétrage. L'entier du personnel de chaque service a bénéficié d'une présentation d'introduction sur mesure, représentant un total d'une dizaine de sessions de présentation en 2012.

Afin d'optimiser une gestion sûre et rapide, une interface supplémentaire a été mise en place entre TimeTool et PeopleSoft, de façon à automatiser l'intégration du droit aux vacances et aux jubilaires.

Gestion centrale des absences

La gestion centrale des absences dans le logiciel PeopleSoft a été reprise par l'unité dès le 1^{er} janvier 2012. Pour y parvenir, la formation de la titulaire a démarré au second semestre 2011 pour se terminer au premier semestre 2012. L'an passé, 17 améliorations fonctionnelles ont été traitées, permettant d'optimiser la gestion du droit au traitement (affinage des calculs de pro rata), des calculs de réduction de vacances et de la gestion des absences. Le support aux utilisateurs et utilisatrices est assuré quotidiennement.

Egalité entre femmes et hommes

La journée « Oser tous les métiers », qui a lieu chaque deuxième jeudi de novembre et qui vise un objectif de décloisonnement des métiers, a connu une importante augmentation de participation en 2012 : 281 enfants ont accompagné un parent employé de l'administration communale.

Dans le cadre de la campagne « moi & les autres », conduite par la Direction enfance, jeunesse et cohésion sociale, la déléguée a été sollicitée pour être membre du groupe d'accompagnement et de réflexion. Elle a également déposé en 2012 une demande de projet dans ce cadre, en collaboration avec la coordinatrice de l'apprentissage du Service du personnel, l'Association romande des éducatrices en santé sexuelle et la fondation Profa. Le projet « Nom de code respect : pour toutes et tous » a reçu l'approbation du comité de pilotage « moi et les autres » et déploiera ses activités en 2013. Il vise à sensibiliser les apprenti-e-s de l'administration à la violence en général et à la violence sexuelle en particulier.

L'unité a accompagné et appuyé les travaux d'une doctorante de l'Université de Lausanne sur le thème du congé paternité en lui fournissant les données chiffrées internes et en réalisant la communication interne en vue d'entretiens avec des bénéficiaires. Les résultats sont attendus pour 2013.

En 2012, la déléguée à l'égalité est intervenue dans la résolution de sept situations individuelles problématiques. Le groupe de travail sur la situation des femmes dans le Service des parcs et domaines a poursuivi ses travaux. La déléguée participe au groupe d'accompagnement d'une recherche conduite par l'IDHEAP (Institut de hautes études en administration publique) sur le thème de l'impact de la nouvelle gestion publique sur l'égalité entre femmes et hommes.

La déléguée a été sollicitée à nouveau pour assurer une journée de formation dans le cadre du master en ressources humaines de la HEIG-VD sur le thème de la conciliation entre vie professionnelle et vie privée.

La déléguée a représenté la Municipalité à l'occasion de deux manifestations publiques (congrès d'études genre à l'Université de Lausanne et colloque sur la violence au nom de l'honneur à Rumine).

Garde d'enfants

L'Espace Enfance Vinet a été occupé par des enfants du personnel communal à raison de 46% en moyenne des 44 places offertes. Parmi les employé-e-s bénéficiant de cette prestation, 49% habitent à Lausanne et 51% hors de Lausanne. La déléguée à l'égalité a participé aux séances de comité de l'association des garderies de Tivoli et Vinet.

La prestation d'accueil d'urgence pour le personnel communal a connu une baisse d'utilisation en 2012. Elle a apporté une solution de garde d'urgence à trois familles durant l'année. Ces places ont été occupées à hauteur de 22% de la capacité d'accueil.

Projet « Bien-être au travail et gestion des absences »

Le projet « Bien-être au travail et gestion des absences », initié en 2010 par un appel d'offres public et suivi d'une adjudication en faveur de l'IFA (Institut de médecine du travail), poursuit sa phase pilote avec trois services (Service social Lausanne, Service d'assainissement et Service finances, administration et développement des SiL). La méthode retenue vise à améliorer le bien-être au travail afin de réduire les absences. Suite à une formation consacrée au suivi des situations d'absences, qui a été dispensée à tous les cadres en 2011, ceux-ci ont mis en place des entretiens de situation de travail visant à identifier les améliorations possibles s'inscrivant dans un sens de bien-être dans le quotidien de travail pour les collaboratrices et collaborateurs. Au total, 49 entretiens ont été conduits en 2012 dans les trois services concernés. Deux sessions de formation supplémentaires ont dû être organisées pour les nouveaux cadres des services pilotes. L'évaluation de la phase pilote a montré que la méthode était globalement bien perçue par les collaborateurs et collaboratrices.

Consultation sociale d'entreprise

La consultation sociale d'entreprise a reçu 124 personnes en 2012. La fréquentation, dont la nette augmentation amorcée au troisième trimestre de l'année 2010 s'était confirmée en 2011, semble s'être stabilisée. En termes de fréquentation, l'année 2012 est comparable à l'année 2011. Pour rappel, les années 2010 et 2011 avaient été marquées par une augmentation de la clientèle de plus de 27% (le nombre de rendez-vous avait lui augmenté de 31%).

Le Fonds de secours a reçu 85 demandes d'aide, dont 75 ont été acceptées. Les demandes acceptées n'ont que peu augmenté par rapport à l'année 2011, ce qui tend à confirmer la stabilisation de la fréquentation au niveau de 2011.

Le montant total des dons accordés s'élève à 251'695.65 francs; le don moyen est de 3'355.90 francs (contre 3'235.80 francs en 2011).

UNITÉ PILOTAGE ET PROJETS

En 2012, l'unité a fonctionné autour des trois domaines principaux d'activité selon l'organisation arrêtée en 2010, à savoir Pilotage, Equitas et l'ERP PeopleSoft.

En janvier 2012, la responsable de cette unité a été nommée adjointe au chef de service. Afin de dégager du temps pour appuyer le chef de service dans différents dossiers, cette dernière a pris différentes mesures afin de mettre fin à sa charge de cheffe de projet Equitas ad intérim (voir paragraphe Equitas).

Après quelques mois de préparation, l'unité a ouvert une place d'apprentissage. En juillet 2012, l'unité accueillait son premier apprenti employé de commerce, au bénéfice d'une reconversion AI.

Le 25 septembre 2012, le Conseil communal a adopté le rapport-préavis N° 2012/14 (« Bilan de l'unité « Pilotage et projets » du Service du personnel de 2006 à 2011. Réponse au postulat de Mme Françoise Longchamp et consorts « Une feuille de route pour la législature sur le flux du personnel de l'Administration communale » »). Ce rapport-préavis a permis de dresser un bilan de l'unité six ans après sa mise en place et a autorisé la transformation de trois postes à durée déterminée en trois postes de fonctionnaires représentant en tout 2 ept. Ainsi, les compétences formées aux activités spécifiques de cette unité ont pu être conservées pour les années futures.

Afin de continuer à développer l'ERP PeopleSoft, d'optimiser la maintenance fonctionnelle et de poursuivre la modernisation de la gestion administrative des dossiers du personnel via le passage à la numérisation, du temps a été consacré à la rédaction d'un nouveau préavis qui sera présenté en 2013. Cette demande figure au plan des investissements de la présente législature.

Domaine Pilotage (Tableaux de bord, enquêtes, études spécifiques)

- Développement des prestations d'aide à la décision pour la Municipalité et le Conseil communal (réponse à des demandes d'information des commissions des finances et de gestion) : centre de compétences pour extraire, vérifier, et proposer une synthèse et une analyse de chiffres/indicateurs concernant des données du personnel (structure, démographie ou salaire). La gestion de la statistique de l'OFS sur les emplois (Statem) a été reprise du DevCom au 1^{er} septembre suite à une phase de transition de quelques mois. De nouveaux travaux ont été menés afin de répondre – et cela pour la première fois – à une autre enquête de l'OFS sur la formation continue des salarié-e-s.
- Analyses de rémunération individuelle : environ 170 demandes émanant de 35 services ont été traitées tout au long de l'année. Chacune de ces demandes a nécessité la compréhension de la problématique transmise par les services, l'élaboration de rapports de synthèse, d'études d'impacts financiers, de notes à la Municipalité et de modifications de rémunération selon les décisions prises par cette dernière. Une collaboration formalisée et accrue avec le Service financier a été mise en place.
- Etudes métiers et appui en cas de réorganisation : l'étude métiers portant sur les postes associés à des grades de la division secours et incendie du Service de protection et sauvetage débuté en 2011 a pris fin en novembre 2012. Cette démarche a permis de mettre en place un système de progression continue pour les collaborateurs/trices, ainsi qu'une nouvelle cartographie des fonctions pour les cadres avec les mêmes critères et paramètres que ceux appliqués aux policiers. La filière des métiers de la géomatique en coordination avec le Service de la coordination et du cadastre a été réalisée. D'autres groupes de travail ont été mis en place lors de réorganisations dans les services pour aider à la cohérence des fonctions et des rémunérations.
- Gestion technique des fonctions IA-RPAC par délégation de la Municipalité : le 7 avril 2010, la Municipalité a délégué au SPeL la gestion technique des fonctions. En 2012, les modifications ont porté sur 23 fonctions ; le nombre de fonctions IA-RPAC actives au 31.12.2012 est de 466 et celui des fonctions dites 'Hors classe' est de 96. Un rapport inventoriant l'ensemble des modifications effectuées dans l'année est remis à la Municipalité.

Domaine Equitas

Le contenu des travaux effectués dans l'année fait l'objet d'un rapport d'activités spécifique selon la demande du Conseil communal.

Domaine ERP PeopleSoft

Durant 2012, les activités ont été réalisées selon les quatre axes décrits ci-dessous. En cours d'année, une activité non prévue est venue s'ajouter aux missions de ce domaine. En effet, suite à plusieurs problématiques apparues début 2012 autour de la nouvelle gestion des allocations familiales en mode déléguée, le comité de pilotage PeopleSoft a décidé de confier le dossier à l'unité. Sa prise en charge a eu pour conséquence de retarder des réalisations devant aboutir à fin 2012.

- Conduite du projet Socle RH
 - Communication et accompagnement au changement
 - Maintenance fonctionnelle et support aux utilisateurs/trices
 - Gestion de la sécurité des accès et des autorisations
 - Reprise du dossier Gestion des allocations familiales et du registre des annonces
- Conduite du projet Socle RH: les ressources ont été mobilisées autour de la stabilisation de gestion des postes, du projet de décentralisation de deux processus de gestion auprès des RRH et CAP des services, du projet pilote Compétences au SEL.

Thèmes	Délivrables
Stabilisation de la gestion des postes	Lancé en 2010, le projet Postes est arrivé à son terme le 23 décembre 2011. Ce module permet de gérer de manière uniforme et centralisée l'ensemble des postes permanents de la Ville de Lausanne. Cela représente un total de 5'416 postes au 31.12.2012. Depuis le 1 ^{er} janvier 2012, les services peuvent éditer des rapports concernant leurs plans des postes directement du système en tout temps, ainsi que consulter toutes les données relatives aux postes et à leurs titulaires actuels ou passés. Depuis sa mise en production, deux développements importants ont été réalisés : - la gestion des postes multi-sites ; - l'intégration de l'indicateur concerné par une mesure PSAF.
Projet de décentralisation de la gestion des postes auprès des services	Ce projet a été lancé en juillet 2012. À ce jour, la Ville compte cinq services décentralisés. Face à certaines difficultés, la finalisation de cette décentralisation a été repoussée d'une année et devrait s'achever fin 2013. Le temps pour l'accompagnement au changement de ce processus et sa complexité ont été sous-estimés lors de la planification des phases.
Projet de décentralisation des processus administratifs auprès des services – Phase 1	La phase 1 de ce projet a permis courant 2012 la décentralisation des modifications d'adresse personnelle et d'adresse de paiement directement auprès des RRH des services. Ainsi, un total de 572 mutations d'adresse personnelle et de paiement a été effectué en 2012 directement par les services, améliorant l'efficacité et la rapidité de gestion pour ces processus (pour exemple, en évaluant à dix minutes l'économie par transaction, ceci représente 95 heures de travail économisées). Pour chaque processus décentralisé, un rapport d'audit est développé au SPeL afin de contrôler et de s'assurer de l'exactitude des données.
Projet pilote Compétences – Phases 1 et 2	Ce projet a pour objectif de suivre les compétences métiers et de savoir-faire liées aux postes et aux salarié-e-s du SEL. Le projet a été lancé en 2012, et la phase 1 du projet a été finalisée en décembre. Cette première phase a permis de réaliser le catalogue des compétences des postes du SEL dans PeopleSoft. La phase 2 est à présent lancée avec l'objectif de créer les profils de compétence des salarié-e-s.

– Communication et accompagnement au changement : 2012 a été une année fort importante dans l'accompagnement aux changements : les membres de l'équipe PeopleSoft ont formé plus de 190 utilisateurs/trices durant cette année.

Thèmes	Délivrables
Communication et documentation	Dans l'intranet Ville, un groupe de pages intitulé PeopleSoft permet d'accéder aux documentations de formation pour chaque module en production à la Ville, aux nouvelles marches à suivre pour les nouveautés. Ces pages demandent une actualisation constante.
Cours et présentations données aux services	Cette année, un très grand nombre d'actions de communication et de formation ont été réalisées. Elles concernaient les nouveautés liées à la gestion des postes, la décentralisation de deux processus administratifs et la mise en place du module Compétences au SEL. Quelques chiffres : <ul style="list-style-type: none"> • 87 utilisateurs/trices du module Postes ont été formés, représentant un total de 62 heures de formation données par l'équipe PeopleSoft ; • 68 utilisateurs/trices pour la gestion décentralisée des saisies d'adresse personnelle et de paiement ont été formés, représentant un total de 34 heures de formation données par l'équipe PeopleSoft. Une enquête de satisfaction a été effectuée sur la formation dispensée : le taux de satisfaction s'élève à 87.5%.
Accompagnement au changement	Pour faire suite à une demande de l'unité juridique, un accompagnement au changement a été réalisé pour la mise en place de nouveaux motifs dans la gestion des fins de rapports de travail et les porter à la connaissance des différents partenaires impliqués.

– Maintenance fonctionnelle et support aux utilisateurs/trices.

Thèmes	Délivrables
Gestion et suivi des demandes d'amélioration fonctionnelle	L'amélioration dans le suivi des demandes de développement et d'amélioration de PeopleSoft s'est poursuivie en 2012. Les demandes provenant des services ou des utilisateurs/trices clés sont enregistrées et analysées dans le site dédié à cette activité, qui permet également de quantifier les délais et les ressources nécessaires pour chaque amélioration demandée. Cette plateforme collaborative permet ainsi de diminuer le nombre de séances et de messages échangés entre les partenaires concernés.
Plateforme formation/prévention	Des travaux ont été menés avec le SOI afin d'améliorer sensiblement l'interface entre le système de gestion du CEP et celui de la Ville. En 2012, 7'979 cours suivis par des collaborateurs/trices de la Ville ont été enregistrés et contrôlés dans cette base de données.

Libre-service employé-e *	Le nombre d'utilisateurs/trices Libre-service est passé de 3'768 (en 2011) à 4'058 à ce jour. Ceci représente une augmentation de 7% en 2012 (de 9% en 2011), réduisant ainsi la fracture numérique. * Ce module permet à chaque salarié-e de consulter et/ou d'imprimer ses fiches de salaire, son certificat de salaire et autres documents le concernant.
Gestion plus détaillée des motifs liés à la fin des rapports de travail et aux transferts internes	Une analyse importante a été faite en 2012, en collaboration avec l'unité juridique, pour la mise en place de nouveaux codes motifs dans PeopleSoft, permettant un suivi plus ciblé, dès 2013, des cas de fin d'emploi à la Ville.
Extraction de données	Développement et réalisation de plusieurs rapports permettant de répondre à des besoins d'études salariales liées au projet Equitas. Réalisation d'une fonctionnalité permettant l'optimisation de la procédure afin de répondre aux enquêtes annuelles de l'OFS.

– Gestion de la sécurité : le nombre d'utilisateurs/trices de PeopleSoft est passé de 3'768 (2011) à 4'058 (2012), soit une augmentation de 290 accès, représentant une évolution de 7.7%.

Thèmes	Délivrables
Gestion des rôles	Création de nouveaux rôles en lien avec la gestion et la consultation des postes, ainsi que pour les processus décentralisés.
Processus	Amélioration du processus de demande d'autorisation via une meilleure coordination avec le réseau des CMI de la Ville. Nouvelle offre de formation envoyée à chaque nouvel utilisateur de PeopleSoft.
Contrôle	Un rapport annuel concernant la gestion et le contrôle de la sécurité dans PeopleSoft a été finalisé et soumis au Service de la révision.

– Reprise du dossier gestion des allocations familiales et du registre des annonces.

Thèmes	Délivrables
Analyse des problèmes	Rapport d'analyse avec propositions de mesures correctives et/ou organisationnelles.
Processus d'annonces au registre fédéral (RAFAM)	En 2012, 77 envois de fichiers de données d'annonces et de corrections d'annonces au registre fédéral ont été réalisés ; chaque envoi contient environ 4'500 annonces ; 224 fichiers de retours ont été analysés et traités. Le processus sera performant quand le nombre d'envois sera de douze par année, soit après chaque paie. Le nombre de retours à traiter n'est pas maîtrisable, car il dépend des annonces et contrôles effectués par les autres caisses au niveau suisse.
Gestion des conflits entre caisses d'allocations familiales	Coordination et soutien aux gestionnaires pour cette nouvelle gestion des conflits entre la Caisse AVS, l'informatique, le SPeL. Depuis août 2012, mise en place d'un site collaboratif pour le suivi des conflits et afin de répondre aux demandes de l'OFAS. En 2012, 54 cas de conflits entre caisses ont été enregistrés et traités ; trois de ces cas ont demandé une modification de décision de notre part.

PROJET EQUITAS – RAPPORT ANNUEL 2012

Historique

Suite au préavis N° 2008/38 (« *Nouveau système de rémunération des fonctionnaires communaux. Projet « Equitas »* ») du 26 septembre 2008, le Conseil communal a décidé, le 24 mars 2009, d'approuver la mise en œuvre du projet « Equitas » et d'allouer les ressources humaines et financières nécessaires.

Composition de l'équipe de projet

Par sa décision du 24 mars 2009, le Conseil communal a accepté la création d'une équipe de projet par l'allocation de 5 ept (équivalent plein temps). L'équipe, subordonnée hiérarchiquement à la responsable de l'unité pilotage et projets, a été constituée comme suit dès septembre 2009 :

- un chef projet (1 ept) ;
- trois chargé-e-s de recherche (2.5 ept) ;
- deux secrétaires (1.5 ept).

L'amendement 1c de ce préavis stipule que la Municipalité devra informer le Conseil communal du déroulement des travaux relatifs au projet Equitas par un compte-rendu annexé au rapport de gestion municipal. Nous informons donc le Conseil communal comme suit.

Structure de fonctionnement du projet

Comité de pilotage

Le pilotage stratégique du projet est assuré par un Comité de pilotage (CoPil) constitué des trois membres de la délégation municipale aux affaires du personnel (DMAP), du chef du SPeL, de la responsable de l'unité pilotage et projets et du chef de projet. Le 18 septembre a marqué l'entrée en vigueur d'une nouvelle organisation municipale. Dans ce contexte, Mme Florence Germond a succédé à M. Grégoire Junod au sein de la DMAP et siégera donc au CoPil dès l'année 2013.

Comité de conduite

Les aspects stratégiques sont analysés dans le cadre d'un Comité de conduite (ComCo). Afin d'assurer la représentation de chacune des directions, il se compose désormais comme suit :

- M. Jean Borloz chef de service, SPeL (AGC) – président ;
- Mme Nicole Christe cheffe de service, architecture (TRX) ;
- M. Eric Davalle chef de service, électricité (SiL) ;
- M. Gérard Dyens chef de service, écoles primaires et secondaires (EJCS) ;
- M. Michel Reichard chef de service, parcs et domaines (FIPAV) ;
- M. Olivier Rémy chef de service, assurances sociales (SIPP) ;
- M. Frédéric Sardet chef de service, bibliothèque et Archives (LSP),

ainsi que de la responsable de l'unité pilotage et projets et des membres de l'équipe de projet.

Groupe interaction avec les partenaires sociaux

Afin de garantir une plateforme d'échange et de consultation des partenaires sociaux, un groupe fonctionne sous l'appellation de Groupe interaction avec les partenaires sociaux (GIPS). En 2012, la composition de ce groupe est restée stable en ce qui concerne les associations représentées.

Groupe de suivi

En septembre 2011, un groupe de suivi, constitué d'employé-e-s de la Ville ayant fonctionné comme notateurs/trices, a été mis sur pied. Celui-ci avait pour tâche essentielle d'accompagner l'équipe de projet dans différentes étapes relatives à la finalisation de la grille des fonctions. En 2012, la composition de ce dernier n'a pas évolué.

Equipe de projet

Les travaux internes (organisation et suivi du projet, réalisation des analyses et élaboration de propositions d'outils et systèmes) sont effectués par l'équipe de projet qui s'adjoint la collaboration d'experts internes selon les sujets, notamment sous la forme de groupes de travail dédiés à la notation des fonctions et à l'élaboration des divers outils de gestion salariale.

Consultant

La société GFO Unternehmensberatung a été sélectionnée afin d'accompagner la Municipalité et l'équipe de projet pendant toute la durée du projet, en qualité de consultant.

Séances tenues en 2012

Afin de garantir une information permanente des instances de pilotage de conduite et de consultation, les séances suivantes ont été tenues en 2012 :

- trois séances avec le Comité de pilotage ;
- quatre séances avec le Comité de conduite ;
- deux séances avec le Groupe interaction avec les partenaires sociaux ;
- quatre séances avec le Groupe de suivi.

Communication

La stratégie de communication établie en collaboration avec le DevCom a été poursuivie en 2012 et a donné lieu à la publication sur Lausanne Ville en ligne (le journal de l'administration sur intranet) d'une interview du syndic concernant l'état d'avancement du projet ainsi que d'un encart sur la composition de l'équipe de projet. Cette action de communication a trouvé une audience favorable puisqu'elle figure en troisième position des articles les plus consultés en 2012 avec près de 1'463 consultations pour 1'294 visiteurs uniques.

Les développements du projet ont également été présentés aux responsables RH dans le cadre du Stamm RH (séance du 20 mars 2012) et du Rapport RH (séance du 22 novembre 2012).

La maintenance de l'espace intranet dédié au projet, incluant les actualités du projet, ainsi que l'archivage des documents ayant un caractère d'intérêt général, ont été poursuivis.

Avancement du projet

Ressources dédiées au projet

Mme Christine Ruef Bayiha, adjointe au chef du service du personnel et responsable de l'unité pilotage et projets, avait repris en 2011 la direction ad intérim du projet suite au renouvellement de l'équipe. En 2012, elle a pu remettre la responsabilité de la conduite du projet sans que ce dernier n'accuse de retard significatif sur la planification initiale.

L'équipe de projet est désormais composée du chef de projet, M. Christian Badan, de son adjoint, M. Mathieu Gasparini, d'une chargée de recherche, Mme Izumi Kissling, et d'une secrétaire, Mme Pauline Aellen. Un poste gelé en 2012 a fait l'objet d'une procédure de recrutement durant la fin d'année et permettra l'engagement d'un-e chargé-e de recherche en 2013.

Groupe thématique « Analyse des fonctions »

Notations complémentaires

Le mandat d'effectuer cinq notations complémentaires a été confié au Groupe de suivi durant la période courant de mars à juin 2012.

En effet, le résultat de notation de quelques fonctions repères pour lesquels un titre CFC était exigé laissait apparaître des résultats à la limite ou en dessous du niveau d'exigence regroupant la plupart des postes pour lesquels un niveau de formation comparable était requis.

La même procédure a été suivie pour ces cinq notations complémentaires que lors des notations précédentes. Selon la procédure ordinaire, le consultant GFO a géré le processus de notation des fonctions.

Cinq fonctions IA-RPAC ont été sélectionnées pour cette séquence complémentaire soit :

1. aide-bibliothécaire ;
2. ouvrier/ère professionnel-le ;
3. dessinateur/trice ;
4. magasinier/ère (CFC) ;
5. horticulteur/trice.

L'analyse s'est achevée le 14 juin 2012 et a permis de lever les interrogations sur les résultats sujets à réflexion.

Passage de 15 à 16 niveaux d'exigence dans la grille des fonctions

La version 2011 de la grille des fonctions comportait 15 niveaux. Au vu des premiers travaux concernant la rémunération, il est apparu que les niveaux 1, 2 et 3 concentraient à eux seuls environ 43% de la masse salariale et 50% des effectifs. Par ailleurs, le niveau 3 représentait le seuil pour de nombreux métiers exigeant notamment une qualification de type CFC, ceux-ci étant prépondérants dans la structure de la population des employé-e-s de la Ville.

Le risque observé avec le maintien de 15 niveaux d'exigence était un manque de différenciation entre les métiers regroupés dans les niveaux 1 à 3, plus particulièrement dans le niveau 1.

Un des avantages du passage de 15 à 16 niveaux résidait également dans la possibilité de différencier les niveaux d'exigence des postes dont la qualification est inférieure au niveau CFC, ainsi que de pouvoir distinguer deux niveaux de CFC pouvant refléter les CFC « base » et « élargi » d'une durée de trois ou quatre ans.

Sur la base de ces constatations, le CoPil a validé dans sa séance du 22 mars 2012 le passage de 15 à 16 niveaux d'exigence de la grille des fonctions.

Phase d'ajustement de la grille

Lors de la séance du 22 mars 2012, le CoPil a donné pour mandat à Equitas de passer dans l'ensemble des services de la Ville afin de mener à bien la phase d'ajustement de la grille des fonctions (PAG). Dans ce cadre, chaque poste a fait l'objet d'un examen détaillé.

Cette démarche a requis de considérer les postes et non les fonctions. En effet, une même fonction englobe aujourd'hui des réalités professionnelles et des postes qui peuvent être extrêmement différents.

Ce processus visait la préparation de la collocation progressive des postes et l'ajustement de la grille des fonctions au plus près de la réalité des services de la Ville. Elle se décomposait en un atelier de travail avec le/la RRH (d'une durée d'un demi à un jour selon la taille du service), puis d'une séance de rendu avec le/la chef-fe de service et le/la répondant-e ressources humaines (d'une durée de deux heures).

La PAG est une phase préparatoire, en amont de la collocation des postes, permettant de :

- confronter une première version de la grille des fonctions à la réalité de chaque service ;
- familiariser les services avec les outils de collocation ;
- faire un état de lieux de la situation de chaque service.

Sur la base d'un extrait du plan des postes du service, l'ensemble des postes de chaque service a été examiné sous différents angles au travers des descriptions de poste, de l'information apportée par les services (organigrammes, etc.), de la documentation de la grille et des résultats de notation. Ainsi, il a été possible d'examiner les premiers décalages existants entre les profils de la grille et les postes et d'observer si chaque poste trouvait sa place dans la grille.

Tableau de passage dans les services (classement selon ordre de passage)

Service	Direction	Atelier avec RRH	Durée atelier (jour)	Séance avec chef-fe de service
Sports*	SIPP	25.11.2011	1	29.11.2011
Architecture*	TRX	30.11.2011	1	06.12.2011
Assurances sociales*	SIPP	11.01.2012	1	18.01.2012
Jeunesse et loisirs	EJCS	12.03.2012	1	20.03.2012
Travail	EJCS	23.03.2012	1	05.04.2012
Police du commerce	SIPP	27.03.2012	1	02.04.2012
Coordination et cadastre	TRX	18.04.2012	1	23.04.2012
Achat et logistique Ville	FIPAV	02.05.2012	1	09.05.2012
Gaz et chauffage à distance	SiL	10.05.2012	0.5	14.05.2012
Bibliothèque et archives de la Ville	LSP	05.06.2012	1	12.06.2012
Multimédia	SiL	15.06.2012	0.5	22.06.2012
Culture	AGC	27.06.2012	1	04.07.2012
Parcs et domaines	FIPAV	28.06.2012	2	06.07.2012
Logement et gérances	LSP	03.07.2012	1	05.07.2012
Service commercial	SiL	10.07.2012	1	18.07.2012
Secrétariat municipal	AGC	17.07.2012	0.5	23.07.2012
Routes et mobilité	TRX	25.07.2012	1	27.07.2012
Ecoles primaires et secondaires	EJCS	15.08.2012	1	29.08.2012
Contrôle des habitants	SIPP	21.08.2012	0.5	07.09.2012
Protection et sauvetage	SIPP	22.08.2012	1	04.10.2012
Electricité	SiL	28.08.2012	2	06.09.2012
eauservice	TRX	31.08.2012	1	11.09.2012
Financier	FIPAV	10.09.2012	0.5	12.09.2012
Social	EJCS	20.09.2012	1	02.10.2012
Juridique	AGC	21.09.2012	0.5	24.09.2012
Révision	FIPAV	18.10.2012	0.25	23.10.2012
Corps de police	LSP	24.10.2012	1	08.11.2012
Finances, administration et développement	SiL	26.10.2012	0.5	06.11.2012
Secrétariat général	SiL	26.10.2012	0.25	29.10.2012
Accueil de jour de l'enfance	EJCS	30.10.2012	1	07.11.2012
Personnel	AGC	08.11.2012	0.5	14.11.2012
Urbanisme	TRX	16.11.2012	0.25	05.12.2012
Développement de la ville et communication	AGC	06.12.2012	0.5	19.12.2012
Administratif et intégration	SIPP	06.12.2012	0.25	17.12.2012

* Services choisis pour étalonner et valider la procédure utilisée par la suite.

NB : il n'a pas été possible de passer dans les services assainissement (vacance du poste de RRH), organisation et informatique (nouveau chef de service), et santé et prévention (organisation non finalisée).

Groupe thématique Rémunération

Simulations d'impacts

L'objectif 2012 d'Equitas concernant cette problématique a été le développement d'outils fiables permettant d'établir des simulations d'impacts afin d'aider à la prise de décision.

Dans cette perspective, l'équipe de projet s'est attelée à développer les outils informatiques qui permettront d'effectuer ledites simulations d'impacts. Certains de ces outils sont d'ores et déjà disponibles, d'autres, plus complexes, doivent encore faire l'objet de développements.

Néanmoins, pour les outils déjà opérationnels, le niveau d'abstraction des simulations est actuellement relativement élevé, car l'équipe travaille sur la base d'informations partielles non entièrement stabilisées qui seront précisées dans la suite du processus de projet (niveau exact de chaque poste, validation d'hypothèses de travail concernant les caractéristiques du système de rémunération).

Les outils de simulation d'impact visent deux objectifs financiers principaux :

- calculer le coût de la bascule (soit le différentiel salarial entre salaires versés actuellement et salaires cibles du nouveau système) ;
- simuler et comparer l'évolution de la masse salariale dans l'ancien et le nouveau système sur plusieurs années.

Ils permettront également de se focaliser sur des populations particulières (zoom par fonction, âge, genre, lieu de résidence, etc.) et de discerner les impacts de l'introduction du nouveau système sur celles-ci afin, le cas échéant, de déterminer d'éventuelles mesures de transition.

Échelle et progression salariale : hypothèses

Afin de présenter des simulations d'impacts, il a été nécessaire que le CoPil se détermine sur les hypothèses de travail générales concernant le futur système de rémunération. C'est sur la base de ces hypothèses initiales que les premières simulations seront présentées et que des modèles affinés pourront être soumis au CoPil.

Le principe de progression salariale général est celui d'une progression dégressive (c'est à dire qui attribue des montants d'annuité plus importants en début de carrière). La justification principale de ce mode de progression est que l'employé-e acquiert davantage de connaissances/compétences au début de sa carrière.

Ces hypothèses ont notamment été définies sur la base d'un benchmark avec d'autres administrations publiques.

Indemnités et autres revenus

L'état des lieux de la situation actuelle, soit l'inventaire des différentes indemnités et suppléments existants avec évaluation des coûts et leur catégorisation, a été finalisée. L'évaluation des modalités de coordination des indemnités actuellement servies avec les caractéristiques du nouveau système est en cours.

Fixation du salaire initial

Un atelier concernant la problématique de la fixation du salaire initial (FSI) dans le futur système de rémunération a été mis sur pied dans le cadre du Comité de conduite. Il a notamment permis d'identifier les limites des méthodes actuellement employées et de mieux cerner les enjeux pour l'avenir. Les travaux y relatifs se poursuivront en 2013.

Etudes métiers et traitement de dossiers

Pour l'élaboration de la future grille des fonctions, il est nécessaire – en plus des repères fournis pas la phase de cotation des fonctions – d'analyser et/ou d'influer sur les métiers de la Ville. Ces études sont principalement réalisées sur demande des services ou des directions.

Au vu du manque de ressources à disposition pour traiter ce type de demande, une proposition de priorisation a été présentée à la délégation municipale aux affaires du personnel qui l'a adoptée.

Autres réalisations

Durant l'année écoulée, l'équipe de projet a également réalisé les travaux suivants :

Sites collaboratifs

Développement et maintenance des sites collaboratifs gérés par Equitas concernant soit le projet ou les études-métiers. Création d'un site SharePoint visant à améliorer la coordination des actions des différentes unités du SPeL pour les dossiers collectifs de rémunération (DCOR) et établissement de la procédure de traitement de ces dossiers.

Participation au groupe de travail du site destiné au stockage informatisé des descriptions de poste.

Qlikview

La prise en main puis l'utilisation de l'outil de business intelligence Qlikview a notamment conduit l'équipe de projet :

- consolider des données pertinentes issues de différentes sources dans une seule et même application ;
- explorer les associations entre les données ;
- développer la prise de décisions collaboratives en temps réel et de façon sécurisée ;
- visualiser les données à l'aide de graphiques ;
- utiliser des applications, des tableaux de bord et des analyses dynamiques.

CPCL

Une prise de contact a été effectuée entre l'équipe de projet et la Caisse de pensions de la Ville de Lausanne (CPCL) afin d'instaurer une collaboration permettant à l'équipe de projet de saisir les implications des modifications réglementaires à venir et de veiller à la coordination et à la prise en compte des futurs impacts de l'introduction d'Equitas sur cette dernière.

Suivi financier

Le Conseil communal a approuvé le 24 mars 2009 un crédit d'investissement de 1'700'000 francs devant couvrir les frais pour la durée initialement prévue du projet (à savoir cinq ans).

En 2012, le montant global des dépenses est de 103'000 francs. Ce montant a principalement servi à couvrir les honoraires du consultant.

A fin 2012, le solde de ce crédit se monte à 597'000 francs, soit env. 35% du crédit accordé. A ce stade, aucun dépassement n'est constaté.

SERVICE DE LA CULTURE (CULT)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- définition et application de la politique culturelle
- représentation de la Ville par le chef de service dans les conseils de fondations de ses principales institutions culturelles
- décisions sur la répartition et le suivi des subventions
- suivi des institutions culturelles, de la scène artistique indépendante et des écoles de musique
- gestion du Fonds des arts plastiques
- gestion et promotion des quatre musées communaux
- mise en œuvre de la loi vaudoise sur les écoles de musique

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Collection de l'Art Brut	10.30	8.50	10.30	9.60
Musée design et arts appliqués	11.60	10.80	11.60	11.80
Musée historique de Lausanne	17.05	15.55	16.65	15.65
Musée Romain de Lausanne-Vidy	5.80	5.30	5.80	5.30
Unité administrative	7.50	6.10	7.50	7.50
Total service	52.25	46.25	51.85	49.85

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Total service	- 0.40

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Collection de l'Art Brut	10	8.50	12	9.60
Musée design et arts appliqués	16	10.80	18	11.80
Musée historique de Lausanne	21	15.55	22	15.65
Musée Romain de Lausanne-Vidy	8	5.30	8	5.30
Unité administrative	7	6.10	9	7.50
Total service	62	46.25	69	49.85

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Musée historique de Lausanne	1		1	
Total service	1		1	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	7

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emplois (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	2
Retraite	1
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	3

FAITS MARQUANTS

L'année passée sous revue aura vu :

- le décès de M. René Gonzalez, directeur du Théâtre Vidy-Lausanne ;
- la nomination de M. Vincent Baudriller, le 20 décembre 2012, actuel directeur du Festival d'Avignon, à la direction du Théâtre Vidy-Lausanne dès septembre 2013 ;
- l'adoption par le Conseil communal du préavis N° 2011/46 (« Musée cantonal des Beaux-Arts – Pôle muséal. Convention sur l'échange foncier. Octroi d'une subvention d'investissement ») ;
- l'adoption par le Conseil communal du préavis N° 2011/61 (« Musée historique de Lausanne. Rénovation et transformation de l'exposition permanente et entretien du bâtiment. Demande de crédit d'étude (extension du compte d'attente) ») ;
- le rattachement du service à la syndiculture ;
- la prise en charge, en imputation interne, des loyers de tous les locaux appartenant à la Ville de Lausanne et utilisés par le Service de la culture (unité administrative et musées), ainsi que par les associations, fondations et structures ou toutes autres organisations soutenues par le service de la culture ;
- le début de la mise en œuvre de la loi sur les écoles de musique, adoptée par le Grand Conseil en 2011 ;
- l'inauguration de l'Opéra de Lausanne, le 3 octobre 2012, après cinq ans d'exploitation hors les murs et deux ans de travaux de rénovation ;
- la nomination de M. Alexandre Meyer à la direction du Sinfonietta ;
- la création d'une convention de soutien régional en collaboration avec la Ville de Genève et le Canton de Genève autour de la Compagnie Dorian Rossel ;
- le début des travaux d'agrandissement du Musée romain de Lausanne-Vidy ;
- la réouverture partielle du Théâtre Arsenic agrandi et rénové ;
- les événements chorégraphiques liés à « Une Capitale pour la danse, Lausanne 2011-2012 ».

FINANCEMENT EXTÉRIEUR À LAUSANNE

Le Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise a versé aux quatre grandes institutions culturelles lausannoises (BBL, Théâtre de Vidy, Opéra et OCL) un montant de 810'000 francs, soit un montant identique par rapport à l'année 2011 (2.26% des subventions allouées par la Ville aux quatre grandes institutions. Ce pourcentage s'inscrit en nette diminution par rapport à 2011 en raison de la prise en charge des loyers par le service de la culture, à partir de 2012, des institutions occupant des bâtiments appartenant à la Ville de Lausanne).

La participation du Canton de Vaud aux institutions culturelles lausannoises soutenues par le Service de la culture s'est élevée, en 2012, à 10'285'000 francs (compris écoles de musique, théâtre jeune public et Cinémathèque), sans compter les aides ponctuelles distribuées par la Commission cantonale des activités culturelles (CCAC).

ARTS VISUELS ET MUSÉES

Les arts visuels et musées ont représenté 18.86% du budget du Service de la culture.

Promotion des musées

La promotion des musées est faite par le biais de deux publications principales :

- *expos-infos*, financée par le Canton et la Ville, tirée à 12'500 exemplaires trois fois par an ;
- la brochure « infos expos », qui paraît deux fois l'an, tirée à 100'000 exemplaires en trois langues.

Nuit des Musées de Lausanne et de Pully

Douzième édition pour La Nuit des Musées qui s'est déroulée du samedi 22 septembre à 14h00 au dimanche 23 septembre à 02h00. Sur le thème de la Nuit, ce sont près de 15'000 visiteurs, dont plus de 3'300 enfants, qui ont visité les 24 musées et institutions participant à la manifestation, pour la somme modique de dix francs (gratuit pour les moins de

16 ans). Plus que jamais, les billets-objets 2012 étaient à collectionner. En effet, ces derniers ont été imaginés et conçus par deux artistes, Elise Gagnebin-de Bons et Sylvie Fleury. A relever qu'il s'agissait de la première édition du nouveau directeur, M. Denis Pernet.

Dépôts des musées communaux et du Fonds des arts plastiques

Les travaux de restauration des objets touchés lors de l'inondation du dépôt du mudac en 2008 suivent leur cours. En 2012, une quinzaine d'œuvres de la Collection d'art verrier contemporain et de la Collection Jacques-Edouard Berger ont été restaurés.

A signaler que la Collection de l'Art Brut, le Fonds des arts plastiques, ainsi que le Musée romain de Lausanne-Vidy, celui-ci suite à la découverte de nombreuses pièces dans le cadre de fouilles, sont dans l'attente urgente d'un ou de plusieurs dépôt-s climatisé-s et sécurisé-s pour l'entreposage des collections.

Atelier de numérisation

Rattaché au SOI depuis 2010 suite à son transfert administratif du Service de la culture, l'atelier poursuit son travail de numérisation des œuvres des musées communaux.

Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac)

45'442 personnes (43'120 en 2011), dont 3'370 élèves et 6'434 visiteurs lors de la Nuit des Musées lausannois, ont visité le mudac (expositions temporaires, permanentes, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- *Playmobil Fab.*, du 19 octobre 2011 au 12 février 2012 ;
- *Prix de design de la Confédération suisse 2011*, du 19 octobre 2011 au 12 février 2012 ;
- *Ettore Sottsass et Pierre Charpin : en verre et contre tout*, du 23 novembre 2011 au 2 septembre 2012 ;
- *Couleur 3 - 30 ans*, du 7 mars au 10 juin 2012 ;
- *Flavia Cocchi*, du 7 mars au 10 juin 2012 ;
- *TOUCH Le monde au bout des doigts*, du 4 juillet au 28 octobre 2012 ;
- *Carte blanche à Adrien Rovero. Landscale*, du 4 juillet au 28 octobre 2012 ;
- *Pop-Up. Design entre les dimensions*, du 22 novembre 2012 au 3 mars 2012 ;
- De l'outil à l'établi. Deux expositions de design verrier réunissant *Hot Tools* du 20 octobre 2012 au 17 février 2013 et *All'Ambic* du 20 octobre 2012 au 22 septembre 2013.

A relever le grand succès de l'exposition *Stefan Sagmeister : Another exhibit about Promotion and Sales Material* créée par le mudac en 2011 et reprise en 2012 par les Arts décoratifs à Paris, le MOTI à Breda en Hollande et le Sejong Center à Séoul, totalisant près de 80'000 visiteurs.

Musée historique de Lausanne (MHL)

24'965 personnes (20'986 en 2011), dont 2'701 élèves de 175 classes et 2'795 visiteurs lors de la Nuit des Musées lausannois, ont visité le musée (expositions temporaires, permanentes, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- *En corps. Lausanne et la danse*, du 23 mars au 28 octobre 2012 ;
- *Clichés à feuilleter. Autour des albums de Constant-Delessert (1806-1876)*, du 14 mars au 1^{er} juillet 2012 ;
- *Hannes Binder. Littérature dessinée*, dans le cadre de BD-FIL, du 14 au 23 septembre 2012.

Les études relatives à la rénovation et la transformation du parcours permanent du MHL, ainsi qu'à l'entretien du bâtiment suivent leur cours, le Conseil communal ayant adopté à l'unanimité le préavis de demande de crédit d'étude (extension du compte d'attente).

À relever que le MHL a fortement contribué à l'opération lancée par le quotidien 24 heures pour ses 250 ans en fournissant plusieurs dizaines de reproduction d'œuvres et de documents publiés tout au long de l'année.

Collection de l'Art Brut (CAB)

37'991 personnes (31'470 en 2011), dont 5'195 élèves et 2'553 visiteurs pour la Nuit des Musées lausannois, ont visité la Collection de l'Art Brut (expositions temporaires, permanentes, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- *Blackstock*, du 29 septembre 2011 au 19 février 2012 ;
- *Guo Fengyi*, du 17 novembre 2011 au 29 avril 2012 ;
- *Josef Hofer et le miroir*, du 9 mars au 13 mai 2012 ;
- *Aloïse. Le ricochet solaire*, du 2 juin au 28 octobre 2012, exposition présentée conjointement avec le Musée cantonal des Beaux-Arts, à l'occasion de la publication du catalogue raisonné électronique de l'œuvre de l'artiste, réalisé par la Fondation Aloïse ;
- *Centenaire du Palais idéal du Facteur Cheval*, du 4 au 30 septembre 2012 ;
- *Morton Bartlett*, du 23 novembre 2012 au 14 avril 2013.

Mme Sarah Lombardi a assuré la direction ad intérim de la Collection depuis le 1^{er} janvier 2012. Mis au concours en automne 2012, le poste de directeur/trice sera repourvu au début 2013.

À mentionner un dépôt exceptionnel d'œuvres d'Helga Goetze faisant de la CAB le centre d'étude sur l'artiste.

Musée romain de Lausanne-Vidy

12'042 visiteurs (13'396 en 2011), dont 1'957 élèves et 1'438 visiteurs pour la Nuit des Musées lausannois, ont visité le Musée romain de Lausanne-Vidy (expositions temporaires et permanente, mais animations non comprises).

Expositions temporaires :

- *Avance, Hercule !*, du 7 juin 2011 au 22 janvier 2012 (prolongée jusqu'au 1^{er} avril 2012) ;
- *Mystère et superstitions*, du 4 avril au 28 octobre 2012 ;
- *La mort est dans le pré*, du 29 novembre au 14 avril 2013.

Après la réalisation de fouilles archéologiques, les travaux d'extension du musée ont débuté en avril 2012. Ceux-ci ont eu des répercussions plus importantes que prévu sur les activités du musée. En effet, suite à un incident de bétonnage ayant affecté le mur ouest du musée, la surface de l'exposition temporaire a dû être réduite et une partie de l'exposition permanente temporairement condamnée. En attendant la fin des travaux d'extension, les activités et animations jeune public ont dû être arrêtées, faute de locaux idoines.

Fondation de l'Hermitage

Cette institution, soutenue par la Ville de Lausanne, a présenté trois expositions d'envergure :

- *Au fil des collections de Tiepolo à Degas*, du 27 janvier au 20 mai 2012 ;
- *Asger Jorn un artiste libre*, du 22 juin au 21 octobre 2012. Pour la première fois en Suisse romande, une exposition était consacrée ce peintre, considéré comme le plus grand artiste danois du XX^e siècle ;
- *Contemporain... ou bien ? La Collection d'art BCV*, du 9 novembre 2012 au 16 décembre 2012, exposition exclusive consacrée à la collection d'art BCV.

Fonds des arts plastiques (FAP)

Durant l'année, la commission s'est réunie à quatre reprises, a visité trois ateliers et une exposition et a procédé à une consultation par correspondance. Au total, 62 demandes de soutien lui sont parvenues.

Des œuvres ou des estampes des artistes suivants ont été acquises : Elise Gagnebin-de Bons, Matthieu Gafsou, Natacha Anderes, Luc Aubort, Francis Baudevin, Delphine Coindet, Stéphane Dafflon, Philippe Decrauzat, Gilles Furtwängler, Christoph Gossweiler, David Hominal, François Kohler, Damien Navarro, Jérôme Pfister et Didier Rittener.

Deux artistes ont bénéficié de résidences artistiques : Sandrine Pelletier (Le Caire) et Robin Michel (Gênes).

Sur la recommandation de la commission du FAP, la Ville a accordé des soutiens à des artistes lausannois pour neuf expositions en Suisse et à l'étranger, ainsi que pour la réalisation de 14 publications. Des aides ont été apportées aux activités de Visarte-Vaud et de cinq lieux d'art indépendants. Les manifestations Aperti, Les Urbaines et La Nuit des images ont également été soutenues, de même que le Guide et l'Action Lausanne contemporain.

S'agissant des collections du FAP, un nouveau dépôt reste nécessaire, l'actuel ne répondant pas aux normes de sécurité. De plus, suite au contrôle des quelque 900 œuvres exposées dans les locaux de l'administration communale, une importante réflexion a été entreprise sur l'avenir de ces collections. Celles-ci, qui constituent un véritable pan du patrimoine artistique lausannois, méritent d'être mieux connues, mieux conservées et exposées de manière plus visible. De nouveaux projets ont été lancés dans ce sens et se concrétiseront dès 2013.

THÉÂTRE

Le théâtre a représenté 22.82% du budget du Service de la culture.

Théâtre Vidy-Lausanne

L'année 2012 a été marquée par le décès, le 18 avril, de M. René Gonzalez, directeur du Théâtre depuis 1990. La direction ad intérim a été confiée à MM. René Zahnd, directeur adjoint, et Thierry Tordjman, administrateur. Une procédure de mise au concours puis de sélection d'un nouveau directeur a été mise en place par le Conseil de la Fondation pour l'art dramatique aboutissant à la nomination en fin d'année de M. Vincent Baudriller, directeur du Festival d'Avignon. Celui-ci prendra ses fonctions en septembre 2013.

Plus de 77'000 spectateurs, dont 4'800 adhérents, ont assisté aux 46 spectacles (544 représentations).

26 productions (597 représentations) ont été présentées dans 16 pays, dont la Corée du Sud et Taïwan. A relever la reprise en Chine de *Flowers in the Mirror*, opéra chinois, créé en 2010 au Théâtre du Jorat par Vidy.

Le Théâtre était également présent à Avignon avec *André*, un spectacle de Marie Rémond, qui a été l'un des succès du Festival Off.

En 2012, les créations ont été légion et le Théâtre a encore une fois proposé une programmation où dialoguent les formes et les langages, présentant le travail de certains metteurs en scène venus de l'Est, tels Vlad Troitskyi (Ukraine) ou Vladimir Pankov (Russie), des propositions francophones signées Rodand Auzet (*Histoire du soldat*), Emmanuel Meirieu (*De beaux lendemains*), Valère Novarina (*L'atelier volant*) ou Marie-Louise Bischofberger (*Une petite douleur*). Les arts du cirque ont drainé un large public avec notamment les spectacles du Cirque Aïtal ou des Colporteurs. Certains artistes ont poursuivi des recherches à la confluence des expressions, tels le duo Zimmerman/De Perrot avec *Hans was Heiri*, Roland Auzet avec *Tu tiens sur tous les fronts*, Pierre Rigal avec *Théâtre des opérations* et Aurélien Bory avec *Plexus*.

Du côté des metteurs en scène, artistes et compagnies de la région, Gilles Laubert, Michel Viala, Julien Mages, Dorian Rossel, Gianni Schneider ou encore Jacob Berger, ont marqué le Théâtre de leur présence, de même que des groupes développant une démarche particulière tels que la 2b Company et la Compagnie Mezza-Luna.

À relever le travail de médiation culturelle fourni en direction des jeunes, des milieux scolaires et des malentendants avec des expériences pilotes d'audiodescription.

Théâtre Kléber-Méleau

Le Théâtre a proposé huit spectacles pour 88 représentations (deux productions et six accueils) attirant quelque 13'936 spectateurs.

Théâtre Arsenic

En travaux depuis juin 2011, le Théâtre a poursuivi ses activités hors les murs. Les spectacles en création et en accueil ont été principalement présentés dans d'autres structures culturelles ou de location sur le territoire lausannois et vaudois. 8'260 spectateurs ont assisté à 24 manifestations représentant 123 représentations. Durant cette année, le Théâtre a coproduit 17 créations théâtrales et chorégraphiques, ainsi que réalisé sept accueils (théâtre, danse, performance).

Théâtre Boulimie

9'276 spectateurs ont assisté aux huit spectacles proposés (79 représentations). À mentionner l'annonce du départ, à la fin de la saison 2012-2013, des fondateurs de Boulimie, M. Lova Golovtchiner et Mme Martine Jeanneret, après quarante ans passés à la tête du Théâtre, et la nomination pour trois ans de MM. Kaya Güner et Frédéric Gérard à la direction.

Théâtre 2.21

Ce sont près de 6'000 spectateurs qui ont assisté aux 30 événements (143 représentations) répartis dans les deux salles du Théâtre.

Pulloff Théâtres

Après deux années d'importants travaux, le Pulloff a proposé à plus de 5'200 spectateurs dix spectacles, dont huit créations et deux accueils.

Le Petit Théâtre

Au cours de l'année, le Petit Théâtre a présenté douze spectacles (six coproductions, quatre accueils et deux concerts) pour un total de 200 représentations à Lausanne auxquelles ont assisté 17'822 spectateurs dont 5'310 élèves.

Théâtre de marionnettes

Le Théâtre de marionnettes a présenté sept spectacles, dont deux créations et cinq accueils, totalisant 38 représentations auxquelles 5'260 spectateurs ont assisté. À relever que treize représentations scolaires ont été offertes à quelque 1'900 élèves.

Compagnies de théâtre indépendantes

Aide à la création

17 projets – soutenus par la Ville de Lausanne et choisis avec le concours de la commission du théâtre, qui a siégé à six reprises – ont été créés durant l'année.

Par ailleurs, plusieurs compagnies ont bénéficié d'un contrat de confiance :

- Numéro23Prod, dirigée par M. Massimo Furlan (contrat de confiance 2009-2012). Ce contrat a été prolongé dans le cadre d'une convention de soutien conjoint (2012-2015) associant également Pro Helvetia ;
- Théâtre en Flammes, dirigé par M. Denis Maillefer (contrat de confiance 2009-2012). Ce contrat de confiance a été renouvelé pour la période 2012-2015 ;
- Cie Jours Tranquilles, dirigée par Fabrice Gorgerat (contrat de confiance 2010-2013) ;
- Cie STT, dirigée par M. Dorian Rossel (contrat de confiance 2011-2014). Ce contrat a évolué en une convention de soutien régional associant également la Ville de Genève et le Canton de Genève ;
- 2bCompany, dirigée par M. François Gremaud (contrat de confiance 2011-2014).

Promotion et diffusion

La diffusion de spectacles par le biais de tournées étant un élément fondamental de la vie des compagnies, la Ville s'efforce de les soutenir au maximum, par le biais d'aides ponctuelles, en complément notamment à Pro Helvetia. La Ville a également renouvelé son appui à :

- la Commission romande de diffusion des spectacles (CORODIS), organisme financé par les villes et les cantons romands, qui soutient la mise sur pied de tournées en Suisse et à l'étranger ;
- l'Association romande Technique Organisation Spectacle (artos), association à but non lucratif, créée en juillet 1997.

Pour 2012, l'ensemble de l'aide directe au théâtre indépendant (création, diffusion, accueils) se monte à 923'931 francs. Le financement des associations et structures destinées au théâtre indépendant (deux tiers de la subvention Arsenic – part destinée au théâtre : 690'000 francs plus 346'200 francs de prise en charge de loyer ; Théâtre 2.21 : 190'000 francs plus 43'400 francs de prise en charge du loyer ; Pulloff Théâtres : 35'000 francs ; moitié de la subvention destinée à CORODIS – partie théâtre : 17'500 francs) se monte à 1'322'100 francs. Compte tenu du nombre de spectacles de danse présentés à l'Arsenic, un tiers de sa subvention a été attribuée à la danse.

En tout, c'est donc un montant de 2'246'031 francs qui est venu soutenir le théâtre indépendant.

DANSE

Les montants attribués à la danse ont représenté 11.02% du budget du Service de la culture.

Béjart Ballet Lausanne (BBL)

Plus de 157'000 personnes (105'000 en 2011) dont environ 22'500 à Lausanne ont assisté à la vingtaine de ballets (86 représentations dont 15 à Lausanne) présentés par le Béjart Ballet Lausanne dans onze pays (France, Grèce, Espagne, Russie, Italie, Allemagne, Slovénie, Brésil, Colombie, Belgique, Suisse).

C'est un double anniversaire qui a marqué l'année 2012, à savoir les 25 ans du Béjart Ballet Lausanne et les 20 ans de l'Ecole-Atelier Rudra (voir ci-dessous). À cette occasion, une journée portes ouvertes a été organisée le 8 juillet à Beaulieu. Ce sont plus 2'500 visiteurs qui ont assisté aux classes et répétitions en public, ainsi qu'aux cours de l'Ecole-Atelier Rudra avec la participation d'élèves invités de diverses écoles romandes de danse. Dans ce cadre, une représentation gratuite du *Presbytère n'a rien perdu de son charme, ni le jardin de son éclat* a été donnée au Théâtre de Beaulieu.

Auparavant, le BBL a démarré l'année par une tournée en France. Puis après un passage au mois de mars à Genève, Bilbao, Avignon et St-Petersbourg, la Compagnie s'est produite en avril au Palais des Congrès de Paris avec *Dionysos*, *Aria* et *Boléro* qui ont conquis plus de 19'000 spectateurs. Après plusieurs spectacles en Allemagne, le BBL a présenté aux quelque 11'000 spectateurs de Beaulieu le ballet *Light*, de Maurice Béjart, repris par Gil Roman. La compagnie s'est ensuite produite à Friedrichshafen, puis à la Maison de la Danse à Lyon avec cinq représentations du programme contemporain. Au mois de juin, les Grecs (12'500 spectateurs) puis les Italiens ont pu respectivement applaudir *Dionysos*, *Syncope* et *Boléro*, ainsi que *Presbytère*. Après les festivités du mois de juillet et la pause estivale, les danseurs de la Compagnie se sont envolés pour une tournée en Amérique du Sud qui les a conduits au Brésil et en Colombie. Au mois de novembre, le BBL a enchaîné avec une tournée en Belgique. Après Anvers, Gand et Bruxelles, c'est la Ville de Turin qui a vu la Compagnie se produire avec notamment une représentation de *Boléro*, dansée par Aurélie Dupond, danseuse étoile de l'Opéra de Paris. Enfin deux programmes sont venus clore l'année des 25 ans du BBL au Théâtre de Beaulieu avec notamment les créations de deux chorégraphes invités : Tony Fabre (*Empreintes*) et Julio Arozarena (*Aguas*).

École-Atelier Rudra Béjart Lausanne

L'École-Atelier a accueilli une quarantaine d'élèves de tous horizons. L'enseignement, gratuit et pluridisciplinaire, est dispensé sur deux ans. Outre les festivités du mois de juillet (voir ci-dessus), l'École-Atelier Rudra a participé à la Cérémonie de fermeture du Musée Olympique et à celle d'ouverture de la *World 1 km dimin aux Pyramides de Vidy-Lausanne*.

Fondation en faveur de l'art chorégraphique – Prix de Lausanne pour jeunes danseurs

L'année 2012 fut celle de la célébration du quarantième anniversaire du Prix de Lausanne. Ce sont 2'555 personnes qui ont assisté aux sélections et la finale des 3 et 4 février. Pour cet anniversaire, la direction du Prix a choisi de mettre en avant ses lauréats. Ainsi, tous les membres du jury et la plupart des professeurs et coaches étaient d'anciens lauréats du Prix.

Le gala du 40^e anniversaire a vu revenir à Lausanne l'ensemble des lauréats du Prix, en présence de S.A.R. la Princesse de Hanovre.

Pour la première étape du concours, 226 jeunes danseurs ont envoyé une vidéo, parmi lesquelles le jury a sélectionné 79 candidats. Sur les 21 finalistes, huit se sont vus attribuer une bourse d'étude dans l'une des 60 écoles ou compagnies partenaires du Prix.

Pour célébrer ce 40^e anniversaire, le Prix de Lausanne a rehaussé sa visibilité durant toute l'année en organisant une série d'événements : exposition d'affiches au CHUV, masterclasses données par des lauréats à New York, Tokyo, Sidney, São Paolo, Cape Town, Amsterdam et Zurich, pose éphémère sous forme de clin d'œil de tutus turquoises sur une dizaine de statues lausannoises, expositions de photos sur le Grand-Pont et les bus de Lausanne, etc.

Collection suisse de la danse

Issue de la fusion entre la Médiathèque à Lausanne (dissoute en 2010) et la mediathek tanz.ch à Zurich, la Collection suisse de la danse a fêté sa première année d'existence. Elle a organisé plusieurs conférences et participé à plusieurs événements dont l'exposition *En corps. Lausanne et la danse* mise sur pied par le Musée historique de Lausanne. À relever aussi la remise du Prix de documentation vidéo 2012/2013 à cinq compagnies et chorégraphes dont les lausannois Delgado Fuchs.

Sévelin 36

Plus de 3'600 spectateurs ont assisté aux événements chorégraphiques (58 représentations) programmés, parmi lesquels *Les Printemps de Sévelin*, *la Quinzaine de l'Arsenic*, *Les Quarts d'Heure*, *la Fête de la danse*, *les Urbaines*.

Cargo 103

Cargo 103 a proposé essentiellement des cours, des stages, des ateliers de danse contemporaine, ainsi que des animations à destination des élèves.

Association Une capitale pour la danse

La première partie de l'année 2012 a été marquée par la fin du projet *Une capitale pour la danse – Lausanne 2011/2012* visant à attirer l'attention du public sur les nombreux anniversaires touchant le monde de la danse à l'occasion de cette saison. Le projet a connu son apogée à l'occasion d'une soirée exceptionnelle donné le 12 juillet dans le cadre du Festival

de la Cité et réunissant pour la première fois sur une même scène les compagnies institutionnelles (BBL, Rudra) et trois compagnies indépendantes (Cie Philippe Saire, Cie Linga et le Marchepied).

Association vaudoise de danse contemporaine (AVDC)

Année anniversaire pour cette association professionnelle qui œuvre depuis 25 ans à soutenir, promouvoir la scène de la danse vaudoise. Tout au long de l'année, l'AVDC a développé un certain nombre d'activités : diffusion d'informations (site internet, newsletters, mise à jour de la partie danse dans de l'annuaire du spectacle romand, répertoire de la danse du Canton de Vaud), appui et conseils aux danseurs et chorégraphes, organisation de stages et de manifestations, médiation culturelle (Plateforme vaudoise de médiation en danse) et archivage du patrimoine vaudois de danse.

Association pour la reconversion des danseurs professionnels

Afin de tenir compte de la spécificité du métier de danseur (carrière courte, risques liés aux accidents corporels, etc.), il est essentiel d'intégrer au soutien à la création chorégraphique une réflexion sur la reconversion. La Ville de Lausanne soutient donc depuis deux ans cette association d'utilité publique, qui accompagne les danseurs professionnels romands dans leur développement de carrière et dans leur intégration professionnelle, après la scène. Elle a ainsi suivi durant l'année plus d'une vingtaine de danseurs, proposé des bilans de compétences, des séances de coaching, donné un cours d'introduction à la vie professionnelle, sensibilisé les danseurs mais aussi différents partenaires (offices de chômage, services d'orientation scolaire et professionnelle), ainsi qu'octroyé quatre nouvelles bourses (portant à douze le nombre de boursier pour 2012).

Compagnies de danse indépendantes

Aide à la création

Sept projets, sélectionnés sur préavis de la commission de la danse qui a siégé à trois reprises, ont été créés durant l'année en bénéficiant d'une aide ponctuelle de la Ville de Lausanne.

La Cie Philippe Saire et la Cie Nicole Seiler ont travaillé en étant au bénéfice d'une convention de soutien conjoint (Commune de Lausanne, Canton de Vaud et Fondation Pro Helvetia) pour une durée de trois ans (2012-2014).

La Cie Philippe Saire bénéficie d'un soutien régulier de la Ville de Lausanne. En 2012, la Cie a donné 45 représentations suivies par plus de 7'300 personnes en Suisse et à l'étranger, dont la création de Philippe Saire *La Nuit transfigurée* avec la Camerata de Lausanne.

Promotion et diffusion

Idem que pour les compagnies de théâtre indépendantes (voir ci-dessus).

L'aide directe aux troupes de danse (création, diffusion, accueils) se chiffre à 505'796.65 francs (y compris la subvention à la Cie Philippe Saire). Le financement des associations et structures destinées à la danse contemporaine s'élève quant à lui à 806'433 francs (Sévelin 36 : 140'000 francs plus 94'000 francs de prise en charge de loyer ; Cargo 103 : 20'000 francs ; AVDC : 20'000 francs un tiers de la subvention à l'Arsenic – part danse : 345'000 francs plus 169'933 francs ; moitié de la subvention destinée à Corodis – part danse : 17'500 francs).

En tout, c'est donc un montant de 1'312'229 francs qui est venu soutenir la danse indépendante.

MUSIQUE

La musique a représenté 40.48 % du budget du Service de la culture (en nette augmentation en raison du transfert par EJCS des soutiens aux écoles de musique).

MUSIQUE CLASSIQUE

Opéra de Lausanne

Après cinq ans d'exploitation hors les murs et deux ans de travaux de rénovation, la réouverture de l'Opéra de Lausanne a eu lieu le 3 octobre 2012 avec *L'Elisir d'Amore*. Ce sont 25'661 spectateurs qui ont assisté, tout au long de l'année, aux différents événements proposés par l'Opéra, à savoir quatre opéras : *Alcina*, *Falstaff*, *L'Elisir d'Amore*, *Orphée aux Enfers* (18 représentations), deux opéras en version concerts (*Phaëton* et *L'Artaserse*, trois représentations), trois concerts et un midi-récital (quatre représentations), un ballet (trois représentations) et trois répétitions générales publiques.

Pour la deuxième fois, l'Opéra de Lausanne est parti en tournée avec La Route Lyrique, pour 21 représentations, du 15 juin au 22 juillet, de Mézières à Martigny en passant par Vichy, la Tour de Gourze et le Château de Coppet.

À relever également la participation de l'Opéra de Lausanne au Festival d'Opéra Avenches qui a présenté aux arènes *La Bohème* dans une mise en scène d'Eric Vigié.

Malgré les difficultés liées à l'exploitation hors les murs pour une partie de l'année, l'Opéra a poursuivi sa mission pédagogique. La dernière saison d'exploitation hors les murs ne comportant pas de spectacle jeune public, ce ne sont que 2'200 jeunes (contre 5'500 en 2011) qui se sont familiarisés à l'opéra à l'occasion des spectacles présentés, des ateliers lyriques, de visites guidées, de rencontres avec les artistes, de la découverte des ateliers de construction de décors ou des répétitions générales. Dès octobre, un nouveau projet pédagogique a vu le jour : des récitals de 45 minutes destinés au tout jeune public. Plus de 370 enfants de quatre à sept ans ont été accueillis et ont pu faire la connaissance avec le monde lyrique présenté par deux chanteurs.

Orchestre de chambre de Lausanne (OCL)

L'Orchestre de Chambre de Lausanne a donné 86 concerts dont 65 à Lausanne (pour 48'000 auditeurs), 19 en Suisse y compris l'Opéra d'Avenches (pour 33'000 auditeurs) et deux à l'étranger (pour 2'500 auditeurs). Les spectateurs de l'Opéra ont également eu l'occasion d'entendre l'OCL depuis la fosse d'orchestre à la Salle Métropole, au Théâtre de Beaulieu et à l'Opéra de Lausanne.

L'OCL a produit dix concerts d'abonnement, donnés à deux reprises, soit 20 représentations (19'070 auditeurs), dont un sous la direction de Michel Corboz dans la *Passion selon Saint Matthieu* de Johann Sebastian Bach.

En Suisse, l'OCL s'est produit à Genève, La Chaux-de-Fonds, Saanen, Fribourg, Martigny, au Théâtre du Jorat à Mézières pour six représentations dans une salle comble d'une version scénique du *Requiem* de Mozart, à Lucerne dans la prestigieuse salle du KKL, ainsi que dans le cadre du Festival d'Opéra à Avenches pour six représentations de *La Bohème*. À l'étranger, l'Orchestre s'est produit au Théâtre des Champs-Élysées à Paris et à l'auditorium Lingotto à Turin.

Sur le plan discographique, l'OCL a terminé l'enregistrement des quatre *Symphonies* de Schumann. Une nouvelle collaboration a également vu le jour avec un autre label pour l'enregistrement des quatre *Concertos pour clarinette* du compositeur Louis Spohr. À mentionner aussi l'enregistrement live pour la RTS des *Concertos pour piano* de Ludwig van Beethoven en vue de la publication d'un DVD.

Sinfonietta de Lausanne

Le Sinfonietta a présenté, devant près de 51'000 auditeurs, 21 programmes différents en 46 concerts publics. Il a donné douze concerts à l'intention des élèves des collèges lausannois. L'orchestre s'est produit essentiellement à Lausanne notamment dans les Jardins du Palais de Beaulieu pour les trois représentations du Mur du Son, spectacle en l'honneur des 250 ans du quotidien 24 heures, ainsi que dans le canton de Vaud. Dans le cadre de sa collaboration avec l'Opéra de Lausanne, il a également assuré les représentations d'*Orphée aux Enfers*.

A relever la nomination de M. Alexandre Meyer à la direction du Sinfonietta de Lausanne.

Camerata de Lausanne

La Camerata a achevé en 2012 sa dixième saison anniversaire, marquée par une tournée vaudoise soutenue par la Fondation BCV. 9'350 spectateurs ont assisté aux 15 concerts donnés en Suisse. À relever l'enregistrement d'un disque d'œuvres de Mozart pour le prestigieux label Warner Music.

Quatuor Sine Nomine

Le Quatuor Sine Nomine a fêté ses 30 ans avec trois jours de Festival gratuit *Schubert en Ville*.

Festival Bach

Le Festival & Concours Bach de Lausanne a proposé, dans le cadre de sa 15^e édition, huit concerts, une conférence et un *Bach Day* suivis par près de 3'600 auditeurs.

Académie de Musique

Les Masterclasses de Pierre Amoyal et Bruno Canino se sont déroulées du 20 juillet au 28 juillet. Sur les 19 duos inscrits, dix ont été sélectionnés. Ceux-ci provenaient d'Allemagne, Israël, Autriche, Russie, Suisse, États-Unis, France, Pays-Bas. Les concerts publics de l'Académie ont attiré plus de 700 personnes. Pour la cinquième année consécutive, le Prix du meilleur duo offert par la Ville de Lausanne a été décerné.

Ensemble Vocal de Lausanne (EVL)

Après le 50^e anniversaire de l'EVL, M. Michel Corboz a progressivement passé le relais à M. Guillaume Tourniaire qui a été officiellement nommé directeur artistique en début d'année. Plus de 10'500 auditeurs ont assisté à l'étranger et en Suisse aux 26 concerts donnés par l'EVL.

Conférence des Sociétés Chorales Vaudoises de Concert

Les chorales lausannoises ont donné, avec le soutien de la Conférence des Sociétés Chorales Vaudoises de Concert, 14 concerts devant plus de 8'000 auditeurs dans différentes églises et salles lausannoises.

Concerts

Ont été soutenus :

- l'Association des concerts de Montbenon, qui a organisé neuf concerts suivis par plus de 2'000 auditeurs ;
- l'Association de concerts de musique ancienne Les Goûts Réunis, qui a mis sur pied neuf concerts suivis par près de 500 spectateurs ;
- les Concerts des Paroisses historiques, qui regroupent l'Association des Concerts de Saint-François (six concerts, 200 auditeurs), la Société des Concerts de la Cathédrale de Lausanne (23 concerts, 6'120 auditeurs) et l'Association des Amis de l'Abbaye de Montheron (huit concerts, 1'000 auditeurs) ;
- la Société de musique contemporaine (SMC), qui a organisé une série de onze concerts et concerts commentés attirant près de 1'300 auditeurs ;

- Amabilis, Orchestre de chambre de St-Paul qui fêtait les 50 ans de l'Orchestre (un opéra – six représentations et quatre concerts, 3'270 spectateurs) ;
- l'Orchestre symphonique et universitaire de Lausanne (quatre concerts, 3'600 auditeurs).

Autres soutiens à la musique classique

En outre, la Ville a soutenu onze projets par le biais de soutiens ponctuels dont en particulier un soutien à :

- l'Association Art-en-Ciel pour sa série de concerts au Casino de Montbenon ;
- l'Association de Musique Improvisée de Lausanne pour l'édition de son seizième Festival ;
- Le Festival de guitare de Lausanne pour la quatorzième édition ;
- l'Ensemble Babel.

L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés à la musique classique (y compris le loyer pour l'Opéra) s'est monté à 14'315'892 francs.

JAZZ ET MUSIQUES IMPROVISÉES

Chorus – Fondation Promojazz

En 2012, Chorus a poursuivi sa mission d'accueil de grands noms du jazz, statut unique en Suisse romande, en organisant une centaine de soirées avec la présence d'autant de groupes et de plus de 400 musiciens. Parmi les événements marquants : le neuvième Printemps du Jazz en collaboration avec l'EJMA et la HEMU, ainsi que le concert de Vadim Neselovskyi, lauréat du Grand Concours International de Paris de piano Martial Solal.

Jazz Onze+ Festival Lausanne

Plus de 5'500 personnes ont assisté au jubilé de la 25^e édition du Festival, qui s'est déroulée du 31 octobre au 4 novembre. Pour marquer cet anniversaire un livre commémoratif retraçant le parcours de la manifestation depuis son origine en 1988 a été édité.

Autres soutiens au jazz et aux musiques improvisées

La Ville a soutenu 19 projets par le biais de soutiens ponctuels (treize créations, six diffusions) dont en particulier un soutien au :

- Festival Rue du Nord ;
- l'Association Eustache, activités 2012.

L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés au jazz et aux musiques improvisées a représenté un montant de 402'620 francs.

MUSIQUES DU MONDE

Ont été soutenus :

- Amdathtra, qui a fêté ses 25 ans ;
- Peña del Sol, activités 2012.

L'ensemble des aides accordées aux musiques du monde s'est monté à 40'000 francs.

CHANSON ET MUSIQUE ACTUELLE

Les Docks

Plus de 47'600 personnes ont assisté aux 78 événements programmés aux Docks. Sur ces 78 événements, 23 concerts étaient sold out. Durant l'année, les Docks ont eu le privilège d'accueillir de grandes stars internationales telles que Jane Birkin, le duo mexicain Rodrigo Y Gabriela accompagné du groupe C.U.B.A, Megadeth, Youssoupha et Gojira. À mentionner que la scène suisse était à l'honneur notamment avec le groupe 77 Bombay Street et la talentueuse Sophie Hunger, sans oublier la première collaboration avec le festival Label Suisse exceptionnellement intra-muros. Ainsi sur 140 artistes programmés, 53 groupes suisses ou locaux se sont produits aux Docks. Au chapitre des collaborations, l'on peut relever le travail avec d'autres entités telles que l'association Impetus, l'association Fer de Lance pour la deuxième édition du festival métal Inferno, le Blues Rules Festival de Crissier, le Long 'l' Rock et l'association PBK9 pour son exposition DROP 2. Pour la première fois, les Docks ont accueilli le Musée éphémère organisé par l'Association la Nuit des Musées. À noter enfin que les Docks continuent le remboursement du prêt de 322'000 francs consenti par la Ville.

Le Romandie

Plus de 28'300 spectateurs sont venus assister aux 111 événements (concerts, soirées d'ouverture, soirées dansantes et aftershows) proposés par le Romandie.

Le Bourg

Près de 19'000 spectateurs ont assisté aux 160 soirées proposées associant musique, danse, café-théâtre et humour.

Metropop Festival

Près de 3'200 personnes ont assisté à la douzième édition du Festival, qui s'est déroulée du 8 au 10 novembre à la Salle Métropole.

Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA)

Les activités de la FCMA s'articulent autour de trois pôles : les activités de diffusion, les activités de promotion, et les activités de formations, de conseils et d'informations. En 2012, la FCMA a soutenu à travers les activités de Swiss Music Export de nombreux artistes, ainsi que réalisé deux compilations promotionnelles en collaboration avec Couleur 3. Elle a également organisé onze formations suivies par près de 130 personnes.

Autres soutiens à la chanson et la musique actuelle

La Ville a soutenu 38 projets par le biais de soutiens ponctuels (36 créations, deux diffusions) dont en particulier un soutien à :

- Label Suisse, qui a eu lieu en décembre 2012 sous une forme renouvelée au vu du retrait du sponsoring de la RTS ;
- Lausanne/Pully For Noise Festival qui a organisé, pour sa 16^e édition, 30 concerts de groupes suisses et internationaux suivis par plus 8'000 personnes ;
- Régional Rock ;
- Festival Electrosanne dont la septième édition a attiré quelque 40'000 personnes ;
- Transat Festival ;
- Association Icare, activités 2012 ;
- Node Festival ;
- Festival impetus ;
- Cave du Bleu Léopard, pour ses concerts gratuits 2012.

L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés à la chanson et la musique actuelle a représenté 1'529'260 francs.

FANFARES

Association des corps de musique lausannois (ACML)

L'ACML regroupe en son sein huit sociétés de musique qui participent à la vie musicale locale et aux différents événements annuels (42 spectacles, concerts et cortèges). 2012 voit la disparition des cadets de l'école de musique après celle, en 2011, de la fanfare du Corps de la Police municipale de Lausanne réduisant l'effectif des unités disponibles pour procéder à des manifestations officielles. À signaler les 125 ans de l'Harmonie lausannoise avec un concert organisé la Rozavère qui fêtait également ses 125 ans dans le cadre de l'émission radiophonique *Le kiosque à musique*.

L'ensemble des aides accordées aux fanfares s'est monté à 103'000 francs.

ÉCOLES DE MUSIQUE

Au 1^{er} janvier 2012, la loi sur les écoles de musique (LEM) est entrée en vigueur. Il s'agit de la première législation cantonale en matière d'enseignement de la musique à visée non professionnelle. Elle a pour objet de proposer un enseignement musical de base de qualité sur l'ensemble du territoire du canton, de proposer un enseignement musical particulier aux élèves susceptibles de poursuivre leurs études au niveau professionnel, de favoriser sur le plan financier l'accès des élèves à l'enseignement de la musique et d'organiser le financement de ce dernier.

L'organisation de l'enseignement musical se caractérise désormais par une gestion et un financement centralisé qui s'appliquent à toutes les communes vaudoises et qui sont mis en place par la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM). Une phase transitoire de six ans est prévue afin de garantir la mise en application de tous les éléments concernés sans mettre en péril le bon fonctionnement des écoles de musique.

Conservatoire de Lausanne

Le Conservatoire de Lausanne dispense une formation musicale non professionnelle à environ 1200 élèves. Il a pour vocation d'être au service du plus grand nombre et d'œuvrer au développement des jeunes talents. Dans le cadre de la nouvelle loi sur les écoles de musique, le Conservatoire de Lausanne devra également faire reconnaître son enseignement particulier et ses missions spécifiques.

Plusieurs collaborations, événements et manifestations importantes ont marqué l'année :

- grâce à un partenariat avec l'Opéra de Lausanne, le Conservatoire de Lausanne a offert, au travers d'un casting, à tous les enfants du Canton la possibilité de participer à la production de l'opéra *Tosca* ;
- le 1^{er} septembre, lors de la Journée de la Musique, le Conservatoire de Lausanne s'est associé aux autres écoles de musique lausannoises pour des animations musicales en soutien au nouvel article de la Constitution fédérale sur la formation musicale des jeunes ;
- la remise du premier diplôme de Maturité Spécialisée Musique ;
- la participation des élèves et professeurs du Conservatoire lors du Concours suisse de musique pour la jeunesse qui se sont vus remettre 18 premiers prix, dont six avec félicitations du jury, onze deuxièmes prix et sept troisièmes prix ;

- la participation de la Maîtrise du Conservatoire et d'élèves instrumentistes à deux opéras : *La petite renarde rusée* de Janacek (HEMU et HEM Genève) et *Orphée aux enfers* d'Offenbach (Opéra de Lausanne).

A relever la nomination d'une nouvelle directrice à la tête du Conservatoire en la personne de Mme Liên Bruge.

Nombre total d'élèves	Nombre total d'élèves lausannois	Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
1'115	563	958	837	121

École de Jazz et de Musique Actuelle (EJMA)

La profonde restructuration administrative débutée par l'EJMA en 2011 a abouti à l'engagement d'une nouvelle équipe. Suite à l'entrée de la loi sur les écoles de musique, la distribution des enseignants en relation à leurs compétences et à leur formation a été revue. Il en a été de même de l'organisation des sections par catégorie d'âges.

Hors la gestion habituelle, à relever la réussite de l'audition d'entrée de deux élèves à la Maturité spécialisée Musique, ainsi que la mise sur pied d'un atelier Jeunes Talents regroupant des élèves de dix à 15 ans avec un niveau instrumental élevé afin de stimuler leur talent en les réunissant.

Du côté de la saison musicale offerte par l'EJMA à un public extérieur toujours plus nombreux, l'on peut mentionner :

- la série de concert « Duo+ » réunissant les enseignants de l'EJMA avec des musiciens du terroir ou enseignants des HEM suisses ;
- les jams du lundi qui sont thématiques et les jams du mercredi qui sont gérées par les élèves de la section préprofessionnelle ;
- la course d'école musicale qui a réuni, sur la place de l'Europe, quarante élèves de 5^e de l'établissement de la Sallaz autour du concept « Une journée, un concert », à laquelle participaient le chanteur K, le quatuor Byron et le Little Big-Band de l'EJMA ;
- le Festival Label Suisse qui a investi les scènes de l'EJMA.

Nombre total d'élèves	Nombre total d'élèves lausannois	Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
610	352	923	548	375

École sociale de musique (ESM)

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- la poursuite du projet « Orchestre en classe » qui s'est produit lors de la fête de quartier des Boveresses et l'adieu aux vaches de Rovéréaz ;
- la création d'une structure « chœur », Cantabulle, Cantacroche, Cantarpège, Cant'habile, permettant aux élèves de chanter une, deux ou trois fois par semaine selon leur âge et leur motivation ;
- la création en collaboration avec l'EJMA, le Festival de Musique improvisée de Lausanne et le Centre pédagogique romand de la Fédération Romande d'Improvisation Musicale « FRIM », plate-forme de formation continue et de diffusion de la musique improvisée.

Nombre total d'élèves	Nombre total d'élèves lausannois	Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
1'027	903	1'213	648	565

École de musique de la Ville de Lausanne (EMVL)

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- la deuxième édition de l'Atelier spectacle Musique & Théâtre avec Benjamin Cuche ;
- la co-organisation et accueil des examens cantonaux AEM-SCMV ;
- la participation à la Fête de la musique, ainsi que l'organisation de différents concerts et d'une journée portes ouvertes.

À relever la nomination d'un nouveau président de l'Association en la personne de M. Yves Adam.

Nombre total d'élèves	Nombre total d'élèves lausannois	Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
187	158	136	116	20

Harmonie Ecole de Musique Lausanne

Plusieurs projets et événements ont marqué l'année :

- la mise en place de plusieurs petits ensembles de musique de chambre ;
- la participation à la Finale vaudoise des solistes et petits ensembles, une élève ayant remporté le titre de championne vaudoise 2012 ;
- l'organisation d'une journée portes ouvertes, d'un goûter concert ainsi que d'un camp de musique.

Nombre total d'élèves	Nombre total d'élèves lausannois	Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
191	177	150	129	21

CINÉMA

Les montants attribués au cinéma ont représenté 2.35% du budget du Service de la culture.

Le cinéma est le seul secteur culturel directement financé par la Confédération, conformément à la loi fédérale sur la culture et la production cinématographique du 14 décembre 2001 (RS 443.1) et l'ordonnance sur le cinéma du 3 juillet 2002 (RS 443.11).

Cinémathèque suisse (CS)

Près de 36'000 spectateurs (plus de 40'000 en 2011) ont assisté aux différentes soirées, projections et manifestations organisées par la Cinémathèque. Cette baisse de la fréquentation est due à la fermeture exceptionnelle des salles entre mai et août en raison du déménagement des archives à Penthaz. La programmation a été marquée par la présence d'invités de marque, parmi lesquels Jacques Rancière, Bouli Lanners, Ursula Meier, Toni Servillo et Antonio Capuano, Daniel Calderon et Michel Viala, Abbas Kiarostami et Marin Karmitz, Joachim Lafosse, Philippe Béziat, Miguel Gomes, Manuel von Stürler et Jacques Perrin.

L'année 2012 a été marquée par la progression du chantier du nouveau Centre de recherche et d'archivage de la Cinémathèque suisse à Penthaz avec l'ouverture aux collections du nouveau dépôt souterrain. Dès lors, la Cinémathèque a pu commencer le déménagement de l'ensemble de ses collections film et non-film. Toutefois, afin de permettre un déménagement dans de bonnes conditions, la Cinémathèque a dû fermer l'accès à ses archives et réduire sa programmation. À relever également le début du travail préparatoire nécessaire à la définition du nouveau statut juridique de la Cinémathèque, la mise en place d'une stratégie d'intégration du numérique dans l'institution (stockage, gestion, catalogage, mise en valeur), l'avant-première au Capitole de *L'enfant d'en haut* d'Ursula Meier, la remise lors du Festival Vision du Réel du prix SSR-SRG au film *Amore Came* de Pippo Delbono, auquel la Cinémathèque a participé.

Devenue la salle de prestige pour le cinéma à Lausanne et en Suisse romande, le Capitole a accueilli près de 25 soirées-événements réunissant près 10'000 spectateurs.

Fondation romande pour le cinéma (FRCi)

Constituée en 2011, la Fondation a pour but d'encourager et de renforcer la création cinématographique et audiovisuelle, professionnelle et indépendante dans les cantons de Suisse romande. Première année d'activité pleine pour la FRCi, 2012 a vu le soutien à 83 projets par le biais de l'aide sélective dont 22 projets vaudois, à 43 projets par le biais du soutien complémentaire dont douze vaudois et à huit projets par le biais de l'aide à la distribution.

Ciné F'estival

La 15^e édition du Festival, qui s'est déroulée du 7 au 11 novembre au Cinétoile, a vu la participation de 12'000 spectateurs aux différentes projections, soirées spéciales et animations proposées.

Autres soutiens

La Ville a également accordé son aide, outre la participation aux loyers de l'Association LUX-DB, d'Oblò et du Zinéma, ainsi qu'un soutien à trois projets de diffusion, à :

- Lausanne Underground Film & Music Festival, dont la onzième édition s'est déroulée du 17 au 21 octobre attirant plus de 6'700 spectateurs ;
- la 15^e Nuit du court de Lausanne, le 23 novembre, durant laquelle plus de 3'100 spectateurs ont visionné 95 films suisses et internationaux ;
- l'association Belecran pour la programmation 2012 du Cinéma Bellevaux ;
- Festival Cinémas d'Afrique dont la septième édition s'est déroulée du 23 au 26 août, attirant plus 3'000 spectateurs ;
- La Nuit des images dont la deuxième édition s'est déroulée le 22 juin au Musée de l'Elysée, attirant près 8'000 spectateurs.

L'ensemble des aides accordées au cinéma a représenté 1'344'820 francs. Les subventions accordées aux projets se chiffrent à 457'520 francs (y.c. Fondation romande pour le cinéma par 250'000 francs). Le financement des associations et structures destinées au cinéma s'élève à 887'300 francs (Ciné F'estival : 20'000 francs ; Cinémathèque : 360'000 francs ; Capitole : 41'000 francs ; loyer Cinémathèque : 215'100 francs ; loyer Capitole : 251'200 francs).

PUBLICATIONS

Les montants attribués pour l'aide à la publication ont représenté 0.23% du budget du Service de la culture.

En plus de son soutien à l'Association vaudoise des écrivains, la Ville a soutenu 30 projets par le biais de soutiens ponctuels.

Les aides allouées en 2012 aux différentes publications s'est monté à 120'000 francs.

FESTIVALS ET ANIMATIONS

Les montants attribués aux manifestations ont représenté 1.74% du budget du Service de la culture.

De la Fête de la musique au Festival de la Cité en passant par Lausanne Estivale, la Ville de Lausanne propose durant l'été de très nombreux spectacles gratuits au public lausannois et aux touristes.

Festival de la Cité

100'000 festivaliers ont arpenté, pendant six jours, les rues de la Cité pour assister aux 211 représentations proposées par quelque 425 artistes. Ce sont 59 créations ou productions originales qui ont été présentées en exclusivité à la Cité sur les 84 projets artistiques programmés. Pour cette édition, de nouveaux lieux ont été investis pour des créations in situ : la Pergola du Palais de Rumine ainsi qu'une zone couvrant notamment les rues Charles-Vuillermet et Cité-Derrière. Parmi les belles réussites de la programmation figurent notamment les concerts de Barcella, CocoRosie feat, Brigitte Rosset, les Petits Chanteurs à la Gueule de Bois, les Sœurs Goudron, ainsi que le *Requiem Allemand* dirigé par Michel Corboz. À relever que le Festival s'est associé à *Une capitale pour la danse, Lausanne 2011-2012* pour une soirée jubilaire exceptionnelle réunissant le Bêjart Ballet Lausanne, l'Ecole-Atelier Rudra, la Cie Philippe Saire, la Cie Linga et le Marchepied.

Les Urbaines

Plus de 7'000 visiteurs ont participé à la 16^e édition du Festival, qui s'est déroulé du 30 novembre au 2 décembre. Ce sont plus d'une quarantaine de performances, installations, expositions, projections, spectacles et concerts qui ont été présentés au public pendant trois jours dans une vingtaine de lieux à Lausanne et Renens.

Fête de la Musique

Plus de 1'700 musiciens représentant tous les styles ont participé à la 18^e édition lausannoise de cette manifestation, le mardi 21 juin. Environ 48'000 spectateurs étaient présents aux 160 concerts qui se sont déroulés sur les quarante scènes réparties au cœur de la ville, en plein air ou en salle (écoles, églises, musées, etc.).

Lausanne Estivale

Du 15 juin au 20 septembre a eu lieu la 35^e édition de Lausanne Estivale, offrant aux Lausannois-es et aux touristes plus de 450 activités culturelles réparties dans toute la ville.

L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés aux festivals et animations a représenté un montant de 930'000 francs.

DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE ET COMMUNICATION (DevCom)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Promouvoir une **vision du rôle des villes** en général et de Lausanne en particulier, sur les plans politique, institutionnel, économique, social, financier et de la communication.

Le Service du développement de la ville et de la communication :

- appuie les autorités pour **défendre les intérêts de la Ville** dans les débats politiques nationaux et cantonaux se rapportant à ces domaines ;
- met en œuvre les relais nécessaires à la **valorisation du rôle de Lausanne** ;
- est chargé de **définir, mettre en œuvre, valoriser et communiquer une stratégie de développement coordonnée et de promotion de la ville** en établissant une vision de la ville à moyen et long termes qui intègre les problématiques se rapportant directement au développement : économie, habitants, infrastructures, développement durable, finances en particulier ;
- propose et met en œuvre des actions permettant de **renforcer la cohérence** des politiques communales en établissant des liens entre les actions sectorielles ;
- assure les **relations extérieures de Lausanne** avec ses partenaires institutionnels et avec les autres collectivités avec lesquelles la Ville collabore, en particulier dans le cadre de la politique du marketing urbain.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	32.20	29.5	32.35	27.2
Total service	32.20	29.5	32.35	27.2

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	+ 0.15

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	34	29.50	31	27.20
Total service	34	29.50	31	27.20

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
	2	2
Total service	2	2

Tableau 2.3, - mouvements du personnel (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	0

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emplois (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	2
Retraite	1
Fin de contrat	
Invalidité	1
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	4

ACTIVITÉS ET FAITS MARQUANTS

Secteur économie et territoire

- Mise en œuvre de la loi fédérale sur l'harmonisation des registres visant à mettre en lien le recensement des bâtiments et logements et le registre des habitants : pilotage de l'opération de recensement et de rapprochement des registres conduites par le Service du logement et des gérances et par le Contrôle des habitants. À fin 2012, les standards requis par la Confédération ont pu être atteints, et Lausanne a ainsi pu remplir ses obligations légales en la matière.
- Suivi des dossiers économiques d'intérêt communal : notamment, notation par Standard & Poor's, promotion du biopôle de Vennes, appui à la Fondation City Management, au groupe de promotion logement et à la Commission immobilière.
- Suivi des grands projets de la ville sous l'angle économique, principalement Métamorphose, Axes forts et Projet d'agglomération Lausanne – Morges (PALM). Dans ce cadre, le service a notamment travaillé sur les rendements fiscaux liés à l'arrivée de nouveaux habitants et aux conséquences économiques et fiscales de la mise en œuvre des grands projets de la Ville.
- Prise en charge du volet économique du Plan directeur communal pour le compte du Service d'urbanisme : identification d'indicateurs pertinents pour l'élaboration de la planification à long terme du territoire communal.
- Aide à la création et à l'implantation d'entreprises sur le territoire communal en lien avec la promotion économique régionale.
- Appui aux instances régionales et cantonales de promotion économique : Lausanne Région, Service cantonal de la promotion économique et du commerce (SPECo), Développement économique vaudois (DEV), Fondation Microcrédit solidaire.

Le secteur touristique résiste plutôt bien aux difficultés économiques, et près d'un million de nuitées ont été enregistrées à Lausanne et sa région, un niveau en légère diminution par rapport à 2011. Pour la troisième fois, la Ville, en étroite collaboration avec Lausanne Tourisme, a reçu des organisateurs de congrès au cours d'une réception destinés à les remercier de leurs efforts en faveur du tourisme lausannois et à les informer des dispositifs de soutien que Lausanne met en œuvre pour l'organisation de congrès.

Les demandes de soutien financier pour des congrès, séminaires et autres introduites auprès du DevCom ont été nombreuses. Le budget à disposition reste stable, et il s'agit de répondre au mieux à ces demandes afin que les manifestations se déroulent dans les meilleures conditions possibles. Il est donc nécessaire de définir des priorités claires et sélectives

dans le soutien aux congrès et manifestations. Le Canton, par le biais de la loi sur l'appui au développement économique (LADE), apporte, dans la majeure partie des cas, un soutien identique à celui de la Ville, ce qui est apprécié.

S'agissant de la taxe de séjour, la Lausanne Transport Card, mise en place en 2008, continue à séduire les visiteurs de passage (touristes, congressistes). C'est environ un million de francs qui est versé annuellement par le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise à Mobilis (soit un franc par nuitée). Les demandes de soutien financier présentées au Ferl ont également été nombreuses et ont permis de soutenir plusieurs manifestations et réalisations utiles aux hôtes de Lausanne et de sa région.

Dans le domaine « territoire » :

- Suivi du dossier Projet d'Agglomération Lausanne – Morges (PALM) : participation aux séances politiques (comité de pilotage) et techniques du projet, défense des intérêts lausannois dans ce dossier. Début de la mise en œuvre du schéma directeur Centre, en coordination entre Lausanne et Epalinges et en lien avec les quatre autres schémas directeurs composant l'agglomération Lausanne-Morges.
- Suivi de la politique cantonale et fédérale des agglomérations, avec participation à des séances et groupes de travail spécialisés.
- Suivi du dossier Axes forts dans le cadre du projet d'agglomération : défense de la position lausannoise en faveur de la réalisation du projet de métro m3 entre la gare et la Blécherette.
- Suivi du dossier Transports publics pour le compte de la Ville : relations avec les compagnies de transports (tl, LEB, CFF, CGN), préparation des réponses aux interventions du Conseil communal, relations entre usagers et compagnies de transports.
- Suivi du dossier Politique régionale pour le compte de la Ville, secrétariat de la Commission permanente de politique régionale du Conseil communal. Un préavis sur la politique régionale de la Municipalité est en préparation pour le printemps 2013.
- Plan de mobilité d'entreprise de la Ville : subventionnement des abonnements de transports publics pour les collaborateurs, développement de l'usage de la flotte en autopartage (Mobility), poursuite de la mise en œuvre du volet stationnement, communication des mesures, encouragement à l'usage de la mobilité douce notamment par l'action « ça marche pour ma commune ».
- Suivi du mandat statistique à Statistique Vaud, secrétariat du groupe de coordination statistique.
- Suivi des dossiers statistiques courants.
- Participations au groupe décisionnel du Cercle d'indicateurs.

Secteur développement durable

- Suivi et mise en œuvre de la politique de développement durable de la Ville : gestion du fonds pour le développement durable ; coordination des actions en la matière, suivi de la concrétisation de l'Agenda 21 lausannois et des interventions y relatives au Conseil communal ; étude des indicateurs en la matière ; réflexion autour des suites à donner à l'Agenda 21 ; réflexion sur la stratégie de communication de la ville en matière de développement durable.
- Le rapport-préavis N° 2012/03 de synthèse sur le développement durable (« *Politique communale en matière de développement durable. Bilan et Perspectives et réponse au postulat M. Charles-Denis Perrin « Une unité développement durable pour un développement responsable de Lausanne »* ») a été validé par la Municipalité puis par le Conseil communal. Ce document définit les priorités d'actions pour les prochaines années en matière de développement durable et clarifie le mode d'intervention du fonds du développement durable. Il met notamment l'accent sur les questions de gouvernance du dispositif, de communication et d'évaluation et de suivi des projets..
- Dans le prolongement des actions en faveur du développement durable entreprises à l'occasion de la World Gymnaestrada 2011, le service s'est engagé dans un projet visant à développer la durabilité des manifestations sportives lausannoises en général : élaboration d'un guide pour les organisateurs, formation et accompagnement de ceux-ci, définition de règles en la matière, examen des possibilités de communication à l'occasion de ces événements.
- Par ailleurs, un système de mise à disposition des organisateurs de manifestations de gobelets consignés pour boissons a été mis en place avec succès. L'investissement de départ a été consenti par le fonds du développement durable et le mécanisme de consignes permet de financer le fonctionnement du système qui a connu un succès appréciable auprès des organisateurs de manifestations.
- Relations extérieures : accueil de délégations étrangères, notamment en provenance de Chine ; accueil à Lausanne de lycéens tchèques (Brno) ; développement des relations avec le monde académique (UNIL, EPFL, IMD, Ecole hôtelière, Fondation Jean Monnet pour l'Europe (FJME)) et gestion de ressources financières y affectées (FJME, Centre de traduction littéraire de l'UNIL, Prix de Lausanne).
- Solidarité internationale : gestion des projets (partenariat avec la FEDEVACO) et des ressources financières ; suivi d'un projet-pilote à Nouakchott (Mauritanie) dans le domaine de l'eau mené par **eauservice** (solidarit'eau) et accompagnement des actions de communication menées par **eauservice** à Lausanne avec le projet carafes (carafes à eau vendues dans les restaurants lausannois) ; partenariat avec l'Agence de la démocratie locale à Osijek (Croatie).
- AIMF – Association internationale des villes francophones : présidence et animation des travaux de la commission « villes et développement durable ». Organisation de la réunion de la commission à Lausanne (définition du programme 2012-13) avec la participation de l'EPFL, de l'Université, du Service d'urbanisme et de partenaires spécialisés. Organisation de la présence de la commission à Africité à Dakar, en automne, pour le compte de l'AIMF.
- Organisation des activités de l'Association des villes romandes (deux colloques annuels) et du groupe des villes de l'UCV, présidé par le syndic de Lausanne.

Secteur marketing urbain

- Gestion, animation et développement de l'UMVO – Union mondiale des villes olympiques : organisation du cinquième sommet des villes olympiques à Lausanne en automne. Recherche de nouveaux membres, promotion de l'association à Londres. Les Jeux olympiques de Londres ont été l'occasion de manifester une présence de Lausanne, capitale olympique, en collaboration avec le Service des sports et Lausanne Tourisme. Outre les contacts et la visibilité donnée à l'UMVO, cette présence a consisté en l'organisation d'une réception à l'attention de la famille olympique à laquelle le président du CIO a pris également part.
- Organisation d'une visite à Qingdao et, dans le prolongement de l'adhésion de cette ville à l'UMVO, participation à un séminaire sur les sports nautiques organisé par Qingdao à l'occasion de la semaine de la voile (août).
- Les relations que le DevCom entretient avec le CIO restent étroites et suivies. Outre la collaboration régulière afin d'assurer les meilleures conditions possibles au CIO, les échanges entre la Ville et le mouvement olympique se poursuivent, que ce soit dans le cadre de l'UMVO ou afin d'assurer la meilleure collaboration possible entre le mouvement olympique et les directions et services de la Ville. Dans le même ordre d'idées, il s'agit aussi d'améliorer l'information au public sur l'importance du rôle de capitale olympique que joue Lausanne.
- Participation aux activités de Délice – réseau international des villes gourmandes : participation active de la ville aux rencontres Délice.
- Organisation d'événements tout au long de l'année dans le cadre de l'opération Lausanne Ville du goût 2012. Manifestations populaires, pique-nique, brunchs dans les parcs, stands, tables gastronomiques en ville, travail avec les écoles, collaboration avec SPADOM, repas gastronomique dans les serres de la Ville, etc. ont été quelques exemples des activités organisées dans ce cadre. L'opération a été accompagnée par des actions de communication soutenues à l'attention des Lausannois. Au final, Lausanne Ville du goût 2012 a remporté un succès important, qui a amené le service à proposer la pérennisation de certaines activités dans ce domaine au titre du marketing urbain.
- Développement de la conception communale de marketing urbain : positionnement de la Ville, image à l'attention des Lausannois et vers l'extérieur, définition d'objectifs et de publics prioritaires pour la communication.
- Hautes écoles lausannoises : prise de contacts en vue de développer les collaborations avec les hautes écoles lausannoises (UNIL, EPFL, IDHEAP, EHL, ECAL, IMD) ; développement de projets de communication et de valorisation des hautes écoles et de la ville comme centre de formation et de recherche ; définition de quelques projets concrets de collaboration (documentation de présentation, accueil de délégations, accueil des étudiants et des professeurs, révision des pages web de la Ville consacrées au secteur de la recherche et de la formation, etc.). En novembre, organisation d'une rencontre entre représentants des hautes écoles et élus des communes de l'agglomération – municipalités et conseils communaux – afin de parvenir à une meilleure connaissance réciproque et à une sensibilisation des élus aux impacts des hautes écoles pour la région lausannoise (aspects économiques, sociaux, culturels, etc.).

Pôle communication

info presse

En relation étroite avec les journalistes locaux, info presse a poursuivi en 2012 sa mission de faire connaître et de promouvoir les décisions et positions de la Municipalité. Avec de nombreux communiqués de presse, le développement des actualités municipales et la diversification de ses formes de communication, l'activité de l'unité est restée dans la tendance de l'année précédente. Plusieurs points de presse et conférences de presse ont été organisés sur les sujets intéressants particulièrement les médias.

Par ailleurs, l'unité tend à renforcer ses activités d'appui et de conseil aux autres services en matière de communication : élaboration de concepts, assistance au choix d'un mandataire, séances publiques d'information, expositions, etc.

La collaboration s'est renforcée avec info web, notamment par l'utilisation systématique des outils web pour la diffusion des informations communales (brèves, décisions municipales, etc.), ce qui s'est traduit par une croissance de la reprise des informations communales par les médias.

Rédaction internet

Info presse a intensifié sa collaboration avec info web, notamment pour la refonte de rubriques sur le site www.lausanne.ch et la mise en ligne des communiqués et dossiers de presse, ainsi que la création d'accroches et le soutien aux services pour la création de pages ad hoc. L'espace dédié aux décisions municipales a été étendu et développé. Il joue désormais un rôle de plaque tournante pour la mise à disposition des actualités de la Ville aux intéressés, sur le site internet ou sur les applications mobiles développées en parallèle.

Communication interne

Dans le domaine de la communication interne, infopresse, infoweb et sept collaborateurs délégués des directions ont poursuivi la publication du journal interne sur intranet *La Ville en ligne*.

Info presse a également édité, en collaboration avec le Service de la culture, deux publications culturelles à l'intention des Lausannois et des hôtes de passage : *Les Musées lausannois* et la brochure *infos expos*.

info cité

Accompagnement dans les démarches administratives, conseils, informations sur la vie associative, culturelle et sportive lausannoise : les équipes d'info cité et du central téléphonique ont été à l'écoute de chacun, personnifiant la volonté municipale de privilégier les contacts directs entre la population et l'administration.

Les activités d'accueil à info cité Palud ainsi que l'accueil téléphonique jouent leur rôle d'orientation et d'information des usagers avec une fréquentation stable par rapport aux années précédentes. Le bureau d'information de Chauderon a été fermé dans le courant 2012, constatant qu'il ne répondait pas à un besoin manifeste. Les activités d'information au public ont donc été concentrées à la place de la Palud tandis qu'une permanence d'info cité assure l'accueil des visiteurs au bâtiment administratif du Flon.

De nombreux rendez-vous marquent la vie sociale, culturelle et sportive de Lausanne. Expositions, salons, spectacles, concerts, festivals, événements sportifs, débats, balades. L'agenda des manifestations www.lausanne.ch/agenda a présenté aux internautes, tout au long de l'année, un large éventail de possibilités de sorties. La diffusion de l'agenda sur le site web de la Ville a continué à être assurée avec, là aussi, un usage croissant des plates-formes mobiles sur l'application dédiée.

Trois séances d'accueil des nouveaux habitants ont été organisées en 2012, avec 150 à 180 personnes accueillies chaque soirée. Des balades à pied, à vélo et en bus ont été proposées aux nouveaux habitants pour découvrir la ville. Plusieurs publications ont été rééditées, et notamment la brochure *Allons-y* et le *Petit calendrier des fêtes 2012*.

info web

Internet

Le site officiel de la Ville constitue l'un des moyens de communication directs et essentiels des autorités auprès des citoyens. En 2012, les collaborateurs de l'unité ont reçu et finalisé au quotidien de nombreuses pages en provenance des services, où une centaine de contributeurs, formés à l'interne, les conçoivent directement.

L'interface graphique du portail a continué à évoluer afin d'améliorer l'ergonomie générale du site et de garantir un affichage optimal sur les écrans contemporains à définition élevée. Plus léger et élégant, le site a également gagné en accessibilité sur les supports mobiles de type iPhone. S'agissant de la mise en valeur du contenu, info web a poursuivi les refontes de rubriques en vue d'améliorer leur attractivité tout en simplifiant autant que possible l'accès à l'information.

Le travail de référencement continu a été poursuivi durant toute l'année pour assurer que les contenus du site internet bénéficient d'une bonne visibilité dans les résultats des moteurs de recherche. En effet, on observe aujourd'hui que plus de 70% des visiteurs arrivent sur le site après avoir effectué préalablement une recherche sur Google qui, force est de constater, constitue le plus important vecteur de trafic. Grâce à une optimisation permanente du site ainsi qu'une actualisation soutenue et régulière des contenus, la fréquentation du site a vu sa progression continuer à augmenter en 2012.

Enfin, encouragée par l'essor continue de l'iPhone et de l'iPad, l'unité a publié de nouvelles mises à jour de l'application «Lausanne» qui est disponible gratuitement sur l'App Store d'Apple depuis juillet 2009. Ce service peut s'avérer un outil fort utile pour les utilisateurs qui s'intéressent à la vie lausannoise dans la mesure où elle présente les nombreuses possibilités de divertissement en ville, l'actualité politique communale et des informations détaillées sur les chantiers en cours, la gestion des déchets, les offres d'emplois et les horaires des transports publics notamment. Depuis sa sortie, l'application a été téléchargée plus de 20'000 fois et les consultations quotidiennes sont en augmentation.

L'année 2012 a aussi vu le changement du logiciel de gestion des contenus web. Ce travail important a mobilisé les ressources d'info web et de plusieurs auxiliaires durant l'exercice. Il a aussi demandé de ralentir les efforts consacrés à la mise à jour ou la rénovation de certains pans du site web. Grâce à la mise en service du nouveau CMS, outil open source, le site www.lausanne.ch est en mesure de mieux adapter ses pages aux attentes des utilisateurs, gagnant en fonctionnalités et en ergonomie pour ses visiteurs. Les mutations doivent se poursuivre en 2013 avec une priorité sur l'intranet communal.

Intranet

L'intranet confirme sa place comme vecteur principal d'information et de communication interne. En effet, les consultations totales sont en augmentation. Outre le développement de l'offre de contenu, l'intranet a poursuivi l'accompagnement de la communication de grands projets transversaux internes, tels Equitas, l'aménagement du temps de travail ou le plan de mobilité.

L'intranet héberge des applications développées au sein de l'unité info web. La mise à jour de l'infrastructure serveur a nécessité de reprendre un certain nombre d'entre elles, afin d'en assurer le bon fonctionnement.

SERVICE D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE (SOI)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Rechercher des solutions de rationalisation de l'administration communale et formuler des propositions visant à :

- faciliter l'exécution de ses missions et son fonctionnement ;
- favoriser la productivité des services par une meilleure absorption de l'accroissement des tâches communales, en limitant l'augmentation globale des effectifs ;
- promouvoir une politique globale des technologies de l'information dans l'administration communale par la mise en place et la gestion d'une infrastructure commune, la définition de standards, le développement de projets coordonnés, en assurant la maîtrise des technologies et des coûts ;

- fournir au personnel des outils de travail et de communication efficaces, en assurant une évolution à long terme des technologies de l'information et en rentabilisant les investissements (équipements techniques et solutions logicielles) ;
- soutenir les processus de décision ;
- administrer les bases de données et en assurer la mise à jour, la disponibilité ainsi que la cohérence ;
- mettre à disposition et promouvoir des infrastructures ouvertes sur les nouvelles technologies, au bénéfice des utilisateurs internes ainsi qu'aux administrés, en vue de l'amélioration et de la diversification des prestations (cyberadministration).

EFFECTIF EN PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	73.05	72.05	73.05	70.6
Total service	73.05	72.05	73.05	70.6

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	75	72.05	74	70.6
Total service	75	72.05	74	70.6

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
	10		12	
Total service	10		12	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	7	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	3
Retraite	4
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	7

COMMISSIONS, REPRÉSENTATIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Le COPILINF s'est réuni cinq fois au cours de l'année 2012, statuant sur les demandes de nouveaux projets, examinant les orientations prises par le SOI. La coordination avec les directions a été maintenue par l'organisation des réunions régulières avec les chefs de services, mais seulement dans les directions où les projets informatiques étaient les plus significatifs, soit par leur importance, soit par leur nombre.

En participant au Groupe des villes de la Conférence suisse de l'informatique sur le thème des projets de cyberadministration qui sont prioritaires à l'échelon fédéral, le SOI cherche à favoriser les projets concrets, comme la réutilisation des solutions par les administrations, ainsi que des projets structurants, comme les échanges de données directes entre les villes et la Confédération.

Le SOI est associé à la création de l'Association vaudoise des responsables informatiques communaux (AVRiC) en 2012, en y déléguant son chef informatique et le responsable des relations clientèle. Dite association est constituée des chefs de l'informatique des villes vaudoises et vise à faire remonter des positions et demandes communes auprès des organes cantonaux ainsi qu'à partager solutions et méthodes. L'AVRiC a tenu trois séances l'année de sa fondation.

Le SOI a en outre participé aux travaux :

- de la CSI (Conférence suisse sur l'informatique) et de sa section latine ;
- du groupe des villes de la CSI (Conférence suisse sur l'informatique) ;
- du GRI (Groupement romand de l'informatique) ;
- du PAIR (Partenariat des achats informatiques romands) ;
- de la SMP (Société de Management de projets) ;
- du CLUSIS (Association suisse de la sécurité informatique) ;
- du Groupement des utilisateurs du logiciel *Topobase* ;
- du groupement des utilisateurs *CISCO* ;
- du Consortium Télécoms, regroupant les administrations publiques vaudoises et genevoises.

L'expérience de la Ville de Lausanne en matière de Process mining a été présentée dans le cadre des universités européennes lors d'un séminaire à Eindhoven.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

Le chef de service du SOI a quitté l'administration communale à la mi-février, pour tenir compte de droits de vacances. La direction du service pour la période allant du 15 février au 1^{er} mai de l'année a été confiée ad interim à l'un des cadres du service. Dès lors, une partie des activités de contact avec les services utilisateurs de l'informatique ont été espacées ou de facto confiées à d'autres collaborateurs.

Dès sa nomination et avant même son entrée en service, la présence anticipée et régulière du nouveau chef de service pendant les réunions de direction du service a facilité sa prise de fonction. La rédaction du schéma directeur informatique, bien que décalée dans le temps, a pu ainsi être réalisée en quelque mois.

La bonne mise en œuvre des solutions informatiques fut un soutien efficace aux services du DevCom, du contrôle des habitants et du logement et des gérances et a permis à la Ville de satisfaire aux exigences de la Confédération et du Canton en matière de recensement répondant ainsi aux prescriptions de la loi fédérale sur l'harmonisation des registres (LHR).

Sur le plan technologique, il faut relever deux évolutions significatives, à savoir l'important effort de migration du site www.lausanne.ch sur un outil moderne de gestion de contenu, ainsi que la mise en œuvre d'une plateforme de postes de travail basés sur les processeurs à 64 bits pour certains usages en matière d'ingénierie et de cartographie (CAO-DAO-SIG).

ACTIVITÉS EN 2012

Secteur Echange

Quartier outils

La plateforme 64 bits CAO-DAO-SIG a permis de répondre aux besoins de certains utilisateurs traitants des masses conséquentes de données. Cette évolution s'inscrit dans le cadre de l'intensification, tout métier confondu, des informations géographiques.

Magnolia, gestionnaire de contenu moderne, ouvert (open source), nous permet de répondre efficacement et dans la durée aux besoins de publication de contenu et vient renforcer la vision unificatrice du socle de cyberadministration. En effet, myLausanne, lieu des prestations en ligne, et www.lausanne.ch, sont basés sur une même technologie.

Le SOI a mis en œuvre, pour le Secrétariat municipal et le Bureau électoral communal (Bureau du Conseil communal), un système d'aide au dépouillement lors des votations qui a permis de réduire de manière importante le temps nécessaire jusqu'à publication des résultats.

Historiquement, dans le cadre de la synchronisation de données, le SOI a utilisé un logiciel ETL d'Oracle. Aujourd'hui, une alternative crédible ouverte (open source) est disponible avec le logiciel Talend. Nous avons débuté un effort de migration vers cet outil, réalisant la nécessaire modernisation de notre parc applicatif et atteignant l'objectif d'économie par l'abandon de deux licences Oracle.

Quartier aide à la spécification des besoins

La spécification de leurs besoins informatiques par les services métiers étant en général laborieuse et incomplète, une méthode a été utilisée pour les projets gestion de la connaissance du Service de l'électricité, ainsi que pour le projet de coordination des chantiers. Au vu des résultats et de la bonne acceptation par les participants, le SOI va continuer à délivrer cette prestation.

Deux mandats d'ingénierie des processus sont confiés au SOI, l'un pour analyser la réalité des processus en matière de gestion des amendes d'ordre, mandat du service de la révision, l'autre pour améliorer le processus de gestion des amendes d'ordre au sein du Corps de police.

Quartier soutien des entités externes

Le SOI ne déploie aucune activité pour recruter de nouveaux clients. Peuvent devenir clientes du SOI en échange de compensations financières tarifées :

- les institutions publiques ou parapubliques majoritairement subventionnées par la Ville de Lausanne ;
- les sociétés capitalisées par la Ville de Lausanne, majoritairement ou non, dont les buts statutaires ressortent clairement des intentions de la Municipalité ;
- d'autres administrations publiques, communes ou villes, lorsque le partage de solutions informatiques permet aussi de réduire directement les coûts pour la Ville.

Les clients principaux du SOI restent TRIDEL, l'Opéra de Lausanne, Néo Technologies SA, l'Université populaire de Lausanne, la CPCL, EOS Holding SA et la Ville de Lancy qui reçoivent des prestations informatiques différenciées.

Deux nouveaux contrats ont été signés. D'une part, les tractations avec l'Opéra de Lausanne pour étendre la prestation du SOI à la délivrance de la téléphonie sur le réseau informatique ont abouti, créant une nouvelle situation de bénéfices mutuels. D'autre part, nous avons agréé à la demande de l'association Porta Musica, importante collection d'instruments de musique, qui souhaite utiliser notre application de gestion des données patrimoniales MUSERIS

À contrario, les particularités d'exploitation de Lausanne Tourisme, en particulier les besoins légitimes de réactivité et de souplesse, introduisaient des risques qu'il n'appartient pas à la Ville de prendre. Nous avons terminé le soutien à cette institution.

Secteur Opérationnel

Quartier outils

Après le projet Equitas, les outils de business intelligence (BI) ont été mis en œuvre pour faciliter la prise de décision par les autorités dans deux domaines majeurs : le domaine de l'élimination des déchets et celui de l'accueil d'urgence.

Quartier personnes morales et personnes physiques

De manière à répondre aux normes européennes de statistique, la loi fédérale sur l'harmonisation des registres (LHR) exige de pouvoir conduire les recensements sur un mode trimestriel sur la base des registres reconnus. La difficile création d'un lien exact entre les habitants et leurs logements a demandé un travail conséquent des services, mais aussi la création d'outils informatiques pour automatiser tant que faire se pouvait cet appariement de données. En atteignant un niveau d'appariement exact de plus de 98%, Lausanne a pu répondre aux exigences de la Confédération. Lausanne, et conséquemment le Canton de Vaud, ont été déclarés conformes pour le recensement.

Quartier gestion du territoire

L'affectation d'un collaborateur spécialisé dont la mission est de stabiliser dans la durée les plateformes CAO-DAO-SIG a porté ses fruits. Le nombre d'incidents a été drastiquement diminué, et le temps moyen de résolution des incidents également, apportant ainsi une meilleure satisfaction des collaborateurs. L'utilisation de nouveaux outils de diagnostic (nextthink notamment) a permis l'identification et la résolution de bien des problèmes ; ces outils permettent également de connaître en permanence la disponibilité réelle des plateformes (serveurs et stations de travail).

L'application SISOL a été complétée pour répondre à de nouvelles exigences. Il faut relever le développement d'une nouvelle solution d'impression des plans, l'intégration des zones archéologiques, des zones de marchés, des zones de sécurités (GAZODUC), des parcours des manifestations sportives, des lignes de transports publics, la gestion des secteurs SPADOM et la diffusion automatique des permis au secteur impliqué.

Dans la perspective d'arriver à gérer les différents réseaux techniques avec des outils dédiés aux différents corps de métiers, la mise à jour du réseau d'eau est maintenant réalisée à l'aide du logiciel Topobase. Toute mise à jour est ensuite consolidée automatiquement dans la base de données SISOL, laquelle alimente le guichet cartographique, permettant une représentation exhaustive de l'emprise des diverses canalisations, qu'elles appartiennent ou non à la Ville de Lausanne.

Quartier prestations sociales

Le premier projet de cyberadministration du Service social a permis d'offrir à l'ensemble des citoyens une vision consolidée de toutes les prestations sociales que la Ville propose. Il s'agira de compléter cette liste de prestations par un accès plus direct, guidé par l'identité et l'expression du besoin de l'utilisateur.

La nouvelle politique dans le domaine de l'accueil d'urgence nous a amené à réaliser une application de gestion des bénéficiaires et de leurs autorisations d'usage. L'application est complétée par le suivi des indicateurs principaux, conçus comme une aide à la décision opérationnelle et une aide aux réflexions stratégiques.

Le SOI a également repris à son compte la maîtrise d'une des applications principales du Service social, application qui fut réalisée à l'interne du service. Les travaux de consolidation de son exploitation apportent une plus grande sécurité et une meilleure évolutivité.

Quartier gestion documentaire et de contenu

Nous avons procédé à un important assainissement des infrastructures qui hébergent la plateforme collaborative SharePoint et amélioré les processus de sa gestion en ajoutant des outils de gouvernance et de contrôle de la sécurité. Cette importante plateforme est largement utilisée par la plupart des services offrant les environnements de collaboration

dont ils ont besoin. De nouveaux projets, dans le domaine de la gestion des vins, des enchères internes, de la gestion du courrier entrant, par exemple, ont permis de répondre très rapidement et efficacement à certains besoins métier, toujours en utilisant cette plateforme.

Une solution de dématérialisation de formulaires papier, grâce à la lecture optique d'une caméra miniature dissimulée dans des stylos spécialisés (Digital Pen Corp) est disponible. Aujourd'hui, elle est utilisée pour le timbrage d'équipes itinérantes et pour l'imputation de leur temps de travail sur les chantiers. Son usage peut être généralisé pour tout type de formulaire.

Secteur Ressources

Quartier gestion des données patrimoniales

Le SOI a poursuivi son effort pour l'indexation du patrimoine photographique du Service d'urbanisme. Une cellule d'indexation a été mise en place par un chef de projet. Cette cellule apporte une opportunité de stages pour les étudiants documentalistes comme pour du personnel des ETSL. Le besoin étant avéré, se pose la question de pérenniser son existence ou de la transférer dans le cadre d'un programme ETSL du Service du travail. Des démarches seront entreprises courant 2013.

Secteur Infrastructure

Quartier serveurs d'entreprise :

Le SOI assure la veille technologique nécessaire à une évolution rationnelle de ses infrastructures. Les études suivantes ont été menées :

- évolution de l'infrastructure IT sur le modèle «cloud privé», phase 1 ;
- évolution du système de stockage centralisé ;
- évolution du système de sauvegarde centralisé ; évolution nécessaire sur 2013.

Le centre informatique a évolué. Il faut relever les réalisations suivantes :

- remplacement du matériel ayant par le passé présenté des dysfonctionnements servant à la virtualisation de l'espace de stockage ;
- élimination du matériel obsolète du Data Center ;
- mise en place des environnements PROD et Test, sur des serveurs séparés, pour exploiter l'outil d'ordonnancement des batches. Ils pilotent à ce jour environ 960 jobs s'exécutant près de 4'500 fois par jour répartis sur près de 95 serveurs.

Quartier réseau et télécommunications

L'extension du réseau Récolte se poursuit, plus particulièrement avec l'intégration de sites hors des environnements de bureaux, soit des sites techniques, des carrefours pour le service RTMO, de réservoirs pour eauservice, de postes de transformations pour le SEL et de chaufferies pour le service GAZ-CAD.

À cela s'ajoute le déploiement continu du réseau sans fil (WIFI) dans les écoles et les principales salles de conférences. La consolidation des infrastructures de vidéo surveillance a démarré, le SOI assumant la responsabilité de la mise en œuvre et l'hébergement des serveurs et réseaux. La coordination avec le Corps de police et RTMO, permet de veiller non seulement à la rationalisation des coûts, mais aussi à la conformité légale et aux bonnes pratiques de gestion.

Quartier sécurité

Un audit de sécurité conduit en fin 2011 a montré que les choix techniques effectués ont bien joué leurs rôles lors des simulations d'attaques. Certains points d'amélioration ont été indiqués et intégrés dans un plan d'action qui est pour la plus grande partie, mis en œuvre.

Les premières phases du système de gestion des identités et des accès ont été mises en production, permettant d'offrir aux applications de cyberadministration, une plateforme d'identification du citoyen. Le déploiement se poursuit avec l'intégration de nouvelles applications et différents niveaux d'authentification des utilisateurs.

Une enquête anonyme d'évaluation et de sensibilisation à la sécurité de l'information a été mise au point. Elle sera déployée au début de l'année 2013 et permettra d'ajuster les efforts de sensibilisation.

Une attaque de pirates informatiques sur le logiciel MUSERIS a montré que les applications informatiques dont la conception date de plus de dix ans sont devenues sensibles. La détection quasi immédiate a permis d'éviter qu'un code malicieux puisse s'établir dans nos infrastructures. Aucune donnée n'a été perdue ; MUSERIS a été retiré d'exploitation pendant quatre heures pour les utilisateurs de l'administration communale et pendant cinq jours pour le grand public.

Quartier soutien aux utilisateurs

Durant 2012, ce ne sont pas moins de 6'446 incidents concernant le système d'information communal qui ont enregistré et résolu, soit une diminution de 28% par rapport à 2011. Cette importante diminution du nombre d'incidents annoncés s'explique par le report sur les correspondants micro-informatiques (CMI) de la première intervention. La mise à leur disposition des outils pour qu'ils puissent traiter les incidents les plus courants (oubli de mot de passe par exemple) porte ses fruits. Par ailleurs, 8'822 demandes de modification touchant aux droits des utilisateurs, au paramétrage d'installations, à l'achat et à la configuration de matériel ont été traitées, ce qui représente une diminution de 7.5%.

Chiffres clés du SOI à fin 2012

Postes de travail	
PC	3'400
PC portables et tablets	1'050
Serveurs d'entreprises	
Serveurs physiques	120
Serveurs virtuels	380
Nombre de travaux batches journaliers	Max. 4'500
Volume de données	
Données des applications	4'561 GB
Données bureautiques	25 TB
Nombre de fichiers bureautique	45 millions
Solutions métiers	
Solutions applicatives	300
Infrastructure réseau	
Prises réseau	25'500
Bornes WiFi en service	620
Adresses réseau IP délivrées	11'000
Fibres optiques (km)	32'000
Téléphonie	
Nombre d'appels moyen par jour ouvré	33'000
Appareils de mobilité professionnelle	2'203
Nombre de téléphones installés	5'400

SERVICE JURIDIQUE (SJur)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Conseil juridique

- conseil juridique à la Municipalité et aux services
- participation à l'élaboration de la réglementation communale, sauf celle en matière d'urbanisme
- suivi des plaintes et dénonciations pénales déposées par la Commune et des conclusions civiles y afférentes, avec représentation ponctuelle devant les diverses instances pénales
- instruction des recours internes à la Municipalité et rédaction des décisions municipales
- représentation de la Commune dans les litiges de droit administratif et fiscaux devant la Commission communale de recours ad hoc, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal, le Tribunal fédéral, voire le Tribunal administratif fédéral
- aide ponctuelle dans des procédures auprès d'instances civiles : Juge de paix, Tribunal des baux, Tribunal des prud'hommes

Commission de police

- amendes de compétence municipale, y compris pour les infractions à la circulation et au stationnement sur fonds privés
- conversion des amendes en arrêts

Assurances choses et patrimoine

- couverture d'assurance en cas de sinistre touchant les choses et le patrimoine, lorsque cela est obligatoire ou lorsque l'auto-assurance n'est pas rentable
- gestion centralisée du portefeuille d'assurances et des sinistres

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Assurances choses et patrimoine	2.00	2	2.00	2
Commission de police	10.00	9.9	10.00	9.9
Conseil juridique	2.00	2	2.00	2
Total service	14.00	13.9	14.00	13.9

Tableau 1.2.- variation en ept alloué

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Assurances choses et patrimoine	2	2.00	2	2.00
Commission de police	10	9.90	10	9.90
Conseil juridique	2	2.00	2	2.00
Total service	14	13.90	14	13.90

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
	0		0	
Total service	0		0	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	0	1

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	
Retraite	
Fin de contrat	
Invalité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	0

CONSEIL JURIDIQUE

Conseil communal

Rapport-préavis politique municipale en matière de mendicité

Contrats

Convention avec Parking Relais Lausannois SA pour l'utilisation du Parking relais de Vennes

Réforme de la protection civile convention intercommunale

Bail à ferme agricole obligations du fermier, entretien

Contrat de traduction, exécution imparfaite

Convention pour l'utilisation des jardins de Beaulieu pour le 250^e anniversaire du journal 24Heures

Clause d'arbitrage dans une convention

Divers

Flyers pour le slackline

Règle de gestion du fonds des ludothèques

Correction d'une évaluation en vue d'une interdiction civile

Plainte pénale pour intrusion à la séance de la Municipalité du 14 décembre 2011
Conditions générales d'utilisation des prestations en ligne de la Commune de Lausanne
Contestation de la réduction du délai de congé- autorisation de plaider
Utilisation de figurines LEGO dans une carte de vœux et droit d'auteur
Conditions du concours photographique « moi et les autres »
Autorisation pour l'entretien de l'espace public par des tiers

LInfo

Consultation d'un rapport
Consultation d'un dossier du BICan
Consultation de la grille de lecture mise en place par la commission d'affichage pour les affiches choquantes
Consultation des descriptions de postes

Personnes morales

Statuts de l'association Festival Lausanne Lumières
Statuts de la FLAT révision

Personnel

Contrat de droit privé pour remplacement et statut de fonctionnaire
Procédure pénale contre un chauffeur sans permis valable
Licenciement pour justes motifs
Licenciement durant la période de nomination provisoire
Mise en demeure pour absence injustifiée et comportement

Règlements

Règlement sur la gestion des déchets
Statut des pompiers, mesures salariales
Prescriptions municipales sur les macarons révision 2012
Règlement interne du fonds de secours

Responsabilité civile

Inondation au chemin de Praz-Berthoud 29
Responsabilité de la commune en cas de refus d'abattage d'arbre

Taxes et impôts

Exigences en matière de billet de spectacle soumis à l'impôt sur les divertissements
Diverses questions d'assujettissement à l'impôt sur les divertissements concernant le cinéma
Exonération de l'impôt foncier

RECOURS

Opposition à une décision d'une assurance en matière de couverture par la LAA

Municipalité

Refus d'inscription au Contrôle des habitants
Aide individuelle au logement
Fixation du montant du loyer
Hausse de loyer
Hausse de loyer et résiliation (2)
Allocation au logement
Transfert d'autorisation d'amarrage
Enseigne lumineuse
Refus d'autorisation pour les Portes de l'immobilier 2013 à la place de la Navigation
Refus de macarons
Reconsidération d'une décision de licenciement pour abandon de poste

Commission communale

Impôt sur les divertissements
Déchets (2)
Taxe évacuation (5)
Impôt foncier (3)
Émoluments du Bureau d'intégration canine (2)
Emolument pour la fourniture d'un rapport de police
Impôt chien (5)

Taxe déchets des entreprises (3)
Taxe fourrière (4)
Emolument pour autorisation de distribuer des flyers
Taxe d'utilisation du domaine public (2)

Tribunal des prud'hommes

Discrimination salariale
Heures supplémentaires
Prétentions salariales à la suite d'un licenciement (contrat de travail à temps partiel irrégulier)

Tribunal cantonal Cour de droit administratif et public

Statut de fonctionnaire
Taxes déchets
Licenciement pour justes motifs (3)
Irrecevabilité d'un recours contre un licenciement pour échéance du droit au traitement d'une personne engagée par contrat de droit privé
Licenciement durant la période de nomination provisoire
Refus d'abattage d'arbres (3)

Tribunal cantonal Cour des assurances sociales

Décision en matière de couverture par la LAA

Tribunal fédéral

Licenciement pour justes motifs (2)
Abattage d'arbres

COMMISSION DE POLICE

Si la procédure du nouveau code de procédure pénale suisse a bien été assimilée par la Commission de police, la procédure de conversion des amendes impayées en arrêts n'a pu être réellement appliquée qu'à la fin du 1^{er} semestre 2012. Il en est résulté une importante défalcation pour toutes les conversions impayées entre le début 2011, dernière date à laquelle elles ont été transmises à l'Office d'exécution des peines, et juin 2012 date à laquelle la Commission de police a pu prononcer des conversions. La situation devrait se stabiliser en 2013.

En 2012, le nombre de sentences rendues est nettement à la hausse puisque ce sont 77'112 dénonciations (65'310 sur le domaine public et 11'802 sur le domaine privé) qui ont été traitées, contre 62'283 dénonciations (52'185 sur le domaine public et 10'098 sur le domaine privé) en 2011.

Les montants encaissés sont eux aussi en hausse puisqu'ils ont passé de 8'366'218 francs (6'965'725 francs pour le domaine public et 1'400'493 francs pour le domaine privé) en 2011 à 8'559'144 francs (7'001'197 francs pour le domaine public et 1'557'947 francs pour le domaine privé) en 2012.

Cette hausse s'explique notamment par un nombre de dénonciations plus élevé des agents du Corps de police (un peu moins de 20%), soit parce que les contrevenants ne se sont pas acquittés de l'amende d'ordre dans les délais, soit parce que les infractions commises ne relèvent pas de la procédure simplifiée. Quant au domaine privé, deux facteurs peuvent entrer en ligne de compte : des usagers plus indisciplinés et/ou une tolérance moindre des ayants droit à accepter que leur propriété privée ne soit pas respectée.

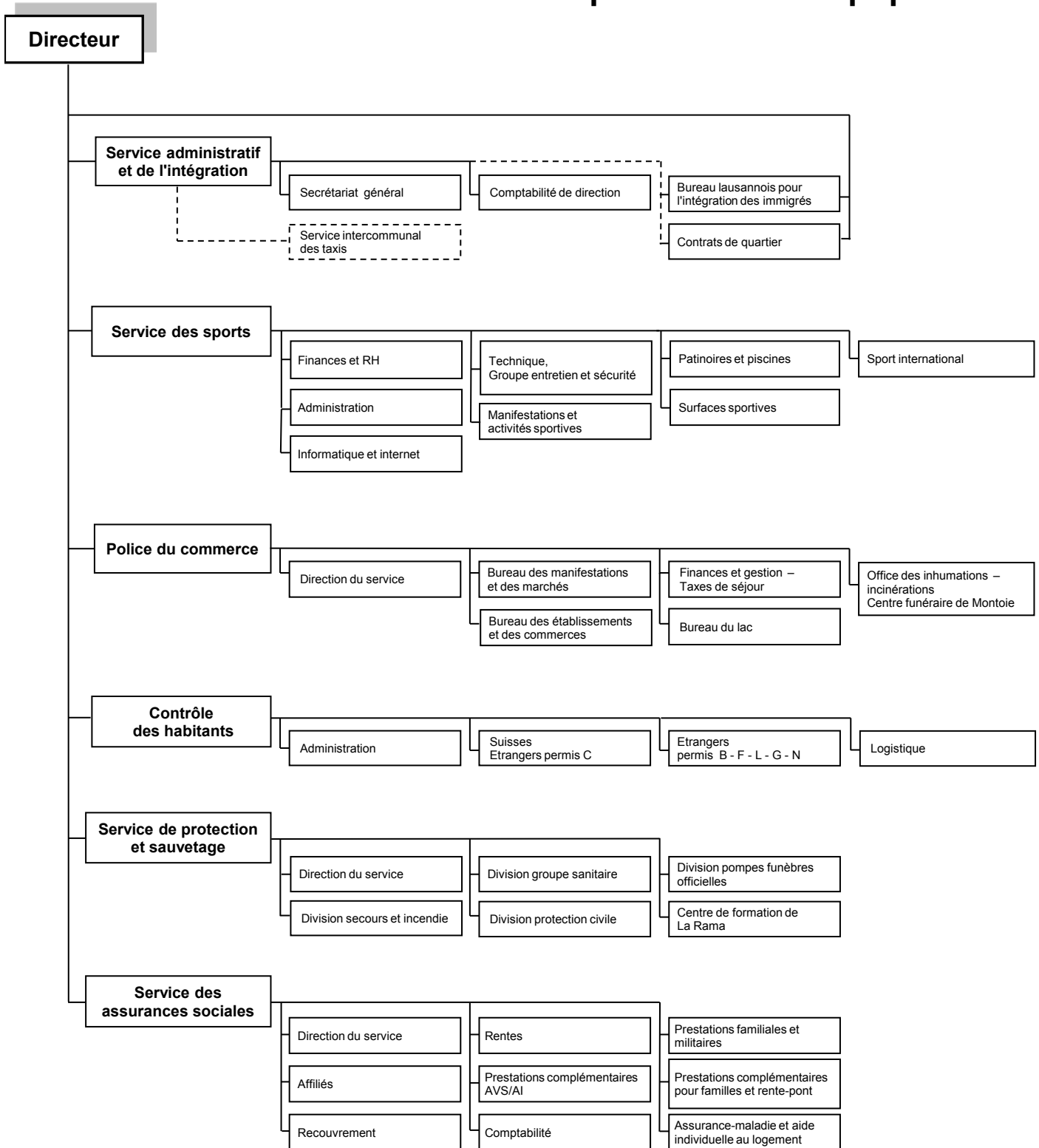
À relever que malgré l'augmentation sensible du volume de travail et la gestion de la procédure de conversion (4'252 cas pour 2012) et grâce à une application informatique très performante et à un personnel compétent et dévoué, la Commission de police est parvenue à maintenir son effectif et à ne pas engager de personnel auxiliaire, malgré une secrétaire en congé sabbatique.

ASSURANCES CHOSES ET PATRIMOINE

Véhicules à moteur : le nombre de cas en responsabilité civile ou en casco est stable par rapport à l'année 2011 avec 339 contre 336 ; en ce qui concerne les coûts restant à charge de la Ville après déduction des prestations d'assureurs et/ou de tiers responsables, l'exercice 2012 s'est soldé par une augmentation d'environ 83% pour les risques RC (46'963 francs contre 25'631 francs en 2011) et une baisse d'environ 19% pour les risques casco (157'516 francs contre 195'437 francs en 2011).

Pour les autres risques (incendie et éléments naturels, dégâts d'eau bâtiments, dommages à la propriété, matériels informatiques et installations techniques, musées, expositions, responsabilité civile, dégâts imputables au réseau de distribution d'eau, chantiers, etc.), le nombre de sinistres a augmenté de 23% (370 contre 300 en 2011) mais les préjudices ont quant à eux régressé d'environ 22% (967'380 francs contre 1'255'371 francs). Il convient également de signaler la rupture d'une conduite d'eau à Vidy survenue le 11 novembre 2012, rupture qui a causé l'inondation du siège du CIO et d'importants dégâts.

Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population



Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population (SIPP)

Sur le plan sportif, l'année a été marquée par la tenue à Lausanne du 14 au 21 juillet, des Championnats du monde de course d'orientation (WOC). Organisée pour la première fois en Suisse romande, cette compétition a intéressé un nombreux public, qui a eu l'occasion de découvrir ce sport plus connu outre-Sarine ou dans les pays nordiques. Sur un parcours exigeant et dans des conditions idéales, les représentants suisses ont notamment marqué de leur empreinte l'épreuve de vitesse se déroulant en Ville de Lausanne.

Suite à l'adoption, par le Grand conseil, de la nouvelle loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours (LSDIS), la direction du Service de protection et sauvetage, ainsi que l'état-major de la division secours et incendie ont, avec l'appui d'un avocat, élaboré un projet de nouveau règlement, appelé à remplacer l'actuel règlement du Service de secours et d'incendie (RSSI). Ce projet fera l'objet d'un rapport-préavis, qui sera présenté au Conseil communal dans le courant de 2013 afin, tel que le prévoit la LSDIS, d'entrer en vigueur en 2014.

Par ailleurs, dès le 18 septembre, et suite à une réorganisation décidée par la Municipalité, la Direction de la sécurité publique et des sports est devenue celle des sports, de l'intégration et de la protection de la population. De fait, ce remaniement a impliqué le rattachement à cette dernière du Service des assurances sociales et de la responsable des contrats de quartier (précédemment rattachés à l'ancienne Direction de la culture et du logement), ainsi que le transfert au sein de celle-ci du Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés (BLI), avec le Forum des étrangères et étrangers de Lausanne (FEEL) et la caravane interculturelle (précédemment rattachés à la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale).

Le Corps de police et l'Observatoire de la sécurité ont pour leur part rejoint la Direction de la culture et du logement, devenue celle du logement et de la sécurité publique.

Enfin, le Service administratif (secrétariat général) de la nouvelle Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population a été renommé Service administratif et de l'intégration, puisque c'est lui qui a accueilli le BLI, le FEEL, la caravane interculturelle et les contrats de quartier.

SERVICE ADMINISTRATIF ET DE L'INTÉGRATION (SAI)

Il est l'organe de coordination et de soutien à l'activité des services de la Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population.

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Secrétariat général

- acheminement du courrier (par son huissier) ;
- traitement du courrier (ouverture, enregistrement, tri, diffusion dans les services concernés) ;
- contrôle du suivi ;
- apport rédactionnel et rédaction de nombreux documents (préavis, communications, notes à la Municipalité, etc.) ;
- gestion du secrétariat du directeur des sports, de l'intégration et de la protection de la population ;
- établissement de l'ordre du jour et contrôle des dossiers pour les séances de Municipalité ;
- tenue des procès-verbaux des séances hebdomadaires des chefs de service ;
- participation à divers groupes de travail transversaux de l'administration.

Comptabilité de direction

- élaboration, avec les services concernés, du budget de fonctionnement ;
- établissement, sur la base des données fournies par les services, du plan des investissements ;
- contrôle budgétaire ;
- gestion de la TVA ;
- gestion des crédits d'investissements ;
- passation des écritures dans les comptes de fonctionnement, d'investissements et de bilan, ainsi que dans les comptes des fournisseurs ;
- enregistrement de la facturation aux débiteurs ;
- gestion administrative et comptable du personnel de la direction (entrées, sorties, changements de statut, etc.) ;
- gestion comptable de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis ;
- conduite d'études et d'analyses diverses ;
- correspondant micro-informatique (CMI) et chargé d'administration du personnel (CAP) pour l'ensemble du service.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administratif (SIPP)	13.55	12.75	12.55	12.55
Contrats de quartier (SIPP)	0.8	0.8	0.8	0.8
Intégration (SIPP)	3.9	3.9	3.9	3.7
Total service	18.25	17.45	17.25	17.05

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Total service	- 1.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administratif (SIPP)	16	13.55	15	12.55
Contrats de quartier (SIPP)	1	0.8	1	0.8
Intégration (SIPP)	7	3.9	6	3.7
Total service	24	18.25	22	17.05

Suite au rattachement, dès le 18 septembre, de l'Observatoire de la sécurité à la nouvelle Direction du logement et de la sécurité publique, ainsi que de l'intégration et des contrats de quartier au Service administratif, devenu, en conséquence, Service administratif et de l'intégration (SAI), ce dernier a enregistré une diminution d'effectif de 0.8 ept (Observatoire de la sécurité) et deux augmentations d'effectif de, 3.9 ept (Bureau lausannois pour les immigrés) et 0.8 ept (contrats de quartier). En raison du départ du Corps de police, rattaché à la nouvelle Direction du logement et de la sécurité publique, l'effectif du bureau de la comptabilité de direction rattaché au SAI a été amputé d'un ept, alors qu'il avait été augmenté de 0.8 ept au début de l'année.

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	embauche(s)
	fin(s) d'emploi	
	1	0

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	
Retraite	1
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	1

TAXIS**PRINCIPALES TÂCHES**

- renseigner au guichet et au téléphone toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis ;
- préparer et établir les dossiers des candidats aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis ;
- surveiller et corriger les examens topographiques ;
- délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis ;
- gérer et tenir à jour les dossiers de conducteurs de taxis ;
- veiller au respect des règlements régissant le service des taxis ;
- enquêter sur les réclamations ;
- rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.

Cinq collaborateurs/trices, représentant 2.95 ept, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis, dont Lausanne fait partie, avec onze autres collectivités locales des environs.

Faits marquants

Dans l'affaire des dix exploitants A opposés à l'affiliation obligatoire au central d'appel des taxis de place, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal a, suite à l'arrêt rendu le 29 août 2011 par le Tribunal fédéral, tenu une audience le 30 avril pour apprécier les mesures d'instruction qu'il convenait de mettre en œuvre. Une nouvelle audience aura à nouveau lieu en janvier 2013.

Par ailleurs, dans l'attente d'une refonte générale de la réglementation sur le service des taxis, le Conseil intercommunal de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis a décidé, dans sa séance du 11 octobre 2012, de modifier plusieurs dispositions du règlement intercommunal sur le service des taxis (RIT), afin, notamment, d'accélérer le rythme de rotation des détenteurs d'autorisation A. De son côté, le Comité de direction de ladite association a décidé, dans sa séance du 4 septembre 2012, de modifier également quelques articles des prescriptions d'application du RIT (PARIT), dont l'application était source de difficultés.

Autorisations

Type A – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl ou en libre)

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2011	2012	2011	2012
Compagnies	5	5	102	102
Exploitants indépendants	148	148	148	148
Total	153	153	250	250

A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, huit autorisations A (2011 : six) ont été transférées soit à des candidats inscrits sur la liste d'attente, soit à un proche ou un chauffeur employé depuis cinq ans (au moins) par le renonçant.

Type B – Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2011	2012	2011	2012
Exploitants regroupés au sein de :				
Taxiphone	47	52	51	55
CDS	2	1	2	1
Allô Taxis !	2	2	2	2
AB Taxis Lausanne	2	2	2	2
Autres	23	24	29	29
Total	76	81	86	89

Type C – Voitures de grande remise

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2011	2012	2011	2012
Entreprises	4	4	17	17
Exploitants indépendants	10	11	10	11
Total	14	15	27	28

Conducteurs

Au nombre de 511* (2011 : 514), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit :

	Hommes		Femmes	
	2011	2012	2011	2012
Conducteurs «réguliers»	449	445	28	27
Conducteurs «auxiliaires»	34	36	3	3
Total	483	481	31	30

* dont 257 étrangers/ères

Au cours de l'année, sur 38 demandes enregistrées (2011 : 39), 19 carnets de conducteur ont été délivrés (2011 : 22), un certain nombre de candidats ayant renoncé ou échoué à l'examen topographique.

Courses des taxis de place

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 1'467'153 courses, contre 1'507'618 en 2011.

Stations

Au nombre de 45, les stations offrent un total de 192 places, comme en 2011.

BUREAU LAUSANNOIS POUR L'INTÉGRATION DES IMMIGRÉS (BLI)

PRINCIPALES TÂCHES

- en tant que centre de compétences dans le domaine de l'intégration et de la prévention du racisme, le BLI est une plate-forme d'information et de proposition dans ces thématiques pour les interlocuteurs institutionnels et associatifs sur les plans communal, cantonal et fédéral ;
- il contribue à la définition de la politique communale en matière d'intégration des étrangères et étrangers ;
- il soutient les associations en matière de gestion des projets et conseille le public sur les questions liées à la migration dans le but de servir de relais dans le réseau socio-administratif lausannois et vaudois.

Prévention du racisme

Pour la première fois, tous les cantons romands, le Tessin, ainsi que les villes engagées, se sont associés pour lancer une campagne de sensibilisation à l'occasion de la Semaine internationale d'actions contre le racisme. Pilotée par la déléguée lausannoise à l'intégration, en collaboration avec le Bureau d'intégration des étrangers du Canton de Genève, cette campagne d'envergure trilingue – français, allemand, italien – s'est déroulée du 21 au 28 mars 2012 et a compté avec le soutien de la Confédération (Service de lutte contre le racisme) et du Conseiller fédéral Alain Berset. Pour marquer son lancement, Mmes Martine Brunschwig Graf, présidente de la Commission fédérale contre le racisme, et Isabel Rochat, Conseillère d'Etat genevoise, ainsi que MM. Philippe Leuba, Conseiller d'Etat vaudois et Oscar Tosato, Conseiller municipal lausannois, vice-président de l'Initiative des villes suisses, se sont exprimés à Genève lors d'une conférence de presse. La prévention du racisme et la promotion de la diversité sont des piliers de nos sociétés démocratiques, tel est le message qui a été illustré à travers quatre situations de la vie quotidienne : l'école, le sport, le logement et le monde du travail. Il a pris place sur des affiches, qui ont été exposées dans les villes et les cantons partenaires, ainsi que sur des sets de table, distribués dans les restaurants et les cantines scolaires. Le site internet www.semainecontreleracisme.ch s'est fait le relais de cette campagne de sensibilisation, ainsi que des actions locales qui ont été menées à cette occasion.

Renforcement de la participation citoyenne

Dès le 24 mai 2012, le BLI a lancé une campagne d'information sur les droits politiques, avec le soutien de la Commission fédérale pour les questions de migration et en collaboration avec le Secrétariat municipal et la délégation à la jeunesse. Le BLI a proposé aux nouveaux citoyens et citoyennes, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs, une série de rendez-vous (trois visites d'institution, deux séances d'information).

Une brochure pour mieux comprendre la citoyenneté a été éditée dans le but de systématiser l'information. Cette publication est désormais envoyée à chaque personne qui obtient le droit de vote – que la personne vienne d'atteindre ses 18 ans, qu'elle ait obtenu la naturalisation ou le droit de vote sur le plan communal. Un film « Comment voter ? » a aussi été réalisé et sert de support pour les séances d'information. Il est mis à la disposition des autres communes vaudoises. Ce riche programme fait suite à une première campagne d'information lancée à l'occasion des élections communales de mars 2011. Un bus citoyen complètera ce dispositif en sillonnant les quartiers lausannois dès 2013.

Cohabitation dans les quartiers

En collaboration avec le Service du logement et des gérances, le BLI a édité la brochure « I love mes voisins – Guide du bon voisinage » à l'occasion de la Fête des voisins dans le but de favoriser la cohabitation dans les quartiers.

Cours de français à Vidy-Plage

Près de 380 migrant-e-s sont venus apprendre le français durant l'été 2012 à Vidy-Plage. En moyenne, 103 participant-e-s par soir ont suivi les cours de français de base proposés pour la troisième année consécutive par le BLI. Cette participation, qui dépasse de 100% la très bonne moyenne de 50 personnes par soir obtenue l'an passé, a même culminé jusqu'à 138 participant-e-s. Certains se sont déplacés des quatre coins du Canton de Vaud, confirmant ainsi le rayonnement atteint en trois ans par cette démarche novatrice et son utilité. Le projet est soutenu par la Confédération et le Canton de Vaud.

CONTRATS DE QUARTIER

PRINCIPALES TÂCHES

- initier et mettre en œuvre les contrats de quartier passés entre la Ville de Lausanne et les personnes qui habitent dans un quartier pour réfléchir et participer ensemble à l'amélioration de la qualité et du cadre de vie du quartier concerné ;
- favoriser le lien entre les habitants d'un quartier et l'administration.

A Montelly, une troisième conférence de quartier, sous forme de portes ouvertes, s'est tenue en février pour informer les habitants des réalisations effectuées dans le cadre du contrat de quartier. Une discussion en vue de la suite des opérations a eu lieu en mars entre la commission de quartier et le Conseiller municipal en charge de la culture et du logement. Par la suite, c'est l'organisation du passage de la caravane des quartiers à Montelly (11-13 mai), qui a mobilisé les forces et l'énergie de la commission. Une météo maussade n'a pas empêché le déroulement de nombreux spectacles, favorisant les rencontres et le renforcement des liens entre les habitants. En deuxième partie d'année, les habitants ont mené des actions et discussions sans l'aide de l'administration, en vue de devenir « autonomes », à la fin du contrat de quartier. Une conférence de clôture est prévue au début de 2013.

Un mandat d'évaluation a été donné à l'Observatoire universitaire de la ville et du développement durable (OUVDD) de l'Université de Lausanne en vue d'élaborer le préavis N° 2012/35 (« *Bilan du contrat de quartier de Montelly* »), qui, adopté en juillet par la Municipalité, a été discuté en séance de commission du Conseil communal en novembre. Au demeurant, si la politique des quartiers a été débattue, en novembre, lors de l'assemblée générale de Droit de Cité, la poursuite et la pérennisation des contrats de quartier a été admise par le Conseil communal qui, dans sa séance du 25 septembre, a adopté les conclusions amendées (250'000 francs, au lieu de 200'000 francs, en faveur des contrats de quartier) du rapport-préavis N° 2012/35.

Au reste, le rattachement, en septembre, des contrats de quartier à la Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population s'est accompagné d'une réflexion sur le prochain contrat de quartier : établissement de critères de choix du quartier, contacts et réflexions préalables. Dans ce cadre, alors que des liens ont été tissés avec les contrats de quartier du Canton de Genève, il est apparu que la collaboration avec le Service du logement et des gérances devra prendre une autre forme.

SERVICE DES SPORTS (SPORTS)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration

- conception et mise en œuvre de la politique municipale en matière de sport ;
- direction et administration du service ;
- soutien financier aux associations et clubs sportifs lausannois ;
- administration du personnel du service ;
- comptabilité du service.

Informatique et internet

- support informatique en faveur du service ;
- élaboration, gestion, développement et mise à jour des pages intranet du service ;
- élaboration, gestion, développement et mise à jour des sites internet du service ;
- élaboration, direction et suivi de projets informatiques en faveur du service ;
- élaboration, direction et suivi de projets graphiques en faveur du service ;
- promotion de projets spéciaux.

Manifestations et activités sportives

- encouragement, soutien, réalisation et développement de l'organisation de manifestations sportives d'importance régionale, nationale et internationale ;
- promotion du sport et des activités physiques auprès de la population, sans distinction d'âge ou de sexe ;
- promotion du sport et des activités physiques auprès du personnel de l'administration communale.

Piscines et patinoires

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des piscines de Bellerive-Plage, Mon-Repos (couverte), Montchoisi et de quartiers ;
- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des patinoires de Montchoisi et de la Pontaise.

Sport international

- valorisation de la place de Lausanne comme capitale olympique et capitale administrative du sport mondial ;
- accueil et suivi des fédérations internationales sportives ou liées au sport établies à Lausanne ;
- coordination avec les partenaires institutionnels (Confédération et Canton de Vaud).

Surfaces sportives

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration de l'ensemble des surfaces sportives extérieures de la Ville de Lausanne (plus de 42 terrains permettant la pratique du football, du rugby, du football américain, du baseball, etc.) ;
- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des surfaces sportives intérieures (hors salles de gymnastique gérées par la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale), en particulier les centres omnisports des Bergières, de Grand-Vennes, de la Vallée de la Jeunesse et du Vieux-Moulin, ainsi que le Centre de tir sportif de Vernand.

Unité technique

- étude, réalisation (direction de chantier), entretien et amélioration des installations sportives de la Ville de Lausanne ; montage / démontage et gestion d'équipements en faveur de manifestations sportives ou culturelles ;
- ouvriers spécialisés.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (SPORTS)	8.80	8.80	8.80	8.80
Manif. et activités sportives	8.00	8.00	8.00	8.00
Piscines et patinoires	29.76	27.51	29.76	28.51
Sport international	1.70	1.70	1.70	1.70
Surfaces sportives	24.25	23.25	24.25	22.25
Unité technique	17.00	17.00	17.00	16.00
Total service	89.51	86.26	89.51	85.26

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (SPORTS)	10	8.80	10	8.80
Manif. et activités sportives	8	8.00	8	8.00
Piscines et patinoires	31	27.51	32	28.51
Sport international	2	1.70	2	1.70
Surfaces sportives	24	23.25	23	22.25
Unité technique	17	17.00	16	16.00
Total service	92	86.26	91	85.26

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Administration (SPORTS)	2	1
Total service	2	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	2	2

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	2
Retraite	
Fin de contrat	
Invalité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	2

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

ADMINISTRATION

L'année 2012 aura été marquée par la célébration des noces d'albâtre de Lausanne avec la piscine de Bellerive-Plage. Inaugurée en 1937, cette piscine emblématique a connu et vécu de profondes mutations, dont les importants comblements des rives du lac qui, à l'occasion de l'Exposition nationale de 1964, lui ont permis de quintupler sa surface et de mettre à disposition de sa clientèle de magnifiques espaces de détente. A l'occasion de ce 75^e anniversaire, une exposition photographique s'est tenue durant la saison, permettant aux visiteurs de découvrir l'évolution des lieux et des aspects méconnus de l'installation. Pour couronner cette année particulière, la fréquentation de Bellerive-Plage a connu des records, la hissant au deuxième rang des 15 dernières années.

En septembre, le Service des sports a contribué à l'organisation du premier « Lausanne International Horse Show » (LIHS), rassemblement des trente meilleurs cavaliers mondiaux de saut d'obstacles. Sur la place de Bellerive, transformée pour l'occasion (pas moins de 1'500 m³ de sable de quartz ont été nécessaires), le public a pu, durant quatre jours, admirer ces cavaliers lors de diverses compétitions et assister à des représentations du Cadre Noir de Saumur.

Relevons également l'inauguration, le 8 septembre, du Centre sportif de Praz-Séchaud. Construit en bois et selon les normes Minergies Eco, ce centre permet, au FC Boveresses, de disposer des locaux nécessaires à ses activités et, à la population du quartier, de disposer d'un magnifique espace de rencontre.

Enfin, conformément aux promesses faites au Conseil communal de le tenir informé de l'utilisation du montant alloué au travers du préavis N° 2010/22 (« *Lausanne, Capitale olympique. Demande de crédit-cadre* »), il convient de signaler que les sommes dépensées en 2012 s'élèvent à 153'000 francs (contre 323'728 francs en 2011). Dites sommes concernent l'achat de matériel promotionnel, ainsi que la présence d'une délégation (et la tenue d'un stand) au congrès SportAccord 2012 à Québec. Les montants utilisés ont également permis d'organiser une réception de la Ville de Lausanne en faveur de la famille olympique lors des Jeux olympiques de Londres la présence d'une délégation lausannoise aux Jeux olympiques de la jeunesse d'hiver à Innsbruck, la migration du nouveau site internet www.olympiccapital.ch, la tenue de séminaires destinés aux collaborateurs et membres de fédérations internationales basées à Lausanne, ainsi que la poursuite du programme Volontaires sportifs lausannois.

Le solde de ce crédit, d'un montant initial d'un million de francs, s'élevait, au 31 décembre 2012, à 429'637 francs.

INFORMATIQUE ET INTERNET

L'année 2012 aura été marquée, pour cette unité, par un retour à la « normalité », après sa très forte implication l'an dernier dans la tenue de la World Gymnaestrada Lausanne 2011. Relevons que le parc informatique du Service des sports se compose de 83 postes de travail, 43 imprimantes, dont 10 MFP, 118 raccordements téléphoniques, 15 smartphones et 20 téléphones mobiles (hors smartphones), pour 93 utilisateurs. A cela s'ajoutent 18 caméras de surveillance, permettant d'éviter les incivilités au Centre sportif de Chavannes ou de prévenir les débordements de supporters à la Pontaise lors des matches du Lausanne-Sport.

Dans le domaine de l'internet, l'unité gère 14 sites, pour la plupart liés aux manifestations sportives. Sont compris, dans cette part de son activité, la gestion de contenus, le suivi de projets informatiques, le développement technique et graphique et, dans certains cas, la coordination de l'hébergement.

Enfin, cette unité a également participé à la bonne marche de nombreuses manifestations organisées par le Service des sports en fournissant du matériel téléphonique et informatique. Elle a également soutenu d'autres unités du service dans

le choix, l'évaluation et l'accompagnement de projets informatiques et a créé et fourni aux autres unités divers éléments graphiques (dépliants, affiches, visuels, déclinaisons graphiques, voire signalétiques) pour leurs projets, installations ou manifestations.

MANIFESTATIONS ET ACTIVITÉS SPORTIVES

Outre le soutien aux Championnats du monde de course d'orientation et au « Lausanne International Horse Show », l'unité Manifestations et activités sportives a assuré le secrétariat général des manifestations et programmes suivants :

- « 20 km de Lausanne » : la 31^{ème} édition a vu un nouveau record de participation avec 19'161 inscrits, 17'091 participants franchissant la ligne d'arrivée. Le parcours des 10 km et les catégories « courir pour un petit plaisir » ont connu un franc succès. Le seul bémol à relever concerne les conditions météorologiques particulières qui se sont surtout fait sentir lors du parcours des 10 km. Un plafond nuageux très bas et de fortes chaleurs ont créé un effet « cocotte-minute » localisé et de nombreux coureurs ont subi des hyperthermies. Grâce à un service sanitaire compétent, aucun incident majeur n'a été enregistré. Des moyens de prévention spécifiques seront mis en place pour la prochaine édition.
- « Journée Lausannoise du Vélo » : la 30^e édition de cette course populaire fut marquée par de nombreuses animations (démonstration de trial, parcours de slalom, musiciens aux postes de ravitaillement) et s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Au total, 2'628 cyclistes ont parcouru un des neufs parcours (route ou VTT) dans les Bois du Jorat. La « Rando des farfadets », parcours familial et ludique permettant la découverte de la forêt et des produits de la région, confirme son succès avec 700 participants.
- « Tournoi de football interservices » : la troisième édition a été couronnée de succès avec la participation de 400 personnes, issues du Conseil communal (trois équipes) et de l'administration communale (37 équipes représentant 26 services). Devant la confirmation du succès de ce tournoi, une quatrième édition aura lieu le 14 juin 2013.
- « Tournoi International de Beach Volley de Lausanne » : cette 23^e édition s'est déroulée du 28 juin au 1^{er} juillet sur la place de la Navigation à Ouchy. Le haut niveau des joueurs et la présence de stars du beach-volley ont attiré un public fort nombreux, malgré un dimanche (jour des finales) pluvieux. L'impact médiatique de cet événement est également excellent, avec la couverture de nombreux médias audio-visuels et de la presse écrite. De son côté, le tournoi populaire (« Park Volley ») a connu un succès sans précédent en attirant pas moins de 66 équipes à la piscine de Bellerive-Plage (30 équipes en 2011).
- « Triathlon de Lausanne » : pour sa 19^e édition, le triathlon de Lausanne a accueilli le Championnat du monde militaire de triathlon le 25 août 2012. A cette occasion, des animations spectaculaires ont eu lieu : démonstration aérienne de 30 minutes par la Patrouille suisse au-dessus du lac Léman et lâcher de parachutistes. Le dimanche 26 août a été consacré aux catégories populaires, avec la participation de 1'600 personnes.
- « Lausanne Walking » : la 7^{ème} édition, organisée le 9 septembre, a vu sa participation battre un record avec 1'200 personnes, en augmentation de 34% par rapport à 2011. Cela s'explique par la présence de 200 membres de la Société suisse de la sclérose en plaques (SEP) et de personnes en provenance du Valais, canton invité cette année. Cependant, malgré ce succès, le comité d'organisation a décidé, au vu des précédentes éditions, de faire l'impasse sur 2013 et de réfléchir sur un nouveau concept pour 2014.
- « Christmas Midnight Run » : la 7^e édition de cette course à travers le cœur de Lausanne, à la veille de Noël, a connu un record de participation avec 2'652 inscrits. Les deux nouveautés de cette édition sont le Challenge Entreprise (5 km de course pour des équipes constituées de trois à cinq personnes), qui a attiré pas moins de 22 entreprises, ainsi qu'un parcours de Walking de 5 km (70 participants pour cette première édition). Avec une augmentation de plus de 20% de participants, la Christmas Midnight Run s'impose désormais comme une course incontournable pour les coureurs romands.
- « Défi Sportif Lausannois » : ce programme, créé par le Service des sports en 2004, vise à développer la pratique sportive au sein de la population. La participation est ouverte à toute personne de plus de cinq ans et six catégories de défi sont proposées, selon l'âge et le niveau de chacun. En 2012, sept disciplines sportives (course à pied, cyclisme, marche, natation, course d'orientation, ski de fond et triathlon) ont été proposées, via des événements populaires. Pour cette 9^e édition, 850 participants se sont lancés dans l'aventure.
- « Volontaires Sportifs Lausannois » : bilan extrêmement positif pour la 5^e année de ce programme, dont le but est de soutenir les organisateurs de manifestations sportives (Lausanne et sa région) en créant un réseau de bénévoles prêts à proposer leur aide. De leur côté, les organisateurs s'engagent à respecter et à valoriser le travail de celles et ceux qui mettent à leur service leur énergie et leurs compétences. En 2012, 1'378 personnes (1'200 en 2011) se sont inscrites et ont soutenu 22 manifestations sportives.
- « Sports Passion » offre aux élèves des écoles lausannoises la possibilité de découvrir des activités sportives les mercredis après-midi. Durant l'année scolaire 2011/2012, 44 activités sportives (42 en 2010/2011) ont ainsi été proposées, réparties en cinq périodes et représentant 2'161 heures d'enseignement, dispensées par 140 moniteurs (142 en 2010/2011). 3'729 élèves (3'883 en 2010/2011) ont pu en bénéficier.
- « Sport Bien-Etre » a pour but la promotion de l'activité sportive au sein du personnel de l'administration communale. Pour sa 12^e édition, ce programme offrait 14^e activités sportives (aquagym, autodéfense, badminton, bowling, capoeira, course à pied, danses latines, fitness, kung-fu wushu, nordic walking, objectif dos, tai-chi, tennis de table et yoga). 350 personnes ont participé à la saison 2011/2012.

Relevons enfin l'engagement de l'unité au profit de plus d'une dizaine d'autres manifestations et à celui de futurs grands événements ayant Lausanne pour cadre.

PISCINES ET PATINOIRES

Piscines de plein air

Bellerive-Plage a connu 117 jours d'exploitation et a vu sa fréquentation augmenter de 18% par rapport à 2011. Avec 183'705 entrées (155'913 en 2011), la saison 2012 est la deuxième meilleure saison depuis 15 ans. Contrairement à 2011, la vente des abonnements a diminué de 10.5%, alors que celle des cartes au porteur a augmenté de 33.4%. Pour sa deuxième année d'exploitation, le parc aquatique connaît un succès grandissant avec une fréquentation de 18'000 personnes durant l'ensemble de la saison.

Montchoisi a également connu une magnifique saison 2012 et a enregistré 74'102 entrées. Cette augmentation de 13.7% hisse cette saison au premier rang, en termes de fréquentation, depuis 27 ans. La mise en place de lignes d'eau pour les nageurs, les cours et animations proposés (aquagym, bodykids), les facilités de stationnement, l'accueil et la convivialité, ont largement contribué à ce résultat. La vente des abonnements (+2.4%) et celle des cartes au porteur (+12.3%) sont en augmentation.

Relevons que les piscines de quartier, qui bénéficient de la gratuité, ont également connu une belle fréquentation.

Mon-Repos

En 304 jours d'exploitation, Mon-Repos a comptabilisé 238'402 entrées (241'340 en 2011), soit une diminution de 1.1%. La fréquentation moyenne s'élève à 784 personnes par jour. Avec parfois des pics à plus de 900 personnes par jour, la répartition de l'utilisation de l'unique bassin nageurs entre clubs, écoles et public s'avère parfois délicate.

L'École de natation de Mon-Repos connaît toujours le même engouement. 978 personnes (958 en 2011) ont suivi 3'680 heures de cours (3'591 en 2011 et 3'699 en 2010) privés, semi-privés ou en groupe.

Patinoires

Montchoisi, tous usagers confondus (patineurs individuels payants, membres de clubs de patinage, de hockey et de broomball, ainsi qu'écoliers), a enregistré, en 143 jours d'exploitation, 44'783 entrées, contre 47'633 en 2011, soit une baisse de 5.9% due à de mauvaises conditions météorologiques. La fréquentation des écoles lausannoises est, pour sa part, en augmentation de 5%, tandis que celle des écoles non lausannoises a diminué de 12%, diminution qui s'explique, en partie, par l'ouverture d'une patinoire temporaire à Lutry.

La patinoire de la Pontaise a enregistré, en 143 jours d'exploitation, tous usagers confondus, 14'590 entrées, contre 15'274 en 2011, soit une baisse de 4.5%, due à la réduction du nombre d'heures de location du L4C (mouvement junior regroupant quatre clubs de hockey de la région lausannoise) et aux mauvaises conditions météorologiques. Relevons que les écoles communales ont, quant à elles, bien fréquenté la patinoire de la Pontaise (7'471 élèves contre 7'048 en 2011).

SPORT INTERNATIONAL

L'unité Sport international contribue à la promotion de Lausanne en tant que capitale olympique et capitale administrative du monde sportif. C'est dans ce cadre qu'elle a organisé lors des Jeux olympiques de Londres, en collaboration avec le Canton de Vaud, une soirée officielle en faveur de l'ensemble du mouvement olympique et des fédérations sportives internationales. Toujours en collaboration avec les autorités cantonales, l'unité a tenu un stand et organisé des rencontres lors de SportAccord 2012 (réunion annuelle rassemblant plus de 1'500 représentants du monde sportif) à Québec et lors d'autres réunions internationales en lien avec le domaine du sport.

La Maison du sport international contribue à l'accueil et au suivi de 28 fédérations et organisations sportives internationales et de 16 sociétés actives dans le domaine du sport.

SURFACES SPORTIVES

Les centres omnisports (Bergières, Grand-Vennes, Vallée de la Jeunesse et Vieux-Moulin) permettent la pratique des quatre principaux sports de salle : le basketball, le volleyball, le handball et la gymnastique, mais aussi d'accueillir des événements exceptionnels. Pour cette année, relevons, entre autres, la troisième édition du « Swiss Table Tennis Open Lausanne », les « Swiss Taekwondo Open », les journées de championnat de futsal, les finales et les play-offs en LNB de basketball, les entraînements de l'équipe suisse de tchoukball, les formations Jeunesse et Sport et les tournois et compétitions dans de nombreux sports, tant individuels que collectifs.

Rappelons que ces centres omnisports sont également mis à disposition des jeunes des quartiers concernés, encadrés par des collaborateurs du Service de la jeunesse et des loisirs. Il convient de relever le succès de ce programme.

Le centre de tir sportif de Vernand a vu le nombre de cartouches tirées à 300 m (tirs sportifs et obligatoires) augmenter de 4% par rapport à l'an passé et atteindre un total de 167'149 (contre 161'492 en 2011).

Le Chalet-à-Gobet (Plaine de Mauvernay – Bois du Jorat et de Peccau) accueille les adeptes de la course à pied, du cyclisme (sur route et VTT), du walking et du nordic walking, ainsi que du ski (alpin et de fond, snowboard). Dans le cadre de réflexions quant à l'avenir de la zone sportive de Mauvernay, la décision a été prise d'arrêter la location de vélos. En effet, depuis plusieurs années, tant le Service des sports que les fournisseurs de vélos constatent que les utilisateurs des différents parcours viennent avec leur propre équipement. Toutefois, l'entretien et l'amélioration des différents parcours VTT demeurent.

Les conditions d'enneigement en 2012 ont été moins bonnes que durant l'année précédente et n'ont permis l'exploitation du remonte-pente que durant trois jours (entre le 21 décembre 2011 et le 15 février 2012), contre treize jours d'exploitation, lors de la saison 2010/2011. 19 abonnements d'une demi-journée ont été vendus durant cette période (contre 428 en 2010/2011).

Le bowl de Vidy connaît toujours un large succès auprès des « riders », non seulement lausannois, mais aussi de la région, voire de l'étranger.

Enfin, les installations dédiées à la pratique du football, en particulier celles de la Pontaise, du Bois-Gentil, de Chavannes et du stade Juan-Antonio-Samaranch, ont été fortement mises à contribution cette année. Rappelons que plus de 180 équipes de football les utilisent de façon quasi quotidienne.

UNITÉ TECHNIQUE

Outre les nombreux travaux d'entretien, d'amélioration et de transformation des installations sportives, l'année 2012 aura été marquée, pour l'unité technique, par la poursuite des travaux de rénovation de la piscine de Bellerive avec la réfection du bassin « non-nageurs », l'assainissement de l'enveloppe du bâtiment de 1964, le remplacement et la pose de nouvelles conduites pour l'alimentation et la récupération des eaux, entre les bassins et la station de filtration, ainsi que par la réalisation de la couverture des gradins du bloc 3 du stade olympique de la Pontaise.

Cette unité a également appuyé l'organisation (montage/démontage des infrastructures, manutention, transports, etc.), d'une douzaine de manifestations sportives majeures ainsi que de 150 autres événements de moindre importance.

Par ailleurs, dans le cadre du projet « Métamorphose » et de son optimisation, annoncée en septembre dernier, l'unité a été fortement mise à contribution, afin de trouver des alternatives, plus modestes, concernant les infrastructures sportives. Les études se concentrent désormais sur la vocation sportive, plus particulièrement dédiée au football, du site de la Tuillière, ainsi que sur les différentes combinaisons de stades, soit stade mixte (football et athlétisme) ou stades séparés. Enfin, l'année 2012 aura aussi été marquée par la poursuite des travaux prévus dans le cadre du préavis N° 2008/52 (« *Sécurisation, assainissement et entretien d'installations sportives. Demande de crédit-cadre* »), en particulier ceux effectués à la piscine de Mon-Repos :

- remplacement et rénovation du système de ventilation (démontage et évacuation d'anciennes gaines) ;
- remplacement de l'armoire de commande des filtres (à sable) et modernisation de ces derniers ;
- rénovation des deux bassins servant de tampons entre les canalisations d'eau et les bassins de natation ;
- démontage et évacuation d'anciennes installations sanitaires et électriques ;
- début des travaux d'aménagement, au sous-sol, de vestiaires centralisés et plus accueillants pour le personnel de la piscine.

Enfin, des travaux d'urgence, initialement non prévus dans le préavis N° 2008/52, ont dû être entrepris, afin de permettre l'utilisation du stade olympique de la Pontaise dans le cadre de la Superleague soit, notamment, la mise en place de systèmes de sécurité et de systèmes permettant d'éviter le vandalisme, pour un montant total de 115'000 francs.

SERVICE DE LA POLICE DU COMMERCE (POLCOM)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- gestion administrative et coordination des manifestations ;
- gestion des établissements publics ;
- gestion des cinémas ;
- gestion des ports de petite batellerie, des infrastructures et des rives du lac ;
- gestion du commerce permanent et itinérant (y compris les marchés) ;
- organisation de la Fête foraine de printemps (Luna Park) ;
- perception des taxes de séjour ;
- perception de l'impôt sur les divertissements ;
- gestion des décès ;
- gestion du centre funéraire de Montoie.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	25.30	25.30	26.30	26.30
Inhumations	16.00	16.00	15.00	15.00
Total service	41.30	41.30	41.30	41.30

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	27	25.30	28	26.30
Inhumations	18	16.00	17	15.00
Total service	45	41.30	45	41.30

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	1		2	
Total service	1		2	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	2
Retraite	1
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	1
Suppression de poste	
Total service	4

FAITS MARQUANTS

Comme 2011, avec l'introduction de « l'heure blanche », 2012 a été une année marquée par les problèmes liés à la vie nocturne lausannoise. Cette situation a généré un important travail rédactionnel et de révisions réglementaires. De manière générale, l'activité du service est demeurée très intense, le goût de la société pour les loisirs et les activités récréatives ne se démentant pas.

ÉTABLISSEMENTS, COMMERCE ET CINÉMAS

Etablissements

	2011	2012
Demandes de préavis pour licence	210	249
Licences délivrées ou renouvelées	440	473
Changements d'enseigne	52	41
Manifestations	625	876
dont ouverture de billetterie		327
Autorisations de diffusion de musique	113	99
Avertissements	11	12
Dossiers de mise en conformité des locaux	81	89
Demande de préavis pour fumoirs	4	8

Durant cette année, 15 établissements ont été déclarés en faillite, soit une discothèque, deux cafés-bars, huit cafés-restaurants et quatre débits de boissons alcooliques à l'emporter. De plus, par décisions du Département de l'économie et du sport (police cantonale du commerce), 14 établissements ont été fermés temporairement ou privés de vente de boissons alcooliques pour diverses infractions à la loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB).

Nombre d'établissements par catégorie de licences au 31 décembre

Catégorie	Genre de patentes	Etablissements exploités au 31 décembre 2011	Créations	Réouvertures	Changements de catégorie (en +)	Fermetures	Changements de catégorie (en -)	Etablissements exploités au 31 décembre 2012	Ecart
A	Hôtel avec restauration	23	0	0	0	0	0	23	0
	Hôtel sans restauration	10	0	0	0	0	0	10	0
B	Café-restaurant	398	2	22	3	34	0	391	-7
D	Café-bar	42	1	1	1	4	0	41	-1
E	Buvette	36	9	0	0	1	0	44	8
F	Discothèque avec restauration	3	0	1	0	0	0	4	1
	Discothèque sans restauration	20	0	2	1	3	0	20	0
G	Night-club avec restauration	3	0	0	0	0	0	3	0
	Night-club sans restauration	10	0	1	0	1	1	9	-1
H	Salon de jeux avec boissons alcooliques	2	0	0	0	0	0	2	0
	Salon de jeux sans boissons	2	0	0	0	0	0	2	0
	Salon de jeux avec restauration	2	0	0	0	0	0	2	0
	Salon de jeux avec boissons sans alcool	1	0	0	0	0	0	1	0
J	Tea-room	71	0	4	0	5	3	67	-4
K	Bar à café	13	0	0	0	2	1	10	-3
L	Café-restaurant (bateaux)	13	1	0	0	0	0	14	1
	Autorisation spéciale de jour sans boissons	0	2	0	0	0	0	2	2
	Autorisation spéciale de jour avec boissons	11	1	0	0	0	0	12	1
	Autorisation spéciale de jour – Sauna	3	0	0	0	0	0	3	0
	Autorisation spéciale de nuit – Sauna	0	0	0	0	0	0	0	0
	Autorisation spéciale de jour – article 66 LADB	3	0	0	0	0	0	3	0
	Autorisation spéciale de nuit – article 66 LADB	1	0	0	0	0	0	1	0
M	Traiteur	10	0	0	0	1	0	9	-1
N	Débit de boissons alcooliques à l'emporter	201	22	17	0	28	0	212	11
	Totaux	878	38	48	5	79	5	885	7

Capacités des établissements ouverts au 31 décembre

	2011	2012
Capacité des 628 établissements de jour ¹	63'380	64'233
Capacité des 37 établissements de nuit ²	8'219	8'824
Totaux	71'599	73'057

¹ Etablissements de jour au bénéfice des licences d'hôtel, de café-restaurant, de café-bar, de buvette, de salon de jeux, de tea-room et de bar à café, ainsi que ceux au bénéfice d'autorisations spéciales (bateaux non compris). Ouverture les samedis, les dimanches et les jours fériés de 06h30 à 24h00, les autres jours de 05h00 à 24h00, avec possibilité de prolongation jusqu'à 01h00 du dimanche soir au jeudi soir et jusqu'à 02h00 le vendredi et le samedi soir, moyennant le paiement d'une taxe.

² Etablissements de nuit au bénéfice des licences de discothèque et de night-club. Ouverture de 17h00 à 04h00, avec possibilité d'ouverture anticipée entre 14h00 et 17h00 ou prolongée entre 04h00 et 05h00, moyennant le paiement d'une taxe.

Les capacités sont exprimées en nombre de personnes autorisées à l'intérieur d'un établissement, personnel compris.

Commerces

Les autorisations de dérogation à l'horaire des magasins délivrées au 31 décembre, conformément à l'article 12 du règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins (RHOM), se présentent comme suit :

	2011	2012
Magasins d'alimentation, magasins-traiteurs, laboratoires	137	140
Boulangeries-pâtisseries-confiseries	6	5
« Shops » de station-service	17	17
Magasins de tabac et journaux	24	27
Magasins de glaces	1	2
Kiosques	20	18
Total	205	209

Patentes et autorisations

	2011	2012
Marchands de bétail	0	0
Tabacs	643	625
Jeux et appareils automatiques	1'004	1'044
Commerces d'occasions	141	160
Ventes aux enchères	7	9

Anticipations professionnelles (au 31 décembre)

	Domaine public (avec taxe d'anticipation)	
	2011	2012
Terrasses d'établissements publics	189	182
Etalages	233	226

121 autorisations pour l'exploitation de terrasses, ainsi que 40 autorisations pour des anticipations commerciales ont été délivrées ou renouvelées durant l'année.

Lausanne compte 453 terrasses d'établissements, soit 182 installées sur le domaine public et 271 sur le domaine privé. Cela représente une occupation du domaine public de 5'286 m².

Cinémas

	2011	2012
Nombre de spectateurs	1'090'485	1'048'792
Nombre de salles de cinéma	22*	22

* La salle de cinéma ATLANTIC a été fermée définitivement au printemps 2011. Le nombre de places a été réduit de 463.

Les cinémas lausannois comptent au total 4'411 places au 31 décembre 2012.

Films projetés	2011	2012
a) en première vision	509	426
b) en prolongation ou en parallèle dans une autre salle	57	47
c) en reprise	379	380
Total	945	853

Répartition selon les âges légaux	2011	2012
0 an	15	14
7 ans	111	89
10 ans	120	102
12 ans	243	200
14 ans	122	107
16 ans	164	168
18 ans	170	173
Total	945	853

Contrôles (bureau des établissements et des commerces)

Durant l'année sous revue, des contrôles réguliers ont été réalisés dans l'ensemble des quartiers lausannois, à différentes heures, tant dans les établissements que dans les magasins. Ces contrôles visaient en particulier trois objectifs :

- respect de l'interdiction de vente de tabac aux moins de 18 ans ;
- respect des âges de fréquentation des établissements ;
- respect des règles en matière de vente d'alcool aux mineurs (16 ans pour le vin, la bière et le cidre et 18 ans pour tous les autres alcools).

Les dénonciations nécessaires ont été établies, tant sur le plan pénal que sur le plan administratif.

	Correspondances (communications ou demandes d'info)		Autorisations					
			Autorisations		Annulations		Retraits	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
1.Établissements								
1.1 Contrôle des cartes et affichages séparés	310	105						
1.2 Promotion alcool fort	60	14						
1.3 Contrôle des âges	4	1						
1.4 Licences, mise en garde	59	22						
1.5 Impôt sur les divertissements	6	8						
1.6 Interdiction de fumer	1	1						
1.7 Exécution d'une décision de fermeture	15	7					1	3
1.8 Consommation d'alcool par des mineurs	3	2						
1.9 Terrasse (occupation du domaine public/privé)	47	33						
1.10 Capacités	1	1						
1.11 Issues de secours	3	2						
2.Commerces								
2.1 Ouvertures prolongées	76	96	55	76	41	66		
2.2 Anticipations (occupation du domaine public/privé)	35	52	44	38	26	31		
2.3 Kiosques (occupation du domaine public/privé)	10	4	3	2		1		
2.4 Vente d'alcool sans autorisation	15	14						
2.5 Vente de tabac à des mineurs	1	1						
2.6 Vente d'alcool à des mineurs	4	1						
2.7 Consommation sur place	7	4						
2.8 Camions de vente	5	5	1	2				
2.9 Horaires RHOM	18	3						
2.10 Commerces d'occasions	39	31				1		
2.11 OIP	64	36						
3.Autres domaines								
3.1 Patente tabac	32	46						
3.2 Ventes aux enchères								
3.3 Appareils automatiques	93	8						
3.4 Registre des entreprises	122	173						
Total	1'030	670	103	118	67	99	1	3
Actions spécifiques	18	3						

	Contrôles/Interventions								Préavis	
	Sans écrit		Notes internes		Courriers d'avertissement		Rapports de dénonciation			
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
1.Établissements										
1.1 Contrôle des cartes et affichages séparés	20	11	48	101	2	4				
1.2 Promotion alcool fort		1	7	2						
1.3 Contrôle des âges	9						1			
1.4 Licences, mise en garde	18	5	3	3	2	1	2			
1.5 Impôt sur les divertissements	2				1					
1.6 Interdiction de fumer	6	2	1					1		
1.7 Exécution d'une décision de fermeture				2			2		2	
1.8 Consommation d'alcool par des mineurs	2							3		
1.9 Terrasse (occupation du domaine public/privé)	57	121	8	5	3		1	1		
1.10 Capacités	2			1		1				
1.11 Issues de secours					1					

2. Commerces										
2.1 Ouvertures prolongées	44	21			1	3	2			
2.2 Anticipations (occupation du domaine public/privé)	17	38	3	2		1			25	25
2.3 Kiosques (occupation du domaine public/privé)	4	2	1							1
2.4 Vente d'alcool sans autorisation	3	9	1		2	1	1			
2.5 Vente de tabac à des mineurs	9	86		2			3	15		
2.6 Vente d'alcool à des mineurs	5	39	1	2	1		2			
2.7 Consommation sur place		5	1		3		1			
2.8 Camions de vente				1						
2.9 Horaires RHOM	3	11	1	2	1	1		2	2	
2.10 Commerces d'occasions		1		1	4	2				
2.11 OIP	14	35		1	5					
3. Autres domaines										
3.1 Patente tabac	4	5		1	1	1				
3.2 Ventes aux enchères										
3.3 Appareils automatiques	4	2	1		5	2			1	
3.4 Registre des entreprises	2	1			3					
Total	222	395	76	126	30	17	17	22	26	26
Actions spécifiques	26	57	1	37					2	

MANIFESTATIONS ET MARCHÉS

Manifestations

Catégories	2011				2012			
	Nbre de manif.	Nbre de jours	% du nbre de manif.	% du nbre de jours de manif.	Nbre de manif.	Nbre de jours	% du nbre de manif.	% du nbre de jours de manif.
Sports	223	306	5.9	5.4	214	381	5.7	6.3
Soirées/fêtes/repas de soutien	348	367	9.2	6.5	313	324	8.4	5.3
Manifestations sur le domaine public et assimilé	737	1'362	19.4	23.9	875	1'676	23.4	27.5
Bienfaisance/utilité publique	621	775	16.4	13.6	641	859	17.2	14.1
Spectacles/concerts	464	773	12.2	13.6	480	820	12.9	13.5
Conférences	270	317	7.1	5.6	231	311	6.2	5.1
Expositions	72	482	1.9	8.5	60	400	1.6	6.6
Stands d'information/récoltes de signatures	680	680	17.9	12.0	564	571	15.1	9.4
Centres socioculturels	162	379	4.3	6.7	115	415	3.1	6.8
Manifestations diverses	217	239	5.7	4.2	242	329	6.5	5.4
Total	3'794	5'680	100 %	100 %	3'735	6'086	100 %	100 %

Tombolas, loteries, roues

	Permis délivrés		Billets écoulés	
	2011	2012	2011	2012
Tombolas	64	47	97'396	75'916
Loteries	10	6	0	0
Roues	6	7	10'400	9'050

Lotos

	2 ^e semestre 2010		2 ^e semestre 2011	
	1 ^{er} semestre 2011		1 ^{er} semestre 2012	
Lotos «fribourgeois» organisés		1		1
Cartons vendus (abonnements)		293		158
Cartons vendus (séries spéciales)		199		96
Valeur totale des cartons vendus		3'750.—		2'270.—
Taxe communale		225.—		136.20
Lotos «traditionnels» organisés		15		15
Cartons vendus		125'257		116'830
Valeur totale des cartons vendus		328'993.—		295'837.—
Taxe communale		19'739.60		17'750.25

La valeur des lots représente au minimum 50% du montant des cartons vendus.

Nombre de cartons vendus (lotos traditionnels)	2010-2011	2011-2012
Cartons à Fr. 1.–	22'043	25'253
Cartons à Fr. 2.–	45'426	41'057
Cartons à Fr. 3.–	36'421	32'065
Cartons à Fr. 5.–	21'367	18'455
Total	125'257	116'830

Marchés

	Nombre d'autorisations au 31 décembre	
	2011	2012
Maraîchers	110	117
Charcutiers	12	12
Epiciers	23	23
Fromagers	11	11
Boulangers	10	10
Poissonniers	1	1
Étalagistes	188	130
Artisans	34	34

Contrôles (bureau des manifestations et des marchés)

	Correspondances (communications ou demandes d'info)		Autorisations					
			Autorisations		Annulations		Retraits	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
1. Marchés								
1.1 Marché central (alimentaire)	214	307	67	96	24	23	3	4
1.2 Marché central (non alimentaire)	302	333	51	132	31	38	1	23
1.3 Marché de Grancy	19	24		4	5	1		
1.4 Marché d'Ouchy	20	22	2					
1.5 Marché des artisans	57	75	7	10	4	7		1
1.6. Marché de Chauderon	22	15	4		1	2		
1.7 Marché des chômeurs	4	8						
1.8 Marché de Noël	92	100	30	41	1			
1.9 Marché des sapins	2	2	2	2				
2. Activités sur le domaine public et assimilé								
2.1 Activités commerciales itinérantes	7	16	1					
2.2 Ventes au sol	45	41						
2.3 Artistes de rue	15	3						
2.4 Distribution d'imprimés/articles commerciaux	2							
2.5 Collectes								
2.6 Démonstrateurs	4	5						
2.7 Manifestations	28	31						
2.8 Chantiers et travaux	4							
2.9 Forains	15	13	5	8				
2.10 Autres utilisations du domaine public	3	1						
3. Autres domaines								
3.1. Ventes aux enchères								
3.2. Lotos								
3.3. Divers	2							
Total	857	997	169	293	66	71	4	28

	Contrôles/Interventions								Préavis		
	Sans écrit		Notes internes		Courriers d'avertissement		Rapports de dénonciation				
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	
1. Marchés											
1.1	Marché central (alimentaire)	27	44	11	1	32	33	3	1		
1.2	Marché central (non alimentaire)	29	204	13		30	55	5	2		
1.3	Marché de Grancy										
1.4	Marché d'Ouchy		1	1							
1.5	Marché des artisans	1		1	4	4	2				
1.6	Marché de Chauderon		44	2			1				
1.7	Marché des chômeurs		24								
1.8	Marché de Noël		3								
1.9	Marché des sapins										
2. Activités sur le domaine public et assimilé											
2.1	Activités commerciales itinérantes	2				9	3	4	2		
2.2	Ventes au sol	94	37	1					2		
2.3	Artistes de rue	244	165	39	45	18	4	39	16		
2.4	Distribution d'imprimés/articles commerciaux	17	10			21	10	1	1		
2.5	Collectes	1			1			3	52		
2.6	Démonstrateurs	2									
2.7	Manifestations	71	34	32	13	14	8		1	167	214
2.8	Chantiers et travaux	5		3						46	39
2.9	Forains			7							
2.10	Autres utilisations du domaine public	1			1	1	1			5	3
3. Autres domaines											
3.1	Ventes aux enchères										
3.2	Lotos										
3.3	Divers	1	1	1							
Total		495	566	111	65	129	117	55	77	218	256

Il convient de relever que l'augmentation du nombre d'autorisations délivrées pour les marchés alimentaires résulte de l'introduction des autorisations journalières, qui connaissent un succès croissant. Si ce type d'autorisations est également très prisé pour les marchés non alimentaires, la forte augmentation des autorisations délivrées pour ces derniers s'explique, notamment, par l'actualisation de 95 autorisations, suite à l'introduction d'une extension d'horaire du marché de la Riponne durant la belle saison.

Le nombre important de retraits d'autorisation au cours de l'année 2012 résulte d'une mise à jour complète de la liste d'étalagistes complémentaires. Les marchands, qui n'avaient plus participé au marché depuis de nombreux mois et qui n'avaient pas donné réponse aux différents courriers qui leur ont été adressés, se sont vu retirer leur autorisation.

Le nombre de contrôles/interventions est en forte augmentation pour les différents marchés non alimentaires, en raison d'un accent mis, cette année, sur la problématique de l'affichage des prix.

Enfin, le nombre de préavis afférents aux manifestations a encore augmenté cette année et résulte du contrôle systématique des cartes de boissons.

IMPÔT SUR LES DIVERTISSEMENTS

Encaissement net

	2011 Fr.	2012 Fr.
Cinémas	2'390'932.55	2'322'569.40
Dancings	980'401.65	1'093'175.55
Cafés-restaurants	15'809.35	24'933.10
Spectacles	1'596'841.75	1'338'411.15
Sports	157'758.45	86'804.25
Divers	929'887.90	579'613.15
Total	6'071'631.65	5'445'506.60

Les diminutions de recettes des rubriques « spectacles », « sports » et « divers » par rapport à 2011 sont respectivement liées aux nouvelles règles d'exonération de l'impôt sur les divertissements, résultant de l'arrêté d'imposition 2011-2014, au fait que 2011 était l'année de la manifestation Gymnaestrada, et au fait qu'il y a eu moins de spectacles et d'expositions importants en 2012. Par ailleurs, le Musée Olympique est toujours fermé pour cause de transformations et l'exposition temporaire, présentée dans le bateau l'Helvétie amarré à Ouchy, est libre d'accès.

TAXES DE SÉJOUR

Le règlement intercommunal sur la taxe de séjour (RITS), entré en vigueur le 1^{er} janvier 2008, prévoit une taxe qui varie entre Fr. 2.10 et Fr. 3.40 par nuitée et par personne. S'agissant des séjours de longue durée (au-delà de trois mois), en général dans les lieux décrits sous catégories 6 et 7 du RITS, le tarif est de 30 francs par mois. Les visiteurs en séjour de courte durée (jusqu'à deux semaines) bénéficient d'une carte de libre parcours sur six zones (11, 12, 15, 16, 18 et 19) de la Communauté tarifaire vaudoise Mobilis.

Taxes communales	2011 Fr.	2012 Fr.
Catégories 1 à 5*	2'209'016.10	2'117'309.40
Catégorie 6 (pensionnats – instituts)	119'472.—	102'645.30
Catégorie 7 (appartements, villas, studios, chambres)	629'363.85	696'455.35
Total	2'957'851.95	2'916'410.05

* Catégories 1 à 5 = hôtels (répartis entre les catégories 1 à 5, selon le nombre d'étoiles ou sans étoile), auberges de jeunesse et assimilés, beds & breakfast, chambres d'hôtes, gîtes ruraux, hébergements et campings.

Globalement, le montant des taxes de séjour perçues depuis 2008 reste stable ; il est de l'ordre de 2'900'000 francs.

PORTS

Au 31 décembre 2012, les ports de petite batellerie d'Ouchy et de Vidy comptent le nombre de places suivant :

Places/Amarrages	Vidy	Ouchy	Vieux-Port d'Ouchy	Total
2.50	380	375	0	755
2.75	250	122	0	372
3.00	52	18	0	70
3.50	43	75	0	118
4.25	9	26	0	35
Places visiteurs	22	8	16	46
Bouées	5	0	28	33
Places à terre	191	117	0	308*
Total	952	741	44	1'737

* 17 places à terre sur la place de la Navigation ont été supprimées pour la construction d'un nouveau bloc sanitaire.

La diminution du nombre des places destinées aux « visiteurs » résulte du projet de sécurisation des estacades, en ce sens qu'elles ne peuvent plus être aménagées en bout d'estacades. En effet, celles-ci sont maintenant fermées et réservées aux navigateurs titulaires d'une autorisation, alors que les places « visiteurs » doivent être accessibles en tout temps. Quelques réaménagements ont également permis de créer quelques places pour bateaux de petites dimensions (catégories 2.50 m et 2.75 m), places davantage prisées que celles destinées aux grands bateaux.

Sur les 1'737 places d'amarrage et à terre, 1'121 sont attribuées à des Lausannois et 498 à des personnes domiciliées en Suisse ou à l'étranger. Dix places sont utilisées par les bateaux techniques ou de sécurité et 46 amarrages sont réservés aux visiteurs. 28 places sont en cours d'attribution, alors que quatorze ont été libérées à Vidy pour la sécurisation des estacades et vingt places à terre sont disponibles.

2'143 navigateurs (2'151 en 2011) ont occupé les 46 places prévues pour les visiteurs.

4'373 personnes (3'170 en 2011) se sont présentées aux guichets pour des réservations et renseignements divers.

Autorisations délivrées	2011	2012
Cabines / Vidy	14	24
Places à l'eau	104	101
Places à terre	42	33
Total	160	158

Demandes non satisfaites (liste d'attente au 31 décembre)	2011	2012
Personnes domiciliées à Lausanne		
Planches à voile	0	0
Places à l'eau	414	372
Places à terre	0	0

Recettes globales	2011 Fr.	2012 Fr.
Places d'amarrage et places à terre, pontons, plans d'eau, matériel	1'228'194.82	1'212'896.92
Locations (cabines, étagères pour planches à voile, locaux divers)	62'800.38	52'710.67
Engins de levage	26'359.00	23'357.75
Total	1'317'354.20	1'288'965.34

OFFICE DES INHUMATIONS-INCINÉRATIONS

Décès enregistrés

	Personnes domiciliées à Lausanne	Personnes domiciliées hors Lausanne	Total
Inhumations	134	38	172
Incinérations	871	3'549	4'420
Transferts hors Lausanne	62	359	421
Corps légués aux instituts d'anatomie*	11	45	56
Corps en attente	1	1	2
Total des décès enregistrés	1'079	3'992	5'071
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées à Lausanne			876
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées hors Lausanne			203
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées à Lausanne			691
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées hors Lausanne			3'301
Total des décès enregistrés			5'071

* Département de biologie cellulaire et de morphologie (DBCM). Ces corps font l'objet d'une incinération.

Autres dossiers enregistrés*

		Ont fait l'objet d'une incinération
Fœtus/mort-nés	47	35
Corps exhumés et ossements	20	17
Cendres en provenance d'autres communes**	23	0
Total	90	52

* Les données concernant les personnes décédées ont été complétées, de manière à tenir compte des autres dossiers traités.

** Sont destinées au Jardin du Souvenir, à une tombe cinéraire ou à un columbarium.

L'activité déployée a donc concerné 5'161 dossiers, soit 849 de plus qu'en 2011. Cette augmentation est à mettre en relation avec le nombre des incinérations effectuées pour des décès survenus dans les cantons du Valais et de Genève. En effet, le crématoire de Sion étant en travaux depuis le mois de mars 2012, la plupart des incinérations depuis cette date, soit 481 pour 2012, ont été dirigées sur Lausanne. Il y a également lieu de relever que, le crématoire de Genève ayant subi, de mi-octobre à mi-novembre, des travaux de remise en état, ensuite de dommages dus à une inondation, 61 incinérations ont dû être effectuées à Lausanne.

Les 4'420 incinérations représentent le 87% de la totalité des décès enregistrés, soit 5'071.

Cimetière et centre funéraire de Montoie

Les cendres de 665 corps incinérés ont été versées dans les caveaux collectifs du « Jardin du Souvenir » (599 en 2011), dont 507 l'ont été en présence de la famille (451 en 2011).

Le nombre des cérémonies funèbres célébrées au centre funéraire est en augmentation (1'240 contre 1'126 en 2011), de même que celui des dépôts de corps dans les chambres mortuaires (1'383 contre 1'234 en 2011).

Convois funèbres

Le nombre des convois funèbres est en légère augmentation (602 contre 584 en 2011).

SERVICE DU CONTRÔLE DES HABITANTS (CH)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- accueillir le public et renseigner les usagers du service ;
- tenir à jour l'ensemble des données relatives à la population, en veillant à respecter les dispositions légales en matière de contrôle des habitants et d'harmonisation des registres ;
- fournir aux administrations publiques les données qui leur sont nécessaires.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	35.60	33.60	35.60	35.60
Total service	35.60	33.60	35.60	35.60

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	37	33.60	39	35.60
Total service	37	33.60	39	35.60

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
	1	1
Total service	1	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	0	1

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emplois (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	
Retraite	
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	0

FAITS MARQUANTS

L'année 2012 a été marquée par la mise en œuvre de la loi fédérale sur l'harmonisation des registres (LHR), qui a nécessité l'engagement de trois auxiliaires au 1^{er} janvier 2012, renforcés par un quatrième collaborateur, dès le 18 juin. C'est ainsi que 135'389 habitants ont été appariés avec leur logement, grâce, d'une part à un traitement automatisé des données, rendu possible par la collaboration des services du développement de la ville et de la communication, d'organisation et d'informatique, ainsi que du logement et des gérances et, d'autre part, à l'envoi de plus de 15'000 correspondances adressées aux administrés, pour lesquels un suivi administratif a été nécessaire.

Statistiques

La croissance démographique, observée durant les années précédentes, se confirme avec 1'298 personnes supplémentaires. La rentrée universitaire contribue à faire de septembre le mois le plus chargé en terme d'arrivées, puisque pas moins de 2'612 d'entre elles ont été enregistrées durant ce seul mois. Pour permettre la comparaison, il convient de relever que, durant les autres périodes de l'année, la moyenne mensuelle s'élève à 1'340 arrivées.

Quant au pic de population, c'est au 31 octobre qu'il a été constaté avec 137'940 habitants.

Population de Lausanne

au 31 décembre	2011	2012	Différence
En résidence principale	131'056	132'790	+ ..1'734
En résidence secondaire	5'232	4'796	- 436
Total	136'288	137'586	+ 1'298

Population suisse résidant à Lausanne

Canton d'origine	2011	2012	Différence
Vaud	42'899	42'995	+ 96
Berne	7'547	7'415	- 132
Fribourg	6'932	6'736	- 196
Valais	4'837	4'848	+ 11
Neuchâtel	3'323	3'311	- 12
Genève	2'218	2'209	- 9
Jura	2'157	2'136	- 21
Tessin	2'063	2'074	+ 11
Zurich	1'868	1'818	- 50
Obwald	63	65	+ 2
Autres cantons	7'224	7'190	- 34
Total	81'131	80'797	- 334

Population étrangère résidant à Lausanne

au 31 décembre	2011	2012
Population en résidence principale :		
– Permis B	22'502	22'660
– Permis C	28'206	29'265
– Permis F	924	926
– Permis L	1'118	1'243
– Cas en suspens auprès des autorités cantonales ou fédérales	1'052	1'222
– Procédures de refus/recours ¹	279	322
Total population résidente	54'081	55'638
Dispensés par le DFAE ²	67	73
Permis Ci ³	6	5
Total population « diplomatique »	73	78
Requérants d'asile	450	555
Total en résidence principale	54'604	56'271
Population en résidence secondaire :		
– Permis B	114	127
– Permis C	336	298
– Permis G (frontalier)	95	89
– Permis L	0	1
– Demandes en cours	7	3
– Dispensés par le DFAE	1	0
Total en résidence secondaire	553	518
Total de la population étrangère	55'157	56'789

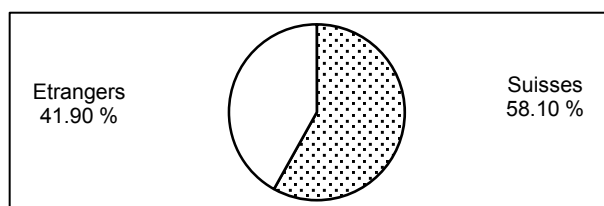
¹ Dès juillet 2009, les demandes rejetées ou faisant l'objet d'un recours sont désormais recensées

² Membres ou personnel des missions diplomatiques et consulaires dispensés de formalités

³ Epouses ou enfants des personnes dispensées par le DFAE, exerçant une activité lucrative

Au 31 décembre 2012, la population étrangère en résidence principale (hormis les requérants d'asile et les membres du Corps diplomatique et leur famille) se chiffre à 55'638 personnes, soit 41.90% (41.66% en 2011) de la population lausannoise en résidence principale.

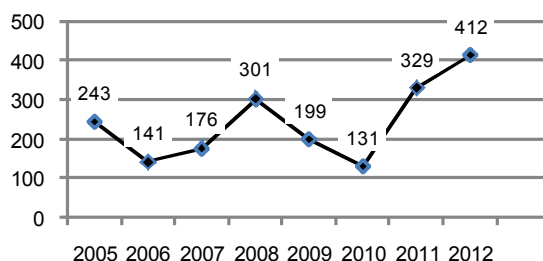
Répartition de la population résidente



Requérants d'asile résidant à Lausanne

412 nouveaux requérants ont été enregistrés (329 en 2011). 55 dossiers (450 en 2011) en cours d'examen relèvent actuellement de la section des permis de séjour. Cette progression est, notamment, inhérente aux événements survenus dans les pays arabes (Tunisie, Libye, Egypte, etc.).

Evolution du nombre d'arrivées depuis 2005



Recensement de la population selon la religion

(Art. 28 de la loi du 09.01.2007 sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public)

	Au 31 décembre 2012	
	Nombre	%
Protestants	27'642	20.09
Catholiques	47'759	33.26
Autres religions	16'984	12.34
Non déterminés	29'390	21.36
Sans	17'811	12.95

Entrée en vigueur le 1^{er} mai 2010, la nouvelle teneur de l'article 4 de la loi du 9 mai 1983 sur le contrôle des habitants n'autorise désormais plus que le recensement de « l'appartenance religieuse reconnue de droit public ou reconnue d'une autre manière par le canton ». De plus, l'alinéa 2 de cette disposition rend dorénavant facultative la communication, par le citoyen, de son appartenance religieuse, ce qui requiert de faire preuve de toute la prudence nécessaire quant à l'interprétation des statistiques.

Recensement de la population selon l'âge et le sexe

La population lausannoise totalise, au 31 décembre 2012, 137'586 personnes, qui se répartissent comme suit :

Hommes	Femmes	Enfants (moins de 16 ans)			
		Garçons	Filles		
55'690	61'466	10'353	10'077		
Ans	0 à 20	21 à 60	61 à 89	90 à 99	100 et plus
Hommes	14'455	41'790	9'505	289	4
Femmes	13'945	42'105	14'483	984	26
Total	28'400	83'895	23'988	1'273	30

Recensement de la population selon l'origine et la nationalité

Lausannois	16'438	
Vaudois	27'805	
Confédérés	36'554	
Suisses	80'797	80'797
Portugal	9'569	
France	9'425	
Italie	6'200	
Ex-Yougoslavie	4'223	
(Croatie, Serbie, Monténégro, Kosovo, Bosnie, Macédoine, Albanie)		
Espagne	4'183	
Reste de l'Europe	8'531	

Etrangers européens	42'131
Afrique	5'824
Amérique	4'551
Asie	4'076
Océanie	113
Apatrides	8
Non déterminés	86
Etrangers non européens	14'658
Population étrangère totale	56'789
Population globale	137'586

Naissances et décès au sein de la population lausannoise

Afin de répondre au vœu de la Commission de gestion, le tableau des naissances et décès au sein de la population résidente lausannoise est désormais intégré au présent rapport.

	2011	2012
Naissances	1'629	1'572
Décès	1'043	1'145
<i>Solde naturel</i>	586	427

Mesures d'éloignement

Cette année, 269 personnes ont reçu un délai de départ ou une interdiction d'entrée en Suisse, leur séjour dans le pays n'étant plus légal. A ce chiffre, il y a lieu d'ajouter les 19 refus d'entrée prononcés en cours d'année.

Déclarations de garantie

459 déclarations de garantie (451 en 2011), permettant aux citoyens lausannois d'inviter des amis provenant de pays dits « à visa », ont été délivrées cette année.

Demandes d'entrée

Les demandes d'autorisation de visite touristique déposées par le biais d'une déclaration de garantie sont, parfois, transformées en demandes d'entrée (pays tiers). Celles-ci sont soumises au contrôle des ambassades ou consulats concernés. En 2012, 272 demandes d'entrée ont été traitées (2011 : 275).

Bureau des enquêtes

	2011	2012	Différence
Enquêtes reçues	612	619	+ 7
Enquêtes réglées	613	634	+ 21
Enquêtes en cours	58	28	- 30
Dénonciations au Juge d'instruction / Ministère public	2	4	+ 2
Dénonciations à la Commission de police	113	64	- 49

Dans la mesure où les infractions commises dans le cadre de la loi sur le contrôle des habitants entrent dans le domaine de compétence de la Commission de police, cette voie est désormais privilégiée au détriment des dénonciations auprès du Ministère public. En effet, le produit des amendes prononcées par la Commission de police alimente les comptes de la Ville, alors que ce n'est pas le cas des recettes générées par les sanctions pécuniaires prononcées par les instances cantonales. Par ailleurs, le bureau des enquêtes procède à l'élaboration de divers rapports de situation, à la demande des autorités cantonales (191 documents ont été établis durant l'année sous revue, contre 237 en 2011).

Relations avec les administrés

	2011	2012	Différence
Entretiens aux guichets :			
– nombre	93'585	106'197	+ 12'612
– en heures	9'379	10'929	+ 1'550
Appels téléphoniques (N° central 3133)	33'897	34'752	+ 855
Appels téléphoniques (N° commercial 0900)	4'895	4'515	- 380

SERVICE DE PROTECTION ET SAUVETAGE (SPSL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- protéger et sauver les personnes, les animaux et les biens ;
- gérer et coordonner l'activité des différentes entités, en développant une interactivité opérationnelle en cas d'événements particuliers et/ou d'accidents majeurs.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction SPSL	27.90	26.70	26.90	25.20
Division protection civile	28.70	27.70	29.70	28.95
Groupe sanitaire	40.50	38.25	40.50	39.75
Pompes funèbres officielles	13.00	11.00	13.00	11.00
Secours et incendie	123.50	122.50	125.50	123.50
Total service	233.60	226.15	235.60	228.40

Direction SPSL

01.01.2012 - Différence ept alloués/affectés (-1.2)

- -1.0 ept : démission d'un mécanicien au 31.12.2011 (poste repourvu le 01.03.2012)
- -0.2 ept : diminution temporaire du taux d'activité d'un ouvrier professionnel

31.12.2012 - Différence ept alloués/affectés (-1.7)

- -1.0 ept : démission d'une dessinatrice au 31.10.2012 (poste repourvu le 01.02.2013)
- -0.5 ept : poste de comptable à 100%, repourvu à 50% le 01.08.2012
- -0.2 ept : diminution temporaire du taux d'activité d'un ouvrier professionnel

Différence ept alloués entre le 01.01 et le 31.12.2012 (-1)

- -1.0 ept : transfert d'une secrétaire à la division secours et incendie le 01.09.2012

Division protection civile

01.01.2012 - Différence ept alloués/affectés (-1)

- -1.0 ept : départ à la retraite d'un mécanicien le 30.06.2011 (poste repourvu le 01.04.2012)

31.12.2012 - Différence ept alloués/affectés (-0.75)

- -0.75 ept : poste d'employé de bureau vacant depuis le 31.10.2012 (la collaboratrice a repris le poste de chef de bureau nouvellement créé)

Différence ept alloués entre le 01.01 et le 31.12.2012 (+1)

- +1.0 ept : création d'un poste de chef de bureau

Groupe sanitaire

01.01.2012 - Différence ept alloués/affectés (-2.25)

- -1.0 ept : nomination d'un ambulancier à un poste de chef d'unité en raison d'un départ à la retraite le 30.09.2011 (poste repourvu le 01.09.2012)
- -0.5 ept : démission d'une ambulancière le 30.11.2011 (poste repourvu le 01.02.2012)
- -0.75 ept : poste vacant

Pompes funèbres officielles

Le nombre de postes alloués et de postes affectés est de 11 du 1er janvier au 31 décembre 2012. En effet, deux collaborateurs ne font plus partie des effectifs depuis le 31.12.2011 et on été réengagés dans d'autres services de la Ville (police du commerce et corps de police).

Secours et incendie

01.01.2012 - Différence ept alloués/affectés (-1)

- -1.0 ept : poste vacant en section d'intervention

31.12.2012 - Différence ept alloués/affectés (-2)

- -2.0 ept : démission d'un sapeur-pompier professionnel au 30.09.2012 et 1 poste vacant en section d'intervention

Différence ept alloués entre le 01.01 et le 31.12.2012 (+2)

- +2.0 ept : transfert d'une secrétaire depuis la direction SPSL au 30.09.2012 et création d'un poste de responsable méthodologique pour le simulateur d'incendie également au 30.09.2012

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	+ 2.00

- 1.0 ept : création d'un poste de chef de bureau à la division protection civile
- 1.0 ept : création d'un poste de responsable méthodologique pour le simulateur d'incendie à la division secours et incendie

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Direction SPSL	30	26.70	29	25.20
Division protection civile	29	27.70	30	28.95
Groupe sanitaire	42	38.25	44	39.75
Pompes funèbres officielles	11	11.00	11	11.00
Secours et incendie	123	122.50	124	123.50
Total service	235	226.15	238	228.40

Tableau 2.2. - apprenti-e-s / aspirant-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Direction SPSL	1	1
Total service	1	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	8

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	4
Retraite	
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	4

Durant l'année 2012, la direction du Service de protection et sauvetage (SPSL) a été engagée dans plusieurs dossiers relatifs aux règlements qui régissent les activités professionnelles de ses collaborateurs. Ces travaux ont pris en compte, en priorité, les principes permettant de garantir la sécurité et la santé au travail de collaborateurs qui exercent des professions pénibles et dangereuses.

Suite à l'adoption par le Grand Conseil de la nouvelle loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours (LSDIS), la direction du SPSL, ainsi que l'état-major de la division secours et incendie ont, avec l'appui d'un avocat, élaboré un projet de nouveau règlement, qui remplacera l'actuel règlement du service de secours et d'incendie (RSSI). Ce nouveau règlement fera l'objet d'un rapport-préavis, qui sera présenté au Conseil communal dans le courant de 2013 pour, tel que le prévoit la LSDIS, entrer en vigueur au début de l'année 2014.

La création d'un statut pour les sapeurs-pompiers professionnels, à l'instar de celui qui existe pour les policiers, a permis d'harmoniser l'échelle des traitements des sapeurs-pompiers avec celle des policiers. Dans le même temps, et avec le soutien du Service du personnel, il a été décidé de ne plus lier la progression salariale des membres du corps des sapeurs-pompiers aux grades qu'ils portent, mais à la fonction qu'ils occupent au sein du corps et au niveau de responsabilité qui y est associé. De plus, l'accession à un poste à responsabilité n'est également plus lié à l'âge et à l'ancienneté du candidat dans le corps, mais à son niveau de compétence.

De manière à pouvoir faire face à la complexité des interventions en milieu carcéral, tout en assurant la sécurité des collaborateurs qui y sont engagés, une convention de collaboration, définissant les principes de standardisation en matière de formation et d'intervention, a été établie entre la Police cantonale, le SPSL et l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA).

Un important travail, visant à créer un statut pour les ambulanciers, à l'instar de celui qui existe déjà pour les policiers et les sapeurs-pompiers, a été conduit durant l'année 2012. Il est prévu que ce statut, qui gère les aspects professionnels, sociaux et salariaux, entre en vigueur durant l'année 2013. Relevons que les incivilités croissantes, subies par les ambulanciers lors de prises en charge de patients dans des bagarres de rue ou sur des scènes de la drogue, ont un impact non négligeable sur l'équilibre psychologique des intéressés.

La réfection de la piste d'exercices du centre de formation de La Rama (CFR) se poursuit. L'année 2012 a vu la mise en service des fouilles d'exercice « Sécurité et urgence gaz ». La réfection complète de la toiture du bâtiment du CFR, ainsi que d'importants travaux d'entretien ont été réalisés. Les travaux de construction du simulateur d'incendie, réalisés en partenariat entre la Ville de Lausanne et l'ECA, ont débuté en 2012 ; la mise en service dudit simulateur est prévue dans le courant 2013.

Les collaborateurs du SPSL, toutes divisions confondues, ont accompli plus de 12'000 interventions au profit des citoyens. Enfin, l'approvisionnement économique du pays, dépendant précédemment du Service des assurances sociales, a été repris en cours d'année par le SPSL.

DIVISION SECOURS ET INCENDIE (DSI)

PRINCIPALES TÂCHES DE LA DIVISION (sur les plans lausannois et cantonal)

- sauver les personnes, les animaux et les biens ;
- lutter contre les incendies ;
- juguler les effets du déchaînement des éléments naturels ;
- lutter contre les effets des pollutions, des fuites d'hydrocarbures ou de produits toxiques, chimiques ou radioactifs ;
- effectuer des interventions techniques ;
- garantir la sécurité, lors de différentes manifestations organisées sur le territoire lausannois.

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers professionnels

2008	2009	2010	2011	2012
*100	*120	*125	*121	*120

* sans les officiers de direction et les sapeurs-pompiers hors rang incorporés à la direction. La diminution correspond à la démission d'un sapeur-pompier professionnel

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers volontaires (sans les of attachés à l'EM, les membres de l'unité musicale et les jeunes sapeurs-pompiers) au 31 décembre

2008	2009	2010	2011	2012
170	199	169	142	131

Interventions

Au nombre de 2'249, les interventions sont en augmentation de 164 par rapport à l'année précédente. Effectuées à raison de 80% sur le territoire lausannois, elles se répartissent comme suit :

	2011	2012
Interventions pour le SDIS	1'162	1'171
Autres	923	1'078
Total des interventions	2'085	2'249

Types d'interventions

	2011	2012
Déclenchements d'alarmes automatiques	559	537
Incendies	586	593
Sauvetage de personnes et d'animaux	141	140
Désincarcérations	32	34
GRIMP*	14	8
Protection de l'environnement	296	306
Interventions techniques	443	596
Eléments naturels	14	35
Total	2'085	2'249

* Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieux périlleux

Répartition géographique des interventions

	2011	2012
Sur le territoire de la Commune de Lausanne	1'672	1'787
Sur le territoire d'autres communes (CR Feu)	413	462

Gros feux ou interventions importantes :

Mise sur pied du corps volontaire

La mise sur pied des détachements de ville a été nécessaire à six reprises, à savoir :

- 9 février : nombreuses interventions à Lausanne - inondations et préventions de chute de matériaux
- 14 février : nombreuses interventions à Lausanne - inondations et préventions de chute de matériaux
- 4 juillet : nombreuses interventions à Lausanne - inondations
- 9 juillet : inondation à la rue des Bergières 50 à Lausanne
- 24 septembre : nombreuses interventions à Lausanne - inondations
- 11 novembre : inondation à la route de Vidy 9 à Lausanne

Détachements forains

Les détachements forains sont désormais rattachés aux différents détachements de premier secours (DPS) régionaux, selon la liste suivante :

- détachement forain de Vers-chez-les-Blanc au DPS Epalinges – Savigny – Vers-chez-les-Blanc ;
- détachement forain de Vernand au DPS de la Mèbre ;
- détachement forain de Montheron au DPS du Haut-Talent.

Dès lors, leurs interventions ne sont plus comptabilisées par la division secours et incendie (DSI).

Matches de Super League du FC Lausanne-Sport

La DSI a été mise à contribution lors des matches à domicile du FC Lausanne-Sport. Dans le cadre du maintien de l'ordre, en collaboration avec la Police de Lausanne, un véhicule tonne-pompe, ainsi que cinq sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, ont été engagés en prévention lors de chaque match durant le premier tour. A ces occasions, seule une intervention pour un feu de talus, allumé par des engins pyrotechniques, s'est avérée nécessaire. Au vu de la situation relativement calme, il a donc été décidé par la direction du SPSL que, pour le deuxième tour du championnat, tout engagement de la DSI serait assuré avec l'effectif en caserne.

Prestations pour le Tribunal des mineurs

Depuis plusieurs années, une étroite collaboration s'est instaurée entre la DSI et le Tribunal des mineurs pour l'application des peines. Durant l'année sous revue, en général le samedi matin, la DSI a reçu dans ses murs onze jeunes, coupables de départs d'incendie, afin de leur expliquer les conséquences de leurs actes délictueux. Ils ont également participé à des travaux de rétablissement et d'entretien de la caserne.

Cent ans du Poste permanent

Cette année, la DSI a pu fêter dignement les 100 ans du Poste permanent. Le 21 mai 2012, les autorités politiques lausannoises, les invités, les partenaires, des anciens sapeurs-pompiers et la population se sont retrouvés à la place de la Palud pour commémorer officiellement cet anniversaire.

Le 30 juin, la caserne a ouvert ses portes au public. A travers différentes démonstrations, petits, mais également plus grands, ont pu vivre un moment de rêve. Plus de 4'000 personnes sont venues à cette occasion.

Matériel et équipement

Dans le cadre des autorisations d'achats, il a été fait l'acquisition :

- d'une graveuse, en remplacement de l'ancienne, acquise en 1997, permettant de créer des plaquettes pour identifier le matériel se trouvant dans les véhicules et d'assurer le marquage du matériel.

De plus, l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA) a mis à disposition de la DSI le matériel suivant :

- des écrans permettant d'afficher, à l'intérieur des locaux, les trains d'alarme engagés par la centrale ;
- des tablettes tactiles GPS dans les véhicules lourds, permettant d'assister les chefs d'intervention et de transmettre le statut des véhicules à la centrale.

Véhicules

Egalement dans le cadre des autorisations d'achats, trois engins d'intervention ont été acquis, à savoir :

- un véhicule de traction, en remplacement de Losa 26 ;
- un véhicule de traction, en remplacement de Losa 93 ;
- un berceau de transport, permettant de déplacer différents matériaux avec un véhicule modulaire.

Enfin et toujours dans le cadre des autorisations d'achats de 2012, un bateau d'intervention léger, ainsi qu'un véhicule lourd ont été commandés et seront livrés en 2013.

Formation

La formation de base s'est concentrée cette année sur le fonctionnement et l'usage des nouveaux véhicules et matériels mis à disposition par l'ECA, le SESA (Service des eaux, sols et assainissement), le SEVEN (Service de l'environnement et de l'énergie) ou acquis par la Ville de Lausanne.

Plusieurs sapeurs-pompiers professionnels ont suivi des formations spécifiques concernant les feux d'aéronefs à Teesside en Angleterre, les feux d'installations pétrolières à Vernon en France et le sauvetage en eaux-vives en Savoie.

Ecole latine des sapeurs-pompiers professionnels

L'Ecole latine 2012 a débuté le 5 mars pour se terminer le 12 octobre. Composée de 15 aspirants romands, dont un Lausannois, elle a permis à ces futurs sapeurs-pompiers professionnels d'acquérir les bases théoriques et pratiques de la profession.

A la suite du départ d'un collaborateur lausannois, la DSI a mis sur pied une session de recrutement le 19 novembre 2012.

A l'issue de cette sélection, trois nouveaux aspirants sapeurs-pompiers ont été retenus pour l'Ecole latine de 2013.

Les 15 aspirants issus de l'Ecole latine 2010-2011, dont cinq Lausannois, ont, quant à eux, reçu leur brevet fédéral, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 9 novembre 2012 au Centre de compétence et formation de Versoix.

Centrale d'aide à l'engagement (CAE)

Depuis quelques années, le personnel de la CAE répond à un nombre croissant de demandes adressées à l'unité informatique et technique (UIT). Pour maintenir et améliorer encore cette prestation, les collaborateurs suivent régulièrement des séminaires de formation organisés par le Service d'organisation et d'informatique (SOI).

La modernisation du réseau lausannois de vidéosurveillance du Service des routes et de la mobilité est en constante évolution et permet actuellement de renseigner sur l'état du trafic et les conditions météo pour les déplacements, lors d'interventions urgentes.

Corps de sapeurs-pompiers volontaires

L'état-major du corps volontaire a tenu douze séances, qui ont permis de poursuivre la réorganisation et le renforcement de la structure de conduite, ainsi que la gestion des missions confiées au corps volontaire.

Formation

La mise à niveau des connaissances de l'ensemble des sapeurs-pompiers volontaires s'est poursuivie, en collaboration avec le responsable de la formation de la division de défense contre l'incendie et de secours (DDIS) de l'ECA.

Pour la seconde fois, un recrutement cantonal a eu lieu le 1^{er} novembre 2012 dans chaque caserne du canton, sous l'égide de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers et de l'ECA. Pour la DSI, 36 nouveaux sapeurs-pompiers volontaires ont été incorporés.

Encadrés par huit moniteurs professionnels et volontaires, les 26 jeunes sapeurs-pompiers (JSP) ont suivi la formation annuelle et les journées organisées par le groupement vaudois des jeunes sapeurs-pompiers (GVJSP).

Services de garde dans les lieux de spectacles

	2011	2012
Services assurés	156	174
Effectif mis sur pied pour assurer ces services (officiers, sous-officiers et sapeurs)	623	721

Relevons que ces chiffres sont en augmentation, suite à la réfection de l'Opéra de Lausanne, qui a rouvert ses portes le 1^{er} octobre et qui a généré, à lui seul, 25 prestations en trois mois.

POLICE DU FEU

405 nouveaux dossiers de construction ou de transformation ont été traités. La police du feu a également effectué 477 visites de fin de travaux et procédé à 521 examens de situation et visites pour des manifestations ; elle a aussi participé à 372 séances diverses et organisé douze exercices d'évacuation.

Service de ramonage

L'activité des maîtres ramoneurs sur le territoire lausannois ne suscite aucune remarque particulière.

DIVISION DU GROUPE SANITAIRE (DGS) / SMUR (SERVICE MOBILE D'URGENCE ET DE RÉANIMATION)

PRINCIPALES TÂCHES DE LA DIVISION

- assurer la prise en charge professionnelle des patients accidentés ou malades dans les situations d'urgences préhospitalières ;
- être en mesure de garantir les interventions urgentes 24 heures sur 24 toute l'année (ambulance et SMUR), dans les délais prescrits ;
- mettre sur pied le plus rapidement possible, en cas d'événement particulier, les ressources disponibles et spécifiques telles que le GRIMP, le DPMA ou le binôme de conduite sanitaire ACS/MCS.

Doté d'un parc de véhicules comprenant six ambulances de secours, deux véhicules dévolus au SMUR, un véhicule pour l'ambulancier chef des secours (ACS), un véhicule attribué au groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP), un véhicule lourd de soutien sanitaire (VSS), un véhicule officiant comme poste de commandement à l'engagement (PCE), un véhicule de transport de personnes affecté au DPMA, ainsi que deux véhicules légers, la division du groupe sanitaire (DGS) dispose d'un équipement technique et médical de pointe. Son effectif, appuyé par des auxiliaires, permet de disposer en permanence de deux à quatre équipes d'urgence, immédiatement prêtes à intervenir, de jour comme de nuit.

L'année 2012 a vu les célébrations successives des 20 ans du Détachement du poste médical avancé (DPMA) et du Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR). Le premier anniversaire s'est déroulé au centre de formation de La Rama, tandis que le second s'est tenu au CHUV et a été suivi, le 5 décembre, par un reportage photos de L'Illustré, résultat d'une immersion au cœur même des interventions du SMUR.

La récurrence croissante des incivilités subies par les ambulanciers démontre que les intervenants doivent intégrer systématiquement ce type de comportements dans la gestion de la prise en charge des patients. Les violentes bagarres qui se sont déclarées dans la nuit du 9 septembre à Montbenon et à la rue Saint-Martin constituent un exemple parmi d'autres. Ces incidents ne sont pas sans conséquences sur l'équilibre psychologique des ambulanciers.

La DGS participe activement à une étude académique, visant à évaluer la satisfaction professionnelle et la santé au travail des ambulanciers. Menée par une psychologue diplômée, doctorante à l'UNIL, cette démarche a pour but de développer des mesures d'amélioration.

Evolution de l'effectif des ambulanciers

2008	2009	2010	2011	2012
40	*40	*40	*40	*40

* sans le personnel du secrétariat

Evolution de l'effectif du détachement du poste médical avancé (DPMA)

2008	2009	2010	2011	2012
60	66	64	65	71

Activité

Le nombre de missions d'urgence accomplies par les ambulances a enregistré une diminution de 5.7% par rapport à l'année précédente, pour atteindre 6'477 interventions (y c. l'activité de l'antenne de Romanel-sur-Lausanne). A ce résultat, il convient d'ajouter :

- 2'299 missions SMUR
- 11 missions GRIMP
- 10 missions ACS/MCS

Le nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny-près-Lausanne (desservie par une entreprise privée) a augmenté de 6.8% et celui de l'antenne de Mézières (également desservie par une entreprise privée) de 6.9%.

Si la DGS a exploité, jusqu'au 30 novembre, l'antenne de Romanel-sur-Lausanne, celle-ci a été reprise, à l'instar des deux autres, par une entreprise privée dès le 3 décembre. Les missions médicalisées du SMUR sont, quant à elles, assurées en partenariat avec le Service des urgences du CHUV.

Dès 2012 et afin de diminuer le délai de réponse des interventions d'urgence sur l'ensemble du canton, la centrale 144 engage systématiquement les ambulances, munies dorénavant d'un système de localisation GPS, ainsi que les SMUR, selon le principe de proximité.

Statistiques

	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre d'interventions	6'539	6'518	7'032	6'866	6'477
Nombre de personnes transportées	5'364	5'484	6'028	5'854	5'528
Nombre d'interventions sans transport	1'175	1'034	1'004	1'012	949
Nombre de missions SMUR	2'162	2'205	2'289	2'344	2'299
Nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny	1'592	1'622	1'710	1'920	2'050
Nombre d'interventions de l'antenne de Mézières	836	1'076	1'116	1'274	1'362

A cette statistique, s'ajoutent 546 actes médicaux délégués (algorithmes d'intervention), dont 293 pour de l'antalgie et 87 pour des arrêts cardio-respiratoires, appliqués par les ambulanciers dans le cadre des interventions.

Détachement du poste médical avancé (DPMA)

A partir du 1^{er} janvier, en collaboration avec l'ECA et le Service de la santé publique, un concept de soutien sanitaire opérationnel (SSO) a été mis en place. Assuré par le DPMA, son objectif est d'apporter aux sapeurs-pompiers engagés dans un sinistre un soutien sanitaire spécifique. Pour l'année sous revue, le SSO est intervenu à quatorze reprises.

Du 14 au 21 juillet, s'est tenu le championnat du monde de course d'orientation. Cette compétition s'est déroulée sur différents sites du canton de Vaud. Le DPMA a constitué l'ossature principale du dispositif sanitaire, appuyé par l'armée suisse, les samaritains, ainsi que d'autres professionnels de la santé. Le Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann a fait l'honneur de sa visite. Bilan : 311 patients traités au DPMA, pour seulement sept évacuations en milieu de soins.

En plus du SSO et des services sanitaires assurés lors de diverses manifestations (20 km, Triathlon, Marathon, AG Nestlé, Sonisphère/Yverdon, etc.), ce détachement a été amené à intervenir dans les situations suivantes :

- le 27 octobre : feu de cave dans un immeuble d'habitation à Villeneuve : 34 personnes contrôlées, dont quatre évacuées en milieu hospitalier ;
- le 8 novembre : émanations de solvants dans un centre d'enseignement à Vevey : évacuation de quelques centaines de personnes, dont quatre hospitalisations ;
- le 2 décembre : incendie d'un immeuble d'habitation à Villeneuve : une vingtaine de personnes contrôlées ;
- le 15 décembre : intoxication au monoxyde de carbone d'une centaine de personnes aux Côtes-de-Montbenon à Lausanne, dont 27 ont nécessité une hospitalisation.

DIVISION DE LA PROTECTION CIVILE (DPCi)

PRINCIPALES TÂCHES DE LA DIVISION

- gérer et garantir les effectifs de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) ;
- mettre sur pied les cours de compétence communale ;
- participer, d'entente avec le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM), à la formation des astreints et des cadres ;
- garantir l'état opérationnel et les engagements de l'ORPC avec les partenaires.

Evolution de l'effectif de la protection civile

2008	2009	2010	2011	2012
*21	*20	*20	*19	*20

* sans le personnel du Centre de formation de La Rama

Evolution de l'effectif des astreints de la protection civile

2008	2009	2010	2011	2012
1'328	1'322	1'155	1'069	1'035

Mise en place de la nouvelle région de protection civile

L'intégration de cinq communes, rattachées au district de Lausanne (Cheseaux-sur-Lausanne, Jouxteins-Mézery, Epalinges, Le Mont-sur-Lausanne et Romanel-sur-Lausanne), a modifié le secteur opérationnel de la protection civile de Lausanne. Afin d'être en concordance avec les dénominations, l'appellation division de la sécurité civile a été abandonnée au profit de celle de division de la protection civile (DPCi).

Instruction (service de protection civile)

Les jours de service sont composés de cours de cadres, de cours de répétition, de prestations au profit de tiers, ainsi que d'engagements en situation d'urgence.

Le taux de fréquentation des miliciens avoisine le 75% de l'effectif convoqué. Il s'agit ici d'une nette amélioration par rapport aux années précédente.

Dans le domaine de l'instruction à proprement parler, l'effort a été mis sur le perfectionnement du partenariat avec :

- l'EM DIAM ;
- la Police municipale et la Gendarmerie ;
- le Service de la santé publique et le DPMA (exercices dans le cadre du dispositif NBC, nucléaire, bactériologique et chimique) ;
- la division secours et incendie (instruction à l'usage du matériel d'endiguement lors d'événements naturels) ;
- la Protection des biens culturels (exercice en collaboration avec COSADOCA, consortium pour la sauvegarde des documents) ;
- l'école fédérale d'instructeurs PCi.

Jours de service

Désignation	Jours de service	
	2011	2012
Cours effectués dans le cadre communal	4'538	5'146
Cours de formation au Service de la sécurité civile et militaire (SSCM)	1'131	1'309
Cours de formation au Centre fédéral d'instruction (OFPP)	155	67
Total	5'824	6'522

L'augmentation des jours de service s'explique par une meilleure fréquentation des cours et des stages pratiques.

Appui aux partenaires / engagements

Quatre engagements d'urgence ont eu lieu en 2012 :

- à l'occasion d'une inondation de certains bâtiments de l'école de Grand-Vennes
- pour apporter un soutien logistique à un EMS du Mont-sur-Lausanne et pour préparer un accueil de sans-abri, suite à la période de grand froid du mois de février
- à l'occasion d'une inondation d'un bâtiment communal à Montheron
- à l'occasion d'une inondation du siège du CIO à Vidy.

Soulignons encore que la DPCi s'est largement impliquée en faveur du plan DIAM, plus particulièrement dans le cadre du plan « Canicule », lequel n'a pas eu à être déclenché.

	2011	2012
Engagements et manifestations	1'089 h	576 h
Engagements en situation d'urgence	73 h	308 h
Total	1'162 h	884 h

Piquet de la division de la protection civile (DPCi)

Le personnel assurant les piquets de « conduite » et de « logistique » est intervenu à dix reprises durant l'année.

EFFECTIFS DE L'ORPC

Module	Effectifs réglementaires	Effectifs réels
Formations FIR	130	105
Formations FAR	787	930
Total	917	1'035

Relevons qu'une partie des effectifs est composée de cadres et d'astreints provenant des cinq communes de l'ancienne ORPC de Lausanne-Nord.

Matériel, constructions et abris

Durant l'année, le personnel de la section a mis, à treize reprises, les constructions protégées à disposition de sociétés pour des séjours de plus ou moins courte durée.

La répartition des locations a été la suivante :

	Occupation	Nuitées
Grand-Vennes	3	112
Prélaz	4	644
Vallée de la Jeunesse	6	398
Total	13	1'154

Il convient de relever que le personnel de la section a été fortement sollicité par le transfert du matériel, lié à la reprise des infrastructures des communes de Lausanne-Nord.

La construction de Coteau-Fleuri est toujours louée par l'EVAM pour l'accueil des réfugiés, alors que la construction de la Vallée de la Jeunesse est à disposition de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, pour l'opération Accueil des sans-abri, depuis le mois de novembre jusqu'au mois de mars 2013.

Au surplus, notons que la construction du Mont-sur-Lausanne (Crétalaison) est également occupée par l'EVAM.

Essai annuel des sirènes

Les sirènes ont été déclenchées par la CTA de Pully le 1^{er} février, à 13h30. De nombreuses sirènes n'ont pas fonctionné, suite à un problème technique, auquel il a pu être remédié.

Contrôle périodique des abris

Le nombre d'abris contrôlés s'élève à 227. Le résultat de ces contrôles se décompose de la façon suivante:

56 abris jugés en ordre	(25%)
83 abris comportant des défauts mineurs	(37%)
53 abris comportant des défauts importants	(23%)
35 abris comportant des défauts graves	(15%)

CENTRE DE FORMATION DE LA RAMA (CFR)

PRINCIPALES TÂCHES DU CFR

- offrir, à l'interne de la Ville comme à l'externe, un service de réservation et de mise à disposition des infrastructures (salles de cours, piste d'exercices et restaurant) ;
- exploiter le restaurant du CFR (desserte de la cafétéria et du restaurant en fonction des besoins des locataires) ;
- planifier, diriger et exécuter les travaux courants d'entretien et de maintenance des bâtiments, des installations et du mobilier ;
- gérer le budget et organiser la facturation.

Locations

Durant l'année, 219 jours de location ont été enregistrés au CFR. Le nombre de visiteurs ayant bénéficié des infrastructures du CFR s'élève à 11'799.

Il convient de souligner que la fréquentation du CFR se répartit entre sept utilisateurs issus des services de la Ville et 51 locataires externes, dont 14 nouveaux.

Répartition des locations

	2011	2012
Jours de location	257	219
	(23 samedis et 16 dimanches)	(16 samedis et 9 dimanches)

Repas

	2011	2012
Personnel de La Rama (DPCi et CFR)	1'871	2'025
Cours de protection civile (miliciens)	638	1'108
SPSL/DSI	726	293
Personnel communal	337	721
Livrés (SPSL, DSI, DPCi)	7'487	6'062
Locataires externes	6'719	6'599
Total	17'778	16'808

Notons que la légère baisse enregistrée en matière d'exploitation est liée à l'exécution des travaux de réfection du bâtiment et de la piste d'exercices.

Entretien des bâtiments

Suite à l'adoption, par le Conseil communal, des conclusions du préavis N° 2011/16 (« Réfection et aménagement du centre de formation de La Rama – Construction d'un simulateur d'incendie – Constitution d'un droit de superficie »), la rénovation des bâtiments a pu être réalisée, à l'exception des travaux d'étanchéité qui restent à exécuter en 2013.

Quelques réalisations 2012

- Changement du « beamer » de l'auditorium par un appareil de nouvelle génération HD
- Remise à niveau de l'audio-visuel d'une des salles de cours
- Pose de tableaux blancs dans trois salles de classe
- Déplacement des amas de décombres pour les exercices de la PCi, de la partie inférieure de la piste, dévolue à la construction du simulateur, vers la partie supérieure de la parcelle.

DIVISION DES POMPES FUNÈRES OFFICIELLES (PFO)

PRINCIPALES TÂCHES DE LA DIVISION

- procéder aux levées de corps ordonnées par l'autorité compétente ;
- effectuer les levées de corps sur demande des familles ;
- assurer l'organisation complète de funérailles en Suisse et à l'étranger ;
- accomplir les démarches administratives auprès des autorités compétentes pour les incinérations, les inhumations, les exhumations, ainsi que les dépôts de cendres ;
- organiser les rapatriements en Suisse et à l'étranger ;
- assurer les convois officiels pour le transport des corps de défunts, aux fins d'inhumation ou d'incinération, du domicile mortuaire ou du lieu de la cérémonie funèbre situé sur le territoire de la Commune, au cimetière ou au crématoire ;
- garantir une permanence, par service de piquet, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 ;
- offrir la possibilité de conclure des conventions pour obsèques futures.

Prestations funéraires

Les véhicules du service ont parcouru 41'766 km (51'704 en 2011), soit une diminution de 19 %.

Assainissement

Au 1^{er} janvier 2012, l'effectif a été réduit de 2 ept, suite au transfert de deux collaborateurs dans d'autres services de l'administration. Les efforts permanents de restructuration et d'optimisation ont permis de ramener le déficit de plus de 420'000 francs en 2011 à moins de 45'000 francs environ. L'équilibre financier devrait être atteint en 2013.

Cérémonies

Par rapport à l'année 2011, il faut noter une progression de 11.5% des services complets (accueil des familles, organisation complète des funérailles), ainsi qu'une évolution de 18.6% des levées de corps. Le nombre de conventions pour obsèques reste stable.

Statistique

	2011	2012
Services complets	686	765

SERVICE DES ASSURANCES SOCIALES (SAS)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service des assurances sociales accomplit toutes les tâches d'une caisse de compensation AVS à savoir, notamment :

- l'affiliation des employeurs de personnel, des personnes de condition indépendante et des personnes sans activité lucrative ;
- la révision de la gestion des charges sociales auprès des employeurs de personnel ;
- l'encaissement des cotisations AVS/AI/APG/AC/AF ;
- le paiement des rentes AVS/AI, des indemnités journalières de l'AI, des prestations complémentaires à l'AVS/AI, des allocations en cas de service et de maternité (APG), des allocations familiales (AF), des prestations complémentaires cantonales pour familles et de la rente-pont.

Dans le domaine de l'assurance-maladie, il contrôle que tous les Lausannois soient couverts par l'assurance de base et enregistre les demandes de subside à la cotisation.

Au plan strictement communal, ses missions comprennent aussi bien la gestion de l'allocation communale de naissance que celle de l'aide individuelle au logement, pour sa partie applicative, reprise dès le 1^{er} août du Service du logement et des gérances, la partie juridique de cette prestation restant de la compétence dudit service.

Enfin, il faut noter que la gestion de la comptabilité de la Direction du logement et de la sécurité publique lui est restée rattachée administrativement jusqu'à la fin de l'année sous revue.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	63.20	63.20	65.60	63.60
Total service	63.20	63.20	65.60	63.60

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	+ 2.40

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	69	63.20	71	63.60
Total service	69	63.20	71	63.60

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
	2	3
Total service	2	3

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	8	9

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	6
Retraite	1
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	1
Suppression de poste	
Total service	8

FAITS MARQUANTS

Aide individuelle au logement

L'examen des demandes et l'octroi de cette prestation, destinée à soutenir les locataires lausannois disposant de revenus modestes et comptant au sein de leur ménage un ou plusieurs enfants, a été transférée du Service du logement et des gérances au Service des assurances sociales, avec effet au 1^{er} août 2012, suite à une décision de la Municipalité. Trois collaborateurs, correspondant à 2.2 ept (équivalent plein temps), ont ainsi rejoint le service, qui a mis sur pied pour l'occasion une unité regroupant les domaines de l'assurance-maladie et de l'aide individuelle au logement.

Création d'un guichet unique

En prévision de l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2013 du Revenu déterminant unifié à l'échelle cantonale, le service a réorganisé ses locaux afin de créer un guichet unique pour les administrés, permettant à ceux-ci de ne déposer qu'une seule fois les documents nécessaires en vue de l'octroi du subside à l'assurance-maladie, des prestations complémentaires pour familles et de l'aide individuelle au logement.

Allocations fédérales de maternité

Durant l'année écoulée, l'agence a octroyé des allocations fédérales de maternité à 361 mères pour un montant total de quelque quatre millions de francs, dont près de 700'000 francs ont été octroyés à l'employeur « Ville de Lausanne », qui récupère ainsi une grande partie des salaires versés à ses employées durant le congé maternité. Le plafond journalier maximal de l'allocation de maternité s'élève à 196 francs, pour une durée de 98 jours.

Allocation communale de naissance

Cette prestation communale est versée aux mères de famille n'exerçant aucune activité lucrative (cela depuis l'entrée en vigueur de l'allocation fédérale de maternité, le 1^{er} juillet 2005), pour autant, bien sûr, que les autres conditions (domicile et revenu déterminant) soient remplies.

Cette année, 1'787 naissances et accueils en vue d'adoption ont été enregistrés (+ 7% par rapport à 2011). 244 allocations ont été octroyées (en diminution de 15% par rapport à l'année précédente), représentant une dépense totale de 331'230 francs.

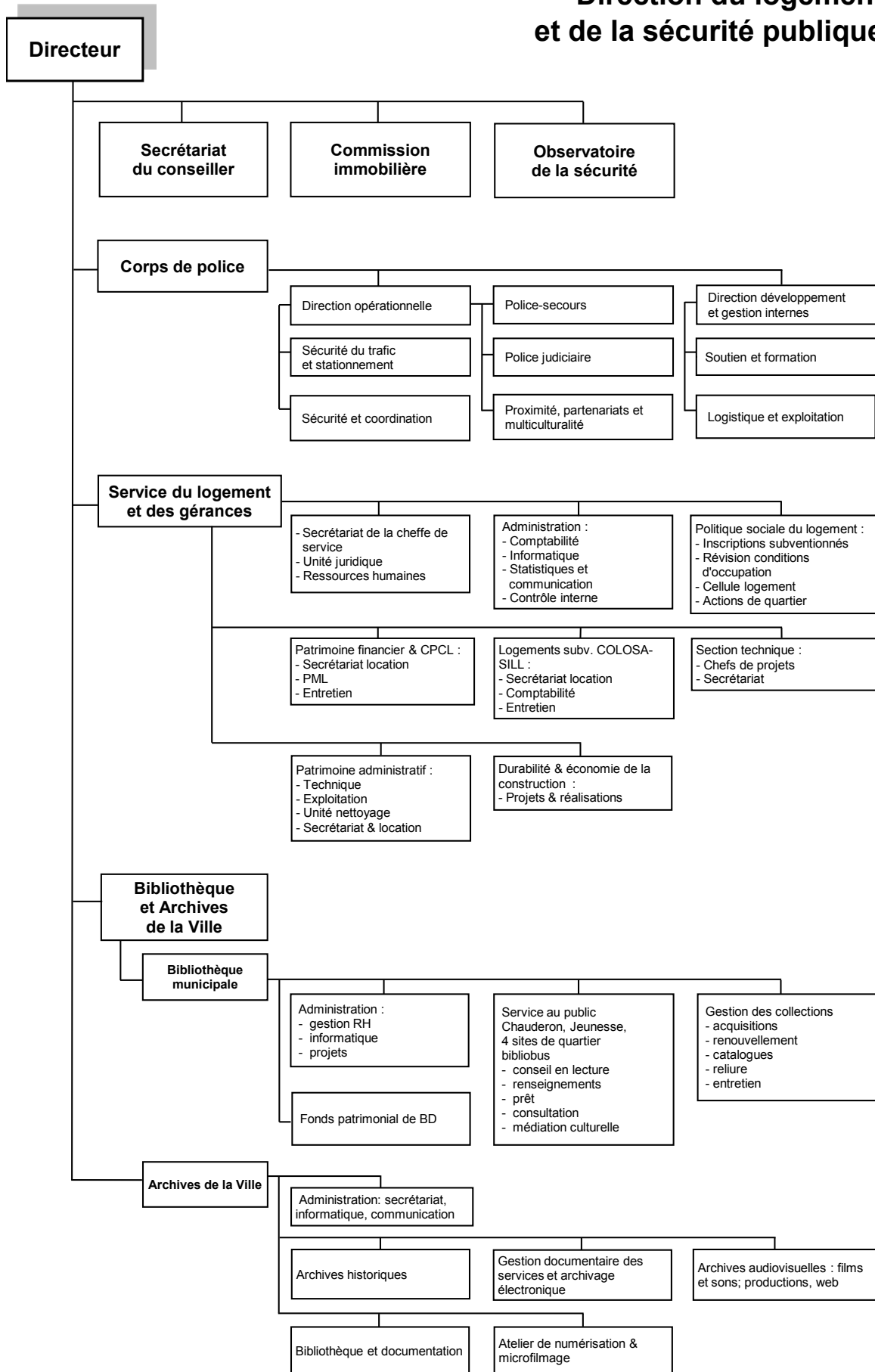
Rappelons que le montant de l'allocation varie de 1'000 à 1'440 francs, par paliers de 110 francs, en fonction de la situation économique des parents du nouveau-né. Le revenu déterminant maximum permettant l'octroi de cette prestation est fixé à 60'000 francs. Cette limite est augmentée de 7'000 francs par enfant autre que le nouveau-né.

STATISTIQUES GÉNÉRALES

Le service a reçu, au cours de l'année écoulée, 43'915 personnes, comptabilisé 99'280 appels téléphoniques et traité 359'114 courriers, ainsi que 24'295 courriels.

Il a versé mensuellement 16'050 rentes AVS/AI, 7'557 prestations complémentaires AVS/AI, pour une somme annuelle globale de 470 millions de francs, auxquels il convient d'ajouter 15.6 millions de francs au titre de remboursement de frais de maladie.

Direction du logement et de la sécurité publique



Direction du logement et de la sécurité publique (LSP)

L'année 2012 aura en particulier été marquée par une recomposition de la direction en septembre 2012.

Le Service de la culture a rejoint la Direction de l'administration générale et de la culture (AGC), le Service des assurances sociales la nouvelle Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population (SIPP). Les contrats de quartier gérés par le Service du logement et des gérances ont également quitté la direction pour le Service administratif et de l'intégration chez SIPP. Le Corps de police et l'Observatoire de la sécurité ont par contre rejoint l'actuelle direction rebaptisée Direction du logement et de la sécurité publique (LSP).

Outre ces changements importants, les points suivants ont marqué l'année 2012 :

- La présentation du préavis N° 2012/40 (« *Gestion des immeubles du patrimoine financier de la Ville de Lausanne. Mise en œuvre des recommandations de l'audit, clarification des procédures et amélioration du contrôle interne. Réponse à la motion de Mme Isabelle Truan et consorts « Critères d'attribution et conditions locatives du patrimoine de la Ville de Lausanne »* ») ;
- une augmentation importante des logements en développement, notamment avec les projets des Fiches, du Calvaire, de la Sallaz, de Sévelin ou de nombreuses parcelles dans les zones foraines ;
- la finalisation de la réorganisation du Service du logement et des gérances ;
- le lancement du concours d'architecture de la Maison du livre et du patrimoine ;
- la présentation en octobre 2012 du rapport-préavis N° 2012/58 (« *Politique municipale en matière d'animation et de sécurité nocturnes ainsi que de préservation de l'espace public. Réponses aux : postulat de M. Claude-Alain Voiblet « La tranquillité de la vie nocturne lausannoise ne commence-t-elle pas déjà par une gestion professionnelle optimale de la sécurité dans les établissements qui ouvrent leurs portes à un nombreux public ? » ; postulat de M. Alain Hubler « Et si on rétablissait la clause du besoin ? » ; motion de MM. Claude-Alain Voiblet et Alain Hubler « La présence régulière d'armes dans les rues de la ville ne doit pas devenir une fatalité » ; postulat de M. Claude-Alain Voiblet « Invitons nos citoyens à rendre définitivement les armes » ; postulat de M. Philippe Jacquat et consorts « Pour qu'une altercation de préau ne se termine pas au couteau » ; postulat de M. Mathieu Blanc et consorts « Pour l'instauration de mesures d'éloignement permettant aux Lausannois de se réappropriier le domaine public » ; postulat de Mme Rebecca Ruiz « Pour l'implantation d'un centre de dégrisement avec surveillance médicale à Lausanne »*).

De manière générale, l'année 2012 aura aussi été marquée par la mise en œuvre du plan structurel d'amélioration financière (PSAF) impactant l'ensemble des services de la direction.

COMMISSION IMMOBILIÈRE (CI)

PRINCIPALES TÂCHES DE LA COMMISSION

La Commission immobilière préavise à l'intention de la Municipalité toutes les transactions immobilières de la Ville soit les achats, les ventes, les droits distincts et permanents de superficie, les servitudes ainsi que les autres droits réels restreints. Certaines opérations foncières sont traitées de concert avec le Service de la coordination et du cadastre. Le délégué a la compétence de soumettre les affaires d'une valeur inférieure à 10'000 francs directement à la Municipalité. Pour les affaires plus importantes, les dossiers sont présentés préalablement à la Commission immobilière qui s'est réunie trois fois en 2012 pour examiner 23 affaires.

Les acquisitions sont réalisées dans le cadre de la délégation de compétence accordée par le Conseil communal à la Municipalité jusqu'à épuisement du crédit accordé pour la législature ; il se monte à 40 millions de francs pour 2011-2016.

Les aliénations, respectivement l'octroi et les modifications de droits de superficie, dont la valeur dépasse 100'000 francs sont soumises au Conseil communal.

Enfin, les acquisitions et aliénations d'immeuble ou de droit réel immobilier d'une valeur de plus de 10'000 francs sont soumises à la délégation de la Commission des finances du Conseil communal pour les affaires immobilières.

COMPOSITION DE LA COMMISSION IMMOBILIÈRE

La Commission immobilière est rattachée à la Direction de la culture et du logement, devenue en cours d'année la Direction du logement et de la sécurité publique.

Elle est présidée par le directeur du logement et de la sécurité publique et comprend le syndic, le directeur des travaux, la directrice des finances et du patrimoine vert ainsi que sept représentants de divers services communaux.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration Dir. LSP	5.80	5.70	6.70	5.70
Commission immobilière	3.00	3.00	3.00	3.00
Total service	8.80	8.70	9.70	8.70

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Total service	+ 0.90

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration Dir. LSP	7	5.70	7	5.70
Commission immobilière	3	3.00	3	3.00
Total service	10	8.70	10	8.70

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	0	0
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-service (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	0	0

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	
Retraite	
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	0

FAITS MARQUANTS

En 2012, les préavis suivants ont été soumis au Conseil communal, rédigés, tout ou en partie, par la Commission immobilière :

- 2012/08 « *Pierre-Henri Loup, route de Montheron 51. Prolongation de la durée du droit distinct et permanent de superficie* » ;
- 2012/16 « *Des logements écologiques pour tous : un défi relevé à Bonne-Espérance* » ;
- 2012/19 « *Route de Chavannes 13 et 15 – Parcelles 4277 et 4279. Demande de levée partielle de la servitude de restriction de bâtir no 343'672* » ;
- 2012/31 « *Liaison Vigie-Gonin dans le cadre du réseau-t. Constructions coordonnées du pont et de la Maison du Livre et du Patrimoine. Conventions d'échanges fonciers* » ;

- 2012/40 « Gestion des immeubles du patrimoine financier de la Ville de Lausanne. Mise en œuvre des recommandations de l'audit, clarification des procédures et amélioration du contrôle interne » ;
- 2012/50 « Immeuble de la rue de l'Industrie 6 à Lausanne. Cession du bâtiment et octroi d'un droit de superficie distinct et permanent à la Coopérative d'habitants en formation I6 » ;
- 2012/60 « Plan partiel d'affectation concernant les parcelles nos 1558, 1603, 4721, 4725, 4773 et 4794 sises entre l'avenue de Rhodanie et le chemin du Muguet » ;
- 2012/62 « Chemin de Bon-Abri 1 – Parcelle 4774. Cession à l'Etat de Vaud de la part de la Communauté héréditaire en mains de la Commune de Lausanne ».

Une liste récapitulative de tous les droits distincts (220) et permanents de superficie de la Commune a été établie et est mise à jour en continu.

Le délégué à la Commission immobilière et son adjointe ont siégé à la Commission d'estimation fiscale des immeubles du district de Lausanne en tant que représentants de la Ville de Lausanne. Les valeurs fiscales suivantes ont été revues à la hausse :

		Augmentation impôt foncier communal (1.5 0/00)
- 2009	752'744'200 francs (résultat final)	1'129'116francs
- 2010	753'161'260 francs (résultat intermédiaire)	1'129'742francs
- 2011	580'568'908 francs (résultat intermédiaire)	870'853francs

L'unité Commission immobilière estime chaque année les valeurs de marché des immeubles de la CPCL et détermine les rendements des projets de rénovation et de construction de la Caisse de pensions. La valorisation du patrimoine financier de la Commune est également en cours.

La liste des opérations conclues pendant l'année dans le cadre de l'autorisation générale de procéder à des acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières, et de statuer sur les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers, qui était jusqu'à présent publiée à cet endroit dans les rapports de gestion, l'est dorénavant dans le préambule consacré au Conseil communal et à la Municipalité, dans la partie consacrée aux diverses autorisations générales.

OBSERVATOIRE DE LA SÉCURITÉ

PRINCIPALES TÂCHES DE L'OBSERVATOIRE

Les missions de l'Observatoire de la sécurité :

- élaborer des bases de décision dans le domaine de la sécurité à l'attention de la direction et de la Municipalité ;
- gérer divers dossiers sensibles liés à la sécurité ou au sentiment de sécurité (vie de nuit, mendicité, prostitution, etc.) ;
- collaborer, avec d'autres entités locales, cantonales ou nationales, à améliorer la sécurité (études, groupes de gestion courante, maintenance et mise à jour du parc immobilier communal (patrimoine administratif et patrimoine financier)), en respectant les principes du développement durable, conformément à la politique adoptée par la Municipalité et le Conseil communal.

Dans le cadre de la réorganisation des directions intervenue en septembre 2012, l'Observatoire de la sécurité, jusque là rattaché au Service administratif de la Direction de la sécurité publique et des sports, a rejoint la nouvelle Direction du logement et la sécurité publique. Pour quelques mois, dans l'attente de la création au 1^{er} mars 2013 du Secrétariat général, service qui englobera entre autres la Commission immobilière et l'Observatoire, ce dernier est rattaché directement au directeur. C'est pourquoi il a été choisi, par souci de transparence, de présenter l'Observatoire dans le rapport de gestion 2012 au même niveau que les services de la direction, bien qu'il n'en soit pas un.

Face à la hausse des vols et des cambriolages enregistrée en 2011, un sondage auprès des commerçants lausannois a été mis sur pied afin de cerner plus précisément les atteintes subies et les solutions à développer aussi bien par la Police que par le City Management et les commerçants.

La finalisation de la mise en conformité des installations de vidéosurveillance de la Ville de Lausanne ainsi que les demandes d'autorisation pour l'installation de caméras sur de nouveaux sites ont également occupé l'Observatoire de la sécurité, en coopération avec la Police et la Direction des travaux.

La cohabitation entre riverains et usagers diurnes du périmètre de la zone légale de prostitution et les professionnelles du sexe ainsi que leurs clients continue à être difficile. Si la borne posée dans la contre-allée de Sévelin 15 assure une meilleure tranquillité aux habitants, le report des activités nocturnes aux limites de la zone légale entraîne de nouveaux conflits d'usage.

En parallèle du suivi du dossier de la mendicité en ville, la déléguée à l'Observatoire de la sécurité a participé à plusieurs débats et formations en relation avec ce sujet.

Le thème des nuits lausannoises a repris toute son actualité durant le second semestre 2012. Des auditions de divers milieux ont notamment été menées. Une nouvelle dynamique de collaboration est en train de voir le jour en faveur d'une meilleure prise en compte des besoins sécuritaires nocturnes et de la promotion de la réputation conviviale, sûre et festive de la ville.

Finalement, l'Observatoire poursuit sa collaboration avec le Corps de police, les services de l'administration, diverses associations de quartier et pétitionnaires, en vue d'améliorer la sécurité au sens large, en faveur des habitants et visiteurs de la ville.

CORPS DE POLICE (CP)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- assurer la sécurité des personnes et des biens ;
- maintenir la tranquillité et l'ordre publics ;
- veiller au respect des lois et des bonnes mœurs.

A cet effet, le Corps s'est doté d'une organisation lui permettant de remplir au mieux ses missions et a mis en place un concept de police urbaine de proximité. Ce concept, résultant d'une volonté politique très claire, s'articule autour de trois axes :

- rapprochement police – public ;
- maintien d'une forte capacité d'intervention ;
- développement d'un partenariat avec de nombreux interlocuteurs.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Corps de police

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Académie de police	6.00	6.00	8.30	7.80
Direction CP	8.00	6.70	9.00	9.20
Direction dev. & gestion int.	18.25	17.80	19.45	18.25
Direction opérationnelle	2.00	2.00	3.00	2.00
Logistique & exploitation	42.95	42.45	42.95	42.55
Police Judiciaire	105.00	102.00	106.00	103.00
Police-Secours	149.70	136.16	165.70	147.75
Proximité, parten.et multicult.	63.50	58.70	63.50	57.90
Sécurité coordination	52.50	49.50	51.50	49.50
Sécurité trafic, stationnement	128.10	125.50	129.10	121.00
Total service	576.00	546.81	598.50	558.95

Sur le total des EPT alloués pour le Corps de Police, 18 ept sont attribués temporairement pour absorber l'arrivée des nouveaux aspirants de police à Police-Secours.

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Total service	+ 22.50

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Académie de police	6	6.00	8	7.80
Direction CP	7	6.70	10	9.20
Direction dev. & gestion int.	19	17.80	21	18.25
Direction opérationnelle	2	2.00	2	2.00
Logistique & exploitation	46	42.45	46	42.55
Police Judiciaire	106	102.00	109	103.00
Police-Secours	137	136.16	146	147.75
Proximité, parten.et multicult.	62	58.70	61	57.90
Sécurité coordination	50	49.50	50	49.50
Sécurité trafic, stationnement	134	125.50	129	121.00
Total service	569	546.81	582	558.95

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s / aspirant-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Académie de police	30	24
Direction CP	4	3
Direction dev. & gestion int.	2	3
Total service	36	30

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	38	23

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	30
Retraite	6
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	2
Suppression de poste	
Total service	38

FAITS MARQUANTS

Différents phénomènes ont contribué à la dégradation de la qualité de vie sur l'espace public en 2012. Celle-ci s'est traduite, notamment, par une augmentation de l'insécurité objective et subjective auprès des habitants, des commerçants ainsi que des associations de quartier. En particulier, le début de l'année 2012 a connu une forte dégradation du climat sécuritaire nocturne.

Simultanément à cette péjoration de l'environnement, le Corps de police a dû faire face à divers facteurs pesant sur des effectifs déjà fortement sollicités, parmi lesquels il convient de relever une augmentation des interventions (environ 4%) et des délits pénaux enregistrés (+ 8.8%), l'altération de la sécurité de la vie nocturne, l'ascension du Lausanne-Sport en Super League et la saturation de la capacité d'accueil en milieu pénitentiaire. Enfin, la délinquance urbaine s'est maintenue à un niveau élevé, notamment en raison de la présence de personnes désœuvrées en provenance d'Afrique du Nord.

Malgré un contexte difficile sur le plan des ressources à disposition, ce constat a conduit le Corps de police à mettre sur pied, dès la fin du printemps, des engagements spécifiques (« Astrée » : actions nocturnes de prévention – « Astérix », « Bermudes » et « Maât » : opérations répressives ciblées sur le milieu du trafic de produits stupéfiants) dans l'hypercentre, parfois en étroite collaboration avec la Police cantonale.

En cette période de pénurie de ressources en personnel, il a fallu faire face à une augmentation importante des départs (30 démissions de policiers), principalement en raison de l'attractivité d'autres polices vaudoises offrant souvent des conditions plus intéressantes dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme sécuritaire dès le 1^{er} janvier 2012.

Enfin, en septembre 2012, le Corps de police a quitté l'ancienne Direction de la sécurité publique et des sports pour rejoindre la nouvelle Direction du logement et de la sécurité publique.

Manifestations

Le Corps de police a pris en charge 32 manifestations d'importance ont été, dont 14 matches du FC Lausanne-Sport. Ce sont 8'570 heures qui ont été consacrées aux services d'ordres entourant ces matches. Neuf manifestations sportives ont été gérées par la seule division sécurité du trafic et stationnement (STS), et le personnel a dû être mobilisé pour assurer la sécurité dans le cadre de deux rassemblements revendicateurs autorisés. Au total, la gestion des manifestations a nécessité 12'360 heures d'engagement des membres du Corps de police, contre 16'000 heures en 2011.

Violences contre les fonctionnaires, entrave au travail de la police

- 304 cas d'entraves à l'action de la police, d'opposition aux actes de l'autorité et de violence contre les fonctionnaires (soit 227 infractions au CP et 77 au RGP) ;
- trois collaborateurs blessés volontairement par des tiers (avec arrêt de travail d'un à treize jours) ;
- 138 jours d'incapacité de travail suite à des blessures involontaires (survenues accidentellement lors d'interventions) ;
- huit cas de risque de transmission de maladie dont certaines ont nécessité un traitement préventif.

Le nombre d'infractions contre la police a crû de 75% par rapport à l'année 2011. La détérioration du rapport à l'autorité parmi une partie du public, notamment chez les trafiquants de stupéfiants et certains noctambules, s'accompagne d'une police moins encline à accepter insultes et actes d'opposition, donc plus prompte à dénoncer les comportements déviants.

DIRECTION OPÉRATIONNELLE (DIROP)

POLICE-SECOURS (PS)

Pour assurer la sécurité de la population, Police-secours gère les interventions d'urgence et assure une présence préventive permanente sur l'ensemble du territoire lausannois. Les unités d'intervention répondent aux sollicitations du public et prennent en charge les problématiques sécuritaires détectées.

L'année 2012 n'a pas été calme en matière de sécurité publique. Les sections de Police-secours ont dû répondre à de multiples sollicitations, qu'il s'agisse de situations nocturnes troublées, de commissions de délits ou de la présence persistante de deal de rue. S'y ajoutent les nombreux engagements lors de manifestations sportives (football ou hockey). Cette augmentation des sollicitations des agents de terrain, cumulée à un effectif du personnel en rotation qui stagne, voire régresse, font que le personnel des sections a de moins en moins la possibilité d'agir préventivement et axe son activité sur les requêtes urgentes de la population.

Le nombre d'interventions assurées par PS en 2012 se monte à 30'091. Une comparaison avec l'année précédente n'est pas possible, dès lors que le Corps de police a fait l'objet d'une restructuration en 2011. En chiffre absolu, cela représente une nouvelle hausse de plus de 4% pour l'ensemble des entités.

Sections de Police-secours

	2000	2011	2012
Nombre total d'interventions	16'788	35'812***	37'323***
Interventions avec privation momentanée de liberté	1'848	1'841**	2'251***
Personnes prises en charge à la suite d'infractions	928	1'740**	1'999***
Rapports adressés au Procureur	8'809	7'788**	10'772***

	2000	2011	2012
Scandales divers, altercations sur la voie publique	1'028	2'964**	2'702***
Bagarres, scandales, bruit à l'intérieur/à l'extérieur des établissements publics	514	1'837**	1'755***
Violences domestiques	*	357**	345***
Autres conflits familiaux	*	588**	633***

* données non disponibles

** sans GPB-PQ-US à partir du 2^e semestre 2011

*** y compris les autres interventions hors PS (avec GPB, PQ, US)

Organisation DIAM

L'état-major DIAM a pour rôle de garantir un haut degré de préparation des dossiers relatifs aux événements majeurs pouvant survenir à Lausanne. Il est essentiellement composé des partenaires habituels œuvrant dans le domaine de la protection de la population.

Sa tâche consiste à établir de nouveaux plans d'engagements, ainsi que d'effectuer les mises à jour nécessaires des plans existants. L'état-major DIAM peut compter sur les nombreuses compétences des services partenaires, réunis sous le nom de commission technique (COTECH), laquelle s'est réunie à deux reprises, à raison de trois jours par session. Le plan « pandémie » a été finalisé et celui consacré à la canicule a été créé. Des journées de formation ont permis de rafraîchir les connaissances, voire de se familiariser avec un langage et une doctrine d'engagement communs.

L'état-major cantonal de conduite (EMCC) a testé durant le second semestre l'état-major DIAM et la COTECH, sous la forme d'un engagement virtuel. Cet exercice a permis d'améliorer le niveau des compétences des cadres dans une situation particulièrement dégradée.

L'état-major DIAM a également assuré la permanence lors des championnats militaires de triathlon, le dernier week-end d'août, au cours desquels des démonstrations de la patrouille suisse et du détachement des parachutistes de reconnaissances ont eu lieu, en raison des risques inhérents à ce type d'exhibition devant un nombreux public. Il a également été mis d'astreinie le 21 décembre puisque, selon le calendrier maya, la fin du monde était annoncée.

PROXIMITÉ, PARTENARIATS ET MULTICULTURALITÉ (PPM)

La division PPM regroupe les postes de quartier, le groupe de prévention du bruit (GPB), la structure administrative, la brigade cycliste ainsi que le bureau des objets trouvés.

Dans la perspective d'une sécurité urbaine de proximité, elle entend œuvrer pour la résolution de problèmes avec les partenaires concernés, mettre sur pied des actions préventives, ainsi qu'être à l'écoute des attentes de la population.

Cette unité a été fortement sollicitée pour appuyer les opérations réactives de maintien de l'ordre, en particulier dans les missions de soutien à Police-secours. La division a, cependant, pu construire un partenariat avec les commerçants et ceci dès l'automne 2012 ; ces derniers ont tous reçu la visite des agents de quartier. Aller au contact afin de créer un lien est l'objectif recherché. Le partage d'informations et la collecte de renseignements fait également partie de cette démarche.

Activité des postes de quartier	2000	2010	2011	2012
Arrestations	51	267	385	453
Véhicules retrouvés	61	47	51	40
Dénonciations pour fautes de stationnement	13'736	1'239	1'023	373
Rapports de renseignements divers	13'494	13'102	15'345	14'841
Notifications de commandements de payer	26'306	35'833	33'514	35'834

Bureau des objets trouvés

Les trois collaboratrices et l'apprenti ont reçu 19'425 appels téléphoniques. Le montant des sommes retrouvées se monte à 94'453.30 francs, dont le 87% a pu être restitué.

1'161 médailles d'identification ont été vendues. La vente aux enchères bisannuelle a rapporté 20'979.35 francs.

	2000	2010	2011	2012
Trouvailles	8'374	11'111	11'643	13'144
Trouvailles restituées	3'911	4'575	6'012	5'506
Personnes reçues	14'868	14'696	16'904	16'950

Brigade cycliste

Au cours des six premiers mois, les cyclistes ont assuré une présence régulière dans le sud de la ville. Depuis le 17 juin 2012, la brigade cycliste a été rattachée provisoirement à la Task force (SC) afin de focaliser les efforts sur les problèmes de sécurité touchant le centre-ville.

Groupe de prévention du bruit (GPB)

Dans son domaine d'activité lié aux nuisances sonores, mais également au contrôle des établissements publics (heures d'exploitation, capacité, niveaux sonores), les quatre collaborateurs du GPB, très souvent appuyés d'un stagiaire issu de Police-secours, ont effectués 665 interventions dans les établissements publics.

Le GPB collabore, de plus, étroitement avec la Police du commerce et a rédigé, à l'attention de cette dernière, 581 préavis dont 488 pour des manifestations.

Ce travail, tant de partenariat que de contrôle avec les établissements de nuit, en particulier, s'avère être primordial pour atteindre l'objectif recherché en matière de diminution des nuisances nocturnes.

SÉCURITÉ ET COORDINATION (SC)

La division sécurité et coordination regroupe différentes unités opérationnelles agissant au profit du corps de manière transversale, afin de gagner en efficacité lors de crise et pour mieux suivre l'évolution de différents phénomènes sécuritaires. Elle regroupe la centrale d'alarme et d'engagement (CAE), les unités spéciales (US), le groupe d'intervention (GI), la brigade canine (COPS), la cellule de négociation (CN) et l'entité renseignements, statistiques et analyses (RSA).

Cette division opérationnelle transversale gère désormais la réception de l'Hôtel de police, même si cette dernière continue à être desservie principalement par le personnel de PS. Cette nouvelle organisation vise à développer un concept pérenne permettant de décharger Police-secours. Les évaluations sont toujours en cours.

Alors que l'analyse des statistiques de la criminalité indiquait de fortes hausses, il a été décidé de constituer une Task force (TF) afin de faire face à la montée de la délinquance, notamment en lien avec l'arrivée d'immigrants désœuvrés, en provenance principalement de l'Afrique du Nord.

Dans ce cadre, le chef SC dirige la cellule opérationnelle (Celop). Elle réunit différents responsables ou adjoints d'entités qui ont une activité spécifique sur le terrain ou une responsabilité opérationnelle. La Celop ne cesse d'adapter ses stratégies et ses tactiques pour contenir les nombreux phénomènes qui touchent la cité.

Plusieurs opérations ont été mises sur pied dont :

- Astérix II et III (opérations d'envergure en collaboration avec la Police cantonale sur un lieu donné) ;
- Astrée (opération conjointe avec la Police cantonale en vue de pacifier les nuits lausannoises) ;
- Héraclès (concept de présence policière à pied quotidienne dans le secteur de Chauderon lancé dans le prolongement d'Astérix III) ;
- Maât (actions répressives dans le domaine du trafic de stupéfiants) ;
- Bermudes (concept de visibilité sur l'hypercentre).

Ces différentes opérations ont dans l'ensemble débouché sur des résultats positifs. Elles seront donc, pour la plupart, reconduites en 2013.

Centrale d'alarme et d'engagement (CAE)

Statistiques des appels téléphoniques CAE/CTR

	2010		2011		2012	
	Total	Jour	Total	Jour	Total	Jour
CAE						
112/117	74'543	204	85'615	235	88'175	242
Autres appels	61'816	169	63'866	175	63'223	173
CTR						
315 15 15	78'627	215	86'763	238	89'509	245

Remarque : Une nouvelle augmentation des appels 117 de quelque 3% (+ 2'560, soit 7/jour) est à relever (qui reste cependant inférieure à celle de la période précédente +15%).

UNITÉS SPÉCIALES (US)

Groupe d'intervention (GI)

Effectif structurel : 18

Effectif actuel : 14 (cinq candidats en sélection)

	2010	2011	2012
Opérations spécifiques GI	87	86	115
dont :			
– prises d'otage	0	0	0
– séquestrations/enlèvements/extorsions	3	1	3
– tireurs fous	1	0	0
– forcenés	3	4	3
– individus suicidaires	2	3	5
– opérations stupéfiants	32	24	40
– individus armés	17	14	17
– personnes violentes/dangereuses	12	9	23
– autres opérations (sauvetages, opérations spéciales avec la police judiciaire)	17	31	33
Collaboration avec la cellule de négociation	11	8	11
Personnes interpellées	147	207	136

Il convient de relever une forte hausse des engagements spécifiques du GI, liés à l'augmentation générale de la criminalité qui provoque une augmentation des opérations ou arrestations. L'accroissement net des opérations dans le domaine des stupéfiants s'explique par la volonté de réaliser un effort spécifique dans ce domaine. L'augmentation de la violence et de la dangerosité des personnes interpellées a passablement occupé les membres du GI en 2012. Ces violences sont souvent liées à d'autres crimes et/ou délits. La légère baisse des personnes interpellées est due au fait que le GI n'a pas été sollicité dans les interpellations de masse, mais a été engagé dans le cadre d'arrestations spéciales.

Brigade canine (COPS)

Effectif structurel : onze conducteurs/onze chiens

Effectif actuel : dix conducteurs/trices/onze chiens

	2010	2011	2012
Chien passif			
Nombre personnes contrôlées		4'554	3'832
Personnes « marquées »		191	340
Personnes en possession de produits stupéfiants		141	175
Personnes sans produit		50	165

La participation de la brigade canine à la Task force a permis d'augmenter de manière conséquente les engagements de chiens dans la recherche de produits stupéfiants. Cette activité met en lumière les nombreux succès et démontre leur nécessité dans la lutte quotidienne contre le trafic de stupéfiants en rue. Il convient aussi de noter la hausse des demandes (+ 32) pour le chien de piste (St-Hubert), liée à sa rareté en Romandie. Le nombre de personnes contrôlées avec le chien passif est en diminution (- 722) alors que le nombre de personnes en possession de produits stupéfiants est en hausse (+ 34).

Cellule de négociation (CN)

Effectif structurel : huit négociateurs – un psychologue

Effectif actuel : cinq négociateurs – un psychologue – deux en formation

	2010	2011	2012
Interventions de la cellule (avec et sans GI)	11	17	11

Task force (TF)

La Task force mise sur pied le 18 juin 2012 est subordonnée à la division SC. Cette entité a été créée suite à l'augmentation significative de délits, comme le vol à la tire, le vol avec violence, le vol avec effraction et le trafic de produits stupéfiants en ville de Lausanne. Elle reçoit ses missions chaque semaine de la cellule opérationnelle (Celop).

L'entité est composée de neuf personnes, soit d'un chef de groupe, de quatre collaborateurs de la brigade cycliste, du chien passif et de la brigade canine, laquelle est utilisée à part égale entre TF et PS.

Statistiques de la TF pour la période du 18 juin au 31 décembre 2012

Arrestations sur intervention	3
Arrestations spontanées	26
Infraction LEtr (PC 170)	57 rapports
96 Schengen	5 rapports
RGP	8 rapports
Dén. LStup	
LStup 19a (consommateur)	192 dénonciations
LStup 19/1 (vendeur)	10 dénonciations
Produits saisis	
Marijuana	1'589.6 gr
Héroïne	229.9 gr
Cocaïne	36.1 gr + 15 boulettes

POLICE JUDICIAIRE (PJ)

La police judiciaire traite tous les crimes et délits commis sur le territoire lausannois. Sous la direction des procureurs, les inspectrices et inspecteurs enquêtent notamment dans les domaines des infractions contre le patrimoine et contre l'intégrité sexuelle, de la prostitution, ainsi que des délits qui touchent les mineurs.

Les chiffres ou tendances mentionnés dans ce chapitre ne sont pas forcément représentatifs de la criminalité dans sa globalité. Ils sont le reflet de l'activité spécifique des différentes brigades.

Généralités

La fin de l'année 2011 a connu un niveau d'activité très élevé. D'une façon générale, l'année 2012 a vu ce chiffre se stabiliser. Le bilan général de 2012 peut être qualifié de stable à un niveau d'activité très élevé.

Le nombre d'affaires liées au code pénal a augmenté de 8.9% (2012 : 18'777). Contrairement à l'année 2011, le Ministère public et le Tribunal des mesures de contrainte et d'application des peines ont prononcé davantage de mises en détention préventive, ce qui s'est répercuté sur le nombre de places disponibles dans les pénitenciers et dans les zones carcérales des bâtiments de police en particulier.

Au niveau des élucidations d'affaires par l'analyse de traces, l'identité judiciaire a annoncé 636 identifications suite à des examens d'ADN et de traces digitales (chiffre de 2011 : 346). Elles concernent principalement des délits contre le patrimoine, à savoir des vols par effraction et par introduction clandestine. Environ un tiers des identifications (29.4%) concernait des affaires traitées par la police judiciaire de Lausanne, principalement par le groupe cambriolages et par celui de la criminalité générale et incendie.

Brigade des investigations générales (BIG)

L'activité de cette brigade a connu une très légère diminution par rapport à l'exercice 2011, principalement dans les affaires liées aux conflits interpersonnels, plus précisément aux infractions comprenant les injures (- 3.8%), les menaces (- 8.9%), les voies de fait (- 19.5%). En revanche, les lésions corporelles simples sont en augmentation (+ 18.1%). Les commerces de la cité ont enregistré une augmentation des vols à l'étalage (+ 33% de prévenus poursuivis d'office), délits fréquemment assortis de violations de domicile. En effet, les commerçants signifient désormais très souvent des interdictions de fréquenter le commerce aux personnes prises en flagrant délits. Ils déposent ensuite plainte contre ceux qui persistent à revenir dans leur négoce, afin de les dissuader, même s'il n'y a pas eu vol.

Depuis 2004 (année de création de cette brigade), le nombre de prévenus pris en charge a quasiment doublé (+ 95%), tout comme le nombre de délits reprochés qui a suivi une courbe ascensionnelle, pour quasiment tripler (+ 173%). Ces augmentations s'étant réalisées à effectifs constants, la présence physique en ville s'en est trouvée fortement diminuée.

Brigade criminelle

La criminalité contre l'intégrité physique est en hausse. Les brigandages ont augmenté de 36.9%. De nombreux cas de détournements en rue sont à noter. Ils ont pour but de délester les victimes essentiellement de leur argent et/ou leur téléphone portable. Plus inquiétant et certainement en relation avec la hausse du prix de l'or, de nombreuses personnes âgées se sont vues arracher les colliers qu'elles portaient. Ce type de délit semble heureusement en baisse ces derniers mois. En matière de brigandages à main armée, la tendance est à la diminution (- 35.4%). A relever, au début de l'année, l'interpellation en flagrant délit de cinq ressortissants russes, lesquels avaient entrepris de s'attaquer à une bijouterie de la place

St-François. Ils ont été interpellés à la sortie du magasin par les patrouilles de police qui arrivaient sur les lieux. Par ailleurs, les stations-service, ainsi que les établissements postaux isolés, ont fait l'objet de quelques attaques.

Un seul meurtre a été recensé. Les faits se sont produits dans le centre-ville, en fin de nuit, à la sortie des discothèques. Un ressortissant du Cap-Vert a été mortellement poignardé, ceci sans motif probant. L'auteur s'est livré à la police quelques heures après l'évènement.

S'agissant des atteintes au patrimoine, les vols par effraction ainsi que les introductions clandestines perpétrés tant dans les habitations que dans les entreprises sont en nette augmentation, malgré de nombreuses arrestations dans ce domaine (+ 25.3%).

Les vols et vols avec effraction dans les véhicules représentent une des plus fortes progressions en termes de fréquence (+ 53%).

Les escroqueries à la carte de crédit sont également à la hausse. On relèvera l'interpellation d'un groupe de Malaisiens qui avait fait expressément le voyage en Suisse. Au moyen de cartes piratées, ils ont réalisé de nombreux achats de l'ordre de plusieurs dizaines de milliers de francs dans des boutiques de luxe de notre ville. Ils ont reconnu avoir effectué plusieurs expéditions et avoir agi sous la pression d'une organisation criminelle chinoise établie dans leur pays.

Brigade des stupéfiants

Concernant le trafic de rue, le commerce de cocaïne et de marijuana reste principalement entre les mains des ressortissants d'Afrique de l'Ouest.

Depuis la fin de l'année 2010, des dealers d'héroïne originaires d'Albanie sont à nouveau présents à Lausanne. Le nombre d'interpellations a quasiment triplé par rapport à 2011 (25 en 2012) tandis que les saisies d'héroïne ont doublé sur la même période (1.3 kg pour 2012). Le traitement rapide de l'information issue du terrain a permis au groupe Celtus d'interpeller 25 trafiquants en flagrant délit de vente. La pression permanente effectuée sur ces délinquants permet sans aucun doute d'éviter une dégradation de la situation. Une certaine stabilité, voire une légère diminution de leur activité est ainsi constatée. Ces trafiquants ont tous été incarcérés.

Une trentaine de ressortissants issus de pays du Maghreb ayant écoulé de l'héroïne ont également été interpellés en 2012. Relevons encore l'arrestation du « Marseillais » et de ses complices (saisie de 7'530 plants de marijuana – 5.5 kg d'herbe – , environ 50'000 francs et deux armes à feu).

La présence significative de trafiquants d'opiacés, originaires du Maghreb, est toujours observée dans le centre-ville. 31 trafiquants ont été interpellés en flagrant délit par Celtus.

L'année 2012 a été marquée par le début des achats fictifs, lesquels ont été menés sur 15 jours effectifs, durant la période du 11 septembre au 17 décembre. Durant ces 15 jours, 32 trafiquants ont été dénoncés.

Les agents en charge des enquêtes réseaux ont démantelé 16 filières d'approvisionnement de drogues (12 réseaux en 2011 et 11 réseaux en 2010). Les filières se répartissent comme suit :

- deux concernent la marijuana (une nord-africaine-française – une suisse)
- six concernent l'héroïne (cinq albanaises – une nord-africaine)
- huit concernent la cocaïne (sept africaines – une sud-américaine).

Brigade des mœurs

Le nombre d'infractions contre l'intégrité sexuelle, de même que les situations de maltraitance sur les mineurs et les cas graves de violences domestiques, sont stables en 2012 par rapport à 2011.

Dans le domaine de la prostitution, les contrôles, notamment de rue, ont été renforcés pour s'établir en moyenne entre un et deux par semaine. Ces contrôles ont pour but principal de déceler les victimes éventuelles des réseaux organisés auprès des prostituées originaires des pays de l'Est, notamment de Roumanie et de Bulgarie. Enfin, quant aux salons de massages, la situation est stable avec une soixantaine de lieux recensés sur le territoire lausannois.

Brigade de la jeunesse

Le nombre de mineurs déferés par cette brigade au tribunal est en baisse, comme l'année précédente. Cette tendance tend ainsi à se confirmer, ce qui est réjouissant. Elle doit inciter à poursuivre la stratégie mise en place spécifiquement au sein de la Brigade de la jeunesse, soit œuvrer en simultané sur les plans répressif et préventif, mais aussi et surtout en partenariat avec tous les acteurs socio-éducatifs. Ce sont les clés de la réussite. Il n'en demeure pas moins que cette évolution positive reste fragile et nécessite une attention et un engagement de tout instant. La présence en rue, visible, des inspecteurs de la brigade s'est intensifiée dès l'instant où la chargée de prévention a repris toutes les activités de prévention scolaire. Cette présence va dès lors s'intensifier en ciblant les actions sur les débits de vente de boissons alcoolisées aux mineurs.

Le développement de l'usage inadéquat des réseaux sociaux par les mineurs est aujourd'hui à la source de nombreuses bagarres dans les établissements scolaires et leur voisinage immédiat. Ce phénomène, en pleine expansion, est particulièrement complexe à maîtriser puisqu'il n'est souvent porté à notre connaissance qu'au moment du passage à la confrontation physique. En amont, les pressions, chantages et harcèlement exercés sur les futures victimes sont gardés sous silence et visibles uniquement sur les sites d'échanges (menaces, injures, photographies volées ou rumeurs). Ce phénomène, dont l'ampleur ne peut être quantifiée, inquiète puisqu'il peut conduire la victime à des réactions extrêmes, comme par exemple à la tentative de suicide. Les auteurs, quant à eux, ne prennent que rarement conscience du mal qu'ils engendrent, l'anonymat de la toile et la généralisation de cette pratique leur laissant penser qu'ils sont protégés de toute poursuite. La chargée de prévention a dès lors été invitée à cibler son action dans les classes lausannoises sur l'usage

des multimédias et sur les risques pénaux encourus par celles et ceux qui enfreignent les règles. Quant aux inspecteurs, ils ont été sensibilisés et amenés à procéder systématiquement au contrôle du contenu des appareils téléphoniques des délinquants, avec dénonciation à la clé.

Brigade rue

Pour l'année 2012, la brigade a traité de nombreuses affaires relatives aux vols à la tire (106 auteurs appréhendés, dont 37% de sexe féminin, soit en flagrant délit, soit pour tentative, soit sur enquête).

Le nombre d'interpellations dans le domaine des vols à la tire est passé de 42 à 106 (+ 150%) entre les années 2011 et 2012. Cette augmentation est sans doute à mettre en rapport avec l'analyse stratégique qui a été menée par cette brigade et qui a permis de mieux comprendre le déplacement, les techniques et les types de comportement.

SÉCURITÉ DU TRAFIC ET STATIONNEMENT (STS)

Le personnel de la division sécurité du trafic et stationnement réalise deux tâches importantes du Corps de police : la gestion et la prévention des accidents de circulation ainsi que la formation et la sensibilisation des usagers de la route. En outre, il s'occupe de la gestion du stationnement et de la dénonciation des infractions de circulation.

Cette année, les nombreuses tâches annexes (manifestations, matches, appuis massifs à Police-secours) ont souvent nécessité l'engagement du personnel spécialisé du STS au profit d'autres missions. Le bilan global, que l'on peut considérer comme satisfaisant, doit être tempéré par certaines inquiétudes avec une légère hausse du nombre d'accidents liés en particulier à la consommation d'alcool (13.24% contre 8.57% en 2012).

Campagnes de prévention

Neuf campagnes de prévention nationales ont été relayées sur le territoire communal par voie d'affiches. Deux d'entre elles (Rentrée scolaire – Lumière = visibilité et sécurité) ont aussi été accompagnées de contrôles préventifs de circulation. Par ailleurs, durant les mois de mai et octobre/novembre, une campagne propre à la ville de Lausanne « La priorité ne rend pas invincible » a été mise sur pied afin de sensibiliser conducteurs et piétons aux problématiques liées à la traversée de la chaussée. Elle a permis, à l'occasion de dix contrôles routiers, de sensibiliser 917 conducteurs et 204 piétons, auxquels un flyer explicatif a été remis.

Contrôles de la vitesse

Le pourcentage de conducteurs dénoncés par rapport au nombre de véhicules enregistrés, accuse une hausse significative (5.13% contre 4.65% en 2011). 33'280 automobilistes ont ainsi fait l'objet d'une dénonciation pour excès de vitesse dans le cadre de contrôles effectués avec les appareils mobiles. Cette hausse s'explique en partie par la reprise, par la Police municipale, du contrôle des zones foraines depuis le 1^{er} janvier 2012, à l'introduction de la police coordonnée vaudoise. De ce fait, 37 contrôles ont été effectués dans les zones limitées à 80 km/h et 1'853 contrevenants ont été dénoncés. La vitesse la plus élevée a été relevée à 128 km/h sur la route de la Blécherette.

29 conducteurs ont été flashés à une vitesse supérieure à 90 km/h sur l'ensemble du réseau urbain (treize en 2010). Le plus dangereux circulait à une vitesse de 109 km/h sur la route de Neuchâtel. En termes de prévention, les trois installations d'indication instantanée de la vitesse ont été utilisées à raison de 42 semaines sur l'ensemble du territoire communal, touchant ainsi 2'031'269 usagers (2'588'894 en 2011).

Contrôles de la vitesse

	2000	2009	2010	2011	2012
Nombre de contrôles	1'345	2'377	2'139	2'146	3'017
Véhicules enregistrés	485'011	422'328	360'487	385'403	649'386
Conducteurs dénoncés	41'592	18'716	17'013	17'945	33'280
Pourcentage des dénonciations	8.57	4.43	4.71	4.65	5.13

Contrôles à l'éthylomètre

Il convient de relever une baisse considérable du nombre de personnes contrôlées, soit 3'461 contre 4'473 en 2011. S'ensuit logiquement une baisse du nombre d'ivresses au volant.

Contrôles à l'éthylomètre

	2005	2009	2010	2011	2012
Nbre de personnes contrôlées lors d'accidents	788	1'595	1'776	1'575	1'626
dont ivresses	153	161	136	135	141
Pourcentage des accidents avec ivresse	19.42	10.09	7.66	8.57	8.67
Nbre de personnes contrôlées hors accident	4'272	3'689	2'996	2'898	3'258
dont ivresses	549	403	410	327	263
Pourcentage des ivresses sans accident	12.85	10.92	13.68	11.28	8.07
Total des personnes contrôlées	5'060	5'284	4'772	4'473	4'884
Total ivresses	702	564	546	462	404
Pourcentage global des ivresses	13.87	10.67	11.44	10.33	8.27

Contrôles aux carrefours

On note une augmentation de 13.21% des infractions aux carrefours, ce qui s'explique par l'acquisition de six nouveaux appareils photos et d'une installation complète. Par contre, la légère baisse du nombre de conducteurs dénoncés, proportionnellement aux passages enregistrés (0.19% contre 0.22% en 2011), démontre l'utilité de ces installations et leur effet préventif.

Contrôle photographique du respect de la signalisation lumineuse et de la vitesse

Installations fixes : 18 (17 en 2011)
Nombre de caméras : 18 (12 en 2011)

	2000	2009	2010	2011	2012
Infractions relevées (feux)	9'564	8'880	9'453	8'895	12'217
Infractions relevées (vitesse)	2'368	48'487	53'711	45'748	49'871
Total	11'932	57'367	63'164	54'643	62'088
Nombre de passages (en millions)		25'830	30'412	23'803	32'981
Pourcentage des conducteurs dénoncés		0.22	0.20	0.22	0.19

Infractions de circulation et de stationnement

Dans ce domaine, nous relevons une hausse de 10.88 % par rapport à 2011. Le constat est identique pour les infractions nocturnes, dont l'augmentation se monte à 12.8 % (19'056 contre 16'901 en 2011). Les dépannages et évacuations forcées ont par contre légèrement baissé (- 6.45%). Les infractions de parcage sur trottoirs se maintiennent.

Contrôles du stationnement et de la circulation

	2000	2009	2010	2011	2012
Infractions enregistrées (circulation et stationnement)	185'483	284'413	272'751	257'262	285'260
dont :					
– infractions aux règles du stationnement	119'559	193'608	180'769	173'099	178'226
Parcage illicite sur les trottoirs :					
– bulletins d'amende d'ordre apposés	7'959	7'717	5'755	5'602	5'637
Evacuations forcées de véhicules	*	636	594	496	464

* Chiffre non disponible

Accidents de circulation

1'054 constats d'accidents ont été établis cette année (+ 4.25% par rapport à 2011). En parallèle, les blessés accusent une augmentation de 8.74%. On note une stabilisation du nombre de piétons adultes, victimes des accidents de la circulation, alors que le nombre d'enfants est en nette baisse, ce qui est réjouissant (- 40.91 %). La campagne de prévention spécifique, mise sur pied en 2012, a certainement permis de contribuer à cet excellent résultat, démontrant une fois de plus la nécessité des actions locales de prévention. Le seul accident mortel à déplorer se situe en zone foraine, à fin avril, où une piétonne fut renversée à proximité d'une zone commerciale à la route de Neuchâtel.

	2000	2009	2010	2011	2012
Accidents de circulation (constats)	1'733	1'235	1'111	1'011	1'054
Personnes blessées	528	462	437	412	448
Personnes tuées	5	1	0	4	1
Fuites après accident	706	405	351	361	339
Piétons victimes,	104	120	69	83	87
dont piétons enfants jusqu'à 15 ans	28	36	20	22	13

Amendes d'ordre

	CHF
Total	12'486'010.-
	(2011 : 11'040'700.- brut)

DIRECTION DÉVELOPPEMENT ET GESTION INTERNES

Généralités

La mise en place du plan structurel d'amélioration financière (PSAF) a fortement occupé la DDGI en 2012, que ce soit sur le plan de la planification ou de la mise en œuvre. Ce travail se poursuivra en 2013.

Logistique et exploitation (L+E)

La subdivision L+E regroupe la maintenance immeuble, le groupe de la saisie, la chancellerie, le groupe informatique et technique, l'intendance et le garage.

Outre l'entretien ordinaire de l'Hôtel de police, le personnel de la maintenance immeuble a été engagé dans divers projets, comme l'isolation de quelque 200 cadres de fenêtres du premier et du deuxième étage nord. La réception du poste du quartier du Flon a également été complètement refaite afin d'en améliorer la sécurité. Les ascenseurs de l'Hôtel de police

ont été rénovés. Cette entité a également construit un stand modulable pour les différentes foires, comme le Comptoir Suisse, ceci dans le but de promouvoir l'image de la police de Lausanne. Enfin, toujours dans un souci d'économie d'énergie, le concept électrique des couloirs, des locaux techniques et des WC a été revu et mis en œuvre.

Le groupe de la saisie, qui enregistre les données concernant les infractions dans le nouveau système informatique SINAP de la Police cantonale, a traité 37'426 documents. En juin 2012, la Police cantonale vaudoise décidait de numériser tous les documents et de supprimer les copies en version papier, ce qui se répercute sur l'organisation du travail du groupe de la saisie. La chancellerie, qui s'occupe de tous les transferts et du classement des documents, a remis 57'477 courriers et 41'298 rapports de police à l'interne.

Le service informatique et technique, qui compte neuf employés, a traité près de 260 demandes de prestations diverses, principalement axées sur l'aide à l'enquête (extraction d'images de vidéosurveillance dans les commerces et autres lieux de commission de délits). Ces spécialistes ont également été sollicités pour des missions d'appui variées, que ce soit au bénéfice des unités opérationnelles, du service en général mais également pour des partenaires externes, notamment dans le cadre de la formation à l'Académie de police à Savatan.

Plusieurs projets importants ont vu le jour ou ont été activement suivis durant l'exercice 2012. On citera notamment la vidéosurveillance générale et le service d'aide à l'engagement SAE 2015, élaboré en étroite collaboration avec la police cantonale vaudoise. Le savoir-faire de ces policiers spécialisés a également permis l'élaboration de plusieurs applications métier afin de rationaliser et d'optimiser une activité administrative toujours plus contraignante.

Le personnel a également effectué 38 semaines de permanence, comme support 24h/24 de premier niveau, et a été engagé dans de nombreuses missions de soutien à l'opérationnel pour un total de 700 heures, la plupart en sus du travail normal (opérations ponctuelles, poste de commandement, etc.).

L'intendance a équipé plus de 31 nouveaux policiers et assistants et 32 uniformes ont été retirés suite aux départs à la retraite ou démissions. En plus du travail administratif tel que l'établissement et le suivi de plus de 660 bons de commandes, ce service est présent dans toutes les manifestations que le corps doit gérer afin d'offrir une logistique optimale. Enfin, le garage de police, qui est responsable de 250 véhicules du parc automobile communal, a fait plus de 104 services d'entretien et 64 préparations pour l'expertise.

Centre de formation (CFPL)

Le centre de formation a organisé l'entrée en service des nouveaux aspirants, assuré le soutien à la formation de base dans le domaine de la pratique et de la sécurité policières à l'Académie de police de Savatan, ainsi que les stages des aspirants lausannois. Cinq journées de cours de « particularisme » ont été organisées à l'Hôtel de police pour les aspirants lausannois ainsi que ceux des polices de l'Ouest lausannois et de Nyon. L'assermentation de la volée 2011 (27 aspirants sur 32 ont obtenu leur brevet fédéral) ainsi que le recrutement pour l'école 2013 ont été gérés par le personnel du centre de formation jusqu'en septembre. Le recrutement des aspirants sera désormais pris en charge par les ressources humaines du Corps de police (24 aspirants lausannois suivent actuellement l'école de police, 41 ont été recrutés pour l'école 2013). Vu le manque de ressources et de structure, la formation continue des policiers a été réduite, seuls les cours de tir et de bâton tactique ont été dispensés. Un nouveau concept de formation continue a été élaboré et sera mis en application dès février 2013. Il assurera aux policiers une formation minimale dans le domaine de la sécurité personnelle (tir, bâton tactique, self-défense, utilisation du spray et des menottes). La formation de nouveaux moniteurs non permanents a été renforcée et leur charge de travail clarifiée. Le personnel du centre de formation s'est également engagé dans le domaine du maintien de l'ordre, tant au niveau de la formation que des engagements. Une stagiaire universitaire a été engagée pour la mise sur pied d'un nouveau concept du suivi des formations continues qui sera déployé en 2013.

Unité psychologique

L'unité psychologique a poursuivi son travail de soutien via les différentes équipes spécialisées qu'elle gère, notamment la cellule de debriefing interne, la cellule AVP – police (association vaudois de psychologues) destinée aux victimes civiles et la cellule psychologique du plan DIAM. Dans ce cadre, elle a poursuivi les collaborations avec la psychologue du Service de protection et sauvetage et les psychologues des polices de l'Ouest lausannois et cantonale.

Elle s'est également fortement investie dans l'effort de recrutement d'une grande volée d'aspirants de police et de policiers déjà formés. Le partenariat avec l'Université de Genève visant à perfectionner les processus de recrutement est toujours en cours.

Comme chaque année, l'unité psychologique s'est investie tant dans la formation de base des policiers que dans la formation continue, notamment dans le cadre des cours de l'Institut suisse de police, mais également auprès des équipes spécialisées à l'interne. Elle a en outre assumé la coordination des cours en psychologie policière pour les 120 aspirants de l'Académie de police, y compris le suivi des épreuves écrites et orales du brevet fédéral de policier.

Ethique

Comité d'éthique

A la fin du 1^{er} trimestre 2012, le comité d'éthique a rendu son 3^e avis à la Municipalité, non public, sur un thème d'actualité et sensible, intitulé « Hospitalité et mendicité en ville de Lausanne ». Courant 2012, il a œuvré sur un 4^e avis, lié au contexte de travail difficile vécu par les policiers, soit sur les notions d'éthique/technique et de souffrance au travail. Ce travail est attendu par la Municipalité et le Corps de police pour le 1^{er} semestre 2013. Notons encore la démission de la représentante des policiers au sein du comité. Son remplacement interviendra durant le 1^{er} trimestre 2013.

Entité éthique

Suite à l'adoption par le Conseil communal du préavis N° 2011/17 (« *Pérennisation de la démarche éthique conduite au sein du Corps de police* »), l'éthique au sein du corps de police a passé d'une phase d'implantation de la matière à une phase de pérennisation institutionnelle. En avril, cette structure a bénéficié de l'engagement d'une nouvelle secrétaire (0.5 ept), ce qui porte l'effectif administratif à 1 ept. Le second poste d'éthicien n'a par contre pas été pourvu.

La formation de 130 aspirants au brevet fédéral, pour la branche éthique professionnelle, a exigé un effort important qui a représenté plus de 250 heures de travail.

Déontologie

Le 3 avril 2012, la Commission préposée à la déontologie a rendu son troisième rapport annuel d'activité. Si celui-ci confirme la tendance déjà observée d'une augmentation des situations portées à la connaissance de cette commission (45 dossiers en 2011, contre 32 en 2010), cet accroissement est certainement à mettre en corrélation avec la hausse significative du nombre d'interventions ; il permet cependant aussi de relever la stabilisation des manquements constatés (sept en 2011 et sept en 2010).

Le 6 septembre, la Municipalité validait avec effet immédiat l'abrogation du chapitre X du code de déontologie des policières et policiers lausannois. L'article en question, qui incitait tout policier à dénoncer des agissements contraires au code, était clairement pointé du doigt, car jugé trop contraignant en regard des exigences professionnelles. En effet, les agents devaient gérer des interventions difficiles avec le désagréable sentiment d'être en permanence contrôlés dans tous leurs faits et gestes par leurs pairs. Par ailleurs, en se référant à l'expérience lausannoise, les différents syndicats de police du canton s'opposaient catégoriquement à l'introduction d'une telle disposition dans le cadre de l'élaboration du futur code de déontologie vaudois. En outre, cette norme desservait plutôt les objectifs recherchés au travers de l'approche lausannoise en déontologie, à savoir éviter une judiciarisation des affaires avec une procédure orientée avant tout sur la résolution à l'amiable de litiges en cas de doléances formulées par des tiers.

Communication et prévention

Les demandes des médias se sont succédé à un rythme extrêmement soutenu durant toute l'année ; elles portaient principalement sur les problématiques liées au trafic de stupéfiants de rue, aux nuits lausannoises, aux opérations Astérix et à la mendicité. Cette focalisation a provoqué une charge de travail considérable pour le personnel du bureau de la communication. Dans un même temps, des journalistes ont eu l'occasion de partager le quotidien des agents lors de plusieurs reportages en immersion. Les journalistes de l'émission RTS « Temps présent » ont notamment passé deux mois en compagnie des inspecteurs de la PJM en fin d'année.

Un important travail de communication proactive a été effectué en parallèle, par le biais de communiqués de presse relatant des affaires particulièrement importantes, notamment dans le milieu de la drogue, et par le « 117 Express » afin de mettre en exergue les différentes facettes de l'activité policière quotidienne.

Un stand à structure durable reprenant l'identité visuelle de la police a été créé en 2012. Il a été monté pour la première fois au Comptoir Suisse, à côté d'un autre stand « police » consacré au 50^e anniversaire de la prévention routière, lequel a servi de cadre à une rétrospective, un concours, un film d'archives et un gymkhana. Ce stand a également été utilisé dans le cadre du Salon des métiers et de la formation, qui mettait l'accent sur la prévention des dangers sur internet grâce à une application web réalisée par un apprenti, en collaboration avec les chargées de prévention de la police.

Un projet original a été réalisé en matière de prévention. Il s'agit d'une maisonnette en carton, illustrée par le dessinateur Derib, distribuée lors des cours de prévention routière. Chaque enfant peut colorier la maison et se l'approprier afin d'en faire un élément ludique et garder ainsi sous les yeux les bons comportements à adopter comme piéton.

Juristes

L'entité juridique a poursuivi ses activités de rédaction et de conseil pour le commandement, les directeurs successifs en charge de la police et la Municipalité. Elle a également sensibilisé la hiérarchie policière aux risques juridiques des grandes opérations qui se sont déroulées au centre de Lausanne. Les juristes ont aussi participé étroitement au suivi du processus d'autorisation des anciennes et nouvelles installations municipales de télésurveillance par le préposé cantonal à la protection des données et à l'information.

L'année écoulée a été marquée par une forte activité judiciaire. Plusieurs affaires pénales concernant des actes de policiers en service ont été jugées par divers tribunaux du canton nécessitant un suivi juridique et de communication de la part du Corps de police. Un avis de droit sur l'obligation de dénoncer les actes pénaux poursuivis d'office par le commandant a été rédigé par le Prof. Yvan Jeanneret, spécialiste de la procédure pénale. Cet avis de droit a confirmé le peu de marge de manœuvre dont dispose le commandement du Corps de police dans de telles situations.

L'entité juridique a suivi plusieurs procédures administratives diligentées par la Municipalité ou le commandant.

Enfin, l'entité juridique a initié une réforme des dédits pour les policiers formés par la Ville et qui donnent leur congé au cours de leurs premières années d'activité.

Ressources humaines (RH)

L'année 2012 a été marquée par de nombreuses démissions, à savoir 30 policiers, deux assistants de sécurité publique et dix civils. S'agissant des policiers, les départs sont dus majoritairement à la pénibilité de l'horaire de travail, à la dégradation des conditions sur le terrain et aux postes ouverts par les autres corps de police, suite à des augmentations d'effectifs. Ces derniers offrent des conditions de travail et des prestations salariales supérieures.

Il convient de souligner le taux élevé d'absentéisme. Les cas d'absence de longue durée sont en augmentation et plusieurs cas de burn-out de jeunes collaborateurs de Police-secours sont à signaler.

Au niveau du recrutement, il convient de relever l'engagement de 41 aspirants qui débiteront l'école de police le 1^{er} mars 2013, de dix aspirants assistants de sécurité publique qui commenceront leur formation à l'Académie de police de Savatan le 14 janvier 2013. Huit policiers formés ont également rejoint les rangs du corps de police durant cette année.

SERVICE DU LOGEMENT ET DES GÉRANCES (SLG)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Les missions du service consistent à promouvoir et mettre en œuvre la politique lausannoise du logement et gérer les biens immobiliers, en application des décisions des autorités et du droit, en alliant équité sociale, responsabilité environnementale et performance économique.

La réalisation de ces missions est assurée par les sept unités ci-dessous:

- durabilité et économie de la construction
- politique sociale du logement
- unité juridique et logements subventionnés ou contrôlés
- patrimoine financier
- patrimoine administratif
- section technique
- administration et contrôle interne

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bâtiments administratifs (BAD)	44.72	44.72	44.70	43.22
Colosa	8.23	8.23	8.23	8.23
Gérances	39.04	37.65	38.29	35.95
Logement	22.90	22.90	19.70	19.60
Total service	114.89	113.50	110.91	107.00

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	- 3.98

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Bâtiments administratifs (BAD)	94	44.72	91	43.22
Colosa	9	8.23	9	8.23
Gérances	68	37.65	65	34.95
Logement	28	23.70	24	20.60
Total service	199	114.30	189	107.00

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Colosa	3	3
Gérances	2	2
Total service	5	5

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	12	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	5
Retraite	2
Fin de contrat	3
Invalidité	1
Licenciement	1
Suppression de poste	
Total service	12

FAITS MARQUANTS

En 2012, l'activité du SLG a été particulièrement soutenue en raison de plusieurs dossiers conséquents :

- Un travail important a été réalisé dans l'élaboration et la rédaction du préavis N° 2012/40 (« *Gestion des immeubles du patrimoine financier de la Ville de Lausanne – Mise en œuvre des recommandations de l'audit, clarification des procédures et amélioration du contrôle interne – Réponse à la motion de Mme Isabelle Truan et consorts « critères d'attribution et conditions locatives du patrimoine de la Ville de Lausanne »*»). Suite aux conclusions de l'audit externe et de la Cour des comptes, la Municipalité a clarifié ses objectifs politiques et stratégiques en matière de gestion du patrimoine financier communal : nouvelles directives pour l'attribution des logements et autres objets en location, nouveaux outils de gestion et d'évaluation devront garantir transparence, suivi et contrôle interne. Le préavis, accompagné de ses différentes directives municipales et listes d'objets sous gestion, instaure également deux commissions d'attribution : l'une pour le logement, l'autre pour les objets commerciaux. Il introduit également une formalisation d'un système de contrôle interne (rapport de gestion et tableaux de bord trimestriels) permettant d'établir un rapport régulier sur l'état du parc et sa gestion.
- Dans le cadre de la LHR - loi fédérale sur l'harmonisation des registres -, l'unité statistique du logement a œuvré intensément à la finalisation des mises à jour nécessaires à l'harmonisation des registres (dans le domaine des bâtiments de logements) dans le délai imparti. Ce travail a été réalisé en collaboration étroite avec les services suivants : développement de la ville et communication (DevCom), contrôle des habitants, organisation et informatique (SOI), coordination et cadastre, Statistique Vaud et Office fédéral de la statistique (OFS). La restitution s'est terminée avec succès, dans le délai imposé par l'OFS, le 31 décembre.
- L'introduction du revenu déterminant unifié (RDU) a occupé passablement l'unité juridique et l'unité politique sociale du logement qui ont participé activement à la préparation de ce nouveau barème (entrée en vigueur en janvier 2013). Le nouveau calcul des revenus impactera de manière importante le travail des collaborateurs des guichets de location et de révision des conditions d'occupation du service. Le programme informatique a également été remodelé en conséquence.
- Le service a en outre enregistré deux mutations importantes : le déplacement, d'une part, de l'unité gérant l'aide individuelle au logement (AIL) au Service des assurances sociales en vue d'améliorer la coordination entre les différentes aides octroyées (trois collaborateurs (2.2 ept) déplacés) et, d'autre part, du projet pilote relatif aux contrats de quartier à la Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population, entraînant le déplacement d'une collaboratrice (0.8 ept).
- Par ailleurs, d'autres préavis importants ont été adoptés par le Conseil communal en 2012 :
 - Préavis N° 2012/16, du 26 avril 2012 (« *Projet de construction de deux bâtiments conformes au concept de « Société 2000 watts », comprenant 59 logements, un centre de quartier, un parking souterrain de 34 places et trois places de parc extérieures, sis chemin de Bonne-Espérance 30-32 - Constitution d'un droit de superficie en faveur de la Fondation lausannoise pour la construction de logements - FLCL - et de la Société Immobilière Lausannoise pour le logement S.A. - SILL - Octroi d'un cautionnement solidaire en faveur de la FLCL - Octroi d'un cautionnement solidaire en faveur de la SILL - Octroi d'un prêt chirographaire en faveur de la FLCL - Octroi d'un financement du Fonds communal pour le développement durable pour la réalisation du projet - Octroi d'une subvention d'investissement et d'un crédit d'investissement pour la réalisation de la Maison de quartier des Faverges - Réponse au postulat de Mme Elisabeth Müller : « Les droits de superficie, à qui et pourquoi ? »*»), adopté par le Conseil communal le 19 juin 2012. La pose de la première pierre a eu lieu en octobre.
 - Préavis N° 2012/28, du 14 juin 2012 (« *Valorisation du site de Malley-centre regroupant les parcelles des abattoirs et de l'usine à gaz de la Ville de Lausanne* »), adopté par le Conseil communal le 27 novembre 2012. Grâce au crédit voté, la requalification de cette grande friche urbaine pourra se poursuivre en collaboration étroite avec les communes sièges, Renens et Prilly d'une part, ainsi que Lausanne et les CFF, en tant que propriétaires fonciers.
 - Préavis N° 2012/34, du 12 juillet 2012 (« *Programme d'entretien et importants travaux de remise en état de divers bâtiments des patrimoines financier et administratif – Demande de crédit cadre quatrième étape (2013-2017)* »), adopté par le Conseil communal le 12 décembre 2012, qui permettra aux sections technique et patrimoine administratif de poursuivre le programme de rénovation et d'entretien selon la planification.

Parmi les interpellations, citons en particulier celle de M. Benoît Bieler et Mme Claude Nicole Grin du 8 mai 2012 (« *Quelle place pour les coopératives d'habitants dans la politique du logement de la Ville ?* »). Réponse de la Municipalité le 28 septembre 2012, confirmant sa volonté de mettre en place une politique en faveur des coopératives d'habitants. Communication au Conseil communal le 9 octobre 2012.

Etat d'avancement du préavis « 3'000 nouveaux logements durables »

Par rapport à 2011, voici l'état actuel des nouveaux logements habités, en développement ou mis en chantier au cours de l'année 2012 :

Chemin du Devin 38 :

- Trois logements en PPE sur droit de superficie
- Livrés au 2^e semestre 2012

Praz Gilliard

- 16 villas dont 4 individuelles et 12 jumelles
- En chantier – livraison fin 2013

Provence (Prairie 5a à e)

- 120 logements en location, dont 28 « protégés »
- Chantier en cours – livraison dès le 1^{er} semestre 2013

Le Communet

- 16 logements en PPE (sur droit de superficie)
- Chantier en cours – livraison courant 2013

Sébeillon Est

- Réalisation privée suivie par le SLG
- 354 logements en location
- En attente du permis définitif

Bochardon 11-13

- 13 logements coopératifs
- En attente du permis définitif

Avenue de Morges 139

- 104 logements (¼ en PPE et ¾ en location)
- Chantier en cours – livraison début 2015

Bonne-Espérance 30-32

- 59 logements (40 subventionnés et 19 marché libre)
- Chantier en cours – livraison mi-2014

Les Fiches (CPCL)

- 131 logements en location
- Préparation du dossier de mise à l'enquête

Les Fiches (SILL)

- 131 logements (subventionnés et marché libre et PPE)
- Préparation du dossier de mise à l'enquête

La Sallaz

- 30 logements (marché libre)
- Préparation du dossier de mise à l'enquête.

Les projets en cours de développement ont fortement augmenté en 2012, allant bien au-delà des parcelles prévues dans le cadre de l'opération 3'000 logements. Il en résulte ainsi, au total, en plus des logements déjà habités, près de 2'000 logements actuellement en chantier ou en développement. Cela sans compter les grands projets de Métamorphose, de Vernand ou de Malley.

Du point de vue environnemental, les efforts développés en faveur de la qualité thermique des enveloppes et des énergies renouvelables se traduiront par une réduction annuelle des émissions de CO₂ de 1'500 tonnes ; soit un « crédit carbone » correspondant aux émissions induites par un parcours annuel d'environ 4'000 km en véhicule individuel pour chacun des futurs habitants.

Durabilité et économie de la construction

Opérations 3'000 logements

Chargée de l'accompagnement des projets développés dans le cadre du préavis, depuis la planification jusqu'à la réalisation, la section a collaboré au lancement et au suivi de huit projets totalisant environ 600 logements (six en phase de développement et deux en phase de chantier).

Le projet Bonne-Espérance, pour lequel la section s'est pleinement investie, a permis de mettre en évidence la compatibilité entre des exigences environnementales ambitieuses et une maîtrise des coûts de construction se traduisant par la mise à disposition de 59 logements 2'000 watts à des loyers de seulement 235.-/m² net/an. A ce titre, ce projet constitue une véritable opération pilote en vue de la réalisation de l'écoquartier des Plaines-du-Loup.

Métamorphose

Engagée dans la direction de projet Métamorphose et assumant la coresponsabilité du site des Plaines-du-Loup, la section a participé aux études visant l'optimisation économique et financière de l'ensemble du projet Métamorphose, tant du point

de vue des dépenses (coûts de construction et d'exploitation) que des recettes (valorisation foncière et rentrées fiscales), notamment sur le site des Prés-de-Vidy.

Sur le site des Plaines-du-Loup, elle copilote le développement du projet et, à ce stade, la finalisation du Plan directeur localisé.

Partenariat interservices

La section est sollicitée pour accompagner, en termes de durabilité et d'économie de la construction, des projets menés par le Service d'architecture, la section gérances du SLG et la Commission immobilière. Principalement, dix projets ont été suivis en 2012 : Neuve 2, Industrie 6, Sauges 18, Diablerets 11, projet FITA (centre de tir à l'arc), Vigie-Gonin, Vidy Sonosax, Gymnase de Béthusy, St Roch et Vallon.

Mandats externes

Lors de concours d'architecture et/ou d'urbanisme, la section est amenée à réaliser des prestations rémunérées visant à évaluer la durabilité des projets. Dans ce cadre, le Schéma directeur de l'ouest lausannois (SDOL) a mandaté la section pour analyser les rendus du concours d'urbanisme du site Malley-Centre dont le foncier est maîtrisé par la Ville de Lausanne et les CFF.

Communication

Les principales actions ont été menées dans les domaines suivants :

- Implication en tant que membre du Comité de direction de l'Association Eco-Bau et du groupe Développement durable du Canton de Vaud ;
- Communication sur le retour d'expérience du projet 3'000 logements durables et, plus largement, des réalisations de constructions menées et planifiées par la Ville (conférences « CleantecCity » - OFEN/ARE, « Revenons aux Matériaux » - EcoBau, « MO conquis par le bois - OFEV, présentations SméO dans les séminaires EcoObs, Burkhardt Partner, Isover et auprès de l'HEPIA, etc.);
- Formation de professionnels de la construction à l'outil SméO via le CEP (zoid sessions par an).

SMEO, outil de management de la durabilité

L'achèvement du projet européen EcoObs (projet transfrontalier franco-suisse) s'est traduit par l'adaptation de l'outil SméO au contexte français qui sera prochainement mis en ligne sur www.smeo.fr. L'observatoire de la durabilité des quartiers, corollaire à ce projet transfrontalier, dispose désormais d'un outil d'évaluation identique, permettant d'effectuer un benchmark des deux côtés de la frontière.

A ce jour, le site www.smeo.ch compte plus de 2'600 utilisateurs actifs dont $\frac{3}{4}$ de Romands et $\frac{1}{4}$ d'Alémaniques.

A présent reconnu à l'échelle nationale, les développements en cours sur l'outil SméO font désormais l'objet de partenariats et de cofinancements entre la Ville, le Canton, les Offices fédéraux de l'énergie et du développement territorial ainsi que l'Association Eco-Bau.

Unité juridique

Recours

Depuis deux ans environ, l'unité juridique relève une recrudescence de recours provenant de locataires de logements subventionnés au bénéfice d'assurances juridiques. En 2012, elle a répondu à 20 recours déposés en Préfecture et à huit recours à la Municipalité portant principalement sur des résiliations pour non-conformité aux législations cantonales et communales sur le logement et des contestations de loyers. La plupart de ces recours font suite à une résiliation pour sous-occupation notoire.

Aide à la pierre

La Ville a versé 2'023'400 francs de subventions destinées à abaisser les loyers des ménages lausannois habitant dans un logement subventionné. Si ce montant est presque identique à celui de 2011, il convient de rappeler qu'il est inférieur de 66% aux subsides versés en 2002 et de 125% aux aides versées en 1992. La baisse s'explique soit par la dégressivité des aides, soit par la fin des aides soit par l'introduction, depuis 2007, d'une aide cantonale linéaire dont les montants annuels sont inférieurs aux montants accordés précédemment. En outre, conformément au préavis « 3'000 logements durables », la réalisation exclusive de logements subventionnés sur des parcelles communales a été abandonnée en faveur d'une politique plus équilibrée, favorisant la construction de logements à prix coûtants à loyers abordables (dits logements à loyers contrôlés ou régulés), mais non subventionnés. Ce montant doit être examiné en regard de l'aide individuelle au logement (AIL) ; placée sous la responsabilité du SAS, cette aide est destinée à tous les ménages lausannois avec enfant(s) dont le rapport loyer- revenu est défavorable. Le montant approximatif versé en 2012 est de 2'000'000 francs (la moitié à charge de la commune).

Contrôle des immeubles – Gérances et administration

En application de la législation cantonale, l'unité a contrôlé la situation financière, comptable et administrative d'environ 300 immeubles ou groupes d'immeubles.

Aide à la personne (AIL)

Début août, l'aide individuelle au logement (AIL) a rejoint le Service des assurances sociales (SAS) qui gère notamment les PC familles. Ce transfert a permis de concentrer les compétences et, par conséquent, d'améliorer l'efficacité du service à la clientèle de ces prestations sociales.

Préservation du parc locatif

Les dispositions du droit public applicable au logement permettent de préserver le parc immobilier des hausses de loyers trop importantes en cas de rénovations et de vente d'appartements loués. L'application de ces législations a amené la Ville de Lausanne à établir 128 préavis à l'intention du Canton de Vaud.

En ce qui concerne la loi sur les rénovations (LDTR 85), l'analyse d'environ 350 dossiers a abouti à la rédaction de 34 préavis touchant 767 appartements totalisant 51'821 m².

Les travaux de rénovation soumis à la LDTR85 ont généré des coûts de plus de 94 millions de francs. Les loyers de logements avant rénovations se situaient, en moyenne, à 174 francs/m²/an. Après travaux, les loyers admis par les autorités communales et cantonales lors de la remise en location ont été fixés, en moyenne, à 216 francs/m²/an.

Au surplus, depuis environ huit mois, le Canton contrôle les loyers pendant trois à cinq ans, suivant partiellement les préavis communaux qui prescrivent un contrôle sur dix ans.

La législation sur l'aliénation des appartements loués (LAAL89) a été appliquée à la vente de 104 appartements totalisant 7'686 m². Le prix de vente moyen s'est fixé à 7'700 francs/m². Ce montant doit être nuancé ; en effet, la vente de deux immeubles en faillite a faussé les résultats. Sans ces objets, le prix de vente se situe à 8'235 francs/m²/an.

Introduction du revenu déterminant unifié (RDU)

La loi du 9 novembre 2010 sur l'harmonisation et la coordination de l'octroi des prestations sociales et d'aide à la formation et au logement cantonales vaudoises (LHPS) et son règlement d'application visent, pour l'essentiel, l'introduction d'un revenu déterminant unifié (RDU) pouvant donner droit à une prestation des pouvoirs publics.

Les implications du RDU sur les législations cantonales et communales sur le logement ont occasionné une charge de travail et des modifications importantes dans l'organisation des unités en charge du logement social.

Applications informatiques

Durant l'année écoulée, les applications informatiques spécifiques permettant la gestion des immeubles, des appartements et des locataires du parc subventionné lausannois ont été complètement réécrites. Elles ont permis d'améliorer et de moderniser les fonctionnalités existantes et d'introduire les exigences du RDU. Ces nouvelles applications ont été introduites sur une base de données ORACLE (recommandée par le SOI) afin de garantir leur pérennité.

Politique sociale du logement

Inscriptions aux logements subventionnés

Le nombre de nouvelles inscriptions a légèrement diminué en 2012. En effet, il est passé à 1'659 contre 1'921 en 2011. Il en va de même pour le taux de rotation des baux qui a baissé d'un quart par rapport à 2011 (488 baux en 2012 contre 656 en 2011). Cette différence peut en partie s'expliquer par la mise en location en 2011 de 72 nouveaux logements à la Borde 34-44, augmentant d'autant le nombre de baux. Quant aux dérogations, le nombre de demandes est resté constant. Toutefois, la proportion de refus a légèrement augmenté et a ainsi atteint 61% contre 55% en 2011.

Révision des conditions d'occupation

Le bureau de la révision a contrôlé la situation de 1'564 locataires, conformément à la réglementation, contre 2'250 en 2011. Cette diminution est due à l'absence prolongée d'un des collaborateurs et à la difficulté de former un remplaçant pour une durée limitée. Le bureau de la révision a identifié 214 locataires ne répondant plus aux conditions légales (résiliations, suppléments de loyer, suppression partielle et totale des aides). Le nombre de locataires dont le bail a été résilié s'élève à 86. Les subventions de 65 locataires ont été partiellement ou totalement supprimées. 63 locataires sont désormais soumis à un supplément. La perception totale des suppléments pour l'année 2012 s'élève à 735'489 francs. De plus en plus de locataires font recours en Préfecture suite aux décisions du bureau de la révision.

Cellule logement

Le nombre de demandes d'aide est en légère augmentation cette année (+15%) et la tendance, relevée en 2011, d'une augmentation des demandes provenant de ménages habitant un logement précaire, voire sans domicile fixe, se confirme en 2012. La situation financière de ces derniers s'est également péjorée. Le nombre de personnes au revenu annuel inférieur à 30'000 francs a doublé. Enfin, malgré des bilans généralement positifs lors de la clôture des suivis, les gérances font encore preuve de réticence, ce qui rend l'imposition du 15% de candidats encore difficile.

Actions de quartier - Fête des voisins

Pour sa 8^e édition, la Fête des voisins a réuni plus de 7'888 participants, dont 2'030 enfants. Parmi les 253 fêtes annoncées, 98% étaient organisées par des particuliers. Les fidèles partenaires (Migros, SiL, Domicim et LFM) ont contribué à leur visibilité, tandis que la page Facebook regroupe près de 226 fans. Cette année encore, les habitants des communes limitrophes étaient nombreux à se joindre à la fête. La collaboration entre les villes romandes s'est poursuivie avec enthousiasme.

Patrimoine financier, CPCL

Durant l'exercice 2012, la division s'est réorganisée structurellement, notamment suite au transfert d'une collaboratrice du bureau de location à la division patrimoine administratif et au départ à la retraite d'un gérant d'immeubles qui n'a pas été remplacé. Ceci a conduit à une nouvelle répartition des portefeuilles sous gestion (CPCL et PATFIN) qui s'articule comme suit :

Bureau de location :

- Une cheffe de bureau
- Trois collaboratrices de location

Bureau des gérants :

- Un chef de bureau (responsable gérants) - inclus gestion d'un parc d'immeubles
- Trois gérants d'immeubles
- Deux collaboratrices techniques (dont un 0.8 ept)

Dans un contexte de pénurie accrue de logements vacants, 47 mutations de locataires pour le patrimoine financier de la Ville (PATFIN) et 222 pour le patrimoine CPCL ont été enregistrées. A chaque annonce de départ de locataire, le bureau de location enregistre plus de 30 demandes d'inscription par objet.

Outre la gestion courante, le responsable de la division a activement participé à la rédaction du préavis concernant la gestion du patrimoine financier et ses directives. Il a collaboré étroitement à l'élaboration des tableaux de bord et des indicateurs nécessaires à l'évaluation d'un bon fonctionnement dans le cadre de l'introduction d'un système de contrôle interne.

Logements subventionnés, Colosa (CPCL), SILL

Le patrimoine immobilier géré est presque exclusivement constitué de logements subventionnés ou contrôlés dont les loyers attractifs génèrent un accroissement de la demande. Dans ce contexte, les mutations de locataires ont été inférieures à 2011 (140 contre 220). De nouvelles actions visant à réduire les charges d'exploitation ont pu être dégagées dans plusieurs immeubles, notamment par une optimisation des charges de conciergerie.

Les démarches visant à louer les premiers logements de la SILL dans le quartier de Provence au printemps 2013 ont été initiées, principalement pour le bâtiment constitué de logements protégés.

Plus généralement, le responsable de la section, tout en poursuivant la mission principale consistant à assurer la pérennité de ce patrimoine à caractère social, contribue activement à la mise en place de nouveaux outils de gestion et d'évaluation du patrimoine, en collaboration étroite avec la division Patrimoine financier, CPCL.

Patrimoine administratif

Un important travail de réflexion a été effectué afin de répondre aux attentes du plan structurel d'amélioration financière (PSAF).

Malgré les absences de longue durée de plusieurs collaborateurs à temps plein, le PAD a réussi à fournir les prestations attendues, grâce à la précieuse aide de son secrétariat et de l'ensemble des collaborateurs.

Unité d'exploitation

Parmi les importants travaux réalisés et/ou coordonnés figurent la pose de système de vidéosurveillance sur le site de Chauderon 7 et 9 ainsi que le remplacement des tableaux électriques généraux de Chauderon 7.

L'unité participe aussi aux différents projets et travaux planifiés par les gérants techniques, tout en poursuivant son activité principale d'exploitation de bâtiments (site de Chauderon 4, 5, 7, 9 et 11, Port-Franc 18, Sévelin 46, Maupas 34, Terreaux 33, Genève 52, Mercier 1).

Unité des nettoyages

Cette unité a rempli pleinement sa mission de nettoyages courants et planifiés du patrimoine administratif. De nombreuses absences ont toutefois péjoré leur bon déroulement et leur gestion a été particulièrement tendue.

Nous avons été particulièrement attentifs aux économies demandées par la Municipalité et différentes solutions pérennes ont pu être retenues. De plus, l'organisation a été revue afin d'optimiser les ressources existantes.

Pour conclure, les relations avec les services de l'administration communale ont été renforcées grâce à l'institution de séances de coordination.

Gestion technique du Patrimoine administratif

La mission d'entretien courant et les travaux spéciaux se sont poursuivis en y absorbant les divers et imprévus. Ces prestations ont été gérées par les adjoints et les gérants techniques de la division.

Parmi les importants travaux effectués, il convient de citer les réalisations suivantes : transformation complète de la cuisine et rénovation du CVE de la Mezzanine ; remplacement des faux-plafonds du CVE des Bergières ; remplacement de la chaudière du CPE de Valmont ; étanchéité, drainage et aménagement extérieur du CVE de Montelly ; rénovation de la partie administrative du Musée historique de Lausanne ; rénovation d'un bureau du Secrétariat du Conseil communal ; rénovation, par étape, de la menuiserie extérieure et système de vidéosurveillance au Mudac ; aménagement des nouveaux bureaux du DevCom ; rénovation de la cuisine du CVE de Valency ; remplacement de la tour de production de froid de Chauderon 4 ; réaménagements des bureaux de Port-Franc 18 ; rénovation complète de la nouvelle partie administrative de la Collection de l'art brut ; remise en état, après incendie, de la façade nord de l'atelier des décors du Théâtre de Vidy ; remplacement du réseau extérieur du chauffage à distance au Signal 2 ; participation active à la construction de l'Opéra de Lausanne.

Dans le cadre du préavis crédit-cadre 3^e étape, il a été procédé à la poursuite d'importants travaux d'entretien, tels que la rénovation et la restauration du hall d'entrée et de la cage d'escalier et des perrons de la Villa Mon-Repos ainsi que la réfection des sanitaires de l'annexe de l'Hôtel de Ville.

Plusieurs préavis ont été préparés ou adoptés : crédit d'ouvrage pour l'assainissement énergétique des façades du bâtiment administratif de Chauderon 4 ; programme d'entretien et importants travaux de remise en état de divers bâtiments

des patrimoines financier et administratif - crédit-cadre 4^e étape (2013-2017) ; Musée historique de Lausanne - rénovation et transformation de l'exposition permanente et entretien du bâtiment - demande de crédit d'étude. Les travaux ou les études inhérentes aux préavis sont en cours.

En ce qui concerne les projets d'investissements, les travaux sont toujours en cours et se termineront en 2013 : Théâtre de l'Arсенic ; Musée romain de Vidy ; Maison de quartier de la Pontaise.

Section technique

La section technique a mené à bien, et dans le respect des coûts, les derniers chantiers du crédit-cadre 3, soit : travaux de mise aux normes de sécurité incendie et de protection contre les chutes du bâtiment Parc de Mon-Repos 3 avec le Service d'architecture ; les travaux d'entretien indispensables à l'exploitation de l'immeuble Praz-Gilliard 7, ainsi que la première étape de travaux du restaurant du Théâtre 12.

L'analyse d'une douzaine de bâtiments a été réalisée afin d'estimer et planifier des travaux de réfection hors budget d'entretien courant sur un crédit-cadre 4, par voie de préavis, lequel a été adopté fin 2012 par le Conseil communal.

Plusieurs projets de rénovation lourde sont en cours d'étude avec nos mandataires et en collaboration avec le Service d'architecture dont notamment, en 2011 et 2012, l'étude pour la réfection de l'immeuble dit « Le Pointu » (rue Neuve 2), qui conduira au dépôt d'un préavis au Conseil communal en 2013.

Des mises à l'enquête pour démolition de bâtiments ont été déposées (rte de Chavannes 41 et ss, Chablais 18-Malley-Centre à Prilly et Renens).

Pour le patrimoine CPCL

La section est intensément occupée par les projets et chantiers qu'elle mène pour le compte de la CPCL. Une priorisation des futurs grands travaux, effectuée en 2009, a permis de finaliser en 2010 une planification financière à dix ans qui est respectée.

Parmi les chantiers de rénovation lourde, l'opération Ecole de Commerce 1 s'est déroulée dans le respect des coûts et des délais et n'a fait l'objet d'aucune contestation de loyer après travaux. Une fois les études réalisées en 2013, l'opération se poursuivra pour Ecole de Commerce 5 ; les travaux débuteront en mai-juin et se termineront fin 2013.

La rénovation lourde du complexe des immeubles de Longemalle 20-24 et 26, avec déménagement temporaire des locataires, a été terminée avec succès par l'achèvement du chantier de Longemalle 26 à fin 2012.

La campagne de mise en conformité des ascenseurs a été menée à terme.

A Chauderon 7-9-11, le remplacement des tableaux généraux (TGBT), commencé en 2011, s'est achevé et la 1^{ère} étape de la prévention incendie dans la circulation verticale de Chauderon 7 a été réalisée.

La transformation de l'immeuble Couvaloup 2-4-6, réalisée pour l'extension de l'Office d'information pénale (OIP) du Canton de Vaud (projet CODEX), est terminée. Un projet lancé dans le même îlot, à St-Martin 31, pour l'extension des bureaux de la Police municipale, a obtenu un permis de construire en juillet 2012. Un préavis en cours de rédaction, sera soumis au Conseil communal en 2013, afin de valider le futur loyer et le financement des équipements.

Deux projets de construction d'immeubles de logements *Minergie* sont en cours : *Minergie* à Sauges 18 et *Minergie Eco* à Diablerets 11. Les travaux de construction de l'immeuble de logements à Sauges 18 ont débuté en septembre 2012 et se termineront fin mars 2014. Le démarrage des travaux à Diablerets 11 est prévu en 2013. Un projet de nouvelle construction d'un immeuble de quarante logements avec surfaces commerciales à Chailly 12, en partenariat avec la Caisse de pensions de la BCV, a été mené. Le dossier d'enquête sera déposé début 2013.

Dans le quartier des Fiches Nord, après une procédure de sélection, deux bureaux d'architectes ont été désignés et ont mené à bien la phase d'avant-projet et de projet d'ouvrage pour la construction de huit immeubles, soit 131 futurs logements. Le dossier de mise à l'enquête sera déposé début 2013.

Administration et contrôle interne

L'actualisation des redevances de droits de superficie a permis de constituer des recettes supplémentaires et de contribuer ainsi au plan structurel d'améliorations financières de la Municipalité (PSAF).

Comptabilité

Activités essentielles de cette section durant l'année :

- reprise de la comptabilité courante de la section logement du service ;
- mise en place des paiements par DTA/OPAE dans le cadre du versement des ristournes de chauffage aux locataires ; outil moderne remplaçant dorénavant l'émission de chèques BPR trop coûteux et obsolètes ;
- étude et mise en place d'un nouveau plan comptable réunifiant l'ensemble du service sous un même centre budgétaire (3306) ;
- facturation de l'ensemble des loyers et charges d'exploitation aux services de la Ville.

Informatique

Hormis les tâches courantes développées en micro-informatique et sur l'outil métier OFIGER, les activités suivantes ont été développées en 2012 :

- finalisation des travaux liés à la mise en place de la webgérance (programme de consultation vulgarisée), en prévision de la mise en production élargie prévue pour 2013 ;
- mise en place, avec le fournisseur informatique, des outils nécessités par la LHR et adaptation de tous les modèles de baux à loyer pour appartements ;

Il est à noter que le fournisseur informatique a officiellement annoncé la fin de tout développement sur l'outil de gestion actuel pour fin 2014, avec une fin de maintenance programmée pour fin 2017 ou 2018.

Statistiques et communication

L'enquête annuelle sur les logements à Lausanne, menée auprès des gérances à l'attention de Statistique Vaud, a pour la onzième année consécutive montré que le marché restait extrêmement tendu puisque le taux d'appartements vacants s'est fixé à 0.11 %, alors que l'on considère généralement qu'un marché équilibré doit disposer de 1.5% à 2% de logements libres à louer.

Statistiques de la construction et harmonisation des registres (LHR)

La statistique de la construction, restituée trimestriellement depuis 2011, ainsi que l'harmonisation des registres (logements et habitants), qui a pris fin en décembre 2012, constituent les deux objectifs statistiques majeurs imposés à l'ensemble des communes suisses. Pour garantir la réussite de ces deux opérations, les données sont saisies et mises à jour par le service, directement dans le registre cantonal des bâtiments (RCB), voire dans l'application cantonale de la statistique de la construction (STC) lorsque les données sont en relation avec des demandes de permis de construire. Ces deux outils les transfèrent ensuite trimestriellement à l'Office fédéral de la statistique (OFS) pour une mise à jour dans son registre des bâtiments et des logements (RegBL).

Fin 2012, le registre cantonal des bâtiments recensait 13'065 bâtiments et 75'812 logements à Lausanne. A cette échéance, il a été possible de résorber l'ensemble des anomalies décelées par l'application cantonale en ce qui concerne les logements lausannois, étant entendu l'existence d'un très faible pourcentage admissible d'erreur (0.01%) les bâtiments.

L'amélioration de la qualité des données du RCB ainsi que l'harmonisation des registres permettant d'attribuer aux habitants les identifiants fédéraux bâtiments (EGID) et logements (EWID) ont occupé, durant toute l'année 2012, trois auxiliaires engagés spécialement à cet effet, tant au SLG qu'au contrôle des habitants.

Dans ce contexte et dans le temps imparti, les ressources déployées par Lausanne ont permis de satisfaire aux exigences du RCB ainsi qu'aux besoins de la LHR.

Bilan de la statistique de la construction de logements

Cette année, un permis d'habiter a été attribué à 201 logements dans des nouvelles constructions et à 105 logements dans des bâtiments existants, ce qui représente un total de 306 nouveaux logements, contre 694 en 2011, soit une diminution de 388 logements. En revanche, une augmentation de 20% de logements « en chantier » a été observée par rapport à 2011. En effet, 1'045 logements sont en chantier, soit 880 dans de nouvelles constructions et 165 dans des bâtiments existants, contre 866 en 2011, tous types de construction confondus. Cette statistique ne reflète pas une diminution structurelle de la construction de logements à Lausanne mais le côté aléatoire de l'obtention de permis de construire. Ces derniers dépendent d'une réglementation complexe, impliquant de nombreux acteurs.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES DE LA VILLE (BAVL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Bibliothèque

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de politique publique du livre et de la lecture ;
- politique documentaire : acquérir, cataloguer, indexer, incorporer, désherber, éliminer ;
- services au public : prêt et conseil public, animations et expositions pour tous les publics ;
- développement et mise en valeur du fonds patrimonial de la bande dessinée ;
- reliure et entretien des livres.

Archives de la Ville

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire, y compris audiovisuel, issu de l'administration communale comme de personnes physiques ou morales privées. Constitution d'archives historiques et action pour une bonne gouvernance documentaire au sein de l'administration ;
- services au public : accueil et renseignement du public, animations publiques ;
- gestion d'une bibliothèque et d'une documentation d'intérêt scientifique sur Lausanne et sa région ;
- gestion d'un centre de numérisation et microfilmage, y compris en matière audiovisuelle, pour l'ensemble de l'administration.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Archives de la ville	7.40	6.40	7.40	7.40
Bibliothèque municipale	43.83	43.83	43.33	42.83
Total service	51.23	50.23	50.73	50.23

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	- 0.50

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Archives de la ville	7	6.40	8	7.40
Bibliothèque municipale	63	43.83	61	42.83
Total service	70	50.23	69	50.23

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
Unité administrative		
Archives de la ville	1	1
Bibliothèque municipale	1	1
Total service	2	2

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-service (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	7	6

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	2
Retraite	4
Fin de contrat	1
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	7

FAITS MARQUANTS

La fréquentation publique a légèrement reculé par rapport à 2011 avec 910'000 prêts en 2012 à la bibliothèque pour un nombre stable de lecteurs actifs soit 24'392 personnes. 1'800 prestations sont relevées aux archives. L'activité du service s'est focalisée sur les axes suivants :

1. Projet de Maison du Livre et du Patrimoine au Flon : un programme fonctionnel a été établi pour le concours d'architecture dont le lauréat a été désigné en décembre 2012. Un préavis présentant les principes de financement et d'implantation du bâtiment tout en finalisant les conventions qui assurent la maîtrise foncière du projet a été présenté devant une commission du Conseil communal. Il sera soumis au Conseil en 2013.
2. Politique publique du livre : le service, en collaboration avec le Service de la culture, a formalisé les axes de travail en vue d'un préavis qui servira de plan directeur pour le soutien aux auteurs, éditeurs et libraires. Sans attendre, les engagements pris lors des assises du livre en 2011 ont permis la réaffectation du budget d'acquisition de la bibliothèque vers les seuls libraires.
3. Identité et politique de communication du service : durant l'année 2012, un mandat impliquant une agence de communication ainsi qu'un bureau de graphisme a permis d'élaborer une nouvelle identité visuelle et de définir les axes de communication qui permettront de positionner le service comme acteur culturel. Logos, ligne graphique et nouveau nom pour le service ont été validés par la Municipalité pour mise en œuvre dès 2013. La nouvelle assistante des archives intervient désormais comme déléguée à la communication du service. Le service a d'ailleurs saisi l'opportunité de réserver le chalet de Noël de St-François loué par la Ville pour se présenter au public.
4. Logiciel documentaire de la bibliothèque : le renouvellement du logiciel de la bibliothèque a été étudié avec le Service d'organisation et d'informatique et présenté au Comité de pilotage informatique de la Ville. Ces études préparatoires permettent la rédaction d'un préavis qui sera soumis au Conseil communal en 2013.
5. Organisation interne du service : le service poursuit sa mutation et a formalisé son organisation en introduisant une gestion en mode projet, pour faciliter l'avancement des dossiers tout en maîtrisant les effets du changement, compte tenu des disponibilités horaires du personnel.

6. Dans le cadre des mesures d'amélioration financière demandées par la Municipalité, le dispositif de production filmique par mandat, qui devait remplacer l'équipe des archives filmiques, a été abandonné. L'année 2012 marque donc la fin d'une action de production d'images et de documentaires qui avait été opérationnelle depuis 1982. Du côté des recettes, des ajustements à la hausse de la politique tarifaire du service ont été validés par la Municipalité pour entrer en vigueur en 2013.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

FAITS MARQUANTS

- Activité des sites: Chailly (+ 10%) et Entre-Bois, qui a vu l'entrée en fonction d'une nouvelle responsable (+ 5%), ont connu une année positive en termes de prêt. Alors que l'activité à Montriond et du bibliobus est stable, les sites de Chauderon et Grand-Vennes voient en revanche les prêts s'éroder de 4% par rapport à 2011. A Montriond, une réflexion menée sur les publics et sur la gestion des collections a permis de planifier un réaménagement intérieur du site qui sera mis en œuvre en 2013. Petite innovation, une boîte de retours a été installée devant l'entrée de la bibliothèque de Montriond pour faciliter la restitution des ouvrages en dehors des heures d'ouverture. Très appréciée des utilisateurs, cette mesure n'a pas été source de complications. A Grand-Vennes, le réaménagement des locaux s'est poursuivi par le renouvellement de la signalétique qui gagne ainsi en cohérence et en clarté pour le public.
- Bibliothèque Jeunesse : le dynamisme de la demande pour le livre Jeunesse ne se dément pas mais la croissance relevée les années passées s'est interrompue (baisse de 1% des prêts par rapport à 2011, pour un volume de prêts par jour ouvrable quasi inchangé). Dans le cadre d'un échange international, une vingtaine de bibliothécaires polonais ont été reçus. En collaboration avec l'association Zadig, une bibliographie illustrée, précieuse pour les divers intervenants engagés dans la prévention de la violence auprès des enfants de quatre à huit ans, a été éditée sous le titre « *Petits et grands moments de la vie* ». Elle est disponible également sur le site www.zadig.ch.
- Bibliobus : l'informatisation du prêt a été réalisée au grand bénéfice des utilisateurs comme du bibliothécaire en charge du bus. Des incivilités ont conduit à renforcer la sécurité du chauffeur, appelé à travailler seul, par la mise en place d'un système d'alerte sonore à fins dissuasives. Le système s'est avéré efficace durant l'année.
- « Livres à domicile » : le partenariat mis en place avec le Mouvement des Aînés pour faciliter le prêt de livres en faveur de personnes à mobilité réduite via des bénévoles se poursuit et a été étendu à l'ensemble du réseau de la bibliothèque mais reste encore trop peu connu de la population. Cette action « hors les murs » est complétée dans le cadre de la campagne « Moi et les autres » par un projet intergénérationnel qui amènera la bibliothèque à collaborer dans les espaces de ses partenaires.
- La semaine « découverte » permet d'accueillir des personnes désireuses de s'informer sur les métiers de l'information documentaire à travers plusieurs institutions vaudoises. Cette action qui mobilise le service au printemps et à l'automne avec d'autres partenaires vaudois est un succès depuis 2010.
- Participation du chef de service au comité de l'association des bibliothèques de lecture publique vaudoises (bibliovaud) en tant que trésorier, administrateur du site web et co-organisateur à ce titre de la première journée des bibliothèques vaudoises. Participation à un groupe de travail de Rero sur la mise en place d'un archivage numérique pérenne au niveau romand. Délégation aux comités de la Fondation pour la promotion de la bande dessinée et de la Fondation C.F. Ramuz.

Evolution nette du fonds de la bibliothèque

	Fonds 2012	Acquis 2012	Fonds 2011	Acquis 2011	Fonds 2010	Acquis 2010
Chauderon Adultes	102'973	10'538	109'372	11'115	111'987	10'710
Bibliothèque Jeunesse	61'924	5'013	60'328	5'098	59'404	6'027
Entre-Bois	27'039	2'892	29'455	3'188	30'033	3'722
Montriond	33'961	3'243	37'074	3'564	39'798	3'662
Grand-Vennes	26'457	2'421	26'115	3'341	26'325	3'481
Bibliobus	8'370	994	6'827	927	8'692	709
Chailly	7'885	674	7'602	688	7'056	728
Magasin	70'559	30	81'272	28	122'149	45
Total	339'168	25'805	358'045	27'949	405'444	29'084

Compte tenu des acquisitions nouvelles, le fonds global de livres proposés au public a été réduit de 5% durant l'année. Le travail a porté prioritairement sur le magasin-dépôt comme par le passé et conformément à la politique retenue. Le stockage au dépôt de livres qui ne sont plus offerts au prêt public n'intervient qu'après une analyse raisonnée de la part des bibliothécaires. Il s'agit de garantir une offre diversifiée et actualisée qui évite d'accumuler des titres ne rencontrant plus le public, soit par vieillissement de l'information, soit par perte d'intérêt dans la mise en page et l'illustration, etc.

Reliure et entretien des livres

En 2012, l'atelier de reliure a traité 19'976 livres neufs (2011 : 21'042) et effectué 650 réparations (2011 : 1'167) pour éviter de devoir jeter des livres encore demandés par le public. Les tests pour renforcer les reliures entrepris en 2011 se sont avérés utiles et bénéfiques pour augmenter la « durée de vie » des livres prêtés au public.

Comme par le passé, le personnel de l'atelier de reliure participe activement à la préparation matérielle des expositions de la bibliothèque.

Services au public

3'947 personnes se sont nouvellement inscrites à la bibliothèque municipale en 2012 (4'243 personnes en 2011). La concentration de la baisse du taux de fréquentation du site de Chauderon se confirme (- 8%) alors que le nombre d'inscriptions reste stable sur les autres sites du réseau. Sans doute, faut-il lier ce phénomène à l'évolution générale du quartier, au sentiment d'insécurité qui a régné sur l'espace durant de nombreux mois et qui a pu freiner le désir de venir à la bibliothèque pour s'y inscrire. Cette désaffection se traduit dans le nombre de prêts à Chauderon.

Nombre de prêts et prolongations : 910'027 (Chauderon Adultes : 42%, Bibliothèque Jeunesse : 25%)

Moyenne de prêts par jour d'ouverture : 3'513 (2011 : 3'550)

Moyenne d'emprunts par lecteur dans l'année : 44 (2011 : 38)

Accès à distance

- Consultations des comptes personnels : 80'814 (2011 : 80'949)
dont prolongations : 24'374 (2011 : 25'136), correspondant à 115'163 documents prolongés (2011 : 117'837)
- Recherches en ligne dans le catalogue : 366'447 (2011 : 396'997)

Gestion des collections et vie du réseau de la bibliothèque

En 2012, une cheffe de projet a été désignée pour formaliser la stratégie documentaire du réseau des bibliothèques de la Ville définie par la direction. Cette tâche délicate et de longue haleine requiert une bonne communication ainsi que le respect des priorités fixées pour porter une telle politique.

D'ores et déjà, les sites de quartier doivent pouvoir interagir efficacement avec les équipes de Chauderon et de la Bibliothèque Jeunesse qui concentrent les décisions en matière documentaire. Il est indéniable que chaque bibliothèque est dotée d'un rapport étroit et spécifique à ses usagers dont il faut bien comprendre les demandes pour maintenir l'attractivité du service public.

De ce fait, un projet pilote a été mené sur le site de Grand-Vennes dont le réaménagement et une réorientation de l'offre avaient été opérés en 2011. Cette bibliothèque a été dotée d'une enveloppe budgétaire spécifique lui permettant de gérer l'ensemble de ses acquisitions. L'expérience a été reconduite, afin de mesurer les contraintes logistiques, humaines de cette organisation pour le réseau et afin d'évaluer l'impact de cette décentralisation sur la demande.

Le dialogue entre bibliothécaires reste un paramètre fondamental pour ajuster la politique documentaire. Les soutiens réciproques entre sites dans la mise sur pied d'animations comme le déplacement temporaire d'ouvrages en vue d'élargir l'offre sans recourir à de nouvelles acquisitions sont essentiels. La Bibliothèque Jeunesse notamment continue d'assurer la remise de près de 2'000 ouvrages aux autres sites y compris le bibliobus.

Programme culturel de la bibliothèque

La bibliothèque souhaite devenir un acteur culturel à part entière. Elle offre donc à la population un choix d'animations susceptibles de répondre aux attentes du plus grand nombre (en fonction de l'âge, de l'origine sociale, de la langue, etc.). En tant qu'institution, elle souhaite devenir un partenaire naturel et apprécié des autres acteurs culturels comme des associations de la région lausannoise. Enfin, elle veut être un lieu privilégié permettant de mettre en lumière la richesse et la qualité des lettres romandes à travers les auteurs et les éditeurs.

Sans attendre la construction de la Maison du Livre et du Patrimoine, « l'agenda » des animations et des expositions à la bibliothèque Chauderon se construit à peu de frais, grâce à des partenariats avec des institutions culturelles ou les milieux associatifs : BD-FIL, BiblioVaud, La Manufacture, des compagnies théâtrales (Cie La Bocca della Luna, Cie Marin), la Fondation Sentinelles, le Centre d'Action Non-Violente, Space Fridge ou encore l'Unil.

En 2012, trois animations, originales par leur contenu, ont remporté un vif succès : un cycle de conférences sur les thérapies naturelles, une soirée d'initiation au jeu de rôle et des soirées Speed-booking pour échanger en huit minutes autour d'un livre de son choix avec un autre lecteur.

Accueil de classes et animations autour de la lecture pour la jeunesse

L'action culturelle n'exclut en rien l'action fondamentale menée en faveur des jeunes, dès la naissance.

Classes, Centres de Vie Infantile, APEMS sont régulièrement reçus. En 2012, 963 visites ont été dénombrées, dont 562 à la bibliothèque Jeunesse, 310 à Montriond, 49 à Grand-Vennes, 42 à Entrebois (2011 : 903 visites au total).

A la Bibliothèque Jeunesse, des collaborations facilitent l'action en faveur de la lecture dans des contextes très variés. Ainsi avec l'association Jardin des livres, ce sont des soirées pyjamas qui sont nourries par des livres de la bibliothèque ; avec la Fondation Delafontaine ce sont des enfants lourdement handicapés qui sont accueillis tout au long de l'année. Avec le Musée de zoologie, les bibliothécaires ont œuvré à la réalisation d'une animation au musée... Il faudrait ajouter les très nombreuses présélections thématiques pour collectivités ou enseignants, tout au long de l'année.

Les accueils « Né pour lire » connaissent toujours un grand succès. Une expérience d'accueil de tout petits enfants pour écouter des histoires en espagnol a été inaugurée, en collaboration avec l'ISJM et le Bureau lausannois pour les immigrés (1001 historias). Une exposition autour de Claude Ponti, a permis aux enfants d'écouter des histoires de cet auteur, avec leurs professeurs.

Divers ateliers de bricolage et des animations autour du kamishibai ont également été proposés durant les vacances scolaires, faisant le plein à chaque fois, ainsi qu'une animation pour Halloween. A Montriond, les rencontres hebdomadaires proposées par les bibliothécaires pour lire pendant une heure des ouvrages à des enfants le mercredi après-midi ont été remplacées par une animation intitulée « Ecoute une histoire et fabrique », six fois par an, le mercredi après-midi. Les lectures sont suivies de bricolages liés au thème évoqué. Limitée à 15 enfants inscrits, cette offre rencontre un grand succès, provoque des listes d'attente, et permet aux jeunes de cinq à dix ans de lier la lecture à une activité manuelle de qualité. Dans tous les sites du réseau, des animations « contes », notamment lors du samedi des bibliothèques vaudoises et à Noël, ont été proposées, y compris aux écoles.

Enfin, il faut rappeler les efforts menés pour encourager les rencontres intergénérationnelles. L'opération « 123 Albums » a été proposée aux résidents de la Maison Mivelaz, à l'avenue du Mont-d'Or, et à la classe à effectif réduit du Belvédère. Après avoir assisté à la présentation scénographiée de dix albums par les bibliothécaires, les deux groupes se sont rencontrés à cinq reprises entre mars et mai pour des lectures d'un album dégusté en séquences d'une rencontre à l'autre, puis lecture à haute voix d'un album entier, suivi d'une discussion animée par l'enseignant et l'animatrice de la Maison Mivelaz. Les deux partenaires, enchantés, ont décidé de renouveler l'expérience en 2013.

Le Fonds patrimonial de la bande dessinée

Collections et Inventaires

Avec l'appui de deux stagiaires, le catalogage du fonds « Kurt Adolph » a pu être achevé. Le fonds Ghebali a été globalement inventorié. Ce fonds exceptionnel compte plus de mille titres de périodiques différents. L'inventaire permet de rechercher les documents par titre, dates extrêmes, numéros présents, format et état de conservation. Le travail s'est poursuivi autour des collections Spirou qui font l'objet d'un récolement systématique avec conditionnement d'archives et inventaire. En 2012, le Fonds a été enrichi de la collection Achim Schnurrer, représentant treize palettes de bandes dessinées issues de nombreux pays d'Europe. Outre des bandes dessinées du XIX^e siècle, des exemplaires très rares de l'ancienne République fédérale d'Allemagne, on trouve des bandes dessinées publicitaires comme de propagande, éditées durant la première guerre mondiale à l'attention des soldats notamment. Ce fonds a également l'intérêt d'offrir de riches archives d'une entreprise éditoriale allemande (Alpha Comic). D'autres donations ont été faites par des privés comme des institutions suisses ou étrangères. Il faut relever une rare collection de Micky Maus en allemand ainsi que la remise d'archives professionnelles par le journaliste romand, Ariel Herbez, expert en bande dessinée.

Expositions

- L'équipe du Fonds patrimonial s'est investie dans le cadre de plusieurs expositions ;
- Co-Mix Art Spiegelman, prêt du périodique « Raw Magazin » pour l'exposition consacrée à Art Spiegelman pendant le festival d'Angoulême 2012. Exposition reprise à la BPI de Paris (mars-mai 2012) ;
- Bobos en Bulles, CHUV, site de Cery, galerie Ergasia, (janvier-mars 2012). Prêt d'une exposition montée par la bibliothèque municipale ;
- Japan Impact. Exposition sur la culture japonaise. Prêt de documents (février 2012) ;
- Master-Class avec Pierre Christin et André Juillard : La Narration en BD par Christin et Juillard, (avril 2012), bibliothèque municipale de Lausanne – Chauderon et conférence publique en collaboration avec l'université ;
- BD et Moyen Age, Château de Grandson, prêt de livres (avril-mai 2012) ;
- Comics Deluxe ! Das Comic-Magazin Strapazin, Cartoon Museum Basel (juin 2012-avril 2013), prêt de 55 livres, planches et documents ;
- BD-FIL (septembre 2012) : l'équipe a participé activement à la réalisation de l'exposition présentée à l'Espace Arlaud sur le thème de la « Ligne claire » et a pu mettre à disposition de nombreux documents. Le festival a par ailleurs accueilli une exposition montée par l'équipe à partir des archives d'un auteur suisse désormais conservées dans le fonds patrimonial lausannois. Cette exposition qui retraçait l'histoire d'un best seller de la production bd suisse des années 1980, a été présentée au Palais de Rumine sous le titre: *Peter Haas : L'istorigia dals Retorumantschs* ;

Enfin, dans le cadre de la Journée pédagogique du Festival, un collaborateur a assuré quatre interventions proposant une introduction à la bande dessinée et une présentation du fonds lausannois devant un public de plus de 400 élèves de huit à dix ans ;

Une rencontre de collectionneurs américains et suisses ainsi que des visites commentées du fonds ont été organisées par le conservateur pour des éditeurs comme des artistes, galeristes et critiques ;

- Naturmuseum Winterthur (mai-octobre 2012) : prêt d'une iconographie sur le cannibalisme.

Recherche

La recherche portée par les universités de Lausanne et Fribourg à partir de périodiques des années 1945-1959, conservés par le Fonds patrimonial, a été financée par le FNRS et a pu débuter. Il s'agit de la mise en valeur immédiate de la collection Ghebali. Des étudiants comme des élèves de gymnases (Lausanne, Lucerne, Olten, Pully) ont sollicité le Fonds notamment pour leurs travaux de fin d'étude ou dans le cadre de séminaires SHS de l'EPFL.

Communication

Lors du festival d'Angoulême 2012, l'équipe lausannoise a participé à une réunion rassemblant les principales institutions d'études et de conservation de la BD dans le monde. Cette réunion a posé les bases d'un réseau professionnel d'échanges. Le travail sur le remodelage des pages BD du site internet s'est poursuivi.

ARCHIVES DE LA VILLE

FAITS MARQUANTS

En 2012, une nouvelle assistante et un nouveau collaborateur en charge de la numérisation ont intégré l'équipe des archives tandis que l'apprentie finissait sa formation avec succès.

L'archiviste adjoint a représenté les archives dans le groupe de projet intitulé « Panorama 2 ». La direction de projet représentative des professionnels des archives vaudoises ayant retenu le logiciel libre de description archivistique ICA-Atom, ce logiciel a été installé sur le serveur à des fins de tests opérationnels. Cette phase permet aux archives de la Ville de confronter leur cahier des charges aux potentialités du logiciel, en vue de faire évoluer leur système d'information, conformément aux normes archivistiques internationales.

Au chapitre des locaux, il faut relever la fin des travaux d'aménagement du dépôt des Plaines-du-Loup (réalisation d'un seuil menant aux locaux techniques, finition du store extérieur).

Une partie de ce dépôt a été mise à disposition de l'Institut suisse Jeunesse et Médias pour y accueillir le fonds patrimonial de littérature illustrée d'une grande figure de la littérature pour enfant, Janine Despinette.

Au Maupas, il a fallu remplacer l'appareil de climatisation de l'abri de protection des biens culturels du sous-sol, seul espace ventilé du bâtiment. En parallèle, les appareils de mesure de la température et de l'humidité ont été renouvelés. Le chef de service a poursuivi son activité au sein de la rédaction de la revue professionnelle *Arbido*, et anime la revue lausannoise *Mémoire Vive*. Il a continué ses travaux au sein de plusieurs comités professionnels (Association des archivistes suisses, Association vaudoise des archivistes, Association pour l'Etude de l'histoire régionale, Association Mémoire de Lausanne). Les archivistes ont rédigé des contributions scientifiques, notamment éditées dans la revue *Arbido*.

Consultation

1'021 personnes (2011: 989), dont 664 nouveaux inscrits (2011: 645), ont eu recours aux services des archives. 1'811 prestations ont été dénombrées (2011: 1'967).

Animations

Les archivistes ont effectué des recherches documentaires pour différentes publications et collaboré à la réalisation de deux expositions : *En Corps – Lausanne et la danse* (Musée historique), *L'école entre rêves et réalités* (Château d'Yverdon-les-Bains, centenaire de l'Ecole Pestalozzi)

L'activité « Découverte » dans le cadre du programme des activités culturelles proposées par la Ville aux écoles a permis d'accueillir 107 élèves sur la période scolaire 2011-2012.

A l'occasion de la campagne « Moi et les Autres », les archives associées à un vidéaste lausannois ont été retenues pour leur projet « Hier, aujourd'hui et demain » devant déboucher sur la réalisation de documentaires dans plusieurs quartiers avec des jeunes interrogeant des adultes issus de la migration.

Un atelier de généalogie a été organisé dans le cadre du *Passeport-vacances*.

Formation

Une nouvelle apprentie a été accueillie aux archives dès le 15 août.

L'archiviste adjoint a co-organisé le cours interentreprises « classer et gérer des archives » destiné aux apprentis (29 octobre, 5 et 12 novembre), en collaboration avec les Archives de Montreux et les Archives de l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source Lausanne (25 participants).

De plus, trois stagiaires ont été accueillis par l'équipe.

Une formation co-organisée par les Archives de l'Université de Lausanne a été donnée sur l'archivage audiovisuel dans le cadre du « Grundkurs » de l'Association des archivistes suisses sur le site de Dorigny.

Gestion documentaire administrative

En 2012, le départ du chef du Service d'organisation et d'informatique a entraîné un ralentissement des travaux et nécessité la définition d'un nouveau mode de collaboration qui doit permettre de présenter un préavis en 2013 sur la gouvernance documentaire.

L'archiviste-adjointe en charge du dossier a apporté son expertise aux Services industriels dans le cadre d'un projet de gestion centralisée de contrats à partir d'un site Sharepoint et de leur archivage papier. Elle a poursuivi son travail pour améliorer la gestion des dossiers du personnel des répondants RH en collaboration avec le Service du personnel (plan

de classement, calendrier de conservation). Elle a également publié une contribution dans la revue professionnelle suisse *Arbido* sur les normes ISO 30300.

Des conseils en matière de pré-archivage des documents ont été proposés par l'archiviste adjoint à sept services, au Bureau du Conseil communal et à trois institutions privées.

Archives historiques (versements et inventaires)

Durant l'année, 54 versements (2011 : 63) ont été effectués par l'administration communale et des privés, dont onze versements (2011 : quatorze) pour l'administration communale. Au 31 décembre, les archives privées sont constituées de 677 fonds différents (2011 : 655). 26 inventaires ont été finalisés (2011 : 27) dont un très gros travail relatif aux archives de la Direction des finances (1882-1938).

La base de données des conventions (actes notariés impliquant la Ville de Lausanne) compte 902 références pour des actes signés depuis 1994 (2011 : 815).

Plus de 400 inventaires « papier », antérieurs à l'introduction de l'informatique, ont été numérisés et inscrit dans l'outil de recherche des archives.

Archives audiovisuelles (sons et archives filmiques)

Désormais, l'archivage audiovisuel est réalisé sous forme de fichier numérique. Les cassettes numériques avec magnétoscopes utilisées dans les années 1990 et 2000 sont en cours de migration vers les serveurs. Une opération lourde qui doit être menée en parallèle avec l'archivage courant des productions de La Télé.

Ce travail impose des infrastructures techniques inédites au sein de l'administration. Cet archivage ayant pris de l'ampleur, le service constate un doublement des besoins de stockage par rapport à 2009. En 2012, 1'885 heures d'images et sons provenant de 21 fonds différents, ont été traitées et, en partie, analysées (2011 : 1'376 heures). Les productions de La Télé, les fonds du Conseil communal, de la TVRL, de Radio Acidule et de Caux ont occasionné les traitements les plus massifs.

Le système actuel de sauvegarde des fichiers de référence, très artisanal, est problématique et devra trouver une solution d'entreprise avec le soutien du service informatique de la Ville.

En 2012, les archivistes ont expérimenté et ajusté leur modèle d'indexation des sources audiovisuelles sur leur plateforme web de consultation afin de faciliter les recherches fines sur les vidéos ou sons disponibles. 1101 documents ont été déposés sur la plate-forme, dont 405 ont été finalisés et rendus accessibles à tout internaute (www.dartfish.tv/lausanne).

Comme par le passé, l'archiviste en charge des fonds audiovisuels a apporté son expertise technique, encodé des clips, assuré des prises de sons pour différents partenaires (site internet de la Ville de Lausanne, Lausanne Tourisme, Musée historique, Services industriels, Archives historiques de Nestlé, Archives de Morges, Cercle catholique). Il a également été amené à présenter la problématique des archives audiovisuelles dans le cadre d'un cours de la protection des biens culturels.

Restauration, microfilmage, numérisation

Le travail de restauration des archives porte désormais sur 997 unités documentaires, à savoir registres, affiches, parchemins ou plans (2011 : 964).

La collection de microfilms de préservation est passée à 2'590 bobines 35 mm (2011 : 2'581). Le banc de reproduction microfilm Jacknau est définitivement hors-service depuis le mois de mai. Dans l'impossibilité de le réparer, l'activité de reproduction de préservation se concentre désormais sur la numérisation, technique à laquelle un nouveau collaborateur a été formé. 23'500 prises de vue numériques ont été effectuées (2011 : 8'749). S'y ajoutent 800 prises de vues numériques pour des clients externes au service ou des institutions culturelles. 194 numérisations ont été réalisées pour les activités du Centre BD en lien avec l'accueil d'archives ou des expositions pour BD-FIL.

La base de données des Biennales de la Tapisserie a été présentée publiquement en 2012, en collaboration avec la Fondation Tom's Pauli et peut être consultée sur www.lausanne.ch/citam (en français et anglais).

En coordination avec le Musée historique, la numérisation des plans cadastraux anciens des XVII^e et XVIII^e siècles conservés par les archives (plan Rebeur, plan Melotte) a été menée par l'atelier de numérisation de la Ville (200 plans au total).

Bibliothèque et documentation

Au sein du service, la collaboration entre la bibliothèque des archives et la bibliothèque municipale s'est intensifiée : pour les périodiques, des échanges d'inventaires ont permis une sélection d'abonnements que la bibliothèque municipale transmettra aux archives en vue de leur dépouillement documentaire à des fins patrimoniales.

Dans le domaine de la littérature et de l'histoire, la bibliothèque des archives accueillera désormais des livres ayant quitté le circuit de la lecture publique. Une politique d'archivage du patrimoine littéraire local est en cours d'élaboration.

Des exemplaires de la *Feuille d'Avis de Lausanne* et du *Matin* ont été prêtés à la BCU Lausanne en vue de leur numérisation. Celle-ci a permis l'ouverture fin 2012 du site « Scriptorium » (scriptorium.bcu-lausanne.ch) destiné, à terme, à offrir un accès à l'ensemble des quotidiens et journaux vaudois.

Un important travail de repérage et de traitement a été mené sur les imprimés du fonds de l'Association du Vieux-Lausanne (aujourd'hui Mémoire de Lausanne), qui n'avaient pas tous été catalogués en bibliothèque. Une liste complète des imprimés provenant de ce fonds et traités dans Rero accompagne désormais les inventaires.

La bibliographie lausannoise a été mise à jour pour la période 2007-2011, de même qu'un travail de correction/précision pour les notices allant de 1991-2007 a été réalisé.

En 2012, 3'004 notices documentaires d'intérêt lausannois ont été créées, intégrant les données livrées par la revue de presse de la Ville, les réponses des archivistes et des numérisations rétrospectives (2011 : 5'649). La base documentaire compte désormais 61'590 références.

Un travail de mise à jour de la documentation pour les dossiers Elections/Votations a été effectué couvrant la période 2007-2012.

L'indexation avec accès direct aux transcriptions des séances du Conseil communal par informatique compte – dès le début de l'année 1994 jusqu'à la séance du 13 septembre 2011. La base contient 8'754 notices consultables en ligne (2011 : 8'560).

418 titres nouveaux ont rejoint la Bibliothèque en 2012 (2011 : 371). 65% sont le fait de dons ou sont issus de fonds d'archives. Le catalogage dans la base de données romande a porté sur 574 titres (2011 : 513 titres). Avec cinquante prêts, le nombre d'échanges interurbains reste stable.

Enfin, on relèvera l'acquisition de certains imprimés anciens qui enrichissent le fonds patrimonial lausannois :

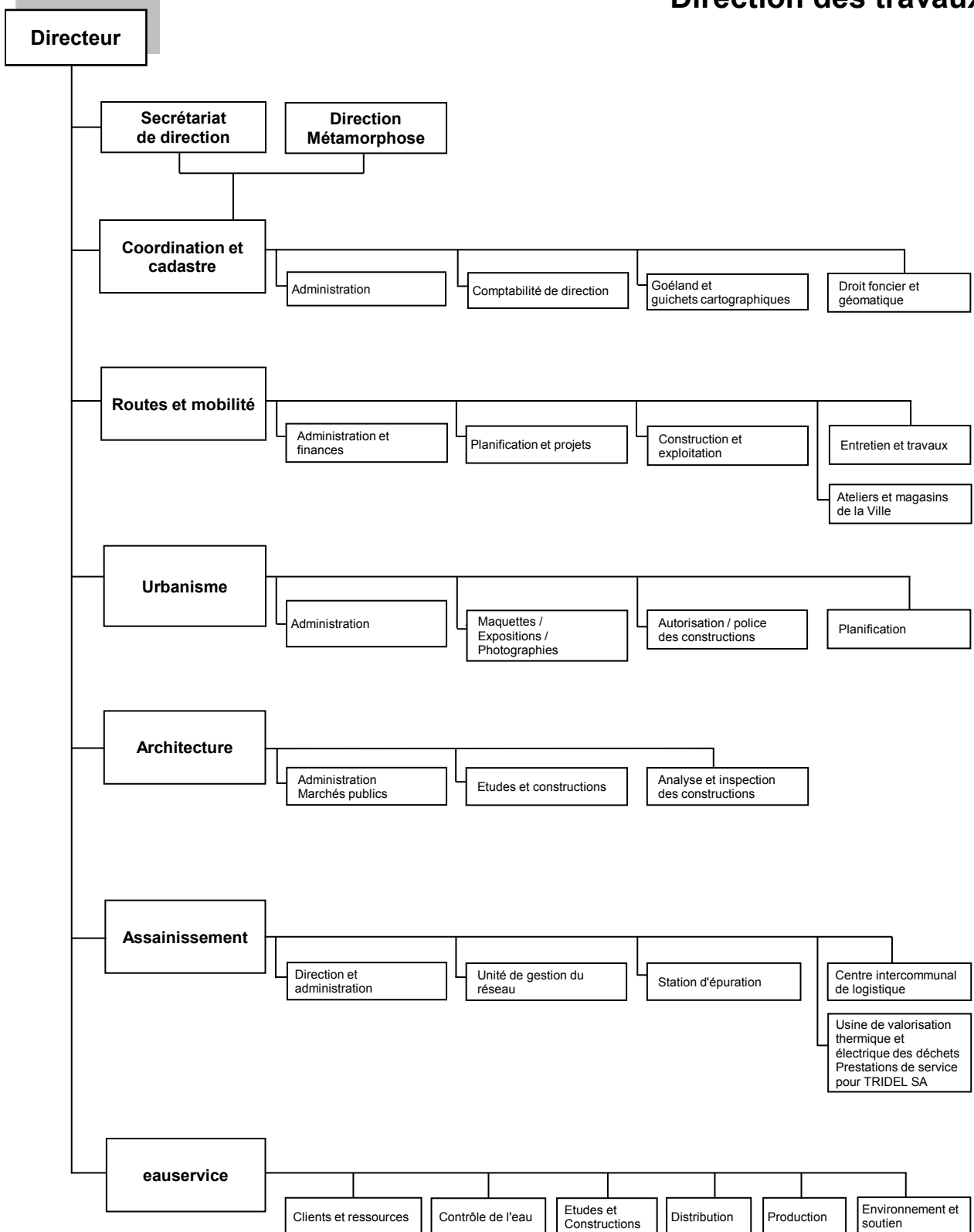
Tissot, Samuel. *Essai sur les maladies des gens du monde*. Lausanne : Grasset, 1770 ;

Tissot, Samuel. *Dissertation sur les fièvres bilieuses et histoire de l'épidémie bilieuse qui régna à Lausanne en 1755*. Paris : Gabon, 1800 ;

De la Harpe, Eugène. *Notes sur les cas de variole & de scarlatine observés au lazaret communal de Lausanne*. Lausanne : Corbaz, 1888 ;

Gilliard, Charles. *Histoire du gymnase classique cantonal de Lausanne*. Lausanne : Vaney-Burnier, 1914.

Direction des travaux



Direction des travaux (TRX)

Au cours de l'année 2012, la Direction des travaux a été appelée à répondre à de nombreux défis, parallèlement à ses tâches courantes traditionnelles, notamment en termes de densification urbaine, de développement des infrastructures de transports ou encore de gestion des déchets.

Le Service des routes et de la mobilité et le Service d'urbanisme ont travaillé conjointement à la finalisation de la deuxième étape du **Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM 2012)**. Le 18 juin 2012, le PALM 2012, qui fait la part belle au projet du **métron m3**, a été accepté par le Canton et déposé le 30 juin 2012 pour analyse à la Confédération.

Le Service d'assainissement a élaboré un nouveau règlement qui prévoit, sur le principe du pollueur-payeur, l'introduction d'une taxe pour financer la **gestion des déchets**. Cette taxe porte sur deux éléments : le prix des sacs poubelles et le volume des bâtiments. Ce règlement a été accepté par le Conseil communal le 13 novembre 2012 et entrera en vigueur dès janvier 2013.

Le projet **Métamorphose** constitue l'un des projets phare de la Municipalité. En 2012, plusieurs éléments marquants sont à relever. En février, le résultat du concours d'architecture pour les **Prés-de-Vidy** a été dévoilé. A l'été 2012, une analyse financière de Métamorphose a été entreprise par la Municipalité. Sur cette base, elle a décidé de geler le projet des Prés-de-Vidy comprenant un stade de football et une piscine olympique. Ces objets sportifs ont dès lors été relocalisés à **Malley** (projet de piscine) et au Stade de Coubertin (athlétisme). À la **Tuilière**, la préparation du projet d'exécution du centre de football s'est poursuivie en 2012. Aux **Plaines-du Loup**, les démarches d'affectation du sol ont progressé.

Les services de la direction ont largement contribué, en collaboration avec les tl, à la finalisation de la procédure coordonnée d'approbation des plans de la première étape du réseau-t des **Axes Forts de Transports Publics Urbains (AFTPU)**. Celle-ci a été déposée à Berne au mois de mars 2012. Après validation de la Confédération, le dossier a été mis à l'enquête publique au mois de juin. Des séances de conciliation avec les opposants ont été menées par les partenaires du projet. Elles se prolongeront durant le premier trimestre 2013.

En 2012, des négociations entre la Direction des travaux et le **surveillant des prix** ont été menées à bien. Elles ont permis d'aboutir à une révision complète des prix de l'eau et à une clarification des investissements d'**eauservice**.

La Direction des travaux a été fortement impliquée dans le suivi du **chantier de l'Opéra de Lausanne**. Elle a remis les clés à l'exploitant le 3 octobre 2012 dans le respect des coûts et délais prévus.

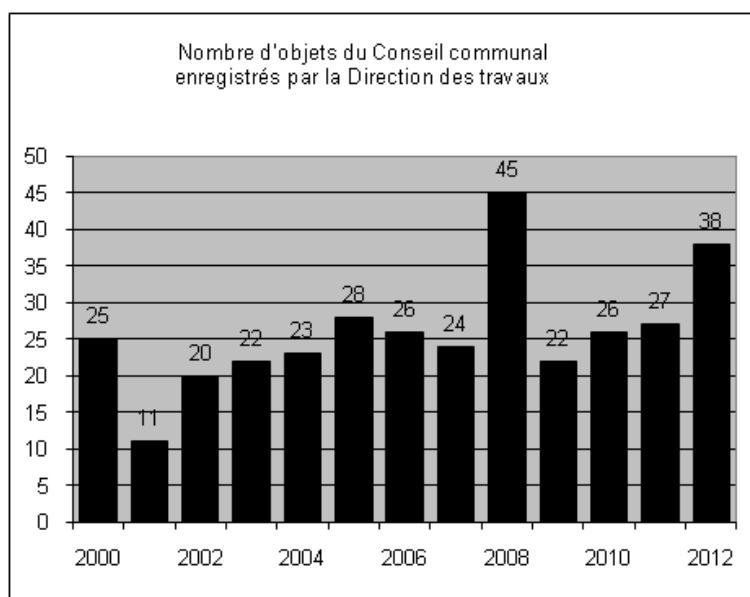
Pour mentionner un aspect plus récréatif, l'action **Groupe Sport TRX** a été reconduite pour les années 2012 et 2013. En 2012, c'est près de 100 inscrits qui ont participé à diverses manifestations sportives lausannoises.

Municipalité – décisions soumises par la Direction et adoptées par la Municipalité

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Affaires courantes	528	679	715	654	642	672	701
Police des constructions	510	437	536	519	416	430	427
Total	1'038	1'116	1'251	1'173	1'058	1'102	1'128

Conseil communal – objets enregistrés par la Direction et relevant de sa compétence en tant que leader

La direction a enregistré trois (quatre en 2011) motions, huit (dix) postulats, douze (sept) interpellations, onze (cinq) pétitions et quatre (une) questions lui ont été posées. Elle a rédigé 15 (19) préavis ou rapports-préavis et le Conseil communal en a ratifié cinq (douze). Enfin, elle a pris part à 18 (35) séances de commission du Conseil communal en tant que leader.



Séances publiques d'information et/ou de concertation

En 2012, la direction a été sollicitée pour 24 (29 en 2011) séances d'information et/ou de concertation destinées au public.

SERVICE DE LA COORDINATION ET DU CADASTRE (SCC)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service de la coordination et du cadastre est constitué des cinq unités suivantes :

- administration ;
- comptabilité de direction ;
- Goéland et guichets cartographiques ;
- droit foncier et géomatique ;
- direction du projet Métamorphose.

Les prestations du service couvrent un large spectre de tâches dans les domaines du secrétariat, de la comptabilité, de la gestion documentaire et du savoir d'entreprise, du droit foncier, des mensurations officielles et techniques, du cadastre des conduites et canalisations ainsi qu'en matière de gestion et de publication de géodonnées informatiques. De plus, la direction du projet Métamorphose est rattachée administrativement au service.

Même si la diversité des missions est importante, les activités sont complémentaires. Elles permettent de mettre en place des synergies entre les unités en travaillant transversalement et d'optimiser de manière constante l'engagement des collaborateurs ainsi que les processus de travail, tant au sein de la direction que dans le service et la direction du projet Métamorphose. L'outil Goéland, solution de gestion du savoir de l'entreprise orientée processus, couplée à une gestion électronique des documents, joue un rôle fédérateur important au sein de la Direction des travaux car il permet de conduire et de documenter les démarches administratives et techniques en bénéficiant d'un système de classement numérique efficient.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration	7.80	7.70	8.10	8.00
Compta direction cadastre	9.30	8.30	8.30	8.30
Droit foncier et géomatique cadastre	25.70	24.20	23.70	21.05
Goéland et guichets cartogr.	5.80	5.60	7.60	7.60
Pojet Métamorphose	1.50	1.00	3.50	2.50
Total service	50.10	46.80	51.20	47.45

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	+ 1.10

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration	9	7.70	9	8.00
Compta direction cadastre	9	8.30	9	8.30
Droit foncier et géomatique cadastre	25	24.20	22	21.05
Goéland et guichets cartogr.	6	5.60	8	7.60
Pojet Métamorphose	1	1.00	3	2.50
Total service	50	46.80	51	47.45

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Compta direction cadastre	1		0	
Droit foncier et géomatique cadastre	3		3	
Total service	4		3	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	2	6

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	
Retraite	2
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	2

ADMINISTRATION

Les missions de cette unité comprennent l'accueil, la réception, la réponse téléphonique, le soutien administratif, d'importants travaux de secrétariat, prise de notes de séances, certaines prestations logistiques transversales (poste, huissier, gestion du courrier entrant et sortant, numérisation, organisation et préparation de séances), ainsi que la coordination générale des procédures, des activités et des communications (internes et externes) au niveau de la direction.

Séances des chefs de service

L'unité a établi les ordres du jour, rédigé les procès-verbaux et assuré la diffusion des décisions prises au cours des 36 séances tenues en 2012 (41 en 2011).

Numérisation documentaire

L'unité gère par ailleurs l'ensemble des processus liés au courrier de la direction. Outre les travaux de numérisation ponctuels, l'atelier de scannérisation a numérisé et préindexé 7'126 courriers en 2012 (6'817 en 2011).

Ressources humaines (RH)

Suite au départ de la répondante ressources humaines des Services de la coordination et du cadastre et d'urbanisme, il a été décidé de regrouper les activités de gestion des RH au sein de la cellule RH du Service des routes et de la mobilité. Ainsi, l'année 2012 a été l'occasion de recruter un conseiller ressources humaines chargé de mettre en place des synergies de fonctionnement entre les trois services et de clarifier les processus de gestion des RH.

Dans le cadre de ses missions, l'équipe ressources humaines a contribué au recrutement de plusieurs cadres et collaborateurs pour le service, notamment dans le cadre de la constitution de l'équipe du projet Métamorphose. Sous l'impulsion du

chef de service, un travail important a également été fourni afin de créer une nouvelle filière de fonctions dans le domaine de la géomatique qui a pu entrer en vigueur au mois de décembre. Par ailleurs, les descriptions de poste ont commencé à être mises à jour pour l'ensemble des collaborateurs et seront terminées en 2013.

COMPTABILITÉ DE DIRECTION

Cette unité assure pour l'ensemble de la direction les tâches suivantes : la gestion et le « controlling » du budget et des comptes de fonctionnement et d'investissement ; le contrôle et la passation des écritures dans les différents comptes (débiteurs, créanciers) ; l'établissement des décomptes TVA ; la gestion administrative et comptable du personnel fixe et auxiliaire ; l'élaboration, avec les services concernés, du budget de fonctionnement ; l'établissement, sur la base des informations reçues des services, du plan des investissements. La comptabilité de direction a traité plus de 30'000 factures fournisseurs et débiteurs.

GOÉLAND ET GUICHETS CARTOGRAPHIQUES

Cette solution web, qui peut être utilisée par n'importe quel employé communal sans coût de licence, est intégralement développée et maintenue au sein du service qui s'occupe aussi de la maintenance de l'application et des serveurs pour l'extranet du Conseil communal, ainsi que des guichets cartographiques public et interne. L'interaction entre ces derniers et Goéland assure une disponibilité et une mise à jour continue de l'information géographique acquise au sein de l'administration. Goéland fonctionne grâce à une infrastructure d'une dizaine de serveurs physiques qui a en grande partie été migrée sur une plateforme libre de virtualisation. Tous les nouveaux composants serveurs s'appuient sur des briques logicielles standard éprouvées sous licence « libre » telles que Linux, Apache, Php et Postgresql/PostGis.

Durant l'année, plus de 2'100 utilisateurs de l'administration communale ont utilisé cette application. A fin 2012, 130'593 (107'024 en 2011) affaires sont traitées par 29 services communaux. 41 services ont collaboré au traitement de ces affaires, représentant plus de 581'062 prises de position documentées (423'443 en 2011). Fin 2012, 624'788 documents électroniques sont indexés dans Goéland (529'662 en 2011) ; ces documents ont été consultés en ligne 3'402'716 fois.

En plus des formations usuelles pour les nouveaux utilisateurs, des formations continues et du support Goéland, l'unité de support et formation a collaboré avec le Secrétariat du Conseil communal dans le cadre de l'extranet du Conseil communal.

Concernant les guichets cartographiques, de nouvelles couches d'informations ont été ajoutées et le plan de ville, basé sur l'API Google Maps, donne pleine satisfaction sur le site de www.lausanne.ch.

Modèles numériques d'altitude par technologie LIDAR (*light detection and ranging*)

Conformément au préavis N° 2011/47 (« Réalisation de modèles numériques d'altitude par technologie LIDAR, ainsi que de photographies aériennes couleurs et infrarouges et d'une orthophoto de haute résolution par photogrammétrie sur l'ensemble de la Commune de Lausanne »), le service, en collaboration avec le Canton et les communes de Paudex, Pully, Belmont-sur-Lausanne, Cheseaux-sur-Lausanne, Epalinges, Jouxens-Mézery, Le Mont-sur-Lausanne, Prilly, Renens et Chavannes-près-Renens a réalisé en mars 2012 un relevé 3D par technologie LIDAR (~ 140 km²). Cette opération permet de disposer de produits altimétriques de qualité comme par exemple les modèles numériques de terrain et de surface, des courbes de niveau, calculs d'ombres et de pentes, potentiel solaire, évolution de la végétation, etc.

En 2012, l'acquisition des données LIDAR ainsi que l'orthophoto technique a été finalisée et vérifiée. Des produits dérivés seront établis progressivement dans le courant de 2013.



DROIT FONCIER ET GÉOMATIQUE

Le Service de la coordination et du cadastre a participé à plusieurs démarches foncières qui ont permis de trouver des solutions à l'amiable. On peut citer quelques exemples représentatifs :

Quartier des Fiches

Le développement du quartier, prévoyant 500 à 600 logements, s'est poursuivi de manière soutenue en 2012 par les mises à l'enquête publique des premières constructions sur les parcelles de Rodey S.A. et de l'ECA, par la finalisation de la première étape des travaux collectifs et par le transfert d'une partie du chemin de Bérée au domaine public. Progressivement, tous les éléments se mettent en place pour que les premières constructions puissent débuter en 2013.

Echange de terrains pour le Musée cantonal des Beaux-Arts

En étroite collaboration avec la Commission immobilière, le service a finalisé la convention d'échange foncier entre les CFF et la Commune ainsi que la convention foncière dans le cadre du plan d'affectation cantonal numéro 332 « Plateforme Pôle muséal » entre le Canton de Vaud et la Commune de Lausanne.

Extension de la ligne 3 des tl au chemin de Maillefer

Les communes de Lausanne et du Mont-sur-Lausanne souhaitent mettre en œuvre le prolongement de la ligne tl numéro 3 sur le chemin de Maillefer, depuis Bellevaux jusqu'au chemin du Petit-Flon. Vu le gabarit actuel de la chaussée, il y a lieu d'adapter la voirie aux passages des trolleybus et d'y permettre l'implantation des nouveaux arrêts. Ces aménagements routiers nécessitent les accords des propriétaires pour des cessions de terrains et des aménagements extérieurs. En 2012, toutes les conventions nécessaires (17) ont été signées par les propriétaires concernés.

Modification du PAC de Vennes

La révision du PAC de Vennes est en cours dans le but d'augmenter la densité humaine, de renforcer qualitativement les espaces publics et la mobilité douce, de maîtriser les impacts du projet, notamment par une gestion ciblée et intermodale de la mobilité et de conduire une réflexion sur la diversification des activités du PAC en tenant compte des intérêts cantonaux liés au Biopôle. Cette révision nécessite d'établir un avenant à la convention d'équipements de février 2008. Le service a conduit cette opération d'établissement de l'avenant en étroite collaboration avec la Commune d'Epalinges.

Réseau-t

Le chef de service est membre de la Commission immobilière des AFTPU. Dans ce contexte, il a conduit plusieurs conventions foncières pour la mise à disposition de parties de parcelles communales pour le futur tram et ses projets associés, comme par exemple la Maison du livre et du patrimoine.

Mensuration officielle

Par sa structure et les qualifications de ses collaborateurs, le service a la compétence d'exécuter les travaux liés à la mensuration officielle et à sa mise à jour (art. 950 du CCS), ainsi que ceux liés aux données de référence des systèmes d'information sur le territoire (SIT).

Le territoire de la Commune comporte actuellement trois types de mensurations cadastrales, à savoir 32 ha de mensuration graphique datant de 1886, 250 ha de mensuration semi-numérique numérisée et 3'898 ha de mensuration numérique entièrement sous forme informatique, couvrant au total 4'180 ha. La nouvelle mensuration de la fraction du territoire encore couverte par des plans graphiques plus que centenaires se poursuit :

- deux bureaux privés d'ingénieurs géomètres sont responsables de mensurations couvrant une superficie de 80 ha. Les mandats ont été attribués par le Canton en sa qualité de maître de l'ouvrage ;
- le Canton a attribué à la Ville de Lausanne la réalisation de la mensuration officielle de la zone Saint-François – Bel-Air – Vieille Ville (32 ha). Ce mandat important se déroulera jusqu'en juin 2016 et constitue le dernier lot de mensuration officielle à réaliser sur la Commune de Lausanne ;
- la mensuration officielle des zones agricoles et forestières de Vernand (78 ha) – pour l'essentiel propriété de la Commune – a été finalisée en 2012 et son enquête publique se déroulera au début de l'année 2013.

En 2012, le service a également finalisé techniquement le mandat du Canton relatif à la mensuration officielle des domaines publics de mensurations anciennes.

Mensuration technique

Le service réalise des relevés techniques particuliers pour les projets communaux ou pour des ouvrages existants : implantations de constructions, levés des détails, acquisitions photogrammétriques, abornements et contrôles de stabilité d'ouvrages les plus divers. Pour l'année sous revue, on peut signaler à titre d'exemples quelques opérations particulières :

- travaux préparatoires et mesures du Grand-Pont en vue de sa réfection ;
- mesures de déformation du tunnel Tridel ;
- contrôles de stabilité dans le cadre du chantier communal de Bonne-Espérance 30-32 ;
- contrôles de stabilité d'un mur dans un vignoble de la Ville dans le Dézaley.

Cadastre des conduites

Concernant le suivi des chantiers, toutes les conduites et canalisations visibles (nouvelles et en service) de la Commune et des opérateurs de télécommunications sont relevées en fouille ouverte sur le domaine public, dans les parcs et les propriétés communales ainsi que sur des parcelles privées à la demande des services gestionnaires. A ce titre, 659 (762 en 2011) permis de fouille ont déclenché 2'874 (3'266 en 2011) interventions des équipes de terrain mises à jour dans un délai inférieur à la semaine.

Le service a poursuivi le complètement des réseaux dans les zones touchées par le tirage de la fibre optique, dans celles concernées par le déploiement des divers réseaux, dans celles où des chantiers sont prévus ainsi que dans celles donnant lieu à des études ou à des mises au concours.

La mise à jour des chantiers du réseau d'assainissement se fait désormais directement dans le système d'information métier du Service d'assainissement. Une copie quotidienne permet d'avoir une image fidèle dans SISOL.

A l'instar de ce qui a été réalisé pour le Service d'assainissement, la mise à jour des chantiers du réseau d'eau d'alimentation se fait directement dans le système d'information métier d'eauservice. Les principaux développements ont été réalisés.

Concernant le réseau d'électricité, un projet est en cours pour la construction des nouveaux objets du Service de l'électricité dans son système d'information métier. La mise en production est prévue pour 2013.

Géodonnées informatiques de référence sur l'agglomération lausannoise

Les différentes bases de données sont continuellement mises à jour, au gré des mutations, actes notariés, levés des constructions et aménagements nouveaux, mise en service des nouvelles mensurations et autres.

Ces informations sont à disposition de tous les services communaux sous forme analogique ou numérique, notamment au travers des systèmes d'informations SISOL, TOPOBASE et Goéland. Elles sont également diffusées sur support informatique et sur papier aux bureaux d'ingénieurs, d'architectes, d'urbanistes et d'aménagistes menant des études ou des projets sur la commune. L'EPFL, l'UNIL et différentes écoles professionnelles utilisent également ces géodonnées pour leurs exercices pratiques et des études spécifiques.

Centre de compétence de détermination géodésique

Le centre de compétence a permis d'introduire des équipements GNSS/GPS au sein des services techniques de l'administration communale et d'assurer une formation et un accompagnement des collaborateurs. De plus, des tests avec des capteurs mobiles ont été réalisés en collaboration avec les Services industriels afin d'évaluer le potentiel d'interrogation de ce genre d'équipement dans le relevé de leurs conduites. En l'état, il faudra attendre le développement des services globaux de positionnement par satellite avant de pouvoir généraliser cette méthode d'acquisition au sein de l'administration communale.

DIRECTION DU PROJET MÉTAMORPHOSE

Le projet Métamorphose a continué d'avancer en 2012. Les résultats du concours d'architecture et d'idées du site des Prés-de-Vidy ont été proclamés en février. Une revue de projet a été initiée par la Municipalité, nécessitant diverses études devant permettre de revoir le programme et l'agencement du projet dans un but de maîtrise des coûts.

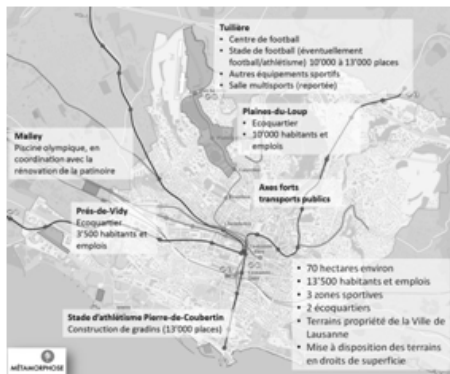
Concernant l'affectation du sol, plusieurs procédures ont été lancées sur les Plaines-du-Loup et la Tuilière, alors que le programme des Prés-de-Vidy a été revu afin d'en augmenter les recettes foncières et fiscales. Plusieurs objets sportifs ont dès lors été relocalisés, ce qui permet de tirer parti des possibilités de construction à Malley (projet de piscine) et d'utilisation du Stade de Coubertin.

Cette période de remise en question va au final consolider le projet : elle débouchera sur un programme plus sûr, disposant d'une meilleure assise financière et sur lequel la Municipalité pourra s'engager pleinement.

La direction du projet Métamorphose a également vécu des changements dans son organisation. Un nouveau chef de projet est entré en fonction le 1^{er} avril ; les responsables de site sont intégrés à la direction du projet et les répondants métier sont fournis par les services. Les principales personnes œuvrant pour le projet se réunissent régulièrement pour en suivre l'avancement, débattre des options et coordonner leurs actions, tout comme les chefs de service les plus concernés. Mise en veilleuse en 2012, la démarche participative reprendra en 2013.

C'est dans ce contexte, à la fois dynamique et clair, que le projet va pouvoir entrer dans sa phase d'exécution, avec le déplacement de la route de Romanel, qui nécessitera de procéder aux premières démolitions de bâtiments.

2012 a été une année de transition qui va déboucher sur un programme consolidé et des démarches concrètes sur le terrain.



La Tuilière

Ce site accueillera un complexe sportif comprenant notamment neuf terrains de football et leurs équipements, conformément au projet lauréat du concours d'architecture lancé en 2010 ainsi qu'un stade de football. La salle de sport-spectacle

initialement prévue a été abandonnée. Il en va de même pour le stade d'athlétisme, qui sera remplacé par une transformation du Stade de Coubertin, moins onéreuse qu'une installation nouvelle et qui se révélera plus utile tout au long de l'année au bord du lac.

Une modification du Plan général d'affectation concernant la partie nord du site a été soumise à l'examen préalable du Canton en mai et mise à l'enquête publique en décembre. Cette procédure était coordonnée avec celle concernant le déplacement de la route de Romanel, conduite par le Canton.

La préparation du projet d'exécution du centre de football par les lauréats du concours de 2011 s'est poursuivie en 2012. Sa construction pourra commencer une fois la modification du Plan général d'affectation approuvée par le Conseil communal et la route de Romanel déplacée. Ces nouveaux terrains de football remplaceront ceux situés aux Plaines-du-Loup, permettant ainsi la réalisation de la première étape de l'écoquartier.

Les Plaines-du-Loup

Les démarches d'affectation du sol ont progressé aux Plaines-du-Loup, où un écoquartier verra le jour à l'emplacement des actuels terrains de football, du Stade olympique, du parking du Vélodrome et du secteur de Bois-Mermet. Un plan directeur localisé a en effet été déposé auprès des services cantonaux en mai pour examen préalable ; bien que le retour officiel ne soit pas intervenu en cours d'année, les services de l'administration et le lauréat du concours de 2010 ont poursuivi l'affinement et l'adaptation de ce plan, qui pourra être mis en consultation publique durant le premier trimestre 2013. Plusieurs plans partiels d'affectation seront ensuite mis en œuvre afin de permettre la réalisation de l'écoquartier. Le sol sera mis à disposition sous forme de droits de superficie sur la base d'appels d'offres d'investisseurs devant privilégier les sociétés d'utilité publique et les coopératives d'habitants.



Les Prés-de-Vidy

La Municipalité a décidé de réaliser un écoquartier de logements et d'activités aux Prés-de-Vidy, profitant de l'espace libéré par le stade de football et la piscine, relocalisés. Il accueillera environ 3'500 habitants et emplois. 2012 a vu des fouilles archéologiques d'évaluation effectuées sur deux zones totalisant environ 450 m². Réalisées par la société Archeodunum sous la supervision de l'Archéologie cantonale, elles ont fait l'objet d'un rapport détaillé qui permettra de mieux appréhender et organiser une investigation plus complète du site. Cette opération se déroulera pendant les démarches de planification du sol. Les fouilles ont permis de mettre à jour notamment une nécropole romaine rattachée au vicus de Lousonna et de nombreuses traces datant du néolithique. Ces résultats, spectaculaires malgré la surface limitée qui a été investiguée, ont été présentés dans une exposition au Musée romain de Vidy sous le titre « La mort est dans le pré ».

Malley

La piscine olympique initialement projetée aux Prés-de-Vidy devrait voir le jour à Malley, sur la parcelle du Centre intercommunal de glace, propriété de la Ville et située sur les communes de Prilly et Renens. Ce déplacement permet de libérer de l'espace aux Prés-de-Vidy, plus facilement valorisable. De plus, des synergies de conception et d'exploitation pourront être développées avec la patinoire voisine. Une première étude a démontré la faisabilité de ce projet. Deux groupes de travail ont été constitués afin de le développer : le premier, sous la conduite de la Ville et comprenant les communes de Renens et Prilly, le SDOL et Lausanne Région, est chargé de développer les aspects techniques, financiers et institutionnels de l'opération ; un second, sous l'égide de Lausanne Région, travaille sur le financement régional des charges d'exploitation.

Stade de Coubertin

Un projet de transformation du Stade de Coubertin a été étudié afin de le doter de gradins fixes permettant d'accueillir environ 6'000 places assises, tout en ménageant la possibilité d'en augmenter la capacité par des gradins provisoires pour Athletissima. Cette installation modifiée dans le respect du site remplace le stade d'athlétisme initialement prévu à la Tuilière, abandonné. Plusieurs séances de cadrage avec Athletissima ont permis de vérifier la faisabilité d'un projet adapté aux besoins courants du site et extensible pour cette manifestation phare annuelle.



SERVICE DES ROUTES ET DE LA MOBILITÉ (RM)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service des routes et de la mobilité est formé de cinq divisions. Ses missions principales sont :

- la planification de la mobilité, en intégrant les différents modes de transport, la politique du stationnement et l'aménagement des espaces publics ;
- la conception des projets d'aménagement urbains et leur réalisation ;
- l'entretien du domaine public, comprenant les voies, les places, les objets qui lui sont liés comme le mobilier urbain, les édifices, les ouvrages (ponts, tunnels et murs de soutènement), les installations mécaniques, ainsi que les ports et les rives du lac ;
- l'exploitation de la voirie communale, en particulier la régulation lumineuse, la signalisation et le stationnement ;
- le service de propreté et le service hivernal du domaine public.

De par ses missions, le Service des routes et de la mobilité est fortement impliqué dans différents groupes de travail dans le cadre des projets Métamorphose, Projet d'Agglomération Lausanne-Morges (PALM) et Axes Forts de Transports Publics urbains (AFTPU).

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration & finances (R&M)	7.70	7.40	7.70	6.80
Aménagements urbains (R&M)	9.80	8.60	9.80	9.40
AMV (R&M)	1.00	1.00	1.00	1.00
Cellule RH (R&M)	3.50	3.50	4.40	4.60
Construction & exploit. (R&M)	1.00	1.00	1.00	1.00
Coordination & logistique (R&M)	3.00	3.00	3.00	3.00
Direction service (R&M)	4.00	4.00	4.00	4.00
Entretien & maintenance (R&M)	8.00	8.00	8.00	7.00
Entretien & travaux (R&M)	3.50	3.50	3.50	3.50
Entretien secteur 1 (R&M)	32.00	30.00	32.00	32.00
Entretien secteur 2 (R&M)	24.00	21.65	24.00	23.65
Entretien secteur 3 (R&M)	25.00	23.00	24.00	23.00
Entretien secteur 4 (R&M)	21.00	20.50	21.00	19.50
Entretien secteur 5 (R&M)	32.00	30.00	33.00	33.00
Entretien secteur 6 (R&M)	12.00	12.00	12.00	12.00
Exploitation & info. (R&M)	9.00	9.00	9.00	9.00
Manifestations (R&M)	12.00	10.80	12.00	10.80
Mobilité (R&M)	9.00	8.00	9.00	9.00
Office signalétique urb. (R&M)	4.00	4.00	4.00	4.00
Planification & projets (R&M)	1.00	1.00	1.00	1.00
Police des constructions (R&M)	1.00	1.00	1.00	1.00
Propreté & qualité (R&M)	5.00	5.00	5.00	5.00
Réalisation (R&M)	17.00	16.85	17.00	14.90
Unité garage (R&M)	20.00	19.00	20.00	18.00
Unité services généraux (R&M)	9.00	9.00	9.00	9.00
Unité signalisation (R&M)	20.50	20.50	20.50	19.50
Unité transports (R&M)	36.00	35.20	36.00	35.10
Unité travaux (R&M)	32.50	30.50	32.50	31.50
Total service	363.50	347.00	364.40	351.25

Tableau 1.2.- variation de postes

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	+ 0.90

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration & finances (R&M)	8	7.40	7	6.80
Aménagements urbains (R&M)	9	8.60	10	9.40
AMV (R&M)	1	1.00	1	1.00
Cellule RH (R&M)	5	3.50	6	4.60
Construction & exploit. (R&M)	1	1.00	1	1.00
Coordination & logistique (R&M)	3	3.00	3	3.00
Direction service (R&M)	4	4.00	4	4.00
Entretien & maintenance (R&M)	8	8.00	7	7.00
Entretien & travaux (R&M)	4	3.50	4	3.50
Entretien secteur 1 (R&M)	30	30.00	32	32.00
Entretien secteur 2 (R&M)	22	21.65	24	23.65
Entretien secteur 3 (R&M)	23	23.00	23	23.00
Entretien secteur 4 (R&M)	21	20.50	20	19.50
Entretien secteur 5 (R&M)	30	30.00	33	33.00
Entretien secteur 6 (R&M)	12	12.00	12	12.00
Exploitation & info. (R&M)	9	9.00	9	9.00
Manifestations (R&M)	11	10.80	11	10.80
Mobilité (R&M)	8	8.00	9	9.00
Office signalétique urb. (R&M)	4	4.00	4	4.00
Planification & projets (R&M)	1	1.00	1	1.00
Police des constructions (R&M)	1	1.00	1	1.00
Propreté & qualité (R&M)	5	5.00	5	5.00
Réalisation (R&M)	17	16.85	15	14.90
Unité garage (R&M)	19	19.00	18	18.00
Unité services généraux (R&M)	9	9.00	9	9.00
Unité signalisation (R&M)	21	20.50	20	19.50
Unité transports (R&M)	38	35.20	38	35.10
Unité travaux (R&M)	31	30.50	32	31.50
Total service	355	347.00	359	351.25

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Administration & finances (R&M)	1		1	
Exploitation & info. (R&M)	2		2	
Manifestations (R&M)	2		1	
Réalisation (R&M)	1		1	
Unité garage (R&M)	1		1	
Unité signalisation (R&M)	1		1	
Unité transports (R&M)	1		2	
Unité travaux (R&M)	2		1	
Total service	11		10	

Tableau 2.3 - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	20	22

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	1
Démission	5
Retraite	7
Fin de contrat	1
Invalité	
Licenciement	6
Suppression de poste	
Total service	20

CHANGEMENTS DANS L'ORGANISATION INTERNE

Après dix ans passés à la tête du service, M. Pierre-Alain Matthey a fait valoir son droit à une retraite anticipée au 31 décembre 2012. Son successeur est M. Patrick Etournaud, titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil obtenu à l'EPFL et d'un master d'ingénieur civil de la Colorado State University (USA). Il a rejoint l'administration communale en 2000. Avant d'entrer en fonction comme chef de service ad intérim le 1^{er} octobre, il a occupé respectivement les fonctions de répondant qualité de chef de projets, de chef des sections routes et ports et rives du lac et de chef de la division construction et exploitation au sein du service. A ce titre, il s'est fortement impliqué dans la conduite de projets communaux, notamment dans celui du m3 qu'il pilote et qui a été retenu en priorité « A » dans le PALM 2012 pour une desserte du Nord-Ouest, en lien avec le projet d'écoquartier des Plaines-du-Loup et le programme sportif de la Tuilière du projet Métamorphose. La nomination de M. Etournaud à la tête du service et son remplacement à l'interne à la tête de la division construction et exploitation par M. Pierre Treyvaud ont induit la mise au concours du poste de chef de la section entretien et maintenance. Par ailleurs, le départ de l'adjoint au chef de service à la fin de l'année a entraîné une modification du profil de ce poste avec comme nouvelles missions principales la mise en place d'outils de pilotage du service, la planification des ressources humaines affectées aux projets, la coordination des projets transversaux et la gestion des activités liées à l'amélioration continue et l'efficacité du fonctionnement du service. De la même façon, le poste d'ingénieur adjoint, vacant suite au départ du titulaire, sera repourvu par un profil d'ingénieur transports impliqué sur les projets stratégiques de la Ville liés à la mobilité. Enfin, le service, qui s'est engagé dans une démarche d'amélioration continue, s'est fortement investi afin de décrire son fonctionnement interne par la documentation de ses processus. La finalisation de cette démarche se fera en 2013 sans toutefois aboutir à une certification ISO 9001 et 14001 comme prévu initialement.

Ressources humaines

La cellule RH (CRH) a pour mission de créer des conditions de travail attractives et équitables afin de permettre à chacun de mettre à disposition ses compétences pour le bon fonctionnement du service. La CRH assure la qualité du dialogue avec les collaborateurs et le management dans le but de les accompagner dans la réalisation de leurs missions. Elle intervient sur des sujets d'expertise RH comme le recrutement, la formation, la gestion des conflits et assure la gestion administrative du personnel du service, parfois en appui pour d'autres services de la Direction des travaux.

Suite au départ de la responsable des RH des Services de la coordination et du cadastre et d'urbanisme, il a été décidé, avec l'accord de la Municipalité, de regrouper l'activité ressources humaines de ces deux services au sein de la cellule ressources humaines du Service des routes et de la mobilité. Ainsi, une synergie et une harmonisation des pratiques a été lancée pour les 500 collaborateurs concernés. Un nouveau collaborateur a été recruté en ce sens au sein de l'équipe ressources humaines. Par ailleurs, une stagiaire ressources humaines a été engagée en remplacement d'un départ au sein de l'équipe et deux collaboratrices ont bénéficié d'un congé maternité. Un effort de documentation des processus de gestion des ressources humaines permet une formation rapide du nouveau personnel et une continuité dans le service fourni par l'équipe.

Dans le cadre de ses missions, la CRH a été fortement sollicitée durant l'année pour mener à bien le recrutement de postes importants pour le service comme le remplaçant du chef de la division construction et exploitation, le chef de la section entretien et maintenance, des chefs de projets spécialistes en aménagements urbains, mobilité ou ouvrages, un chef de secteur ou encore un chef de bureau. De nombreux postes opérationnels ont également été pourvus en remplacement lors de la sortie du titulaire. Certains départs de collaborateurs ont également été l'occasion de redéfinir les profils des postes à repourvoir, voire de réaffecter l'apt disponible sur un nouveau poste. Ainsi, ont été revus ou créés les postes d'adjoint au chef de service, d'ingénieur adjoint, de chargé de communication, de coordinateur travaux, de contremaître et de gestionnaire de stock à l'unité travaux.

Un accent a aussi été mis sur le développement et la formation des collaborateurs par l'établissement de plans de formation pour les métiers du génie civil (dessinateurs, techniciens de chantier et chefs de projets) déclinés individuellement en fonction du niveau de formation de base des collaborateurs et de leur expérience dans le poste. L'ensemble des responsables d'équipe a également suivi une formation au management personnalisée en fonction du niveau de chacun. De façon générale, plus de 80% des collaborateurs du service ont suivi une formation durant l'année. La mobilité professionnelle des collaborateurs a été encouragée et s'est notamment traduite par la promotion interne, suite à un travail de diplôme, d'un technicien de chantier en chef de projet génie civil B et d'un dessinateur en technicien ou encore d'un ouvrier de voirie en conducteur de camion.

Un investissement important a été fourni en termes de prise en charge, en collaboration avec l'Unité Santé et Sécurité au Travail (USST), des cas de maladie ou de limitation fonctionnelle des collaborateurs. Des solutions de reclassement, d'équipement, de support par l'assurance invalidité ont été trouvées en vue de veiller au bien-être des collaborateurs. En termes de gestion, l'équipe s'est investie dans la migration sur Peoplesoft du plan des postes pour être le premier service dont l'utilisation a été décentralisée par le SPeL.

Des sujets stratégiques internes ou externes au service ont aussi demandé une participation des ressources humaines comme les réflexions sur le PSAF voulu par la Municipalité, le projet « Entretien 2011 » mené par la division entretien et travaux ou encore Equitas, mené par le SPeL.

Coordination et logistique

Les prestations de cette cellule sont les suivantes :

- coordonner les chantiers se déroulant sur le domaine public ;
- participer à l'élaboration des documents relatifs au financement des travaux coordonnés, notamment le crédit-cadre annuel ;
- planifier les ressources humaines affectées aux projets à court, moyen et surtout long terme ;

- assumer le rôle de centrale d'information à l'intention du public (publication des chantiers en cours dans la presse locale et sur le site internet de la Ville notamment) ;
- gérer l'occupation du domaine public au travers de la délivrance des autorisations temporaires d'occupation du domaine public dans le cadre des travaux publics et privés.

Durant l'année écoulée, le bureau de coordination a enregistré 770 nouvelles annonces de chantiers des services communaux, en hausse de 7% par rapport à 2011. S'agissant des permis de fouille ou d'occupation provisoire du domaine public délivrés en 2012 aux services communaux et aux privés, leur nombre se monte à 1'408, soit une hausse d'environ 8%. Tel qu'annoncé par le service dans le cadre des mesures d'améliorations financières, les tarifs des autorisations délivrées pour l'occupation temporaire du domaine public communal ont été réajustés au 1^{er} janvier 2013, représentant une augmentation de quelque 20% par rapport aux tarifs en vigueur depuis 2010.

Les encaissements de ces dernières années (arrondis au millier de francs) montrent une évolution notable depuis l'année 2009, mettant en évidence un accroissement des chantiers soumis à la taxe. Le montant exceptionnel de 2011 s'explique par le paiement des tl de près de 850'000 francs pour l'occupation du domaine public générée par la construction du m2. Il est à noter que le montant inscrit pour 2012 ne reflète pas la réalité, quelques autorisations n'ayant pas encore été facturées au moment de la rédaction du présent rapport. Les montants exprimés démontrent malgré tout la tendance à la hausse des recettes liées à la perception des cette taxe.

en francs	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Occupation	187'000	158'000	349'000	363'000	1'060'000	534'000
Stationnement	212'000	178'000	432'000	420'000	528'000	556'000
Total	399'000	336'000	781'000	783'000	1'588'000	1'090'000

ADMINISTRATION ET FINANCES

Cette division fonctionne comme support administratif pour les différentes unités et sections du service. Elle a assuré un certain nombre de prestations transversales comme la délivrance des autorisations temporaires d'occuper le domaine public, la délivrance des autorisations pour les procédés de réclame, les travaux de rédaction en lien avec les autorités exécutives et législatives, les prises de notes de séances, la prise en charge des tâches financières (établissement du budget de fonctionnement du service, suivi des comptes, consolidation du crédit-cadre annuel Travaux/Services industriels/Logement-gérances et du plan des investissements coordonné).

Le responsable de la division a par ailleurs participé aux réflexions portant sur le Plan Structurel d'Amélioration (PSAF) et à la consolidation des mesures adoptées par la Municipalité pour l'élaboration et la finalisation du budget de fonctionnement pour 2013.

Enfin, les fonctionnements des processus des différentes activités de la division ont été détaillés dans un manuel, lequel a été documenté par un ensemble de procédures et de check-lists dans le cadre de la démarche d'amélioration continue du service.

Secrétariat et administration

Le traitement systématique des affaires sur Goéland et son utilisation croissante par d'autres services permettent d'améliorer et de simplifier la gestion des dossiers. A titre indicatif, la population lausannoise a adressé 425 courriers (- 6.39% par rapport à 2011) portant sur des plaintes et des requêtes diverses aux motifs suivants :

- 122 aménagements du domaine public (modération du trafic, zones 30, sécurité piétons et vélos, etc.),
- 79 chantiers (coordination, accidents, nuisances, etc.),
 - 4 dégâts causés à un tiers,
- 23 dégradations du domaine public (défauts, dégâts, affaissements, etc.),
 - 3 édicules publics (WC, kiosques, arrêts tl, etc.),
- 17 gestion de la circulation,
 - 3 installations mécaniques (escaliers roulants, ascenseurs, fontaines, etc.),
 - 2 mobilier urbain (bancs, bornes, panneaux d'affichage libre, etc.),
 - 4 ouvrages (ponts, dalles, passerelles, murs, éléments de sécurité, balustrades, etc.),
- 50 piétons,
 - 1 ports et rives du lac,
- 18 vélos,
- 25 régulation du trafic (signalisation lumineuse, bornes escamotables, etc.),
- 68 service de propreté (nettoyage, balayage, lavage, tags, corbeilles, etc.),
- 11 service hivernal (dénégement chaussées, trottoirs, etc.),
- 55 signalisation (marquage routier, signalisation verticale, îlots, etc.),
- 66 stationnement (stationnement sur voirie, zones macaron, P+R, B+R, etc.),

551 sujets abordés au total

Signalétique urbaine (OSU)

En juin 2012, la Municipalité, sur proposition de la Direction des travaux et du groupe de travail interdisciplinaire, a accordé un mandat à l'association des bureaux *Contrepoints*, *projets urbains* et *fastt*, *architectes*, réunion de deux forces de travail aux compétences distinctes, pour la réalisation du nouveau concept d'affichage. Ce concept devra entrer en vigueur à l'échéance des actuelles conventions d'affichage, soit au 1^{er} janvier 2014.

Engendrant un surcroît de travail important, le relevé systématique des plaques (estimées à environ 6'000) des 687 rues lausannoises a été abandonné. En effet, le but de ce recensement était de pouvoir gérer le remplacement régulier des plaques en mauvais état ou d'en rajouter lors de manques manifestes. Force a été de constater que cet objectif peut être atteint par un autre biais, à savoir le fait que les plaques manquantes ou en état de dégradation avancé nous sont signalées par divers canaux : les citoyens, en interne par les chefs de secteurs ou autres et lors des tournées des deux inspecteurs. Par ailleurs, neuf belles anciennes plaques de rues ont été offertes au Musée historique et feront partie de la future exposition permanente. 39 plaques ont été posées au cours de l'année écoulée, soit des nouvelles, soit en complément ou en remplacement d'existantes.

S'agissant des procédés de réclame, il a été délivré 546 autorisations (-17.6% par rapport à 2011) pour la pose de 1'260 procédés (-11.6% par rapport à 2011). Ces chiffres sont le reflet d'une situation économique difficile pour le petit commerce. A fin juin 2012, la pose des 31 nouveaux panneaux d'affichage à but idéal était accomplie. Ces nouveaux panneaux, qui viennent s'ajouter aux 162 panneaux d'affichage libre, répondent à la motion de M. Pierre-Yves Oppikofer, lequel demandait que les associations lausannoises puissent aussi s'exprimer à travers un réseau de supports exclusivement dédié à leur affichage.

Comme chaque année, de nombreux travaux graphiques ont été réalisés, notamment six panneaux d'information reprenant les plans des ports d'Ouchy et Vidy qui ont été réalisés en collaboration avec le Service d'urbanisme et l'unité signalisation et marquage. La Bibliothèque de Chauderon, au niveau du passage souterrain, a vu la pose d'éléments de signalétique et de décoration de grandes dimensions. Différentes affiches ont été réalisées : *Légende d'automne* pour le Parc de la Brouette ; concours unité travaux pour l'inauguration des nouveaux locaux de cette unité ; fête de quartier rue Beau-Séjour. La fourmi RM comporte des déclinaisons supplémentaires qui se retrouvent sur le portail des prestations internes de la Ville. Une signalétique graphique pour identifier les estacades des ports de Vidy et d'Ouchy a été réalisée. Une brochure et divers documents de communication ont été développés pour la 27^e Rencontre des guets européens. A Port-Franc 18, quatre panneaux ont été rajoutés pour aiguiller le public vers le centre de biométrie et de documents d'identité du Canton.

PLANIFICATION ET PROJETS

La division a été au cœur de nombreuses réflexions importantes liées aux développements de la Ville, comme celles générées par le redimensionnement du projet Métamorphose, plus particulièrement en lien avec le domaine de la mobilité et la politique du stationnement, le traitement du dossier des Axes forts avec la mise à l'enquête des projets et le traitement des remarques et oppositions. Citons encore le projet Léman 2030 en lien avec les grands défis autour du redimensionnement de la gare et du fort accroissement de la capacité du nombre de voyageurs. Enfin, le personnel a apporté une forte contribution à l'élaboration du rapport PALM 2012.

D'autres projets marquants furent la création d'un Observatoire de la mobilité avec l'élaboration de la première maquette à la fin de l'année 2012, la création du groupe consultatif du GAP (Groupe d'accompagnement piétons, groupe de consultation piloté par la déléguée aux piétons et où participent notamment des représentants d'associations de défense des intérêts des piétons en général et personnes à mobilité réduite en particulier) ou encore la mise sur pied d'un audit sur le fonctionnement des opérations de récolte des revenus du stationnement public, de la définition des outils (appareils, logiciels) à la consolidation de la comptabilisation des recettes.

Enfin, les réflexions sur le fonctionnement de la structure espaces publics se sont prolongées et s'orientent vers une démarche de type qualité avec l'élaboration d'un manuel qualité et la définition de processus.

Police des constructions

L'effectif de la section est de trois personnes à temps partiel, à savoir le responsable de la section à 75% et deux adjoints à respectivement 25% et 20%. La section a analysé environ 400 projets de construction ou de transformation sur fonds privés soumis par le Service d'urbanisme et a fixé ses conditions et charges usuelles en relation avec le domaine public. Elle a par exemple examiné le rapport-préavis N° 2012/55 (« *Réponse au postulat de Charles-Denis Perrin et consorts : diminuer les exigences réglementaires pour augmenter l'isolation des bâtiments* »). Des projets importants par leur image ou leur impact ont été également traités, telles que les constructions à la route de Berne 113 et 115, au chemin de Bérée 4, 8 et 12 et à la place de la Sallaz 47-51. Enfin, la section a participé à l'examen des plans d'affectation cantonaux, PAC 335 (Dmex Vernand), révision du PAC 309 (Vennes) et examiné le projet du plan partiel d'affectation PPA Beau-Rivage.

Mobilité

La section mobilité a été particulièrement impliquée sur trois gros projets, soit le PALM 2012, l'Observatoire de la mobilité et Métamorphose, notamment par une étude sur la politique du stationnement des différents sites. En terme de communication, on relèvera également que toutes les pages routes et mobilité du site internet de la Ville ont fait l'objet d'une importante mise à jour.

Planification

Dans ce domaine, l'année 2012 a été marquée par l'envoi à la Confédération du Projet d'Agglomération Lausanne-Morges révisé (PALM 2012), ce qui a nécessité des ressources significatives au sein de la section mobilité en collaboration avec les différents partenaires, notamment pour :

- l'analyse de l'étude exploratoire des AFTPU ;
- le développement du descriptif des mesures à inscrire ;
- la finalisation du rapport et des fiches et des cartes de mobilité.

Parmi les autres études liées au projet d'agglomération, la section a participé notamment à :

- Axes Forts : étude trafic et participation aux séances de traitement des oppositions ;
- Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) : cellule de pilotage technique, finalisation du Schéma directeur Intercommunal de Malley (SDIM), concepts d'aménagement de la RC 76 en relation avec le prolongement de la ligne tl n°25 et projets de jonction autoroutière (Chavannes, Malley) ;
- Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL) : développement des transports publics, lancement de l'étude d'urbanisme-transport à Corsy - La Conversion ;
- Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL) : finalisation de l'étude stratégique d'accessibilité multimodale, étude complémentaire du cadran Nord, barreau de l'Essert et accessibilité provisoire à Vernand-Camarès.

En relation avec le projet Métamorphose, le travail a porté notamment sur :

- l'étude générale sur le stationnement dans les P+R, y compris sur les sites Métamorphose ;
- les Prés-de-Vidy : évaluation des projets du concours d'architectes-urbanistes, coordination avec l'OFROU, évaluation de l'impact du nouveau programme ;
- les Plaines-du-Loup : organisation des circulations, principes d'aménagement et d'exploitation ;
- la route de Romanel : définition du calibrage et de l'affectation de la voirie.

Nous pouvons citer également la première version de l'Observatoire de la mobilité lausannoise, un recueil de données sur la mobilité et son évolution faisant partie du programme de législation de la Direction des travaux et différentes analyses d'études liées aux projets urbanistiques (ex. : PPA) ou routiers.

Stationnement

Pour rappel, la politique communale du stationnement repose sur trois types de durées du stationnement, à savoir :

- courte et moyenne durée pour les clients de l'économie et des commerces, essentiellement en voirie ;
- longue durée payante dans des parkings périphériques (P+R / PLD) pour les pendulaires fixes et les visiteurs ;
- longue durée prolongée pour les résidents au bénéfice d'un macaron en voirie.

Depuis dix ans, la ville dispose d'environ 22'000 places « voitures » sur le domaine public en zone urbaine. Ce chiffre reste stable depuis l'an 2000 avec des variations toutefois de l'ordre de plus ou moins 500 places (2.3%).

	2000	2005	2010	2012
Places payantes	4'842	5'971	6'600	6'290
Places P+R en surface ¹	1'189	1'365	1'459	1'379
Places P+R en ouvrage ²			1'132	1'132
Total			2'591	2'514
Places en zone bleue « macarons »	7'700	10'438	12'063	11'984
Places en zone bleue	367	153	63	63
Places en zone blanche à durée limitée	76	502	1'188	1'190
Places en zone blanche	7'408 ³	3'325	3	0
Places jaunes (livreurs, Police, etc.)	580	532	513	491
Total places véhicules légers sur chaussées	22'162	22'286	23'021	22'529
Cases pour deux-roues	6'161	6'123	6532 (7'291 ³)	6'724
Places pour vélos	308	308	759	932
Arceaux pour vélos sur cases deux-roues	0	0	182	257
Places poids lourds et cars	non référencé	non référencé	75	81

¹ Bourdonnette, Ouchy, Tuilière, Valmont et Vélodrome

² Vennes

³ Le chiffre 2010 annoncé précédemment ne distinguait pas les cases pour deux-roues des places réservées aux vélos. L'ajout d'une ligne détaillant les aménagements pour deux-roues légers explique la différence avec la valeur figurant en 2010.

Au 9 décembre 2012, les tarifs des P+R de surface ont été adaptés suite à la hausse des titres de transports de la communauté tarifaire Mobilis (augmentation des tickets journaliers de 11.- à 11.50 francs et des abonnements mensuels de 110 à 114 francs). Plus de 76% des utilisateurs sont au bénéfice d'abonnements mensuels contre 24% pour les abonnements journaliers.

Le maintien du renouvellement des horodateurs sur le domaine urbain continue avec cette année encore plus de 130 appareils de nouvelle génération en activité, apportant une meilleure fiabilité (moins de risques de pannes) et proposant le paiement avec des cartes bancaires (de débit ou de crédit) en plus de la monnaie.

Zones macarons - stationnement pour l'ensemble des zones macarons (A à O)

Année	Places macarons				Macarons attribués			
	2000	2005	2010	2012	2000	2005	2010	2012
Total	8'280	9'266	12'623	13'092	7'941	8'263	9'017	8'906

La vente des macarons reste stable depuis 2000 avec des variations de ventes de 10%. La demande moyenne se situe entre 40 et 60% de l'offre, excepté pour la zone L (quartier qui est fortement sollicité par les clients commerciaux, les entreprises, les visiteurs et les résidents). Les demandes en macarons de la part des résidents pour cette dernière zone restent

élevées avec parfois de fortes variations durant l'année. Une liste d'attente est en vigueur avec un délai qui est variable et qui exceptionnellement avoisine six mois à la fin de l'année 2012.

Régulation du trafic

Outre les réglages et adaptations habituels liés soit aux nombreux chantiers, soit l'aide à la progression des bus et des vélos ou au confort des piétons, la programmation de la signalisation lumineuse a été largement améliorée sur l'axe Rumine. Les contrôleurs de carrefour de Cour-Contigny, Rhodanie-Bellerive, Bugnon-Decker et Grey-Bergières ont été remplacés et leur programmation adaptée.

L'analyse des comptages permanents montre une stabilité des trafics sur les axes principaux, à l'exception de la route de Berne. En effet, sur son tronçon inférieur, entre les carrefours de la Sallaz et de Boissonnet, le trafic y est en forte baisse (-24%) par rapport à 2010. Cela s'explique par la mise en service de la route de contournement de la Sallaz en novembre 2011 et un report sur la route d'Oron, en aval du carrefour de la Feuillère. Une diminution d'environ 1000 véhicules/jour est également relevée dans le quartier sous-gare en observant le cumul des compteurs Figuiers et Rhodanie. Les trafics moyens journaliers sur les axes principaux sont présentés dans le tableau ci-après :

Situation	2010 [véh. / jour]	2011 [véh. / jour]	2012 [véh. / jour]
Chauderon (passage inférieur)	7'200	7'000	7'000
Grand-Pont (Bel-Air)	14'600	14'500	14'400
Rue Centrale	15'200	15'200	15'300
César-Roux – tunnel	14'000	13'800	13'800
Avenue du Léman	17'500	17'400	17'600
Avenue des Figuiers	19'100	19'400	18'900
Avenue du Chablais	*	22'600	23'000
Route de Berne	23'300	22'900	17'700
Rhodanie – Maladière	20'000	20'600	20'200

* compteur partiellement hors-service

Des analyses du trafic ont été effectuées sur près de 50 rues, dont 23 en zones 30 km/h. Le suivi de l'évolution suite à la mise en place de la route de contournement de la Sallaz a fait l'observation de mesures du trafic sur une vingtaine de postes, sur les axes pouvant être touchés par des reports du trafic. Les résultats sont très encourageants et montrent des baisses de trafic sur l'ensemble du périmètre, à l'exception des routes d'Oron et de la Feuillère qui ont fait l'objet de mesures d'accompagnement (parois antibruit et revêtements phono absorbants).

Aménagements urbains

Cette année fut marquée par la mobilisation d'importantes ressources en lien avec les études du PALM, que ce soit celles touchant à la mobilité douce ou liées aux AFTPU. L'élaboration et l'envoi du deuxième paquet de mesures liées à la mobilité douce ainsi que du projet du futur m3 ont pu être effectués en début d'année. L'envoi du dossier d'enquête du bus à haut niveau de service (BHNS) entre Couchirard et Saint-François et du tram entre Renens et Lausanne-Flon à la Confédération pour la procédure d'approbation des plans, ainsi que la mise à l'enquête publique ont été réalisés durant l'année écoulée. Le démarrage de la révision du Plan directeur communal a également marqué la fin de l'année. Un point négatif à relever dans ce dossier complexe piloté par le Canton concerne le retard pris dans le démarrage des mesures du PALM liées à la mobilité douce, notamment en raison des délais pris pour l'élaboration des conventions de cofinancement entre les communes, le Canton et la Confédération.

La déléguée vélo a été particulièrement active cette année dans le suivi des études de projets et dans son rôle d'expertise pour l'analyse des besoins en matière de déplacements cyclables. A relever que 160 places de stationnement sécurisées pour vélos ont été créées et 1'300 mètres de contre-sens cyclables ont vu le jour. Le bilan total des aménagements cyclables à fin 2012 s'élève donc à près de 33 km (bandes et pistes cyclables, voies bus) ainsi que 8.9 km de contresens cyclables. L'année 2012 a été l'occasion de faire une nouvelle campagne de comptages des cyclistes et a permis de mettre en évidence une augmentation de 90% du trafic cycliste en dix ans. Outre ces réalisations, la participation et le pilotage de plusieurs groupes de travail ont occupé les collaborateurs, tels que le Groupe deux-roues légers (GDRL), qui a fêté sa centième séance à la fin de l'année, et le groupe tl-vélos ou encore la Conférence Vélo Suisse où la déléguée « vélo » fit partie du jury décernant le Prix Vélo Infrastructure 2012. Par ailleurs, le Plan de mobilité de la Ville, ainsi que le suivi et le pilotage de grands dossiers comme la vélostation et la passerelle de la Chocolatière ont nécessité un important travail de coordination interservices. Enfin, parmi les activités liées à la promotion des déplacements cyclistes, la déléguée a piloté pour la sixième année consécutive la campagne bike to work pour la Ville de Lausanne.

La déléguée piétons a eu une forte implication dans le suivi de l'évolution du projet d'axes forts de bus entre Couchirard et Saint-François. De plus, les traversées piétonnes et leur sécurité ont été particulièrement mises en évidence cette année, notamment au travers des médias. Un travail préparatoire à un relevé systématique des quelques 1000 traversées piétonnes en Ville de Lausanne a été entrepris. Ce travail devrait permettre de diagnostiquer de façon systématique les traversées présentant un degré d'amélioration potentiel du point de vue de la sécurité. L'année 2012 a également été l'occasion de mettre en place des lignes de guidage pour aveugles et malvoyants à la rue de Genève et à la place de la Gare. Outre ces réalisations, une participation active des déléguées dans la structure des espaces publics (BEP-CEP-GEP) a permis d'assurer une prise en compte généralisée de la mobilité douce dans les projets d'aménagement et de profiter d'opportunités pour améliorer le réseau. A noter aussi que cette année a été l'occasion de lancer la première réunion du

GAP (Groupe d'accessibilité piéton), qui va devenir une plateforme d'échanges importante afin d'améliorer la qualité des projets et faciliter l'intégration des usagers les plus vulnérables.

Le pôle mobilité douce a été impliqué dans l'organisation de la semaine de la mobilité, dans la création de l'observatoire de la mobilité ainsi que pour les réflexions préliminaires dans le cadre de la révision du Plan directeur communal.

Par ailleurs, il est à relever que les collaborateurs ont participé et organisé plusieurs séances publiques au cours de l'année et répondu à de nombreux courriers de plaintes et requêtes concernant l'aménagement du domaine public. Des projets importants se sont également poursuivis, comme le projet de l'avenue de Chailly qui a franchi l'étape de la mise à l'enquête avec succès et le chantier de l'avenue Dapples, dont les travaux ont débuté en février 2012. Le projet de la Sallaz a également fait l'objet d'un important travail d'optimisation. Le secteur de la gare a fait l'objet d'une attention particulière avec le démarrage de deux études importantes : le projet Léman 2030 qui verra le visage de la gare se modifier de manière radicale dans la prochaine décennie, ainsi que le projet du Pôle muséal. La route de Berne, où plusieurs chantiers sont annoncés, fait également partie des sujets ayant retenu l'attention cette année, autant entre la place de la Sallaz et Epalinges que plus haut dans la zone du Chalet-à-Gobet avec le redémarrage des réflexions par le Canton. Il est intéressant de relever que le nombre d'affaires ouvertes au sein de la section est actuellement d'un peu plus de 300 projets, allant de l'implantation d'une simple borne à la construction d'une nouvelle ligne de tramway ou du projet de métro m3.

Enfin, près de 90 affaires se rapportant à la signalisation routière ont fait l'objet d'une décision de la Municipalité afin de procéder à une publication officielle dans la FAO, selon l'Ordonnance sur la signalisation routière. Il s'agit principalement de modifications portant sur la signalisation verticale et sur le marquage routier suite à la réalisation d'aménagements en lien avec la circulation routière, le stationnement, la sécurisation spécifique de traversées piétonnières ou la création de cheminements pour la mobilité douce (bandes cyclables).

CONSTRUCTION ET EXPLOITATION

La promotion du chef de la division à la fonction de chef de service a provoqué la mise au concours du poste laissé vacant, lequel a été repourvu par voie interne.

Les prestations principales de la division consistent à gérer et maintenir les infrastructures routières et portuaires du domaine public ainsi que les équipements de régulation lausannois de manière à favoriser la qualité de vie des usagers, répondre à leurs attentes et anticiper leurs besoins en matière de sécurité des déplacements et de mobilité. Elles sont réalisées par le biais de trois sections qui assument les charges respectives suivantes :

Section entretien et maintenance : définir et appliquer la stratégie à moyen et long terme de l'entretien constructif des routes, trottoirs, places, ouvrages d'art et divers (fontaines, installations mécaniques). Assurer le suivi et le pilotage des études internes ou externes de projets d'entretien et de maintenance pour des infrastructures routières, des ouvrages ou des installations mécaniques. Gérer sur mandat du Service de la police du commerce l'entretien des infrastructures portuaires communales.

Section réalisation : suivi technique des projets d'aménagement et d'entretien de la voirie dans la phase de conception, puis direction générale ou locale des travaux depuis la phase d'appel d'offres jusqu'à la réception de l'ouvrage réalisé en s'assurant du respect des coûts, des délais et de la sécurité.

Section exploitation et informatique : gérer et maintenir 24h/24h la centrale de trafic et les infrastructures de la régulation lumineuse. Adapter la signalisation lumineuse lors de chantiers ou de manifestations. Assurer la maintenance et le développement du parc de caméras de télé circulation, d'horodateurs, de bornes escamotables électriques, ainsi que de compteurs permanents.

Section entretien et maintenance

Un nouvel ingénieur civil orienté entretien d'ouvrages a été engagé suite au départ d'un collaborateur l'année précédente. Le poste de chef de section a été mis au concours suite à une promotion interne.

Routes

La campagne estivale annuelle d'entretien des superstructures routières a permis de traiter des surfaces cumulées de quelque 21'000 m² pour un montant d'environ un million de francs. Les principales interventions ont eu lieu sur : l'avenue du Temple, le chemin de Rovéréaz, l'avenue de Secrétan, le chemin de la Vuachère, la route des Saugealles et la route de l'Abbaye. Par ailleurs, les travaux coordonnés du crédit-cadre alloué pour 2012 s'élèvent à un total de 2.4 millions de francs pour la partie « chaussées ». Les secteurs impactés sont cités ci-après dans les aspects liés à la réalisation.

L'outil d'aide à la gestion de l'entretien routier est en cours de développement. Les résultats du mandat d'inspection ont démontré que la norme relative au relevé d'état des chaussées n'est pas applicable sur un réseau urbain sans facteurs correctifs. Ces derniers sont en cours d'étude. Une planche d'essai de réfection des arrêts de bus (chaussées) a été effectuée au moyen d'une dalle préfabriquée en BFUP (Béton Filtré Ultra Performant). Les résultats seront disponibles courant 2013.

Ouvrages

Les recensements des ouvrages ainsi que celui des organes de retenue situés sur et à proximité directe du domaine public sont en cours. Une vérification sommaire de la sécurité structurale et une analyse des dangers pour les utilisateurs du domaine public font également partie du travail en cours.

Une analyse des itinéraires de circulation des convois exceptionnels fait l'objet de discussions avec le Canton afin de déterminer les optimisations possibles. Une campagne de vérification des ouvrages soumis aux sollicitations des 40 tonnes a été lancée.

Suivi de mandats d'études de nouveaux projets : passage inférieur de Tivoli-Sévelin, passerelles de Maillefer et du Martinet (PALM).

Suivi de mandats d'études pour la remise en état d'ouvrages particulièrement dégradés : mur des Vignes d'Argent, mur du chemin de Champ-Rond, estacades du Denantou et mur longeant le chemin de Boston, pour ne citer que les principaux. Le préavis relatif à la réfection des estacades du Léman a été soumis à la Municipalité en fin d'année et sera soumis au Conseil communal en début d'année 2013.

Divers travaux de réfection des ouvrages ont été effectués. La partie inférieure des Escaliers du Marché, le passage supérieur de Provence, la voûte du pont du Trabandan sur la Vuachère (en collaboration avec la Commune de Pully et les CFF), la sécurisation du mur de soutènement du funiculaire de Sauvabelin. Une campagne de réfection des fontaines de la Ville a débuté par des travaux sur l'ouvrage du Grand-Saint-Jean.

Ports et rives

La réalisation des portails de contrôle d'accès aux digues et estacades des ports de Vidy et d'Ouchy a été effectuée. Des mesures correctives destinées à améliorer l'efficacité de ces derniers est en cours. La deuxième étape du remplacement des pontons des loueurs de bateaux au vieux port d'Ouchy a été mise en œuvre. Les travaux d'élimination des croches (assainissement des fonds lacustres) le long des rives lausannoises ont été réalisés à la satisfaction du syndicat des pêcheurs.

Section réalisation

L'introduction de la filière génie civil en termes de formation a permis l'évolution d'un technicien en chef de projet B. Un dessinateur a également été promu en qualité de technicien. L'apprenti dessinateur en génie civil poursuit sa 3^e année d'apprentissage avec de très bons résultats au niveau scolaire.

Les dessinateurs et techniciens ont été affectés en appui pour les sections entretien et maintenance, aménagements urbains et mobilité afin d'assurer le traitement de divers dossiers tels que la campagne de réfection des enrobés des chaussées et des trottoirs, la mise à jour de la base de données des ports et rives du lac, la réfection des Escaliers du Marché et surtout pour la génération de variantes de projets (Chailly, route de Berne, etc.).

La section a également collaboré aux travaux issus du crédit-cadre annuel coordonné pour le renouvellement des conduites souterraines et des chaussées. Les collaborations les plus significatives sont : chemin des Esserts, chemin Benjamin-Dumur, rue de l'Aurore, chemin du Grand-Pré, rue du Rôtillon, avenue du Mont d'Or, chemin des Bégonias, avenue du Temple, chemin de la Vulliette, rue de Beau-Séjour, avenue de Montoie, chemin Eugène-Grasset et chemin du Trabandan. Une mesure de restriction du trafic a également été réalisée par la pose d'une borne électrique à la rue Enning.

Parmi les grands chantiers communaux terminés, citons la rue du Bugnon et les plates-formes du Vallon. Le chantier de l'avenue Edouard-Dapples est en cours d'exécution et sera terminé d'ici la fin 2013.

Les chefs de projets ont été impliqués dans les études du projet des Axes Forts (tramway et bus à haut niveau de service), de la route de Romanel, de la RC 601 (route de Berne), du P+R de Vennes et de l'AquaEcopôle, de la passerelle de la Chocolatière et de la place de la Sallaz.

Section exploitation et informatique

L'apprenti informaticien de 4^e année a brillamment terminé sa formation. Il a réalisé, comme travail pratique, un logiciel d'analyse des temps de parcours des bus dans un carrefour. Le service de piquet est intervenu à 114 reprises pour l'ensemble des installations de régulation lumineuse.

Exploitation

Renouvellement des équipements et installations :

- éclairage par LED des feux lumineux installé sur 85.8% du parc. Les carrefours des sites de La Sallaz, Rhodanie-Belle-rive et Grey-Bergières ont été renouvelés et adaptés, ainsi que les passages piétons de Cour-Contigny et du Bugnon ;
- caméras de télécirculation analogiques en cours de remplacement (24 sur 36) par des caméras numériques ;
- bornes électriques, dont le nombre s'élève à 17 installations. Remplacement du plus ancien modèle à la rue Enning ;
- neuf compteurs de trafic permanents ont été mis en service il y a plus de 22 ans. Le renouvellement de ces sites a débuté par quatre remplacements durant cette année.

La mise en place de nouvelles caméras de surveillance sur les sites de Chauderon, de l'ascenseur du Flon, de la fontaine de la Palud et du bâtiment de l'unité travaux dans la vallée supérieure du Flon a demandé un important suivi technique et juridique inter-directions. Là également, une collaboration avec le SOI a abouti à la mise en place d'un serveur dédié. A terme, le serveur de télécirculation sera déchargé des caméras de vidéosurveillance. Tous équipements sont désormais connectés et centralisés via le réseau informatique de la Ville. Pour ce faire, en collaboration avec le SOI, le réseau de fibre optique permettant de connecter des équipements de rue a été tiré et les épissures nécessaires ont été réalisées pour couvrir les besoins.

Une nouvelle série de 56 horodateurs, acceptant les cartes de crédit et de débit, a été mise en service. Pour faire face aux vols sur les anciens modèles, des contre-mesures et un remplacement ciblé de ces machines ont été nécessaires.

Informatique

Durant l'année écoulée, le personnel du groupe informatique technique a terminé la réalisation et la mise en service du nouveau portail pour les demandes et le suivi des prestations remplaçant l'ancien portail qui, depuis 2006, a permis de traiter quelque 17'700 demandes de prestations. Il répond aujourd'hui aux besoins croissants des usagers et des prestataires de services. Depuis sa mise en ligne en septembre 2012, et avec les nouvelles prestations proposées par le centre de formation des SI (C-FOR), le nombre de prestations réalisées est en forte augmentation. D'autres services sont intéressés, et cette plateforme est appelée à se développer. Depuis septembre 2012, le groupe informatique utilise également ce portail pour gérer l'annonce et le suivi des demandes de support technique qui sont adressées à l'interne du service.

Un service de surveillance et d'alerte des équipements techniques stratégiques a été mis en production à l'aide d'un outil libre (open source). Le groupe informatique a été sollicité pour nombre d'interventions. Les domaines concernés sont : le support matériel et applicatif informatique, le support technique pour la gestion des macarons et du stationnement en général, les divers équipements électroniques des AMV et de nos unités de terrain, ainsi que la téléphonie mobile du service. Son personnel a également apporté un soutien à l'installation d'un système innovant de classement du matériel hydraulique dans les locaux de notre atelier carrosserie. Il est prévu d'étendre ce système en 2013 afin de remplacer les multiples armoires de stock de matériel.

ENTRETIEN ET TRAVAUX

En charge d'assurer la propreté et la viabilité du domaine public, le personnel de cette division a la responsabilité du nettoyage des chaussées, des trottoirs, des accotements, des ponts et des passerelles, des escaliers, des tunnels, des rives du lac, des WC publics, ainsi que du mobilier urbain se trouvant sur la voirie publique. Il est également chargé d'exécuter de petits travaux d'entretien et d'assurer le service hivernal sur les trottoirs.

De plus, à partir de la fin 2012, le poste d'ingénieur sécurité et santé au travail du service a été rattaché à la division. De ce fait, les tâches qui en découlent pour tout le service seront placées sous la responsabilité de la division.

Selon les différents secteurs d'activités, les projets et actions suivants sont à relever :

Propreté et qualité

Depuis sa mise en activité en juillet 2011, le Groupe propreté et qualité (GPQ) a consolidé sa position de plaque tournante pour toutes les problématiques concernant la propreté du domaine public, tout particulièrement par :

- la mise en place d'une collaboration entre services (parcs et domaines, corps de police, police du commerce, assainissement, DevCom) afin de garantir un niveau identique de propreté sur tout le domaine public et de dégager les synergies entre ceux-ci ;
- l'organisation de nombreuses actions de sensibilisation et de manifestations à l'intention du grand public concernant le domaine de la propreté.

Malgré les efforts conséquents déjà entrepris par le GPQ dans ces domaines, force est de constater qu'il faut accentuer le soutien de la part des autorités communales afin de fixer et pérenniser des lignes directrices claires pour développer plus encore le potentiel d'actions de cette équipe. Soucieux de combler ces lacunes, la mise en œuvre d'un Observatoire de la propreté est rendue nécessaire afin d'identifier et de localiser les principaux problèmes de propreté et ceux en découlant (sécurité, salubrité), de proposer des plans d'actions, d'assurer l'information et la coordination entre les différents services communaux et de rapporter périodiquement à la Municipalité les actions entreprises et l'évolution de la situation. Le concept de cet Observatoire est réalisé et a été validé par la Municipalité au début 2013. Pour l'année passée en revue et pour ce qui concerne les domaines des sacs sauvages et de l'affichage sauvage, nous avons distribué 100 avertissements et 70 cas ont fait l'objet d'une dénonciation.

Entretien

- Entretien 2012 : réévaluation et adaptation des ressources nécessaires à l'entretien du domaine public. L'étude est terminée et les résultats ont été approuvés par la Municipalité. Une économie pérenne de 600'000 francs par an est attendue ;
- rénovation des locaux des secteurs : les travaux de rénovation du secteur 4 se sont terminés au mois d'avril 2012 et ceux du secteur 2 débuteront dans le courant 2013 ;
- nettoyage des corbeilles à déchets et des abris-bus : dans le cadre des mesures d'améliorations financières, ces tâches, confiées jusqu'ici à des entreprises privées, sont effectuées par les équipes de nettoyage de l'unité. Ce surplus est absorbé par l'effectif existant moyennant une optimisation des tâches ;
- tournées de vidange des corbeilles : celles-ci ne sont pas encore dimensionnées de façon optimale. Certaines corbeilles sont vidées alors qu'elles ne sont pas entièrement pleines et d'autres le sont trop tardivement. D'autre part, l'accès à certaines poubelles du centre-ville est difficile avec les moyens et les horaires d'intervention actuels. Une étude est en cours afin de proposer des mesures correctives pour améliorer la situation ;
- rénovation et modernisation des WC publics : l'étude a pour but d'établir un concept global applicable à tous les WC publics afin d'offrir aux usagers des lieux d'aisance répondant à leurs attentes. Le préavis est en cours de rédaction et le début des travaux est prévu d'ici 2015. Toutefois, une réflexion a déjà eu lieu sur le sujet et la fermeture de 20 WC dès 2013 sera proposée à la Municipalité, ce qui permettra d'économiser quelque 200'000 francs par an sur les consommations d'eau et d'énergie électrique.

Travaux

- l'aménagement des plate-formes du Vallon s'est terminé fin mars 2012. La mise à disposition des surfaces extérieures disponibles a permis de centraliser le stockage de 5 km de bordures, de 300 tonnes de pavés, ainsi que de 300 palettes de matériaux divers ;
- traitement des annonces de dégradation de voirie (ADV) : durant l'année 2012, une nouvelle structure a été mise en place afin de gérer au mieux leur traitement et d'optimiser leur réalisation par l'unité travaux. Une consolidation, en particulier dans le processus du suivi des chantiers, a été faite. L'analyse des indicateurs a démontré l'efficacité du processus nouvellement défini ;
- durant l'année 2012, l'unité travaux a effectué 115 chantiers suite à une ADV et 200 autres demandes de prestations provenant de l'interne ou d'autres services communaux. En outre, l'équipe des paveurs a effectué le repavage de plus de 300 fouilles pour le compte de Swisscom.

ATELIERS ET MAGASINS DE LA VILLE (AMV)

Les AMV, forts de plus de 100 collaborateurs et collaboratrices, sont une division de support au sein du service, ainsi que pour d'autres services communaux en termes de logistique et de prestations artisanales, notamment au travers des demandes de prestations dont le détail est énoncé ci-dessous. Ils assurent l'essentiel de leurs prestations sur le domaine public et ses équipements. Ils interviennent également sur des biens communaux à la demande. Les AMV offrent leurs prestations dans les domaines suivants :

- électricité
- appareilleurs
- menuiserie
- mécanique et carrosserie
- signalétique
- marquage routier (peinture)
- signalisation verticale (panneaux routiers)
- serrurerie
- transports
- brossage/lavage des routes
- déneigement/salage des routes
- curage des sacs de routes, fosses, etc.
- vidange des corbeilles à déchets
- mise à disposition de matériels pour les manifestations, y compris les drapeaux
- entretien des installations mécaniques se trouvant sur le domaine public
- gestion des refuges de Sauvabelin
- gestion et distribution des carburants, de matériels et de pièces (magasins)

Unité services généraux (USG)

Le catalogue du magasin s'est accru de 28 nouveaux articles en 2011 par rapport à l'année précédente pour atteindre un nombre de 1947, permettant ainsi de mieux répondre aux besoins internes et à ceux d'autres services communaux venant s'approvisionner aux AMV. Une participation active aux différents groupes de travail et au comité de pilotage de la Commission d'achat Ville (CAV) a continué cette année.

L'éclairage extérieur du site a été modifié. Les gros projecteurs très consommateurs d'énergie ont été remplacés par des projecteurs LED très économiques.

Unité garage (UGa)

Cette unité a effectué l'entretien des poids lourds de la Ville, à l'exception de ceux des pompiers, soit environ 70 véhicules, ainsi que des machines et des agrégats (compresseurs, débroussailluses, mono axe, etc.), soit plus de 600 unités. De plus, elle offre des prestations de serrurerie sur les véhicules et de tôlerie à tous les services de la Ville. Son effectif a été réduit de deux collaborateurs en 2012, l'un pour raison de maladie depuis le mois de février et l'autre pour cause de décès.

Unité Manifestations (UMa)

Elle a été active dans le support logistique d'environ 400 manifestations publiques organisées sur la Commune. Les plus importantes ont été le Horse Show, le championnat du monde de course d'orientation et Lausanne Ville du Goût. Comme projet marquant, l'atelier de menuiserie a participé à la reconstruction des marches en bois de la partie sud des Escaliers du Marché. La partie nord sera effectuée en 2013. En outre, et comme chaque année, son personnel a monté et démonté toutes les scènes et podiums installés à l'occasion de manifestations comme le Carnaval de Lausanne, la Fête de la Musique, les Marchés de Noël, Lausanne Estivale, le Festival de la Cité, les 20 km de Lausanne et, en plus en 2012, Equissima. De plus, cet atelier intervient régulièrement pour la construction de mobilier « sur mesure » adapté aux besoins des services faisant appel à la menuiserie.

Unité Signalisation et marquages (USM)

Cette unité a été associée dans plus de 40 projets d'aménagement routier, et les serruriers ont réparé plus d'une vingtaine de portes de WC publics et une trentaine de corbeilles à déchets vandalisées. Depuis 2010, elle a en outre fabriqué et

changé plus de 2'000 signaux routiers pour répondre aux nouvelles normes en matière de rétro-réfléchissance. L'atelier de signalétique a réalisé l'impression et le montage de 17 présentoirs pour l'exposition « Expo nature en ville »

Unité transport (UTp)

L'unité a réceptionné deux nouveaux camions, en remplacement de véhicules arrivés en fin de vie. Au titre du service hivernal, la première sortie importante pour l'hiver 2012/2013 s'est déroulée tôt dans la saison, puisque que ce fut le 29 novembre déjà. Soucieux de pouvoir anticiper et adapter les ressources aux besoins effectifs, les piquets de neige ont été mis en œuvre dès cette date. Cette unité a par ailleurs vu ses prestations pour d'autres services augmenter notablement.

Statistique des demandes de prestations

Demandes reçues	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Différence
Appareilleur	2	12	38	122	152	142	-10
Carrosserie	6	3	3	8	4	11	7
Décoration	3	10	16	8	13	8	-5
Electricité	29	31	26	57	81	62	-19
Magasins	10	15	11	44	70	46	-24
Mécanique	1	6	14	17	15	43	28
Menuiserie	66	95	80	109	131	192	61
Nettoyage tags	65	62	105	55	265	320	55
Serrurerie	15	1	6	25	36	61	25
Signalisation	175	271	300	334	390	308	-82
Transports	1'208	1'536	1'945	2'151	2'469	3'212	743
Travaux	118	190	271	282	398	398	0
Support informatique (depuis octobre 2012)	0	0	0	0	0	160	160
Propreté et qualité (depuis novembre 2012)	0	0	0	0	0	2	2
Total	1'698	2'232	2'815	3'212	4'024	4'965	941

SERVICE D'URBANISME (URB)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service d'urbanisme exerce les attributions qui lui sont conférées par la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) :

- en ce qui concerne l'établissement des plans d'urbanisme (plan directeur, plan général d'affectation, plans partiels d'affectation) ;
- ainsi que la police des constructions, pour le contrôle de la conformité de tout projet de construction avec les plans et règlements.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (Urbanisme)	6.20	6.20	6.50	6.50
Autorisation (PC)	13.20	13.20	14.20	13.20
Environnement (Urbanisme)	2.00	2.00	2.00	2.00
Maquettes, expositions, photos	5.00	4.00	4.00	4.00
Patrimoine (Urbanisme)	1.00	1.00	1.00	1.00
Planification (Urbanisme)	10.70	9.70	10.70	10.60
Total service	38.10	36.10	38.40	37.30

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	+ 0.30

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (Urbanisme)	7	6.20	7	6.50
Autorisation (PC)	14	13.20	14	13.20
Environnement (Urbanisme)	2	2.00	2	2.00
Maquettes, expositions, photos	4	4.00	4	4.00
Patrimoine (Urbanisme)	1	1.00	1	1.00
Planification (Urbanisme)	11	9.70	12	10.60
Total service	39	36.10	40	37.30

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	0		0	
Total service	0		0	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	7

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	2
Retraite	1
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	1
Suppression de poste	
Total service	4

Suite au départ de la répondante ressources humaines des Services de la coordination et du cadastre et d'urbanisme, il a été décidé de regrouper les activités de gestion des RH au sein de la cellule RH du Service des routes et de la mobilité. Ainsi, l'année 2012 a été l'occasion de recruter un conseiller RH chargé de mettre en place des synergies de fonctionnement entre les trois services et de clarifier les processus de gestion des ressources humaines.

Dans le cadre de ses missions, l'équipe ressources humaines a notamment contribué à la reconstitution du secrétariat du service par le recrutement de deux secrétaires et d'un responsable administratif. Sous l'impulsion du chef de service et de la déléguée au patrimoine, un nouveau poste d'adjoint à la déléguée au patrimoine a également été créé et sera pourvu en 2013. Pour faire face à l'important volume de travail, un renforcement de l'Office de la police des constructions est également en cours par le biais d'un poste supplémentaire alloué au budget 2013.

Un effort a aussi été mis sur la consolidation des équipes qui ont vu l'arrivée de nombreux collaborateurs en 2011 et sur la clarification des missions. Les descriptions de poste ont commencé à être rédigées pour l'ensemble des collaborateurs et seront terminées en 2013.

Il n'en demeure pas moins que l'effectif des ept alloués est insuffisant pour assurer l'ensemble des tâches qui incombent au Service d'urbanisme. Cette situation devient particulièrement préoccupante pour la section planification qui manque d'urbanistes pour assurer la réalisation des objectifs exigés par la Municipalité.

SECTION PLANIFICATION

Plans partiels d'affectation

Le nombre d'études et de procédures en cours, toujours important, est comparable à 2011. La Municipalité a ouvert dix nouvelles procédures de plan d'affectation en 2012.

Huit plans ont été mis à l'enquête publique :

- Plan partiel d'affectation (PPA) concernant l'Ecole hôtelière de Lausanne
- Modification du Plan général d'affectation (MPGA) Tuilière – Blécherette et modification du tracé de la route de Romanel-sur-Lausanne
- PPA Bérée au lieu-dit Les Fiches
- PPA Chalet Praroman pour la construction du centre mondial de la FITA
- Plan d'affectation cantonal (PAC) du Pôle muséal de l'avenue de la Gare

- PPA du quartier de Bellevue pour l'implantation de la FINA
- Plan de quartier (PQ) Les Bergières
- PPA Praz-Gilliard

Deux plans ont été approuvés par le Conseil communal :

- PPA La Grangette
- PPA du quartier de Bellevue pour l'implantation de la FINA

Quatre plans ont été mis en vigueur par le Département de l'intérieur (DINT) :

- PPA La Grangette
- PPA Jumelles-Bel-Air
- PPA Aéroport Lausanne-Blécherette
- Plan d'alignement – radiation des limites des constructions sur la route d'Oron à Montblesson

Deux plans font l'objet d'un recours à la CDAP :

- PAC CHUV
- PPA Le Désert

L'année 2012 est une année record en matière de planification (voir tableau), ce qui impliquera de la part du Conseil communal un effort particulier pour voir aboutir lesdites planifications.

Statistiques sur les procédures en cours

Années	2008	2009	2010	2011	2012
Procédure en cours	19	20	42	41	47
dont PPA	17	17	34	34	38
dont PAC	2	3	5	5	7
dont PDL	0	0	3	2	2
Mises à l'enquête publique	2	4	6	6	8
Approbations par le Conseil communal	4	4	3	5	2
Mises en vigueur par le Département cantonal	3	3	2	3	4

Les quatre plans d'affectation approuvés ont les caractéristiques suivantes :

- Le PPA La Grangette permet la réalisation de 22'000 m² de surface plancher destinées aux activités tertiaires, administratives, de formation, culturelles et sportives.
- Le PPA Jumelles-Bel-Air permet la réalisation d'environ 850 m² de surface plancher destinées aux activités tertiaires et au logement.
- Le PPA Aéroport Lausanne-Blécherette permet d'une part l'agrandissement de la zone dévolue à l'aéroport et d'autre part la construction de nouveaux hangars le long de la piste.
- Le Plan d'affectation abrogeant les limites des constructions sur la route d'Oron, la route du Jorat et le chemin du Pont-Rouge, à Montblesson, permet de réduire l'emprise des limites des constructions entre un et dix mètres et par conséquent d'augmenter la constructibilité des parcelles qui jouxtent la route d'Oron.

DOSSIERS DE PLANIFICATION LIÉS À MÉTAMORPHOSE

Suite au départ du chef de projet à fin 2011, la direction du projet Métamorphose a connu des changements dans son organisation. Un nouveau chef de projet est entré en fonction le 1^{er} avril. Cette cellule a été transférée du Service d'urbanisme au Service de la coordination et du cadastre.

En tant que service métier, le Service d'urbanisme a œuvré sur les planifications des trois sites majeurs du projet. Ses différents collaborateurs travaillent régulièrement en collaboration avec la cellule Métamorphose et les autres services impliqués pour suivre l'avancement, débattre des options et coordonner leurs actions.

Les trois principaux sites du programme Métamorphose ont connu des évolutions significatives notamment liées au choix de la Municipalité de ne plus construire le stade de football aux Prés-de-Vidy et de déplacer l'implantation de la piscine à Malley.

- Plan de quartier localisé (PDL) des Plaines-du-Loup : le PDL a été soumis à l'examen préalable du Canton au premier trimestre 2012. Il a été retourné sous une forme encore provisoire en fin d'année 2012, le rapport de synthèse officiel du Canton étant attendu pour janvier 2013. En cours de finalisation, le PDL devrait faire l'objet d'une consultation publique au printemps 2013.
- Modification du PGA dans le secteur La Tuilière : la modification du PGA permettant la réalisation de neuf terrains de football dans le secteur nord de la Tuilière a été mise à l'enquête publique du 12 décembre 2012 au 21 janvier 2013, conjointement au projet de modification du tracé de la route de Romanel (procédure cantonale).
- PPA Tuilière Sud : le PPA pour le secteur sud de la Tuilière, qui doit permettre la réalisation d'un stade de football et de diverses activités, a fait l'objet de séances de travail dès novembre 2012. La Swiss Football League impose un délai contraignant pour le dépôt du dossier à l'examen préalable à fin mars 2013.

- PPA Plaines-du-Loup 1 : en parallèle à la finalisation du PDL des Plaines-du-Loup, le lancement des discussions pour l'élaboration du premier PPA a eu lieu en décembre 2012. Selon le planning de Métamorphose, ce dossier devrait être envoyé pour examen préalable au Canton d'ici l'été 2013.

PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCOM)

Faisant suite aux appels d'offres sur la base des marchés publics, publiés fin mars 2012, un mandat d'études pluridisciplinaires – urbanisme, paysagisme, mobilité, écologie et sociologie – a été attribué. Un second mandat pour l'évaluation environnementale stratégique, EES, a également été attribué. Les études ont été lancées fin juillet 2012. Un troisième appel d'offres pour des études liées au patrimoine urbain, bâti et végétal, a été publié en août 2012. L'étude a été formellement lancée en décembre 2012. Enfin, les aspects économiques seront traités par DevCom.

La première phase des études, vouée à l'établissement du diagnostic, a nécessité plusieurs séances politiques et techniques. Conformément à la structure annoncée dans le rapport-préavis N° 2010/64 (« *Intentions de la Municipalité pour la révision du plan directeur communal. Demande de crédit d'étude. Réponse au postulat de Mme Florence Germond et de M. Philippe Mivelaz. Réponse au postulat de M. Nicolas Gilliard et Mme Isabelle Truan. Réponse au postulat de M. Laurent Guidetti. Réponse au postulat de Mme Isabelle Truan* »), la Commission consultative d'urbanisme et des transports (CCUT) joue un rôle significatif dans l'élaboration du PDCOM. Après quelques séances dédiées à des présentations, une nouvelle dynamique de travail, lors d'ateliers, a été initiée. De façon similaire, un groupe technique, formé essentiellement de représentants de divers services de l'administration communale, apporte sa contribution aux études.

Le calendrier prévoyant une approbation du Plan directeur communal par le Conseil d'Etat fin 2015 demeure la cible.

AGGLOMÉRATION / RÉGION

Le Service d'urbanisme s'est beaucoup impliqué en déléguant notamment un urbaniste auprès du bureau du PALM pour concrétiser les importants travaux 2012. Cette même personne a également œuvré à la constitution du nouveau Schéma Directeur Centre Lausanne (SDCL).

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

PALM 2007 (PALM de 1^{ère} génération)

Suite au PALM 2007, la Confédération a libéré en 2010 des montants importants destinés à la réalisation des projets de l'agglomération, pour la période de 2011 à 2014. Les différents partenaires du projet d'agglomération ont souscrit, dans le cadre de leurs compétences, à l'exécution des mesures « transport et urbanisation » contenues dans l'Accord sur les prestations de la Confédération.

Parmi les mesures « transport » à mettre en œuvre, les AFTPU constituent les mesures phare, de par leur ampleur, de par leur visibilité et leurs relations avec l'urbanisation. Ils constitueront la future colonne vertébrale des transports publics de l'agglomération. La ligne de tramway reliant le Flon à la gare de Renens et des lignes de trolleybus à haut niveau de service (BHNS) ont fait l'objet d'un dépôt pour la Procédure d'approbation des plans (PAPE) fédérale en 2012 et d'un dépôt à l'enquête publique.

PALM 2012 (PALM de 2^e génération)

Parallèlement à la réalisation des mesures du PALM 2007 (PALM de 1^{ère} génération), un processus de révision du PALM (PALM de 2^e génération ou PALM 2012) a été engagé en 2010. Il visait à adapter le projet aux exigences fédérales, à prendre en compte l'évolution du contexte et, en particulier, à se calquer sur les cycles de quatre ans du calendrier de la Confédération.

Faisant un état des lieux de l'agglomération, le PALM 2012 reprend les projets du PALM 2007, en accroît la cohérence et les adapte aux nouvelles réalités. Il planifie le développement de l'agglomération pour l'état 2030 et définit les mesures qui assureront un développement coordonné de l'urbanisation et de la mobilité à cet horizon.

Le PALM 2012 a été déposé à la Confédération le 30 juin 2012. Il fait actuellement l'objet d'un nouvel examen par la Confédération, pour une libération des fonds prévue en 2014.

Les mesures planifiées dans le cadre du PALM 2012 sont d'importance pour Lausanne. Elles comprennent notamment en première étape (étape A, réalisation entre 2015 et 2018) : la réalisation du métro m3, l'augmentation de la capacité du métro m2, la création d'infrastructures pour la mobilité douce, des requalifications multimodales d'axes routiers et la réalisation de mesures permettant le développement du réseau des bus tl et des BHNS.

Conception d'évolution du paysage (PNP-EES)

Depuis 2009, le PALM élabore « une conception d'évolution du paysage » (CEP), qui a débouché en 2011 sur la rédaction de deux documents : une stratégie « Parc, nature et paysage » (PNP) et une « Etude environnementale stratégique » (EES). Ces études, non validées, ont servi de données de base pour la rédaction des volets « Paysage et Environnement » du PALM 2012. En 2013, elles serviront également de base à la rédaction d'une charte environnementale à l'échelle de l'agglomération.

Stratégie d'implantation des tours dans l'agglomération

Initiée en 2011, cette étude à l'échelle du PALM vise à coordonner l'implantation des bâtiments hauts dans l'agglomération. Tenant compte du grand paysage, l'étude définit les critères à prendre en compte pour l'évaluation des projets de tours. Conçue comme une boîte à outils, cette stratégie servira d'aide à la planification et à l'évaluation des futurs projets de tours dans l'agglomération. Initialement prévue en 2012, sa validation a été repoussée au printemps 2013.

Installations commerciales à forte fréquentation (ICFF)

Selon les directives de la Confédération, la stratégie d'implantation des ICFF constitue une exigence de base pour l'examen et le cofinancement des projets d'agglomération de 2^e génération. Le Canton s'est doté d'une telle stratégie ; elle a été adoptée par le Conseil d'Etat le 28 mars 2012.

Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL)

Chantier 2 : Secteur Malley – Schéma directeur Intercommunal (SDIM) et études sectorielles associées (2006 -)

Le Plan directeur localisé de Malley a été transformé en Schéma directeur Intercommunal de Malley. Présenté en consultation publique en mai 2011, le schéma a été adopté par les communes en juin 2012, le jour de l'inauguration de la nouvelle halte RER de Prilly-Malley.

En parallèle, un concours d'urbanisme et d'espaces publics a été réalisé dans le secteur de Malley-Centre, à proximité de la halte. Le projet lauréat du concours sert de base à l'établissement des PPA. Le premier PPA, concernant des terrains se trouvant sur les communes de Prilly et de Renens et propriétés de Lausanne et des CFF, est en cours d'élaboration.

Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)

Chantier 1 : Axe Lussex – Bel-Air

En mars 2010, il a été décidé d'entreprendre un Plan directeur localisé intercommunal sur le périmètre du chantier 1 (Lausanne-Vernand et Romanel). En 2011, un document cadre a été adopté. Il sert de base à l'établissement du cahier des charges de l'appel d'offres, prévu au début 2013.

Chantier 2 : Stratégie d'accessibilité multimodale

Cette étude démarrée en 2011 a permis d'apporter une vision globale des déplacements sur tout le périmètre du SDNL et de dégager les solutions nécessaires au bon fonctionnement du système de transport à l'horizon 2030, notamment par de nouvelles infrastructures. Le rapport final a fait l'objet d'une consultation publique en août-septembre 2012. Il été validé par le groupe de pilotage en novembre 2012.

Chantier 4a – Volet A : Stratégie de préservation et d'évolution de la nature et du paysage

Cette étude démarrée en 2010 propose une stratégie de préservation et d'évolution de la nature et du paysage dans le périmètre du Nord lausannois, appelé à être fortement urbanisé.

Chantier 4a – Volet B : Parc d'agglomération de la Blécherette

Le deuxième volet du chantier d'étude 4a traite de l'aménagement du futur parc d'agglomération de la Blécherette, entre ville et campagne, en coordination avec les projets prévus sur ce site.

Les volets A et B du chantier 4a ont fait l'objet d'une consultation publique en août-septembre 2012. Ils ont été validés par le groupe de pilotage en novembre 2012.

Chantier 4a – Volet C : Planification agricole

Cette étude innovante, démarrée en 2011, constitue le 3^e volet du chantier 4a. Elle vise à étudier et comprendre la place de l'agriculture périurbaine dans le Nord lausannois, intégrant pour ce faire les agriculteurs du Nord lausannois, regroupés en association.

Stratégie de communication

Le SDNL a entamé une réflexion sur l'élaboration d'une stratégie de communication, qui doit déboucher sur des actions de communication durant la période de la présente législature. Lausanne y est associée, en vue de l'organisation d'événements conjoints entre le SDNL et le SDCL.

Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL)

Les communes de l'Est lausannois sont essentiellement concernées par des questions de mobilité, telles que la maîtrise de l'augmentation de la charge de trafic, l'intégration des axes fort de transport public Bussigny-Lutry, la création de parkings d'échange, la mise en place de mesures de modération du trafic et de requalification des espaces publics sur les routes cantonales. Le lancement du chantier 6, visant à l'élaboration d'un concept de développement du secteur de Corsy – La Conversion, a été validé en 2012.

Pour faire suite au retrait de Lausanne du SDEL, effectif dès 2013, une nouvelle convention de collaboration entre les communes a été adoptée en fin d'année 2012.

Schéma directeur Centre Lausanne (SDCL)

La Ville de Lausanne partage avec sa voisine Epalinges plusieurs projets communs, tels que le développement du Biopôle de Vennes et le réaménagement de la route de Berne en particulier. Longtemps ponctuelles, les relations entre les deux communes se sont intensifiées lors de l'élaboration du PALM 2012.

La constitution du Schéma directeur Centre Lausanne à fin 2012 formalise ces relations et permet d'intégrer la Commune d'Epalinges, pourtant comprise dans le périmètre du PALM mais ne faisant partie d'aucun schéma, à un schéma directeur. Une première action de communication conjointe a été menée lors du Comptoir suisse, dans le cadre duquel les schémas directeurs et le PALM présentaient les projets de mobilité de l'agglomération.

Le Schéma directeur Centre Lausanne permettra à Lausanne de mieux coordonner les services concernés par la planification régionale, de collaborer plus activement avec la Commune d'Epalinges pour des projets partagés et de s'inscrire pleinement dans la structure de pilotage du projet d'agglomération (schémas directeurs).

ESPACE PUBLIC

Membre permanent de la structure espace public, l'architecte-urbaniste a participé régulièrement aux séances hebdomadaires du Bureau des espaces publics (BEP) qui a comme rôle la gestion des projets. Le développement de projets est le rôle du Groupe des espaces publics (GEP) formé par différents collaborateurs selon la nature de la problématique. Ces problématiques sont présentées de manière mensuelle à la Commission des espaces publics (CEP) pour décision. En plus de participer à cette structure, l'architecte-urbaniste participe au comité de projets (COPROJ), séance mensuelle destinée au débat autour des projets des Axes AFTPU.

La collaboration transversale avec les autres services qui composent la structure espace public a progressé pendant l'année 2012, malgré la désactivation de l'atelier espace public. En effet, l'architecte-urbaniste a participé à différents groupes de travail, dont les principaux sont :

- « Etude d'évaluation des potentialités des lieux pour l'accueil des terrains d'aventure sur le territoire lausannois » : sur la base des différents outils de planification et accompagné des collaborateurs des différents services, l'architecte-urbaniste a développé une approche méthodologique et pluridisciplinaire qui a permis d'identifier les sites les plus propices à recevoir un deuxième terrain d'aventure sur le territoire lausannois.
- Le projet de la place de la Sallaz a été amélioré grâce à une remise en question du projet par le Service d'urbanisme. L'architecte-urbaniste a participé à l'évolution de ce projet qui a fait émerger la véritable vocation de la place, c'est-à-dire un lieu de rencontre et d'activités pour le quartier. Cela en complémentarité à l'interface de transports publics prévue dans le projet original.
- L'aménagement éphémère « Scuba Sallaz-plage » a été une expérience innovante. En collaboration avec les différents services, l'architecte-urbaniste a participé activement à toutes les phases du projet. Il a élaboré un bilan qualitatif sous forme d'enquête sur le terrain qui a démontré un résultat très satisfaisant du point de vue des habitants, des usagers et du respect budgétaire.
- L'année 2013 sera marquée par la réalisation de l'espace public du quartier du Rôtillon. L'architecte-urbaniste a participé à la conception et au développement de ce projet pluridisciplinaire. Ainsi, le quartier du Rôtillon va disposer d'une zone de rencontre de qualité avec des aménagements innovants qui accorderont une identité particulière au lieu, tout en respectant le budget prévu.

L'architecte-urbaniste a représenté son service au sein des différentes institutions universitaires comme chargé de cours ou expert. Les aménagements innovateurs ont été l'objet d'études approfondies. Elles ont permis d'analyser comment « faire de l'espace public » dans un contexte économique changeant et des modes de vie en évolution.

DÉVELOPPEMENT DURABLE / ENVIRONNEMENT

Office de coordination des risques environnementaux (OCRE)

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de protection de l'environnement, l'OCRE a permis de répondre à de nombreuses sollicitations des usagers comme des partenaires de l'administration. En complément, il participe au suivi des conditions environnementales dans le cadre du développement urbain. La Délégation aux risques environnementaux (DRE), retenue par la réactualisation de la démarche Métamorphose, ne s'est pas réunie au cours de l'année 2012.

Dans le domaine de la protection de l'air, le responsable de l'OCRE a mis en évidence le suivi de l'évolution de la qualité de l'air sur le territoire communal et a participé au suivi des études relatives à la présence de poussières fines dans le secteur Nord-Est. Sur le plan des démarches, outre l'élaboration de cahiers des charges et le suivi de rapports d'impacts (RIE) en relation avec la planification urbaine (PDCOM, PDL, PPA), l'ingénieur en environnement a conduit plusieurs procédures d'appels d'offres publics, dont celles pour l'évaluation environnementale stratégique (EES) conduite dans le cadre de la révision du Plan directeur communal, et pour laquelle il a été chargé d'établir le cahier des charges. En complément, il a élaboré la décision finale dans le cadre de la procédure de planification pour l'Ecole Hôtelière (rapport-préavis N° 2012/56 – PPA « En Cojonnex » concernant les parcelles comprises entre les routes de Berne et de Cojonnex, la limite est de la parcelle 15347 et la limite ouest de la parcelle 15655 – Radiation du plan d'extension cantonal 242 (557), du plan partiel d'affectation 659 et radiation partielle du plan 599 – Etude d'impact sur l'environnement – Conventions foncières »).

Pour le surplus, le responsable de l'Office a assuré, d'une part, la coordination dans l'élaboration du Plan d'affectation cantonal relatif à la plate-forme du Pôle muséal (PAC N° 332) et, d'autre part, la conduite des études d'avant-projet pour le secteur Pôle gare avec l'élaboration du cahier des charges, l'appel d'offres sur invitation et le suivi des réflexions. En complément, il participe à l'instruction des procédures de recours devant la Cour de droit administratif et public ainsi qu'au suivi des exigences environnementales des services cantonaux.

Dans le domaine de la protection contre le bruit, l'ingénieur en environnement a assuré le développement des études d'assainissement du bruit routier pour la zone urbaine ainsi que des études complémentaires pour le suivi de l'efficacité des mesures d'accompagnement mises en œuvre dans le secteur de la Sallaz.

L'OCRE a également participé activement à l'élaboration du Plan directeur localisé des Plaines-du-Loup, secteur Nord de Métamorphose pour les aspects environnementaux et le suivi de la notice qui l'accompagne. D'une manière générale, l'OCRE contribue également à l'intégration des approches environnementales et développement durable dans l'élaboration des PPA.

Dans le domaine des déplacements et de l'aménagement de l'espace public, le responsable de l'OCRE a participé aux séances du Bureau des espaces publics. Ce dernier a consacré l'essentiel de ses réunions à l'examen de projets de réaménagement de la voirie. En ce qui concerne le projet des AFTPU, outre le suivi de l'étude d'impacts sur l'environnement, l'adjoint du chef de service a participé aux séances de coordination de projet (COPROJ).

Enfin, l'OCRE a été sollicité par le directeur dans le cadre des séances de la Commission des pétitions pour des projets d'implantation d'antennes de téléphonie mobile.

PROTECTION DU PATRIMOINE BÂTI

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention signée en 2010 entre le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne, les réunions mensuelles avec le conservateur cantonal des monuments se poursuivent et permettent de traiter les dossiers communs et de maintenir des échanges sur la pratique de la conservation du patrimoine. Les rencontres bimestrielles avec des représentants de Patrimoine Suisse-Vaud sont maintenant bien établies.

La déléguée a traité 324 affaires en application de la LATC et de la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS) concernant des objets recensés et participé à 468 réunions, internes ou externes, ou encore à des visites. Comme l'année précédente, plus d'une centaine de déplacements sur le terrain lui ont permis de formuler des objectifs de conservation et de répondre aux questions des architectes ou propriétaires. Les échanges précédant le dépôt de la demande d'autorisation permettent une meilleure prise en compte de la substance historique dans le projet d'architecture et facilitent ensuite le traitement des dossiers. La déléguée a été confrontée à plusieurs reprises à des travaux qui n'ont pas été réalisés conformément aux autorisations données impliquant parfois une dénonciation à la préfecture. Cet état de fait est regrettable et ne contribue pas à développer des relations de confiance entre les milieux de la construction et ceux de la conservation du patrimoine.

Cette année a été marquée par la démolition de l'immeuble avenue de la Gare 29, de l'architecte Francis Isoz, conformément au PPA en vigueur, ce qui a valu à la déléguée d'être interpellée à répétition sur ce sujet. Une documentation photographique professionnelle a été réalisée avant démolition et déposée au Musée historique conjointement à des éléments de ferronnerie provenant de la cage d'escalier.

La déléguée a participé à de nombreuses réunions de travail concernant des aménagements urbains (Tunnel, Cité, Rôtillon), les Axes forts de transport public – notamment à propos du Grand-Pont –, ainsi que l'avenir de la gare de Lausanne, tant en ce qui concerne les projets liés au développement de l'activité des CFF que les réflexions réunissant de nombreux partenaires autour de ce secteur-clé pour l'avenir de Lausanne. Plusieurs plans partiels d'affectation ont requis une approche historique et patrimoniale, de même que la révision du concept général d'affichage ainsi que la finalisation du Plan Lumière par les mandataires des Services industriels.

Concernant l'avenir du Stade de la Pontaise, la Commission assurant la coordination patrimoniale et le suivi des travaux jusqu'à sa déconstruction a débuté son activité, conformément à la demande du président de la Commission fédérale des Monuments historiques et du conservateur cantonal.

La déléguée a siégé au sein du jury du concours « Collèges de Petit-Vennes et de Montblesson, transformation en centres de vie enfantine » organisé par le Service d'architecture et qui concernait des bâtiments sous protection générale et ayant reçu une note *3* (objet intéressant au niveau local) au recensement architectural. Elle a participé en tant qu'experte au concours pour la « Construction d'un Planétarium et d'un Centre des Sciences et de la nature au Chalet-à-Gobet », dit aussi « Porte des Etoiles ». Elle a siégé comme membre du collège d'experts associé au Mandat d'études parallèles (MEP) concernant l'avenir du quartier du Vallon.

L'année 2012 sera marquée par le début des travaux visant à la révision du Plan directeur communal. Dans ce cadre, un mandat d'étude spécifique piloté par la déléguée, auquel est associé SPADOM, est consacré aux patrimoines urbain, bâti et végétal. Il devrait permettre d'affiner l'approche patrimoniale de la Ville tout en la conciliant avec des objectifs de développement.

La déléguée a accueilli pendant un mois une stagiaire préparant un Master Métiers du Patrimoine auprès de l'Université d'Aix-en-Provence – Marseille. Cette expérience s'est révélée très positive pour les deux parties et pourrait être renouvelée à l'avenir.

Les journées européennes du patrimoine étaient organisées cette année sur le thème « Pierre et béton ». L'ouverture au public de la Villa Mon-Repos ainsi que la présentation du travail des tailleurs de pierre a attiré 1'500 visiteurs. Près de 500 personnes ont découvert le Clos des Abbayes et ont pu déguster les productions du domaine viticole grâce à participation du Service des parcs et domaines.

La déléguée a poursuivi sa collaboration avec l'EPFL dans le cadre de l'Unité d'enseignement architecture et réhabilitation consacrée cette année à l'immeuble rue de l'Industrie 13, propriété de la Ville. Elle a donné une conférence au Service d'urbanisme de la Ville de Pully à propos de la conservation du patrimoine à l'échelle communale. Elle participe au groupe de travail formation continue créé en partenariat entre NIKE (Centre national d'information pour la conservation des biens culturels), l'Office fédéral de la culture et ICOMOS-Suisse (International Council on Monuments and Sites). Ce dernier a organisé son colloque biennal à Lausanne sur le thème « Patrimoine en mouvement » dans le cadre duquel la déléguée a présenté une communication dédiée au Patrimoine naval lémanique. ICOMOS-Suisse a tenu son assemblée annuelle à Lausanne au mois de mai, et la déléguée a réalisé à cette occasion une visite du cimetière du Bois-de-Vaux. La déléguée a publié sous le titre « Quartier divers : le Vallon entre patrimoine et mémoire » une contribution à la revue Patrimoine vaudois.

La déléguée a assisté au colloque consacré aux « Dispositifs du confort dans l'architecture du XX^e siècle : connaissance et stratégies de sauvegarde » organisé par le Laboratoire des Techniques et de la Sauvegarde de l'Architecture Moderne (EPFL), au colloque pluridisciplinaire « Déontologie de la pierre : stratégies d'intervention pour la Cathédrale de Lausanne ». Elle a également participé à la rencontre des services romands de conservation du patrimoine qui a eu

lieu à Lausanne au mois de juin et à l'assemblée annuelle de l'association suisse des conservateurs et conservatrices de monuments qui s'est tenue à Genève. Ces rencontres sont des lieux d'échanges et de réflexions sur la déontologie de la restauration, la pratique de la conservation ainsi que l'engagement des pouvoirs publics, au niveau des communes, des cantons et de la Confédération.

DÉMARCHES PARTICIPATIVES

En 2012, le service a poursuivi et développé plusieurs démarches participatives.

Pour le secteur Petit-Château, le service a poursuivi une démarche de concertation initiée en 2010, et continué de réunir régulièrement les propriétaires et autres acteurs concernés afin de discuter du contenu du futur plan d'affectation. Un consensus s'est progressivement construit au fil des séances, lequel permettra vraisemblablement d'aboutir en 2013 à un plan consensuel.

Pour le secteur du Vallon, la première étape de la démarche participative avait abouti en 2011 à la définition par consensus de 45 objectifs pour le développement du quartier (regroupés autour de trois axes majeurs : conservation et développement du quartier, vie de quartier et mobilité). En 2012, la démarche participative est entrée dans une deuxième étape, plus opérationnelle. Celle-ci a consisté en la réalisation de mandats d'étude parallèles (MEP) portant sur l'ensemble du quartier et répondant aux objectifs précités. Quatre bureaux d'étude ont été mandatés pour déterminer une vision stratégique pour le développement du quartier du Vallon selon un cahier des charges qui a été rédigé par l'ensemble des acteurs du projet : services de l'administration et membres du groupe de suivi de la démarche participative. Des tables-rondes et des expositions publiques ont rythmé et orienté l'avancement du travail des mandataires. A l'issue des MEP en décembre 2012, une synthèse consensuelle a pu être élaborée et mise en débat auprès des habitants et usagers. Prenant la forme d'un schéma directeur, cette synthèse constitue pour le quartier du Vallon un véritable concept d'aménagement global partagé. Cette dynamique participative de réflexion et d'échange – enclenchée en 2010, et poursuivie en 2011 et 2012 – se prolongera en 2013 sous une forme encore à définir pour accompagner la mise en œuvre des mesures composant le schéma directeur. En 2013, des processus participatifs accompagneront d'autres secteurs faisant l'objet de planifications. C'est le cas notamment du secteur de Sévelin, pour lequel une démarche de concertation est en cours d'élaboration.

Enfin, le Plan directeur communal, entré dans un processus de révision depuis 2012, repose sur une stratégie d'implication différenciée de tous les acteurs de la société civile. Associations, habitants, partis politiques, experts, services communaux et services du Canton sont impliqués à des degrés divers dans la démarche. De l'information à la co-construction (ateliers de travail « world café », interviews, tables rondes), toutes les échelles de la participation sont déployées dans le processus d'élaboration de ce document d'orientation.

STRATÉGIE FONCIÈRE

Outre les réflexions ayant mené à l'introduction systématique d'une taxe sur les équipements communautaires, dès l'automne 2012 dans les différentes planifications, la stratégie foncière liée aux planifications (PPA, PQ) n'a pas été davantage développée en 2012. Elle sera déployée en 2013 dans le cadre des différentes planifications en cours.

OFFICE DE LA POLICE DES CONSTRUCTIONS

La tâche de l'Office de la police des constructions découle essentiellement des articles 17 et 104 de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC). Son premier rôle consiste à faire observer les prescriptions légales et réglementaires, ainsi que les plans en matière d'aménagement du territoire et de constructions. Ainsi, l'Office assure la gestion des dossiers de constructions et les renseignements au public et aux professionnels de la branche.

Pour cela, il prend en charge tous les projets qui lui sont présentés, soumet à l'enquête publique ceux qui doivent l'être, procède ensuite à leur analyse après avoir demandé l'avis d'autres services concernés de l'administration communale, puis, après une synthèse des clauses y afférentes, les présente à la Municipalité pour, cas échéant, délivrer les permis de construire.

A partir du 1^{er} novembre 2012, un collaborateur du Service d'assainissement a été transféré au Service d'urbanisme et fait désormais partie de l'unité technique de l'OPC. Ses tâches principales ont également été transférées, à savoir l'instruction des dossiers de demande d'autorisation en relation avec la qualité des constructions sur le plan de l'hygiène de l'habitat ainsi que l'inspection des locaux commerciaux et d'habitation. Le renforcement de l'équipe s'avère nécessaire pour de bonnes perspectives d'améliorations à l'avenir.

La vérification de conformité des projets, ainsi que les 269 oppositions/interventions ont nécessité 2'330 rapports/analyses (2'048 en 2011), de même que la participation à 791 séances de travail (671 en 2011) avec des constructeurs, administrés et autres services de l'administration communale. Il est à relever que le nombre et la durée des réunions avec les requérants ainsi que le nombre de renseignements dispensés tant par téléphone que par courriel est en constante augmentation et représente une part importante de l'activité des collaborateurs. L'Office a encore pris part, le plus souvent en collaboration avec les avocats de la place, à l'instruction des procédures de recours en matière de construction à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal. Le nombre et le déploiement d'actes administratifs toujours plus complexes s'est confirmé et a nécessité un effort considérable de l'ensemble des collaborateurs de l'Office. Il est dû entre autres aux facteurs suivants :

- le nombre de projets déposés par les constructeurs potentiels est toujours conséquent (506 en 2007, 538 en 2008, 535 en 2009, 472 en 2010, 494 en 2011 et 423 en 2012). Au surplus, les autres textes législatifs toujours plus complexes, dont les autorités communales doivent tenir compte dans l'application de la loi sur l'aménagement du territoire, engendrent des difficultés supplémentaires dans la présentation des dossiers de demande de permis de construire par les pro-

fessionnels et non professionnels de la branche. Cette complexité s'est encore accentuée depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'énergie ainsi que les nouvelles directives entrées en vigueur le 1^{er} mars 2011 exigeant un diagnostic amianté pour toutes les interventions sur des bâtiments construits avant le 1^{er} janvier 1991 ;

- le nombre croissant d'oppositions et de recours déposés (voir tableau ci-dessous) marque surtout la plus grande complexité de nombreux dossiers.

Parmi les projets autorisés en 2012, on peut relever le nouveau parlement sis place du Château, la construction de trois bâtiments Minergie de commerces et d'activités, l'école de musique (EJMA) rue des Côtes-de-Montbenon, l'extension du Centre coordonné d'oncologie du CHUV, la construction de deux immeubles de logements avec un centre de quartier chemin de Bonne-Espérance, la construction de quatre bâtiments locatifs route de la Clochette, deux bâtiments d'habitation et deux bâtiments administratifs et d'un bâtiment de 68 logements au chemin de Renens.

En marge de ce qui précède, les secrétariats de l'OPC et du Service d'urbanisme assurent la permanence des guichets d'enquêtes publiques.

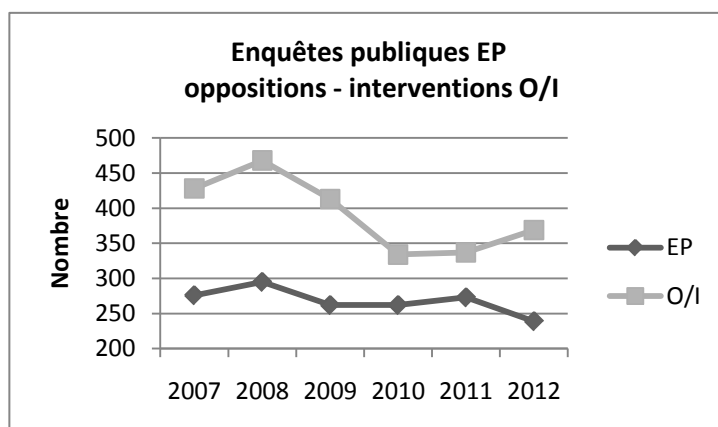
Le traitement des affaires de la police des constructions dans Goéland a amené une amélioration lors de certains actes administratifs et en matière d'informations pour l'ensemble des services de la direction et hors direction. Elle nécessite toutefois un effort particulier au sein de l'Office d'une part, du fait qu'il se trouve au départ et à la fin d'un processus de travail avec en finalité une synthèse à effectuer des directives des services et, d'autre part, en raison d'un traitement conjoint sur papier de ces dossiers rendu nécessaire pour l'instant pour des raisons pratiques et juridiques.

En application de l'article 68a du RLATC, entré en vigueur le 1^{er} mars 2008 et qui prévoit les objets non soumis à autorisation sous certaines conditions, 47 décisions ont été prises en 2012 (10 en 2010, 35 en 2011) pour dispenser certains petits ouvrages de la procédure d'autorisation.

Les tableaux ci-après expriment une synthèse du traitement des dossiers.

Enquêtes publiques et oppositions/interventions

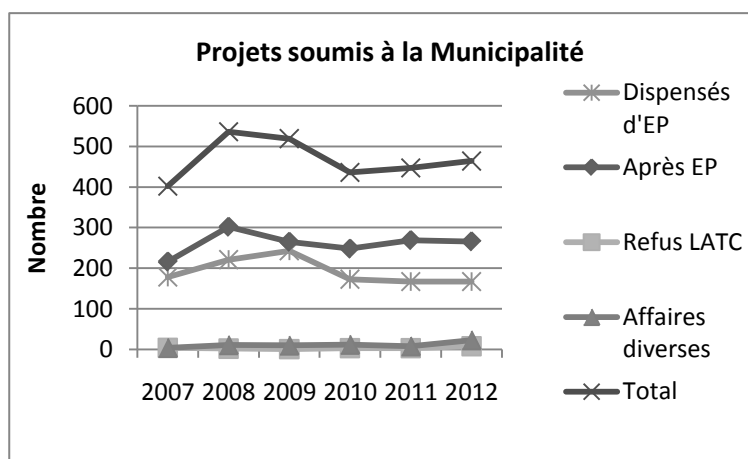
Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Enquêtes publiques	276	295	262	262	273	239
Oppositions/Interventions	428	468	413	334	327	369



Propositions soumises à la Municipalité

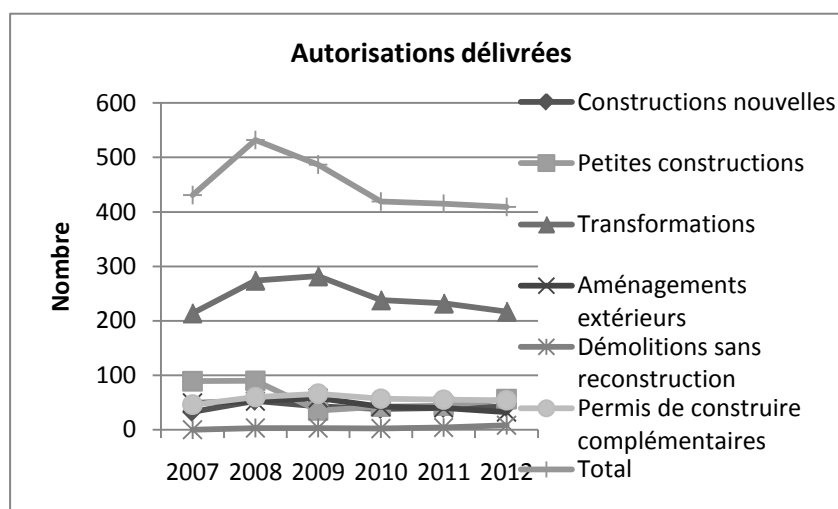
Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Projets dispensés d'enquête publique	178	221	243	173	167	167
Projets après enquête publique	216	302	265	248	269	266
Refus LATC	4	2	1	3	3	8
Affaires diverses	4	11	10	12	8	23
Total	402	536	519	436	447	464

Depuis les pics constatés en 2008 et 2009, le nombre des propositions soumises à la Municipalité connaît une légère augmentation ces trois dernières années, ce qui est bon signe.



Permis de construire, permis de construire complémentaires et autorisations délivrés

Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Constructions nouvelles (villas, immeubles d'habitation, administratifs et commerciaux, garages enterrés)	33	53	43	38	40	42
Petites constructions (garages- boxes, couverts, pavillons, installations techniques, etc.)	89	90	35	42	44	56
Transformations	214	274	282	238	232	217
Aménagements extérieurs	49	52	58	42	40	32
Démolitions sans reconstruction	0	3	3	2	4	8
Permis de construire complémentaires	46	60	66	57	55	54
Total	431	532	487	419	415	409



Depuis les pics constatés en 2008 et 2009, le volume des autorisations délivrées se stabilise aux environs de 410-420 par année.

Durée

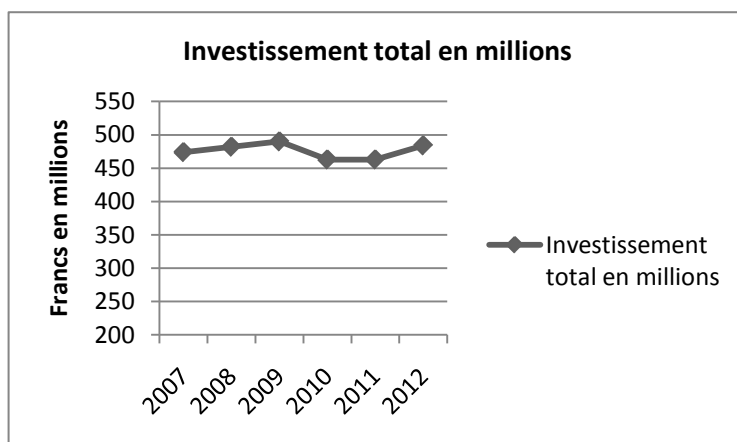
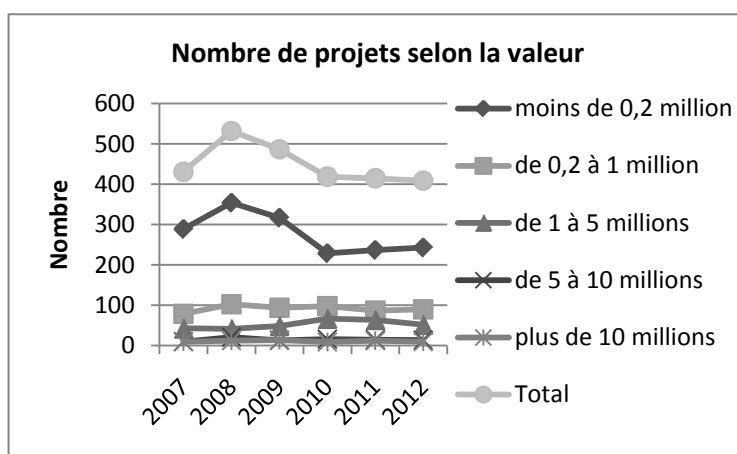
La durée moyenne de traitement des dossiers, avec ou sans enquête publique, est la suivante :

Détail du traitement – nombre de jours	2011	2012
Dossiers soumis à autorisation avec enquête publique, de l'ouverture de l'enquête à la délivrance du permis	126	255
Dossiers soumis à autorisation sans enquête publique, de la réception du projet à la délivrance du permis	42	172

Cet allongement considérable est malheureusement lié à la complexification croissante des dossiers et aux nombreux recours qu'ils subissent.

Valeur des investissements selon leur coût annoncé

Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Projets de (en francs) :						
moins de 0,2 million	289	354	317	229	237	243
de 0,2 à 1 million	79	103	94	98	87	90
de 1 à 5 millions	43	42	49	67	64	52
de 5 à 10 millions	10	21	13	16	15	14
plus de 10 millions	10	12	14	9	12	10
Total des projets	431	532	487	419	415	409
Investissements total (en millions pour les projets > 200 KF)	474	482	490	463	463	484



Après deux années en léger retrait, le niveau des investissements est remonté en 2012 à celui qu'il atteignait dans les années 2007 – 2009. C'est un bon signe, ce d'autant plus qu'il concerne un plus petit nombre de projets (supérieurs à 200'000 francs), mais de plus grande valeur.

Parcage : Nombres de places autorisées

Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Parkings souterrains	2'105	710	418	331	517	402
Garages-boxes et couverts extérieurs	79	98	15	23	44	34
Places de parc extérieures	456	320	137	436	144	183
A supprimer	560	310	257	303	111	210
Total	2'080	818	313	487	594	409

Demandes de rénovation et réfection de façades

Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012
	102	119	103	84	102	95

Recours déposés

Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012
	12	15	26	12	17	21

Courrier sortant (lettres)

Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012
	2'615	2'906	3'117	2'930	3'012	2'833

ENQUÊTES PUBLIQUES NE DÉCOULANT PAS DE LA LATC

En 2012, le Service d'urbanisme a assuré l'affichage et le suivi de onze enquêtes publiques et effectué une consultation pour des projets qui ne relèvent pas de la police des constructions au sens de la LATC, pour le compte d'autres entités fédérales et cantonales, telles que par exemple l'Office fédéral des transports (OFT), l'Inspectorat fédéral des installations à courant fort (IFICF).

Ces enquêtes ou consultation ont été coordonnées par l'OCRE qui a assuré le suivi des procédures en faveur de services tiers de la Ville, du Canton ou de la Confédération.

Les enquêtes ou consultations se répartissent comme suit relativement aux différentes lois concernées :

- loi fédérale sur les chemins de fer : une enquête ;
- loi fédérale concernant les installations électriques à faible et à fort courant : une enquête ;
- loi cantonale sur la police des eaux dépendant du domaine public : une enquête ;
- loi cantonale sur les routes : cinq enquêtes ;
- loi cantonale sur la protection de l'environnement : une enquête ;
- loi fédérale sur les entreprises de trolleybus : deux consultations.

Ces enquêtes ou consultation ont porté sur les objets suivants :

- AFTPU-Projet de tramway tl Renens-Gare-Lausanne-Flon et projet d'axe fort trolleybus Prélaz-les-Roses
- consultation publique de la décision finale relative au Plan d'affectation cantonal (PAC) N° 315 CHUV et du rapport d'impact
- nouvelle station de transformation Cécil
- déplacement de la route de Romanel
- port d'Ouchy : régularisation d'une antenne provisoire sur la grue de démâtage
- tl-prolongement de la ligne de trolleybus N° 25
- construction d'un trottoir au chemin des Esserts
- réaménagement de l'avenue Dapples
- projet de requalification de la RC1a, tronçon av. Forel – giratoire de Dorigny – travaux et expropriation
- réaménagement de l'avenue de Chailly
- tl – carrefours Tunnel – Valentin-Neuve, Caroline – César-Roux et place de l'Our, mesures d'exploitation sur des lignes de trolleybus

Le Service d'urbanisme est également chargé de l'affichage des enquêtes (quatre enquêtes en 2012, trois enquêtes en 2011, deux enquêtes en 2010,) que mènent les services communaux, tels que le Service de la coordination et du cadastre.

POLICE DES CONSTRUCTIONS – HYGIÈNE DES BÂTIMENTS

Dans le cadre de la création et de la transformation de locaux commerciaux dont les installations servent à la fabrication, à la transformation, au stockage et à la vente de denrées alimentaires :

207 requêtes pour examen de locaux commerciaux ont été enregistrées,

56 dossiers d'enquête relatifs à la création ou à la transformation d'établissements publics ont été étudiés,

135 observations ont été formulées,

56 rapports de fin de travaux ou de réouverture ont été rédigés.

Ces demandes ont nécessité 422 interventions par lettres, rapports, téléphones ou contrôles ultérieurs.

Sur les 475 dossiers d'enquête de construction examinés en vue de la délivrance des permis de construire ou de transformer, 273 dossiers présentaient des lacunes. Ils ont fait l'objet de 788 remarques relatives à des questions de salubrité.

Plaintes du public - réclamations enregistrées en 2012 :

- 43 relatives à l'humidité, la moisissure et la température trop basse ou trop élevée
- 11 relatives à des infiltrations d'eau, des refoulements d'eaux usées et des problèmes d'eau chaude et froide
- 17 relatives à des odeurs intérieures diverses et contrôle de gaz CO
- 50 relatives à la présence d'animaux, d'insectes et de rongeurs
- 48 relatives à un problème de ventilation
- 57 relatives à l'entretien de logements
- 13 relatives à des ordures ménagères
- 8 relatives à l'entretien de la cage d'escaliers et des locaux communs
- 1 relative à l'entretien des parcelles et des abords des immeubles.
- 13 relatives à des nuisances extérieures diverses, odeurs, feux, etc.
- 107 relatives aux locaux commerciaux

Ce total de 368 réclamations a donné lieu à 472 interventions par lettres, rapports, téléphones ou contrôles ultérieurs.

SECTION ATELIER DES MAQUETTES

Les tâches de l'atelier des maquettes comprennent la réalisation de maquettes et la mise à jour de maquettes au 1:500^e de l'ensemble du territoire urbain et au 1:200^e de la zone centrale, l'organisation d'expositions et le suivi photographique de la transformation de la Ville.

L'élaboration de projets de maquettes, activité traditionnelle de l'atelier, a occupé la majorité du temps de ses collaborateurs. Le secteur Métamorphose au 1:500^e a été élargi avec la construction de quatre maquettes supplémentaires au sud de la zone (av. du Grey, av. des Bergières, av. de France, av. d'Echallens). Une maquette concernant le plan de quartier ainsi que le PPA de la zone Sévelin – Sébeillon a été réalisée (un nouveau module + mise à jour de deux modules, trois sont en cours de fabrication). Un autre module concernant le secteur En Contigny a également été construit. Plusieurs mises à jour ont été réalisées sur la maquette du PPA Beaulieu (1:500^e). Divers projets concernant le secteur de la Clochette, ou avant-projet de la transformation de la Fondation Clémence ont été exécutés, de même que sur la maquette du centre-ville 1:200^e (transformations sur le bâtiment abritant Manor, différentes études sur l'agrandissement de la bibliothèque municipale de Chauderon, PPA Petit-Rocher, PPA Vigie-Gonin). La maquette de la cathédrale au 1:50^e pour le Musée historique de Lausanne a, quant à elle, continué d'occuper un ept durant l'année.

Une partie des collaborateurs a reçu une formation sur la conception 3D pouvant ainsi mettre en pratique et réaliser des objets (bâtiments) à l'aide d'une imprimante 3D acquise dans la deuxième moitié de 2012.

L'atelier des maquettes a également participé à la mise en place d'expositions telles que « La nature en ville » (SPADOM), les 75 ans de la piscine de Bellerive, les journées du patrimoine, la conférence de presse des Musées, Lausanne Ville du goût. Il a apporté son soutien pour les nombreuses expositions au Forum de l'Hôtel de Ville.

Enfin, il a effectué divers travaux de publication au bénéfice de divers services ou entités, tels que la bibliothèque municipale, les Journées du patrimoine, SPADOM, la prévention routière, la Semaine olympique ainsi que pour DevCom. En ce qui concerne l'activité photographique de l'atelier, il a travaillé sur le projet de mise à jour des archives du Service d'urbanisme pour les sites des PPA des Prés-de-Vidy (complément concours). De plus, des photographies ont été réalisées pour la déléguée à la protection du patrimoine bâti (Saint-Martin 25). D'autre part, en collaboration avec le SOI, l'atelier a continué le transfert des archives photographiques du service sur la base de données photographiques permettant ainsi l'accès des images aux différents services et directions intéressés. Enfin, divers travaux d'appui ont été effectués pour le Service d'urbanisme et DevCom.

Finalement, le travail intensif de l'atelier en termes de production de maquettes, notamment celles au 1:500^e, pose toujours le problème de l'espace à disposition, trop exigu dans les locaux existants et ne permettant pas de montrer les maquettes (1:200 [6 m x 4 m] et 1:500 [11 m x 15 m]), dont le rôle didactique auprès du grand public est avéré. Une solution doit impérativement être trouvée en 2013.

SERVICE D'ARCHITECTURE (ARCH)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Les missions confiées au Service d'architecture sont les suivantes : direction d'opérations de construction, études diverses, contrôle de mandats, gestion de procédures d'appels d'offres et de concours, conseils techniques et juridiques aux services communaux maîtres d'ouvrages, inspection des constructions, prestations de conseil en matière du droit des marchés publics

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Section administration	7.40	7.30	7.50	7.30
Section analyses et inspection	8.00	7.80	7.80	7.80
Section études et construction	17.60	14.40	16.20	15.10
Total service	33.00	29.50	31.50	30.20

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	- 1.50

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Section administration	9	7.30	10	7.30
Section analyses et inspection	8	7.80	8	7.80
Section études et construction	15	14.40	16	15.10
Total service	32	29.50	34	30.20

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Section études et construction	1	1
Total service	1	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	
Retraite	1
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	3
Suppression de poste	
Total	4

La section administration a engagé une secrétaire à 50% dès le 1^{er} juin 2012 afin de combler le manque de ressources créé suite au licenciement d'une secrétaire à 100%. Le solde (50%) du poste a été supprimé (mesures PSAF).

Un nouveau poste de conseillère marchés publics à 50% a été créé avec un solde d'ept alloués et pas encore affectés.

L'architecte adjoint de la cheffe de service, responsable de la section analyse et inspection des constructions, a fait valoir son droit à une retraite anticipée avec effet au 31 décembre 2012.

Au sein de la section études et construction, le 1^{er} février 2012, il a été repourvu un poste d'architecte chef de projet vacant par un collaborateur ayant pris sa retraite.

Dans le cadre des mesures PSAF, un poste de dessinateur à 100% a été supprimé suite au licenciement pour fin de droit au traitement de son titulaire.

ORGANISATION

En février 2012, le Service d'architecture a passé un 3^e audit de surveillance qui a confirmé la certification ISO 9001:2000, obtenue en février 2007 et contrôlée en janvier 2010.

La cheffe du service a également assumé la direction des concours organisés par le Service d'architecture et participé en tant que membre professionnel du jury aux opérations suivantes :

Maître d'ouvrage Ville de Lausanne :

- Collèges de Petit-Vennes et de Montblesson : concours de projets pour la transformation des collèges en centre de vie infantine
- Réservoir du Calvaire, 1^{er} degré : concours pour la valorisation des parcelles 3201 et 3202 par la construction de 150 à 180 logements
- Bâtiment-pont Vigie-Gonin : concours pour la construction de la « Maison du Livre et du Patrimoine » (bibliothèque et archives de la Ville)
- FAP - Théâtre de l'Arsenic : concours de projets pour la réalisation de l'éclairage nocturne

Maîtres d'ouvrages privés :

- Chalet-à-Gobet, Porte-des-Etoiles : concours de projets d'architecture pour la construction d'un planétarium et d'un centre des sciences et de la nature, organisé par la Fondation des Etoiles
- MEP RTS La Sallaz : mandats d'étude parallèles d'avant-projet sur invitation pour la réalisation d'un nouveau bâtiment sur le site de la RTS, organisé par la RTS (radio télévision suisse)
- Les Fiches-Nord : concours de projets d'architecture pour la construction de logements dans le quartier sur les parcelles 20546 et 7277, organisé par la SILL (Société Immobilière Lausannoise pour le Logement)
- ISREC, Agora centre du cancer : mandat d'études parallèles à deux degrés, organisé par le CHUV

La cheffe du service a participé aux conseils des fondations suivantes :

- Pro Habitat
- Fondation Lausannoise pour la Construction de Logements (FLCL)

La cheffe du service a participé aux groupes de travail suivants :

- Agenda 21
- Comité de conduite pour le projet Equitas

La cheffe du service a présidé le groupe de travail « amiante » dont les activités durant l'année sous revue peuvent être résumées comme suit :

- Poursuite des analyses des bâtiments classés en priorité 2

Il n'a été constaté aucun cas critique de forte concentration d'amiante nécessitant des mesures d'assainissement immédiate. Les méthodes de travail et la mise en œuvre d'analyse systématique en cours de travaux s'est bien mise en place.

MARCHÉS PUBLICS

La déléguée aux marchés publics a mené des séances d'information sur le droit des marchés publics et a apporté son conseil juridique à divers services de la Ville.

Une formation au CEP (centre d'éducation permanente) a été mise sur pied en collaboration avec le Canton et deux cours ont été donnés en 2012. Ce cours d'introduction aux marchés publics s'adresse à tous les nouveaux cadres de la Ville ainsi qu'à tout spécialiste intéressé par ce thème.

En 2012, grâce à ce travail de formation continue et de sensibilisation, aucun recours n'a été enregistré auprès du Service d'architecture.

ÉTUDES ET CONSTRUCTIONS

La section études et constructions met ses compétences à disposition des services communaux maîtres de l'ouvrage (MO). Les prestations fournies comprennent pour l'essentiel :

- des conseils divers aux MO ;
- des études de faisabilité ;
- l'organisation de concours d'architecture ou d'investisseurs ;
- du suivi de mandats externes, la coordination et la gestion de projet ;
- la planification et la direction de travaux pour les mandats internes ;
- des expertises ;
- le suivi des travaux de garantie.

A la fin de l'année, la section études et constructions gérait un portefeuille de 75 affaires dont 61 en activité.

Les affaires suivies comprennent des projets de diverses importances financières. De manière générale, les affaires de grande importance financière sont confiées à des mandataires externes, les affaires de faible à moyenne importance sont traitées en interne.

Il n'y a pas nécessairement de corrélation entre la charge de travail et la valeur financière d'une affaire.

La situation des projets les plus importants au 31 décembre se présente comme suit :

Concours

- Voir sous Organisation.

Projets à l'étude

Mandats externes :

- Beaulieu - tour Taoua, projet d'aménagements extérieurs du front Jomini
- Béthusy - collège, construction d'une nouvelle salle de gymnastique et d'un APEMS
- Chauderon 4, transformation de l'enveloppe et aménagements de locaux
- Montblésson - collège, transformation du collège en structure d'accueil préscolaire
- Musée historique de Lausanne, rénovation de la muséographie
- Petit-Vennes - collège, transformation du bâtiment en centre de vie enfantine
- Port d'Ouchy, nouveau pavillon de vente et extension des existants
- Rue Neuve 2 – Pré-du-Marché 1, transformation-rénovation de l'immeuble

Mandats internes :

- Ateliers et magasins de la Ville (AMV), réaménagement des locaux
- Béthusy - collège, assainissement des sanitaires
- Bois-de-Vaux, cimetière, étude pour le réaménagement des vestiaires et dépôts
- Centre lausannois d'aviron, isolation thermique de l'enveloppe et rénovation intérieure
- Denantou - parc, projet de réaménagement des vestiaires pour les jardiniers du service des parcs et domaines
- Eglantine - collège, étude pour l'aménagement de classes provisoires
- Saugealles - ferme, mesures de protection contre le bruit des appartements
- Fontaine-des-Meules - cabane, transformation de la cabane en refuge forestier et création de toilettes
- Le Boscal, mise en conformité « feu » de la halle existante et divers aménagements
- Montétan, travaux d'assainissement
- Saint-Roch - collège, étude pour la rénovation du bâtiment et de la salle de gymnastique
- Service achat et logistique Ville (SALV), réaménagement des surfaces de stockage et création d'un couvert
- St-Martin 16, secteur 1 RM, réaménagement des locaux
- St-Martin 16-18, démolition et reconstruction de l'immeuble et valorisation du site
- Sauvabelin - refuge, démolition et reconstruction
- Vidy, secteur 4, projet de hangar et vestiaires pour le Service des parcs et domaines

Projets d'exécution, en chantier ou en fin de travaux

Mandats externes :

- Arsenic - théâtre, transformation du bâtiment
- Bellerive - plage, réfection des équipements techniques et ludiques
- Boissonnet - collège, assainissement complète des étanchéités et de la toiture
- Entre-Bois - collège, suivi des travaux de garantie
- La Rama - maison du feu, construction d'un simulateur incendie et d'une aire d'exercices
- Mon Repos - villa, rénovation du hall, de la cage d'escaliers et des ponts perrons
- Musée romain de Vidy, extension du bâtiment
- Pontaise - temple de Saint-Luc, réaffectation du temple en centre socioculturel à l'usage du quartier et de la paroisse
- Vieux-Moulin - collège, suivi des travaux de garantie

Mandats internes :

- Barre - collège, assainissement de la toiture
- Burignon - domaine, augmentation de la capacité d'accueil
- Chalet-de-la-Ville - ferme, mise en conformité « sécurité + feu »
- La Rama - bâtiment, rénovation
- Mon-Repos - ferme, rénovation partielle de l'enveloppe

Projets terminés

Mandats externes :

- Boissonnet - collège, assainissement de la salle de gymnastique
- ECO 46 (av. du Chablais), construction d'un bâtiment administratif en paille, bois et terre
- Opéra de Lausanne, rénovation et agrandissement de la cage de scène
- Place de la Navigation, construction d'un nouvel d'édicule WC publics
- Vers-chez-les-Blanc - collège, extension de deux nouvelles classes
- Villamont - collège, rénovation, transformation et agrandissement

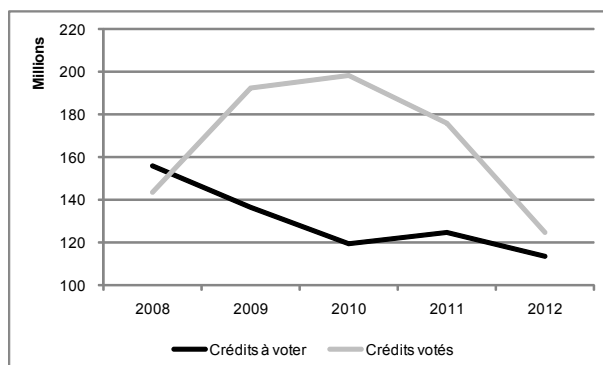
Mandats internes :

- Bois-Gentil - collège, construction modulaire de classes provisoires
- Florimont - collège, rénovation du bâtiment
- Hôtel de Ville - annexe, rénovation des toilettes
- Vidy - secteur 4 RM, construction d'une fosse à déchets

État du financement des affaires traitées

	2012		2011	
	N	CHF	N	CHF
Affaires en portefeuille		CHF		CHF
Crédits à voter		113'665'000		124'676'000
Crédits votés (travaux en cours)		137'843'000		175'779'000
Total		251'508'000		300'455'000

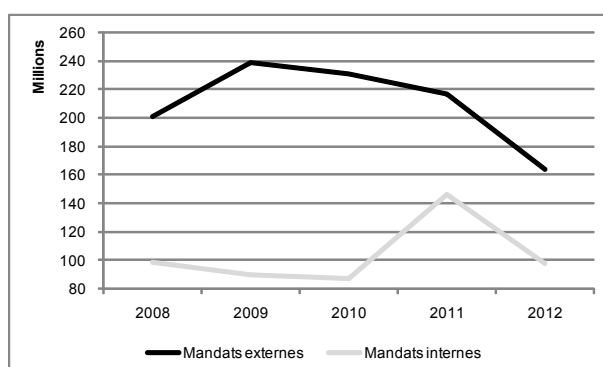
Progression du financement des affaires traitées 2008 - 2012



Répartition de l'ensemble des mandats

	2012		2011	
	N	CHF	N	CHF
Mandats externes (bureaux privés)	32	163'849'000	25	217'333'000
Mandats internes (Service d'architecture)	43	97'509'000	42	146'515'000
Total	75	261'358'000	67	363'848'000

Progression de l'ensemble des mandats 2008 - 2012

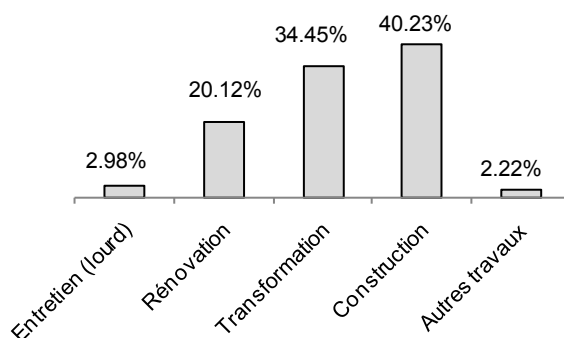


Mandats actifs

	2012		2011	
	N	CHF	N	CHF
Mandats externes (bureaux privés)	26	154'759'000	23	199'798'000
Mandats internes (Service d'architecture)	35	82'074'000	36	80'030'000
Total	61	236'833'000	59	279'828'000

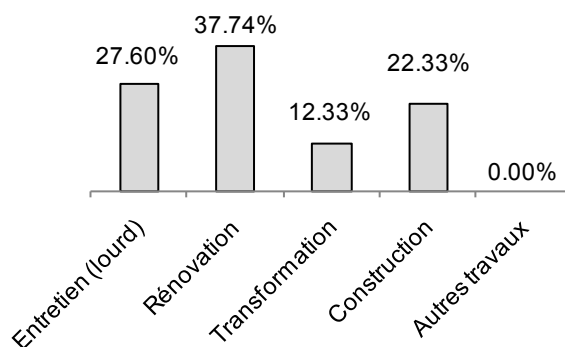
Nature des mandats actifs : mandats externes (bureaux privés)

	2012		2011	
	N	CHF	N	CHF
Entretien (lourd)	3	4'500'000	0	0
Rénovation	7	30'390'000	2	13'189'000
Transformation	7	52'043'000	8	94'713'000
Construction	5	60'772'000	13	91'896'000
Autres travaux	4	3'350'000	0	0
Total	26	151'055'000	23	199'798'000



Nature des mandats actifs : mandats internes (Service d'architecture)

	2012		2011	
	N	CHF	N	CHF
Entretien (lourd)	11	21'824'000	9	7'730'000
Rénovation	10	28'840'000	9	10'755'000
Transformation	10	9'750'000	11	24'770'000
Construction	6	17'660'000	7	36'775'000
Autres travaux	0	0	0	0
Total	37	79'074'000	36	80'030'000



DÉPENSES DE L'EXERCICE 2012 : CHF 46'610'865.--

Répartition des dépenses

	2012		2011	
	CHF	CHF	CHF	CHF
Mandats externes (bureaux privés)	30'238'832		23'373'383	
Mandats internes (Service d'architecture)	16'372'033		13'221'433	
Total	46'610'865		36'594'816	

ANALYSE ET INSPECTION DES CONSTRUCTIONS

Analyse des projets et suivi de l'exécution

Quatre inspecteurs sont chargés d'analyser les projets et de contrôler l'exécution des opérations de construction, de transformation et de rénovation. La gestion des bâtiments recensés est assurée par la même personne, compte tenu des compétences spécifiques que ce travail requiert et pour assurer une approche cohérente sur l'ensemble du territoire communal.

En plus des prestations de contrôle, les inspecteurs conseillent les propriétaires ou leurs mandataires, en particulier pour les questions d'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite, pour optimiser des détails de construction dans le cadre de la transformation de bâtiments recensés ou pour conseiller et approuver des dispositifs de protection contre les chutes.

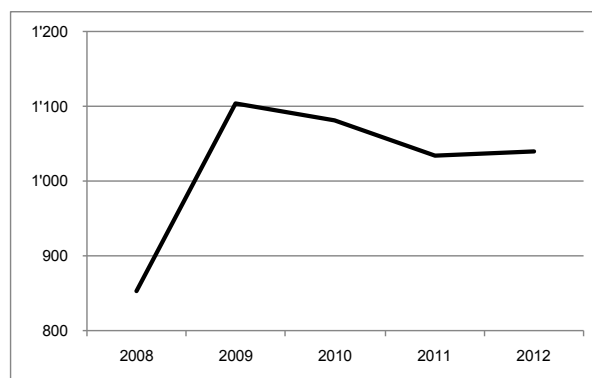
Enfin, une collaboration active est souvent sollicitée pour conseiller et orienter les maîtres de l'ouvrage et leurs mandataires dans les choix de matérialisation et de mise en couleur des bâtiments.

Après une forte augmentation du nombre annuel de nouvelles affaires entre 2008 et 2009, leur volume est resté stable depuis 2010 :

Nature des chantiers en cours

	2012	2011
Transformations	430	461
Modifications de projets autorisés	118	112
Constructions nouvelles	122	132
Réfections de façades	142	101
Installations techniques	69	65
Aménagements extérieurs	90	86
Constructions annexes et divers	70	63
Total	1'041	1'035

Progression du nombre de chantiers 2008-2012



Contrôles de chantiers

	2012	2011
Ouverture de chantiers	310	395
Contrôles de chantiers en cours	1094	710
Fin de travaux et délivrance PH/PU	311	384
Total	1715	1489

PH = permis d'habiter

PU = permis d'utiliser

Archivage des plans

Les plans des projets de construction et de transformation sont régulièrement consultés par les services communaux. Ils sont accessibles sous forme papier (pour les dossiers actifs) ou microfilmée. Le service effectue régulièrement des recherches d'archives permettant d'illustrer les transformations qui ont pu altérer la substance architecturale des bâtiments recensés. Il gère également la circulation des dossiers de plans au sein des services techniques de l'administration communale.

Aménagement des espaces publics

L'architecte adjoint responsable de la section et un architecte participent à la structure des espaces publics (BEP, GEP, CEP) et collabore à la conception de projets d'aménagement. Les projets liés aux AFTPU, en particulier le développement du projet de bâtiment-pont Vigie-Gonin qui abritera la future Maison du livre et du patrimoine, ont été au centre des préoccupations en 2012 par l'organisation du concours et l'établissement de son programme.

Le service a suivi cette année une cinquantaine de projets, en particulier :

- mobilier urbain (bancs publics)
- réaménagement du quartier Rôtillon (GEP Rôtillon)
- emplacement de conteneurs (GEP Viret – Curtat)
- création d'une passerelle (Martinet)
- accroche-vélos à Port-Franc 18
- enclos à conteneurs aux Escaliers-du-Marché
- amélioration de la fontaine à boire de SPADOM

Prévention des accidents dus aux chantiers

Le règlement de la prévention des accidents dus aux chantiers RPAC, adopté par le Conseil d'Etat, impose l'application de ce règlement aux municipalités. Ce règlement donne des droits et des obligations.

Les droits :

- inspecter en tout temps tout chantier public ou privé ;
- exiger un plan d'organisation de chantier, notamment avant le montage d'une grue ou d'un échafaudage ;
- imposer les mesures qui paraissent nécessaires à la sécurité du public.

Les obligations :

- prévenir toutes menaces et atteintes à l'intégrité physique et aux biens des voisins, des tiers ou de l'ensemble de la collectivité ;
- prévenir les accidents dus aux chantiers pour éviter la mise en danger du public en conciliant également la sécurité des travailleurs.

Deux inspecteurs (1,5 ept) sont dévolus à cette fonction. Leurs tâches consistent principalement à :

- examiner toutes les demandes d'autorisation de construire et d'y formuler les directives relatives à la sécurité qui deviendront des charges au permis de construire ;
- examiner les installations de chantier les plus sensibles ; cette opération se fait généralement en parallèle avec les services concernés par les travaux : police, route et mobilité, parcs et domaines, police du commerce et les tl ;
- contrôler toutes les grues dès le montage terminé ;
- contrôler les échafaudages M ;
- faire une analyse des accidents de chantier en corrélation avec la police et la SUVA.

En 2012, le responsable principal du bureau de prévention des accidents de la Ville est devenu le président du groupement romand des préposés à la sécurité des chantiers. Ce groupement est composé d'une cinquantaine de membres : contrôleurs SUVA, inspecteurs du Canton de Genève, ingénieurs sécurité mandatés par les communes. Cette présidence s'exerce par tournus entre les principales villes des cantons romands.

Nombre de grues contrôlées

Année	Nombre
2007	25
2008	33
2009	38
2010	40
2011	51
2012	36

Nombre d'accidents sur le domaine public

Année	Nombre
2010	1
2011	1
2012	0

Nombre d'accidents sur les chantiers nécessitant l'intervention de Police Secours

Année	Nombre
2010	3
2011	9
2012	12

Avant 2010 seuls les accidents très graves étaient rapportés au responsable du bureau de prévention des accidents. Depuis 2011, tous les accidents de chantier nécessitant l'intervention des secours lui sont signalés. Le responsable se rend sur place et analyse les causes de l'accident : maladresse ou non-respect des règles de l'art. Il avertit la SUVA et prend les mesures d'urgence utiles pour prévenir d'autres accidents.

En cas de négligence avérée de la part de l'entreprise, la SUVA établit un procès-verbal de constatation pour manquement(s) à la sécurité et santé au travail, arrête éventuellement les travaux et suit le dossier.

SERVICE D'ASSAINISSEMENT (ASST)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service d'assainissement prend en charge les eaux naturelles et collectées ainsi que les déchets produits par la population et les entreprises lausannoises et veille à leur traitement adéquat, dans le respect de l'environnement. Son travail comprend :

- la construction et la gestion des équipements publics pour la collecte des eaux (360 km de collecteurs publics, 78 km de rivières) ;
- l'épuration de l'eau dans la conformité des normes légales ;
- l'organisation de la récupération différenciée des déchets (centre intercommunal de logistique, déchèteries de quartier fixes et mobiles, vente de matériel de collecte) ;
- le traitement et le recyclage des déchets par des filières propres ou en partenariat avec d'autres entreprises ;
- le contrôle des installations individuelles de collecte des déchets (conteneurs) et d'épuration (séparateurs à graisse, séparateurs à hydrocarbures, dépotoirs, bassins de rétention, infiltration des eaux) ;
- la mise en œuvre de moyens de sensibilisation pour une utilisation raisonnée de l'eau et une gestion responsable des déchets.

Il joue ainsi un rôle essentiel en faveur de la salubrité publique, de la santé des citoyens et de la préservation de l'environnement et d'un cadre de vie agréable.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (ASST)	11.70	10.60	11.70	10.70
Ctre intercommunal logistique	120.00	116.00	120.00	112.00
STEP	41.00	37.00	41.00	40.00
TRIDEL	50.00	48.00	49.00	48.00
Unité de gestion du réseau	19.70	19.50	18.70	17.60
Total service	242.40	231.10	240.40	228.30

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	- 2.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (ASST)	11	10.60	11	10.70
Ctre intercommunal logistique	116	116.00	112	112.00
STEP	37	37.00	40	40.00
TRIDEL	48	48.00	48	48.00
Unité de gestion du réseau	20	19.50	18	17.60
Total service	232	231.10	229	228.30

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Ctre intercommunal logistique	1		2	
Total service	1		2	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	14	14

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	7
Retraite	2
Fin de contrat	1
Invalidité	
Licenciement	4
Suppression de poste	
Total service	14

RESSOURCES HUMAINES

Evolution des effectifs

L'effectif alloué inscrit au plan des postes a diminué de deux ept entre le début et la fin de l'exercice. En effet, un poste d'ingénieur ETS/HES à durée déterminée à l'UVTD a pris fin au 30 août 2012 et les prestations d'hygiène de l'habitat, ainsi que le poste concerné, ont été transférés au Service d'urbanisme avec effet au 1^{er} novembre 2012. La proportion de postes vacants par rapport à l'effectif alloué a ainsi augmenté (4.24% au 1^{er} janvier et 5.03% au 31 décembre), ceci d'autant plus que sept postes vacants n'ont pas été repourvus au CIL depuis juin 2012, en prévision des suppressions de postes concédées au 1^{er} janvier 2013 au titre de mesures d'assainissement financier.

Le recrutement est demeuré particulièrement difficile pour les fonctions d'ingénieur et les professions techniques ou manuelles avec CFC. Fort de ce constat, le Service d'assainissement a décidé de renforcer progressivement sa politique en matière de formation de la relève, en créant pour la rentrée 2013 une place d'apprentissage de dessinateur/trice en génie civil à l'UGR. Un nouvel apprenti recycleur a également rejoint les équipes du CIL au 1^{er} novembre 2012, et le secrétariat du service a encadré une nouvelle fois un apprenti employé de commerce du Service du personnel.

Le partenariat avec les structures de soutien internes telles que la médecine du travail, l'évolution professionnelle ou le service juridique du SPeL a permis de résoudre certains cas difficiles, liés le plus souvent à des problématiques de santé. Citons notamment le transfert au SPeL au 1^{er} avril 2012 d'un collaborateur, dans le cadre d'une reconversion interne AI, en qualité d'apprenti employé de commerce ou encore la prolongation des rapports de service d'un autre collaborateur, proche de la retraite, dans une activité adaptée, ceci aussi grâce à l'intervention de l'AI.

Notre service a par ailleurs poursuivi activement sa collaboration avec les offices régionaux de placement et diverses organisations à but social, telles que ETSL (Emplois temporaires subventionnés Lausanne), IPT (Intégration pour tous) ou la Fondation mode d'emploi. De nombreux stages ont ainsi été mis sur pied et ont abouti à la conclusion de deux contrats de travail.

Développement organisationnel

Le Service d'assainissement fonctionne toujours comme service pilote pour la mise en œuvre du projet Bien-être au travail et gestion des absences, initié en 2011. Le thème de la santé en général étant une préoccupation essentielle pour la direction du service, celle-ci a en outre organisé une journée au vert en juin 2012 afin de définir un plan d'action spécifique en la matière.

Un cursus de formation visant à développer et renforcer les compétences managériales de l'ensemble des cadres du service a démarré à l'automne 2012. Déployé sur une durée de trois ans, il est organisé de manière modulaire et a pour objectif de forger des valeurs communes liées au management, de stimuler la communication interne et de favoriser le sentiment d'appartenance.

Evénements marquants

Suite à l'arrêt du Tribunal fédéral du 4 juillet 2011 qui rappelait aux cantons et aux communes les principes applicables quant au financement de la gestion des déchets, la démarche régionale, sous l'égide de Lausanne Région, a permis la mise en place d'un concept régional de taxation proportionnelle harmonisé : un sac, une couleur, un prix (pour plus d'information, voir Centre intercommunal de logistique (CIL) ci-après). C'est le 13 novembre 2012 que le Conseil communal a entériné le règlement garantissant le respect du principe de pollueur-payeur selon la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE).

La mise en consultation durant l'été 2011 d'un avant-projet de modification de la LATC contenant une disposition nouvelle qui permettra aux communes de reporter sur les propriétaires la mise en conformité des collecteurs privés communs avant reprise par la commune n'a pas encore abouti, vraisemblablement dans l'attente de la modification de la LAT fédérale. La mise en vigueur de la nouvelle LATC est attendue au plus tôt pour 2014.

SYSTÈME QUALITÉ

Après trois années d'application, le système de management couvrant la qualité et l'environnement du Service d'assainissement (normes ISO 9001 : 2008 ISO 14001 : 2004) a passé avec succès son premier audit de renouvellement le 23 et 24 mai 2012. De même pour la santé et sécurité de nos collaborateurs, le service voit ses efforts récompensés car l'indicateur 2012 des jours d'absences non planifiés (MP, MNP, AP, ANP) est en nette amélioration par rapport aux trois dernières années.

PRÉVENTION ET SENSIBILISATION

Des reportages radiophoniques ont été réalisés au cours du premier trimestre et diffusés par LFM sur les installations de traitement des eaux usées et l'élimination des déchets.

Suite à l'adoption du nouveau règlement sur la gestion des déchets (RGD) par le Conseil communal en sa séance du 13 novembre 2012, le Service d'assainissement a adressé plus de 20'000 courriers aux entreprises et aux propriétaires. Il a aussi organisé de nombreuses séances d'information pour les propriétaires, gérances et concierges, ainsi que pour les entreprises, associations professionnelles faïtières et commerçants, qui ont réuni près de cinq cent participants. Il a également édité deux dépliants informatifs sur l'introduction des sacs soumis à taxe anticipée du concept régional et les nouveautés principales qui découlent pour les usagers du nouveau système de taxation dans le domaine de la gestion des déchets. Ces documents ont été joints au calendrier des ramassages et agenda des déchèteries 2013, distribué le 18 décembre 2012 en tout-ménage.

De nombreuses informations à ce sujet ont également été placées sur le site internet du Service d'assainissement, notamment sous la forme de FAQ destinés aux ménages, aux entreprises et aux propriétaires. En outre, l'application pour iPhone de la Ville de Lausanne, disponible gratuitement, permet désormais non seulement de consulter son propre calendrier personnalisé, mais également d'avoir accès à l'abécédaire du tri et à ces trois FAQ.

Le Service d'assainissement a installé une déchèterie mobile au Marché de Noël le samedi 15 décembre 2012 et y assuré une présence tout au long de la journée afin de renseigner la population lausannoise sur les nouvelles modalités d'élimination des déchets entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2013. Sa présence a rencontré un vif succès, attirant une foule de près de 1'200 visiteurs intéressés à poser des questions sur les conséquences pratiques de la nouvelle réglementation et à s'inscrire pour obtenir une carte de déchèterie. Tous sont repartis avec un petit présent utile au quotidien dans la gestion de ses déchets.

UNITÉ DE GESTION DU RÉSEAU (UGR)

Le premier semestre de l'année écoulée a été marqué par une série de problèmes structurels constatés sur les réseaux d'évacuation des eaux, tant publics que privés, ayant provoqués pas moins d'une demi-douzaine d'affaissement de chaussée, et résultant de l'effondrement localisé de canalisations. Les causes de ces dégâts n'ont pu être déterminées, mais la longue et intense période de gel enregistrée au mois de février pourrait avoir fragilisé le terrain et certaines conduites.

Au niveau des interventions planifiées, les activités de développement et de maintien du réseau d'évacuation des eaux se sont concentrées sur l'extension du séparatif, de manière plus marquée que les années précédentes (six chantiers : Dapples, Grasset, Mont d'Or, Montoie, Aurore, quartier Clochette – Pré-Fleuri). Cette planification reste en grande partie liée à la coordination interservices des chantiers, et n'a pas permis d'atteindre les objectifs souhaités en matière de renouvellement des infrastructures, malgré une importante intervention de remplacement de collecteur en très mauvais état sur l'avenue Aloys-Fauquez.

Les actions de contrôle et suivi de la mise en conformité des biens fonds privés ont été fortement entravées en 2012, et les objectifs annuels de valorisation du réseau public fixés n'ont ainsi pas pu être atteints, et ce en raison de plusieurs facteurs : départs de collaborateurs ayant engendré durant plusieurs mois une réduction des effectifs à disposition, pas d'engagement d'auxiliaires de terrain pour des campagnes de contrôles, priorité donnée sur les activités de contrôle des cours d'eau.

En regard de l'exploitation du réseau, la mise en service d'un dégrilleur sur l'important déversoir d'orage du Capelard fait partie des plus importantes mesures d'amélioration de la qualité des eaux déversées dans le milieu naturel intervenues en 2012. En complément à cette réalisation, la réhabilitation d'un tronçon de collecteur d'eaux usées dans le cours d'eau de la Vuachère a aussi permis de réduire les problèmes d'exfiltration d'eaux polluées dans l'environnement, et d'infiltration d'eaux claires parasites dans le réseau.

Au chapitre des ouvrages particuliers du réseau, il est à noter un dysfonctionnement survenu sur la station de pompage de Vidy-Château, entraînant une inondation des locaux techniques, et le remplacement de tout le matériel électromécanique (pompes, tableau électrique). Enfin, il est relevé que la production d'électricité issue du turbinage des eaux dérivées de la Louve s'est élevée à 436'788 kWh, en hausse de plus de 68% sur 2011, qui était une année plutôt sèche et durant laquelle plusieurs arrêts d'exploitation sont intervenus.

Un des objectifs majeurs de l'année écoulée a été la finalisation du Plan général d'évacuation des eaux communal (PGEE), qui a demandé un effort particulier sur la mise à jour des données relatives à l'écomorphologie et la détermination de l'indice de qualité des cours d'eau. A cet effet, une importante campagne de relevé sur le terrain et d'analyse d'échantillons a été engagée par les inspecteurs de la protection des eaux, avec des résultats plutôt encourageants.

Sur le plan organisationnel, il est relevé le transfert de l'Office de l'hygiène de l'habitat (OHH) et de son chef de bureau au Service d'architecture, auprès duquel des synergies pourront être mieux exploitées. Le déplacement de l'OHH a aussi été l'occasion de procéder à la réorganisation de ses activités, avec le transfert du mandat de contrôle des pigeons à SPADOM et le maintien du contrôle de la qualité des eaux de baignades (plages et piscines) à l'UGR.

Plusieurs mouvements de personnel sont intervenus durant le 1^{er} semestre, avec le transfert d'un ouvrier d'exploitation à la STEP et le remplacement simultané du poste laissé vacant, ainsi que deux départs de collaborateurs du groupe entretien et construction du réseau. La pénurie de personnel dans le domaine du génie civil (ingénieurs et dessinateurs) a engendré une certaine difficulté pour repourvoir les postes vacants et incité l'UGR à organiser et proposer une place d'apprenti dessinateur à partir de la rentrée 2013.

STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES (STEP)

Les précipitations atmosphériques cumulées s'élèvent à 1'115 millimètres en 2012, en augmentation de 30% par rapport à 2011. Le niveau des précipitations correspond à celui des années 2007 et 2008. Les installations de la STEP de Vidy ont ainsi traité mécaniquement 40.4 millions de m³ d'eaux usées (+21% par rapport à 2011), dont 33.7 millions ont été épurés biologiquement ou chimiquement (30.1 millions de m³ en 2011).

Le suivi qualitatif des procédés a été assuré par le laboratoire de la STEP au travers des 1'355 échantillons d'eaux usées et de boues prélevés, correspondant à 10'755 résultats analytiques. Après suppression des dépassements admissibles selon l'ordonnance sur la protection des eaux, les résultats moyens d'épuration s'élèvent à : DBO₅ de 21 mg O₂/l *supérieurs* aux 15 mg O₂/l autorisés (20 mg O₂/l lors du dimensionnement de la STEP en 1964), DCO de 49 mg O₂/l *inférieurs* aux 60 mg O₂/l autorisés, phosphore de 0.59 mg P/l *inférieurs* aux 0.80 mg P/l autorisés et matières en suspension (MES) de 21 mg/l *supérieurs* aux 15 mg/l autorisés (20 mg/l en 1964).

Durant les mois de janvier à mars, les exigences de rejet de la STEP ont souvent été dépassées, un lessivage des microorganismes assurant l'épuration biologique de l'eau s'étant produit lors des périodes de grand froid et de sécheresse. Le Service des eaux, sols et assainissement (SESA) a été informé en permanence de la situation et, surtout, des démarches entreprises pour remédier aux difficultés rencontrées. Ces dérives ont pu être maîtrisées au rythme de la régénération des populations de microorganismes et n'ont pas été sans conséquences sur les résultats globaux présentés ci-dessus. En effet, la période d'avril à décembre présente des résultats conformes aux normes, la pluviométrie régulière depuis le mois d'avril participant également et favorablement à cette situation.

21'518 tonnes de boues déshydratées ont été produites à Vidy, dont 3'499 tonnes par centrifugation. Quant aux STEP des périmètres GEDREL, SADEC et VALORSA, elles ont livré pour incinération à Vidy 8'006 tonnes de boues déshydratées, soit digérées, soit non digérées. L'entretien annuel de la ligne d'incinération principale en mars et la réparation de la dalle du four suite à une avarie en octobre ont nécessité le transfert de 581 tonnes de boues en provenance de la STEP de Nyon

vers l'incinérateur des boues de STEP de SAIDEF (Posieux). Ces tonnages ont transité par Vidy, 472 autres tonnes ayant été livrées directement par la STEP de Nyon à Posieux. Ainsi, les quantités de boues incinérées à Vidy sont en légère hausse, à 29'593 tonnes (+4.4% par rapport à 2011).

L'incinération des boues a permis de produire 17'155 MWh thermiques. Après déduction de la consommation de la STEP, 16'305 MWh ont été injectés dans le réseau du chauffage à distance, soit 4% de l'énergie demandée par le réseau en 2012.

Les résultats analytiques du traitement des fumées montrent, en moyenne annuelle, des dépassements des teneurs en monoxyde de carbone (CO) s'élevant à 1.8% du temps cumulé d'incinération, *inférieurs* aux 3.0% autorisés par l'ordonnance sur la protection de l'air. Pour les teneurs en oxyde d'azote (NOx), aucun dépassement (0.0%) n'est survenu, alors que la valeur identique de 3.0% est autorisée. Toutefois, le traitement des NOx n'a pas fonctionné durant deux périodes suite à des pannes : neuf jours en février lors des grands froids par gel des conduites d'eau et de réactifs chimiques (les installations sont partiellement à l'extérieur), ainsi que cinq jours en août / septembre par indisponibilité des brûleurs et des ventilateurs. Ces deux événements entraînent un taux de 4.5% du temps durant lequel le traitement des NOx n'a pas fonctionné, alors que des boues devaient être incinérées en raison d'un stock de boues in situ très élevé.

Le personnel de la STEP a exploité le crématoire animalier de la Société Vaudoise pour la Protection des Animaux (SVPA) exclusivement durant les absences du collaborateur de cette société. Ce dernier a en effet été formé à l'exploitation par le personnel de la STEP, sur demande de la SVPA. Quant à l'entretien des équipements électromécaniques, il a été assuré par le fournisseur des équipements, la SVPA ayant conclu un contrat annuel pour ces prestations.

Les essais pour l'optimisation du procédé de filtration membranaire du charbon actif en poudre se sont poursuivis avec l'un des trois mandataires initialement engagés, les deux autres n'ayant soit pas atteint les objectifs fixés, soit décidé de ne pas prolonger les essais. Ce type de filtration étant susceptible d'être retenu pour le traitement avancé des micropolluants dans le cadre du projet de renouvellement des filières de traitement des eaux, il y a lieu d'en optimiser les performances en vue d'en diminuer les coûts tant d'investissement que d'exploitation. Les résultats obtenus sont très encourageants, les flux horaires membranaires ayant été fortement augmentés sans qu'une baisse de qualité du traitement n'apparaisse. Dès lors, ces essais sont prolongés jusqu'au printemps 2013.

Au 1^{er} juin, le responsable du département Etudes et sécurité est entré en fonction, assurant une vigilance accrue en matière de sécurité, un suivi analytique nécessaire (laboratoire) et un encadrement adéquat des collaborateurs chargés de maintenir et d'améliorer tant que faire se peut la performance des traitements. Cela a mis un terme à quinze mois de vacance de ce poste et a apporté graduellement un meilleur encadrement pour l'ensemble du personnel. Quant au cadre absent pour maladie longue durée, il a repris partiellement ses activités professionnelles, sans toutefois pouvoir assumer l'entier des responsabilités liées à sa description de poste.

L'outil informatique de gestion du temps de travail n'a pas évolué de manière satisfaisante. L'information à chaque collaborateur du temps badgé quotidiennement et de l'évolution y relative des soldes d'heures a été effectuée par l'entremise de fichiers Excel individuels. Cette tenue parallèle des informations a représenté à la fois une surcharge administrative importante et une source d'erreur. Dès janvier 2013, ce contrôle parallèle devrait pouvoir être abandonné.

Pour mieux protéger la santé des collaborateurs, les efforts ont été maintenus dans la mise à disposition des équipements individuels de sécurité et de tout autre dispositif pouvant améliorer les conditions quotidiennes de travail. Dans ce sens, des sondes, mesurant les gaz potentiellement dangereux dans les fosses à boues déshydratées et alertant le personnel en cas d'atteinte des premiers seuils à risque, ont été mises en service.

Dans le but d'améliorer les conditions d'hygiène et de confort du personnel, les vestiaires, les douches et le réfectoire ont été modernisés et réaménagés partiellement. Fruit d'un travail commun et d'une large consultation de l'ensemble du personnel, ces aménagements et transformations ont plu, puisque le taux de satisfaction s'élève à plus de 90%, sondage écrit effectué.

Finalement, le projet de renouvellement des filières de traitement a pu être présenté aux collaborateurs. Les futurs procédés ont été expliqués, de même que les possibles implantations des nouveaux bâtiments sur le site. Toutefois, le personnel n'a pas pu être directement impliqué dans les groupes de travail prévus, la sélection de l'ensemble des bureaux d'ingénieurs allant participer à la réalisation n'étant pas encore finalisée.

CENTRE INTERCOMMUNAL DE LOGISTIQUE (CIL)

L'année 2012 a été fortement marquée par les débats politiques qui se sont tenus dans l'ensemble du Canton de Vaud autour de la taxe au sac et qui ont abouti, à Lausanne, à la décision du Conseil communal, le 13 novembre 2012, d'adopter le rapport-préavis N° 2012/24 (« *Politique municipale en matière de gestion des déchets – Plan directeur de gestion des déchets – Règlement communal sur la gestion des déchets – Réponse à deux postulats et une motion* ») contenant le Plan directeur de gestion des déchets ainsi que le nouveau règlement communal sur la gestion des déchets.

Le volume de déchets ménagers incinérables collectés en porte à porte s'élève à plus de 40'000 tonnes contre 39'900 tonnes en 2011, alors que celui des déchets recyclables a progressé de 31'386 tonnes en 2011 à plus de 33'000 tonnes en 2012.

Il est à relever que le tonnage de lavures collectées atteint 1'100 tonnes en 2012 contre 634 tonnes en 2011, ce qui représente une progression de plus de 73% en un an et près de 161% en deux ans. Le tonnage de textile collecté se stabilise passant de 600 tonnes en 2011 à 604.37 tonnes en 2012.

La vente de clinic box connaît une forte progression (+57.90%) passant de 2'145 box vendues en 2011 à 3'387 en 2012. Le CIL a également effectué 90 prises en charge gratuites de quelques 7'272 tonnes de déchets au domicile de personnes handicapées ou âgées (contre 103 prises en charge en 2011 et 7'290 tonnes de déchets ainsi collectés).

Le réseau des déchèteries mobiles composé de 28 points de collecte n'a pas évolué en 2012, conservant les mêmes fréquences d'ouverture chaque mois. En revanche, ce service a continué à se développer auprès de la population recevant toujours plus de visites. Ainsi le nombre de passages dans l'ensemble des déchèteries mobiles est passé à 19'574 en 2012 contre 16'480 en 2011, soit une progression de 18.77%.

Les déchèteries fixes, quant à elles, ont reçu 94'208 visites contre 75'130 en 2011 soit une progression de 25.39% dont :

- 57'357 à la déchèterie intercommunale de Malley (41'061 en 2011 soit une progression de 39.68%) ;
- 19'819 à la déchèterie de Perraudettaz (17'958 en 2011 soit une progression de 10.36%).

Par ailleurs, concernant les filières des déchets, il est à noter la signature d'un nouveau contrat-cadre pour la reprise du papier entre le Service d'assainissement et l'entreprise Retripa, valable à partir du 1^{er} janvier 2012 et pour une durée de cinq ans. Ce contrat assure notamment à la Ville de Lausanne un prix minimum de reprise quelque soit l'évolution du marché des matières.

UNITE DE VALORISATION ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS TRIDEL – MANDAT D'EXPLOITATION DE L'USINE TRIDEL

Dans la continuité de l'année 2011 (175'893 tonnes), l'année 2012 a permis de valoriser 176'398 tonnes de déchets. Malgré une baisse de déchets provenant d'échanges inter-usines (- 5'600 tonnes par rapport à 2011), beaucoup plus de déchets de bois et de bois de forêt ont été valorisés à l'usine TRIDEL, pour un total de plus de 15'000 tonnes, contre 8'400 en 2011.

Les apports du bassin versant sont plus importants que les années précédentes (172'648 tonnes en 2012 contre 162'494 en 2011). La différence s'explique en partie par un apport plus important des périmètres de gestion (+3'500 tonnes) et des partenaires privés (+6'500 tonnes).

La collaboration entre différents services de la Ville de Lausanne (SPADOM, GAZ-CAD, RM) et TRIDEL pour la valorisation du bois de forêt s'est poursuivie en 2012. Plus de 5'600 tonnes de bois de forêt qui ont été transformées en énergie à TRIDEL en 2012, contre environ 3'600 en 2011. Le potentiel reste de l'ordre de 6'000 à 7'000 tonnes. Sur la base de ces bons résultats, la collaboration mise en place va perdurer ces prochaines années.

L'usine TRIDEL a également valorisé des boues de STEP en 2012, toujours dans le but de délester la STEP de Vidy. Au final, ce sont plus de 1'350 tonnes de boues de STEP qui ont été prises cette année (1'200 en 2011).

Les tonnages acheminés par le train à l'usine depuis les différentes gares réparties dans les trois périmètres de gestion sont restés stables par rapport à 2011, avec un tonnage de l'ordre de 91'000 tonnes, bien au-delà des 80'000 tonnes minimum prévues dans le contrat de prestations entre ACTS SA et TRIDEL SA. Les apports par train représentent environ 52% des apports totaux, comme en 2011. A noter aussi que le nettoyage des bennes a été renforcé en 2012 avec des procédures simplifiées, pour un total de 206 bennes nettoyées en 2012, contre 87 en 2011.

Une baisse des déchets en provenance de l'étranger est à signaler pour 2012. Seulement 2'054 tonnes ont été valorisés contre 5'368 tonnes en 2011 et 7'763 en 2010. Ces déchets viennent du nord de l'Italie.

Après l'assainissement en 2011 de la chaudière 1, des travaux similaires ont été entrepris en 2012 sur la chaudière 2 pour remplacer environ 160 m² de panneaux de chaudière, qui sont désormais protégés par un revêtement spécial en Inconel. Les travaux sur cette ligne ont duré environ six semaines. Avec cette intervention, les heures de fonctionnement de la ligne 2 ont sensiblement baissé, 7'348 heures en 2012 contre 8'026 en 2011. Pour la ligne 1, seule une révision normale de trois semaines a été réalisée entre septembre et octobre. Ainsi, la ligne 1 a fonctionné 7'911 heures en 2012, contre 7'485 en 2011 en raison de l'arrêt de six semaines.

Comme en 2010 et 2011, les installations de production d'énergies ont bien fonctionné en 2012, malgré deux arrêts d'usine non prévus en mai lors de la grande révision de la ligne 2. En raison de ces deux arrêts, la disponibilité de la production d'énergie thermique est en légère baisse par rapport à 2011 (8'587 heures de disponibilité en 2012, contre 8'647 heures en 2011). Les quantités d'énergies produites et vendues aux Services industriels sont stables par rapport à 2011. TRIDEL a fourni plus de 256 GWh d'énergie thermique en 2012 (255 GWh en 2011), ce qui constitue un nouveau record. En termes d'énergie électrique, la quantité vendue est de 63.3 GWh en 2012, contre 65.9 en 2011. Par conséquent, le rendement énergétique moyen est aussi stable, calculé à 57.8% en 2012, contre 57.5% en 2011. Les heures de fonctionnement de la turbine sont de 8'544 heures en 2012, contre 8'631 en 2011.

Par rapport aux 50 collaborateurs actifs à fin décembre 2011 (48 contrats fixes et deux contrats d'auxiliaire), cinq départs ont été enregistrés, dont les deux auxiliaires, et trois nouvelles personnes ont été engagées : une collaboratrice comme réceptionniste-peseuse pour compenser le départ après maternité de la titulaire, un collaborateur comme grutier-conducteur (poste vacant) et un dernier comme ouvrier pour le nettoyage et l'entretien des bennes (poste libéré par voie interne suite à la démission d'un ouvrier d'usine). Le poste d'ingénieur de projet (poste à durée déterminée) n'a pas été renouvelé, et l'effectif de l'UVTD est donc passé de 50 à 49 ept dès le 1^{er} septembre 2012. Le poste vacant d'ingénieur HES/ETS a été modifié en un poste de contremaître qui a été repourvu durant l'année. Cette nomination a libéré un poste de chef d'équipe qui a également été repourvu fin 2012 et un poste d'ouvrier professionnel d'exploitation reste désormais vacant. Au 31 décembre 2012, l'effectif de l'UVTD est de 48 collaborateurs pour 49 ept.

Les dates qui ont jalonné l'année 2012 sont les suivantes : du lundi 23 avril au mardi 5 juin : 7^e révision de la ligne 2 avec assainissement chaudière ; jeudi soir 3 mai : panne du variateur de fréquence de la ligne 1 et arrêt d'usine ; lundi 14 mai : blocage du poussoir de la ligne 1 et arrêt d'usine ; lundi 6 août : arrêt de la ligne 2 pour une fuite de chaudière ; mardi 21 août : arrêt de la ligne 1 pour une fuite de chaudière ; du mardi 18 septembre au mardi 9 octobre : arrêt d'usine complet pendant 2 jours et 6^e révision avancée de la ligne 1 ; du lundi 29 octobre au vendredi 2 novembre : arrêt de la ligne 1 pour réparation réfractaires ; dimanche 2 décembre : arrêt de la ligne 2 pour une fuite de chaudière ; vendredi 7 décembre : arrêt de la ligne 2 pour une fuite de chaudière.

GEDREL

La direction du service assure la gestion administrative de la société GEDREL SA. Les travaux de secrétariat ont représenté 1'340 heures facturées (740 en 2011). La gestion comptable est effectuée par la comptabilité de la Direction des travaux depuis 2008.

EAUSERVICE (EAU)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

eauservice a pour mission d'approvisionner en eau potable, de manière fiable, Lausanne et différentes communes avoisinantes. S'appuyant sur une démarche qualité, sécurité et environnement, **eauservice** s'engage à respecter les exigences légales applicables à ses activités et à tout mettre en œuvre pour préserver l'environnement et prévenir toute éventuelle pollution.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Clients et ressources	20.50	20.30	20.10	17.10
Contrôle de l'eau	7.20	6.90	7.20	6.90
Direction (EAU)	3.20	3.20	4.00	3.20
Distribution	58.00	55.65	60.00	57.65
Environnement et soutien	7.30	7.20	7.90	7.90
Etudes et constructions	6.80	6.80	6.80	6.80
Production	27.25	26.48	27.30	26.88
Total service	130.25	126.53	133.30	126.43

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Total service	+ 3.05

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Clients et ressources	21	20.30	18	17.10
Contrôle de l'eau	9	6.90	9	6.90
Direction (EAU)	4	3.20	4	3.20
Distribution	56	55.65	58	57.65
Environnement et soutien	9	7.20	9	7.90
Etudes et constructions	7	6.80	7	6.80
Production	28	*27.48	29	*27.88
Total service	134	127.53	134	127.43

*Une différence de 1 EPT avec le tableau 1.1 car le dossier d'une personne est en cours de traitement juridique.

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Contrôle de l'eau	2	1
Total service	2	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	7	7

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	5
Retraite	2
Fin de contrat	
Invalité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	7

EVÉNEMENTS MARQUANTS

Le service a été recertifié ISO 9001 et 14001 et son laboratoire réaccrédité ISO 17025 durant l'année 2012. Sur le conseil des auditeurs, la documentation du système de management est simplifiée. Cette action continuera sur 2013.

Les négociations avec le Surveillant des prix ont mené **eauservice** à :

- revoir son plan comptable de manière à mettre en place une comptabilité analytique et être compatible avec MCH2 (nouveau modèle comptable harmonisé pour les communes) ;
- baisser le prix de l'eau ;
- redimensionner les compteurs des immeubles raccordés lors de leur changement périodique, de manière à diminuer le montant dû à la finance de débit.

Fin septembre, le chef de service a annoncé son départ à la retraite pour le 31 mars 2013.

Durant le mois de février, une période particulièrement froide a entraîné de nombreuses ruptures dues au gel surtout dans les installations des immeubles raccordés. Le service de piquet a été très sollicité durant cette période.

CLIENTS ET RESSOURCES

En 2012, les volumes d'eau livrés aux clients alimentés au détail ont été de 23'000'000 m³ (environ 13.25 millions de m³ sur le territoire lausannois et 9.75 millions de m³ sur les autres communes). Pour les communes alimentées en gros, le volume facturé a diminué d'environ 770'000 m³.

Suivi des communes

La fusion des communes oblige notre service à revoir les contrats de vente d'eau. C'est notamment le cas avec les nouvelles Communes de Montilliez, Montanaire et Bourg-en-Lavaux.

La Commune de Dommartin a décidé de dénoncer le contrat avec **eauservice** puisque des conduites de liaison ont été posées par la nouvelle association du Haut-Jorat (AIHJ).

La Commune de Bussigny-près-Lausanne nous a confié un mandat pour assurer des prestations d'exploitation de son réseau d'eau.

La Commune du Mont-sur-Lausanne a validé le renouvellement de sa concession.

Les 22 mars et 19 avril, les communes concédantes ont été invitées par le directeur des travaux pour leur présenter la situation de la négociation avec M. Prix et le projet *Lausanne eau solidaire*. Cette invitation a été renouvelée le 27 mars avec les communes alimentées en gros.

Suivi des clients

73 ordres de correction ont dû être établis à l'attention de SiLCom, notamment pour demander la facturation d'eau consommée sans comptage (by-pass de l'installation ouvert) ou suite à un compteur bloqué. Cette situation peut être considérée comme normale.

Dans le cadre de l'application de la convention passée avec M. Prix, les modifications suivantes ont été apportées :

- baisse du tarif au détail au 1^{er} mai 2012 passant de 1.95 à 1.92 francs/m³ ;
- implémentation d'un nouveau tarif pour les industries : 154 compteurs concernés par une baisse du tarif de 1.95 à 1.75 francs/m³ au 1^{er} octobre 2012 ;

- extension des clients pouvant bénéficier du tarif Hôpitaux ; 64 compteurs supplémentaires de cliniques et d'EMS passant au tarif Hôpitaux au 1^{er} octobre 2012 soit de 1.95 à 1.75 francs/m³ ;
- redimensionnement des compteurs installés surdimensionnés : 1'206 compteurs ont été remplacés par des diamètres plus petits engendrant une diminution des recettes de finance de débit pour l'année 2012 d'un montant de 188'050 francs ;
- pérennisation du tarif à 1.35 francs/m³ pour les maraîchers.

Postes de mesure

Plus de 2'300 compteurs neufs ont été posés, dont 1'200 avec un diamètre inférieur, à cause d'un redimensionnement. La vague de froid de février a eu pour conséquence une cinquantaine de compteurs cassés, suite au gel de l'eau dans les compteurs mal protégés contre le froid.

Raccordements

445 affaires « Raccordement clients » ont été ouvertes en 2012, pour la plupart suite à une annonce d'enquête dans la FAO (Feuille des Avis Officiels). Cela porte à 1'419 le nombre d'affaires « Raccordement clients » en cours, dont le 60% concerne le territoire des communes alimentées au détail hors Lausanne.

En 2012, 265 permis BH ont été délivrés pour une durée allant de un jour à une année. Le stockage du matériel est effectué au SALV depuis le début de 2012.

Réception – Secrétariat

Durant l'année écoulée, 563 demandes d'arrêts d'eau, faites par les appareilleurs, ont été directement traitées par la réception. Environ 10'000 appels téléphoniques ont été réceptionnés, 10'339 courriers reçus et plus de 2'500 personnes accueillies. Le traitement des factures fournisseurs s'effectue sur Goéland. Environ 4'400 factures ont ainsi été traitées avec cette application.

Patrimoine immobilier

L'entretien et l'amélioration des nos ouvrages techniques se sont poursuivis en 2012 grâce au montant accordé par le préavis N°2007/30 (« *Entretien des immeubles d'exploitation d'eauservice. Demande de crédit - cadre quinquennal 2007 – 2011* »).

Quant aux appartements loués, le Service des logements et gérances maintient un entretien minimum et s'occupe de la réfection de l'objet loué lors du changement de locataire.

Une extension du réseau de gaz, en direction de notre site de Lutry, a été décidée par la Commune de Lutry. Il a été procédé rapidement à l'installation d'une chaudière à gaz pour l'habitation locative de la route de Lavaux 289, dont le chauffage était déficient.

Un remplacement des fenêtres des logements a été effectué sur l'immeuble du chemin de Marquisat 9 à Saint-Sulpice.

ÉTUDES ET CONSTRUCTION

Les divers études et projets sur lesquels les gens de la division Études et Construction ont travaillé durant l'année 2012 sont décrits brièvement ci-après.

Préavis N° 2006/19 : « Réfection des adductions des eaux du Pays-d'Enhaut et de la source des Avants, réfection du groupe de turbinage et construction d'une usine d'ultrafiltration »

La construction de l'usine d'ultrafiltration de Sonzier s'est poursuivie en 2012. La partie génie civile a été terminée au mois de septembre et les travaux de second œuvre et d'installation de l'équipement pour le traitement de l'eau sont déjà bien avancés. La mise en service est prévue pour le printemps 2013.

Préavis N°2005/86 : « Amélioration de la distribution de l'eau dans le Nord lausannois »

Une majorité des objets de ce préavis a été terminée et mise en service avant 2012. Seuls les points ci-dessous ont eu des activités en 2012.

Conduite de liaison Haut-Vallon – Petite-Croix

Durant l'année 2012, la pose de la conduite Louve-Petite Croix s'est poursuivie en effectuant le passage sous l'autoroute, puis en longeant l'aéroport de la Blécherette pour atteindre l'avenue du Grey. Le dernier tronçon pour rejoindre la Louve se fera en 2013.

Station des Dailles

L'ancienne cuve 1 et sa station de pompage attenante sur Cabolettaz ont été mises définitivement hors service.

La nouvelle station de pompage attenante à la cuve 2 est à 100% opérationnelle. Le regroupement et la désinfection de toutes les sources de Mauvernay, de Pierre-Ozaire et des Cases se fait maintenant dans la station des Dailles.

L'alimentation du réseau de Cabolettaz -Chandelar se fait dans la station des Dailles à pression réduite depuis le réseau de Vers-chez-les-Blanc.

Réservoirs de Cabolettaz et Chandelar

Suite aux différents travaux décrits ci-dessus au réservoir des Dailles et à la chambre de Chandelar, les réservoirs de Cabolettaz et de Chandelar ont pu être mis définitivement hors-service.

Usine de Bret

Étude de rénovations

En 2011, le projet d'étude de rénovation et modernisation des équipements de l'usine du lac de Bret s'est poursuivi. L'ouverture d'un compte d'attente a été acceptée pour financer les mandats à tiers, entre autres pour optimiser l'utilisation d'ozone. Un préavis a été écrit en 2012, il sera déposé au début 2013 et couvrira l'ensemble des travaux à entreprendre dans cette usine.

Scindement de la cuve du réservoir du Châtaignier

Le réservoir du Châtaignier ne comportait qu'une cuve de 4500 m³. La construction d'une deuxième cuve de même capacité avait déjà été envisagée en 1984, lors de la construction de ce réservoir. Une brève étude de l'évolution démographique et de la consommation a permis de constater que le volume de ce réservoir était beaucoup trop grand. Il a alors été décidé de scinder la cuve actuelle en deux cuves de 2'200 m³ chacune. Ces travaux ont pu commencer au mois de septembre 2012, ils devraient se terminer en juin 2013.

CONTRÔLE DE L'EAU

Le laboratoire a poursuivi ses contrôles systématiques de l'eau distribuée dans les réseaux d'**eauservice** pour s'assurer que l'eau distribuée ne contienne ni substances gênantes ou toxiques, ni germes pathogènes.

Environ 7'000 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 29'369 analyses chimiques et 14'113 analyses bactériologiques.

Au courant de cette année, nous avons eu environ 30% de paramètres supplémentaires en chimie. La raison de cette augmentation est le début des campagnes micropolluants à **eauservice**. Depuis 2012, nous effectuons des analyses des résidus phytosanitaires ainsi que l'analyse des carbones organiques volatiles (COV) sur l'ensemble de nos ressources en eau, ce qui correspond à 185 échantillons supplémentaires avec 9'029 paramètres analysés.

Les résultats des analyses sur l'eau de boisson pour 2012 remplissent les conditions de qualité exigées par l'ordonnance sur les denrées alimentaires et les objets usuels (ODAIUOs) du 23 novembre 2005, aussi bien du point de vue chimique que bactériologique. Toutefois, quelques non-conformités mineures ont été constatées et les actions correctrices ont été prises immédiatement.

En plus des contrôles de l'eau mise en distribution, de nombreux mandats d'analyses ont été réalisés pour d'autres communautés publiques.

Le laboratoire a été soumis à un audit de surveillance de l'accréditation de la norme ISO 17025 et a passé cet examen sans problèmes.

DISTRIBUTION

56 chantiers ont été réalisés en 2012, correspondant à la rénovation ou la réhabilitation d'un total de 8'920 mètres de conduites.

Les dépenses liées aux chantiers réalisés ou terminés en 2012 s'élèvent à 8'388'736 francs. Si on cumule à ces dépenses les frais liés à l'entretien du réseau (1'036'128 francs, sans compter les fuites) ainsi que l'entretien des sources et captages (346'504 francs), on atteint la somme de 9'771'428 francs.

Le BGR a vu son effectif réduit de deux ept pendant presque la moitié de l'année ($\frac{1}{3}$ des effectifs du BGR), dû au départ de deux collaborateurs au 1^{er} janvier et au 1^{er} avril (le premier à la retraite, le second pour une place dans une autre administration). La difficulté de recruter du personnel spécialisé qui réponde aux exigences très pointues des postes de gestionnaires de réseaux d'eau potable a prolongé la période de vacance de ces postes pendant près de six mois au total.

Contrat avec Bussigny-près-Lausanne

Un contrat de prestations a été signé avec la Municipalité de Bussigny-près-Lausanne pour la gestion courante du réseau d'eau potable de cette Commune et les interventions d'urgence (service de piquet) fin 2011. L'année 2012 constituait donc la première année de mise en application de ce contrat. Pour ce qui concerne la division distribution, presque toutes les prestations forfaitisées dans le contrat étaient bien dimensionnées, et couvertes par le contrat de base. Seules les prestations liées à des fuites ou ruptures de conduites ont vu le nombre maximum fixé par le contrat (cinq interventions par année) dépassé. En effet, 22 interventions de ce type ont été nécessaires par les équipes de réseaux ou de piquet, dont 17 ont été facturées.

Après une année de fonctionnement, l'expérience est positive : un climat de confiance est installé entre les autorités de Bussigny-près-Lausanne et **eauservice**, les prestations sont reconnues et appréciées, les collaborateurs de notre service ont appris à connaître les subtilités du réseau de distribution d'eau de cette Commune, et des rencontres régulières permettent d'échanger et d'ajuster les modes de faire et de communiquer.

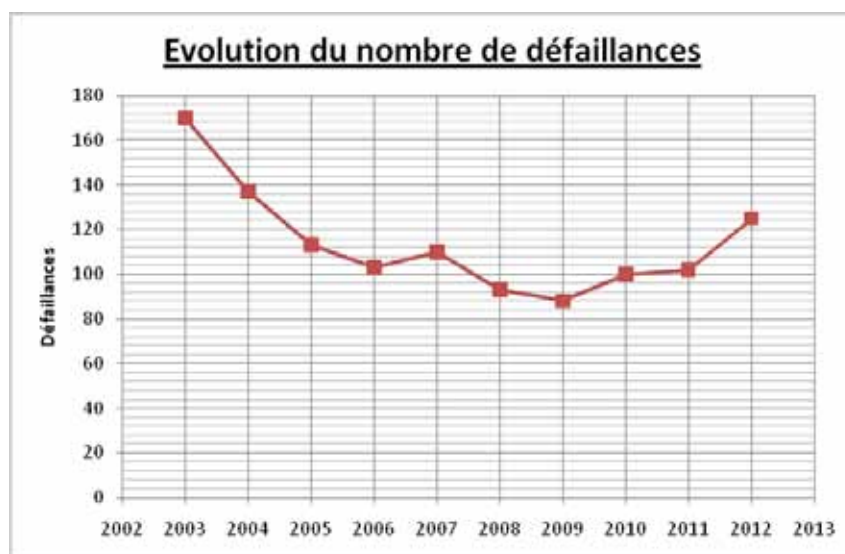
Interventions d'urgence

Le service de piquet réseaux a été appelé à 378 reprises en 2012. Dans 207 cas, il s'agissait d'une intervention à réaliser dans l'urgence, suite à une fuite ou à une rupture. Quarante appels concernaient des problèmes signalés à des bornes hydrantes, zéro des by-pass, huit des mises hors-service / remises en service pour travaux dans des immeubles en dehors des heures de travail, six des problèmes de qualité de l'eau, et 117 des problèmes divers (robinets bouchés, baisse de pression dans l'immeuble, bruit d'eau, etc.).

Du point de vue financier, 1'779'967 francs ont été dépensés pour réparer les conduites de distribution, 229'277 francs pour les interventions sur les branchements situés sur le domaine public, et 172'745 francs pour réparer les conduites de transport. Relevons encore que les frais occasionnés par les dégâts dus à des fuites ou ruptures de conduites (dégâts aux tiers) s'élèvent à 461'952 francs. Il convient de relever que le sinistre à la route de Vidy du 11 novembre, ayant entraîné l'inondation du CIO, n'est pas encore comptabilisé. Le montant des dégâts est à ce jour estimé à près de douze millions de francs.

Nombre de défaillances

Le nombre de défaillances sur le réseau de transport et de distribution atteint 125 cas. Le nombre de défaillances avait présenté des valeurs encourageantes ces dernières années, se situant aux environs de cent événements par année. Nous constatons une recrudescence des interventions en urgence en 2012 qu'il faudra surveiller de près, et vérifier si cette hausse se confirme. Une explication peut être avancée par la longue période de froid intense dans les deux premières semaines du mois de février.



Écoute de réseau

L'équipe écoute de réseau a poursuivi l'activité de recherche de fuites sur l'ensemble des zones de pression. L'auscultation d'environ 230 km de conduite, hors-branchements, a mis en évidence l'existence de treize fuites. Le rythme habituel des tournées a été freiné par la mise en place du système d'écoute en continu des fuites LORNO sur le réseau Calvaire et par le diagnostic du réseau de Bussigny qui fait maintenant l'objet d'un contrat de prestation. L'équipe a également été sollicitée par les équipes de réseaux pour la localisation précise de 68 ruptures traitées en urgence.

Équipe Bornes Hydrantes (BH)

Le service gère 4'081 BH dont 2'097 sont sur le territoire lausannois.

136 BH ont été standardisées, 34 nouvelles hydrantes ont été posées, 36 parties supérieures et 7 parties inférieures ont été changées. 367 hydrantes ont été contrôlées, ce qui a entraîné 205 révisions importantes.

Base de données réseaux (SIT)

Un projet visant à alimenter directement Topobase à partir des relevés de géomètre a abouti. En collaboration avec le Service de la coordination et du cadastre (SCC), tout le flux des données a été amélioré, pour éviter les doubles saisies. Depuis quelques mois, SCC alimente directement Topobase avec les nouveaux relevés effectués sur le territoire lausannois. A partir de ces relevés, **eauservice** se charge de valider et connecter ces relevés avec le réseau existant, puis procède à l'habillage du plan.

PRODUCTION

La production annuelle 2012 est inférieure (3.5%) à celle de 2011 et inférieure de 1.9% à la moyenne de celle des cinq dernières années, soit environ 32.3 millions de m³. Le jour d'adduction maximum fut le 21 août 2012 avec un volume de 131'550 m³.

Nouveaux équipements

La division production a apporté sa contribution dans la réalisation des projets la division études et construction en participant aux travaux de montage des équipements aux réservoirs des Dailles et à la station de Chandelard.

La division production a terminé le montage du pilote d'ultrafiltration dans l'usine de Saint-Sulpice. Elle assure son fonctionnement et son adaptation.

A l'usine de Saint-Sulpice, un nouvel électrolyseur a été installé pour la désinfection des eaux.

Dans les stations de Châtaignier, Marjolatte et Chandelard, trois turbidimètres ont été installés afin de suivre la qualité des eaux de sources arrivant dans ces stations.

Au réservoir de Crissier, une installation de déshumidification à absorption a été installée et mise en service.

Travaux d'entretien / maintenance

En plus des travaux d'entretien courant, les travaux suivants ont été réalisés :

- remplacement à l'usine de Lutry des 132 modules d'ultrafiltrations de la deuxième des cinq lignes de traitement après onze ans d'exploitation. Le préfiltre de la ligne a été complètement révisé ;
- révision complète de la pompe 35 de la station de Montalègre et révision du moteur de la pompe 123 à Crissier ;
- assainissement de l'installation d'injection de floculant (pompe, conduite) de l'usine de Saint-Sulpice ;
- remplacement des vannes et joint des équipements d'ozonations de l'usine de Bret ;
- mise en place d'un nouvel automate de gestion des filtres de charbon actif de l'usine Bret.

Centre d'exploitation

Dans le cadre de la rénovation des équipements du centre d'exploitation et de gestion (CegEL) et des systèmes de supervision locale des usines de Saint-Sulpice et de Bret (préavis N° 2006/15 – « *Rénovation du centre d'exploitation et de gestion d'eauservice à Lutry – CegEL* »), les installations des usines de Bret, de Saint-Sulpice et de Lutry (CegEL) sont en service en mode de test, c'est-à-dire en parallèle avec les systèmes actuels.

ENVIRONNEMENT ET SOUTIEN

La division environnement et soutien a été créée en 2011, afin de rassembler au sein d'une même unité une grande partie des activités de soutien ou liées à l'environnement.

Sources

Travaux

Les travaux réalisés en 2012 dans le cadre du préavis N° 2005/86 (« *Amélioration de la distribution de l'eau dans le Nord lausannois* ») ont permis de rassembler au réservoir des Dailles l'arrivée des sources de l'adduction de Mauvernay, de Pierre-Ozaire et des Cases.

Sur l'adduction du Pays-d'Enhaut, la conduite reliant le captage de Plan Pérette et la chambre du Confluent inférieur a été remplacée par une conduite en fonte DN 150 sur une longueur d'environ 385 m.

Les captages des Censières n°8 et n°9 ont été mis en conformité ; les couvercles ont été changés et le captage n°9 a été rehaussé.

Turbidimètres

Afin d'optimiser les détournements préventifs et garantir une eau de qualité lors de fortes perturbations ou d'orages, trois turbidimètres ont été installés dans la station et les réservoirs suivants :

- station de Chandelar (adduction de Pierre-Ozaire) ;
- réservoir du Châtaignier (adduction Mont Inférieur) ;
- réservoir de Marjolatte (adduction Mont Supérieur).

A la station de Bressonne, le turbidimètre installé en 2011 a été mis en fonction. La turbidité est mesurée en alternance entre l'adduction de Bressonne et l'adduction de la Montagne-du-Château.

Les valeurs de la turbidité sont suivies par le CegEL est en cas de nécessité le détournement des sources se fait à distance.

HACCP (analyse des risques et points de contrôle pour leur maîtrise)

Une matrice des risques a été définie par eauservice basée sur la vraisemblance (probabilité que le danger survienne) et les conséquences (effets du danger). Cette matrice sera utilisée pour évaluer les risques de l'ensemble des dangers non seulement pour la qualité de l'eau mais également pour la sécurité des personnes.

Tous les dangers liés à la qualité de l'eau ont été évalués à l'aide de cette matrice, puis les points critiques de maîtrise (CCP) ainsi que les programmes prérequis opérationnels (PRPo) ont pu être identifiés.

Parallèlement, une interface intranet a été développée afin d'introduire l'entretien des captages.

Gestion des données

Une nouvelle gestion des heures pour tous les employés du service a été déployée en début d'année. Cette nouvelle application permet la répartition des heures par costing et simplifie la gestion financière.

L'intranet du service offre maintenant aussi de nouvelles possibilités de consultation de certaines données issues d'applications métiers telles que TopoBase, HACCP, SAP et d'autres.

Dans le cadre des essais pilotes de la nouvelle usine de Saint-Sulpice, une chaîne d'acquisition des données a été mise en place. L'innovation réside dans sa modularité. L'accent a été mis sur le développement d'un programme automate extrêmement souple, offrant aux opérateurs la possibilité de changer le processus de filtration à leur guise. Les données peuvent être récupérées à la cadence d'un point par seconde, via une tâche configurable par un fichier XML ; divers protocoles sont utilisables et dans notre cas il s'agit principalement du Modbus.

Le stockage des données se fait dans deux formats distincts. Nous utilisons une base de données NoSQL Redis afin de garantir une grande réactivité lors du rendu dynamique des courbes, mais le format CSV est conservé pour les calculs. Pour le rendu temps réel, nous utilisons une application maison développée en JavaScript.

Il a été procédé à un déploiement de tablette tactile, pour rendre nomades les applications du service ainsi que Goéland et le Lausashop.

Qualité

L'audit de contrôle concernant la qualité (ISO 9'001) et l'environnement (ISO 14'001) a été passé avec succès. Aucune non-conformité majeure ou mineure n'a été relevée.

La démarche d'optimisation des processus Goéland s'est poursuivie, notamment avec la finalisation des processus :

- base de données de gestion des audits internes et des requêtes qualité, ainsi que de gestion des risques ;
- intégration du costing dans la facturation Goéland ;
- suivi des prestations effectuées pour la commune de Bussigny-près-Lausanne ;
- gestion des demandes de dépose de compteurs.

Environnement

Pour analyser et réduire ses impacts significatifs sur l'environnement, **ea**uservice doit d'abord les connaître. En 2009, un document a été établi où sont inscrits les aspects environnementaux de ses activités et ceux qui ont ou peuvent avoir un impact significatif sur l'environnement. Depuis lors, il est en constante amélioration et est passé en revue chaque année lors de la revue de direction.

La mise à jour de la législation environnementale par le bureau GED a été effectuée le 31 janvier 2012. L'adéquation de cette législation avec les activités du service se poursuit selon les priorités.

Santé et sécurité

Le nombre d'accidents professionnels bagatelle (APB) a très nettement diminué entre 2011 et 2012, passant de 14 à quatre. Les accidents professionnels (AP) qui ont généré plus de trois jours d'absence, eux sont passés de trois pour 2011 à sept pour 2012.

En ce qui concerne les accidents non professionnels, ils sont en augmentation, qu'ils soient de type bagatelle ou pas. En effet, les accidents non professionnels bagatelle (ANPB) sont passés de neuf à onze entre 2011 et 2012, et les accidents non professionnels (ANP), donc avec plus de trois jours d'absence, de neuf à 16.

Au total, on dénombre onze accidents professionnels pour l'année 2012, et 27 accidents non professionnels. Plus de la moitié des accidents non professionnels se déroulent dans le cadre d'un sport ou d'un loisir.

Formation Santé Sécurité :

En 2012, 14 formations ont été suivies, sur le thème des TMS (troubles musculo-squelettiques), de la sécurité générale, des mesures d'urgence, des travaux en hauteur, des espaces confinés, de l'élinguage de charge, de la signalisation de chantier et de l'éclairage de secours. Cela fait un total de 251 personnes qui ont suivi des cours.

Quatre formations répondent également à la demande de la commission métier de la Ville de Lausanne de se préoccuper des TMS des collaborateurs.

Projets sécurité commencés en 2012 et en cours sur 2013 :

- **Sécurité de l'Usine de Bret** : suite à une fuite d'ozone et à un accident en découlant en avril 2012, les pompiers de la Ville de Lausanne ont suspendu les visites de l'usine par les écoles et ont demandé que l'usine soit sécurisée. Un gros travail a été effectué, tant au niveau technique qu'au niveau sécurité. Une fois le concept d'évacuation validé par les pompiers de la Ville de Lausanne, l'usine pourra être à nouveau ouverte aux écoles.
- **Cadastre des dangers** : un outil de gestion des risques est en cours de développement sur Goéland depuis août 2012. Basé sur le canevas de notre rapport d'audit, il permet une saisie facilitée des points d'améliorations relevés lors d'audits, de visites ou lors d'une requête qualité. Ce système offre une facilité au niveau de la validation des points d'améliorations et du suivi par les responsables.
- **Espaces confinés et travailleurs isolés** : depuis juin 2012, un gros projet s'est mis en route, qui concerne les espaces confinés. Dans un premier temps, un groupe de travail s'est réuni deux fois afin de décider de la façon de procéder. L'idée est de trouver un moyen d'identifier les dangers et donc de pouvoir quantifier les risques de nos ouvrages dits confinés (galeries, puits de captages, chambres des compteurs, chambres de vannes, réservoirs). En ce qui concerne la problématique du travailleur isolé, une séance sera organisée début 2013 avec la société BAVITECH, qui a équipé les SIG d'appareil permettant la détection du travailleur isolé.
- **Consignes d'évacuation** : basé sur un canevas validé par les pompiers de la Ville de Lausanne, les consignes et plans d'évacuation sont en train d'être réalisés pour les sites suivants : l'usine de Lutry, le bâtiment de l'ancienne usine de Lutry, du Cegel, de l'équipe stations.

Communication, plan directeur et indicateurs

En tant que distributeur d'eau, **eauservice** est tenu d'informer ses clients sur la qualité de l'eau au moins une fois par année, comme l'exige l'article 5 de l'ordonnance fédérale sur l'eau potable, l'eau de source et l'eau minérale de novembre 2005. Cette année, comme chaque année, une information a été communiquée aux communes alimentées au détail ainsi qu'aux communes alimentées en gros. Pour Lausanne, cette information a été réalisée par l'intermédiaire d'un tout-ménage distribué à tous nos consommateurs.

La Journée mondiale de l'eau du 22 mars 2012 nous a permis de communiquer sur le thème de la Solidarité. **eauservice** a organisé un stand place de la Palud qui a mis en avant l'action *Lausanne Eau Solidaire*. Pour cette action, le service a également publié des affiches destinées aux écoles et qui sont distribuées lors des animations en classe organisées par le service.

Un appel d'offres a été lancé pour un plan de communication pour 2013-2015 débouchant sur des actions concrètes. Le choix s'est porté sur l'agence de communication TamTam qui a reçu le mandat pour nous accompagner durant les trois prochaines années.

Au mois de septembre 2012, **eauservice** a soutenu la manifestation Cap sur l'Ouest par la mise à disposition de gourdes souples avec le logo du service.

Solidarité internationale eau

Lancée à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, le 22 mars 2012, l'action *Lausanne Eau Solidaire* a rencontré un franc succès. 27 restaurants et trois cliniques ont choisi d'y participer en proposant à leurs clients de l'eau dans une carafe et vendue au prix de deux francs. De plus, il était aussi possible d'acheter pour trente francs un pack comprenant la carafe et son verre. La carafe a été spécialement conçue pour l'occasion par un bureau de designers lausannois (et continue d'ailleurs d'être proposés à la vente). Le montant récolté pendant la durée de l'action, soit six mois, est de 57'000 francs. La somme a été entièrement reversée aux projets que mène **eauservice** avec Nouakchott, capitale de la Mauritanie.

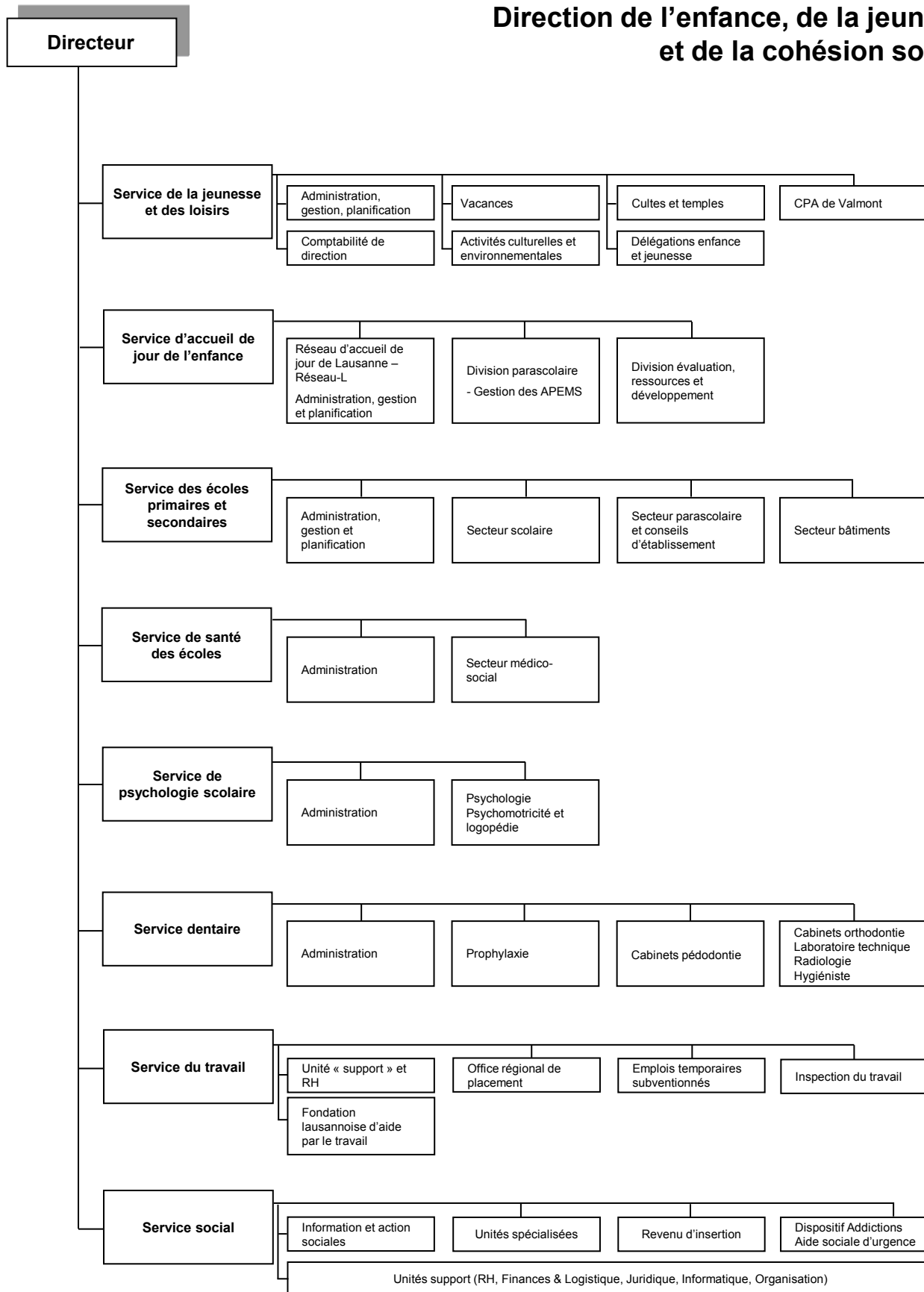
Le maire de Nouakchott et le chef du Projet Communautaire pour l'Accès à l'Eau (PCEA) étaient tous deux présents à Lausanne pour le lancement de cette action. Une belle occasion pour faire le point sur les activités en cours à Nouakchott. On estime que 75'000 personnes ont été touchées par les messages grâce aux multiples moyens de communication (six stands d'information, 28 articles ou émissions de radio, affichage SGA).

Projet Communautaire pour l'Accès à l'Eau (2011 – 2014)

Le Projet Communautaire pour l'Accès à l'Eau a démarré officiellement en novembre 2011 et durera trois ans.

Le réseau d'eau d'environ 40 kilomètres sera construit sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté Urbaine de Nouakchott (le partenaire d'**eauservice**) en étroite collaboration avec la Société Nationale De l'Eau (SNDE). Il couvrira une partie du quartier de Tarhil sur la Commune de Riyad, une zone en pleine expansion qui vient d'être intégrée dans le schéma directeur de la SNDE. 4'000 ménages seront raccordés.

Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale



Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale (EJCS)

SERVICE DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS (SJL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- proposer, conduire et développer la politique de l'enfance et de la jeunesse de notre ville ;
- coordonner et évaluer la mise en œuvre des grands projets transversaux à la DEJCS ;
- conduire et développer une organisation et un fonctionnement optimal et efficace de la DEJCS ;
- appuyer les autorités dans leur définition de la politique de l'enfance et de la jeunesse et assurer une veille stratégique et professionnelle sur les domaines précités ;
- collaborer avec les autres services de la DEJCS et avec les partenaires de la Ville en assurant une coordination de leur intervention.

Le Service de la jeunesse et des loisirs (SJL) offre des prestations internes à la DEJCS et des prestations externes dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse. Ainsi, il exécute aussi les tâches dévolues à un secrétariat général et à un état-major de direction. Dans ce sens, il soutient le directeur dans sa réflexion d'organisation de l'administration, dans la mise en œuvre de projets transversaux de sa direction et dans ses décisions politiques. Au cours de l'année 2012, le service a présenté à la Municipalité des propositions de réponses à des initiatives parlementaires et de projets.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	5.70	4.30	5.70	4.58
Administration SJL	28.75	26.65	28.75	27.85
Centre adolescents de Valmont	23.05	22.50	24.35	20.95
Cultes et temples	13.08	10.20	12.15	8.75
Secteur vacances	26.57	24.25	26.57	23.35
Total service	97.15	87.90	97.52	85.47

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	+ 0.37

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	7	4.30	8	4.58
Administration SJL	34	26.65	36	27.85
Centre adolescents de Valmont	26	22.50	24	20.95
Cultes et temples	29	10.20	30	8.75
Secteur vacances	31	24.25	30	23.35
Total service	127	87.90	128	85.47

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
Unité administrative	n	n
Administration SJL	2	2
Secteur vacances	1	0
Total service	3	2

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	15	17

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	12
Retraite	2
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	1
Suppression de poste	
Total service	15

Personnel fixe

Durant 2012, le secteur RH a été attentif à la gestion de plusieurs situations relationnelles difficiles au sein d'équipes. Des bilans d'évaluation permettant d'estimer la dégradation des relations ont été faits. Ils ont permis la mise en œuvre d'outils de management spécifiques pour chaque situation (médiation, déplacement, voire recours à des mesures administratives).

Apprenti-e-s

Le SJL a accompagné deux apprenties dans leur formation, l'une pour l'obtention d'un CFC ASE et l'autre d'un CFC d'employée de commerce.

Répartition hommes/femmes

Le SJL compte 57% de femmes et 43% d'hommes.

Fonctions encadrantes

Le pourcentage d'hommes/femmes occupant des postes de cadres est la suivante : 41% de femmes (sept femmes) et 59% d'hommes (dix hommes).

Politique de formation du personnel**Formation continue et formation en emploi**

En 2012, 55 personnes ont suivi des cours de formation continue représentant 300 jours de formation. Sept collaborateurs et collaboratrices sont engagés dans une formation en emploi telle que praticien-ne formateur/trice, éducateur/trice ES ou HES, directeur/trice d'institution.

Dans toute la mesure du possible, le SJL répond favorablement aux demandes de développement de compétences professionnelles et personnelles.

Stagiaires

Le SJL a accueilli sept stagiaires, notamment en stage préalable avant leur entrée en HES santé social. Ces stages ont été réalisés dans des structures éducatives (CPA de Valmont = cinq, écoles à la montagne = deux).

Civilistes

Deux personnes ont pu bénéficier de cette mesure au sein du SJL, l'une dans le domaine de l'administration, l'autre dans celui de l'éducation.

Personnel auxiliaire

En 2012, le SJL a fait appel à 294 personnes engagées avec un statut d'auxiliaire, dans les domaines suivants :

- Administration : 5%
- Vacances : 64%
- Cultes et temples : 14%
- Délégation jeunesse : 12%
- CPA de Valmont : 5%

ADMINISTRATION – GESTION – PLANIFICATION

Conférence des chefs de service (CCS)

Composition : le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, l'adjointe administrative en charge de l'état-major de la direction et les chefs de service de la direction.

Réunions ordinaires

Nombre de séances : 15 (2011 : 30).

La CCS est le principal instrument de coordination de la direction. Tous les sujets d'importance générale, notamment ceux qui impliquent l'intervention de deux ou plusieurs services ou les relations transversales avec d'autres directions, y sont abordés. Il en va de même pour les projets de préavis et de réponses aux interpellations, motions ou postulats. La CCS traite également de tous les projets de loi ou de règlement ayant trait au domaine scolaire ou à la politique de la jeunesse mis en consultation par les autorités fédérales et cantonales.

Depuis plusieurs années, la CCS se réunit habituellement tous les vendredis matin, sauf pendant les vacances scolaires. Un nouveau modèle de calendrier des séances a été expérimenté en 2012. C'est ainsi qu'environ un vendredi sur deux a été réservé à des séances bilatérales entre le municipal et un-e chef-fe de service, ce qui explique la diminution du nombre de séances par rapport à 2011.

Autres réunions

En fonction des thèmes d'actualité ou des projets en cours, la CCS reçoit parfois la visite d'autres services de l'administration ou d'instances extérieures pour un échange d'information. C'est ainsi qu'en 2012 elle a accueilli :

- une délégation du SOI, dans le cadre du pilotage informatique des directions ;
- les sous-commissaires DEJCS de la commission de gestion ;
- le chef du Service financier pour un point de la situation du processus d'élaboration du budget 2013.

Institutions subventionnées

Le Service de la jeunesse et des loisirs subventionne plusieurs institutions dans le domaine de la jeunesse, de l'animation socioculturelle et des sports urbains. La liste des institutions subventionnées est à disposition dans les budgets et comptes de la Ville de Lausanne. De plus, chaque institution publie un rapport annuel de ses activités. Ainsi, nous renonçons à publier un extrait de ces rapports. Citons le rapport d'activité annuel de la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) téléchargeable sous : www.fasl.ch/presentation/rapportsActivites.php ou encore celui de la Fièvre, association gérant le skatepark, www.fievre.ch.

Maisons de quartier

Le chantier de la Maison de quartier de la Pontaise avance dans les délais et sans nouvelle surprise.

Le projet de Maison de quartier des Faverges au sein d'un immeuble privé en construction a trouvé l'adhésion de la population du quartier et le projet architectural a été défini. Le préavis N° 2012/16 (« *Projet de construction de 2 bâtiments conformes au concept de « Société 2000 watts », comprenant 59 logements, un centre de quartier, un parking souterrain de 34 places et 3 places de parc extérieures, sis chemin de Bonne-Espérance 30-32. Constitution d'un droit de superficie en faveur de la Fondation lausannoise pour la construction de logements – FLCL – et de la Société Immobilière Lausannoise pour le logement S.A. – SILL. Octroi d'un cautionnement solidaire en faveur de la FLCL. Octroi d'un cautionnement solidaire en faveur de la SILL. Octroi d'un prêt chirographaire en faveur de la FLCL. Octroi d'un financement du Fonds communal pour le développement durable pour la réalisation du projet. Octroi d'une subvention d'investissement et d'un crédit d'investissement pour la réalisation de la Maison de quartier des Faverges. Réponse au postulat de Mme Elisabeth Müller : « Les droits de superficie, à qui et pourquoi ? »*), concernant, entre autres, une subvention d'investissement et un crédit d'investissement pour la réalisation de la Maison de quartier des Faverges a été adopté par le Conseil communal en automne 2012.

Le projet de Maison de quartier du Désert a suscité un grand intérêt et un enthousiasme de la population qui se réunit en forum pour définir ses priorités pour le quartier et cette future Maison. La rénovation de la Maison sera faite sous la forme de mandats d'étude parallèles – mandats de projets à un degré organisés en procédure sélective. La sélection des mandataires se fera en janvier 2013.

Jeunes et formation professionnelle

Dans le domaine de la formation professionnelle des jeunes, une réflexion a été menée sur les difficultés qu'ils rencontrent actuellement pour entrer en apprentissage. Un rapport d'étude a été produit, à l'intention de la direction, sur l'état du marché des places d'apprentissage, la situation des jeunes « à risques » et les mesures de transition, intitulée : « Transition de l'école obligatoire à la formation professionnelle : problématique et état des lieux ».

D'autre part, suite à l'approbation par le Conseil communal, en 2011, du préavis N° 2010/09 (« *Accès à la formation post-obligatoire pour les migrants sans permis de séjour* »), il a été également développé un projet pour permettre à des jeunes Lausannois sans permis de séjour d'accéder à une formation qualifiante au sein de l'administration. Avec l'aboutissement de la modification de l'ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative (OASA) arrêtée par le Conseil fédéral, ces jeunes pourront finalement accéder en toute légalité à une formation professionnelle.

Campagne d'éducation « moi & les autres »

Rapports sociaux plus flous et complexes, modification du seuil de tolérance et banalisation des épisodes de violence chez les jeunes sont des constats fréquents dans la pratique des professionnel-le-s du social. Afin de compléter les mesures spécifiques de prévention de la violence des jeunes mises en place, la Ville de Lausanne, postulant que nombre de ces tensions surgissent suite à la difficulté d'accepter la diversité de l'autre, a décidé de lancer une campagne d'éducation fondée sur le concept d'altérité.

Coordonnée par le Service de la jeunesse et des loisirs, cette campagne se déploie de septembre 2012 à juin 2013 et vise à renforcer le sentiment d'appartenance et de reconnaissance de la diversité des habitantes et habitants et, dans une certaine mesure, une prévention de la violence en milieu urbain. Présidé par le municipal en charge de la DEJCS, un comité de pilotage constitué de sept membres en assure la conduite stratégique, soutenu par un groupe d'accompagnement et de réflexion composé de 20 personnes externes et des membres de l'administration communale.

En janvier 2012, une soirée d'information et de consultation réunissant 250 personnes a permis de relever le vif intérêt témoigné par le monde institutionnel et associatif pour la démarche. Suite à l'adoption en mai 2012 par le Conseil communal du préavis N° 2012/07 (« *Lancement d'une campagne d'éducation destinée aux Lausannoises et Lausannois ayant pour thème l'altérité* ») prévoyant la dotation d'un crédit d'investissement de 350'000 francs, la DEJCS a lancé un appel à projets afin d'inviter les institutions, associations et acteurs collectifs lausannois à participer concrètement à la campagne. En 2012, 54 projets ont été déposés et 35 ont été retenus, d'autres projets étant encore attendus pour le dernier délai de dépôt fixé à fin janvier 2013.

Fonds de soutien aux ludothèques lausannoises

En réponse au postulat de Mme Andrea Egli intitulé « *Des ludothèques à Lausanne ou comment mieux faire pour avoir une vie ludique ?* », le Conseil communal a adopté le 17 janvier 2012, à l'unanimité, les conclusions du rapport-préavis N° 2010/61 proposant l'attribution d'un fonds de soutien en faveur des ludothèques lausannoises d'un montant de 30'000 francs par an, destiné à la formation des bénévoles et au renouvellement des jeux.

Information générale aux parents d'élèves – *Grandir à Lausanne*

Destiné à présenter et rappeler les nombreuses prestations offertes par la DEJCS, le bulletin *Grandir à Lausanne* a connu deux éditions en 2012. La première présentait la campagne d'éducation « moi & les autres ». La deuxième était consacrée à la distinction de l'UNICEF « Commune amie des enfants » obtenue en automne par la Ville de Lausanne. Depuis 1987 (d'abord sous le nom de *Lausanne écoles*), cette publication est distribuée à tous les parents d'élèves et, depuis quelques années, aux familles dont l'enfant fréquente une structure d'accueil de la petite enfance.

Jeux internationaux des écoliers

Cette manifestation sportive et culturelle, dont le comité est soutenu par le Comité international olympique (CIO), a lieu chaque année dans une ville différente. En juillet 2012, une délégation lausannoise composée de 18 écoliers a participé aux Jeux d'été (athlétisme, natation) organisés par la Ville de Daegu, en Corée du Sud, remportant une médaille d'or et deux médailles d'argent.

COMPTABILITÉ DE DIRECTION

MISSION

Assurer les prestations traditionnelles d'une comptabilité de direction :

- budget d'exploitation, plan des investissements, crédits supplémentaires, subventions ;
- traitements du personnel (groupe traitements) ;
- factures fournisseurs et débiteurs (groupe factures) ;
- tenue de la comptabilité des établissements scolaires ;
- tenue de comptes pour le Service social Lausanne ;
- établissement de décomptes pour le Service de l'emploi ETVD ;
- relations avec les autorités des communes voisines et celles du Canton pour les répartitions des charges imputées à chaque échelon.

L'activité de la comptabilité nécessite une collaboration suivie tant avec les autres services de la direction qu'avec les instances cantonales (Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, Département des finances et des relations extérieures, Département de l'économie et du sport).

Au terme de la redistribution des tâches entre Canton et communes, Lausanne s'est vu déléguer par convention un certain nombre de compétences, aux plans notamment de l'organisation scolaire ou des prestations de psychologie scolaire. La comptabilité en assure toute la calculation et le suivi du volet financier. Pour le Service social Lausanne, elle enregistre des aides individuelles dans les comptes communaux. En ce qui concerne le Service du travail, elle assure également l'enregistrement des écritures comptables de l'Office régional de placement (ORP) ainsi que des Emplois temporaires subventionnés Lausanne (ETSL).

Organisation

Suite au rattachement du Service social Lausanne et du Service du travail à la direction, le volume de travail et les différentes spécificités des deux nouveaux services ont nécessité la réorganisation du fonctionnement de la comptabilité. La structure comptable du nouveau Service de santé et prévention est reportée en raison du retard dans la fusion des trois services (santé, psychologie et dentaire).

Le groupe traitements assure le service des salaires du personnel fixe et temporaire (début et fin d'activité, modifications du taux d'engagement ou de la situation familiale, heures de remplacement, etc.).

Pour l'ensemble de la direction, le nombre de dossiers traités pour le personnel fixe s'élève à 1'836 (+39.2%) et 1'895 (+10%) pour le personnel temporaire, pour des engagements s'échelonnant de 0.1% à 100%.

Le groupe factures a procédé à l'enregistrement et au contrôle d'environ 31'000 factures fournisseurs (+30.3%) et a émis environ 76'100 factures débiteurs (+5.7%).

C'est à ce niveau également qu'est réglé le versement (en principe par acomptes échelonnés) des subventions aux diverses institutions soutenues par la Direction.

VACANCES

MISSION

➤ organiser, mettre en œuvre et développer des prestations d'accueil collectif d'enfants pendant les 14 semaines de vacances scolaires.

Les parents lausannois qui exercent une activité professionnelle trouvent dans les offres conjuguées du SAJE et du domaine de prestations vacances des solutions d'accueil et d'activités pour 52 semaines, toujours dans l'optique d'une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Les associations subventionnées FASL et CVAJ sont mandatées par le SJL pour la mise en œuvre de prestations d'accueil complémentaires sous la forme de centres aérés, de camps et d'activités à la journée.

Accueil vacances 7-15 ans au niveau lausannois : nouveau guichet

Depuis le 4 décembre 2012, c'est à la place Chauderon 7A (anciennement InfoCité) que les familles lausannoises trouvent renseignements et conseils pour les activités de vacances 7-15 ans proposées par la Ville. Le portail internet www.lausanne.ch/jeunessevacances ainsi qu'un catalogue semestriel illustré facilitent également l'accès aux prestations. Outre sa mission d'information au public, le secrétariat vacances assure les travaux administratifs liés à la fréquentation des structures d'accueil du SJL :

- onze centres aérés urbains,
- le centre aéré d'été de l'Arzillier,
- les camps scolaires et camps de vacances des trois centres à la montagne de la Ville,
- la part lausannoise des activités du Passeport Vacances d'été et du PassePasse d'automne.

Groupe de coordination des offres vacances à l'échelon lausannois

Le groupe de coordination s'élargira en 2013/2014 pour préparer l'adaptation des offres vacances aux options qui seront prises dans le cadre de la mise en œuvre de l'école à journée continue (63a Cst-VD) et du futur parascolaire.

PassePasse, Passeport Vacances d'automne 2012 de la Ville de Lausanne

Pour sa deuxième édition, le PassePasse, Passeport Vacances axé sur la découverte active de milieux professionnels, s'est ouvert aux communes membres de l'Association en faveur du Passeport Vacances de la Région Lausannoise (APVRL). Onze communes ont répondu à l'appel. Cette nouvelle participation a permis d'élargir l'offre des activités de découverte du milieu professionnel. Les organisateurs sont très motivés, ainsi plus de 50 nouvelles activités ont été proposées cette année.

Le PassePasse a cependant connu une très faible participation des jeunes avec 25 passeports vendus. Toutes les communes de l'APVRL ainsi que le comité sont convaincus de la pertinence de ce projet. Les acteurs du projet se réuniront courant février 2013 pour mettre en commun leurs ressources dans le but d'optimiser cette offre en 2013. Un travail de communication sera également lancé pour faire connaître cette nouvelle offre de l'APVRL.

Passeport Vacances d'été 2012

1'363 passeports traditionnels ont été vendus en 2012, soit une baisse de 10.6% par rapport à 2011.

Le passeport « farniente » reste stable par rapport à 2011 avec 363 passeports vendus ; ce sésame, donnant accès aux transports publics, piscines, musées, ainsi qu'à trois séances de cinéma, sans activités encadrées est proposé aux seuls 13-15 ans.

Le site www.apvrl.ch enregistre une fréquentation en hausse par les jeunes pour la consultation des activités. Les inscriptions en ligne au moyen d'un login représentent la moitié du total des inscriptions en 2012. Cette augmentation permet de gagner du temps à la coordination du Passeport Vacances qui peut être à présent consacré à un meilleur contrôle des inscriptions pour faciliter le tirage au sort des activités.

En 2012, le Passeport Vacances a été décalé sur les deux dernières semaines de vacances pour répondre à une forte demande des familles. Pour cette édition, le Passeport Vacances a été couronné par quatre semaines de beau temps estival. Fait exceptionnel, aucune activité n'a été annulée en raison de la météo.

Centres aérés urbains (CAU)

Les 11 CAU sont ouverts cinq semaines aux vacances de février, Pâques et octobre. On observe une stabilisation des demandes d'inscription, les CAU ont fonctionné à 85% de leur capacité d'accueil en 2012. Rappelons qu'il s'agit d'une formule d'accueil de proximité introduite en 2005. Facile d'accès et mobile, chaque centre aéré urbain accueille pendant les petites vacances douze enfants de 8h à 18h à l'APEMS du quartier, en privilégiant les activités de plein air, de découverte et d'éveil scientifique et les excursions.

Centres à la montagne de la Barboleusaz, des Chevalleyres et de Château-d'Oex

Ouverts toute l'année, ces trois centres connaissent une fréquentation stable, tant des camps scolaires proposés aux classes du CYT et CYP que des camps de vacances thématiques ou généralistes. Pour l'année scolaire 2013/2014, les écoles à la montagne devraient accueillir les classes des degrés 5 à 8 HarmoS.

INITIATION CULTURELLE, SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT ET PRÉVENTION

MISSION

➤ gérer les activités culturelles, de sensibilisation à l'environnement et de prévention proposées aux classes lausannoises de la scolarité obligatoire : théâtre, musique, danse ou toute autre traduction de l'expression artistique, découverte de l'environnement et de ses interactions avec les contraintes et les attentes de la société, prévention, sous forme d'animations, d'initiations, de spectacles ou de visites.

La Ville de Lausanne offre à ses écoliers depuis de nombreuses années des prestations qui, en complément des programmes scolaires, contribuent à enrichir leurs connaissances. Elles ont pour but de faire découvrir aux enfants les Arts vivants, d'être facteur d'intégration et de cohésion sociale et enfin, d'être un instrument de réflexion. Ces activités se sont diversifiées avec le temps et sont regroupées en cinq catégories :

- 1) activités culturelles et découvertes lausannoises,
- 2) abonnement culturel,
- 3) sensibilisation à l'environnement,
- 4) découverte de l'environnement construit,
- 5) prévention.

L'ensemble des données retranscrites dans ce chapitre concerne les activités offertes aux classes enfantines, primaires et secondaires pour l'année scolaire 2011/2012.

Pour la première année, tous les enseignants titulaires de classe ont dû s'inscrire via des formulaires sur le site extranet de la Ville. Les brochures étaient consultables sur le web et des exemplaires papier étaient également mis à disposition dans les salles des maîtres.

1) Activités culturelles et découvertes lausannoises

Le programme d'activités culturelles a proposé 27 spectacles de théâtre, trois concerts de musique classique (deux concerts découvertes de l'Orchestre de Chambre de Lausanne et un concert spectacle d'Art-en-Ciel), 18 animations théâtrales, dix découvertes lausannoises.

Au vu des statistiques, le bilan est à nouveau très positif puisque 86% des classes enfantines, 81% des classes primaires et 47% des classes secondaires se sont inscrites aux activités culturelles.

Sur les 13'000 enfants scolarisés à Lausanne :

- 8'930 sont allés voir un spectacle ;
- 3'820 sont allés écouter les concerts de l'OCL ; 1'803 ont reçu une initiation musicale du Sinfonietta ;
- 7'890 ont pris part à une animation théâtrale ;
- 3'695 ont participé à une découverte lausannoise.

En marge de ce programme : 150 élèves de 7^e et 8^e années ont assisté au concert *Orfeo ed Euridice* proposé par l'orchestre Amabilis dans le cadre de son 50^e anniversaire ; 60 élèves de 7^e année ont participé à l'émission *Les zèbres* consacrée au prestigieux concours du 40^e Prix de Lausanne ; 20 élèves se sont rendus à l'exposition *Donner à voir une création théâtrale* organisée en partenariat avec la bibliothèque de Lausanne à Chauderon.

2) Abonnement culturel

Visant à les faire bénéficier de l'offre théâtrale et musicale lausannoise, l'abonnement permet aux élèves de 7^e à 9^e années d'assister à des représentations publiques en payant leur billet au prix unique de huit francs. Le Service de la jeunesse et des loisirs compense le manque à gagner qui en résulte pour les théâtres.

2'088 billets ont été vendus pour 26 spectacles. En outre, l'Opéra de Lausanne a permis à 213 élèves lausannoises d'assister gratuitement aux répétitions générales de trois opéras.

3) Sensibilisation à l'environnement

707 animations/visites ont été offertes aux classes lausannoises et 93 aux classes des communes du périmètre GEDREL.

4) Découverte de l'environnement construit

31 classes enfantines et primaires ont bénéficié de cette prestation.

5) Prévention

Spectacles de prévention

Le Théâtre Forum Association Le Caméléon a permis à 117 classes secondaires (2'469 élèves) d'assister à six spectacles interactifs ayant pour thème : le racket, la violence physique et psychologique entre filles en particulier, le tabagisme, la problématique du bouc émissaire, la violence verbale, l'alcool.

Prévention des accidents par morsures (P.A.M.)

Le programme, destiné très pragmatiquement à apprendre aux enfants comment il faut se comporter (ou ne pas se comporter) en présence d'un animal, est proposé en alternance aux classes des cycles initial et primaire.

80 classes primaires ont reçu un cours de prévention des accidents par morsures.

CULTES ET TEMPLES

MISSION

- assurer les engagements et les traitements du personnel des paroisses protestantes, l'entretien des lieux de cultes catholiques et protestants, les relations avec les paroisses catholiques et protestantes et les autres communautés religieuses, les autorités ecclésiastiques et celles des communes voisines.

Événements marquants

L'année 2012 aura été l'année des célébrations multi-décennales, voire centenaire, d'événements et d'anniversaires majeurs. Du 17 au 20 mai, la 27^e rencontre des guets européens a réuni à Lausanne une centaine de guets et autant d'accompagnants. Ce fut un moment privilégié et poignant pour les guets de se présenter, en tenue et en cortège, à la population lausannoise et d'animer les rues du marché. À cette occasion, un apéritif populaire a été organisé sur l'esplanade de la Cathédrale. Pour rappel, Lausanne fait partie des sept dernières villes qui abritent, sans discontinuer, un guet qui veille sur la ville depuis son instauration au Moyen Âge.

Le 10 mai, le temple de La Sallaz a commémoré ses 75 ans d'existence. Le 23 septembre, ce fut au tour du temple de Malley de fêter ses 60 ans. Enfin, du 8 au 11 novembre, l'église des Croisettes a célébré son 350^e anniversaire. Ce dernier, qui a coïncidé avec la fin des travaux de rénovation du temple financés de manière égale entre les communes d'Épalinges et de Lausanne, a été rehaussé par la présence en grand nombre des habitants ainsi que des autorités officielles et religieuses des deux communes qui ont participé aux différents événements : exposition, concours de dessin, concerts, apéritifs, repas, etc. Notons que les deux Municipalités ont participé aux frais, à parts égales, à concurrence de 2'900 francs.

Entretien du patrimoine

Une subvention d'investissement de 660'000 francs a été accordée par le Conseil communal en date du 31 janvier 2012 (préavis N° 2011/49 – « *Restauration du temple des Croisettes* ») à la paroisse protestante de La Sallaz – Les Croisettes en vue de la rénovation de la toiture, des façades et de l'intérieur du temple des Croisettes. La Commune d'Épalinges a participé pour moitié aux coûts des travaux.

Des travaux d'entretien lourd ont aussi été exécutés dans le cadre du budget ordinaire. Parmi les travaux importants, il convient de signaler la révision complète de l'ascenseur de Bellevaux, 46'300 francs ; le dernier versement pour l'acquisition de bancs et de l'orgue à la paroisse Saint-Etienne, 35'000 francs ; le remplacement de la chaudière du temple de Chailly, 28'250 francs ; la révision de l'installation des cloches de l'église Saint-Paul, 25'470 francs ; le cinquième versement pour la réfection et l'isolation thermique à la paroisse Saint-Esprit, 20'000 francs ; le remplacement de la porte d'entrée du temple de Montriond, 17'000 francs. Enfin, suite à la nouvelle réglementation de l'Office fédéral de la communication sur l'utilisation des fréquences réservées aux microphones sans fil, l'installation d'un système de microphones sans fil dans toutes les paroisses protestantes, 25'700 francs et deux paroisses catholiques, 4'817 francs. À noter que les autres paroisses catholiques seront équipées en 2013.

Tous ces travaux ont permis de préserver des lieux de culte dont la Commune a l'obligation légale d'entretien, mais aussi de maintenir en bon état un patrimoine dont la richesse historique, culturelle et architecturale reste inestimable.

DÉLÉGATION À L'ENFANCE

MISSION

- développer une politique de l'enfance de la Ville de Lausanne en faisant reconnaître les enfants comme des habitants à part entière et aux besoins spécifiques ;
- susciter des projets qui mettent les enfants dans une position d'acteur ;
- établir des contacts avec le monde associatif et les professionnels de l'enfance.

Labellisation

Lausanne a reçu en 2012 après un long processus, la distinction « Commune amie des enfants » décernée par l'UNICEF. La démarche vise à soutenir l'application de la Convention des droits de l'enfant et à améliorer l'environnement immédiat des enfants et des jeunes. Par la remise de cette distinction, l'UNICEF reconnaît la qualité de la politique de l'enfance et de la jeunesse de la Ville de Lausanne. Devenant la première commune romande et la première grande ville de Suisse « amie des enfants », Lausanne est encouragée à maintenir le cap.

Groupe de référence

En lien avec cette labellisation, début 2012 voit la création d'un groupe de référence. Il est essentiellement composé de personnes issues de différents services de l'administration, professionnels de l'enfance, de la jeunesse et de l'aménagement urbain.

Brochure « Pousses Urbaines »

Réalisation d'une brochure retraçant les cinq éditions de « Pousses Urbaines - Les enfants grandissent en ville ». Premières participations citoyennes à Lausanne 2007-2011.

DÉLÉGATION À LA JEUNESSE

MISSION

- développer une politique de la jeunesse en favorisant l'intégration des jeunes dans la cité et leur participation ;
- assurer une transversalité entre les services et les directions de la Ville sur les questions liées à la politique de la jeunesse ;
- établir des contacts avec le monde associatif et les professionnels de la jeunesse ;
- participer et appuyer les projets des 13-25 ans ;
- coordonner l'activité des travailleurs sociaux hors murs, des animateurs de la PJB et du médiateur sportif ;
- gérer le fonds de soutien aux projets d'adolescents et de jeunes adultes.

Fonds de soutien pour les projets d'adolescents et de jeunes adultes

Dix projets différents de jeunes Lausannois ont été présentés devant la commission d'attribution composée de trois jeunes, du directeur de la DEJCS et de la cheffe du SJL. Trois membres atteints par la limite d'âge ont été remplacés. Neuf dossiers, allant du théâtre au rock en passant par la danse, ont reçu une aide pour un montant total de 43'890 francs.

Casuels

Ce sont vingt subventions ponctuelles, pour un total de 61'572 francs, qui ont été attribuées à des projets ou événements émergents divers et variés, organisés pour et par des jeunes.

Permanence Jeunes Borde (PJB)

Pour la deuxième année, la PJB accueille un APEMS de 24 enfants pour les repas de midi et pour différentes activités, durant les travaux de la future Maison de quartier de St-Luc. Durant l'année, la PJB a organisé diverses sorties, activités sportives et culturelles, cours de tennis, de guitare, de cuisine et de capoeira et différentes fêtes et événements avec les habitants et les partenaires du quartier. Une action d'été au Pré-des-Druides s'est déroulée du 10 au 20 juillet, entre 17h et 22h, tous les jours de la semaine pour environ 35 enfants et jeunes du quartier de la Borde.

Travailleurs sociaux hors murs (TSHM)

Les TSHM sont intervenus dans de nombreux quartiers de la ville, certaines fois à la demande de services de la Ville ou de citoyens (Mon-Repos, Malley, Boveresses, Praz-Séchaud, église de Bellevaux, etc.). Ils ont également participé au projet étude-action « Night Life » qui vise à mieux connaître les jeunes qui fréquentent les nuits lausannoises, dans les établissements nocturnes comme dans les espaces publics, ainsi qu'au « Pavé » qui vise les jeunes adultes.

Médiateur sportif

Le nouveau médiateur sportif continue à développer de nombreux projets autour des trois axes de sa mission, soit : prévention, médiation et orientation. Cette année, il a aidé à la mise en place d'une plate-forme de prévention du milieu sportif regroupant des institutions spécialisées (FVA, CIPRET, MIRA, Swiss Olympic, SEPS). Pour le volet orientation, il est amené à conseiller de nombreuses associations de jeunes œuvrant dans le sport urbain.

Il s'occupe aussi de la mise à disposition des jeunes de salles de gym d'octobre à avril. Ce qui représente une moyenne de 34 heures hebdomadaires dans différents lieux de la ville (St-Roch, Béthusy, Grand-Vennes, Montoie, Barre et les locaux de l'Association Kwan Academy), l'offre s'étendant durant les vacances scolaires. Les jeunes s'adonnent au basket, au football, au fitness, à différents arts martiaux ou au Parkour (art du déplacement urbain). Le concept s'appuie sur la libre adhésion des participants, favorisant ainsi l'accès au plus grand nombre, en limitant les contraintes de participation.

Conseil des Jeunes (CDJ)

Le Conseil des Jeunes réunit ses 60 membres une fois par mois dans la salle du Conseil communal. Il a fêté son deuxième anniversaire le 10 décembre 2012, en présentant ses différentes réalisations et projets :

Commission homophobie

Ainsi, cette commission a pu parler de son exposition « Jeunes vs Homophobie » qui a eu lieu du 7 au 17 mars, au Forum de l'Hôtel de Ville. Plus de 2'000 visiteurs enthousiastes se sont pressés sous les arches de la Palud pour admirer le travail de cette commission. La qualité de cette exposition a fait que de nombreuses institutions et associations ont demandé à l'emprunter. Fribourg, Delémont, La Chaux-de-Fonds, Genève, Bière l'ont déjà présentée ou réservée. Durant ces deux semaines, plus de 30 classes d'établissements lausannois ont pu assister à un spectacle interactif sur la thématique de l'homophobie. Par ailleurs, grâce à leur travail, le règlement scolaire cantonal (RLEO) a été modifié en rajoutant un article entièrement rédigé par les jeunes de cette commission.

Fête des 18 ans

Pour la deuxième année consécutive, le Conseil des Jeunes a organisé la désormais traditionnelle « Fête des 18 ans », le 10 novembre 2012. Environ 500 jeunes Lausannois atteignant leur majorité dans l'année ont participé à une soirée aux Docks. Outre la partie officielle, ils ont pu assister à un spectacle d'humoristes de l'émission télévisée « On ne demande qu'à en rire » après un excellent repas préparé par des apprentis.

Différentes commissions actives

« Transport », « Filles », « Communication », « Aide à l'emploi », « Easyvote », « Lausanne by night », etc.

Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ)

Plusieurs membres du CDJ ont participé à différentes rencontres organisées dans le cadre de la FSPJ et ont ainsi pu nouer d'intéressants et fructueux contacts avec d'autres jeunes actifs au sein de leur communauté. Lausanne accueillera le prochain congrès de la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes – CPJ en novembre 2013 et le Conseil des Jeunes est chargé de son organisation.

Programme Jeunesse en Action à Reims

Pour la première fois, le CDJ s'est exporté pour participer à une rencontre européenne à Reims sous l'égide du programme Jeunesse en Action. Du 29 novembre au 5 décembre, neuf membres du parlement lausannois, accompagnés du délégué jeunesse, ont discuté avec des jeunes Français, Belges, Luxembourgeois et Espagnols sur le thème « Jeunesse en Europe, parlons d'égalité ». Une lettre ouverte a parachevé ces cinq jours de réflexion et d'échange intense.

CENTRE COMMUNAL POUR ADOLESCENTS DE VALMONT (CPA)

MISSION

► accueillir, à tout moment, en vue d'une prise en charge éducative, des adolescent-e-s âgé-e-s de 14 à 18 ans, en milieu fermé et pour de courts séjours, dans le cadre de peines et mesures de privation de liberté prises à leur encontre par l'autorité pénale (Tribunal des mineurs vaudois et autres cantons), ou l'autorité civile (Service de protection de la jeunesse, Office du tuteur général).

Fréquentation

La fréquentation du CPA a connu en 2012 une augmentation très prononcée par rapport à la moyenne des dernières années, et ce pour trois raisons principales :

- il s'agit de la première année civile complète où la nouvelle prestation de post-observation a pu être conduite (quatre lits supplémentaires) ;
- suite à la soudaine fermeture en mai 2012 du secteur mineurs de la prison de la Croisée à Orbe, le CPA s'est vu à nouveau confier, comme jusqu'en 2007, la plupart des mandats de détention avant et après jugement ;
- malgré cela, le CPA a maintenu ouverte son offre de prise en charge individuelle (sur mandat civil ou pénal) pour des jeunes très désaffiliés socialement et pour lesquels le réseau institutionnel romand n'est pas directement adapté.

Nombre de journées

	2010	2011	2012
Total	4'912	4'355	5'552

Événements marquants

L'avenir du bâtiment, et des travaux de transformation y relatifs, fait toujours l'objet de négociations entre la Ville et le Canton.

Sur le plan des relations extérieures, le CPA continue de participer à différentes recherches socio-éducatives (notamment une recherche de longue durée portant sur l'analyse de l'impulsivité chez l'adolescent et financée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique).

SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR DE L'ENFANCE (SAJE)

Le Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE), a poursuivi la mise en œuvre du plan de développement en places d'accueil pour la législature. Plus de 260 places ont ainsi été ouvertes en 2012, 83 dans le secteur préscolaire, y compris les places pour les écoliers du cycle initial et 180 dans le secteur parascolaire. En outre, un important travail en collaboration avec le Service financier a permis de consolider le programme de législature pour les années 2013 à 2016.

De plus, afin de planifier les effets de la votation populaire de septembre 2009 au sujet de l'école à journée continue, le SAJE et le Service des écoles primaires et secondaires (SEPS) ont mené une étude prospective et propositionnelle d'envergure qui a été publiée en novembre 2012 sous le titre « Accueil parascolaire et mise en œuvre de l'école à journée continue (63a Cst-VD) : état des lieux, pistes et perspectives ».

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- proposer et développer à Lausanne la politique de l'enfance dans le cadre d'une politique familiale urbaine ;
- garantir en tout temps la qualité des prestations fournies et en évaluer l'efficacité ;
- conduire, diriger et contrôler opérationnellement le Réseau d'accueil de jour de Lausanne (Réseau-L).

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des poste

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
APEMS	106.06	94.59	106.06	95.40
CVE Ancien-Stand	25.80	24.39	25.80	23.64
CVE Bellevaux	21.75	21.20	21.75	21.68
CVE Bergières	30.62	30.69	30.62	29.56
CVE Borde	15.10	13.80	15.10	15.10
CVE Bourdonnette	25.27	24.39	25.27	25.49
CVE Cité	20.10	20.28	21.75	21.48
CVE Grangette	27.30	26.98	27.30	26.19
CVE Jardins de Prélaz	15.60	14.13	15.60	14.72
CVE Montelly	37.34	36.93	37.34	37.58
CVE Montoie	9.85	9.75	9.85	8.30
CVE Valency	18.68	18.68	18.68	18.78
SPE Chauderon	28.36	23.45	28.76	23.85
Total service	381.81	359.23	383.86	361.76

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Total service	+ 2.05

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
APEMS	185	94.99	185	95.40
CVE Ancien-Stand	34	24.39	33	23.64
CVE Bellevaux	31	21.20	32	21.68
CVE Bergières	44	30.69	43	30.36
CVE Borde	19	13.80	21	15.10
CVE Bourdonnette	32	24.39	35	25.49
CVE Cité	27	20.28	28	21.48
CVE Grangette	37	26.98	35	26.19
CVE Jardins de Prélaz	20	14.13	20	13.92
CVE Montelly	49	36.93	49	37.58
CVE Montoie	13	9.75	11	8.30
CVE Valency	24	18.68	24	18.78
SPE Chauderon	31	23.45	31	23.85
Total service	546	359.63	547	361.76

Pour la situation au 1^{er} janvier 2012 (tableaux 1.1 et 2.1), la différence liée aux ept affectés des APEMS est due à une collaboratrice démissionnaire au 31.01.2012 qui n'a pas été rattachée à son poste au 01.01.2012.

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
APEMS	4	4
CVE Bergières	4	0
CVE Bourdonnette	1	4
CVE Cité	3	2
CVE Grangette	1	1
CVE Jardins de Prélaz	3	3
CVE Montelly	1	1
CVE Valency	1	2
SPE Chauderon	2	1
Total service	20	18

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	embauche(s)
	fin(s) d'emploi	
Nombre de mouvement(s)	33	53

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	21
Retraite	4
Fin de contrat	
Invalidité	1
Licenciement	7
Suppression de poste	
Total service	33

Par rapport au 31 décembre de l'année précédente, l'effectif du SAJE a augmenté de 18 personnes pour se fixer à 547 personnes à fin 2012. Cela s'explique principalement par la régularisation de postes éducatifs auxiliaires en contrats de droit privé dans les APEMS.

Sans surprise, on peut constater que le personnel du SAJE est composé à 85.7% de femmes. De plus, elles sont 95.5% à être séduites par les avantages du temps partiel. Dans une proportion qui reste élevée (73.1%), les éléments masculins ne boudent pas non plus cette opportunité. En prenant l'ensemble du SAJE, plus de neuf personnes sur dix (92.3%) ne travaillent pas à temps complet.

Le nombre important de licenciements (sept) mérite de plus amples informations. Ainsi, lorsque l'échéance du droit au traitement est atteinte en raison d'une maladie ou d'un accident (période de deux ans), nous devons résilier le contrat de travail. Par conséquent, six personnes ont dû être licenciées par l'application de cette règle du RPAC. En outre, le septième licenciement a fait l'objet d'une convention de départ, qui a été établie avec le soutien de l'unité juridique du Service du personnel.

Stagiaires

Le service a accueilli 85 stagiaires au sein de ses structures, tant dans ses centres de vie enfantine que dans les APEMS, dont :

- 23 en préalable,
- 21 en 1^{ère} année,
- 21 en 2^e année,
- 14 en 3^e année.

Principales causes d'absence en 2012

Causes	Ancien-Stand	Belleaux	Bergières	Bourdonnette	Grangette	Montelly
Maladie avec certificat	1'232.75	386.75	4'243.50	2'676.50	5'049.75	3'223.00
Maladie sans certificat	326.00	565.00	269.25	459.50	513.75	1'217.25
Enfant malade	132.50	197.00	123.50	70.75	235.50	285.50
Accident	983.50	366.50	406.75	132.00	252.50	764.00
Formation	189.75	164.00	274.00	769.50	1'345.75	1'003.50
Maternité	731.75	213.00	16.00	109.25	1'234.50	0.00
Congé non payé	0.00	900.25	279.75	949.75	747.00	1'064.50
Total en heures	3'596.25	2'792.50	5'612.75	5'167.25	9'378.75	7'557.75
Total en ept	1.73	1.34	2.70	2.48	4.51	3.63

Causes	J. Prélaz	Valency	Cité	Borde	Montoie	APEMS
Maladie avec certificat	2'849.75	509.50	3'805.50	425.50	528.25	4'085.25
Maladie sans certificat	460.00	324.50	260.00	387.00	154.00	1'365.25
Enfant malade	146.50	67.00	130.25	43.25	15.50	199.25
Accident	262.75	231.75	48.00	0.00	0.00	1'859.75
Formation	567.25	134.00	414.50	371.50	121.00	4'198.75
Maternité	306.75	1'233.75	1'616.50	1'763.25	1'029.50	768.25
Congé non payé	0.00	0.00	672.00	36.00	0.00	40.50
Total en heures	4'593.00	2'500.50	6'946.75	3'026.50	1'848.25	12'517.00
Total en ept	2.21	1.20	3.34	1.46	0.89	6.02

RESSOURCES HUMAINES

Non mentionnée dans le rapport précédent, on peut signaler la mise en production, toute fin 2011, de l'aménagement du temps de travail (ATT). Après une année de fonctionnement, c'est un bilan positif qui peut en être tiré, les collaborateurs s'étant rapidement adaptés et ayant, pour la plupart, apprécié cette nouvelle façon de faire. Cette gestion informatisée du temps de travail n'en est qu'à sa première phase, car décision avait été prise de la limiter d'abord au personnel administratif de Chauderon, ainsi qu'à la cellule socio-éducative de la place de la Navigation.

Quelques chiffres

	Offres spontanées	Mises au concours	Dossiers reçus
Préscolaire	400	10	675
Parascolaire	306	2	117
Total	706	12	792

Ces chiffres donnent un aperçu du travail que cela engendre dans la réception et le tri des dossiers, la coordination avec les délégations RH attribuées aux CVE et aux APEMS, la rédaction des annonces, les entretiens et la quantité de correspondance à réaliser : quelque 1'500 réponses différenciées.

Dans le cadre de notre mission d'accueil auprès des enfants et du respect des normes d'encadrement édictées par le Canton, les absences des éducateurs ou moniteurs restent un casse-tête pour tout gestionnaire d'institutions (directeurs des CVE et responsables d'APEMS). Sans prétention d'être la panacée, mais avec l'intention de faciliter cette organisation, un logiciel de gestion informatique des remplaçants nommé GIRAFE (en vigueur dans les APEMS depuis 2002) a été adapté pour les CVE. Accessible par internet, il réunit, après sélection, l'ensemble des personnes intéressées à effectuer des remplacements.

Au 31.12.2012

Préscolaire	93	fonctions d'EDE, d'aide de maison/ de cuisine et de cuisinier-ère
Parascolaire	250	fonctions d'EDE, de moniteur-trice et d'aide de maison
Total	343	personnes inscrites

En matière de licenciement, sept procédures pour fin de droit au traitement et convention de départ ont ponctué l'année 2012 entraînant la collaboration régulière avec l'unité juridique du SPeL, d'une part, mais aussi avec les médecins conseil et du travail, l'évolution professionnelle et l'AI d'autre part. Concernant cette dernière instance, il est à relever la convention tripartite (AI/SAJE/collaborateur concerné) établie et qui a permis une réinsertion professionnelle que l'on peut qualifier, sans optimisme démesuré, de réussie à l'heure où ces lignes sont écrites.

Outre les partenaires internes du service, les collaborations tout autant régulières, assorties de participation à bon nombre de groupes de travail, ont été entretenues par la RRH en titre du SAJE notamment avec le responsable RH du SPeL et son équipe, les personnes responsables du projet Equitas, en particulier lors de la phase d'ajustement de la grille des fonctions (PAG).

Développement des compétences

Formations dont au moins un jour en 2012 (autrement dit, qui ont au moins débuté en 2012 ou fini en 2012)

Nombre de formations + 5 j.	51
Nombre de formations 0 j. à 5 j.	397
Nombre de formations 2012	448

L'encouragement à la formation des collaborateurs a des effets collatéraux sur le service, comme la formation en emploi de CFC d'informaticien (entamée en août 2011) de l'actuel CMI. Si nous avons plaisir à souligner les résultats de fin de 1^{ère} année (juin 2012) plus qu'encourageants et prometteurs, nous nous devons de signaler la nécessité de composer avec une présence hebdomadaire nettement inférieure qu'à l'accoutumée de l'intéressé, soit : deux jours aux cours, un jour au SOI et deux jours au SAJE. Heureusement, l'assistant de gestion en place depuis le 1^{er} octobre 2011 permet de suppléer au mieux à ce manquement.

SANTÉ, SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cadastre des dangers

Le poste de répondante santé, sécurité au travail et développement durable a vécu sa première année de fonctionnement, riche de nombreuses rencontres. Chaque lieu municipal d'accueil d'enfants pré ou parascolaire a reçu durant l'année une visite de la répondante santé, sécurité et développement durable afin qu'elle puisse faire connaissance des lieux et des professionnel-le-s qui y évoluent. Un civiliste et, selon leurs disponibilités, un coordinateur métier accompagnaient ces visites. Un cadastre des dangers a été établi sous une version informatisée permettant aux structures d'avoir accès à un répertoire des dangers ainsi qu'aux mesures pour y remédier. Chaque affaire ouverte fait l'objet d'un suivi ainsi que d'une démarche pour une mise à jour des procédures d'évacuation en cas d'incendie. Par ailleurs, l'entrée en vigueur de la taxe au sac a permis de démarrer une réflexion sur le tri des déchets tant au niveau pratique que pédagogique.

Ergonomie

La santé des professionnel-le-s de l'accueil de jeunes enfants a été au centre de plusieurs échanges durant cette année. Une étudiante en psychologie du travail et des organisations a choisi comme sujet de master « Les contraintes biomécaniques et psychosociales du métier d'éducateur du jeune enfant ». Les professionnel-le-s des onze CVE municipaux ont répondu à un questionnaire sur la pratique de leur métier. Cet échantillonnage a permis un arrêt sur image de la vision qu'ont ces professionnel-le-s de leur état de santé. Les conclusions de ce travail de master, qui a reçu un prix d'excellence de l'Université de Neuchâtel, ont permis au SAJE d'entrevoir des pistes d'actions possibles afin de sensibiliser les collaborateurs à des gestes et postures adéquats, à des choix de mobiliers adaptés, aux risques psychosociaux dans l'exercice de cette profession. La mise en place concrète de cette sensibilisation a été confiée à une équipe d'ergonomes. Ce projet d'envergure a pour objectif de développer dans les CVE la santé comme une valeur d'entreprise en créant au sein de l'organisation un groupe de référents autonomes formés à la préservation et à la valorisation de la santé des équipes. De même, toutes les équipes participeront à une formation spécifique de prévention des TMS (troubles musculo-squelettiques) inhérents à leur activité professionnelle.

TRICRÉA

TRICRÉA est un projet issu d'une collaboration entre le semestre de motivation de la région lausannoise (MOBILET'), le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ) et le Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE). Il s'inscrit dans une démarche de développement durable. Le but est de récolter une grande variété de matériaux de récupération (chutes de production, papier, textile, verre, bois, métal, plastique, mousse, etc.) auprès des entreprises de la région, puis après préparation et conditionnement dans un atelier-magasin géré par des jeunes en difficultés d'insertion professionnelle, les proposer aux institutions du Réseau-L comme matériel de créativité.

La Plate-forme BIO

La Plate-forme BIO représente un relais pour les agriculteurs locaux afin d'atteindre les collectivités d'accueil de jeunes enfants en demande de fruits et de légumes de saison, de proximité et bio. Cet intermédiaire souhaite contribuer à renforcer le tissu économique local en garantissant aux producteurs traditionnels l'écoulement de leurs marchandises à un prix équitable tout en les encourageant à passer à une agriculture respectueuse de la terre et de ses convives. La plate-forme a démarré suite à la demande d'un cuisinier d'un centre de vie infantine municipal de s'approvisionner en fruits et légumes bio et locaux. Parti d'une initiative privée, qui va se muter en coopérative au début 2013, l'ancienne porcherie de la ferme de Cery a été transformée en une légumerie capable de livrer, à vélo, des produits bruts et/ou transformés (lavés, épluchés et découpés) aux cuisines des collectivités. Elle a démarré ses livraisons en septembre 2012 auprès de trois cuisines de CVE pour une phase test de quatre mois, élargie à une deuxième phase test aux cuisines de tous les CVE municipaux ainsi qu'à un APEMS, entre janvier et août 2013. Le bilan intermédiaire effectué auprès des trois premiers cuisiniers s'est révélé positif, notamment en termes de fraîcheur, saveur et qualité des produits, de l'augmentation des quantités mangées par les enfants (notamment de la salade), de la collaboration étroite et positive avec tous les membres de la plate-forme, de la ponctualité des cyclistes malgré les intempéries, de l'agréable surprise qu'il existe, même en hiver, une jolie palette de possibilités locales.

PRÉAVIS, MOTIONS, INTERPELLATIONS, POSTULATS

Préavis

Le 31 janvier 2012, le Conseil communal acceptait le préavis N° 2011/48 (« *Extension du centre de vie infantine de Chailly par la transformation partielle du collège du Val d'Angrogne en Unité d'accueil pour écoliers (UAPE). Octroi d'un crédit d'investissement pour le remplacement du mobilier scolaire* »). À la rentrée scolaire 2012, cette nouvelle structure de vie scolaire ouvrait ses portes avec deux classes enfantines et une classe primaire ainsi qu'un lieu d'accueil pour 24 à 36 écoliers.

Interpellation

La Municipalité a transmis le 28 août 2012 au Conseil communal sa réponse à l'interpellation de Mme Magali Zurcher déposée le 8 mai 2012, intitulée : « Interpellation faisant suite à l'augmentation des tarifs du Réseau-L ».

RÉSEAU D'ACCUEIL DE JOUR DE LAUSANNE (RÉSEAU-L)

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

OFAS

Depuis le 1^{er} février 2002, la Confédération a mis en place un programme d'impulsion pour la création de places d'accueil extra-familial des enfants par le biais d'une aide au démarrage ponctuelle. Le troisième crédit voté était de 120 millions de francs et devait couvrir tous les besoins de 2011 à fin janvier 2015. Or, ce crédit sera épuisé avant l'échéance. L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a par conséquent édicté un ordre de priorité, valable à compter du 1^{er} janvier 2013, afin de répartir les aides financières de manière aussi équilibrée que possible entre les régions. Or, le Canton de Vaud, qui pour une fois a beaucoup sollicité cette aide au démarrage, se voit pénalisé et ne pourra plus compter sur cet apport financier pour la construction de nouvelles places. Pour Lausanne, c'est une perte de 3'300'000 francs entre 2013 et 2017, ce qui obère gravement le plan de développement en places d'accueil pour la présente législature. Au niveau cantonal, un plan d'action se met en place pour essayer de modifier cette décision.

9^e colloque petite enfance

Les villes de Genève et de Lausanne se sont à nouveau associées pour proposer un colloque international dont le titre était : « Diversités : une petite enfance engagée ». La manifestation a eu lieu les 2 et 3 novembre 2012 au Théâtre du Léman à Genève. Pendant deux jours, plus de 1'200 participants ont pu écouter et participer à des conférences réparties autour de trois domaines :

- penser la diversité : avec en particulier M. A. Bagag, écrivain et ancien ministre français, et M. G. Chenevière, ancien directeur de la TSR ;
- respecter la diversité : avec en particulier M. T. Nathan, professeur émérite, et M. L. Ott, chercheur en travail social ;
- accueillir la diversité : avec en particulier Mme F. Rosenbaum, orthophoniste et ethnoclinicienne, et M. M. Vandenbroek, professeur en pédagogie de la famille.

Colloque « off »

Initié par Lausanne en 2007, se tient en parallèle un colloque « off » qui est un concept original dont la spécificité est d'accorder une large place aux professionnel-le-s de l'enfance pour exprimer, partager, rendre visible la pratique professionnelle. Pour l'édition 2012, la cellule socio-éducative du SAJE a accompagné les professionnel-le-s de l'enfance qui se sont investi-e-s dans cette démarche pour participer à des ateliers de récits collectifs autour des questions de diversité car dans les lieux d'accueil de la petite enfance, comment prendre en compte la diversité des besoins, des contextes de vie, d'identités, de cultures ? Comment en faire une richesse pédagogique pour favoriser la reconnaissance de chaque enfant, de chaque famille ? Comment construire un « vivre ensemble » qui porte haut les couleurs du respect, de la reconnaissance et de la dignité ? Et comment tisser la trame qui guide quotidiennement les professionnel-le-s pour évoluer dans ces concepts avec tranquillité, ouverture et questionnements ?

À partir d'un processus établi par les collaboratrices de la cellule, les professionnel-le-s se sont engagé-e-s à questionner et à partager leurs pratiques. De ces réflexions, trois productions narratives ont été inventées : un conte, une chanson et une histoire philosophique. Ces trois productions ont été présentées à Genève, le 2 novembre dernier lors du colloque, par un trio composé d'une conteuse, d'un comédien et d'une chanteuse.

2^e colloque parascolaire

En juin 2010, le 1^{er} colloque parascolaire de Lausanne intitulé « Autour de l'école : le temps des enfants » avait été l'occasion de mener une réflexion sur le temps des enfants et la nouvelle position de l'accueil parascolaire dans les familles et avec l'école. Convaincu que les compétences du « vivre ensemble » s'acquièrent et se construisent au fur et à mesure d'expériences significatives, le 2^e colloque parascolaire a abordé la question des valeurs et du rôle de l'accueil parascolaire dans leurs transmissions. Il a cherché également à mettre en perspective le rôle de la collectivité publique dans l'éducation des enfants et des jeunes au sein de notre société multiculturelle.

Entre l'école et la famille, l'accueil parascolaire est face à de nouveaux enjeux puisqu'il doit désormais couvrir la tranche d'âge des enfants depuis leur 4^e année jusqu'à leurs quinze ans (art. 63a Cst-VD). Développer l'autonomie et l'estime de soi sont les moteurs de toute l'action socio-éducative proposée dans l'accueil parascolaire et le défi réside bien dans les nuances que chaque tranche d'âge possède pour l'acquiescer. C'est dans ce contexte que le 2^e colloque parascolaire a eu lieu le 15 juin avec le titre suivant : « Transmettre des valeurs : quelles missions socio-éducatives pour l'accueil parascolaire des 4-15 ans ». Cette journée d'étude organisée sur le site de l'Université de Lausanne a rencontré un grand succès : près de 400 participants issus de milieux professionnels, politiques et institutionnels ont assisté aux réflexions des orateur/trices présent-e-s (sociologue, politicien-ne-s, scientifique, pasteur, éthicien) : comment faire coïncider valeurs collectives et valeurs familiales ? Quel rôle joue la collectivité publique dans l'éducation morale, civique et sociale des enfants ? De l'enfance à l'adolescence, quelles sont les valeurs sociétales dispensées par les professionnel-le-s du parascolaire ? Telles sont les questions qui ont servi de fil conducteur à cette journée riche et de haute qualité. Le prochain en 2014, sans doute.

Fonds en faveur de la formation professionnelle pour le domaine social

Le Conseil fédéral a déclaré le Fonds en faveur de la formation professionnelle pour le domaine social de force obligatoire avec effet au 1^{er} octobre 2012 afin de garantir de manière durable le développement d'une formation professionnelle de haute qualité ainsi qu'une bonne relève professionnelle. Le Réseau-L est principalement touché dans les professions suivantes : éducatrice/trice de l'enfance ES et CFC d'assistant-e socio-éducatif/ve. La contribution s'élève à 150 francs par

entreprise et à 75 francs par équivalent plein temps. Pour le Réseau-L, cela représente une charge supplémentaire, non prévue au budget 2013, d'environ 60'000 francs. Le système de redistribution aux entreprises formatrices n'est pas encore connu au 31 décembre 2012. Affaire à suivre.

Politique tarifaire

Le 17 janvier 2012, la Municipalité informait la Commission des finances du Conseil communal de sa décision d'augmenter linéairement les barèmes de tarification de 5% pour toutes les prestations du Réseau-L et de fixer le tarif minimum payé par les parents pour une prestation à plein temps de type préscolaire à 250 francs (situations exceptionnelles réservées). Ces deux mesures sont entrées en vigueur le 1^{er} mai 2012. De plus, la Municipalité affirmait sa volonté d'inscrire ces mesures dans une démarche visant à faire passer la part payée par les parents à hauteur de 25% du coût global de la prestation d'accueil de jour. Elle s'élevait à 21% en 2011.

Loi sur l'harmonisation des prestations sociales (LHPS)

Le Grand Conseil a adopté, en novembre 2010, la loi sur l'harmonisation des prestations sociales (LHPS) en instaurant un revenu déterminant unifié (RDU) et une unité économique de référence (UER) qui désigne l'ensemble des personnes dont les éléments constitutifs du revenu déterminant unifié sont pris en considération. Dans le cadre de cette LHPS, le Grand Conseil a modifié la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) en contraignant tous les réseaux d'accueil vaudois d'utiliser ce RDU qui se base sur la dernière taxation fiscale acceptée par l'Administration cantonale des impôts (ACI) et qui prend en compte les aides sociales suivantes :

- subsides aux primes de l'assurance-maladie ;
- aide individuelle au logement ;
- avances sur pensions alimentaires ;
- bourses d'études.

Le Revenu d'insertion (RI) n'est pas compris dans le périmètre de cette LHPS et une coordination doit être mise en place pour les Prestations complémentaires pour les familles (PC familles). Cette nouvelle loi modifie considérablement les pratiques de calcul du revenu des parents pour la presque totalité des réseaux d'accueil vaudois. Le règlement d'application adopté par le Conseil d'État en juin 2012 fixe un délai au 30 juin 2014 pour que tous les réseaux d'accueil de jour vaudois utilisent strictement ce RDU. La Municipalité prévoit, en conséquence, de présenter au Conseil communal un préavis pour une nouvelle politique tarifaire dans le Réseau d'accueil de jour de Lausanne (Réseau-L) qui tient compte de ce nouvel environnement légal.

Extension de LausaShop

La Municipalité a accepté l'extension des prestations de LausaShop aux membres du Réseau-L le 24 mai 2012. À cet effet, un groupe de travail « petite enfance » a été créé afin de pourvoir aux besoins spécifiques des lieux d'accueil d'enfants.

Mandat d'étude sur l'avenir de l'accueil parascolaire à Lausanne

Afin de planifier les effets de la votation populaire de septembre 2009 au sujet de l'école à journée continue, le SAJE et le SEPS ont mené, en étroite collaboration, une étude destinée à proposer des pistes pour le déploiement de l'accueil parascolaire dans cette perspective, conformément à ce que prévoyait le rapport-préavis N° 2011/09 (« *Ecole à la journée continue : état des lieux, enjeux et perspectives pour le développement de l'accueil de jour des enfants et des jeunes scolarisés dans les établissements scolaires de Lausanne – Réponse au postulat Françoise Longchamp et consorts demandant l'introduction de l'école à la journée continue dans les établissements de la scolarité obligatoire à Lausanne* ») au Conseil communal. Pilotée par des cadres des deux services, cette étude, publiée à la fin de l'année sous le titre « *Accueil parascolaire et mise en œuvre de l'école à journée continue (63a Cst-VD) : état des lieux, pistes et perspectives* » a permis de clarifier différents concepts, puis de faire un état des lieux détaillé des prestations offertes par la Ville et ses partenaires associatifs dans le domaine parascolaire et enfin de proposer différents scénarios.

Une telle réflexion ne pouvait se mener qu'en intégrant, à l'échelle de la Ville, les multiples acteurs concernés. Cette étude, les résultats et les pistes qui s'en dégagent sont le fruit d'un vaste processus participatif : plus de 100 personnes ont été associées à cette réflexion : professionnel-le-s du terrain, enseignant-e-s, directions d'établissements, responsables de structures pré et parascolaires, parents, membres des conseils d'établissements, représentant-e-s politiques.

La mise en œuvre de l'article 63a Cst-VD met en lumière différents enjeux liés à la collaboration entre les communes et le Canton au sujet de la formation, l'éducation et l'accueil des enfants et des adolescents. Pour sortir d'une logique de découpage des responsabilités, le rapport montre qu'il s'avère à la fois cohérent et efficient de mettre l'enfant au centre des réflexions et d'aborder la question dans la perspective de la journée continue de l'écolier, en inscrivant la réflexion dans le contexte plus large de la politique éducative et familiale. À cet égard, la collaboration avec l'école constitue donc la pierre angulaire de la réflexion.

L'état des lieux montre une importante satisfaction de la part des usagers pour les enfants de 4 à 10 ans et d'importantes attentes quant aux prestations pour les 10 à 15 ans. Les perspectives proposées s'appuient sur l'existant et visent à mettre progressivement en place des prestations adaptées à l'âge et au degré d'autonomie des enfants et des jeunes.

Le rapport final, publié en décembre, est donc à la fois un compte-rendu des travaux menés par la mandataire, un outil qui doit aider la Ville dans la prise de décision, mais aussi un jalon dans l'importante dynamique suscitée par la DEJCS en matière d'accueil de jour de l'enfance. Il doit permettre de prolonger la réflexion au sujet de la journée continue des écoliers et écolières, non seulement lausannois mais aussi vaudois.

SECTEUR PRÉSCOLAIRE

Plan de développement

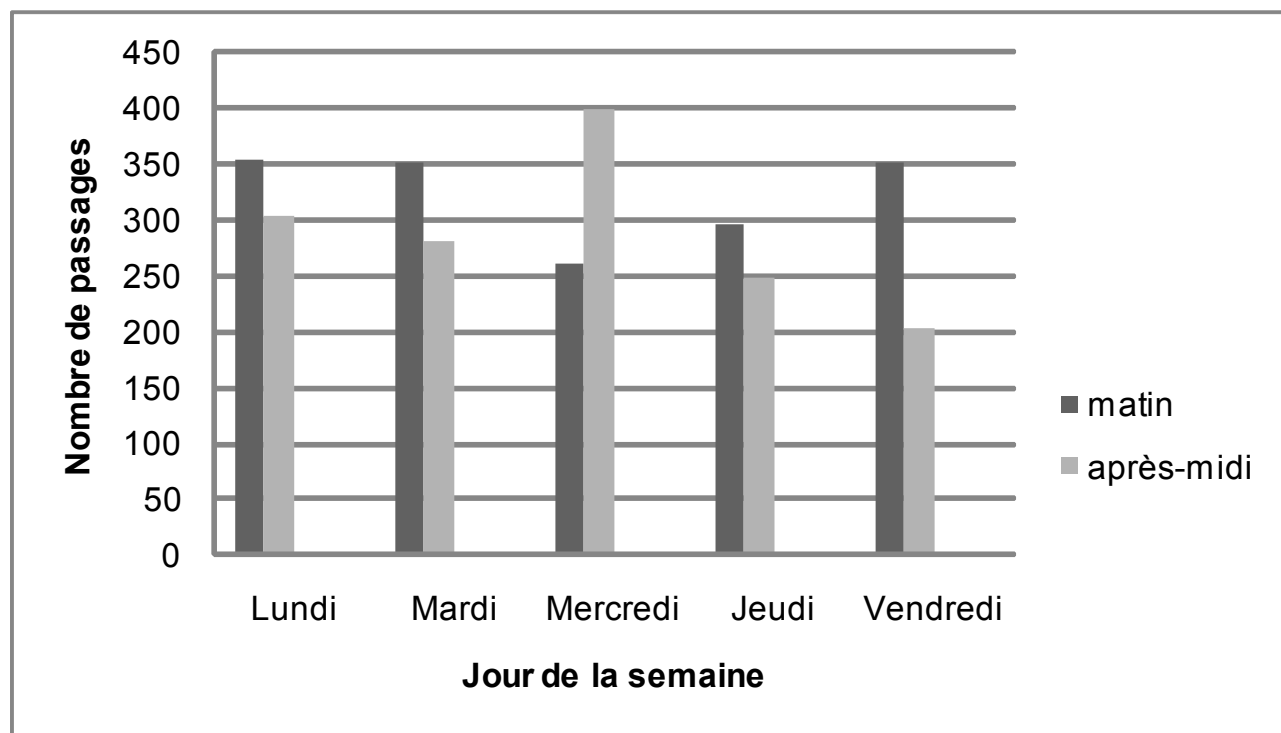
Au 1^{er} janvier 2012, le Réseau-L pouvait compter sur 2'868 places préscolaires pour les enfants de parents lausannois. La Municipalité a poursuivi son plan de développement en créant 83 places supplémentaires :

- la structure Minibulles, sise à la rue de Bourg, a dû fermer. L'association a trouvé d'autres locaux à la rue du Simplon 3 qu'elle a fait aménager en créant, outre les 22 places précédentes, 12 places supplémentaires pour les écoliers enfants ;
- en acceptant les conclusions du préavis N° 2011/48 (« *Extension du centre de vie infantile de Chailly par la transformation partielle du collège du Val d'Angrogne en Unité d'accueil pour écoliers (UAPE). Octroi d'un crédit d'investissement pour le remplacement du mobilier scolaire* »), le Conseil communal permettait la transformation partielle du collège du Val d'Angrogne en Unité d'accueil pour écoliers (UAPE). À la rentrée scolaire 2012, cette nouvelle structure de vie scolaire ouvrait ses portes avec deux classes enfantines et une classe primaire ainsi qu'un lieu d'accueil pour 24 écoliers du cycle initial et 12 écoliers du cycle primaire ;
- l'EPFL a conduit une extension de 27 places de sa garderie sur son site ;
- en collaboration avec le GRAAP, le SAJE a conduit un projet qui a vu la naissance en septembre 2012 d'une structure expérimentale de vingt places pour des familles allophones avec des enfants entre deux et quatre ans ne parlant pas le français afin de permettre l'intégration de ces enfants dans le système scolaire et pour les parents de créer des liens sociaux et faciliter leur intégration à Lausanne.

Bureau d'information aux parents (BIP)

Cette année, les prestations fournies par le BIP aux parents qui demandent une place d'accueil extrafamilial pour leurs enfants ont été grandement améliorées grâce aux effets du rapport-préavis N° 2011/06 (« *Réponse à la pétition de Mme L. Lavanchy-Brâm et consorts (75 signatures) « Parents lausannois en colère – pénurie de crèches : pour la création de places de crèches, surtout en pouponnière et de façon urgente* ») accepté par le Conseil communal le 24 mai 2011. En janvier, deux nouvelles collaboratrices engagées respectivement à 40 et à 60% ont rejoint l'équipe du BIP. Cette force de travail supplémentaire a permis de doubler les heures d'ouverture de la réception à Chauderon 9, ouverte non plus à la demi-journée comme avant, mais tous les jours, matin et après-midi, du lundi au vendredi et ce dès février 2012. Ce nouvel horaire correspondait à un besoin des parents car ceux-ci sont venus nombreux se renseigner à tout moment. Si le nombre de visiteurs en absolu a encore augmenté par rapport aux années précédentes, ils se sont bien répartis tous les jours de la semaine entre matin et après-midi comme le montre le graphique ci-dessous.

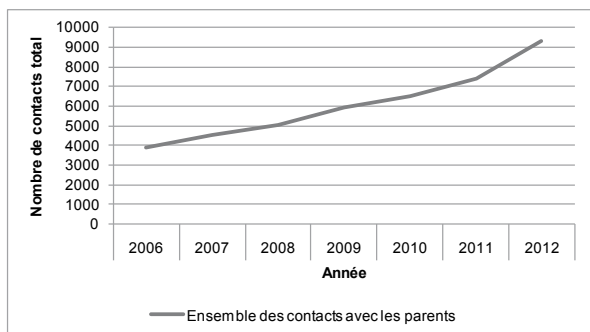
Répartition des passages à la réception du BIP le matin et l'après-midi selon le jour de la semaine



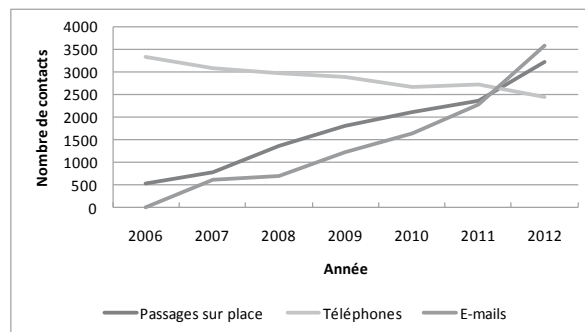
Ainsi, les parents ont dû attendre moins longtemps au guichet et ont bénéficié d'un accueil et de conseils de meilleure qualité. Ce ne sont pas moins de 4'300 personnes qui se sont présentées au guichet à l'étage T de Chauderon 9 dont plus de 3'000 pour le BIP. Bien que le nombre de personnes venues au guichet avec une demande ne concernant pas le BIP ait crû après la fermeture du bureau InfoCité de Chauderon, il reste modeste en absolu.

Cette année les contacts des parents avec le BIP ont encore augmenté : plus de 9'000 au total. Il y a eu plus de passages sur place (+ de 3'000, soit +36%) et une augmentation sensible des courriels (3'600, soit +50%). De fait, les échanges par courriels ont doublé depuis 2010.

Évolution du nombre de contact avec les parents



Évolution des contacts des parents avec le BIP



Le renfort en personnel a permis non seulement d'offrir un accueil élargi au public, mais aussi de réduire le délai de traitement des dossiers et de réponse aux courriels des parents et aussi à ceux des institutions d'accueil membres du Réseau-L.

Si les contacts avec les parents ont été plus nombreux, par contre le nombre de dossiers à introduire dans le logiciel iCARE n'a été, lui, qu'en très légère augmentation, qu'il s'agisse de nouveaux dossiers à traiter ou de réinscriptions, respectivement de l'ordre de 2'100 et 1'200, soit grosso modo 3 à 5% de plus qu'en 2011.

Le BIP a donc à nouveau géré plus de 3'000 demandes d'accueil extrafamilial par année, sans compter leurs actualisations périodiques tous les quatre mois. Les causes de réinscriptions sont toujours les mêmes, transfert de lieu d'accueil lié au début de l'école, accueil collectif désiré à la place d'un accueil en milieu familial, accueil actuel trop loin du domicile, ou oubli d'actualisation de la demande pendante.

Enfin, comme chaque année, le BIP a produit les tableaux statistiques concernant l'accueil préscolaire fournis au SCRIS et a répondu à des demandes ponctuelles concernant l'état de la demande non satisfaite.



Le logiciel iCARE utilisé par le réseau d'accueil de jour (Réseau-L) depuis 2005 continue d'être un outil central. Il permet la gestion des placements, de la liste d'attente centralisée et de la facturation pour les institutions de la petite enfance. Dans le « nuage », il permet un travail efficace compte tenu de la forte décentralisation des lieux d'accueil répartis sur l'ensemble du territoire de la ville.

Contentieux

Une attention particulière a été portée sur le thème pesant du contentieux afin de l'alléger. Ainsi, des actions ciblées ont été entreprises, que ce soit dans le domaine préscolaire ou parascolaire. En parallèle, une réflexion approfondie a été menée pour établir un document réunissant les procédures complexes, les multiples interlocuteurs, mais aussi pour clarifier un jargon souvent abscons et, il faut bien l'avouer, peu attractif. En résumé, produire un document de référence exhaustif, accessible et compréhensible.

Développement

Cette année a vu l'aboutissement d'un projet de fond déjà débuté en 2011, à savoir la migration de la base de données Oracle vers Firebird. Cette migration transparente pour les utilisateurs permet maintenant plusieurs améliorations du logiciel. Impactant l'ensemble du système, cette migration a nécessité de nombreuses heures de travail de tests, de vérifications et d'informations.

Le second projet est toujours en cours. Il s'agit de l'intégration plus en profondeur de l'accueil familial de jour qui dispose d'un module à part entière pour la gestion des accueillantes. Une fois abouti, il permettra non seulement la planification et la gestion des placements, mais aussi la facturation aux parents ainsi que le calcul des salaires. La finalisation est prévue courant 2013.

Cellule socio-éducative

La cellule socio-éducative est un dispositif mis en place par le SAJE qui vise à renforcer les professionnel-le-s dans le cas de certaines situations complexes, à soutenir et identifier les ressources des directions et de leurs équipes, à développer des projets divers en lien avec leurs projets ou les missions.

Par son action avec le terrain, la cellule socio-éducative souhaite également renforcer les prestations du SAJE et ainsi apporter une plus-value à son fonctionnement institutionnel. Elle est un levier permettant de développer un processus de qualité d'accueil perceptible par la satisfaction des familles, le renom des prestations, la satisfaction des professionnel-le-s et la reconnaissance politique.

Pour la cellule socio-éducative, l'année 2012 a été marquée par son déplacement dans les locaux à la place de la Navigation. La séparation géographique avec l'administration et avec la hiérarchie permet une meilleure identification de ce dispositif par les directions et les équipes des institutions du Réseau-L.

Actuellement, le secteur préscolaire du Réseau-L compte 52 institutions (halte-jeux comprises). En 2012, la cellule socio-éducative a collaboré, de manière très rapprochée, avec 48 d'entre elles. Les sollicitations attendues sont très variées et peuvent s'offrir à l'intention d'une seule personne, la direction par exemple, voire à l'équipe d'un secteur, à l'ensemble de l'institution ou à une famille. Les prestations sont également très hétérogènes puisqu'elles proposent des démarches collectives, par diverses rencontres entre les directions des institutions sur des sujets d'actualité en lien avec les missions, ou des accompagnements liés à de nombreuses situations complexes et singulières rencontrées dans les institutions. Que ce soit par des accompagnements des directions, des équipes ou des familles, les professionnelles de la cellule socio-éducative se soucient toujours de tenir compte des ressources des personnes et de travailler dans un esprit de co-construction et de concertation. Elles ont également en tête de maintenir vivants les liens qui les relient avec le SAJE et dynamiques les relations que les institutions peuvent tisser entre elles. Pour le Réseau-L, la construction d'un collectif cohérent et solidaire est un gage de sécurité et de qualité qu'il convient de prendre en compte et de valoriser. En plus des accompagnements individuels, des réflexions portant sur des questions de gestion (déontologie, institutions multi-sites, collaborations dans les équipes de direction – directeur-trice et assistante de direction - liens entre accueil collectif et accueil familial) ont eu lieu entre les personnes intéressées et ont permis au SAJE d'affiner son pilotage. En 2012, trois projets d'envergure ont également été menés par la cellule et en collaboration avec les Institutions pour l'enfance (IPE) :

Exposition Oup's la télé

Oup's la télé est un programme de prévention concernant l'usage des écrans par les jeunes enfants. Il a été mené en partenariat entre le SAJE et le Service de santé des écoles. Une quinzaine d'équipes éducatives se sont également investies pour travailler cette thématique avec les enfants et les familles, au sein de leur institution. Après des expositions de quartier montées à l'intention des parents et des professionnels en 2011, la fin du programme Oup's la télé s'est concrétisée par une exposition tout public sous les arches du Grand-Pont et par la diffusion d'une brochure. Malgré les grands froids de février, l'exposition a remporté un vif succès puisque de nombreux visiteurs, grands et petits, s'y sont rendus.

Kikan

Kikan est un programme créé pour accompagner les directeurs des institutions d'accueil de jour de l'enfance (crèches, garderies, centres de vie infantine) dans la gestion à long terme des groupes d'enfants. Il permet la planification et la projection des arrivées, départs et changements de groupe des enfants au fil du temps. Grâce à son utilisation, la visualisation des places vacantes et de la période à laquelle elles le seront est immédiate.

La conception de Kikan est le fruit de collaborations puisque sa réalisation, soutenue par le SAJE et pilotée par la cellule socio-éducative, a été rendue possible grâce aux compétences cumulées d'une directrice d'un CVE au cœur de la pratique professionnelle avec celles d'un étudiant en ingénierie passionné d'informatique effectuant son service civil dans notre service. Au début 2013, Kikan sera mis à disposition des institutions qui le souhaitent pour les soutenir dans leur travail conséquent en matière de planification des places d'accueil.

Haltes-jeux subventionnées

Bien implantées dans leur quartier et organisées sous forme associative, les haltes-jeux accueillent pour des durées d'une demi-journée et en principe uniquement durant les périodes scolaires des enfants de 2½ à 4½ ans. Ces lieux à temps d'ouverture restreint ont une capacité d'accueil de dix à 15 enfants totalisant à fin 2012 et pour l'ensemble des dix structures subventionnées, 130 places disponibles. En sus des dépannages occasionnels et de courte durée, ce ne sont pas moins de 220 familles qui fréquentent régulièrement ces structures.

Les comités des haltes-jeux sont essentiellement composés de parents bénévoles qui s'engagent pour une durée de deux à trois ans. En 2012, ensuite de nombreux changements de membres au sein des comités, une formation sur la place, le rôle et la responsabilité d'un comité bénévole a été organisée, en partenariat avec Bénévolat Vaud. Cette offre, très bien accueillie, a permis de renforcer les compétences des comités et les fédérer autour des missions des haltes-jeux.

Des problèmes de locaux demeurent une préoccupation pour le service en 2012. Provisoirement hébergée par l'UAPE de Béthusy depuis l'été 2011, la halte-jeux Les Marmousy a trouvé un nouveau local tout proche et a pu y emménager au mois de mars 2012. Échange de bons procédés entre membres du Réseau-L, cette halte-jeux accueille à son tour, depuis août 2012 et jusqu'à l'ouverture de la nouvelle garderie du Rôtillon en juin 2013, un groupe d'écoliers de l'UAPE de Béthusy. Enfin, la future transformation du collège de Montblesson (pour la halte-jeux Les Gnômes) et la vétusté des locaux de Rataboum nécessitent de trouver prochainement de nouvelles implantations pour les accueillir.

Limité dans un premier temps aux années 2010 et 2011 jusqu'à la présentation d'un bilan de la situation, le subventionnement de la FAJE aux structures d'accueil de type TOR est prolongé en 2012 et en 2013, jusqu'au rapport d'évaluation du dispositif.

SECTEUR PARASCOLAIRE

Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)

L'évolution du secteur APEMS s'est caractérisée par la spectaculaire augmentation du nombre de places qu'il a fallu ouvrir (+168) à la rentrée scolaire 2012/2013. En effet, si la progression du nombre de nouvelles inscriptions est restée stable (+5% = 121 nouvelles inscriptions), la fréquentation journalière des enfants déjà accueillis en APEMS s'est densifiée, particulièrement pour la prestation de midi.

Fort de l'expérience de la mise en place des APEMS, le secteur est souvent sollicité par des collectivités en train de développer l'accueil parascolaire. Cette année, les communes de Renens, Prévèrenges et Pully ont sollicité le SAJE pour une présentation de l'organisation et de la mise en œuvre de l'offre parascolaire lausannoise. À chaque occasion, une visite et un repas en APEMS ont permis à ces délégations de poser des questions « terrain » auprès du personnel éducatif en place comme des questions de planification/organisation auprès des cadres du secteur.

Plan de développement du secteur APEMS

Cette rentrée scolaire a vu le nombre d'enfants inscrits augmenter de 121 pour atteindre un total de 2'390 enfants, ce qui représente une progression de 5.33% par rapport à la rentrée scolaire 2011/2012.

Ainsi, sur les 4'453 enfants fréquentant le cycle primaire, 53.67% sont accueillis en APEMS à midi.

Pour faire face à cette augmentation, la capacité d'accueil a augmenté respectivement de 48 places le matin, de 168 places à midi et de 108 places l'après-midi.

Par rapport à 2011, cette augmentation se présente comme suit, dans le détail et par prestation :

A : matin : 612 (+48) places

B : midi : 1'848 (+168) places

C : après-midi : 1'068 (+120) places

Relevons enfin que le taux de progression de la capacité a augmenté de 8.5% le matin, 10% le midi et 12.65% l'après-midi.

Locaux : extension des lieux d'accueil et ouverture d'une nouvelle antenne

La création de nouvelles places fait apparaître des besoins supplémentaires en termes d'infrastructures.

Ainsi, nous avons pu bénéficier de deux portacabines (80m² chacun) respectivement dans les secteurs de Bois-Gentil et de Chissiez-Églantine.

De nouveaux espaces ont également été mis à disposition par les paroisses ou centres de loisirs : ce partenariat étroit et de qualité avec nos partenaires permet ainsi à notre secteur de s'étendre, selon les besoins, dans un environnement propice à un accueil de qualité et en respectant les règles définies dans les directives pour l'accueil de jour des enfants.

Événements marquants

La Semaine du Goût

Le temps du repas représente un moment majeur dans la vie collective en APEMS et les enfants doivent y trouver du plaisir. Les repas pris en collectivité se déroulent différemment de ceux pris en famille. Dans ce cadre, le personnel éducatif amène l'enfant à goûter de tout, apprécier et reconnaître les aliments et l'accompagne à préciser ses goûts. L'apprentissage d'un échange convivial autour d'une table commence aussi à cet âge.

En collaboration avec Fourchette Verte, les fournisseurs de repas (Concordance, Jacky show, la Pouponnière, la Cuisine de Prélaz et DSR), ont invité les enfants à la découverte de nouvelles et insolites saveurs. Deux ateliers différents se sont déroulés entre les mois de mai et septembre :

- Phase initiatique
Des ateliers d'apprentissage du goût se sont déroulés dans onze APEMS lausannois. 280 enfants ont obtenu un diplôme d'expert-e goûteur-euse.
- Phase expérimentale
De mai à septembre, un repas hebdomadaire a débuté par un amuse bouche / petit jus dans lequel une variété de saveurs se mélangeaient. L'enjeu portait sur la reconnaissance du produit goûté.

Un catalogue de recettes a été délivré aux enfants qui ont pu, de retour à la maison, proposer ces en-cas dans leur famille.

Moi & les autres

Lancée en automne, la campagne d'éducation pour mieux vivre ensemble a intéressé le personnel des APEMS. Pour l'heure, un spectacle intergénérationnel composé de danses et de chansons a eu lieu à l'APEMS de Bois-Gentil. Les habitants - notamment les personnes âgées - du quartier ont reçu une invitation conçue et distribuée par les enfants, ceci dans le but d'entretenir les liens et une bonne compréhension entre générations. D'autres projets sont en cours.

Labellisation UNICEF

Partenaires naturels de la déléguée à l'enfance, les enfants des APEMS comme le personnel éducatif participent régulièrement aux activités/réflexions proposées. La délégation de l'UNICEF présente lors de la remise du prix honorifique « Lausanne, Commune amie des enfants » a été reçue à l'APEMS de Bois-Gentil. Ce fut une occasion de prise de repas en commun, d'échanges entre adultes et enfants qui ont ainsi témoigné de l'aisance de se déplacer en ville (autonomie), de leur besoin de places de jeux, de l'encadrement dont ils bénéficient en APEMS (j'aime bien Rose, l'éducatrice ; je peux jouer avec mes copains, etc.). Un moment chaleureux et important.

Évolution des ressources internes

Afin d'offrir à l'ensemble des enfants inscrits en APEMS un accueil coordonné et de qualité, les responsables s'appuient sur l'expertise offerte par la coordinatrice APEMS RH (pour les questions de management) et au coordinateur socio-éducatif (pour les questions liées à l'accueil des enfants en collectivité). Une collaboration étroite et dynamique permet notamment de traiter les aspects d'équipe, organisationnels, d'animation de colloque et d'accompagnement dans la mise en place de projets.

S'agissant particulièrement des enfants, le coordinateur socio-éducatif accompagne les équipes lors de réflexions spécifiques liées à la prise en charge pédagogique d'un enfant en collectivité, se charge également de valider les options présentées par les équipes éducatives, notamment lors de demandes d'appuis financiers à présenter au SESAF. Précisons que les APEMS accueillent également des enfants venant d'institutions spécialisées dans un but d'insertion sociale et/ou scolaire :

- Centre psychothérapeutique (4 enfants),
- Centre thérapeutique de jour de l'enfant (1 enfant),
- Centre pédagogique pour élèves handicapés de la vue (1 enfant),
- École Fleur de Lys (2 enfants),
- Fondation Verdeil (2 enfants),
- Fondation Eynard Eynard (2 enfants).

Boum des APEMS

Pour la cinquième année consécutive, le secteur APEMS a organisé sa traditionnelle boum dans la grande salle du casino de Montbenon. À l'intention des 4^{es} primaires inscrits en APEMS, cette fête est toujours très fréquentée et a rassemblé 320 enfants qui sont venus chanter, jouer, danser et dire au revoir symboliquement aux APEMS qu'ils ont pour la plupart fréquenté durant quatre années. Le clou de l'après-midi fut la « flash mob » longtemps exercée et le code vestimentaire « noir et blanc » que les enfants avaient choisi.

Tournoi de football

Grâce au soutien du Service des sports, le secteur APEMS a pu organiser le 20 juin 2012 le premier tournoi de football Inter-APEMS au stade olympique de la Pontaise. À l'attention des enfants de 3^e et 4^e année, ce sont plus de 300 enfants qui ont foulé la pelouse de ce stade prestigieux. Douze équipes mixtes (filles et garçons) ont participé à ce tournoi et les équipes de supporters ont mis le feu au stade avec leurs danses, slogans, cris et tambours.

Politique de formation

Très actif dans ce domaine, le secteur APEMS soutient la formation continue de 14 personnes et a accueilli 16 stagiaires. Il est important de relever que chaque lieu d'accueil a dans son effectif une personne en formation. Ceci représente non seulement un investissement important (temps et remplacement) mais également un effort constant au sein des équipes éducatives qui doivent intégrer et composer avec du personnel en mouvement.

SECTEUR DE L'ACCUEIL FAMILIAL

Pour accomplir l'obligation faite aux communes de garantir le respect des dispositions légales d'autorisation et de surveillance de l'accueil familial, la Ville de Lausanne a délégué la gestion et l'organisation de l'accueil en milieu familial à une structure de coordination, L'AMIFA. L'AMIFA, structure subventionnée et membre du Réseau-L, a pour mission de planifier l'accueil des enfants en milieu familial en tenant compte des possibilités des accueillantes (AMF) et de gérer l'aspect financier de cet accueil (facturation et salaires des AMF).

Le SAJE emploie trois coordinatrices (2.2 ept) qui ont pour mission d'évaluer et surveiller la prise en charge des enfants en milieu familial. Le SAJE les attribue, pour collaboration, à la structure de coordination, L'AMIFA. En 2012, l'absence prolongée pour des raisons de santé d'une des trois coordinatrices a nécessité d'engager temporairement puis définitivement, dès octobre 2012, une éducatrice de L'AMIFA pour suppléer la vacance du poste. Les coordinatrices évaluent les conditions d'accueil et les compétences des AMF. Elles conduisent des enquêtes socio-éducatives qui permettent d'évaluer les conditions d'accueil et les compétences des candidates en vue de l'attribution et/ou du renouvellement des autorisations d'accueil délivrées par la Commune. Les coordinatrices effectuent par conséquent des visites régulières au domicile des accueillantes. L'établissement de la convention de placement au domicile des AMF, en présence des parents et de la coordinatrice de référence, renforce également le suivi des conditions d'accueil offertes.

Durant l'année 2012, cinq accueillantes ont cessé leur activité (deux départs à la retraite et trois démissions). L'engagement de nouvelles accueillantes reste donc une priorité commune pour L'AMIFA et le Réseau-L, mais rendue difficile par le faible intérêt de candidates potentielles ; seules 29 candidates ont participé à une séance d'information. Onze ont décidé de poursuivre la procédure : trois d'entre elles ont obtenu leur autorisation en 2012 et six poursuivent la procédure.

En janvier, 98 AMF autorisées accueillent 279 enfants.

En décembre, 96 AMF autorisées accueillent 267 enfants.

Les coordinatrices ont effectué 232 visites au domicile des AMF dont :

- 169 visites annuelles et/ou conventions de placement ;
- 23 visites pour des renouvellements d'autorisation ou l'établissement d'autorisations fixes (valables cinq ans) ;
- 27 entretiens au domicile des candidates pour trois autorisations provisoires délivrées (valables 18 mois) ;
- 13 entretiens pour mise à jours/conflits.

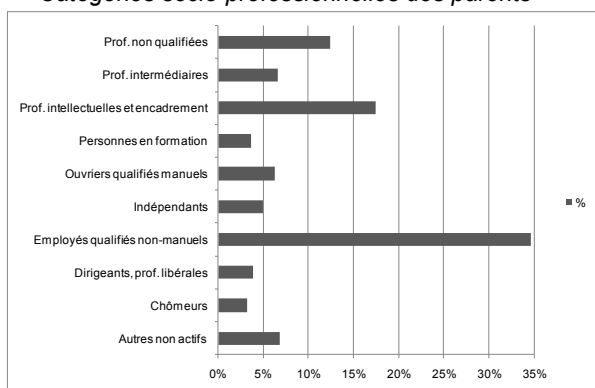
En 2012, les coordinatrices ont constaté une augmentation de situations conflictuelles. Les entretiens de médiation (mise à jour/conflits) entre les parents et les AMF occupent ainsi une place toujours plus importante dans le suivi des placements (31 entretiens à L'AMIFA et 13 à domicile). Deux situations ont été réglées par voie judiciaire. La gestion des dépannages de vacances et de maladie des AMF occupe une part importante du travail des coordinatrices : 212 dépannages ont été organisés entre janvier et décembre, soit une forte augmentation en rapport aux 129 dépannages traités en 2011.

Pour 2013, la priorité reste l'engagement de nouvelles AMF et la poursuite des travaux de mise à jour d'un outil informatique de gestion performant avant le départ à la retraite de la directrice de l'AMIFA en octobre 2013.

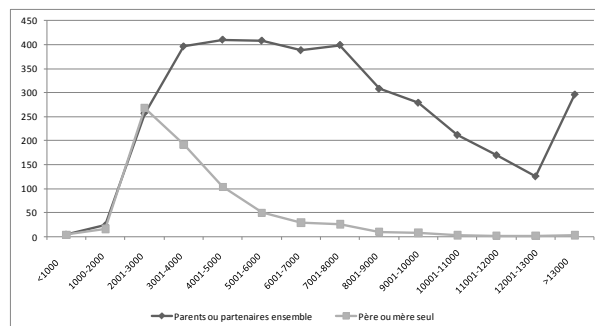
STATISTIQUES

Secteur préscolaire

Catégories socio-professionnelles des parents



Revenu déterminant selon situation familiale (nombres réels)



Taux d'occupation

L'objectif de fréquentation des centres de vie enfantine du Réseau-L est de 90% du total des places offertes. Cette contrainte est exigible dès la troisième année de fonctionnement de la structure. Elle est calculée sur onze mois de fréquentation.

Catégorie A - Centres de vie enfantine municipaux

Mandant	Occupation moyenne/12 mois	Occupation moyenne/11 mois	Moyenne des places offertes
CVE Ancien-Stand	86.42	87.23	114.00
CVE Bellevaux	90.30	91.08	95.00
CVE Bergières	84.93	85.56	120.00
CVE Borde (doit atteindre les 90% en 2013)	68.71	69.29	68.00
CVE Bourdonnette	88.03	89.05	113.00
CVE Cité	87.75	88.30	95.00
CVE Grangette	88.90	90.01	112.00
CVE Jardins de Prélaz	94.37	95.16	68.00
CVE Montelly	89.46	90.19	136.00
CVE Montoie (doit atteindre les 90% en 2013)	72.10	73.77	46.00
CVE Valency	93.95	94.51	82.00
Moyenne totale	85.90	86.74	
Moy. sans Borde	87.62	88.49	
Moy. sans Borde et Montoie	89.35	90.12	(90.25 en 2011)

Catégorie B - Garderies et centres de vie enfantine de quartier privés conventionnés

Mandant	Occupation moyenne/ 12 mois	Occupation moyenne/ 11 mois	Moyenne des places offertes
APEF Entre-Bois	90.71	91.87	68.00
APEF Madeleine	111.76	112.62	27.00
Centre de la Petite Enfance	98.98	99.71	127.00
Chenille	97.13	97.56	86.00
Clos-de-Bulle	92.93	93.44	67.20
Collonges	95.00	95.40	68.00
CVE de Cour	77.23	78.09	56.00
Gardoche	87.70	88.76	44.00
Grattapaille	91.02	91.82	62.70
Les Koalas	92.32	94.02	22.00
Maillefer	100.42	100.81	22.00
Malley-Prairie	88.89	89.57	97.00
Servan	96.84	97.93	114.40
Tournesols	100.63	102.14	38.00
Zig Zag Zoug	93.43	94.22	89.00
Moyenne totale	94.33	95.20	(91.77 en 2011)

Catégorie C - Garderies et crèches d'entreprises en partenariat privées conventionnées (sans les crèches de l'État de Vaud)

Mandant	Occupation moyenne/12 mois	Occupation moyenne/11 mois	Moyenne des places offertes
Bois-Gentil	92.75	93.25	22.00
Croquignole	95.78	96.57	37.00
CVE de Beaumont I	95.60	95.83	69.30
CVE de Beaumont II	91.89	92.01	111.20
Espace Enfance Vinet	88.73	90.11	44.00
Lucioles	94.80	95.54	39.00
Mandarine	88.22	89.71	22.00
Minibulles	118.92	121.90	26.00
MiniWatts - Alpiq	84.88	85.75	44.00
Pouponnière Chailly	97.45	98.21	122.60
Pouponnière Marronniers	102.59	103.62	34.00
Tivoli	88.13	89.41	44.00
Moyenne totale	94.98	96.00	(89.77 en 2011)

Secteur parascolaire

Progression des enfants en 2007/2012

Années	Enfants inscrits	Progression en %	Progression du nombre d'enfants inscrits	Capacité d'accueil			Taux de progression de la capacité d'accueil en %		
				Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
2007/2008	1'752	+ 12.0	+ 186	360	1'356	672	0.0	+ 14.0	+ 24.0
2008/2009	1'925	+ 10.0	+ 173	432	1'494	804	+ 20.0	+ 10.0	+ 20.0
2009/2010	2'051	+ 6.5	+ 126	468	1'530	924	+ 8.0	+ 2.0	+ 15.0
2010/2011	2'159	+ 5.0	+ 108	480	1'596	852	+ 3.0	+ 4.0	- 8.0
2011/2012	2'269	+ 5.0	+ 110	564	1'680	948	+ 17.0	+ 5.0	+ 11.0
2012/2013	2'390	+ 5.1	+ 121	612	1'848	1'056	+ 8.5	+ 10.0	+ 13.0

SERVICE DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES (SEPS)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- assurer l'organisation générale des écoles lausannoises de la scolarité obligatoire, en coordination avec les directions des établissements scolaires ;
- gérer les tâches transversales relatives aux élèves et aux classes primaires et secondaires : fichier des élèves, inscriptions, centre de ressources pour élèves allophones, coordination régionale des ressources ;
- assurer le soutien logistique et administratif aux directions des établissements scolaires : personnel administratif, gestion fiduciaire et gestion informatique ;
- assurer l'organisation et le soutien logistique au Conseil et aux Commissions d'établissements ;
- gérer les activités parascolaires directement liées aux activités scolaires : organisation et gestion des devoirs surveillés, gestion des réfectoires et encadrement, manifestations et fêtes scolaires, appui à des activités parascolaires et pédagogiques (prêt d'équipement, fermes pédagogiques, orchestre et corps de musique, etc.) ;
- gérer les transports scolaires (abonnement de bus et Pédibus) ;
- gérer les infrastructures scolaires : planification générale, constructions, transformations, rénovations ;
- assurer l'entretien, l'équipement et l'utilisation des bâtiments scolaires : travaux courants, conciergeries, logistique, gestion du stock et livraisons du matériel.

À cet effet, le service compte une direction, qui comprend notamment la gestion des tâches administratives transversales, et trois secteurs : le *secteur scolaire*, le *secteur parascolaire* et le *secteur bâtiments*. Le secteur scolaire est placé sous la responsabilité directe du chef du service, l'adjoint au chef de service est responsable de la gestion financière et des RH, deux adjointes sont responsables du secteur parascolaire et un adjoint est responsable des bâtiments.

PRÉAMBULE

Bien lancée en 2011 par la publication du rapport préalable sur l'école à journée continue en janvier 2011, puis par le vote du Conseil communal, en juin 2011, d'un crédit destiné à financer une étude approfondie sur la consolidation et le développement d'une journée continue de l'écolier lausannois, la vaste enquête effectuée par la mandataire, puis l'élaboration de son rapport achevé en décembre auront marqué fortement l'activité du service pour l'année 2012.

Au terme de ce mandat d'étude, la DEJCS et les services concernés disposent désormais d'un texte fondateur qui met en évidence les enjeux de ce vaste chantier. Premières conséquences directes : deux commissions ont été constituées sur deux dossiers prioritaires mis en évidence.

Réunie pour la première fois en décembre, une première commission va plancher sur un renforcement à court terme de l'accueil parascolaire des futures classes de 7^e et 8^e primaire, marquant ainsi la volonté de la Municipalité d'appuyer la démarche de primarisation de ces deux volées appelées jusque-là *Cycle de transition*.

Base de réflexion et de propositions pour une redéfinition des devoirs surveillés, ce même rapport intitulé « Accueil parascolaire et mise en œuvre de l'école à journée continue (art 63a Cst-VD) : état des lieux, pistes et perspectives » permettra de redéfinir les missions de cette très importante prestation et ses liens aussi bien avec l'école qu'avec l'accueil parascolaire.

Autres axes importants directement liés aux travaux et réflexions qui ont accompagné le rapport : les dérogations octroyées à Lausanne par la cheffe du DFJC. Elles concernent d'une part l'organisation des établissements scolaires dès la rentrée d'août 2013, qui gardent leur périmètre et leur zone de recrutement mais avec des établissements secondaires devenant mixtes (7^e-8^e primaire + 9^e-11^e secondaire). D'autre part, le maintien de l'harmonisation des horaires des classes primaires et enfantines (futurs 1^{ère} à 6^e année primaire), grâce à un nouvel horaire permettant à ces six volées de commencer et de terminer chaque demi-journée d'école à la même heure.

Reste à mentionner le lien, également évoqué dans le rapport, entre la mise en œuvre de la journée continue et ses conséquences sur l'organisation du service. En effet, l'imbrication toujours plus forte, en fonction des degrés de la scolarité, entre le scolaire et le parascolaire implique que, dès la 7^e année, les prestations parascolaires soient placées sous la responsabilité du SEPS, le SAJE restant responsable des prestations préscolaires et parascolaires pour les élèves de 1^{ère} à 6^e année (4-10 ans).

Ainsi, cette démarche fondatrice quant à l'évolution du scolaire et du parascolaire dès la rentrée 2013, a-t-elle permis de consolider les bases de l'avenir du Service des écoles, qui verra non seulement se renforcer les principes d'une gestion coordonnée des écoles lausannoises sous le régime de la Convention État de Vaud-Ville de Lausanne, mais verra également le périmètre du service étendu à la gestion de l'ensemble des prestations parascolaires destinées aux élèves des cinq dernières volées de la scolarité, en étroite collaboration avec les directions d'établissements.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration du service	21.20	21.29	21.30	20.24
Administration établis. Scol.	31.36	31.17	31.56	30.36
Conciergeries	104.66	101.75	105.16	100.62
Devoirs surveillés	22.49	21.96	22.49	20.01
Réfectoires	6.57	6.57	6.23	6.23
Total service	186.28	182.74	186.74	177.46

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Total service	+ 0.46

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration du service	33	21.29	32	20.24
Administration établis. Scol.	45	31.17	43	30.36
Conciergeries	184	101.75	180	100.62
Devoirs surveillés	169	21.96	154	20.01
Réfectoires	13	6.57	12	6.23
Total service	444	182.74	421	177.46

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
	0		0	
Total service	0		0	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	37	25

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	18
Retraite	16
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	3
Suppression de poste	
Total service	37

Personnel auxiliaire

Le service fait chaque année très largement appel à du personnel auxiliaire, soit pour un travail de courte durée, soit pour des activités à un taux très faible. Il s'agit en particulier de remplacements de surveillants de devoirs et d'aides au nettoyage des bâtiments scolaires durant l'été. Pour 2012, le nombre de personnes engagées s'élève à 434, réparti de la manière suivante :

- 65 surveillant-e-s de devoirs,
- 369 nettoyeurs/euses.

PRÉAVIS

Préavis N° 2012/01 du 12 janvier 2012 : « *Mesures d'urgence en vue de la rentrée scolaire 2012 pour les collèges de l'Églantine et du Bois-Gentil : maintien et construction de pavillons provisoires* ». Ce crédit de 1'960'000 francs dont l'essentiel de l'étude préalable a été réalisé en 2011, permettra de répondre à une forte croissance du nombre d'élèves dans ces deux quartiers, surtout dès les rentrées 2014 à 2016 et dans l'attente d'un projet d'agrandissement du collège de l'Églantine.

Préavis N° 2012/42 du 20 septembre 2012 : « *Groupe scolaire de Béthusy : construction d'une salle de gymnastique et d'un APEMS* ». Élaboré sur la base du crédit d'étude voté par le Conseil communal au début 2011, le projet élaboré par les architectes mandataires a permis aux Services des écoles et d'architecture d'élaborer la demande de crédit d'ouvrage dans les délais impartis, en vue du démarrage des travaux en février 2013 et la mise à disposition de la salle à la rentrée scolaire 2015. Toutefois, les deux mois qu'il a fallu pour réunir la commission à fin novembre et la remise du rapport au bureau du conseil à mi-janvier ne permettront pas de tenir les délais pour un démarrage des travaux à la date prévue. La rentrée des classes de Béthusy en sera malheureusement perturbée cette année-là.

ORGANISATION DES CLASSES ET DES ÉTABLISSEMENTS

Organisation des écoles lausannoises sous le régime LEO

En lien direct avec l'étude relative à la mise en œuvre de l'article 63a Cst-VD, le service et la Conférence des directeurs (CRL) ont jeté les premières bases de la rentrée scolaire 2013 sous le régime de la nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire (LEO). C'est ainsi que, avec l'aval du Conseil d'établissements, les horaires des classes de 1^{ère} et 2^e année primaire seront adaptés et resteront harmonisés avec ceux des classes primaires, et les horaires des futures classes de 7^e et 8^e année seront rapprochés de ceux des classes primaires, en particulier le matin, avec un début des classes reporté de 7h45 à 8h35. D'autre part, l'établissement de Villamont sert, depuis la rentrée 2012, de zone pilote dans la perspective de la mise en place d'une extension des prestations d'accueil parascolaire pour les futures classes primaires de 7^e et 8^e année. La CRL s'est également préoccupée dès l'automne d'évaluer le double impact des nouvelles structures scolaires et de la forte croissance démographique sur l'occupation des locaux scolaires. Cette démarche a permis de constater que, malgré l'augmentation du nombre d'enfants commençant l'école – 16 classes enfantines de plus qu'en 2010 à la rentrée 2012 et sans doute une nouvelle augmentation de l'ordre de cinq à dix classes en 2013 –, la prochaine rentrée devrait être assurée sans création de nouveaux locaux scolaires. Toutefois, l'analyse effectuée a révélé que, sur la base d'une répartition des enfants devant commencer l'école à la rentrée 2014, puis 2015 et 2016, des mesures d'urgence devront être prises dans plusieurs secteurs pour assurer les conditions d'enseignement requises par la loi scolaire.

Démographie

Un des importants défis que la Ville devra relever d'ici 2020 à 2030 est la croissance importante du nombre d'enfants à scolariser, puisqu'à l'augmentation du nombre de naissances s'ajoute celle du nombre de familles migrantes arrivant en Suisse, le développement de la ville, en particulier dans de futurs nouveaux quartiers, ainsi que l'indispensable développement de l'accueil parascolaire et de son impact sur les infrastructures des établissements.

Avenir du service

Le départ à la retraite du chef de service intervenant au plus tard en février 2014 et la retraite anticipée imprévue de la majorité des cadres supérieurs du service survenant durant l'année 2013 ont nécessité une planification particulière des

modalités de remplacement, afin d'assurer la transition et le passage de témoin avec la future équipe de direction du service.

Dans ce contexte, une note adoptée en septembre par la Municipalité au sujet de l'avenir du Service des écoles a dessiné les axes de travail de la gestion des écoles lausannoises pour cette prochaine décennie :

- maintien et renforcement de la convention entre le Canton de Vaud et la Ville en matière de scolarité obligatoire ;
- renforcement du secteur parascolaire du service en vue du développement de l'accueil parascolaire dans les degrés 7 à 11, dans les sept établissements mixtes ;
- plan d'action pour la construction de bâtiments modulaires pour faire face à la forte croissance de la démographie et réorientation des travaux de rénovation et d'assainissement du parc immobilier ;
- mise en œuvre des conséquences du déploiement de la LEO et de la LPS ;
- consolidation des structures lausannoises d'accueil des élèves migrants ;
- appui au développement des structures et mesures socio-éducatives destinées aux élèves présentant d'importantes difficultés scolaires et comportementales.

Conférence régionale de Lausanne (CRL)

La Conférence régionale de Lausanne, qui groupe les directeurs des établissements et le chef du service, reste l'organe central de conduite des écoles lausannoises. Elle permet de gérer avec efficacité l'enchevêtrement important des tâches liées à la gestion de l'école obligatoire. Les modalités de délégation au Service des écoles de tâches cantonales telles que l'accueil des élèves arrivant à Lausanne, l'organisation générale des classes et les tâches transversales liées à la scolarité sont particulièrement adéquates et donnent satisfaction tant aux instances communales qu'aux directions des établissements scolaires. Une visite récente du Contrôle cantonal des finances (CCF) pour la partie fiduciaire des établissements gérée par le service et la comptabilité de la DEJCS a permis de constater l'intérêt du CCF pour les modalités de gestion mises en place à Lausanne, qu'il juge efficaces. Le rapport sur l'accueil parascolaire, commandité par la Municipalité, a également mis en évidence le rôle clé que joue la CRL dans la réflexion et la mise en œuvre de la future journée continue de l'écolier.

Elle s'est réunie à 20 reprises durant l'année 2012, y compris un séminaire de deux jours au Planemard. En plus de la gestion courante des tâches transversales et de la coordination, la conférence consacre également un temps important à l'examen de situations d'élèves en difficultés et à la réflexion sur les mesures à prendre dans le domaine socio-éducatif et de l'accueil des élèves allophones.

Accueil des élèves allophones

Le Centre de ressources pour élèves allophones (CREAL) continue à jouer un rôle central dans le domaine de l'accueil des élèves migrants, de leur inscription et de leur intégration dans les classes. La rentrée 2011 avait déjà été une année record quant au nombre d'arrivées. Cette année, ce nombre a dépassé toutes les prévisions, notamment en raison de trois phénomènes migratoires qui s'additionnent : d'une part, l'arrivée de familles provenant en grande majorité d'Espagne, mais d'origine latino-américaine et récemment naturalisées espagnoles, donc pouvant obtenir à terme un permis B ; d'autre part, des familles ayant un statut de requérants d'asile en cours de procédure et, en troisième lieu, des familles déboutées, bénéficiaires de l'aide d'urgence et logées désormais au centre EVAM de Valmont 32. Par ailleurs, des familles établies depuis de longues années en Suisse et qui étaient retournées au pays, reviennent en raison de la situation économique. Pour la première fois, les établissements scolaires lausannois abritaient 22 classes d'accueil à fin décembre 2012, soit deux de plus que l'an passé, et trois à quatre ouvertures vont intervenir avant Pâques 2013. Le principe d'un appui administratif du décanat d'accueil a été admis par le Canton et permettra de soulager les deux doyennes et le doyen d'accueil, qui font un travail titanesque, parfois de portée régionale voire cantonale, qui devrait être mieux reconnu par la Direction générale de l'enseignement obligatoire.

Informatique

La décision du Canton d'abandonner à court terme le logiciel de gestion scolaire LAGAPES (pour logiciel d'aide à la gestion des établissements scolaires) dès la rentrée scolaire 2013 a causé bien des soucis. En effet, Lausanne avait réactualisé ce logiciel en 2009 et fait développer, par une entreprise mandatée, des modules permettant d'améliorer considérablement la mise à jour du fichier central sur la base du contrôle des habitants, la gestion des inscriptions au cycle initial, la préparation du plan de rentrée et la vaste opération de formation des classes. Ce logiciel est également un outil précieux de planification dans une période de forte croissance démographique, de préparation à la facturation des devoirs surveillés et de gestion des bons de transport dans le cadre de la nouvelle politique d'attribution des abonnements *Mobilis*. Un abandon de LAGAPES dans des délais irréalistes aurait non seulement compromis la gestion des élèves et des classes lausannoises, mais également rendu inopérants les modules lausannois interfacés avec LAGAPES, menaçant ainsi gravement la gestion scolaire à Lausanne et en particulier la préparation et la gestion de la rentrée 2013 de près de 13'000 élèves. Des contacts avec la Direction cantonale des systèmes d'information, avec l'appui du SOI, ont permis de faire évoluer ce dossier, d'assurer les conditions de sécurité requises pour la prochaine rentrée 2013 et de convaincre la Direction générale de l'enseignement d'impliquer Lausanne dans toute décision relative à la gestion informatique dans le domaine de la scolarité.

Site internet

Le gros projet de mise en place d'un portail « Scolarité à Lausanne » sur le site de la Ville a avancé de manière significative, en particulier grâce aux forces et aux compétences mises à disposition par DevCom. L'objectif est la création d'un portail d'accès au domaine « Scolarité obligatoire », contenant treize sites construits sur une arborescence commune entre le Service des écoles et les douze établissements scolaires. Il s'agit aussi d'assurer les liens adéquats vers les autres

sites relatifs à l'enfance et à la formation, soit au niveau de la DEJCS (en particulier le SAJE, les Services de santé et de psychologie ainsi que le SJL), soit sur les autres services communaux, soit encore sur d'autres sites et en particulier le DFJC pour les questions liées à l'enseignement et à la formation en général. Prévues pour fin 2012, la mise en ligne de ce nouveau portail interviendra à la fin du printemps 2013 et coïncidera avec l'introduction de la nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) à la rentrée scolaire d'août.

Structures et mesures « pédo-socio-éducatives »

Dans le prolongement des réflexions menées sur l'avenir des classes vertes de L'Arzillier, la CRL a décidé d'organiser un Forum élargi à l'ensemble des professionnels concernés au sujet des structures et mesures « pédo-socio-éducatives » existant à Lausanne, soit à l'intérieur de chaque établissement, soit de façon transversale et destinées à l'ensemble des établissements concernés. Il s'agissait de faire un état des lieux des mesures actuelles destinées aux élèves présentant d'importantes difficultés, notamment de comportement, souvent liées à un cadre familial et/ou à des situations sociales particulièrement dégradées. Bien qu'elles soient en grande partie gérées par les établissements et financées par le Canton, ces mesures, à l'instar de ce qui se passe pour la question de l'accueil des élèves migrants, concernent directement le Service des écoles, soit parce qu'il en assure la coordination, le soutien logistique ou une partie des infrastructures, soit parce qu'elles entrent dans le champ de la délégation du Canton au service pour les questions liées à la gestion des élèves et des classes. Ces structures sont les suivantes :

- les classes vertes primaires ;
- les classes vertes secondaires ;
- la structure d'aide à l'intégration Lausanne établissements secondaires (AILES) ;
- le MATAS 1 (Modules Temporaires d'Aide Alternatives à la Scolarité) ;
- les deux MATAS 2 ;
- les Appart's et le foyer du Servan ;
- l'établissement primaire de La Sallaz et son soutien pédagogique intégré (SPI) ;
- l'établissement primaire d'Entre-Bois et son soutien scolaire éducatif (SSE) ;
- les mesures pédo-socio-éducatives dans d'autres établissements (« petit éducatif ») ;
- les structures de coordination et les prestations telles que la CRL, les coordinations interservices, les assistants sociaux scolaires, la coordination régionale des ressources (CRR), le COSIP/CRR, la coordination avec les instances judiciaires et les référents Brigade jeunesse.

Ce forum a vu se réunir plus de 80 professionnels et permis un échange fructueux sur les différentes mesures existantes et leur cohérence les unes par rapport aux autres. Il a en particulier mis en évidence le caractère indispensable de l'engagement, par le DFJC, au sein même des établissements scolaires et en complément du travail des assistants sociaux scolaires, d'éducateurs spécialisés.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENTS LAUSANNOIS

Le texte y relatif figure dans le préambule du présent rapport de gestion, consacré au Conseil communal et à la Municipalité, sous « Activité des commissions consultatives permanentes et assimilées ».

SECTEUR PARASCOLAIRE

Devoirs surveillés

Les devoirs surveillés, dont la formule actuelle a été mise en place en 2003, sont une prestation incontournable et essentielle dans une ville où une part importante des parents, en raison de situations familiales ou sociales, de leurs activités professionnelles ou pour des questions de langue, ne peuvent accompagner leurs enfants dans leurs devoirs « à domicile ». L'ensemble de l'organisation repose sur l'adjointe responsable et son équipe et s'appuie sur l'existence de surveillants responsables dans chaque collège, qui assurent sur place la coordination administrative et les contacts avec le corps enseignant. La très forte augmentation, ces dernières années, du nombre d'enfants accueillis dans les APEMS, dont la prestation de l'après-midi inclut les devoirs surveillés, a impliqué une augmentation très forte du nombre de groupes et une modification de leur composition. À cette situation, qui rend la gestion des groupes et leur suivi plus difficiles, s'ajoute une attente de plus en plus forte des parents et parfois du corps enseignant, quant au type de prestation offerte aux élèves. C'est donc, en lien avec l'étude menée sur la journée continue de l'écolier, une réforme du système actuel des devoirs surveillés basée sur une redéfinition des missions de cette importante prestation qui doit être entreprise, en lien avec l'organisation du parascolaire et avec les établissements. Les premiers changements possibles pourraient intervenir dès la rentrée 2013 ou à la rentrée 2014.

Devoirs surveillés dans les cycles primaires

- Ressources humaines : les cinq établissements primaires lausannois ont accueilli 210 groupes de devoirs surveillés auxquels ont participé plus de 2'500 élèves. Si on inclut les remplaçants, le personnel assurant cette prise en charge parascolaire représente plus de 230 surveillants de devoirs. Les nouveaux surveillants bénéficient d'une formation de base et trois sessions ont été organisées en 2012. Plusieurs séances de formation continue ont eu lieu, permettant le perfectionnement du personnel.

- Fréquentation : à la fin de l'année, plus de 2'500 élèves suivaient les devoirs surveillés, ce qui représente 56.9% des élèves du CYP. La moyenne des élèves inscrits était de 12.2 par groupe. Quant à la proportion d'élèves fréquentant les devoirs surveillés par le biais de leur inscription en APEMS l'après-midi, elle a encore légèrement augmenté et atteint désormais 51.2%.

Répartition selon les établissements

Établissements primaires	Nb élèves	Fréquentation en %	Nb groupes
Floréal	503	55.4	41
Prélaz	490	54.0	46
Mon-Repos	547	58.6	38
La Sallaz	362	48.3	29
Entre-Bois	663	69.1	56
Total	2'565	56.9	210

Devoirs surveillés au cycle de transition (5^e-6^e)

De nombreux surveillants de devoirs ont participé aux conférences organisées dans le cadre de la formation des surveillants du primaire sur les thèmes de la discipline, de l'autorité, de la gestion de conflits ainsi que sur les stratégies d'apprentissage et la gestion de la classe.

- Fréquentation : à la fin de l'année 2011, près de 500 élèves étaient inscrits aux devoirs surveillés dans l'un des neuf collèges secondaires dans lesquels ils sont organisés. L'effectif moyen par groupe est resté stable, soit de 10.9. Il y a eu une légère diminution du nombre d'élèves bénéficiant des devoirs surveillés, sans doute liée à une légère diminution du nombre d'élèves au CYT cette année. Le pourcentage de fréquentation sur l'ensemble des élèves concernés du CYT reste identique à celui de l'année passée, soit 23%.

Répartition selon les établissements

Établissements secondaires	Nb élèves	Fréquentation en %	Nb groupes
Belvédère	59	19.9	6
Bergières	53	16.0	4
Béthusy	49	15.6	5
Élysée	23	10.0	2
Villamont	94	24.5	8
C.F. Ramuz	103	45.0	10
Isabelle-de-Montolieu	86	31.7	8
Total	467	23.0	43

Études en 7^e-9^e année

Deux établissements secondaires organisent une étude pour les élèves des degrés 7-9. Il s'agit de l'établissement secondaire de C.F. Ramuz, pour son site d'Entre-Bois, et de l'établissement secondaire de Villamont pour ses deux sites de Villamont et de St-Roch.

La participation des élèves varie de un à trois jours en fonction de l'horaire de chacun. L'encadrement est assuré par des surveillants engagés par le Service des écoles. Par ailleurs, pour l'établissement de Villamont, des enseignants sont impliqués un jour par semaine dans la démarche, au bénéfice de périodes octroyées par le projet cantonal « équité ». Une collation est servie aux élèves avant le début des devoirs.

Le Service des écoles assure la gestion administrative de ces trois structures, recherche des surveillants et collabore à la réflexion des établissements sur les modalités de fonctionnement. Ces structures pourraient constituer des « modèles » d'organisation pour construire le développement de la prise en charge parascolaire des futures 9^e à 11^e année à Lausanne.

Réfectoires

Le nombre de repas confectionnés durant l'année scolaire 2011/2012 enregistre une baisse minime de 1.99%.

Établissement	Nb de repas confectionnés
Arzillier	7'949
Belvédère	4'581
Béthusy	6'176
Coteau-Fleuri	2'477
Élysée	19'179
Entre-Bois	45'655
Gd-Vennes	1'604
Rouvraie	3'251
St-Roch	1'927
Signal	4'717
Villamont	0
Total	97'516

Mis à part l'Arzillier qui accueille uniquement des élèves primaires, les chiffres ci-dessus concernent d'une part des élèves du secondaire et, parfois également, des enfants des APEMS. En effet, trois cuisines scolaires, soit celles de Béthusy, de l'Élysée et d'Entre-Bois, fabriquent des repas servis dans les structures d'accueil.

AUTRES DOMAINES D'ACTIVITÉS

Mise à disposition de locaux

Plus d'une centaine de locaux sont utilisés chaque semaine par 18 communautés étrangères pour des cours de langue et culture d'origine. Pour l'année 2012/2013, les 57 salles de sports (gymnastique, rythmique et piscines) ont enregistré près de 500 occupations différentes par des associations sportives locales.

En juin et juillet 2012, treize bâtiments scolaires, soit Beaulieu, Belvédère, Bergières, Béthusy, Boissonnet, Croix-d'Ouchy, Élysée, Floréal, Grand-Vennes, Prélaz, Rouvraie, Saint-Roch et Vieux-Moulin ont été aménagés pour l'hébergement des délégations participant à Gymnaestrada. Cette occupation inhabituelle des écoles, qui s'est déroulée dans un excellent état d'esprit, n'a occasionné aucun dégât. Durant cette manifestation exceptionnelle, tant les athlètes que tout le personnel engagé dans cette magnifique aventure ont vécu, tout comme l'ensemble des Lausannois, des moments de convivialité inoubliables. Nous tenons à relever que l'engagement et le travail considérables des concierges et des équipes de nettoyage ont grandement contribué à la réussite de cette grande fête du sport populaire, en offrant les meilleures conditions possibles aux athlètes.

Plan de mobilité – Stationnement dans les bâtiments scolaires

Le Service des écoles primaires et secondaires assure la gestion des 751 places de parc réparties dans 43 bâtiments scolaires. Ces places sont louées, en rotation, aux enseignants et aux employés communaux des autres services de la DEJCS et de la Ville (routes et mobilité, parcs et domaines, bibliothèque municipale) travaillant dans les bâtiments concernés.

En 2012, 657 autorisations ont été délivrées contre 670 en 2011 et 620 en 2010. Nous constatons donc une légère diminution des demandes, ce qui va dans le sens de l'objectif recherché.

Transports des écoliers

L'année scolaire 2012/2013 constitue la deuxième année de mise en œuvre du nouveau mode d'attribution des abonnements *Mobilis* pour les élèves et les jeunes Lausannois, conformément à la décision du Conseil communal d'octobre 2009. Pour mémoire, les principes d'attribution sont les suivants :

- tous les élèves de la 3^e à la 9^e année scolarisés dans les établissements publics lausannois et domiciliés à plus d'un kilomètre de leur collège ont droit à un abonnement de bus gratuit. Tous les autres enfants et jeunes Lausannois de 11 à 20 ans reçoivent un bon de réduction de 50% pour l'achat d'un abonnement annuel *Mobilis*.

Pour cette troisième opération, nous constatons que, si le taux d'utilisation des attestations pour abonnement *Mobilis* est resté stable (96%), les élèves domiciliés à moins d'un kilomètre de l'école ainsi que les jeunes font de plus en plus usage de cette offre. Le taux d'utilisation du bon, de 42% en 2010, a passé à 46% en 2011 pour s'élever à 54% en 2012. Cette augmentation, impossible à anticiper, doit faire l'objet d'un crédit supplémentaire important et la seule limitation possible des charges de transports serait de modifier les conditions d'attribution ou d'augmenter la taxe de base pour frais administratifs demandée aux usagers.

La répartition des attestations et des bons de réduction s'établit de la manière suivante :

Attestations *Mobilis*

	Envoyées	Utilisées	Taux d'utilisation
Élèves primaires	457	378	82%
Élèves secondaires	3'015	2'988	99%
Total	3'472	3'366	96%

Bons de réduction 50%

	Envoyés	Utilisés	Taux d'utilisation
Élèves	2'723	1'460	53%
Jeunes	7'678	4'248	55%
Total	10'401	5'708	54%

Fêtes scolaires

La fête des classes enfantines s'est déroulée le mercredi 27 juin et celle des classes primaires le 4 juillet. Près de 2'400 élèves enfantins ont défilé, de Montbenon à la place de Milan, alors que ce sont plus de 4'300 élèves qui ont fait le parcours de la place de la Riponne à la place de Milan.

Comme chaque année, le succès était au rendez-vous et le défilé a fait le bonheur des nombreux spectateurs. Il faut relever le véritable travail d'équipe qui s'instaure entre différents services de la Ville pour garantir la réussite de ces deux manifestations phares. Afin de pallier le manque de fanfares, question qui se pose chaque année depuis quelque temps, le Service des écoles a mis à disposition des établissements des sonos mobiles. L'expérience sera reconduite en 2013, bien que la recherche de corps de musique se poursuive pour redonner aux cortèges tout leur panache.

Autres manifestations scolaires

D'autres manifestations scolaires ont marqué l'année 2012 :

- l'établissement de Béthusy a fêté officiellement son 75^e anniversaire le 22 mai avec un grand spectacle de danse, de théâtre et de musique. En effet, l'établissement de Béthusy accueille la structure danse-étude ainsi que l'orchestre des collèves et gymnases lausannois, qui répète chaque semaine dans ses locaux ;
- deux soirées traditionnelles ont réuni, l'une, les jubilaires comptant 20, 25, 30 ou 35 ans d'enseignement à Lausanne et l'autre, les enseignants retraités lausannois ;
- la Banda des écoles lausannoises a présenté son concert de Noël le 10 décembre. Chaque année, cette manifestation rassemble les parents et amis des jeunes musiciens pour un moment musical apprécié ;
- l'Orchestre des Collèves et Gymnases lausannois a donné deux concerts et le Corps des Fifres et Tambours des collèves lausannois s'est produit à plusieurs reprises, outre leur participation toujours appréciée lors des cortèges des fêtes scolaires.

Pédibus

En 2012, la 42^e ligne de Pédibus a été inaugurée. Depuis sa création en 1999, le Pédibus continue d'inciter les parents à accompagner les enfants à pied à l'école, par différentes opérations de sensibilisation et d'information durant toute l'année : journée à pied à l'école, campagne d'information et balade pour les familles Pédibus, participation aux séances d'information, aux réunions de classes et lors de différentes manifestations. Les parents-référents Pédibus favorisent les contacts entre les parents intéressés, les enseignants et les différents partenaires de l'école. La coordinatrice lausannoise a également participé aux séances organisées par l'ATE réunissant les délégués romands des Pédibus.

Fermes pédagogiques

Le rythme des visites dans les deux fermes pédagogiques se maintient à raison de deux journées (ou 24 heures complètes) par classe. Ce sont ainsi plus de 1'200 enfants qui découvrent un milieu de vie et un métier en pleine mutation. Les enfants s'y rendent à deux reprises, une fois au Chalet-de-la-Ville et une fois à Rovéréaz.

Le départ à la retraite des fermiers du site de Rovéréaz a soulevé la question de la poursuite de cette activité. Des réunions entre les services concernés ont eu lieu durant l'année 2012 pour examiner les possibilités. Pour des raisons financières, il ne sera pas possible à court terme d'investir dans le réaménagement de locaux dans une autre ferme de la Ville. Une formule plus légère de visite d'une autre ferme est malgré tout à l'étude, soit pour la rentrée 2013 soit pour la suivante. Une question écrite déposée à fin 2012 a offert l'occasion à la Municipalité de préciser ses intentions dans ce domaine.

MAINTENANCE, ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS

Planification en matière de constructions scolaires

Comme en 2011, un effort important a dû être déployé dans le domaine de la planification scolaire à moyen et long terme, en particulier en relation avec les futurs quartiers en développement, soit les quartiers des Fiches, l'écoquartier des Plaines-du-Loup, ceux des Prés-de-Vidy ainsi que les constructions prévues dans le secteur des Vernands, qui ont fait l'objet d'une étude dans le cadre du Schéma directeur du nord lausannois (SDNL). Quatre nouveaux sites ou constructions scolaires sont d'ores et déjà inscrites au plan des investissements. Quant aux mesures à court terme, elles sont très difficiles à planifier en termes de besoins scolaires, y compris pour les bâtiments en cours de construction, en raison de l'impossibilité de connaître assez tôt la composition des familles qui vont s'y installer. Sur le plan financier et en raison des gros chantiers à prévoir, en particulier les rénovations des deux collèves historiques de St-Roch et de Montriond, des choix difficiles devront être faits, en raison de l'impossibilité actuelle d'assurer simultanément le financement de la poursuite de la réfection complète du parc immobilier et des nouvelles constructions à prévoir.

Quatrième crédit-cadre d'assainissement

Rénovations

Le quatrième crédit-cadre, adopté au printemps 2008, a permis de réaliser en 2012 les prestations suivantes :

- la rénovation du collève de Florimont, engagée en mai 2011, s'est terminée pour la rentrée scolaire de l'été 2012. Les classes provisoires de remplacement érigées à l'Églantine sont maintenues au moins pour trois ans, dans l'attente d'une étude définitive d'agrandissement sur le site ;
- la distribution de chauffage par les plafonds du collève de Montchoisi, devenue obsolète et difficile à équilibrer, a été entièrement remplacée par des convecteurs posés sur les allèges nouvellement isolées, poursuivant ainsi l'amélioration du bilan thermique de ce bâtiment ;
- la rénovation et l'isolation de la toiture du collève de la Barre ainsi que des deux classes des combles constituent la première phase d'assainissement de ce collève, qui aurait dû se poursuivre par la rénovation des façades en molasse et des vitrages. Cette étape n'a pas été possible en regard de l'importance des coûts et d'autres travaux plus urgents à prendre en charge par le crédit d'assainissement.

De façon générale, ce crédit joue parfaitement son rôle de complément au budget d'entretien très restreint octroyé au Service des écoles pour l'entretien courant des bâtiments scolaires. Sans cet apport, le parc immobilier, qui subit une lente dégradation due à la nécessité de reporter fréquemment des travaux de rénovation pour des raisons financières, se trouverait dans plusieurs lieux dans un état alarmant.

Structures et préaux couverts

La mise en sécurité des préaux couverts de Coteau-Fleuri a été finalisée pendant les vacances d'été 2012, par l'évacuation complète des étanchéités de type monocouche ainsi que par la démolition des dalles en béton cellulaire. La révision des structures métalliques a permis de pérenniser à long terme l'ensemble de ces passages couverts.

Réfections intérieures

- la dernière intervention de rénovation des classes du bâtiment D de Béthusy a permis de mettre à disposition 18 classes agrandies par la démolition du vestiaire situé en fond de classe ;
- collège de Bellevaux : la suite de la réfection et restructuration de trois classes au rez représente la troisième phase de rénovation intérieure du bâtiment ;
- la première étape de rénovation est engagée dans les quatre classes de l'aile sud du collège d'Entre-Bois ; cette intervention permettra l'élimination à terme des anciens luminaires équipés d'ampoules à incandescence de forte puissance ;
- la salle des maîtres du collège des Figuiers a été agrandie.

Création de nouvelles classes

Les premiers effets de la pression démographique ont imposé les agrandissements des sites de :

- Bois-Gentil par la création de quatre nouvelles classes en préfabrication modulaire ;
- Vers-chez-les-Blanc par l'adjonction en toiture de deux classes supplémentaires.

Ce phénomène de croissance se confirme pour les prochaines années, avec la nécessité d'élaborer un plan d'action d'urgence, pour la mise à disposition de nouvelles classes en faisant appel aux techniques de préfabrication et en rationalisant les surfaces actuellement disponibles.

Projets et travaux en cours sur préavis votés

L'ensemble du collège de Villamont rénové, après quatre années de travaux, a été livré pour la rentrée de l'été 2012. L'inauguration, prévue en avril 2013, coïncidera avec le 125^e anniversaire de la première construction.

Les surfaces scolaires louées sur le site du Val d'Angrogne ont été restructurées et rénovées en maintenant trois classes et en créant un accueil de jour pour enfants, en lieu et place d'une classe et de la salle de rythmique.

Le crédit voté en 2011 pour l'agrandissement du collège de Vers-chez-les-Blanc a permis d'assurer la rentrée 2012 dans de bonnes conditions, les travaux ayant pu être terminés peu après la rentrée scolaire. Cette opération a permis de faire face à la forte augmentation du nombre d'élèves en âge d'école infantine. Elle ne résoudra pas encore tous les problèmes de scolarisation dans ce secteur pour les prochaines années. Les dispositions ont déjà été prises pour permettre une éventuelle réaffectation du collège du Chalet-à-Gobet, soit pour 2013, soit pour 2014.

L'adoption, dans le cadre d'un préavis élaboré par le Service des routes et de la mobilité, d'une ligne de crédit consacrée à la rénovation des surfaces de préaux et parkings scolaires a permis en 2012 de réaliser les premières améliorations, attendues de longue date, sur les sites des collèges de La Sallaz, Florimont, Grand-Vennes, Chandieu, Montchoisi, Belvédère et Malley. Cette formule sera reconduite en 2013.

L'assainissement du collège de Boissonnet, engagé depuis 2009, s'est poursuivi durant l'année écoulée et entrera dans sa phase finale en 2013. Les travaux de remplacement des étanchéités en polyuréthane sur toutes les toitures et soubassements ont permis de pallier les multiples infiltrations provoquées par cette technique défailante.

Profitant de cette opération et en collaboration avec la société SI-REN, la première toiture scolaire équipée de capteurs photovoltaïques a pu être mise en service en fin d'année. D'autres projets sont en cours, afin d'élargir l'offre pour produire du courant électrique vert.

Budget d'entretien

Le budget d'entretien pour l'année 2012 est de 2'960'000 francs.

Travaux courants et imprévisibles : 35%

Dont 5.5% de dépenses consacrées aux réparations des dégâts dus au vandalisme.

Travaux prévus : 49%

Comprenant, entre autres, adaptation aux nouvelles normes, mise en système séparatif du réseau d'eau, contrôles électriques, rénovations de classes, salles des maîtres et autres locaux.

Travaux de maintenance : 16%

Destinés aux contrôles périodiques annuels des divers équipements techniques et de sécurité, en augmentation de 2% par rapport à l'année précédente.

Crédits supplémentaires

Un crédit supplémentaire première série de plus de 177'000 francs a dû être sollicité pour financer les dégâts causés par l'hiver particulièrement rigoureux, qui a provoqué des inondations sur divers sites consécutives aux ruptures de certains réseaux techniques à Chailly, Églantine, au pavillon du Léman et à la Bourdonnette, plus précisément à la salle de musique d'Entre-Bois.

Un deuxième crédit supplémentaire a dû être engagé pour financer les premières investigations destinées à déterminer les causes d'infiltrations persistantes dans les vestiaires et les douches de la salle omnisports du collège du Vieux-Moulin, construite en 2005. L'objectif de cette démarche est d'évaluer le montant nécessaire à la rénovation complète des sols imbibés d'eau, qui devra sans doute faire l'objet d'un préavis ad hoc.

Constat

Les effectifs limités du secteur bâtiments conjugués avec la nécessité d'adapter le parc immobilier scolaire à l'augmentation du nombre d'élèves, aux impératifs de la nouvelle loi ou au développement de l'accueil parascolaire concourent à la complexification de la gestion des bâtiments scolaires et rendent difficile la priorisation des objectifs en matière d'assainissement. On peut dire aujourd'hui que, malgré les crédits-cadres d'assainissement, le risque de ne pas pouvoir assurer la pérennité de certains ouvrages existants est réel.

ÉLÉMENTS STATISTIQUES

Répartition des élèves primaires de la scolarité obligatoire par degré et par établissement (classes d'enseignement spécialisé non comprises) – situation au 25.10.2012

Établissement	CIN	CYP1	CYP2	DEP-VER	ACCP	Total
Floréal	477	462	445			1'384
Prélaz	511	463	417	20	8	1'419
Mon-Repos	567	490	432		11	1'500
La Sallaz	427	389	361	28		1'205
Entre-Bois	540	512	418	18	12	1'500
Totaux	2'522	2'316	2'073	66	31	7'008

Répartition des élèves secondaires de la scolarité obligatoire par degré, par division et par établissement (classes de raccordement et d'enseignement spécialisé non comprises) – situation au 25.10.2012

Établissement	CYT5	CYT6	7 ^e			8 ^e			9 ^e			VER	DES	ACCS	Total
			VS	VSG	VSO	VS	VSG	VSO	VS	VSG	VSO				
Belvédère	134	146	52	48	69	48	38	64	49	50	73		19	33	823
Bergières	165	165	71	59	47	74	21	48	71	66	35		21	12	855
Béthusy	146	168	90	36	45	93	42	47	100	47	36		21	32	903
Élysée	108	122	73	42	42	61	40	44	75	48	34		22	46	757
Villamont	204	179	68	71	62	50	54	65	71	48	50		18	38	978
C. F. Ramuz	108	122	37	43	46	42	43	43	48	42	44		20	6	644
Montolieu	133	138	50	39	60	49	42	48	45	49	50		22	36	761
Tot./div.	998	1'040	441	338	371	417	280	359	459	350	322	0	143	203	5'721
Totaux	998	1'040	1'150			1'056			1'131			0	143	203	5'721

Effectifs des classes lausannoises (classes à effectif réduit, classes de développement, classes d'accueil et classes d'enseignement spécialisé non comprises) – situation au 25.10.2012

Degré	Élèves	Classes	Moyenne
CIN	2'510	128	19.6
CYP1	2'310	116.5	19.8
CYP2	2'077	104.5	19.8
CYT			
5 ^e	1'003	52	19.2
6 ^e	1'050	53	19.8
VS			
7 ^e	443	19	23.3
8 ^e	419	18	23.2
9 ^e	457	19	24.0
VSG			
7 ^e	339	16	21.2
8 ^e	306	15	20.4
9 ^e	357	15	23.8
VSO			
7 ^e	389	24	16.2
8 ^e	306	23	13.3
9 ^e	357	19	18.7
RAC	212	12	17.7

Plan de rentrée 2012/2013 des établissements primaires : cycle initial, cycles primaires, classes ER, VER, DEP et ACCP

	CIN	CYP1			CYP2			ERP	DEP + VER	ACCP*	Tot. bât.	Tot. étab.
		P1	P2	multi	P1	P2	multi					
ENTRE-BOIS	Barre	4	2	1	1	1	1	1			11	
	Belleveaux	2	1	2	1	2	1	1			10	
	Bois-Gentil	3	1	1	1	1	1				8	
	City-Blécherette	1			1			1			3	
	Colline	1	1	1					1		4	
	Entre-Bois	5	2	2							9	
	Pavillon - EB					1	2	1			4	
	Pontaise	5	1	1	1	2	2				12	
	Rouvraie	3	0	1							4	
	Vieux-Moulin	3	2	2		2	2			1	12	
		27	10	11	5	9	9	3	1	1	1	77
FLORÉAL	Bourdonnette	3	1	1	1	1					7	
	Cour	1			1						2	
	Figuiers			2			4				6	
	Floréal	4	2	2		2	2				12	
	Malley	3	1	1	1	3	4				13	
	Montoie	7	3	1	1	3					15	
	Montriond	4	2	1		2	2				11	
	Provence	2	1	1							4	
	Tivoli										0	
		24	10	9	4	11	12	0	0	0	0	70
MON-REPOS	Chailly	6	2	2	1	3	3				17	
	Chandieu	2									2	
	Chissiez	1	2	1			1				5	
	Croix-d'Ouchy	3	1	1	1	1	1	1			9	
	Devin	1			1						2	
	Églantine	3	1	1		2	2				9	
	Florimont	2	1	1							4	
	Léman	2									2	
	Mon-Repos	5	2	2		2	2			1	14	
	Montchoisi	2	2	2		1	1	1			9	
	Val d'Angrogne	2			1						3	
		29	11	10	4	9	10	2	0	0	1	76
PRÉLAZ	Beaulieu	5	3	3		3	3				17	
	Bergières	2									2	
	Chablière	1									1	
	Pierrefleur	3	2	3	1	3	4				16	
	Pont-des-Sauges	2			1						3	
	Prélaз	6	5	5		5	4		2	1	28	
	Valency	4									4	
	Jardins de Prélaз	2									2	
		25	10	11	2	11	11	0	0	2	1	73
LA SALLAZ	Arzillier								4		4	
	Boissonnet	7	3	2.5	1	2.5	3				19	
	Coteau-Flauri	6	3	3	1	3	3				19	
	Montolieu	1									1	
	Praz-Séchaud	2									2	
	La Sallaz	4	1	1	1	1	1	1			10	
	VCLB	3	1	1	1	1	1	1			9	
		23	8	7.5	4	7.5	8	2	0	4	0	64
Totaux	128	49	48.5	18	47.5	50	7	1	7	3	359	359

* les groupes d'accueil et les cours intensifs de français ne figurent pas dans ce tableau

Légende

CIN classes du cycle initial

ER, VER classes à effectif réduit, classes vertes

ACCP classes d'accueil

CYP classes des cycles primaires 1 et 2

DEP classes de développement

Plan de rentrée 2012/2013 des établissements secondaires : cycle de transition, classes 7e à 9e VSB, VSG, VSO, classes ER, DES et ACCS

	CYT5		CYT6		7e année				8e année				9e année				DES VER	ACCS*	RAC	Tot. bât.	Tot. étab.	
		ER		ER	VSB	VSG	VSO	ER	VSB	VSG	VSO	ER	VSB	VSG	VSO	ER						
BELVÉDÈRE	Belvédère				2	2	4	1	2	2	4	1	2	2	4		2	3	6	37		
	BV - Tivoli																			0		
	Croix-Rouges	7	1	8	1															17		
		8		9		2	2	5		2	2	5		2	2	4		2	3	6	54	54
BERGIÈRES	Bergières	8		8		3	3	3		3	2	3		3	3	2		2	1	1	45	
	Bât. AB																			0		
		8		8		3	3	3		3	2	3		3	3	2		2	1	1	45	45
BÉTHUSY	Béthusy	7		8				3		4	2	3		4	2	2		2	3		40	
	Mon Repos					4	2														6	
		7		8		4	2	3		4	2	3.0		4	2	2		2	3	0	46	46
ÉLYSÉE	Élysée			6		3	2	3		3	2	3		3	2	2		2	3	3	37	
	Croix-d'Ouchy	6																			6	
		6		6		3	2	3		3	2	3		3	2	2		2	3	3	43	43
VILLAMONT	Villamont	7		7		2	2			2	2			1	1			2	4		30	
	St-Roch	3		2		1	1	4			1	4		2	1	3					22	
		10		9		3	3	4		2	3	4		3	2	3		2	4	0	52	52
C.F. RAMUZ	Rouvraie	6		6														1			13	
	Entre-Bois					2	2	3		2	2	3		2	2	3		1		2	24	
		6		6		2	2	3		2	2	3		2	2	3		2	0	2	37	37
MONTOLIEU	Grand-Vennes	3		3		2	2	4		2	2	3		2	2	3		2	3		33	
	Coteau-Fleuri	4		4																	8	
	Signal																	3			3	
		7		7		2	2	4		2	2	3		2	2	3		5	3	0	44	44
Total par section	51	1	52	1	19	16	24	1	18	15	23	1	19	15	19	0	17	17	12	321		
Total par division	52		53		19	16	25		18	15	24		19	15	19		17	17	12	321		
Total par degré	52		53		60				57				53				17	17	12	321	321	

* les groupes d'accueil et les cours intensifs de français ne figurent pas dans ce tableau

Légende

CYT	cycle de transition	ER	classes à effectif réduit
VSB	voie secondaire baccalauréat	DES	classes de développement
VSG	voie secondaire générale	VER	classes vertes
VSO	voie secondaire à options	ACCS	classes d'accueil

SERVICE DE SANTÉ DES ÉCOLES (SSE)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

➤ promouvoir les activités de santé communautaire, de la santé physique, psychique et sociale des élèves, le dépistage, le conseil et l'expertise dans le champ de compétences des spécialistes et la contribution à l'intégration scolaire et professionnelle.

Le service comprend des médecins pédiatres, des infirmières et des assistants sociaux.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	27.48	26.47	25.98	24.25
Total service	27.48	26.47	25.98	24.25

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	- 1.50

Suite au départ à la retraite de nos deux physiothérapeutes scolaires (2 ept), il a été décidé de supprimer 1.5 ept de physiothérapeutes dans le cadre du Plan d'Améliorations Financières PSAF.

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	38	26.47	36	24.25
Total service	38	26.47	36	24.25

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
	1		1	
Total service	1		1	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	5	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	2
Retraite	3
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	5

Le Service de santé des écoles, par ses cadres, participe très activement à plusieurs groupes de travail de l'unité PSPS :

L'adjoite à la promotion de la santé en milieu scolaire

- Groupe de demandes externes : statue sur les demandes de subventions des équipes d'établissements pour des actions de santé (on peut aussi accorder une subvention communale en cas de refus cantonal).
- Colloque des demandes externes : statue sur la pertinence des prestataires externes et évalue leur prestations, émet des recommandations pour les directions d'établissements.

- Colloques thématiques : sujets variés touchant à la politique de santé, aux programmes prioritaires, aux mandats des intervenants internes et externes aux établissements.
- Plate-forme prévention des dépendances : répondante pour les établissements scolaires lausannois du programme et de son implantation avec les intervenants spécialisés.
- Groupe de travail : prévention primaire des dépendances.
- Groupe DIGOS : diversité de genre et d'orientation sexuelle.
- Colloque métier : travail en interdisciplinarité.

L'infirmière-chef

- Colloques thématiques : sujets variés touchant à la politique de santé, aux programmes prioritaires, aux mandats des intervenants internes et externes aux établissements.
- COPIL vaccins (définit la politique de vaccination cantonale).
- SESAME : groupe chargé d'élaborer une démarche dans le domaine des mauvais traitements.
- Colloque métier : groupe avec les infirmières cantonales référentes de secteur.
- Groupe de réflexion pour la supervision.
- Groupe d'échange de pratiques avec les infirmières cantonales référentes de secteur.

Le chef de service a.i.

- Direction interservices PSPS (DFC, DSAS).
- COPIL Dépendances.
- COPIL vaccins (définit la politique de vaccination cantonale).
- SESAME : groupe chargé d'élaborer une démarche dans le domaine des mauvais traitements.
- Groupe DIGOS : diversité de genre et d'orientation sexuelle.
- Colloques thématiques : sujets variés touchant à la politique de santé, aux programmes prioritaires, aux mandats des intervenants internes et externes aux établissements.

Le travail de collaboration avec les groupes de l'unité PSPS prend de 10% à 20% pour chacun des responsables.

Le chef de service a été appelé à l'UNIL au Conseil scientifique de la faculté de psychologie, pour les mauvais traitements, dans le cadre de l'Observatoire de la maltraitance infantile (OME).

Situation générale

L'introduction du PAIMS (Plan d'Accueil Intégré – Mesures Scolaires) a suscité des remous dans le corps enseignant, l'ADESOV ayant voté, à une très large majorité, le refus de signer ces protocoles qui visent à l'accueil de l'enfant touché dans sa santé physique à l'école et à aménager son parcours scolaire de manière à ce qu'il puisse participer à un maximum d'activités. Les problèmes les plus courants sont : le diabète, les allergies, l'épilepsie, les enfants en chimiothérapie, etc. Sur la centaine d'enfants qui nécessitent un tel plan, des PAIMS ont été rédigés pour 100 d'entre eux fin décembre, dont les mesures sont évidemment connues des enseignants puisqu'ils ont participé à leur élaboration.

Activités du service en appui externe

Le service a activement soutenu la diffusion des thèmes de discussion dans le cadre de la démarche DIGOS. Il a participé à la réunion finale destinée à expliciter le soutien aux enfants en ville de Lausanne, en vue d'obtenir de l'UNICEF le titre de « Commune amie des enfants », en publiant un rapport sur trois actions de prévention auxquelles le service a contribué ces deux dernières décennies.

Formation

Les collaborateurs/trices ont bénéficié de 155 jours de formation :

Thème	Nb de jours-personnes
Poser les fondements d'une bonne collaboration	42
Le harcèlement : ex. homophobie, enjeux et rôles	29
Certificat d'assistant-e en gestion du personnel	15
Certificat de Nutrition Humaine (UNIL)	12
Diplôme d'études avancées (La Source)	12
Certificat de praticienne formatrice (HES-SO)	5.5
Réaliser des revues systématiques de littérature (UNIL)	5
« Blooming flowers » (SUPEA/UNIL)	4
Cours pour formateur d'entreprise	4
Gestion des conflits et du stress	3
Internet et nouveaux médias : « addict or not addict »	3
Prévention des dépendances (SESAF)	3
Journée de formation des médecins scolaires vaudois	3
« Apprivoiser les écrans : défi éducatif et pédagogique »	2
« Le sens caché des comportements adolescents »	2

Rôle et responsabilité du RRH	2
Cours de samaritains	2
Gestion d'équipe pour cadre	1
« Écoles et familles : comment favoriser un soutien mutuel »	1
Analyse de pratique pédagogique	1
Formation continue pour GRAFIC	1
Journée de formation des médecins scolaires suisses	1
« Que proposer à l'enfant obèse et sa famille »	0.5
« Intervention précoce, jeunes et espace public » (GRE)	0.5
« Exclusion, inclusion et intégration » (GMSV)	0.5

Une infirmière est en formation post-grade en santé publique à La Source ; une autre, sur la base d'une formation en master de santé publique de l'Université de Nancy, a obtenu une équivalence de l'École de la Source.

L'adjointe pour la promotion de la santé a obtenu le CAS en Nutrition Humaine de l'Université de Lausanne.

Les quatre infirmières praticiennes formatrices ont accueilli pour des stages six étudiantes de la HES-SO, pour un total de 19 semaines de stage. Le chef de service est intégré dans le groupe SESAME (prévention des mauvais traitements) à l'unité PSPS.

PRÉVENTION

Actions de santé

Les actions de santé conduites durant l'année scolaire 2011/2012 par les équipes de santé des établissements ont été classées par thèmes (nombre de périodes) :

Besoins fondamentaux	145
Alimentation	109
Sens	156
Sommeil et relaxation	39
Hygiène	434
Immunité, SIDA, sexualité	565
Droits des enfants, violences, mauvais traitements	428
Toxicomanies	705
Total	2'581

On note une nouvelle progression importante par rapport à 2010/2011 de l'ordre de 19%, au profit des domaines de l'hygiène et des toxicomanies.

PROGRAMMES DE SANTÉ

Intégration scolaire - PAIMS

La procédure d'élaboration des PAIMS a commencé dans tous les établissements lausannois dès ce printemps. Sur un effectif estimé d'une centaine d'enfants qui en auraient besoin, plus de 80% en ont déjà bénéficié. L'infirmière-cheffe s'est aussi impliquée dans une séquence du DVD promu par la Ligue contre le diabète, destiné à informer et instruire les enfants atteints et leur famille, ainsi que les personnes qui s'en occupent.

Théâtre comme soutien aux actions de santé d'établissements

Le théâtre Caméléon est le soutien traditionnel souvent sollicité depuis deux décennies comme animation sur des thèmes courants concernant les adolescents, en particulier pour des actions de santé. Les thèmes les plus souvent traités aux cours de ces neuf dernières années sont : le racket (22.6%), le bouc émissaire (21.2%), l'alcoolisme (13.3%), le tabagisme (11.1%), la violence verbale (11.1%), le SIDA (11%), la consommation de drogues (10.4%) et la violence physique et psychique (3.5%). Le nombre d'élèves ayant participé à ces spectacles a passé de 3'920 à 2'171 de 2002 à 2011. Cela n'est pas le signe d'un intérêt décroissant, mais principalement dû au fait que les spectacles ont été mieux intégrés dans la démarche de l'établissement secondaire, qui nécessite de grands moyens avant et après le spectacle, et qui a conduit à une plus grande sélectivité. Pour l'année scolaire 2012/2013, 45 classes seront concernées, les frais étant entièrement couverts par la Ville de Lausanne.

Programme prioritaire sur les dépendances

Deux établissements secondaires (Belvédère, Villamont) ont fait une journée pédagogique destinée à la préparation des procédures en fin d'année 2012. L'établissement secondaire d'Isabelle-de-Montolieu est en cours de démarrage pour l'élaboration des procédures. Le programme prioritaire souffre actuellement d'un relatif déficit en termes de prévention primaire, qui fait l'objet d'une réflexion au niveau du groupe cantonal ad hoc. Une étude de l'IUMSP doit aussi en faire le bilan depuis sa création.

Programme prioritaire sur l'alimentation équilibrée et la promotion du mouvement

Une multitude de projets d'établissements, dont les intervenants ont un rôle capital (délégués PSPS, infirmières, enseignants, etc.), concourent à la réalisation de ce programme. Dans ce domaine, on recense par établissement : **Entre-Bois** : « Collations collectives » CIN1+2, 24 classes, « On se mobilise ensemble pour notre récré et non l'un contre l'autre », CIN et CYP1+2, 8 classes ; **Floréal** : « Récrés saines et bien se nourrir », CIN à CYP1, 7 classes, « Je choisis ma récré », CIN et CYP1, 5 classes, « Bien se nourrir », CYP2, 19 classes ; **Mon-Repos** : « Partenariat école-familles pour les récréations », CIN, 25 classes ; **Prélaz** : « Manger-Bouger », CIN acte 1, 15 classes, CYP acte 2, 15 classes, CYP acte 3, 12 classes, « Récréations saines : semaine du goût », 2 classes ; **La Sallaz** : « Top récré pour la rentrée », CIN à CYP2, 35 classes, « Rallye santé » & « Après-midi sportifs » & « Je prépare mon sandwich », CYT5+6, 8 classes ; **Élysée** : « Importance des petits déjeuners », 5^e et 7^e, 14 classes ; **Bergières** : « Ateliers élèves : des récrés et pique-nique équilibrés », 7^e, 9 classes, « Aux Bergières, ça marche » (podomètres), 5^e, 8 classes ; **Villamont** : « récréations simples et saines », classes DES et R. Le programme ALEX fera l'objet d'un aggiornamento visant à intégrer plus d'animations pratiques sur le thème de l'alimentation, avec l'aide d'une diététicienne, de manière à rendre les établissements plus autonomes dans le cadre d'un programme modulable.

Climat d'établissement

Les actions se sont poursuivies dans ce domaine important. Par établissement : **Entre-Bois** : « On se mobilise ensemble et non l'un contre l'autre », CIN à CYP2, 8 classes, « Journées des droits de l'enfant », 5 classes ; **Floréal** : « Montriond fait son cirque », CYP 1+2, 11 classes ; **La Sallaz** : « Création du spectacle la Visite », tous les élèves ; **Béthusy** : « 75 ans de Béthusy », tous les élèves ; **Villamont** : « 125^e de Villamont », tous les élèves ; **C.-F. Ramuz** : « Montre ton talent », tous les élèves.

Prévention des dangers de l'Internet

Prélaz : « Action Innocence », CYP 2, 11 classes ; **Bergières** : « Prévention Internet » : 7^e, 9 classes. Le programme « Écrans visés » de l'association du même nom, qui a permis de toucher en 2012 dans les établissements primaires, **La Sallaz** : CIN et CYP1+2, 12 classes, **Prélaz** : CIN et CYP 1+2 : 9 classes.

Prévention de la violence – promotion du respect

Ces thèmes, très liés, s'imposent de plus en plus non seulement comme thèmes d'une réflexion déjà très ancienne, mais comme thèmes d'actions de santé concrètes. **Prélaz** : « Ateliers Arc-en-ciel » CYP1+2, 15 classes ; **Floréal** : « Ateliers Arc-en-ciel », CYP1, 20 périodes ; **Mon-Repos** : « La bagarre y en a marre ! », 4 classes ; **I.-de-Montolieu** : « Ateliers Slam », 8^e et 9^e, 8 classes ; **Bergières** : « Journée du respect », tous les élèves ; **Élysée** : « Réfugiés : comprendre la réalité de l'exil, de l'asile, et de l'intégration » 8^e et 9^e, 5 classes.

Prévention des maltraitances

Le programme ZADIG a touché 16 classes, dont neuf en CIN et sept en CYP. Un travail de refonte pédagogique des documents utilisés est nécessaire pour que les propositions d'activités en classe soient en conformité avec les objectifs pédagogiques du Plan d'Étude Romand (PER). L'association, pour faire connaître les thèmes traités dans son action, a élaboré en collaboration avec la Bibliothèque municipale une brochure, « Petits et Grands moments de la vie », illustrée, qui référence 90 livres pour enfants utiles à lire et discuter en famille. Elle est à disposition gratuitement sur les lieux de prêt et consultable sur le site de l'association.

Prévention SIDA

Belvédère : « Prévention par les pairs », 7^e et 8^e, 21 classes ; 9^e et RAC, 15 classes ; **I.-de-Montolieu** : tous les élèves de 8^e et 9^e ; **Élysée** : « Animations SIDA et exposition dans l'atrium », tous les élèves ; **Bergières** : animation de l'infirmière en classe, 5 classes, témoignages en classes de 9^e.

Prévention contre les stéréotypes de genre

Tous les intervenants du Service de santé des écoles ont suivi en décembre une journée de formation organisée par l'unité PSPS sur ce sujet. Une exposition est prête depuis le mois de mars pour être présentée dans les établissements scolaires qui le désirent. Maintenant qu'un consensus a été acquis, et relativement rapidement, sur la nécessité d'être proactif dans ce domaine, et que le nouveau règlement scolaire impose à la direction de l'établissement d'agir en cas de discrimination, on peut penser que la situation sera désormais mieux gérée et permettra de lutter contre le discrédit.

RECHERCHE ET ÉTUDES

Une étude faite sur les enfants nés en 1995, a montré une excellente couverture vaccinale contre la rougeole, avec 3% de refus de la première dose et 5.1% de refus de la 2^e dose. La couverture à l'âge de 4-5 ans est pour deux doses de 26%, pour une dose de 72%. La couverture s'élève graduellement avec l'âge pour atteindre à 13-14 ans 92% pour deux doses et 4% pour une dose, soit très proches de l'optimum recommandé pour éviter les épidémies. Cet excellent résultat tient à une politique d'information volontariste : entretiens avec les parents de CIN2, proposition de vaccination lors de l'épidémie d'avril 2008 pour le personnel des crèches et garderies, et rattrapage à deux doses au printemps 2008 lors de l'épidémie à l'UNIL pour les élèves du secondaire, et à l'automne 2009 pour les élèves du primaire lausannois.

Une autre étude sur les examens de dépistage dentaire, basée sur les relevés de deux cabinets, permet de mettre en lumière l'évolution de l'état de la dentition des élèves lausannois, en dressant un bilan de la situation en début de scolarité, et de l'effet stabilisateur durant la période de scolarité publique des prestations du Service dentaire scolaire. Cela permet de poser quelques jalons vers une adaptation de la prévention des caries, dont le taux moyen est resté stable cette dernière décennie.

PRESTATIONS DU PROGRAMME

Le programme de prestations est resté inchangé. Dès le 1^{er} février 2012, pour les jeunes filles qui ont moins de quinze ans révolus au moment de la première injection, un schéma simplifié à deux doses de vaccin HPV, sans augmentation de la quantité d'antigènes par injection, a été autorisé.

Vaccinations (année scolaire 2011/2012)

vaccin Infanrix	244 doses	soit	diphtérie	919 doses
vaccin Revaxis	35 doses		tétanos	919 doses
vaccin Boostrix	32 doses		coqueluche	385 doses
vaccin Boostrix-Polio	109 doses			
vaccin Dintanrix	499 doses		polio	388 doses
vaccin Priorix	81 doses		vaccin ROR	81 doses
vaccin GENHBvac	967 doses		vaccin HB	967 doses
vaccin HPV	979 doses		papillomavirus	979 doses

On note une nouvelle diminution du nombre de vaccinations à exécuter pour compléter celles faites en privé, particulièrement pour la coqueluche, le ROR et l'hépatite B. Cette statistique, et son évolution au cours de la dernière décennie (diminution de 40% à 85% des doses administrées à l'école), montre la spécificité de la vaccination contre le HPV. Les adolescents ne vont en effet que rarement chez leur médecin, ou seulement pour maladie intercurrente le plus souvent infectieuse, et ce contact épisodique ne permet pas au secteur privé de prendre sa place. Tout repose ici sur la médecine scolaire, et les efforts locaux, l'OFSP n'ayant en effet pas réactivé la promotion de cette vaccination, malgré des effets à court et moyen termes éloquentes et encore meilleurs qu'espérés que présentent les études disponibles sur les stades précoces de l'évolution cancéreuse et la protection accordée par le vaccin.

Visites médicales (année scolaire 2011/2012)

Résultats des contrôles de santé et des visites médicales

Par le médecin scolaire	508
Par le médecin traitant	824
Refus de la visite médicale	2
Examen de vue	4'165
Anomalie de l'acuité visuelle	421
Examen de la vision des couleurs	1'380
Anomalie de la vision des couleurs	47
Examen de la vision stéréoscopique	826
Anomalie de la vision stéréoscopique	50
Examen de l'audition	1'855
Anomalie de l'audition	104
Examinés pour verrues	3'819
Envoyés chez le médecin pour verrues	355

Les entretiens CIN ont pu avoir eu lieu pour 849 familles sur 1'134 prévus (74.8%, proportion stable d'année en année).

ASSISTANTS SOCIAUX SCOLAIRES (ANNÉE CIVILE 2012)

Fonds

Le fonds Salvatore Marino a permis d'aider 109 enfants, pour un total de 28'032 francs, et le fonds Giovanni Gialdini 15 enfants pour un total de 6'062 francs.

En 2012, il y a eu 187 ouvertures de dossiers et 48 fermetures. Les problèmes actuels de la situation vaudoise impactent la vie des personnes prises en charge par nos assistants sociaux : carence en logement pour familles nombreuses à des prix raisonnables et même à des prix habituels, dégradation des liens familiaux, effet de l'arrivée en nombre augmenté de familles de pays à tradition d'émigration en raison des effets de la crise économique dans ces pays, perte des prestations du CVAJ pour les enfants suivis par l'EVAM parce que cet organisme ne prend plus en charge les situations d'enfants suivis au RI. Le fonds Salvatore Marino a heureusement donné la disponibilité nécessaire pour aider ces familles pour des camps, des activités éducatives. Nos assistants sociaux se réunissent aussi régulièrement avec leurs homologues du reste du canton ou suivent des formations ensemble.

SERVICE DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE (SPS)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

➤ offrir aux enfants lausannois et à leurs familles des consultations, évaluations et/ou bilans, propositions d'interventions, suivis et/ou traitements.

Les psychologues, psychomotriciens et logopédistes (PPLS) travaillent en étroite collaboration avec les partenaires de l'école, en particulier les enseignants et les directions.

Les spécialistes PPLS sont au service du développement de chaque enfant afin de les aider à restaurer leur processus évolutif et à s'épanouir à l'école comme dans leur famille.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	40.30	40.00	40.50	39.80
Total service	40.30	40.00	40.50	39.80

Tableau 1.2.- variation en ept alloué

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Total service	+ 0.20

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	56	40.00	57	39.80
Total service	56	40.00	57	39.80

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
	1	1
Total service	1	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	0	2

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	
Retraite	
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	0

Stagiaires

En 2012, le service a pris en charge deux stagiaires psychologues, une stagiaire logopédiste et deux stagiaires psychomotriciennes, pour des stages de longue durée, en principe sur une année scolaire en partenariat avec les institutions de formation (universités, HES). Par ailleurs, cinq stagiaires ont également été accueillies pour une courte durée.

SITUATION GÉNÉRALE

La phase de transition s'est poursuivie en 2012 pour le Service de psychologie scolaire. La future loi sur la pédagogie spécialisée (LPS), qui remplacera l'actuelle loi sur l'enseignement spécialisé datant de 1977 est toujours en chantier au DFJC. Celle-ci définira à la fois les prestations directes aux enfants, aux familles et à l'école et proposera de nouveaux principes d'organisation des mesures d'aide.

Alors que l'école vaudoise doit mettre en application la LEO, s'adapter à Harmos et intégrer le PER, le travail quotidien des psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire (PPLS) dans ce contexte requiert souplesse et adaptabilité.

D'autant que les situations d'enfants sont toujours plus complexes et interrogent l'ensemble des réponses que nous offrons aux difficultés présentées. La quantité et l'intensité des réseaux augmentent fortement. La collaboration avec les partenaires de l'école est de plus en plus exigeante alors que les moyens et effectifs pour y répondre ne progressent pas.

Si le nombre de prises en charge est relativement stable, en revanche les listes d'attente s'allongent créant à la fois de l'incompréhension ou même de la frustration chez les familles en attente de prestations ainsi qu'un inconfort et des pressions pour les professionnels.

Face à la réalité du flux migratoire et l'arrivée massive de familles à Lausanne, le Canton a alloué pour la rentrée 2012/2013 quelques ressources supplémentaires. Une véritable équipe comprenant une psychologue, une psychomotricienne et une logopédiste s'est constituée afin d'être les interlocuteurs des doyens et enseignants des classes d'accueil. Ce dispositif permet de développer des compétences spécifiques en lien avec notre groupe de travail et de réflexion interne « interculturelité et migration ».

L'année 2012 a vu le développement d'un nouvel outil de gestion informatique des prestations et de suivi des dossiers. Le service PPLS lausannois a été région pilote, les modules lausannois ont été repris par les développeurs pour les intégrer dans l'application cantonale. Notre secrétariat s'est même vu attribuer un mandat de helpdesk (centre d'assistance) pour les autres régions du canton.

La fusion prévue de certains services à la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale n'a pas eu lieu en 2012. Cela n'empêche en rien le Service de psychologie scolaire de poursuivre ses activités avec toujours le même objectif de qualité des prestations offertes en synergie avec les autres services de la Ville de Lausanne.

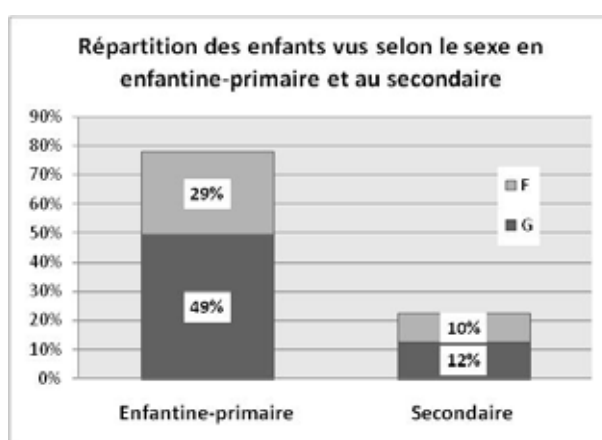
Analyse des pratiques et statistiques

Le Service de psychologie scolaire, comme chaque année, continue d'être un soutien privilégié des enfants scolarisés, 2'022 situations ont occupé les spécialistes. Le travail porte surtout sur les enfants des petites classes (78% des enfants vus le sont en enfantine-primaire) et comme d'habitude en particulier sur les garçons de ces classes, garçons qui représentent pratiquement 50% des enfants qui consultent (tableau 1 et graphique 1).

Tableau 1

Sexe	Enfantine Primaire	%	Secondaire	%	Total	%
M	997	43.3	252	12.5	1'249	61.8
F	577	28.6	196	9.6	773	38.2
Total	1'574	77.9	448	22.1	2'022	100.0

Graphique 1



La proportion importante en faveur des cycles enfantine-primaire, ne doit pas laisser penser que les cycles secondaires sont délaissés. Les 22% qu'ils représentent occupent en priorité les psychologues (12.8%) et les logopédistes (7.4%). Les psychomotriciens classiquement interviennent très peu au secondaire (0.9%) (graphique 2).

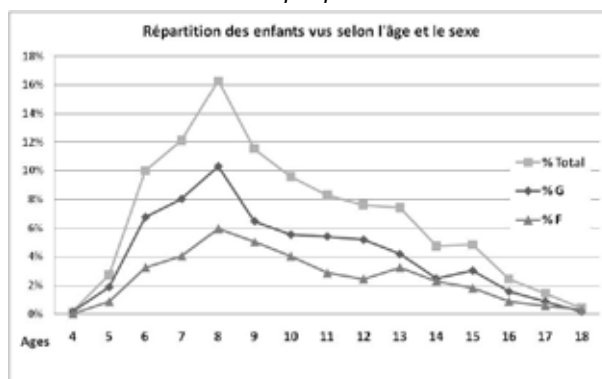
Graphique 2



Comme le montre le graphique 3, le ratio primaire/secondaire quant au nombre de consultations des spécialistes du service s'échelonne de presque moitié avec les psychologues pour passer à 1/5 chez les logopédistes et culminer à 1/14 (psychomotriciens). Ces différences peuvent s'expliquer par un accent plus important sur les aides instrumentales (psychomotriciens et logopédistes) chez les enfants plus jeunes, c'est-à-dire aux moments clés des apprentissages de base.

Par ailleurs, l'écart entre les garçons et les filles diminue significativement au secondaire (10% de filles pour 12% de garçons selon le graphique 1) et ceci particulièrement à partir de l'âge de treize ans (graphique 3), où l'écart reste en dessous de 1%.

Graphique 3



On peut mettre cela en relation avec l'adolescence où les besoins d'échanges avec des personnes hors de la famille augmentent, la possibilité d'analyse se fait plus pointue, et le rapport au corps se fait aussi plus délicat. Ces éléments peuvent expliquer la raison de l'écart qu'on observe dans le graphique 4 entre le nombre d'enfants vus par les psychomotriciens en regard des logopédistes et psychologues.

Graphique 4



Enfin, le pic correspondant à l'âge de huit ans est à comprendre comme un regain de besoin de consultation lors de l'entrée au CYP1 où les exigences scolaires et le rythme augmentent, renforçant pour les enfants plus fragiles les difficultés d'adaptation.

CONCLUSION

Malgré cette période de transition propice à l'expectative, les équipes du Service de psychologie scolaire continuent à se mobiliser pour aider au mieux les enfants, familles et partenaires de l'école ou externes. Des projets ont pu être menés en 2012 témoignant d'une dynamique réelle.

Nos métiers de la relation sont exigeants et confrontants. En 2012, nous avons eu l'occasion d'enrichir nos réflexions et moyens de prendre soin de soi sur son lieu de travail. Car chaque sourire retrouvé, tout progrès en lecture ou écriture, chaque comportement apaisé sont des signes encourageants qui nous poussent à redoubler d'efforts et de créativité.

SERVICE DENTAIRE SCOLAIRE (SDT)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

➤ promouvoir la santé bucco-dentaire, prévenir les maladies bucco-dentaires et, si cela s'avère nécessaire, prodiguer des soins aux élèves des écoles lausannoises.

PRESTATIONS OFFERTES

- prophylaxie individuelle effectuée par une hygiéniste au cabinet ;
- prophylaxie collective effectuée par deux collaboratrices spécialistes en santé dentaire dans les classes primaires ;
- soins conservateurs effectués par des médecins dentistes (pédodontistes) dans sept cabinets dentaires ;
- soins orthodontiques effectués par des médecins dentistes (orthodontistes) dans le cabinet dentaire du groupe orthodontique de Montbenon ;
- dépistage annuel de la carie pour tous les écoliers des établissements lausannois, pour les élèves d'un certain nombre d'institutions spécialisées et de quelques écoles privées ainsi que les élèves de Belmont.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	24.35	20.65	24.15	21.45
Total service	24.35	20.65	24.15	21.45

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Total service	- 0.20

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	28	20.65	29	21.45
Total service	28	20.65	29	21.45

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
	0		0	
Total service	0		0	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	0	1

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emplois (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	
Retraite	
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	0

En 2012, le groupe orthodontique de Montbenon comptait deux spécialistes en orthopédie dento-faciale, trois assistantes dentaires avec formation spécialisée, une hygiéniste dentaire, une secrétaire, une professionnelle en radiologie, un technicien dentaire et une nettoyeuse. Les sept cabinets conservateurs comptaient huit médecins dentistes, neuf assistantes dentaires. Le service de prophylaxie comptait deux collaboratrices spécialistes en santé dentaire. Le secrétariat était composé d'un chef d'office ad intérim et d'une secrétaire.

ÉVOLUTION DU SERVICE

Cette année 2012 a été marquée par une réorganisation du groupe orthodontique de Montbenon. Cette réorganisation permet de prendre en charge de façon encore plus efficace et plus conviviale les patients ainsi que leurs parents.

Ceci a permis aussi aux collègues du groupe orthodontique de Montbenon d'accroître la communication et les échanges notamment au niveau des diagnostics à poser. Une nouvelle orthodontiste a été engagée à 100%.

Malgré le suivi régulier des appareils et des installations dentaires, quelques remplacements de matériel ont été nécessaires en 2012.

Les cabinets conservateurs ont dû s'adapter à un logiciel supplémentaire, Médident, qui concerne uniquement la prise en charge des patients par les organismes sociaux du Canton de Vaud.

Des contrôles annuels suivis de la validation annuelle de tous les stérilisateur du Service dentaire ont été mis en place.

Le protocole de toute la chaîne de stérilisation respecte les normes demandées.

Un groupe de travail a été formé entre le Service dentaire, le SOI et la comptabilité avec pour objectif une diminution de la double saisie lors de la facturation en créant un lien entre les logiciels Odontos et GEFI.

DIVERS

L'année 2012 a vu une très légère diminution du nombre d'élèves inscrits au Service dentaire (1%). Le nombre sans variation des patients soignés est dû à la bonne réputation que le Service dentaire a su créer au fil du temps.

Effectif des patients

Enfants inscrits au S.D.S	au 31.12.11	au 31.12.12
Écoles primaires (CIN + CYP)	3'979	4'049
Écoles secondaires (CYT + 7 ^e à 9 ^e)	3'377	3'309
Apprentis, gymnasiens	503	434
Communes voisines (+ Belmont)	117	98
Institutions diverses	72	66
	8'048	7'956

Durant l'année 2012, 154 demandes de réduction d'honoraires ont été examinées. Parmi elles, 135 ont été prises en considération. Sur la base des devis établis, le montant global de ces réductions s'élève à 94'128 francs, chiffre supérieur de 6'128 francs par rapport à l'année 2011.

VISITES DE DÉPISTAGE

Comme chaque année, la visite annuelle de dépistage de la carie chez tous les écoliers lausannois s'est déroulée de début septembre à début décembre. Les résultats de cette animation fournissent une indication consubstantielle de la santé bucco-dentaire des écoliers. En moyenne, 50% des élèves de la première année enfantine se sont inscrits au Service dentaire.

Visites de dépistage – récapitulation générale 2012

	Nombre classes	Effectif	Abs. Contrôles		Catégorie				Soins par		Avis aux parents
					I	II	III	IV	SDS	Privé	
Classes primaires	368	7'062	283	6'779	3'790	1'450	1'379	160	3'328	3'696	1'099
Classes secondaires	333	6'206	215	5'991	3'177	1'644	1'123	47	2'328	3'854	1'089
Classes privées	19	242	8	234	192	13	29	0	24	210	22
Institutions spécialisées	43	366	23	343	178	95	63	7	84	282	72
Belmont	12	225	5	220	169	32	19	0	41	184	19
Total	775	14'101	534	13'567	7'506	3'234	2'613	214	5'805	8'226	2'301

Catégorie I :	Sans carie, ni obturation	55%	SDS :	Inscrits au Service dentaire	41%
Catégorie II :	Sans carie, avec obturations	24%	Privé :	Non inscrits	58%
Catégorie III :	Avec caries	19%			
Catégorie IV :	Bouches négligées	2%			

SERVICE DU TRAVAIL (ST)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Office régional de placement (ORPL)

- s'efforcer de proposer un poste adéquat à chaque demandeur d'emploi ;
- conseiller les demandeurs sur les possibilités de mesures actives telles que des cours ou des programmes d'emplois temporaires ;
- prospecter les entreprises afin de les inciter à annoncer leurs postes disponibles au service public de l'emploi.

Bureau des emplois temporaires subventionnés (ETSL)

- organiser dans de nombreux métiers des programmes d'emplois temporaires dans le but d'augmenter les qualifications des demandeurs d'emploi ;
- proposer des mesures adaptées aux bénéficiaires de l'assurance-chômage, du revenu d'insertion et de l'assurance invalidité ;
- entretenir un réseau de places d'accueil en étroite collaboration avec les services de la Ville et des institutions à but non lucratif.

Inspection du travail Lausanne (ITL)

- veiller, par une politique d'information préventive et par des contrôles, au respect par les entreprises lausannoises de la bonne application de la loi sur le travail, de la loi sur l'assurance-accident et de la loi sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques ;
- renseigner les personnes qui habitent ou travaillent à Lausanne dans le domaine du droit du travail (public et privé).

Fondation lausannoise d'aide par le travail (FLAT)

- faciliter l'insertion professionnelle par le financement d'une formation ou des frais liés à l'exercice d'une profession.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (STI)	11.30	9.80	11.30	10.80
Bureau ETSL	46.85	41.20	46.95	43.20
Inspection du travail	7.30	7.10	7.30	6.30
Main d'œuvre étrangère & FLAT	1.50	1.50	1.50	1.50
Office régional de placement	106.70	75.90	106.70	75.00
Total service	173.65	135.50	173.75	136.80

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	+ 0.10

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (STI)	11	9.80	12	10.80
Bureau ETSL	51	41.20	53	43.20
Inspection du travail	8	7.10	7	6.30
Main d'œuvre étrangère & FLAT	2	1.50	2	1.50
Office régional de placement	82	75.90	81	75.00
Total service	154	135.50	155	136.80

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (STI)	3		4	
Bureau ETSL	2		2	
Total service	5		6	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	16	19

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	1
Démission	9
Retraite	5
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	1
Suppression de poste	
Total service	16

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Unité support

2012 est la cinquième année d'activité de l'unité support qui regroupe les unités informatique et télécoms (SSTLUit) et administration-Comptabilité-Intendance (ACI).

ACI a été réorganisée afin de permettre à ETSL de se concentrer sur sa mission d'intégration. Ainsi, trois collaboratrices administratives, précédemment subordonnées à ACI, ont intégré ETSL afin de fournir un appui spécifique au placement. Profitant de cette situation, le responsable de l'unité, ainsi qu'un collaborateur et une collaboratrice, ont rejoint le site de Riponne 10, permettant le regroupement des forces administratives transversales en un seul lieu. Des discussions avec les différents responsables d'unités métier ont mené à l'établissement d'un catalogue de prestations qui sont et seront servies par ACI à chacune d'entre-elles.

En mars 2012, l'unité informatique et télécoms a accueilli son nouveau responsable. Spécialiste du support 1^{er} niveau aux utilisateurs, ce collaborateur a rapidement pris en main l'unité. Chargé d'adapter et de repenser le fonctionnement du support aux utilisateurs, il a établi des liens fructueux avec le Service d'organisation et d'informatique (SOI), permettant des synergies bénéfiques. Les collaborateurs et collaboratrices ont été formés et certifiés dans le domaine de référence ITIL, standard d'organisation également en vigueur auprès du SOI. Au titre des problèmes récurrents, on notera, qu'à fin 2012, SSTLUit doit continuer à gérer les postes de travail de l'ORP sur Windows XP. Cette situation, qui complique singulièrement le travail, est due à l'incompatibilité de certaines interfaces fédérales avec Windows 7. Cette situation, indépendante de la volonté de la Ville de Lausanne, devrait trouver son épilogue en 2013.

OFFICE RÉGIONAL DE PLACEMENT (ORPL)

Évolution du chômage durant l'année

Le nombre d'inscriptions a été soutenu tout au long de l'année. Il est heureusement compensé par un nombre de sorties légèrement plus important. Le nombre de demandeurs d'emploi a de ce fait baissé en 2012, passant de 6'150 en janvier à 5'737 en septembre pour remonter ensuite à 6'025 à fin décembre 2012.

Les catégories pour lesquelles le chômage a le plus augmenté sont celles des 31 à 35 ans et des ressortissants de UE25/AELE.

Si l'industrie a souffert des difficultés de la zone euro et du franc fort, nombre d'activités de services ont bénéficié de la consommation domestique robuste.

Dans le tertiaire, malgré le dynamisme en terme de création de postes, la branche de la santé et de l'action sociale a enregistré la plus forte augmentation du chômage avec +19.7% par rapport à l'année précédente.

Le commerce n'a généré que peu de postes et cela s'est traduit par une augmentation du chômage de 7.5% chez les vendeurs, caissiers et employés de commerce de détail.

Les baisses les plus importantes sont enregistrées chez les magasiniers / manutentionnaires (8.6%) et les comédiens (8%).

En 2012, nous avons réalisé 837 visites d'entreprises (pour un objectif de 800 et 96 de plus qu'en 2011) et acquis 3'318 places vacantes (pour un objectif de 3'060 et 171 de plus qu'en 2011), et ceci malgré le contexte difficile de la conjoncture mondiale.

Ces informations sont tirées des statistiques de Statistique Vaud.

Relevons à nouveau quelques particularités lausannoises :

- alors que les chiffres du nombre de chômeurs repartaient à la hausse dès juin dans le Canton de Vaud, le point d'inflexion n'intervient qu'en octobre à Lausanne, notre marché du travail étant sans doute moins exposé aux effets du franc fort par une présence moins marquée de l'industrie d'exportation ;
- un accent particulier a été mis sur les allocations d'initiation au travail ;
- les demandeurs d'emploi ont aussi été plus nombreux à bénéficier d'un programme d'emploi temporaire ;
- une nervosité croissante a été relevée chez les demandeurs d'emploi, en partie due au niveau inquiétant du chômage dans les pays voisins. Cela s'est traduit par une recrudescence des cas de réclamations, d'agressions verbales et de menaces parfois intolérables. Un dispositif pour le traitement et le suivi de ce type de problèmes a été introduit en cours d'année pour l'ensemble du Service du travail : il prend la forme d'un appui aux collaborateurs/trices, voire d'un débriefing si nécessaire, et d'un signalement des agressions verbales répétées et des menaces aux autorités pénales.

Si le taux de chômage de Lausanne reste élevé, il a été à plusieurs reprises dépassé par d'autres villes du canton (Yverdon, Vevey et Renens). Le système de benchmark utilisés par le SECO pour comparer les cantons et les ORP montrent que l'ORP de Lausanne se rapproche (à la baisse et donc en mieux) de plus en plus des moyennes cantonales, et ceci malgré une plus forte concentration des bénéficiaires RI en milieu urbain.

EMPLOIS TEMPORAIRES SUBVENTIONNÉS LAUSANNE (ETSL)

Février 2012 : accueil des premiers participants de DiversCités, premier programme d'ETSL à recevoir exclusivement des bénéficiaires de l'aide sociale. Fin décembre 2012 : fermeture du programme Syni 21, qui organisait des programmes d'emploi temporaire en Europe de l'Est depuis 1999. En raison de la révision de la LACI en avril 2011, le nombre de primo-demandeurs d'emploi pouvant participer à cette mesure diminuait régulièrement. Le SECO a donc pris la décision de supprimer les programmes d'emplois temporaires à l'étranger. Suivre l'évolution des politiques d'insertion professionnelle et sociale en adaptant ses offres et son organisation, telle a donc été la ligne directrice de l'unité ETSL cette année.

L'évolution des offres s'est, entre autres, traduite par l'absorption par Ateliers 36 du projet Helvétie-Italie mené en partenariat avec la Compagnie Générale de Navigation, par la pérennisation du programme Restart et par un essai pilote de programmes d'insertion cantonaux à Syni. Le bureau central est également devenu un lieu d'activités des mesures du domaine administratif.

ETSL a rapproché ses offres d'insertion du marché du travail :

- augmentation des activités réalisées pour des clients externes, avec l'accord de la commission cantonale de gestion de la concurrence ;
- nouveaux partenariats pour les postes en institution d'accueil, par exemple avec les tl ;
- développement des stages en entreprise, menant souvent à un engagement.

La fréquentation 2012 a permis de satisfaire les commandes des mandants, soit 261 mesures/année au total. ETSL a réalisé 1'159 mesures individuelles, soit 8% de plus qu'en 2011, et ce malgré la forte baisse de fréquentation du début 2012 due au remplacement de l'Emploi cantonal d'insertion par le Programme d'insertion.

Il faut aussi noter une tendance au raccourcissement de la durée moyenne des mesures : de plus de trois mois en 2011 à 2.7 mois en 2012. À ces prestations réalisées s'ajoute un nombre également croissant de dossiers traités, sans aboutir à une mesure : plus de 600 en 2012.

La charge de travail augmente, en quantité, mais aussi en qualité ; la complexité grandissante des situations personnelles des participants demande un accompagnement plus complet : professionnel, personnel, psychosocial. Pour soutenir ses collaborateurs, ETSL a mis en place une supervision professionnelle externe, parallèlement aux actions de formation.

Afin de réaliser ses prestations avec un maximum d'efficacité, ETSL s'est engagé en 2012 dans une démarche d'analyse de processus et de réorganisation, pour répondre aux demandes croissantes d'insertion professionnelle des publics précarisés.

INSPECTION DU TRAVAIL LAUSANNE (ITL)

Suite à un départ à la retraite, l'ITL a engagé depuis le 1^{er} novembre un nouvel inspecteur du travail qui, par sa formation d'ingénieur et d'infirmier, complète la pluridisciplinarité de l'équipe. L'hygiéniste du travail a quitté l'ITL à la fin novembre pour reprendre le poste d'ingénieur communal de sécurité.

Entre 2009 et 2011, le SECO a dirigé un projet pilote « temps de travail basé sur la confiance » dans le secteur bancaire. Il visait à chercher des solutions, en collaboration avec les organes d'exécution et les partenaires sociaux, afin de répondre au besoin d'une plus grande flexibilité en matière d'enregistrement du temps de travail dans le monde professionnel, ceci

tout en garantissant la protection de la santé des travailleurs et en permettant aux autorités d'exécution de contrôler le respect de la loi sur le travail. Le projet prévoit que les travailleurs dont le revenu annuel brut dépasse 175'000 francs, de même que les employés autorisés à signer selon le Registre du commerce, puissent renoncer à enregistrer leur temps de travail. Le rapport final relatif au projet est disponible sur le site du Seco (www.seco.admin.ch, index « documentation – 2012 »).

Pour la deuxième fois, le Grand Conseil vaudois a refusé, dans sa séance du 12 décembre, d'entrer en matière sur la possibilité offerte par l'article 19, alinéa 6 de la loi sur le travail, de fixer au plus quatre dimanches par an pendant lesquels le personnel peut être employé dans les commerces sans qu'une autorisation soit nécessaire.

L'ITL a réalisé des notices à l'intention des usagers sur les questions posées fréquemment à la permanence. Celles-ci seront disponibles pour tout le Service du travail en 2013.

Durant l'année, 320 contrôles ont été effectués dans les entreprises, dont 31% n'ont pas été annoncés (contrôles inopinés). En moyenne hebdomadaire, la permanence en droit du travail a reçu 20 personnes et traité 48 demandes de renseignements. L'ITL a délivré 153 permis en dérogation de la durée du travail. Elle a effectué 38 examens de plans de construction, de modifications des locaux des entreprises ou approbations de plan. L'activité déployée pour la prévention des accidents dans les entreprises a été indemnisée pour un montant de 129'890 francs.

FONDATION LAUSANNOISE D'AIDE PAR LE TRAVAIL (FLAT)

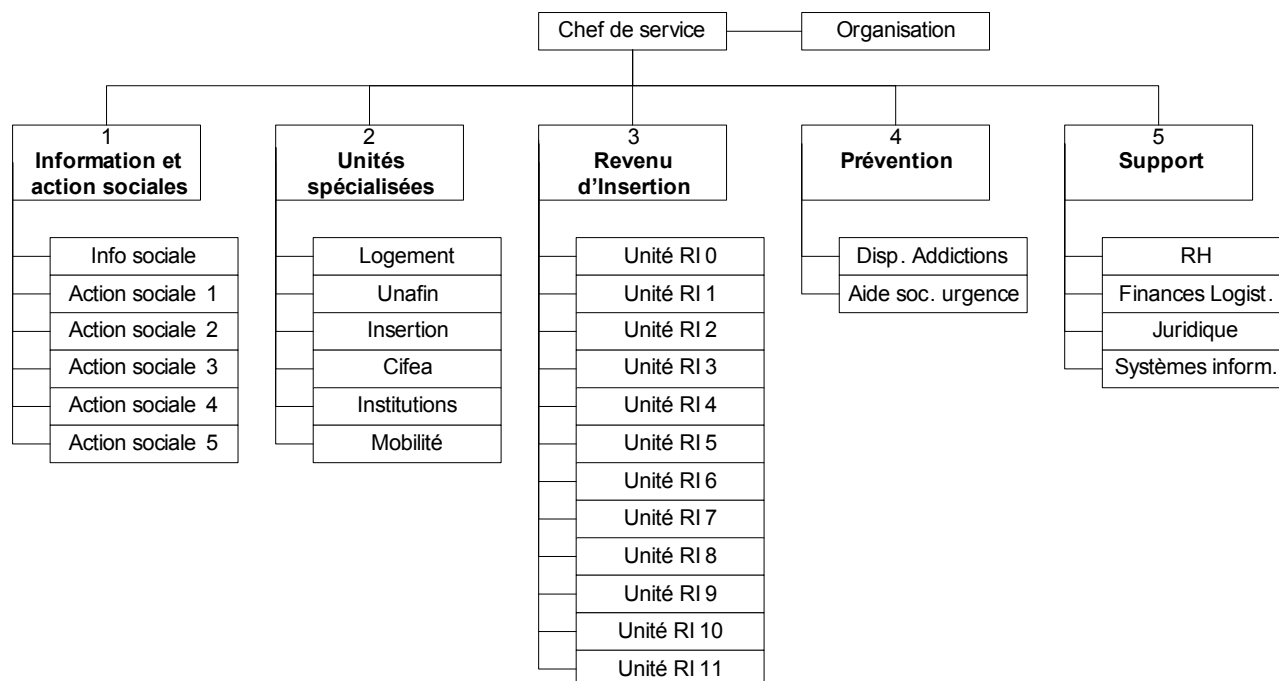
La Fondation lausannoise d'aide par le travail (FLAT), créée en 1978, est un fonds de droit privé administré par la Ville de Lausanne. La Fondation édite son propre Rapport d'activité.

SERVICE SOCIAL LAUSANNE (SSL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- accueillir les Lausannois-e-s en difficulté sociale et les aider à regagner leur autonomie
 - *information et action sociale / appui social (généraliste et spécialisé)*
- garantir le minimum vital
 - *prestation financière du Revenu d'Insertion (RI)*
 - *aides individuelles des fonds de la DEJCS*
- réduire les risques liés à l'abus de stupéfiants
 - *dispositif addictions (échange de matériel stérile, appui socio-éducatif)*
- couvrir les besoins vitaux des personnes en situation de grande précarité
 - *aide sociale d'urgence (accueil de jour, hébergement, nourriture, hygiène et soins de premier recours)*

ORGANISATION



EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Action sociale	62.65	54.75	61.15	57.80
Administration (SSL)	9.80	8.80	10.70	9.30
Aide sociale d'urgence	0.50	0.50	6.10	4.50
Dispositif addiction	4.10	3.50	0.50	0.50
Hébergement d'urgence hivernale	2.00	0.00		
Info sociale - SSL	11.90	11.60	12.10	11.00
Insertion	4.90	4.90	5.90	5.20
Institutions subventionnées	2.40	2.40	2.40	2.40
Juridique	1.80	1.80	1.80	1.80
Revenu insertion	106.40	101.20	112.50	111.10
Unité assainissement finances	6.60	4.60	5.60	5.60
Unité logement	18.40	18.35	19.60	18.40
Unité support	16.10	15.70	16.30	16.00
Total service	247.55	228.10	254.65	243.60

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	+ 7.1

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Action sociale	67	54.75	71	57.80
Administration (SSL)	9	8.80	10	9.30
Aide sociale d'urgence	1	0.50	5	4.50
Dispositif addiction	4	3.50	1	0.50
Info sociale - SSL	15	11.60	14	11.00
Insertion	7	4.90	7	5.20
Institutions subventionnées	3	2.40	3	2.40
Juridique	3	1.80	3	1.80
Revenu insertion	115	101.20	125	111.10
Unité assainissement finances	6	4.60	7	5.60
Unité logement	21	18.35	22	18.40
Unité support	20	15.70	20	16.00
Total service	271	228.10	288	243.60

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Unité support	1	0
Revenu insertion	0	1
Total service	1	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	20	50

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	1
Démission	17
Retraite	
Fin de contrat	1
Invalité	
Licenciement	1
Suppression de poste	
Total service	20

ACCUEILLIR LES LAUSANNOIS-E-S EN DIFFICULTÉ SOCIALE ET LES AIDER À REGAGNER LEUR AUTONOMIE

DOMAINE 1 – UNITÉS D'INFORMATION ET ACTION SOCIALES

Un rapport de l'IDHEAP publié en 2012 montre que la réorganisation des CSR, initiée en 2010 à Lausanne et déployée en 2011 et 2012 dans les autres CSR du canton, aura permis aux assistantes sociales et assistants sociaux de mieux se concentrer sur l'appui social et l'autonomisation des usagers.

	2011	2012
Nombre de consultations (permanences) à l'Info sociale	5'292	5'454
Nombre de dossiers suivis par l'Info sociale (année)	982	692
Nombre de dossiers d'appui social suivis à l'Action sociale	6'870	6'711

DOMAINE 2 – UNITÉS SPÉCIALISÉES

Unité logement (UL)

Évolution des demandes et prestations à l'unité logement

	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution en %
Nouvelles demandes	765	618	394	636	683	+7
- Selon type de problématique						
accès au logement	503	424	298	527	577	+9
maintien dans le logement	252	194	96	109	106	-3
- Selon type de prestations						
individuelles (appui social)	361	295	132	273	268	-2
collectives (ateliers de recherche de logement)	394	323	262	363	415	+14
	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution en %
Ménages au bénéfice d'un appui social lié au logement	586	468	411	460	518	+13

Le total des participants aux ateliers de recherche de logement (séances infolog), cumulé sur l'année est de 624, certains s'y rendent à plusieurs reprises.

Évolution du parc de logements géré par l'unité logement – état au 31 décembre de chaque année

Objets et gérances	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution en %
Nombre d'objets	342	355	382	422	455	+8
Nombre de gérances	44	43	45	46	45	-2

Évolution des expulsions du logement (habitations)

Expulsions	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution en %
Annoncées	229	229	212	63	117	+86
Exécutées	107	98	118	nd	87	

La donnée 2011 concernant les expulsions annoncées est à considérer avec précaution pour deux raisons : le code de procédure civile a changé en janvier 2011 et la base de données SSL également.

Le nombre d'expulsions en 2012 est inférieur à celui de l'année 2010 et des années précédentes probablement à cause des effets du nouveau code de procédure civile en matière d'expulsion. La charge de travail en matière de prévention des expulsions n'a cependant pas diminué du fait du nombre soutenu de résiliations de baux et d'ordonnances d'expulsion.

Évolution des lots stockés au garde-meubles - état au 31 décembre de chaque année

Lots et entrées	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution en %
Lots stockés	127	105	117	54	44	-19
Entrées durant l'année	37	40	48	40	54	+35

Unité d'assainissement financier (Unafin)

Évolution des dossiers de l'Unafin - état au 31 décembre de chaque année

Dossiers	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution en %
Nouveaux dossiers ouverts durant l'année	255	242	169	146	165	+13
Procédures de désendettement abouties avec succès	21	31	12	22	17	-23
Procédures de désendettement n'ayant pas abouti	1	0	2	1	1	-
Situations stabilisées et clôturées	45	19	8	64	37	-42
Dossiers en cours	167	159	130	139	164	+18

Le décompte des situations stabilisées et clôturées effectué pour l'année 2012 a fait l'objet d'une définition plus stricte par rapport à l'année 2011, ce qui explique la baisse.

Séances de sensibilisation aux risques du surendettement organisées durant l'année

Publics	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution en %
Jeunes adultes au RI (participants à des mesures d'insertion)	5	3	3	4	5	+25
Nouvelles familles (Espaces prévention Pro Familia)	10	21	30	33	41	+24
Collaborateur-trice-s de la Ville de Lausanne	0	5	3	1	1	-
Apprenti-e-s du Canton et ensemble des communes vaudoises	nd	2	3	3	2	-33

Actions de prévention réalisées par l'Unafin

Publics (nb séances / nb participants)	2011	2012
Jeunes adultes au RI (participants à des mesures d'insertion)*	2 / 73	5 / 174
Nouvelles familles (Espaces prévention Pro Familia)	10 / 89	21 / 207
Collaborateur-trice-s de la Ville de Lausanne	1 / 80	1 / 75
Apprenti-e-s du Canton et ensemble des communes vaudoises	3 / 79	2 / 82
Permanence téléphonique Info Budget (nb permanences / nb appels)	nd	66 / 336

* L'Unafin en assure uniquement la coordination

Unité insertion (UI)

Programme FORJAD

Programme FORJAD	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution en %
Participants inscrits par l'unité insertion*	81	32	25	24	0	-
Participants inscrits par les unités d'action sociale	82	65	68	75	108	+44
Total	163	97	93	99	108	+9

* Personnes suivies par l'UI au moment de leur inscription dans le dispositif FORJAD

Depuis 2012, les inscriptions au programme FORJAD ne se font que par l'intermédiaire des assistantes sociales et les assistants sociaux du domaine information et action sociales.

En 2012, l'unité a suivi 348 personnes, dont 236 de 18-25 ans. Ce suivi a pris fin pour 179 d'entre elles, avec les résultats suivants :

Motif de fin de prise en charge (nombre / %)	2010	2011	2012
Entrée en formation professionnelle	39 / 20.0	38 / 13.3	28 / 16.0
Prise d'emploi	12 / 6.2	26 / 9.1	13 / 7.0
Bilan et projet effectués à la demande de l'AS généraliste	14 / 7.2	82 / 28.7	38 / 21.0
Mesure d'insertion ou stage en entreprise de longue durée	17 / 8.7	13 / 4.5	8 / 5.0
Transfert à l'ORP	13 / 6.7	17 / 5.9	15 / 8.0
Déménagement, service militaire, etc.	11 / 5.6	7 / 2.4	6 / 3.0
Interruption due à des problèmes de santé	14 / 7.2	40 / 14.0	19 / 11.0
Défaut de collaboration, absences	75 / 38.5	63 / 22.0	52 / 29.0

En 2012, un poste de conseillère en insertion a été vacant pendant quatre mois, alors que les assistants sociaux généralistes ont un peu moins recouru à l'appui de l'unité insertion.

Unité acquisition compétences de base – CIFEA

	2009	2010	2011	2012
Nombre de places conventionnées* (tous cours confondus)	2'180	3'887	4'119	4'355
Nombre d'heures de cours/participant conventionnées*	107'384	110'817	121'832	134'167
Total conventionné* avec les institutions CIFEA (en CHF)	3'237'889.00	2'978'572.34	2'956'891.58	3'018'964.83
Total conventionné hors CIFEA (BIP-BIP – accueil enfant pendant la formation des parents) (en CHF)	23'300.00	14'000.00	20'000.00	20'000.00

* De nombreuses prestations sont cofinancées par le SSL avec le Service du travail, le Bureau cantonal de l'intégration et la prévention du racisme (BCI), le Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS) et le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC). Cependant, le Service social Lausanne reste le principal financeur de la CIFEA (92%).

Unité institutions diverses (droit, lien social, famille, 3^e âge)

Rapport-préavis de politique sociale de la vieillesse

Au cours de l'année 2012, l'unité institutions a collaboré à la rédaction du rapport-préavis de politique sociale de la vieillesse, en réponse à trois postulats déposés devant le Conseil communal.

Prestations délivrées par l'ASSUAS dans le cadre de la convention conclue avec le SSL

2012 représente la première année sous contractualisation, s'agissant des prestations fournies par l'Association suisse des assurés au Service social Lausanne. Ces prestations sont au nombre de cinq :

1. consultations gratuites pour les usagers du SSL dans le cadre de la permanence de l'ASSUAS ;
2. suivis de dossiers d'usagers du SSL par l'avocat-conseil de l'association ;
3. consultations par messagerie de l'avocat-conseil de l'association au profit des collaborateurs du SSL ;
4. permanences – douze sessions par année à raison de six périodes de quinze minutes, soit 72 plages offertes – au bénéfice des collaborateurs du SSL dans les locaux de Chauderon 4 ;
5. prise en compte par le SSL de la différence tarifaire des prestations consentie par l'ASSUAS en faveur des Lausannois-e-s.

Statistiques de l'exercice écoulé

	Usagers SSL/ Collaborateurs du SSL/ plages utilisées	Lausannois hors SSL	Nb total de Lausannois
Consultations pour les usagers du SSL	4	60	64
Suivis de dossiers d'usagers du SSL	0	4	4
Consultations par messagerie, collaborateurs SSL	24	-	-
Permanences au SSL, plages utilisées	37	-	-
Prise en compte différence tarifaire pour Lausannois	-	-	68

Unité mobilité

Évolution des courses de loisirs subventionnées en faveur de personnes à mobilité réduite

	Taxis			THV			Total		
	Usagers	Courses	Dépense nette (CHF)	Usagers	Courses	Dépense nette (CHF)	Usagers	Courses	Dépense nette (CHF)
2008	718	23'295	402'159.40	512	10'735	353'194.40	1'230	34'030	755'353.80
2009	758	27'204	453'677.60	457	9'789	334'386.30	1'215	36'993	788'063.90
2010	825	29'627	497'569.20	487	10'017	343'963.40	1'312	39'644	841'532.60
2011	830	32'283	547'314.20	524	10'739	381'413.20	1'354	43'022	928'727.40
2012	757	29'561	490'122.90	598	9'720	343'190.40	1'355	39'281	833'313.30

Pour la première fois depuis 2006, la dépense totale nette a diminué (taxis : -10% ; THV : -10% ; total : -10%). Dans le cas des taxis, la clientèle a diminué du fait d'une demande adressée par le bureau TMRL aux évaluateurs des CMS d'une plus grande rigueur dans l'application des critères d'évaluation de mobilité et donc de l'octroi du droit à la prestation. Pour ce qui est de THV, qui regroupe des bénéficiaires plus lourdement handicapés, la clientèle a au contraire augmenté, mais le recours à la prestation a diminué.

GARANTIR LE MINIMUM VITAL

DOMAINE 3 – REVENU D'INSERTION

Évolution de la demande du RI - Dépenses et nombre de dossiers

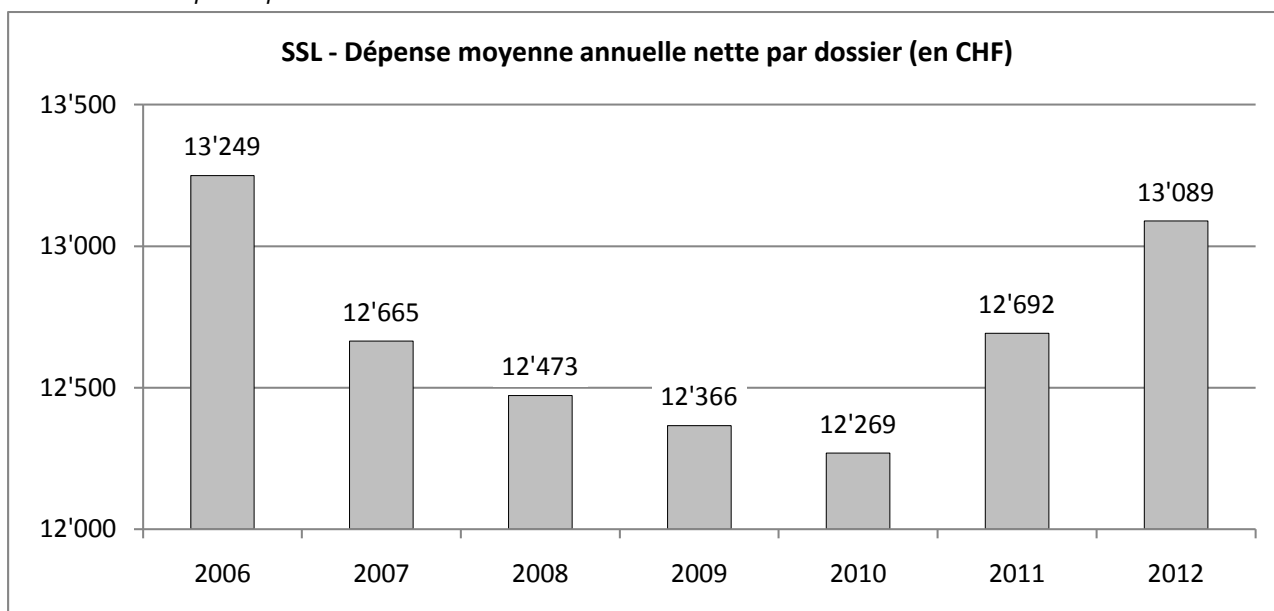
Évolution des dépenses brutes et nettes des régimes cantonaux ASV, RMR, RI

Année	Dépense brute (CHF)	Évolution en %	Rétrocessions de tiers (CHF)	Évolution en %	Dépense nette (CHF)	Évolution en %
2003	72'828'469.05	+7.9	24'746'285.85	+38.3	48'082'183.20	-3.1
2004	78'752'894.85	+8.1	20'328'540.25	-17.9	58'424'354.60	+21.5
2005	88'062'832.75	+11.8	17'479'071.20	-14.0	70'583'761.55	+20.8
2006	96'013'073.90	+9.0	13'880'876.85	-20.6	82'132'197.05	+16.4
2007	101'504'430.07	+5.7	15'154'306.26	+9.1	86'350'123.81	+5.1
2008	103'204'064.76	+1.7	16'619'502.75	+9.7	86'584'562.01	+0.3
2009	107'082'018.54	+3.8	17'392'998.12	+4.7	89'689'020.42	+3.6
2010	106'342'466.08	-0.7	15'541'684.83	-10.6	90'800'781.25	+1.2
2011	115'278'233.25	+8.4	15'137'259.56	-2.6	100'140'973.69	+10.3
2012	125'205'014.68	+8.6	16'051'937.40	+6.0	109'153'077.28	+9.0

Source : GEFI

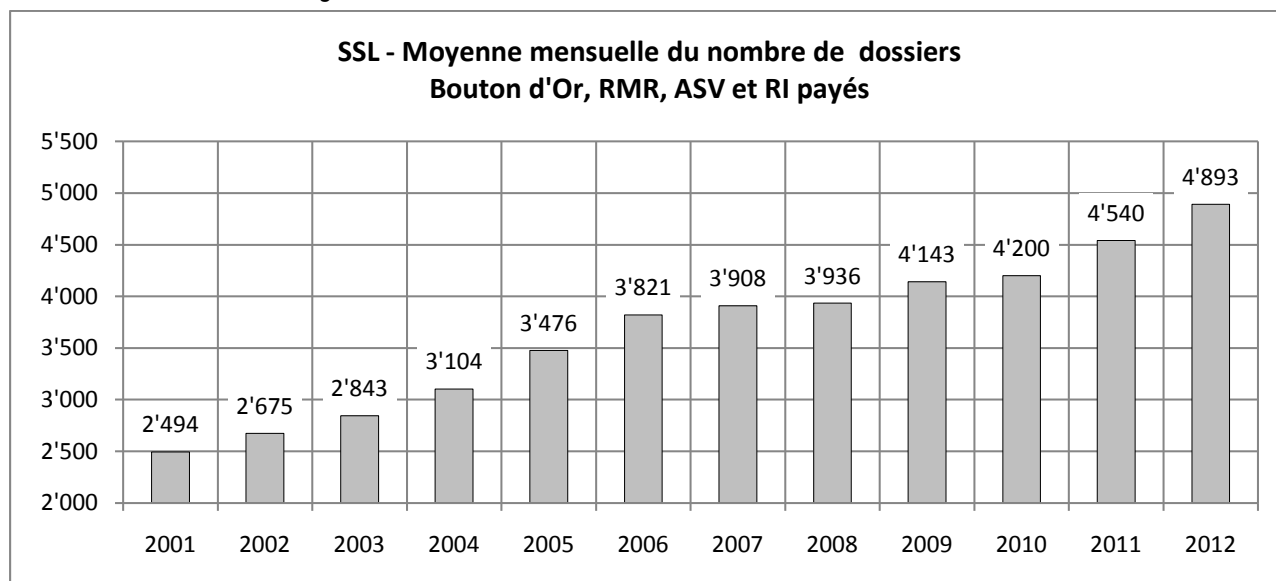
L'important accroissement de la dépense RI en 2012 est, pour une partie, imputable à celui du nombre de dossiers, consécutif à l'entrée en vigueur, en avril 2011, de la 4^e révision de la LACI, accroissement qui se stabilise en 2012.

Évolution de la dépense par dossier



Outre l'évolution du nombre de dossiers, la dépense moyenne annuelle par dossier joue également un rôle non négligeable dans l'accroissement de la dépense RI. C'est la combinaison de ces deux facteurs qui conditionne l'évolution de la dépense finale en matière d'aide sociale.

Évolution des dossiers des régimes cantonaux



Selon le tableau ci-dessus, la moyenne mensuelle des dossiers a été plus élevée en 2012 qu'en 2011. Mais cela tient uniquement à l'augmentation très importante des dossiers survenue dès avril 2011, suite à la 4^e révision LACI. Le nombre de dossiers payés en décembre 2011 est de 4'788, et le nombre de dossiers payés en décembre 2012 est de 4'877 (+ 89 seulement). Ainsi, l'année 2012 a-t-elle en réalité été stable. La raison principale est l'entrée en vigueur des nouveaux régimes sociaux cantonaux PC familles et rentes-pont AVS. En 2012, il a été octroyé 152 PC-familles et 58 rentes-pont AVS à des ménages qui, grâce à cela, ont quitté le RI.

Enquêtes et perceptions indues

Enquêtes demandées, menées

Enquêtes	2008	2009	2010	2011	2012
Demandées	327	237	150	132	129
Menées	380	303	128	155	153

Perceptions indues et restitutions

Année	Décisions d'indus établies (RI+ASV+RMR)	Montants restitués
2008	3'358'583.90	-389'069.10
2009	3'079'428.36	-604'791.60
2010	2'419'291.00	-637'770.35
2011	3'740'415.20	-669'798.40
2012	3'473'361.00	-906'395.55

La forte augmentation des montants restitués s'explique principalement par le fait que les décisions de restitutions rendues depuis le 1^{er} octobre 2011 stipulent que le remboursement de la dette s'effectuera par un prélèvement sur les prestations futures de 15% du forfait RI alloué. La part du forfait concernant les enfants à charge n'est toutefois pas concernée. Ceci correspond par exemple à des retenues de 166.50 francs pour une personne adulte n'ayant pas d'enfant à charge. Jusqu'au 30 septembre 2011, les décisions de restitution stipulaient des retenues fixées à 70 francs.

Plaintes et dénonciations pénales pour fraude

	2008	2009	2010	2011	2012
Plaintes pénales : fraudes avec astuce (escroquerie, faux dans les titres)	13	13	28	7	18
Dénonciations pénales préfectorales : fraudes sans astuce (contraventions à la LASV)	153	176	145	149	216

L'écart entre 2011 et 2012 s'explique par le fait que le poste de juriste était vacant durant plusieurs mois en 2011 et qu'il n'a connu aucune vacance en 2012.

ÉVOLUTION DES FONDS DE LA DEJCS

Évolution des demandes au Fonds du 700^e anniversaire de la Confédération

Demandes	2008	2009	2010	2011	2012
Reçues	318	297	290	294	298
Acceptées	301	281	273	283	276
Refusées	17	16	17	11	22

Évolution des recettes et dépenses du Fonds du 700^e anniversaire de la Confédération

Année	Recettes (CHF)	Dépenses (CHF)	Solde (CHF)
2008	945'903.76 ¹	270'733.15	913'780.27
2009	63'114.25	241'340.72	735'653.80
2010	150'543.74	206'784.50	679'413.04
2011	38'517.55	221'147.65	496'782.94
2012	191'230.86 ²	221'664.70	476'349.10

¹ dont 350'000 francs recapitalisation (préavis N° 2007/63) et 553'032.56 francs de successions en déshérence

² dont 149'000 francs de succession en déshérence

Au 31 décembre, les moyens publics, de successions et de dons s'élevaient au total à 5'873'126.02 francs. À la même échéance le Fonds avait accordé des dons pour un total de 5'250'443.55 francs et des prêts pour 1'031'840.15 francs dont 925'763.55 francs avaient déjà été remboursés. Compte tenu de pertes sur débiteurs pour 93'613.92 francs (assimilables à des dons), le disponible en fin d'année se montait à 476'349.10 francs.

Évolution des demandes au Fonds d'action sociale

Demandes	2008	2009	2010	2011	2012
Reçues	34	45	38	58	48
Acceptées	30	40	38	52	41
Partiellement acceptées	2	3	0	2	3
Refusées	2	2	0	4	4

Évolution des dépenses du Fonds d'action sociale

Année	Recettes	Dépenses	Solde
2008	84'002.50	111'294.50	1'900'865.60
2009	80'556.48	86'997.85	1'894'424.23
2010	139'731.29	218'970.77	1'815'184.75
2011*	228'989.96	172'834.50	1'871'340.21
2012	72'539.76	56'031.25	1'887'848.72

* Mise à jour des chiffres 2011 suite au bouclage des comptes

Au 31 décembre, le Service social et l'assistante sociale d'entreprise de la Ville ont accordé un montant total de 52'416.30 francs, dont 33'821.70 francs sous forme de don et 18'594.60 francs sous forme de prêt.

RÉDUIRE LES RISQUES LIÉS À LA CONSOMMATION DE STUPÉFIANTS

DOMAINE 4 – PRÉVENTION – DISPOSITIF ADDICTIONS

Échange de matériel stérile

Nombre de seringues distribuées (par Fondation ABS)

Modalités	2008	2009	2010	2011	2012
Distribus	75'630	77'933	68'368	90'487	96'214
Passage	20'812	24'128	21'289	23'016	28'442
Automates	4'944	3'285	1'062	0	0
Total	101'386	105'346	90'719	113'503	124'657

Appui socio-éducatif

Contacts au Passage (Fondation ABS)

	2008	2009	2010	2011	2012
Contacts	24'060	25'949	21'106	21'164	20'866
Contacts hommes	20'843	21'826	18'095	18'077	18'181
Contacts femmes	3'217	4'123	3'011	3'087	2'685
Entretiens	6'827	5'186	8'615	9'496	13'803
Nouvelles personnes accueillies / acceptées	674 / 310	340 / 150	304 / 127	236 / 110	306 / 130
Soins médicaux	n.d.	1'812	2'095	2'942	3'087

Activités créatives, sportives, culturelles

Programmes	2008	2009	2010	2011	2012
Éveil - personnes par jour d'ouverture (moyen)	12	12	14	14	16
Sport Ouverte - personnes accueillies	167	104	217	320	348
Sport Ouverte - camps	4	5	1	3	4

Les demandes pour les différentes activités dévolues à la population dépendante ainsi que les soins et entretiens sont en constante augmentation.

COUVRIR LES BESOINS VITAUX DES PERSONNES EN GRANDE PRÉCARITÉ

DOMAINE 4 – PRÉVENTION – AIDE SOCIALE D'URGENCE

Hébergement

Nuitées

Hébergement	2008	2009	2010	2011	2012
Abri PC	3'026	3'047	3'720	6'446	7'169
Marmotte	10'715	10'751	10'949	11'269	11'738
Sleep In	8'123	8'140	8'245	8'572	9'380
Total	21'864	21'938	22'914	26'287	28'314

Le nombre total de nuitées en hébergements d'urgence est en constante augmentation depuis 2008.

L'abri a été ouvert pendant cinq mois en 2012. Sa capacité est de cinquante places. En février 2012, un plan « Grand Froid » a été mis sur pied au vu des conditions météorologiques, qui a fait passer la capacité à septante places pendant trois semaines.

Distribution de nourriture

Distribution de nourriture par la Centrale Alimentaire de la Région Lausannoise (CARL)

	2008	2009	2010	2011	2012
Kilos	520'000	601'936	534'879	572'000	600'000

Nombre de repas servis à la Soupe Populaire (Fondation Mère Sofia)

	2008	2009	2010	2011	2012
Repas	47'149	48'861	45'685	52'501	63'389

En moyenne, plus de 170 personnes par soir ont bénéficié d'un repas chaud à la Soupe populaire en 2012, avec des pics de fréquentation de près de 200 personnes par soir en mai et juin.

Hygiène et soins de premier recours

Prestations du Point d'Eau

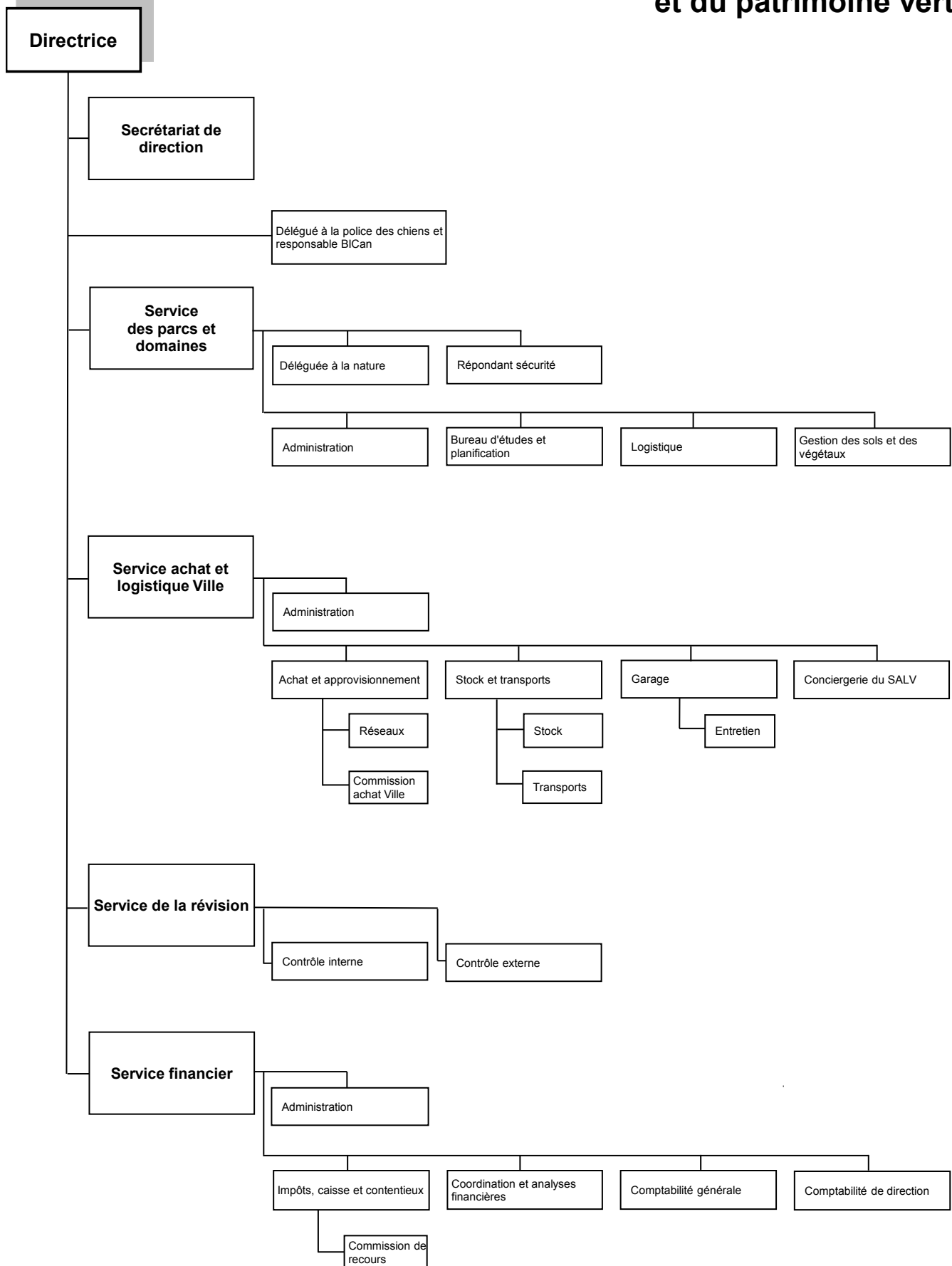
	2008	2009	2010	2011	2012
Lessives	4'975	5'699	5'759	7'937	10'943
Douches	2'766	2'751	4'286	6'243	10'582
Consultations infirmières ¹	2'326	2'041	2'250	2'269	2'097
Consultations médicales	516	541	433	395	379
Consultations dentaires ²	1'920	2'046	1'636	1'645	1'545

¹ Les chiffres des consultations infirmières ont été corrigés dès 2008. Les consultations médicales étaient par erreur également comptabilisées dans les consultations infirmières

² Une mise à jour des chiffres relatifs aux consultations dentaires a également été effectuée. Les consultations de l'hygiéniste sont désormais incluses dans les consultations dentaires

Les prestations liées à l'hygiène ont connu une spectaculaire envolée en 2012, avec une augmentation de près de 50% des lessives entre 2010 et 2012 et de près de 60% des douches entre 2010 et 2012.

Direction des finances et du patrimoine vert



Direction des finances et du patrimoine vert (FIPAV)

SERVICE DES PARCS ET DOMAINES (SPADOM)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- entretien du patrimoine vert de la Ville de Lausanne comprenant 360 hectares de parcs, 1'900 de forêts, 770 de terres exploitées par l'agriculture, 35 de vigne et cinq cimetières dans une recherche de multifonctionnalité, c'est-à-dire de cohérence et de consensus entre les besoins des usagers, les aspects écologiques, esthétiques et économiques ;
- application des règlements de protection des arbres, autorisations d'abattage sur domaines public et privé de l'ensemble du territoire de la commune ;
- garantie de la politique d'intégration et de valorisation de la nature en ville ;
- fourniture de décorations florales officielles ;
- formation d'apprentis. Ils étaient 29 en cours de formation à la date du 1^{er} août 2012 : trois apprentis de commerce, un apprenti dessinateur-paysagiste, neuf apprentis horticulteurs option « paysagisme », onze apprentis horticulteurs/trices option « floriculture » et cinq apprentis forestiers-bûcherons ;
- mise à disposition de compétences professionnelles dans le cadre d'études d'aménagements verts et de groupes de travail internes à la Ville.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (SPADOM)	13.60	13.00	13.60	13.20
Bureau d'étude & planification	11.40	10.30	11.40	11.30
GESOLVEG - Parcs - secteur OUEST	44.50	44.50	44.50	44.50
GESOLVEG - Parcs - secteur EST	43.60	43.60	44.60	44.60
GESOLVEG - Parcs - secteur SUD	58.50	58.50	59.30	59.30
Gestion des sols et végétaux	8.80	8.80	10.00	10.00
GSV - Cimetières - Bureau	8.45	8.45	7.65	7.65
GSV - Cimetières-aménag./inhum.	7.00	7.00	7.00	7.00
GSV - Cimetières-Bois-de-Vaux 1	14.00	13.00	13.00	12.00
GSV - Cimetières-Bois-de-Vaux 2	14.00	14.00	13.00	13.00
GSV - Cimetières-Montoie	7.00	7.00	7.10	7.10
GSV - Forêts	27.60	26.50	26.50	25.70
Logistique	3.00	3.00	3.00	3.00
Logistique - Atelier	28.00	27.80	28.00	27.80
Logistique - Etabl. Horticole	29.40	29.20	29.40	28.20
Total service	318.85	314.65	318.05	314.35

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	- 0.80

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (SPADOM)	15	13.00	16	13.20
Bureau d'étude & planification	11	10.30	12	11.30
GESOLVEG - Parcs - secteur OUEST	45	44.50	45	44.50
GESOLVEG - Parcs - secteur EST	44	43.60	45	44.60
GESOLVEG - Parcs - secteur SUD	60	58.50	61	59.30
Gestion des sols et végétaux	9	8.80	10	10.00
GSV - Cimetières - Bureau	9	8.45	9	7.65
GSV - Cimetières-aménag./inhum.	7	7.00	7	7.00
GSV - Cimetières-Bois-de-Vaux 1	13	13.00	12	12.00
GSV - Cimetières-Bois-de-Vaux 2	15	14.00	14	13.00
GSV - Cimetières-Montoie	8	7.00	8	7.10
GSV - Forêts	27	26.50	26	25.70
Logistique	3	3.00	3	3.00
Logistique - Atelier	28	27.80	28	27.80
Logistique - Etabl. Horticole	30	29.20	29	28.20
Total service	324	314.65	325	314.35

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales.

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Administration (SPADOM)	2	3
Bureau d'étude & planification	1	1
GESOLVEG - Parcs - secteur OUEST	2	3
GESOLVEG - Parcs - secteur EST	3	3
GESOLVEG - Parcs - secteur SUD	1	2
GSV - Forêts	6	5
Logistique - Etabl. Horticole	10	12
Total service	25	29

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	10	8

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	3
Retraite	6
Fin de contrat	
Invalité	
Licenciement	1
Suppression de poste	
Total service	10

DIVISION ADMINISTRATION

Cette division regroupe les différentes entités suivantes : accueil, secrétariat, ressources humaines, gestion et finances. Elles assurent tant des prestations de supports administratifs que la coordination entre les différentes divisions.

Le secrétariat traite toutes les correspondances par l'entremise de Goéland. Depuis le début de l'année 2012, la gestion des déprédations s'effectue également par ce biais. 110 déprédations sur le domaine public ont été enregistrées et 195 dossiers consécutifs à des courriers.

L'entité des ressources humaines met à disposition ses compétences pour le recrutement du personnel et la gestion des cas particuliers. Elle propose, d'autre part, ses services de conseil pour les cadres et collaborateurs du SPADOM. La mise en œuvre de l'aménagement du temps de travail (ATT) des divisions Administration et Planification et projets et, pour 2013, des divisions Logistique et Gestion des sols et des végétaux s'effectue de manière progressive. Un catalogue de formation interne spécifique a été mis en place, qui a remporté un vif succès auprès de nos collaborateurs.

L'entité gestion et finances assure les tâches financières du service, l'établissement du budget de fonctionnement, le crédit cadre, le contrôle des parties financières des préavis, le plan des investissements et le suivi des comptes.

BICan (Bureau d'intégration canine et de la police des chiens)

L'activité générale du BICan a principalement été marquée par les sphères d'influence suivantes :

- une équivalence du nombre des affaires traitées en regard de 2011, confirmant ainsi la tendance à la hausse des cas enregistrés depuis fin 2010 ;
- les recherches visant à identifier les chiens potentiellement dangereux soustraits, volontairement ou non, à l'annonce auprès de l'autorité ;
- le traitement prioritaire des cas d'agressions canines, particulièrement au préjudice des êtres humains ;
- la gestion du parc d'éducation canine (PECL), singulièrement sa partie publique, toujours aussi problématique face au comportement de certains usagers.

L'articulation du BICan est demeurée inchangée pour 2012. La Municipalité a décidé le 5 avril 2012 de modifier le libellé du BICan en « Bureau d'intégration canine et de la police des chiens ». Il s'agissait de rappeler à certains milieux que le BICan exerce essentiellement cette activité spécifique, ce qui n'exclut pas diverses actions préventives.

DIVISION GESTION DES SOLS ET DES VÉGÉTAUX (GESOLVEG)

En 2012, la division Gestion des sols et des végétaux a digéré les nombreux changements intervenus en 2011. Elle a néanmoins développé et/ou participé à de nombreux projets destinés à la population lausannoise (Arbracadabra, journée en forêt avec des personnes handicapées, parc naturel périurbain du Jorat, Nature pour tous, Diversités, travaux d'entretien avec des requérants d'asile ou des personnes en formation à la fondation de Verdeil, exposition « Nature en Ville » au Forum de l'Hôtel de Ville).

Parcs

Consécutivement au PSAF (plan structurel d'amélioration financière), l'entité parcs a repris l'entretien d'importantes surfaces vertes d'autres services de la Ville qui, jusqu'alors, confiaient les travaux à des entreprises privées.

En 2012, les surfaces entretenues extensivement, notamment par l'équipe agricole, ont augmenté. Un essai prometteur a été mené pour amender organiquement (compost) cinq terrains de football. Une étude sur l'arrosage des surfaces vertes a permis d'organiser des économies d'eau. Divers groupes de travail ont été constitués pour rechercher des solutions afin de garantir une meilleure conservation du patrimoine arboré, poursuivre la lutte contre les plantes envahissantes et rechercher des solutions innovantes pour limiter les déchets dans les espaces verts publics. Ces groupes travaillent en étroite relation avec les autres services concernés par ces thématiques. Les forts gels de l'hiver 2011-2012 ont causé des dégâts importants à la végétation, certains sans conséquence, d'autres entraînant le remplacement de celle-ci. Des événements divers ont touchés les parcs, tels que « Ville du Goût », « Le Mur du Son », etc.

On notera encore l'accompagnement du projet « Potabio » (potagers biologiques) par les jardiniers de diverses entités.

Domaines

L'année a été marquée par de nombreux grands projets qui ont sollicité le responsable des domaines et son adjoint. La reconstruction de la Sèche des Amburnex, la recherche de solution pour que la Ville puisse continuer à traiter ses déchets verts en lien avec le projet Métamorphose, la réflexion sur l'avenir de Rovéréaz ou encore la rédaction d'un préavis pour des aménagements aux Saugealles ont fait de 2012 une année riche, intense et stratégique.

Forêts

Le marché des bois s'est effondré au printemps 2012 et les signes d'embellie ne sont pas nombreux. Il en ressort une diminution importante des exploitations pour se concentrer sur les soins aux jeunes forêts. Ce problème pourrait s'accroître encore, car la concurrence étrangère rend difficile la transformation locale du bois. Les scieries suisses ferment les unes après les autres, et les produits finis arrivent dans notre pays à des prix qui limitent sérieusement la compétitivité des produits locaux.

Un nouveau garde-forestier a débuté son activité au sein de l'entité le 1^{er} février 2012.

Cimetières

L'année 2012 a rimé avec développement et réorganisation. Les trois chefs d'équipe en place dans les trois cimetières principaux depuis de nombreuses années ont effectué une rotation. Cette mesure a été saluée unanimement, tant par les chefs d'équipe que par les collaborateurs de terrain. Un chantier important s'est déroulé en collaboration avec l'EVAM (Etablissement vaudois pour l'accueil des migrants) sous supervision des collaborateurs des cimetières, soit le contrôle de la stabilité de tous les monuments funéraires (plus de 20'000) et l'annonce à leurs propriétaires des mesures à prendre en cas d'instabilité constatée. Plusieurs projets ont aussi été développés en 2012, notamment la mise en sécurité des magasins de fleurs, la création d'un ossuaire, la réintroduction de l'abonnement d'arrosage et la mise en vente de produits horticoles bio aux magasins. Enfin, une nouvelle signalétique commerciale a été mise en place à Montoie pour promouvoir la vente de fleurs au public.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- 12 février : toilettage du cèdre des Bergières et consolidation du haubanage ;
- 17 mars : Fête de la forêt, organisée par l'Association Arbracadabra à Sauvabelin ;
- mai-juin : fin de la reconstruction du chalet de la Sèche des Amburnex après l'incendie de 2009 et inauguration le 30 juin. Pour mémoire, la Sèche a été reconstruite à l'ancienne avec du bois pris sur place pour la charpente, des tavillons en couverture et un mur d'enceinte recréé avec un mélange de chaux et de terre de l'alpage cuite sur place. Le coût total des travaux, de l'ordre de 590'000 francs, a entièrement été supporté par l'ECA ;
- 16 juin : journée en forêt pour personnes handicapées ;
- octobre : agrandissement du patrimoine communal agricole et forestier par l'acquisition d'une parcelle d'environ 25'000 m² à Vers-chez-les-Blanc, dont 8'645 m² en zone agricole et le reste en forêt ;
- 6 octobre : 12^{ème} édition de « 1 arbre un enfant » à Vernand-Dessous ;
- 29 octobre : ~ 2500 m³ de chablis occasionnés par la bise ;
- 19 décembre : mise des bois feuillus, ~ 750 m³ mis en vente ;
- premières réflexions engagées quant à l'avenir du domaine de Rovéréaz après le départ à la retraite du fermier début 2015 ;
- finalisation de l'étude de différents travaux projetés à la ferme des Saugealles ;
- collaboration active à l'avancement du projet EolJorat Sud, dont sept des huit éoliennes projetées se trouvent sur des terrains gérés par le SPADOM ;
- production nette d'électricité verte sur l'installation de biogaz des Saugealles d'environ 316'000 kWh, inférieure à l'année record 2011, mais néanmoins supérieure à la moyenne calculée depuis 2008 et correspondant à la consommation d'environ 90 ménages (à 3'500 kWh/an) ;
- 5'675 tonnes de plaquettes forestières ont été acheminées à Tridel pour alimenter le réseau de chauffage à distance. Cette livraison dépasse de près de 1'800 tonnes le chiffre du premier hiver « Tridel » 2010-2011. Ces plaquettes des forêts lausannoises ont permis la production de plus de 2'000'000 de kWh électriques, soit l'équivalent de la consommation de plus de 570 ménages, et ont permis une économie correspondant à 1'300'000 litres de mazout ;
- près de 200 personnes sont venues faire contrôler plus de 123 kg de champignons, dont 500 grammes mortels ;
- 29 contrôles d' « assurance qualité hygiène » effectués dans les structures communales (écoles, garderies, APEMS, etc.) ;
- campagne de sécurité sur les monuments funéraires terminée ;
- intensification de la démarche zérophyto dans les cimetières ;
- étude de sécurisation des magasins fleurs ;
- collaboration accrue avec les diverses entités du service pour des chantiers ponctuels (Amburnex, établissement horticole, sapin pour les décorations).

DIVISION LOGISTIQUE

L'organisation de la division Logistique n'a pas subi de modification cette année. Quatre nouveaux apprenti-e-s ont été engagés pour l'établissement horticole.

Travaux

Réfection de la passerelle de l'allée des convois (Montoie).

Inauguration du bâtiment bioclimatique ECO 46 (bureau de paille) le 14 juin et portes ouvertes le 16 juin.

Rénovation des vestiaires de Mon-Repos et création de vestiaires pour les dames.

Vignobles

Création d'un nouveau dépôt de vin centralisé au SALV en remplacement de deux emplacements loués chez des privés.

Etude en vue du rajournement des étiquettes des vins de la Ville de Lausanne.

Réfection de la salle de réception au Château Rochefort.

Les domaines de la Ville se sont associés aux caves ouvertes du canton de Vaud qui ont eu lieu les 26 et 27 mai.

Les vendanges 2012 se sont bien déroulées, la météo a été clémente et la qualité excellente.

La 210^e mise des vins de la Ville de Lausanne a eu lieu le 8 décembre et l'ensemble des lots a été vendu, soit 183'575 litres pour un montant de 1'814'053 francs, ce qui correspond à une progression du chiffre d'affaires de 5.4% par rapport à l'année 2011.

Etablissement horticole

De l'amiante a été découverte dans l'isolation des conduites de chauffage de l'établissement horticole. Des travaux d'assainissement sont prévus en urgence en 2013.

Une nouvelle surface de pépinières a été créée sur une parcelle communale située sur la Commune de Romanel-sur-Lausanne, pour remplacer les surfaces perdues à l'emplacement des actuels jardins familiaux de Vidy.

Le règlement sur les décorations florales effectuées par notre service a été modifié.

DIVISION PLANIFICATION ET PROJETS

Etudes et projets

- participation aux études et projets pluridisciplinaires de la Ville de Lausanne (Métamorphose ; PALM ; Axes forts ; Plan directeur communal ; quartier des Fiches ; Beaulieu ; place du Tunnel ; gare de Malley ; démarche participative du Vallon ; terrain d'aventure ; structure d'étude de l'espace public ; Pôle gare, pôle muséal ; Maison du livre et du patrimoine ; campagne de Rovéréaz ; charte du Coteau de Cour) ;
- étude liminaire : préparation et participation au concours international de l'édition 2014 de la manifestation « Lausanne Jardins » ;
- étude pour la renaturalisation des berges du lac de Sauvabelin, comprenant essentiellement la dépollution des boues du fond du lac, le déplacement de la place de jeux en la rapprochant des restaurants et la création de nouvelles zones de pique-nique ;
- participation aux transformations du parc du Musée olympique ;
- participation à l'élaboration de PPA, aux études préliminaires pour le Plan directeur communal, à l'étude environnementale stratégique et conception d'évolution du paysage dans le cadre de la stratégie « paysage, nature & parcs » du PALM.

Réalisations

- restauration du parc Jean-Villard Gilles (suite aux travaux de transformation de l'Opéra) ;
- participation au projet de la Sallaz (place, route du Vallon, route de Berne, anciens et nouveaux dépôts routes et mobilité, route du Bugnon) ;
- suivi de la transformation du préau du collège de Villamont ;
- réalisation des aménagements extérieurs et de la terrasse de l'auberge de Montheron ;
- restauration du parc de l'ancien cimetière de la Sallaz ;
- réalisation du nouveau parc de Tivoli ;
- plantage de Florency.

Places de jeux

- poursuite des travaux de mise en conformité des places de jeux, 2^e étape ;
- inauguration de la place de jeux à Vers-chez-les-Blanc.

Protection des arbres et police des constructions

- les requêtes en abattage, toutes affaires confondues, sont passées de 226 à 221 (dont 44 liées à une demande de permis de construire et 177 requêtes simples) concernant 878 arbres.

Nature en ville

- lancement du projet « Diverscités », issu d'un partenariat entre le Service du travail (ST), le Service social Lausanne (SSL), le SPADOM et le Musée cantonal de zoologie, visant la réalisation d'actions en faveur de la biodiversité par des personnes au bénéfice de mesures de réinsertion. Parmi une quinzaine d'actions, citons la construction et la pose de refuges à insectes dans les plantages de la Ville, la pose d'habitats à chauves-souris dans le Jorat, l'arrachage de plantes envahissantes, la pose et le nettoyage de nichoirs à oiseaux, la fabrication et la pose de bacs à compost dans les plantages ;
- deux cours d'introduction sur « jardiner sainement » ont réuni 96 planteurs au centre horticole de la Bourdonnette. Seize jardiniers du SPADOM ont été formés au jardinage biologique et ont commencé à divulguer conseils et bonnes pratiques aux planteurs dans les plantages de la Ville ;
- des zones refuges pour les insectes ont été mises en place par les équipes de jardiniers dans les parcs publics, sous forme de petites zones de prairies non fauchées. Un panneau explicatif les accompagne afin d'informer le public ;
- le collectif Vinet-Beaulieu fleurit et entretient la végétation de trois pieds d'arbres et deux bacs dans le quartier de Vinet-Beaulieu, sur la base d'un contrat d'entretien par tiers signé avec le SPADOM. C'est un premier exemple d'implication officielle de citoyens dans le verdissement de la ville sur l'espace public ;
- projet de gestion des plantes invasives en collaboration avec le Canton (Service des routes, Direction générale de l'environnement) visant une coordination régionale. Implication du service dans un cours de formation aux décideurs et aux techniciens sur les plantes invasives dans le cadre du Centre d'éducation permanente pour la fonction publique (CEP).

EXPOSITIONS, MANIFESTATIONS

- « Lausanne Ville du Goût » : de mai à septembre, le SPADOM propose treize balades gustatives organisées autour du patrimoine vert. Les vins lausannois sont représentés par le biais d'une mise en bouteilles

urbaine. Ils font sensation autour des tables éphémères et sont présentés lors de la cérémonie de clôture du 22 septembre. Potagers urbains dans les écoles, jardins de légumes et d'herbes aromatiques dans les parcs, moisson à l'ancienne à l'Hermitage, autant d'actions originales qui rythment la manifestation. Elle sera couronnée par une soupe à la courge servie à Pépinet et un grand menu concocté par sept chefs lausannois, proposé dans l'Orangerie de la Bourdonnette ;

- exposition « Ma ville c'est ma nature » du 28 novembre au 8 décembre 2012 au Forum de l'Hôtel de Ville, avec la visite d'un millier de personnes qui découvrent les diverses facettes de la nature en ville et des écogestes au quotidien pour la favoriser.

SERVICE ACHAT ET LOGISTIQUE VILLE (SALV)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration

- direction du service, coordination des unités, gestion du site de Malley.

Achats et gestion de stock

- procéder aux achats de matériel pour les besoins des services ;
- assurer l'approvisionnement en matériel des réseaux électricité, eau, gaz, chauffage à distance et multimédia ;
- procéder aux achats de véhicules pour les besoins des Services industriels et **eauservice** ;
- présider la Commission d'achat Ville (CAV) et assurer l'exploitation de la plateforme LausaShop ;
- assurer l'approvisionnement du matériel CAV.

Magasin

- assurer la réception et le stockage des marchandises ;
- détenir un stock de matériel de maintenance pour les réseaux anciens ;
- préparer les marchandises en fonction des commandes passées par les services ;
- effectuer des livraisons de matériel sur les chantiers et pour la CAV.

Garage

- gérer et entretenir le parc de véhicules et d'engins des Services industriels et d'**eauservice** ;
- détenir un parc de véhicules à disposition des services.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	32.33	32.23	32.33	32.23
Achats	2.00	2.00	2.00	2.00
Total service	34.33	34.23	34.33	34.23

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	0

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Achats	34	32.23	34	32.23
Stockage	2	2.00	2	2.00
Total service	36	34.23	36	34.23

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
Unité administrative	n	n
	6	5
Stockage	2	2
Total service	8	7

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	1	0

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	
Retraite	1
Fin de contrat	
Invalité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	1

Nombre d'apprentis

Le SALV forme cinq apprentis « gestionnaires en logistique » et deux apprentis « agents d'exploitation ».

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS**Commission d'achat Ville (CAV)**

Durant l'année 2012 :

- plusieurs améliorations (vision des stocks, gestion des lots, export excel par imputation) ont été apportées à la plateforme LausaShop, mise en production le 1^{er} janvier 2011. Ces améliorations font suite aux demandes des utilisateurs ;
- de nouveaux utilisateurs, au nombre de 380, ont été formés, ces derniers pouvant en tout temps contacter le SALV pour obtenir de l'aide ;
- les garderies subventionnées, faisant partie du Réseau-L, effectuent depuis le mois d'août leurs commandes de matériel par LausaShop ;
- les commandes de matériel pour les concierges des immeubles appartenant à la Ville de Lausanne et à la Caisse de pensions (CPCL) sont faites par le Service du logement et des gérances et par l'ex-Colosa depuis le mois d'octobre ;
- le 1^{er} décembre, le premier catalogue Punch Out, avec le fournisseur d'économat Lyreco, a été mis à disposition des collaborateurs autorisés à commander ce type de matériel.

Local de stockage pour le vin

Un local dédié au stockage des vins de la Ville a été construit au sous-sol du SALV. Le stockage des cartons s'effectuait jusqu'à présent à l'extérieur, moyennant une location. La construction et l'aménagement de ce local sont le fruit d'une excellente coopération entre les collaborateurs de SPADOM et du SALV. L'aménagement de cette zone a nécessité la réorganisation du stockage au sous-sol.

Optimisation logistique

Une nouvelle prestation est offerte au Service social via l'utilisation d'un local situé dans le dépôt tl à Perrelet. Les marchandises non référencées peuvent être entreposées dans ce local.

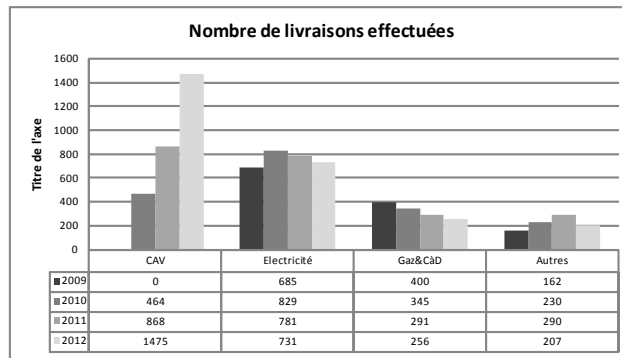
Le parc de terminaux laser, servant au traitement des sorties de matériel, a été renouvelé. Ils n'étaient plus conformes aux nouveaux protocoles de sécurité WI-FI.

Deux tablettes PC ont été achetées pour le traitement des entrées en stock.

Unité de transports

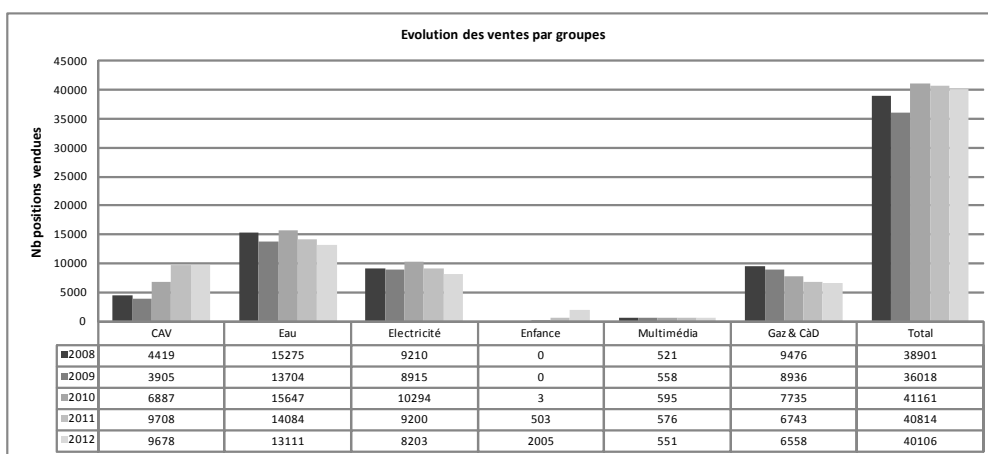
L'unité de transports, qui compte deux camions et trois fourgons, effectue des livraisons de matériel pour la CAV et pour les réseaux des Services industriels. Elle effectue également des prestations sur chantiers pour le Service de l'électricité. Par rapport à l'année précédente, le nombre de lieux de livraisons CAV a augmenté, passant de 240 à 410 sites. D'une manière générale, les livraisons sont en augmentation, comme le montre le graphique ci-après.

En 2012, le remplacement d'un poids lourd était prévu aux autorisations d'achats. La nouvelle organisation des livraisons nécessitant d'autres moyens, un véhicule plus petit et mieux adapté aux tournées, a été préféré au camion. Un fourgon, hors d'usage, a pu être remplacé avec une partie de l'économie effectuée.

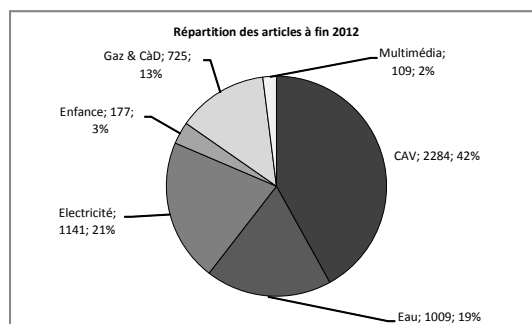


Logistique

Les ventes du matériel de réseau ont sensiblement diminué en 2012 par rapport à 2011. Le stock du matériel de réseau a également pu suivre cette évolution grâce aux outils de gestion appropriés mis en place ces dernières années. Concernant le matériel CAV, la situation se stabilise grâce au travail effectué dans les divers groupes de travail. L'augmentation des ventes de produits pour l'enfance compense la diminution de celle des réseaux.



Les références CAV représentent désormais le 42% de l'ensemble des références gérées, comme le montre le graphique ci-après.



Formation de conducteurs d'élévateurs

Depuis l'introduction de l'obligation d'être en possession d'un permis attestant une formation adéquate pour tout collaborateur utilisant un élévateur, le SALV organise annuellement, à l'intention des autres services de la Ville, des cours de conduite d'élévateurs. Durant l'année sous revue, onze cours de deux jours ont été dispensés à 63 collaborateurs.

Garage

Le garage gère et entretient, en plus de son propre parc de véhicules, celui des Services industriels et d'eauservice, ainsi qu'une multitude de petits engins. L'entretien des camions est confié aux ateliers et magasins de la Ville (AMV) qui sont équipés pour cette catégorie de véhicules. Le garage effectue aussi l'entretien de plusieurs véhicules des pompes funèbres. A fin 2012, la composition de l'ensemble du parc de véhicules gérés par le garage se présentait de la manière suivante :

Catégories de véhicules	Véhicules SALV ¹⁾	Véhicules SiL	Véhicules eauservice	Total
Voitures de tourisme	4	31	8	43
Voitures de livraison	5	40	27	72
Véhicules électriques + gaz	6	71	6	83
Camions	3	1	3	7
Camions équipés d'une nacelle élévatrice		5		5
Total	18	148	44	210

¹⁾ Il convient de préciser que sur les 18 véhicules que détient le SALV, neuf font partie du pool de véhicules gérés par le garage et mis à disposition des services.

L'ensemble du parc de véhicules (210 unités) a parcouru 1'864'682 kilomètres en 2012, contre 1'864'503 kilomètres en 2011, soit une augmentation de 0.01%.

SERVICE DE LA RÉVISION (SR)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Contrôle interne

S'étend à toutes les directions et tous les services de l'administration communale, en conformité avec la législation cantonale et les dispositions du Recueil d'organisation comptable et financière de la Commune de Lausanne (ROCF). Il porte notamment sur l'examen de :

- la comptabilité communale à tous les stades de son exécution ;
- l'organisation quant à l'efficacité des mesures préventives de contrôle (SCI) ;
- l'application des règlements et des prescriptions édictés en matière de contrôle de comptabilité, de paiement et d'encaissement, de tenue d'inventaire et de gestion financière.

Contrôle externe

S'étend aux institutions privées (sociétés et organismes divers) auxquelles la Municipalité a délégué une tâche publique, fourni une aide financière ou participé financièrement. Ces contrôles sont régis par la législation cantonale, les décisions municipales, les diverses conventions passées entre les institutions privées et la Ville, ainsi que par les dispositions statutaires imposées par les pouvoirs publics.

Dans ce domaine, les principales prestations actuellement assumées par le service sont :

- mandat d'organe de révision :
 - des comptes communaux en application du règlement sur la comptabilité des communes ;
 - de différentes sociétés anonymes, coopératives, fondations et associations subventionnées ;
- mandat de contrôle d'organismes subventionnés ;
- missions d'audit spéciales :
 - des Emplois temporaires subventionnés lausannois (ETSL) ;
 - du Centre social régional (CSR) pour le périmètre subventionné dans le cadre des ARAS ;
 - de la Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux (CISTEP) ;
 - du Centre pour adolescents de Valmont ;
- contrôle de coût de construction pour des bâtiments érigés sur un droit de superficie et surveillance de l'indexation des redevances.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	13.20	10.70	12.60	11.50
Total service	13.20	10.70	12.60	11.50

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	-0.6

Cette variation résulte des mesures PSAF adoptées par la Municipalité.

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	12	10.70	13	11.50
Total service	12	10.70	13	11.50

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	0		0	
Total service	0		0	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	0	1

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	
Retraite	
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	0

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Après plusieurs années où le Service de la révision a été confronté à un problème récurrent de sous-effectif, en raison des difficultés rencontrées pour recruter du personnel particulièrement qualifié, 2012 marque un renversement de cette tendance. Les deux postes vacants au 1^{er} janvier ont pu être repourvus (octobre 2012 et janvier 2013).

Au 31 décembre, le service peut désormais compter sur les compétences de huit experts-réviseurs agréés et trois réviseurs agréés, agrément délivré par l'Autorité de surveillance de la révision (ASR).

MISSION D'AUDIT

Dans le cadre de sa mission, le Service de la révision a délivré, outre le rapport sur l'audit des comptes communaux, plus de huitante rapports de contrôle des comptes d'organismes subventionnés.

Concernant le contrôle interne, trois audits ont été finalisés alors que trois autres étaient en cours au 31 décembre.

Enfin, le service a fourni une assistance au Service achat et logistique Ville pour le démarrage du projet « VIM@SALV – Processus PO des factures fournisseurs » (projet de dématérialisation des factures fournisseurs).

SERVICE FINANCIER (SF)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- préparation du projet de budget, bouclage des comptes et préavis y relatifs ;
- suivi du plan des investissements ;
- gestion du plan comptable, du logiciel informatique, supervision de la comptabilité de la Ville ainsi que de quelques fonds et fondations ;
- enregistrement des encaissements par banque, compte de chèque postal et caisse ;
- paiement des fournisseurs et des pensions ;
- paiement des prestations sociales versées en espèces à la caisse ou par compte de chèque postal ;
- gestion de la trésorerie et de la dette ;
- gestion des cautionnements accordés ;
- saisie des opérations comptables de la Direction des finances et du patrimoine vert ;

- contentieux pour l'ensemble de la Ville, exceptés les Services industriels et l'agence communale AVS ;
- tenue à jour des rôles spéciaux d'impôts des contribuables lausannois et relations avec l'Administration cantonale des impôts et l'Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois ;
- suivi des dossiers de répartitions intercommunales d'impôts et contrôle des domiciles secondaires ;
- organisation et gestion du Bureau d'information fiscale en collaboration avec l'Office d'impôt ;
- collaboration à la notation financière de la Ville ;
- prestations diverses en faveur de la CPCL et de Boisy TV SA ;
- secrétariat de la Commission permanente des finances et de la Commission de recours en matière d'impôt communal ;
- tenue de la comptabilité de la CPCL, gestion de sa trésorerie courante et participation à l'élaboration du rapport annuel de gestion et à divers tableaux de bord ;
- secrétariat général de la Direction des finances et du patrimoine vert ;
- analyses financières diverses.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	37.76	36.45	36.76	36.25
Total service	37.76	36.45	36.76	36.25

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Total service	-1.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	40	36.45	41	36.25
Total service	40	36.45	41	36.25

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	0		0	
Total service	0		0	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauches
	6	6

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	3
Retraite	2
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	1
Suppression de poste	
Total service	6

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

- suivi du plan structurel d'amélioration financière (PSAF) ;
- adaptation de la comptabilité communale suite aux modifications de dicastères intervenues en septembre (corps de police, culture, assurances sociales) ;
- participation au groupe de travail canton-communes en vue de l'introduction du MCH2 (nouveau modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes) ;
- participation à la gestion de plusieurs sociétés de la Ville ;
- travaux préliminaires, soit numérisation de quelque 52'000 documents et étude de faisabilité informatique, en vue d'une campagne de recouvrement de créances défalquées après actes de défaut de biens dès lors qu'une modification de la législation les a rendu prescriptibles ;
- mise en œuvre partielle de la fusion des secteurs caisse communale et contentieux suite aux départs de collaborateurs.

Information fiscale (BIF)

En collaboration avec l'Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois, le Bureau d'information fiscale a ouvert ses portes du 13 février au 23 mars 2012. Pour la dixième fois consécutive, le Canton s'est associé à la prestation offerte par notre Ville depuis plusieurs décennies. Une équipe de six taxateurs a rempli 3'686 déclarations d'impôt (soit 6.4% de plus que l'année précédente) et a répondu à 3'921 personnes. Pour la première fois, les déclarations d'impôt étaient expédiées par internet. Cette expérience a été positive tant pour le public que pour le Canton qui a bénéficié de dossiers pré-taxés.

Impôt sur les chiens

Au 31 décembre 2012, 3'414 chiens étaient inscrits au rôle. Durant l'année, un contrôle régulier en relation avec la base de données ANIS (marquage obligatoire des chiens par puce électronique) a permis l'inscription de 276 nouveaux chiens et l'envoi de 1'014 bordereaux supplémentaires de reprise pour 91'305 francs.

Frontaliers

Des contrôles supplémentaires et une conjoncture favorable à l'engagement de frontaliers ont permis une hausse de ce poste. Les éléments traités en 2011 correspondent aux salaires 2010 :

	en 2010	en 2011
nombre frontaliers	3'574	4'298
employeurs	785	872
impôts en francs	5'968'311	7'271'541

Résidences secondaires

En 2012, environ 500 situations ont été examinées débouchant sur 282 nouvelles domiciliations fiscales principales sur Lausanne.

Contentieux

Les constats réalisés ces dernières années quant à l'augmentation des cas en recouvrement, leur complexification croissante, les retards de traitement, la quérulence et l'agressivité des débiteurs sont toujours d'actualité en cette année 2012. Les nouvelles affaires nécessitant une intervention en 2012 se sont élevées à quelque 88'000 cas qui viennent s'ajouter au volume existant en traitement.

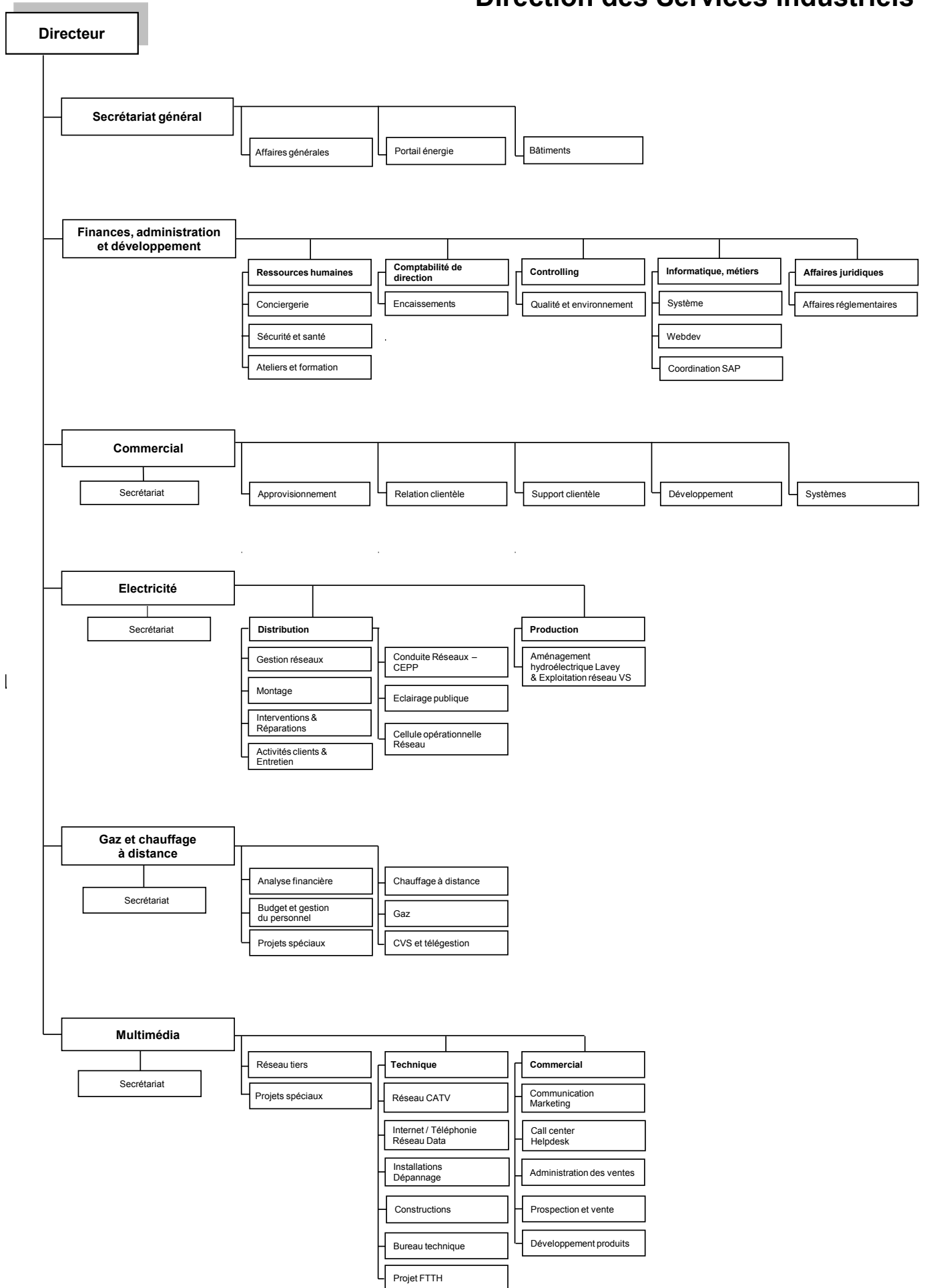
Commission communale de recours en matière d'impôts communaux et de taxes spéciales

Les commissaires ont procédé à 17 auditions de parties en cours d'année.

Nombre de dossiers :

	en 2008	en 2009	en 2010	en 2011	en 2012
Reportés	124	123	125	98	54
Nouveaux	10	18	5	16	16
Liquidés	11	16	32	60	20
Soldes	123	125	98	54	50

Direction des Services industriels



Direction des Services industriels (SiL)

PRÉAMBULE

PRINCIPALES MISSIONS DES SiL

Les Services industriels de Lausanne (SiL) sont un prestataire multiservices et multi-fluides. Ils ont pour missions principales d'alimenter l'agglomération lausannoise en électricité, énergie thermique (gaz et chauffage à distance) et prestations multimédias (radio-TV, internet et téléphonie). Ils exploitent, directement ou via des sociétés en participation, un parc diversifié de centrales de production électrique et thermique, ainsi qu'un télé-réseau pour la diffusion de signaux multimédias. Les SiL proposent également des prestations dans le domaine de l'efficacité énergétique et des économies d'énergie (télégestion de bâtiment, audits énergétiques, smart metering).

Les SiL sont organisés en trois services transversaux de soutien et trois services opérationnels :

- secrétariat général (SGSiL)
- service finances, administration et développement (FASiL)
- service commercial (SiLCOM)
- service de l'électricité (SEL)
- service du gaz et chauffage à distance (GAZ & CAD)
- service multimédia (SIMA)

Les SiL alimentent en électricité, en gros ou au détail, plus de 230'000 personnes réparties dans l'agglomération lausannoise et dans trois communes valaisannes.

En matière de chaleur, les SiL comptent 1'195 raccordements sur leur réseau de chauffage à distance et desservent en gaz naturel 38 communes au détail, quatre communes en gros et une en partenariat, pour un total de 16'057 raccordements industriels et individuels. Ils se placent au cinquième rang des distributeurs suisses de gaz.

En matière de suivi énergétique, une entité gère 315 installations de télégestion et planifie le remplacement des installations de chauffage et ventilation des bâtiments communaux.

Les SiL fournissent des prestations multimédia via le télé-réseau lausannois. Ils comptent environ 69'000 clients pour la télévision et la radio, plus de 20'100 clients pour l'internet et près de 7'000 clients pour la téléphonie. Le télé-réseau s'étend sur Lausanne et plusieurs communes avoisinantes.

EFFECTIF DU PERSONNEL

L'effectif total des SiL (hors apprentis) a évolué de la manière suivante :

Services	ept alloué		ept affecté		effectif (nb)	
	1 ^{er} janv.	31 déc.	1 ^{er} janv.	31 déc.	1 ^{er} janv.	31 déc.
SGSiL	9.8	8	8.8	7	9	7
FASiL	73.85	73.65	70.45	69.45	87	87
SiLCOM	69.2	70.5	68.2	68.4	73	73
SEL	208.1	209.1	201	202	206	208
GAZ & CAD	97.4	98.4	94.4	91	97	94
SIMA	56.1	61.4	54.75	56.15	57	59
Total SiL	514.45	521.05	497.6	494	529	528

Formation

Entité formatrice, les SiL ont offert 53 places d'apprentissage en 2012, dans neuf filières de formation :

Formation	Services	2011	2012
Polymécanicien	FASiL (C-For !)	16	17
Automaticien	FASiL (C-For !)	10	10
Constructeur d'appareils industriels	FASiL (C-For !)	2	2
Employé de commerce	FASiL (SiL)	9	9
Informaticien	FASiL (SiL)	4	3
Agent d'exploitation	FASiL	3	2
Electricien de réseau	SEL	7	8
Planificateur (dessinateur) électricien	SEL	1	1
Dessinateur en génie civil	SEL	0	1
Total		52	53

Dans le cadre d'un partenariat qui a débuté en 2008, les SiL assurent la formation initiale des apprentis automaticiens engagés par les tl. Ce partenariat est une réussite, et les SiL ont atteint leur objectif d'accueillir six apprentis en 2012. Soucieux de promouvoir les reconversions professionnelles et de soutenir l'AI dans ces projets, les SiL ont accueilli un apprenti agent d'exploitation ainsi qu'un apprenti dessinateur en génie civil pour leur permettre d'apprendre un nouveau métier.

Les SiL encouragent aussi les formations selon l'article 32 de l'ordonnance sur la formation professionnelle (formation sans apprentissage d'adultes qui exercent depuis cinq ans au moins une profession de type CFC) et comptent deux collaborateurs qui poursuivent leur formation d'électricien de réseau sous cette forme.

En partenariat avec la coordination de l'apprentissage au niveau de la Ville, les SiL ont participé à la création d'une place d'apprentissage de médiaticien. Ce dernier effectuera des stages dans plusieurs directions durant sa formation de quatre ans. Ils ont été très actifs dans le recrutement de cet apprenti qui a commencé sa formation en 2012.

Les SiL ont accueilli 94 stagiaires pour des stages d'une durée de un à cinq jours, soit un total de 298 jours en 2012.

Formation	Service	Nb de stagiaires	Durée (nb de jours)	Nb de jours total en 2010
Polymécanicien	FASiL	30	3	90
Automaticien	FASiL	24	3	72
Employé de commerce	FASiL	8	1	8
Informaticien	FASiL	12	3	36
Agent d'exploitation	FASiL	0	5	0
Constructeur d'app. indu.	FASiL	4	3	12
Electricien de réseau	SEL	16	5	80
Total		94	-	298

En outre, afin de soutenir les écoles professionnelles, les SiL ont accueilli un stagiaire informaticien du Centre professionnel du nord vaudois (CPNV) de Sainte-Croix et deux de l'Ecole technique et des métiers de Lausanne (ETML).

ÉVOLUTION DU CONTEXTE LÉGISLATIF

Rétribution à prix coûtant (LEne)

Les développements du marché et des technologies influencent les coûts de production de l'électricité issue de sources d'énergie renouvelables. En conséquence, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) adapte régulièrement les taux de rétribution du courant injecté appliqués aux nouvelles installations. Au 1^{er} janvier 2012, il a abaissé la rétribution à prix coûtant (RPC) de l'électricité produite par de nouvelles installations photovoltaïques de 8%, puis de 10% au 1^{er} mars et de 15% au 1^{er} octobre. Ces trois baisses consécutives sont dues à la chute des prix des modules photovoltaïques sur le marché européen, particulièrement en Allemagne.

Pour l'énergie éolienne, le DETEC a estimé que les taux de rétribution étaient trop élevés pour les sites bénéficiant de conditions de vent optimales alors qu'ils ne permettaient pas de couvrir les coûts des sites dont les conditions sont seulement convenables. Il a adapté le tarif RPC au 1^{er} mars 2012 en augmentant le taux de rétribution maximal de 20 ct/kWh à 21.5 ct/kWh de manière à tenir compte de l'augmentation des coûts d'investissement. Ce taux sera vérifié pour chaque installation cinq ans après la mise en service et pourra désormais être abaissé jusqu'à 13.5 ct/kWh (contre 17 ct/kWh auparavant) en fonction de la production effective d'électricité.

Mise en consultation de la stratégie énergétique 2050

Le Conseil fédéral a mis en consultation en septembre 2012, jusqu'au 31 janvier 2013, un premier paquet de mesures pour la transformation progressive de l'approvisionnement énergétique suisse. Il prévoit de diminuer la consommation individuelle d'énergie et d'électricité, de réduire la part des énergies fossiles et remplacer la production d'électricité nucléaire par des gains d'efficacité et le développement des énergies renouvelables. La mise en œuvre de ces mesures requiert une révision totale de la loi sur l'énergie (LEne) et d'autres adaptations légales (loi sur le Tribunal fédéral, loi sur le CO₂,

loi sur l'impôt fédéral direct, loi sur l'harmonisation des impôts directs des cantons et des communes, loi sur les forces hydrauliques, loi sur les installations électriques, loi sur l'approvisionnement en électricité, loi sur la circulation routière). Le Conseil fédéral a en outre chargé le Département fédéral des finances (DFF) de préparer une réforme fiscale écologique pour la deuxième phase de la stratégie énergétique. Un projet soumis à consultation sera élaboré en ce sens d'ici à 2014.

Eoliennes en forêt

Le Conseil fédéral approuve le rapport « Simplification de la construction d'éoliennes en forêt et dans les pâturages boisés ». Ce rapport constitue la réponse au postulat 10.3722 du Conseiller aux Etats Robert Cramer qui chargeait le Conseil fédéral d'examiner une simplification des procédures de construction d'éoliennes dans les zones forestières. Le Conseil fédéral confirme que les bases légales actuelles (loi sur la forêt en particulier) autorisent la construction d'éoliennes en forêt et dans les pâturages boisés. La stratégie énergétique 2050, telle que mise en consultation, vise sur une production éolienne suisse totale de 4 TWh/an en 2050.

Le Conseil fédéral approuve la modification des statuts de Swissgrid

La loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) prévoit l'obligation, pour les entreprises d'approvisionnement en électricité, de transférer le réseau de transport suisse à la société nationale pour l'exploitation du réseau Swissgrid d'ici à 2013. Le Conseil fédéral a approuvé en décembre 2012 la modification des statuts de Swissgrid, créant ainsi les conditions nécessaires au transfert, dans les délais, du réseau de transport électrique suisse à Swissgrid, à partir de janvier 2013.

SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGSiL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration

- direction du service, coordination administrative transversale au niveau des SiL et secrétariat du directeur
- soutien aux services dans leurs rapports avec la direction, la Municipalité et le Conseil communal
- assure la coordination des projets énergétiques interservices

Portail énergie

- veille technologique et informationnelle en matière d'énergies
- études, réalisation et suivi de projets énergétiques
- études et analyses permettant d'asseoir une réflexion stratégique sur le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique
- coordination, avec le délégué à l'énergie (DevCom), de la participation des SiL à des actions et des associations régionales, nationales et internationales dans le domaine de la promotion du développement durable (Cité de l'énergie, Convention des maires)

Bâtiments et infrastructures

- entretien des bâtiments des SiL
- réaménagements de locaux

MODIFICATION DE L'ORGANISATION

Le chef du Service du développement stratégique (SDS) a pris sa retraite au 31 mai 2012. A cette occasion, la Direction des SiL a poursuivi ses réflexions sur l'optimisation de son organisation et décidé d'une fusion partielle du Service de la comptabilité et des finances (COSI) et du SDS de sorte à regrouper l'ensemble des activités de support au sein du nouveau Service finances, administration et développement (FASiL). Le SDS a parallèlement été transformé en Secrétariat général (SGSiL) en raison du nombre élevé de relations institutionnelles de la direction. Dans les faits, cette fonction de support dans les relations institutionnelles existait déjà ; cette transformation l'a rendue officielle et transparente. La division portail énergie en charge des projets innovants en matière d'efficacité énergétique et de production d'énergie est rattachée au Secrétariat général, de même que, pour des raisons historiques, l'architecte qui assure l'entretien des bâtiments. Le délégué à l'énergie a été transféré au Service du développement de la ville et de la communication (DevCom) pour donner plus de visibilité à ses engagements liés au label Cité de l'énergie et à la Convention des maires, qui ont un impact transversal sur l'ensemble de la Ville. Il continuera toutefois à travailler en étroite collaboration avec la division portail énergie.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration SGSiL	5.80	5.80	5.00	4.00
Energie	4.00	3.00	3.00	3.00
Total service	9.80	8.80	8.00	7.00

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	- 1.80

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration SGSIL	6	5.80	4	4.00
Energie	3	3.00	3	3.00
Total service	9	8.80	7	7.00

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
	0		0	
Total service	0		0	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	1	1

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	
Retraite	1
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	1

FAITS MARQUANTS

PROJETS ÉNERGÉTIQUES

Projet LEC

Le projet LEC, initié en 2010, a été finalisé en 2012. Des stabilisateurs de tension (LEC) ont été installés dans le bâtiment de la place Chauderon 4 et dans le collège des Bergières, en complément de ceux qui avaient été installés dans les bâtiments de la place Chauderon 7, 9 et 11 et dans les collèges d'Entre-Bois, Prélaz et Isabelle-de-Montolieu en 2011.

La tension d'un réseau d'alimentation électrique varie constamment. En Europe, elle est normée à 230 volts \pm 10% : elle varie donc de 207 à 253 volts. La plupart des appareils électroniques sont conçus pour compenser ces variations. Ce n'est pas le cas des systèmes d'éclairage dont la consommation varie en fonction du niveau de tension. Stabiliser la tension de sortie à son niveau le plus bas techniquement acceptable permet donc des économies significatives pour l'éclairage. Les économies d'électricité réelles réalisées grâce aux LEC installés ont été extrapolées à partir de mesures instantanées effectuées sur les différents bâtiments. Elles sont de l'ordre de 500'000 kWh/an, soit légèrement supérieures aux économies attendues qui étaient de 460'000 kWh/an. Le projet ayant respecté les objectifs fixés dans le cadre de l'appel d'offres publics de ProkiloWatt pour l'adjudication de contribution de soutien à des projets d'efficacité énergétique prévu par la loi fédérale sur l'énergie (LEne), une subvention portant sur le 20% du financement a été perçue. Le Fonds communal pour l'efficacité énergétique (FEE) a octroyé une subvention du même montant.

Projet Sirius

La phase d'appel d'offres pour les travaux de forage et pose des sondes géothermiques a été lancée en début d'année 2012. La première étape des travaux s'est déroulée pendant l'été et s'est terminée en septembre par la pose de la première sonde de test à une profondeur de 496 mètres. La sonde géothermique, équipée au printemps avec de la fibre optique, a été testée en automne en collaboration avec l'EPFL. Les résultats obtenus correspondent aux calculs et aux simulations réalisés dans la phase d'avant-projet. La mesure de la température par fibre optique s'est relevée satisfaisante et a permis d'évaluer les échanges thermiques dans le forage et tout au long de la sonde. L'impact de l'isolation des tuyaux a pu ainsi être mesuré. Ces données seront utilisées pour optimiser les sondes suivantes.

En ce qui concerne la production de chaleur, la mise en place de quatre chaufferies délocalisées, permettant de réduire les pertes de distribution de chaleur, a été validée. Grâce à cette solution, le projet pourra bénéficier de l'installation dans chaque chaufferie d'une pile à combustible fonctionnant au gaz naturel. Ce projet spécifique, dont le financement doit encore être approuvé par le Conseil communal, s'inscrit dans le cadre du projet européen Ene.field.

La demande de subvention pour projets pilote et de démonstration, présentée à l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) en 2011, a été acceptée. Le soutien demandé, 180'000 francs, couvrira une partie des surcoûts (le préavis avait été présenté avec un montant estimé avant appel d'offres) et l'installation du système d'acquisition de données chargé de mesurer les différents paramètres de l'installation. Ce projet a obtenu un soutien à fonds perdu du Fonds communal pour l'efficacité énergétique (FEE) et un prêt à un taux d'intérêt préférentiel du Fonds pour le développement durable (FDD).

Optimisation énergétique de fontaines ornementales

Le projet d'optimisation de trois fontaines ornementales (fontaines du Musée olympique, de la Navigation et de Cuivre), soutenu par le FEE, a été approuvé par le Conseil communal au printemps 2012. Ce projet est mené en étroite collaboration avec le Service des parcs et domaines (SPADOM), en charge de la gestion de ces fontaines.

Une étude a été réalisée en collaboration avec le laboratoire de construction hydraulique de l'EPFL sur la fontaine du CIO, cible principale de ce projet avec un potentiel de réduction d'énergie de plus de 160'000 kWh/an (soit 70% du projet). Les économies d'énergie atteignables sur cette fontaine ont été confirmées, et les différentes variantes pour y parvenir ont été identifiées et comparées. En outre, sur la base des indications du nouveau Plan Lumière de la Ville, des tests d'éclairage ont été réalisés sur la fontaine de la Navigation en collaboration avec la division éclairage des SiL pour choisir le matériel le plus approprié.

L'adjudication est prévue en début d'année 2013 et les travaux devraient se dérouler du printemps à l'automne 2013.

Un recensement des fontaines de la ville a été réalisé afin d'identifier les fontaines éligibles pour une nouvelle campagne d'optimisation énergétique. Les fontaines de Granit, du parc de Milan et de la Vallée de la Jeunesse sont les trois retenues pour la poursuite du projet. Un audit énergétique de ces trois fontaines a été effectué en fin d'année. Ce nouveau projet d'efficacité énergétique permettra de réduire en moyenne leur consommation de 20%. Il sera soumis à ProkiloWatt dans le cadre des appels d'offres 2013 de la Confédération pour obtenir un soutien financier.

Compteurs intelligents et économies d'énergie

Les quartiers de Praz-Séchaud et des Boveresses, au nord de la Ville, ont été équipés de plus de 800 compteurs intelligents entre fin 2011 et 2012. Il est prévu de tester à large échelle des outils de sensibilisation aux économies d'énergie permettant la consultation directe et en temps réel de l'évolution de la consommation de chaque ménage. Ce type d'outil nécessite un accompagnement en termes de communication et de sensibilisation. D'autre part, les solutions de domotique (smart box) pour la gestion des équipements électriques des ménages connaissent un développement extrêmement rapide. Ces solutions permettent d'envisager une gestion de la charge du réseau par effacement diffus (« effacement » par arrêt de la consommation des pompes à chaleur et de boiler aux heures de pointe par exemple), ou une tarification dynamique en fonction des périodes de l'année ou de la journée. Le monde des télécommunications s'introduit sur ce créneau (en Suisse par exemple, Swisscom Energy Solutions a lancé le produit Quing, une des très nombreuses smart box disponibles sur le marché). Cette nouvelle dynamique a nécessité une reconfiguration et un élargissement du projet de test de compteurs communicants. De plus, le projet s'insère désormais dans un cadre plus large (voir ci-après « projet DESTINATION »).

Une première action test de sensibilisation aux bonnes pratiques en matière d'économie d'électricité a été effectuée dans le quartier de Praz-Séchaud sur un immeuble de 50 ménages (environ 200 habitants) par le Service commercial. Cette action a associé concours, petits-déjeuners informatifs, stand d'exposition, ateliers et distribution de kits contenant deux ampoules fluocompactes, une ampoule LED, une multiprise à interrupteur et un dépliant de conseils sur les éco-gestes de bases. Des thermomètres à frigo ont également été distribués. Les résultats sont positifs : 80% des personnes interrogées à l'issue de cette action ont remplacé leurs ampoules par des modèles à basse consommation, 35% contrôlent la température de leur frigo, 30% arrêtent complètement leurs appareils non utilisés, 25% ont changé leur manière de cuisiner et 87% des sondés ont affirmé qu'ils allaient continuer de mettre en œuvre ces bonnes pratiques. Une réflexion est en cours pour développer un programme complet de maîtrise de la demande électrique.

Projet DESTINATION

Les SiL ont participé à la définition d'un projet dans le cadre d'un appel d'offres européen du septième programme cadre de recherche de l'Union européenne (FP7). Le thème de l'appel est « Optimising Energy Systems in Smart Cities (FP7-ICT-2013.6.4) ». Il est doté d'un budget de 39 millions de francs, qui sera réparti entre cinq consortiums. Les SiL participent au consortium DESTINATION piloté par le Centre de Recherches Energétiques et Municipales (CREM) de Martigny et qui comprend l'Energy Center de l'EPFL, l'Institut de recherche Idiap de l'EPFL, spécialisé dans l'intelligence artificielle, et la HES-SO de Sion pour la Suisse. Le consortium comprend encore plusieurs acteurs européens (ville, services industriels et universités).

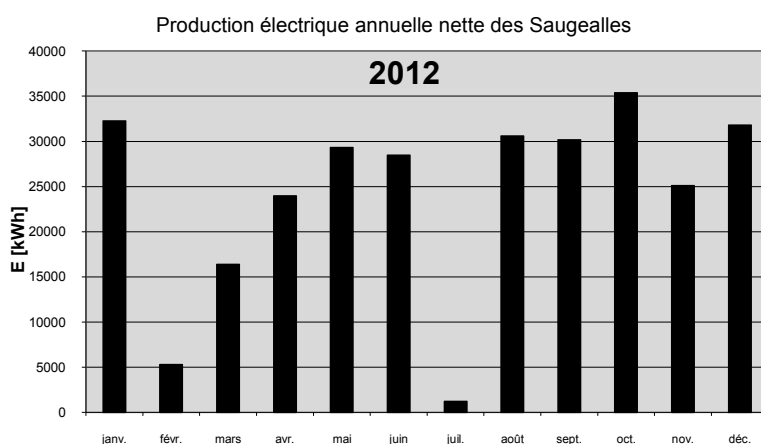
Le thème de recherche vise l'application des derniers développements des technologies de l'information à la gestion de l'énergie. L'objectif de DESTINATION est donc de créer un système d'information, basé sur des données de consommation d'énergie et de comportement en temps réel, capable de faire interagir tous les acteurs qui jouent, ou joueront, un rôle dans la consommation et la production d'énergie. Le développement de ce système énergie-information doit permettre, de diminuer les consommations énergétiques et les émissions de CO₂, et de gérer une partie de la charge des différents réseaux énergétiques (« effacer » les pointes de consommation). Plusieurs projets en cours des SiL sont incorporés (dont celui de Praz-Séchaud – Boveresses) dans le cadre de ce projet global, déposé le 4 décembre 2012. Une réponse de l'UE est attendue au printemps 2013.

Installation de cogénération de la piscine de Mon-Repos

Suite à la rénovation du système de chauffage et de ventilation de la piscine de Mon-Repos en 2011, la commande et régulation de l'installation de cogénération a été intégrée à la nouvelle régulation de la piscine. Ceci a permis d'optimiser les plages de fonctionnement de l'installation de cogénération. En 2012, l'installation a fonctionné plus de 2'000 heures et produit plus de 15'000 kWh d'électricité. Cette installation, mise en service en mai 2011, exploite la différence de température entre la chaleur fournie par le réseau de chauffage à distance (l'eau à 170°C du réseau du centre ville) et le besoin en chaleur du site de Mon Repos (de 26°C à 55°C). Elle permet à la fois de délivrer la chaleur à la température nécessaire et de produire de l'électricité de manière rationnelle grâce à une installation équipée de micro turbines. Cette installation a pu être réalisée grâce au soutien du Fonds communal pour l'efficacité énergétique (FEE)

Installation de production de biogaz des Saugealles

En 2012, des problèmes au niveau du groupe de couplage chaleur-force (CCF) ont perturbé le fonctionnement de l'installation des Saugealles. En effet, par deux fois, le groupe CCF a dû être arrêté pour des réparations lourdes occasionnant un arrêt cumulé de plus de deux mois. Malgré tout, l'installation a produit 290'000 kWh nets d'électricité en 2012 (312'000 kWh en 2011).



SOCIÉTÉS EN PARTICIPATION

RhônEole (SA en participation)

La production des deux éoliennes de RhônEole s'est montée en 2012 à 10.165 GWh (9.277 GWh en 2011 et 10.25 GWh en 2010). En termes de fonctionnement en équivalent pleine charge, ces éoliennes présentent toujours des valeurs hautes, de respectivement 2'500 et 2'570 heures. En Suisse, pour être intéressant, un projet doit assurer au moins 2'000 heures de fonctionnement en équivalent pleine charge.

Projet EolJoux

Le projet EolJoux est mené dans une zone qui borde la Combe des Amburnex par la Société électrique de la Vallée de Joux (SEVJ) avec les communes du Chenit, de l'Abbaye, du Lieu et de Lausanne (10% dans la société à créer). Le site retenu pour le projet se trouve dans une zone inscrite à l'inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (IFP). Le projet prévoit la réalisation de sept éoliennes de 3 MW pour une production annuelle de l'ordre de 55 GWh. Il a été intégré en mai 2012 à la planification cantonale.

Projet EolJorat Sud (Si-REN SA)

Lancé en 2007, le projet lausannois constitue la partie sud du parc EolJorat. Il est entièrement sur territoire communal et, sauf un site, sur des terrains appartenant à la Ville. Le projet est financé par Si-REN SA, qui en a confié la direction de projet aux SiL.

La partie nord (sur les communes de Froideville, Poliez-Pittet, Jorat-Menthue et Corcelles-le-Jorat, qui accueilleront chacune une éolienne) est menée par Alpiq, dont Lausanne est actionnaire indirectement via EOSH. Froideville est à la charnière entre les deux parties du parc. En termes d'impacts sur l'environnement, les deux projets ont été étudiés comme un seul parc.

La puissance du parc lausannois est de 37.5 MW. La production attendue se situe entre 80 GWh et 90 GWh par an. Le projet prévoit cinq éoliennes de 3 MW et trois éoliennes de 7.5 MW, sur des mâts respectivement de 149 et 135 mètres. En bout de pale, la hauteur de ces éoliennes atteint donc près de 200 mètres. La production d'une éolienne étant proportionnelle au carré de la surface balayée par les pales et au cube de la vitesse du vent, de grandes éoliennes présentent une production considérablement plus élevée que de petites éoliennes. Une grande éolienne remplace jusqu'à plusieurs centaines de petites éoliennes. Elle permet de maximiser la production par site d'implantation et de limiter ainsi l'atteinte au paysage.

Les événements importants liés au projet en 2012 sont les suivants :

- février 2012 : retour du dossier déposé en avril 2011 pour examen préalable avec commentaires des services cantonaux ;
- 23 mai 2012 : préavis positif de Skyguide à l'augmentation de la hauteur des mâts des éoliennes de 3 MW de 135 mètres à 149 mètres ;
- mai 2012 : intégration du projet dans la planification cantonale ;
- 4 octobre 2012 : séance publique d'information à la Grande salle de Vers-chez-les-Blanc. Le programme comprenait une présentation de la planification éolienne cantonale par Mme Catherine Strehler Perrin, conservatrice de la nature et membre du comité de planification des parcs éoliens (COPEOL), puis une présentation du projet par M. Jean-Yves Pidoux, directeur des SiL et président du Conseil d'administration de Si-REN SA ;
- 10 octobre 2012 : séance publique d'information à la salle du Conseil communal de l'Hôtel de Ville de Lausanne, diffusée à plusieurs reprises en différé sur le canal info du télé-réseau des SiL. Même programme que précédemment, mais avec M. François Schaller, président du COPEOL, pour la première partie.

Projet AGEPP (Si-REN SA)

Le projet Alpine Geothermal Power Production (AGEPP) vise à exploiter la chaleur des aquifères profonds dans la région de Lavey. Il permettra de fournir un puits de secours pour les bains de Lavey, de la chaleur pour un chauffage à distance pour Lavey et Saint-Maurice et de produire de l'électricité, pour autant que les cibles définies de température et de débit de l'eau remontée soient atteintes. En 2011, le projet a obtenu la couverture du risque de forage de la Confédération. Il est actuellement le plus avancé en Suisse dans ce domaine.

La mise à l'enquête faite en fin d'année 2010 avait débouché en début d'année 2011 sur deux oppositions, dont l'une est toujours en traitement.

Projet de biométhanisation agricole (Si-REN SA)

L'objectif de ce projet est de réaliser une installation de production de biogaz avec couplage chaleur-force à Palézieux-Village. Cette installation agricole permettra la valorisation de fumiers et de lisiers, ainsi que d'autres déchets organiques produits dans la région. La production attendue d'électricité est de plus de 700'000 kWh/an. Elle permettra également de chauffer le collège de Palézieux, situé à proximité, via un petit réseau de chauffage à distance.

L'installation sera propriété à 100% de la société Palézieux Bio-énergies SA, créée le 20 décembre 2011. Si-REN SA possède 39% du capital, la Commune d'Oron 10% et Eric et Gerald Ramseyer, propriétaires de l'exploitation agricole qui accueille l'installation, 25.5% chacun.

En 2012, le projet a obtenu le pont RPC vaudois, qui pourra suppléer, tant que le projet est sur liste d'attente mais durant quatre ans au plus, à la rétribution à prix coûtant fédérale. Il a également reçu une caution à hauteur de 500'000 francs de la part de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme, permettant d'obtenir un prêt du Fonds d'investissement rural (FIR) du même montant.

Projets solaires (Si-REN SA)

En 2012, trois installations de production solaire photovoltaïque ont été mises en service par Si-REN :

- la centrale du manège du Boscal (Chalet-à-Gobet) : puissance de 89.25 kW pour une production attendue de l'ordre de 90'000 kWh/an ;
- la centrale du collège de Bois-Murat (Epalinges) : puissance de 37 kW pour une production attendue de l'ordre de 37'000 kWh/an ;
- La centrale du Collège de Boissonnet : puissance de 148.98 kW pour une production attendue de l'ordre de 150'000 kWh/an.

Une étude du potentiel des toits lausannois pour le développement du photovoltaïque a été réalisée, en collaboration avec la Haute école d'ingénierie et de gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD). Le potentiel des toits de plus de 25 m², bien orientés, permettrait d'installer une puissance de l'ordre de 100 MW (production de l'ordre de 100 GWh/an). Si-REN vise la réalisation de centrales pour une puissance totale de 30 MW (production de 30 GWh/an) d'ici dix ans.

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Le crédit-cadre pour l'entretien des bâtiments pour la période 2010 à 2013 a permis de réaliser les travaux d'entretien courant des bâtiments administratifs des SiL et du site de Malley. Les travaux les plus conséquents ont été les suivants :

- place Chauderon 23 : rénovation de la réception au rez-de-chaussée et agrandissement de la surface pour l'installation du guichet Contact Energies ;
- place Chauderon 25 : aménagement d'un local d'archives sécurisé au sous-sol ;
- rue de Genève 32 : aménagement d'un nouveau local pour le courrier ;
- rue de Genève 38 : transformation des anciens locaux de la conciergerie en bureau au rez-de-chaussée et rénovation des locaux sanitaires au 1^{er} étage ;
- usine de Pierre-de-Plan : remplacement des vitrages vétustes.

SERVICE FINANCES, ADMINISTRATION ET DEVELOPPEMENT (FASIL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Comptabilité de direction

- tenue de la comptabilité des SiL
- préparation et suivi du budget
- suivi du respect des règles administratives

Encaissements

- gestion des encaissements
- suivi du contentieux
- suspension/rétablissement de fournitures

Controlling & Qualité

- élaboration du tableau de bord financier SiL
- indicateurs de direction
- suivi des coûts et des marges
- gestion du système qualité et suivi des objectifs de direction

Ressources humaines

- support RH de proximité
- engagement du personnel
- gestion des conflits
- sécurité et santé au travail

Ateliers et formation (C-FOR !)

- gestion de l'atelier des SiL (construction métallique et peinture)
- formation des apprentis polymécaniciens, automaticiens et constructeurs métalliques
- organisation de stages interservices et interentreprises

Affaires juridiques & réglementaires

- soutien juridique à la direction et aux services des SiL
- élaboration de contrats commerciaux, de règlements, de statuts, de conventions, etc.
- suivi du respect des réglementations sectorielles spécifiques

Informatique

- intégration et développement des applications SAP et des logiciels métiers des SiL
- gestion du système d'arborescence normalisé (SAN) des serveurs des SiL
- maintenance du parc informatique, du parc d'imprimantes et de la téléphonie IP
- permanence de soutien aux utilisateurs et dépannages
- gestion des sites intranet et internet des SiL

MODIFICATION DE L'ORGANISATION

Le Service finances, administration et développement (FASIL) est un nouveau service issu du regroupement des activités du Service de la comptabilité et des finances (COSI) et des activités transversales - informatique, juridique, qualité & environnement, ateliers & formation, conciergerie - du Service du développement stratégique (SDS).

Ce regroupement a été décidé suite au départ à la retraite du chef de service du SDS. Avec cette nouvelle configuration, l'ensemble des activités de support est regroupé au sein d'un seul service.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Centre formation apprentis	10.80	10.80	10.80	10.00
Comptabilité de direction SIL	8.40	8.00	8.50	8.00
Conciergerie	11.25	11.25	11.25	11.25
Controlling & qualité	6.50	6.00	6.50	6.50
Direction FASIL	2.40	1.60	2.30	1.60
Division juridique	5.00	4.50	5.00	5.00
Encaissements	13.00	11.80	13.80	12.60
Informatique	11.50	11.50	10.50	9.50
Ressources humaines SIL	4.00	4.00	4.00	4.00
Sécurité	1.00	1.00	1.00	1.00
Total service	73.85	70.45	73.65	69.45

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
Unité administrative		
Total service		- 0.20

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Centre formation apprentis	11	10.80	10	10.00
Comptabilité de direction SIL	8	8.00	8	8.00
Conciergerie	25	11.25	25	11.25
Controlling & qualité	7	6.00	8	6.50
Direction FASIL	2	1.60	2	1.60
Division juridique	5	4.50	6	5.00
Encaissements	12	11.80	13	12.60
Informatique	12	11.50	10	9.50
Ressources humaines SIL	4	4.00	4	4.00
Sécurité	1	1.00	1	1.00
Total service	87	70.45	87	69.45

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
	44		44	
Total service	44		44	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	5

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	2
Retraite	2
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total	4

FAITS MARQUANTS**Comptabilité de direction**

La comptabilité de direction s'est occupée dès le 1^{er} janvier 2012, en plus de ses tâches habituelles, des opérations comptables liées à la gestion du stock du SALV. Elle a participé également au projet de scannage des factures fournisseurs du SALV qui devrait se réaliser courant 2013.

La comptabilité de direction a aussi débuté son projet de mise en place de la saisie des commandes fournisseurs via SAP. Cette profonde modification du traitement des documents touchant l'ensemble des services des SiL devrait également voir sa mise en production en 2013.

Encaissements

Le nombre de rappels automatiques reste stable comparé à l'année précédente. Il faut cependant relever un accroissement des dossiers remis au contentieux (+ 161). Ce phénomène a entraîné une augmentation des défalcatons.

Contentieux annuel depuis 2008

	Nb de rappels	Nb de coupures
2008	98'239	2'082
2009	110'056	2'045
2010	98'490	1'498
2011	99'349	1'945
2012	98'850	1'653

D'autre part, le bureau des encaissements s'est investi dans l'étude et la mise en œuvre d'une solution automatisée de gestion de recouvrement. Ce programme va optimiser les actions d'administration du contentieux et ainsi améliorer notablement le taux de récupération des créances douteuses.

Controlling & Qualité

Suite à la réorganisation des services, l'unité « qualité & environnement » a rejoint le controlling pour former la section « controlling & qualité ». Une réflexion est en cours pour optimiser l'approche qualité des SiL. Dès 2013, le suivi de l'atteinte des objectifs de la direction sera présenté trimestriellement en Conférence des chefs de service (CCS), de même que le suivi des décisions de la revue de direction.

L'intégration de la comptabilité analytique s'est poursuivie avec notamment un toilettage des données de base permettant une meilleure compréhension du module SAP/CO. Des formations sur ce module ont été dispensées à tous les services.

Ressources humaines

Avec un effectif de trois RRH et d'une assistante RH, la division gère plus de 600 collaborateurs, tant dans les domaines opérationnels que fonctionnels. Elle assure également la partie variable des salaires.

La division RH s'est renforcée lors de la fusion entre COSI et SDS, puisqu'elle a accueilli, dès juin 2012, la santé et sécurité au travail, le secteur de la conciergerie et le C-FOR ! L'intégration de la nouvelle organisation s'est faite grâce à la bonne volonté de tous les acteurs.

Parmi les missions de la division, le recrutement revêt un caractère particulier et mobilise une grande partie de son temps. Ainsi, 37 personnes ont été engagées en fixe, 45 personnes en statut d'auxiliaire et 19 en tant qu'apprentis. A fin 2012, le plan des postes des SiL laisse apparaître plusieurs postes vacants liés aux difficultés de recrutement, principalement dans les domaines techniques (dessinateur, électricien de réseau, génie civil...). Le marché du travail est tendu dans ces branches professionnelles et la rémunération proposée par la Ville n'est pas toujours adaptée dans ces circonstances. Certains postes ont dû être mis au concours à plusieurs reprises et à une échelle géographique plus large. Le projet « fibre optique » du service multimédia a nécessité un appui important des RH, qui sera encore renforcé en 2013.

La division RH a conduit plusieurs projets transversaux SiL :

- Elle a initié un concept de formation pour tous les cadres intermédiaires des SiL. Quatre groupes ont débuté la formation, qui se poursuivra à grande échelle en 2013. D'une durée de dix demi-journées par groupe, elle a donné satisfaction aux participants et contribuera à la création d'une culture managériale commune au sein des SiL.
- Elle a participé au projet « gestion des compétences » dirigé par le service de l'électricité et qui devrait aboutir, en 2013, à une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.
- Elle a conduit un projet de mesure de la satisfaction du personnel. Développé initialement pour le service multimédia, il a été ensuite déployé auprès de tous les services des SiL. Des axes d'amélioration seront déterminés par la Direction des SiL et chacun des services ; ils porteront leurs effets dès 2013. Il est prévu de poursuivre, de manière régulière, ce genre d'enquête.

Sécurité et santé au travail

Les statistiques 2012 sont autant voire plus favorables qu'en 2011, ce qui est réjouissant. La fréquence des accidents professionnels est en diminution, de même que, de manière très significative, la gravité en jours d'absence. A noter que les accidents qui ont occasionné un nombre de jours élevés d'absence sont surtout dus à des glissades ou à des chutes. Pour ce qui est des accidents non-professionnels, les constats sont identiques, à savoir une diminution du nombre d'accidents et des jours d'absences. Les chutes et glissades restent encore la principale cause, suivie par les accidents de sports (football, ski, basket et hockey).

De nombreux cours de sensibilisation ont été assurés au sein des SiL : formation de deux jours pour cinq délégués sécurité dans les services techniques, formation pour 18 collaborateurs concernant les dangers électriques dans la maintenance et formations annuelles pour les nouveaux collaborateurs, formation au bréviaire de sécurité, cours sur les mesures d'urgence au Centre de formation de la Rama et cours sur les dangers de l'électricité dans les réseaux et les installations électriques au Centre d'essais et de formation (CEF) de Préverenges.

Ateliers et formation (C-FOR !)

Le nombre d'apprentis formés au C-FOR ! augmente chaque année. En 2012, il était de 35, dont six apprentis automaticiens des transports publics (tl). Comme convenu depuis plusieurs années, le centre assure la formation de trois apprentis des tl par année, pour la formation de base qui dure deux ans.

En 2012, le C-FOR ! a fêté le cinquantième apprenti certifié depuis sa création grâce à la réussite de ses six candidats aux examens finaux. Il s'agit de quatre polymécaniciens et de deux automaticiens. Comme depuis de nombreuses années, le taux de réussite au sein du centre reste de 100%.

Les journées portes ouvertes organisées en fin d'année ont rencontré un vif succès. Grâce à cette manifestation, le C-FOR ! a pu développer des contacts avec ses partenaires et avec certains maîtres de classes de la région. Ces journées ont donné la possibilité aux apprentis de montrer aux différents visiteurs toutes les activités enseignées au centre, avec des animations et la possibilité de réaliser soi-même certains objets.

Affaires juridiques & règlementaires

L'année 2012 a principalement été marquée par l'aboutissement des négociations avec Swisscom pour le projet fibre optique, ainsi que par une forte implication dans le projet de refonte des tarifs du gaz.

Un soutien juridique important a également été fourni dans le cadre du projet Lavey+, principalement en lien avec les aspects contractuels liés à la réalisation des éléments électromécaniques du projet. Concernant l'aspect de la régulation, l'année a été marquée par les nombreuses demandes de la Commission fédérale de l'électricité (EiCom) concernant les tarifs 2008-2009-2010.

Informatique

A la création du service FASiL, la division informatique s'est réorganisée en quatre pôles :

- le pôle Helpesk offre un service de proximité pour l'entretien des infrastructures informatiques et téléphoniques. Il gère également l'ensemble des applications métiers liées au domaine de l'énergie ;
- le pôle DevWeb développe et entretient les applications spécifiques des SiL, l'internet, l'intranet et l'extranet (MySiL). Il participe également à la création de publications ;
- le pôle SAP coordonne les développements et entretient le système d'information basé sur l'ERP SAP. Il participe aux projets d'évolution en tant que business analyst ;
- le pôle « formation » organise et coordonne les formations informatiques et métiers.

Plusieurs projets informatiques ont été mis en production pendant l'année 2012.

En matière de sécurité SAP, une refonte complète de la gestion des accès a été réalisée.

Suite à la nouvelle ordonnance sur les installations à basse tension OIBT, l'ensemble des processus de contrôle ont été adaptés à la nouvelle législation, de même que le traitement et l'échange des documents administratifs entre les différents acteurs, à savoir : l'exploitant de réseau, le propriétaire de l'installation ou son représentant, l'installateur électricien, l'organe de contrôle et l'Inspection fédérale des installations à courant fort (ESTI).

Enfin, le projet « Vesta » s'est attaché à nettoyer et rendre cohérent l'ensemble des informations commerciales disponibles, à regrouper les contrats d'eau avec les autres contrats SiL et à simplifier les processus du front et back office des services commercial et multimédia en leur fournissant des outils d'aide à la saisie.

SERVICE COMMERCIAL (SiLCOM)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration et projets

- communication interne et externe des SiL
- budget, suivi du tableau de bord et gestion des processus qualité du service
- projets particuliers, enquêtes et gestion centralisée des contrats
- support administratif (secrétariat) à disposition des différentes divisions et du chef de service

Support clientèle

- accueil de la clientèle au téléphone et guichets
- traitement de toutes les demandes écrites
- enquêtes et corrections en matière de facturation

Relation clientèle

- acquisition et suivi des clients
- gestion des contrats

Systèmes

- suivi du paramétrage informatique de la facturation (SAP)
- établissement des 900'000 factures annuelles des SiL
- relevé des compteurs (électricité, gaz, chauffage à distance et eau)
- introduction des données des nouveaux clients dans le système informatique

Développement

- communication produits, promotion et événements
- suivi des prestations énergétiques pour les bâtiments (CECB, audits, études)
- contrôle des aspects énergétiques en matière de construction selon la loi vaudoise sur l'énergie
- animation du centre d'information au public Contact Energies
- gestion et valorisation du portefeuille de vente en électricité (Middle-Office appro-vente)
- établissement des prévisions de vente, du prix de revient et des prix/tarifs de vente de l'électricité
- tenue des statistiques de vente de l'électricité

Approvisionnement

- gestion du portefeuille d'approvisionnement en électricité, prévisions de production et d'achat
- gestion de la facturation en relation avec l'approvisionnement
- suivi des contrats avec les fournisseurs, les partenaires et les autoproducteurs
- gestion de la certification des productions et du commerce des certificats d'énergie
- gestion de la rétribution à prix coûtant lausannoise pour le courant d'origine photovoltaïque

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (Silcom)	8.60	8.60	9.70	8.70
Développement	9.90	9.90	11.50	10.50
Relation clientèle	9.80	8.80	9.80	9.80
Support clientèle	19.90	19.90	18.40	18.40
Systèmes	21.00	21.00	21.10	21.00
Total service	69.20	68.20	70.50	68.40

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Total service	+ 1.30

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (Silcom)	10	8.60	10	8.70
Développement	10	9.90	11	10.50
Relation clientèle	9	8.80	10	9.80
Support clientèle	22	19.90	20	18.40
Systèmes	22	21.00	22	21.00
Total service	73	68.20	73	68.40

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
	0	0
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	6	5

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	3
Retraite	2
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	1
Suppression de poste	
Total service	6

FAITS MARQUANTS

Situation des marchés des énergies

Durant l'année écoulée, la situation du marché du gaz a subi sa première évolution déterminante pour les clients les plus importants. La branche gazière a conclu un accord avec une association regroupant les plus gros consommateurs de gaz de Suisse afin de les faire bénéficier d'un accès au marché européen du gaz. Ces clients peuvent désormais de prix « marché » avantageux, partiellement découplés des contrats indexés sur le pétrole.

Les prix de l'électricité sur le marché de gros ont continué à baisser, même après la catastrophe de Fukushima. Cette évolution influence le comportement des clients qui souhaitent profiter tout de suite de meilleurs prix pour leur énergie.

Quatrième année du marché libéralisé de l'électricité : les prix bas favorisent les demandes d'éligibilité

Depuis le début de l'ouverture du marché de l'électricité, les SiL ont dû faire face à une diminution de clients, surtout des entreprises de dimensions nationales et/ou régionales. La constante baisse des prix du marché, inférieurs aux tarifs publiés par les distributeurs, motive les clients à actionner leur éligibilité, principalement pour les clients avec un volume important. Le volume total cumulé des consommations perdues devient significatif. Les négociations 2012 avec les clients éligibles ont abouti à la fidélisation de clients, par des contrats d'approvisionnement « marché » SiLAvantage ou en consortium avec Romande Energie Commerce (REC), pour un volume total de 16 GWh. Huit clients, représentant 16.2 GWh, ont été perdus au bénéfice de fournisseurs tiers au 1^{er} janvier 2013.

Electricité renouvelable nativa® : un succès qui ne se dément pas

Après une excellente année 2011, la part de consommation d'électricité nativa®, d'origine 100% renouvelable, a encore augmenté par rapport au produit non certifié Combi. Le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) a également choisi l'énergie nativa® pour son approvisionnement en électricité, à partir du 1^{er} janvier 2013.

Electricité : mouvements d'énergie 2012

L'approvisionnement en électricité est géré par SiLCOM, qui assure le rôle de fournisseur d'énergie, et est supervisé par le Comité stratégique de portefeuille (CSP). La mission du CSP consiste à suivre soigneusement la gestion du portefeuille d'approvisionnement-ventes et à veiller, en particulier, au respect en tout temps des limites de risques fixées.

Les prévisions des besoins réels d'énergie, réalisées chaque jour de façon détaillée par le Centre d'exploitation de Pierre-de-Plan (CEPP) pour les 96 quarts d'heure du jour suivant, sont regroupées dans un périmètre de décompte appelé sous-groupe-bilan. Depuis 2009, les SiL sont hébergés au sein du groupe-bilan d'Alpiq, de même que la grande majorité des autres actionnaires de cette société. Ce regroupement permet à tous les partenaires de bénéficier d'un effet de foisonnement intéressant qui réduit de manière significative les pénalités financières induites par les différences inévitables entre les prévisions des besoins en énergie et les décomptes réalisés a posteriori sur la base des mesures.

Divers contrats avec des fournisseurs d'énergie, des producteurs d'énergie et des prestataires de services ont été négociés et conclus durant l'exercice sous revue. L'objectif permanent des SiL est de garantir leur sécurité d'approvisionnement à long terme avec le meilleur rapport qualité-prix possible, ainsi que de privilégier et soutenir les productions locales d'origine renouvelable. Dans ce dernier domaine, il faut signaler l'excellente collaboration établie entre SiLCOM et SI-REN SA. La fourniture totale d'énergie électrique s'est élevée à 1'110 GWh, en baisse de 109 GWh (-8.9%) par rapport à 2011. Si on fait abstraction d'une très légère évolution positive des ventes d'énergie aux revendeurs, cette importante baisse est imputable pour 80% à une livraison optionnelle non activée par l'un d'eux. Le reste de la baisse est dû à la perte de clients ayant choisi un autre fournisseur d'électricité en faisant usage de leur éligibilité au début 2012.

La production propre « Ville de Lausanne » a couvert 37.6% des besoins en énergie électrique des SiL, soit une hausse de 7.3 points par rapport à l'année précédente. L'hydraulicité exceptionnelle constatée en 2012 en est la raison essentielle. De ce fait, la production de l'aménagement hydroélectrique de Lavey, située à 5.6% au-dessus de sa moyenne sur dix ans, été très bonne, à l'instar de celles de tous les autres aménagements hydroélectriques de la région. La contribution énergétique de l'usine d'incinération des déchets urbains combustibles Tridel a maintenu son excellent niveau de 2011. Cet apport de production d'énergies thermique et électrique, combiné aux conditions météorologiques plutôt clémentes, a permis de passablement réduire l'utilisation en période hivernale de la turbine à gaz de la centrale chaleur-force de Pierre-de-Plan, diminuant ainsi d'autant les émissions de CO₂.

Le prix moyen horaire de l'électricité sur le marché spot suisse s'est établi à 6.03 ct/kWh pour la livraison d'une quantité horaire constante d'électricité sur toute l'année (livraison en ruban). Ce prix est en baisse par rapport à celui de 2011 (baisse de 13.8%). Le prix horaire fluctue cependant continuellement au gré des périodes de faible et de forte demande. Il a atteint un pic à 36.6 cts/kWh le mardi 7 février 2012 entre 8h00 et 10h00. A l'opposé, l'énergie du marché était disponible gratuitement (prix de 0.0 ct/kWh) durant plusieurs jours entre le 23 et le 30 décembre 2012, plus précisément au petit matin. Les limitations des capacités d'importation de courant en place sur les frontières ont eu pour effet de renchérir l'électricité disponible en Suisse de 0.8 ct/kWh en moyenne sur l'année par rapport au marché allemand. Cette valeur de renchérissement est en hausse de 0.2 ct/kWh par rapport à 2011. Il est utile de rappeler que les prix du marché sont cotés en euros et que le taux de change annuel moyen est passé de 1.25 CHF/euro en 2011 à 1.22 CHF/euro en 2012, accusant donc une baisse de 2.2%. Cette baisse du taux de change a ainsi accentué la baisse des prix du marché spot suisse libellés en euros.

La certification naturemade® et TÜV® du produit électrique « nativa® plus » ainsi que de la production électrique des ouvrages de la Ville de Lausanne et de certains de ses partenaires fournisseurs a été contrôlée une nouvelle fois avec succès lors d'un audit qui s'est déroulé sur deux jours en juillet. Par ailleurs, les processus d'approvisionnement ont été examinés et reconnus adéquats par ProCert lors de son audit de renouvellement des certifications ISO des SiL.

Rétribution à prix coûtant lausannoise du courant injecté d'origine photovoltaïque

L'introduction au niveau fédéral en 2009 de la rétribution à prix coûtant (RPC), offrant des conditions financières particulièrement attractives, a incité de très nombreux producteurs d'électricité à partir de sources renouvelables à déposer une demande de subventionnement auprès de Swissgrid. Les moyens financiers à disposition ayant été limités par le Parlement fédéral, ils ont rapidement été épuisés et en particulier de très nombreux projets d'installations photovoltaïques ont été mis en liste d'attente pour plusieurs années. Au vu de cette situation, la Direction des Services industriels a proposé et mis en place en 2010 une solution de rétribution subsidiaire pour la production d'électricité d'origine photovoltaïque issue d'installations sises sur le territoire communal lausannois. Le rachat de cette énergie est soumis à des conditions

définies dans une directive municipale et est financé par le Fonds communal pour l'efficacité énergétique (FEE). La prise en charge de nouveaux producteurs est actuellement compensée par le départ de ceux qui ont reçu une réponse positive de la part de Swissgrid. Il y a donc un roulement régulier des dossiers, induisant un important travail administratif, alors que le montant des subventions allouées reste largement inférieur à la somme annuelle maximale de 700'000 francs fixée par le Conseil communal.

Le Canton de Vaud a également souhaité développer et mettre en place son propre système subsidiaire de rétribution à prix coûtant de la production issue du photovoltaïque et de la biomasse. Forts de leur large expérience en la matière, deux collaborateurs des SiL ont été sollicités pour rejoindre le groupe de travail mis en place à cet effet par le Service de l'énergie de du Canton de Vaud (SEVEN). Au terme de cette préparation, le pont RPC vaudois a été officiellement annoncé et rendu opérationnel en juillet 2012. Ses prestations sont un peu moins généreuses que celles de la RPC lausannoise et il ne devrait pas réduire de manière significative l'attrait de cette dernière auprès des producteurs photovoltaïques lausannois.

Les raccordements de gaz

Par leur activité de prospection en 2012, les SiL ont acquis 177 nouveaux raccordements sur l'ensemble de la zone de distribution des SiL, pour une puissance installée estimée à 13.1 MW. Ces résultats sont inférieurs d'environ 15% à ceux de 2011 (15.5 MW).

Le chauffage à distance

L'extension du réseau de chauffage à distance au sud de la ville se poursuit. C'est un des facteurs qui renforce les demandes de raccordement au réseau et ont permis aux SiL d'acquiescer 44 nouveaux bâtiments pour une puissance installée d'environ 7.7 MW. Ces résultats sont supérieurs d'environ 50% aux résultats 2011 (28 demandes pour 5.7 MW).

Evolution des tarifs

Les tarifs d'électricité 2012 entrés en vigueur au 1^{er} janvier ont été publiés le 1^{er} septembre 2011. Ils ont été calculés en tenant compte des instructions de la Commission fédérale de l'électricité (EiCom). La baisse moyenne pour un ménage lausannois, toutes taxes incluses, a été d'environ 5%. La composante tarifaire liée à l'acheminement de l'électricité, pour sa part, est restée identique à 2011. La baisse sur la composante énergie est avant tout due à de bonnes conditions sur le marché de l'électricité et à des taux de change favorables lors des achats d'énergie. Les SiL ont répercuté une réduction supplémentaire, liée au réseau de transport national et à la société Swissgrid qui exploite ce réseau. En 2012, SiL COM a dirigé le projet Tarification 2013 électricité. Durant l'été, la Municipalité a validé les tarifs permettant d'envoyer, dans les délais impartis, les fichiers justificatifs à l'EiCom.

Le tarif du **chauffage à distance** est resté inchangé, la principale source d'approvisionnement est un contrat avec TRIDEL pour la récupération de la chaleur de l'incinération des ordures ménagères. Le gaz est utilisé comme énergie d'appoint en hiver.

Le prix du **gaz naturel combustible** n'a pas été modifié, grâce à un prix du marché assez stable en 2012. Une nouvelle tarification est en cours de développement. Elle sera introduite en été 2013. Un préavis portant sur la modification de la structure tarifaire (introduction d'un tarif puissance et d'un timbre d'approvisionnement pour les clients éligibles) a été soumis au Conseil communal.

Le prix à la colonne du **gaz naturel carburant** (GNC), toujours plus avantageux que les autres carburants, maintient l'attrait pour les véhicules fonctionnant au GNC. En 2012, treize subventions (36 en 2011) de 1000 francs pour l'achat de véhicules GNC ont été accordées. Cette action de promotion est le fruit d'un partenariat sur le plan romand avec Gaznat SA, qui prend à sa charge la moitié du montant de la subvention.

Factures

La division systèmes gère le relevage des appareils (160'000 compteurs des SiL et d'eauservice), ainsi que le paramétrage de la tarification dans le système d'information, soit le cycle qui va de la création des nouvelles données adresses à la première facturation. Elle gère la facturation de toutes les énergies, ainsi que les prestations multimédia, ce qui correspond à plus de 900'000 factures annuelles, dont 2,7% d'e-facture. Elle facture également l'eau et l'assainissement, cette dernière prestation concerne Lausanne et d'autres communes, avec la mise en place d'une nouvelle méthode de facturation. La division facture aussi les prestations uniques, soit environ 10'000 factures par an. Durant l'année écoulée, des collaborateurs de la division ont participé à la mise en place des outils simplifiant les procédures de saisie des emménagements et déménagements. Ils ont aussi contribué à la refonte du masque de saisie des prestations multimédia. Une nouvelle plateforme de gestion du relevage a également été mise en production. La division fonctionne également comme centre de compétences SAP pour tout le service.

Relations avec la clientèle

Par rapport à 2011, le nombre d'appels téléphoniques en 2012 a diminué de 24.4% pour s'établir à 57'481. La clientèle venant au guichet a également diminué : le nombre de contact s'est réduit de 32% pour passer à 8'801. Les demandes écrites se chiffrent à 19'604, dont 30% par lettre et 70% par courriel. 9'593 fiches du contrôle des habitants liées aux déménagements de clients ont été saisies dans le système d'information. Les demandes des clients concernant le plombage de leur prise télé-réseau ont été traitées jusqu'en mai, cette activité ayant été reprise par le Service multimédia.

Communication interne et externe

Identité visuelle des SiL

Les SiL s'étaient dotés en 2010 d'un nouveau logo, conçu comme une marque ombrelle, afin d'améliorer leur reconnaissance et leur notoriété.



En 2012, des marques ont été déclinées permettant aux différents services d'être reconnus comme des entités appartenant à la marque ombrelle SiL, qui affirment ainsi leur identité de prestataires multifluides.



Campagne d'image

Pour être perçus comme une organisation proche de ses clients, dynamique et fiable, les SiL ont lancé une campagne d'image diffusée en septembre 2012 dans l'agglomération lausannoise.



Trois visuels ont été réalisés qui illustrent chacun une anecdote cocasse de la vie quotidienne, liée à l'utilisation d'une énergie. Par inadvertance ou par hasard, l'action ne s'y est pas déroulée comme souhaitée. Les SiL se profilent ainsi avec humour, en rappelant qu'ils garantissent l'approvisionnement en énergie... mais pas ce qu'il en résulte. Il s'agit toutefois de relever que des actions ultérieures, encourageant le comportement avisé des consommateurs, engendreront une évolution des thématiques choisies.

Rapport d'activité 2011 des Services industriels

Ce rapport à l'attention des clients et partenaires des SiL, fort apprécié de ceux-ci par son caractère illustré et synthétique, présente l'organisation des SiL et leurs différentes activités dans le domaine des énergies et du multimédia. Les missions et les valeurs fondamentales des SiL y sont également décrites, ainsi que les grands projets à venir.

Slnergies – le nouveau magazine des SiL destiné aux grands clients

Lancé en juin 1995, le magazine Slnergies était initialement destiné uniquement aux collaborateurs des SiL et aux retraités. Les échanges et partenariats qui se sont noués au fil des années ont incité, en 2012, les SiL à diffuser plus largement ce magazine, notamment auprès de grands clients et de partenaires. On y trouve des informations sur la politique lausannoise en matière d'électricité, de gaz, de chaleur et de multimédia. Il offre aussi l'occasion de présenter les projets de développement technologique menés par les SiL, leurs stratégies et leurs chantiers, leurs produits les plus récents et les nouveaux moyens de production d'énergie renouvelable.

Les collaborateurs ne sont pas en reste, puisqu'un nouveau magazine nommé VoiSiL, encarté dans le Slnergies, leur est entièrement dédié. Arrivées, départs, événements, manifestations internes et externes, toute la vie interne des SiL y est présentée.

Événements et promotion

Durant l'année 2012, SiLCOM, avec le concours du fonds FEE, a sponsorisé la station velopass de la nouvelle halte CFF de Prilly-Malley. Depuis juillet, nativa® habille cette station de dix vélos et a naturellement donné son nom à la station velopass: Halte Malley – nativa.

Afin de valoriser les nombreux billets obtenus via ses sponsorings (HEMU, LHC, LS, Cinétoile), SiLCOM a mis en service sur le site des SiL une billetterie en ligne qui permet aux clients de commander des billets d'entrée à de nombreux spectacles et matches.

Comme les années précédentes, SiL COM a été présent au salon Habitat-Jardin avec deux stands : un stand commercial SiL et une participation au concept FOCUS, où les initiatives de la Ville de Lausanne en faveur de la production d'électricité renouvelable ont été exposées.

En été, SiL COM était également présent au Festival de la Cité, avec une forte visibilité de l'électricité nativa®. A cette occasion, les traditionnelles invitations des grands clients des SiL et des Conseillers communaux dans le jardin du Musée historique ont été, encore une fois, très appréciées.

De nombreux contrats de sponsoring visant à promouvoir l'image des SiL et à soutenir la vie sportive et culturelle de la région lausannoise ont été conclus ou reconduits : Lausanne Hockey Club, Lausanne-Sport, Défi Sportif lausannois, Festival de la Cité, Cinétoile, ainsi que la Haute Ecole de Musique et Conservatoire de Lausanne.

Sensibilisation aux économies d'énergies

Le centre Contact Energies a été agrandi et inauguré le 23 avril. Il sert de base pour informer le public, notamment par des expositions permanentes et itinérantes.

Les habitants de l'immeuble 1-3-5-7-9 du quartier de Praz-Séchaud-Boveresses ont bénéficié d'une campagne de quelques mois de sensibilisation aux éco-gestes, avec petits-déjeuners informatifs, visite d'un conseiller clientèle (23 appartements visités), animation de quartier et concours.

Etudes, bilans et diagnostics énergétiques

L'activité de l'entité études énergétiques se concentre sur les enquêtes liées aux permis de construire : près de 450 enquêtes et trois dossiers de mise à l'enquête ont été analysées. Les audits énergétiques, malgré une forte promotion des subventions accordées par la Ville, rencontrent moins de succès. En 2012, 14 bilans/CECB, trois diagnostics (bâtiment ou processus) ont été réalisés, et 62 analyses de consommation d'énergie ont complété les conseils et renseignements aux clients.

Contracting

En 2012, SiL COM a mis au point un modèle financier pour le calcul d'offres de contracting et l'a appliqué au contrat du projet Sirius (chauffage de quatre bâtiments par des pompes à chaleur électrique de grande profondeur et piles à combustibles). Suite à un travail d'équipe avec la division juridique et le Secrétariat général, le contrat a finalement été signé en octobre 2012.

SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ (SEL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Direction du service

- établir et suivre la stratégie d'ensemble du service en lien avec celle de la direction des SiL
- superviser les activités du SEL et assurer la gestion administrative du service
- s'assurer de la bonne application de la gestion qualité, environnement, de l'hygiène et sécurité au travail

Production

- assurer l'exploitation de l'aménagement hydroélectrique de Lavey
- assurer des prestations techniques dans la zone de desserte valaisanne
- développer de nouvelles productions hydroélectriques locales

Conduites Réseaux - CEPP

- conduire et surveiller en temps réel le réseau de distribution d'électricité
- assurer la continuité de la fourniture d'électricité et les mouvements d'énergie
- gérer les appels clients 24h/24h

Interventions & Réparations

- assurer la permanence, les interventions d'urgence sur le réseau et les réparations
- opérer les manœuvres dans le réseau
- assurer les raccordements provisoires pour les manifestations
- surveiller la qualité de la fourniture

Activités Clients & Entretien

- acquérir les données de consommation des clients télérelevés
- gérer le système EDM (Energy Data Management) nécessaire au suivi des clients qui ont changé de fournisseur
- développer des projets liés aux systèmes de comptage du futur (Smart Metering)
- effectuer la pose et dépose des compteurs et leur contrôle
- assurer les obligations légales du contrôle des installations électriques intérieures à basse tension (OIBT)
- conseiller la clientèle sur l'utilisation rationnelle de l'électricité en collaboration avec SiLCom
- préparer les dossiers techniques en vue des raccordements des clients sur le réseau souterrain et aérien
- assurer la maintenance des postes HT, MT, BT et la tenue à jour de la MAO

Gestion Réseaux

- gérer et planifier le patrimoine réseau (gestion des actifs)
- dimensionner les extensions et le renouvellement du réseau de distribution à haute, moyenne et basse tension
- étudier et établir les dossiers de chantiers de réseau et de postes de transformation
- établir et tenir à jour les plans et schémas des réseaux, dans le cadre des normes et des prescriptions légales
- participer à l'élaboration des grands projets d'infrastructure de la Ville

Montage

- construire, entretenir et renouveler le réseau de distribution MT/BT souterrain et aérien
- réaliser les raccordements au réseau souterrain et aérien
- construire et renouveler les postes HT
- organiser le tri des déchets du SEL en collaboration avec CIL (Service d'assainissement)
- outillage, magasin et équipements pour le personnel de terrain
- tirage des câbles moyenne et basse tensions du SEL

Eclairage public

- appliquer le « Plan Lumière » de la Ville
- étudier, construire et entretenir l'éclairage public de la Ville de Lausanne et de communes aux alentours
- assurer des prestations en matière d'éclairage événementiel et pour des manifestations

Formation technique santé et sécurité

- assurer la formation technique des électriciens de réseaux sur l'équipement de la Ville
- assurer la formation continue dans le domaine de la santé et de la sécurité
- contribuer et participer à la Communauté d'intérêts pour la formation des électriciens de réseau (CIFER)

Fonds communal FEE

- gérer le Fonds communal pour l'efficacité énergétique (FEE)

DIRECTION DU SERVICE

Conformément à la stratégie du service déployée depuis 2009, l'évolution successive de sa nouvelle organisation est fonctionnelle depuis le 1^{er} janvier 2012 et répond dorénavant entièrement aux exigences de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) et de son ordonnance (OApEI). Désormais, toutes les activités liées au gestionnaire du réseau de distribution (GRD) sont réunies et dirigées au sein d'une même entité, incluant aussi la partie dévolue à l'éclairage public. L'organisation de la production d'électricité issue de l'aménagement hydroélectrique de Lavey a été renforcée au dernier trimestre 2012 par l'engagement d'un ingénieur mécanicien, ceci afin de répondre à l'évolution des compétences, notamment nécessaires au développement de l'accroissement de la production (projet Lavey+).

Dans le cadre de la mise en place d'une gouvernance publique durable, tout le service fonctionne opérationnellement par objectifs. Une formation managériale spécifique a été entamée et se poursuivra en 2013.

La formation des collaborateurs fait toujours l'objet d'une attention particulière, l'objectif étant d'améliorer constamment la sécurité et d'adapter les compétences et les connaissances des collaborateurs à l'évolution des méthodes de travail et des nouveautés techniques.

Toujours selon sa stratégie, le service reste particulièrement attentif aux impacts environnementaux liés à ses activités. Plusieurs actions ont été concrétisées par le groupe de travail Economie et développement durable (EDD) afin de réduire la consommation d'énergie et recycler les déchets.

Les missions de ce groupe de travail sont :

- de sensibiliser et former les collaborateurs aux principes de l'économie et du développement durable et de modifier les façons de faire dans :
 - le comportement de tous les jours ;
 - la genèse et la gestion des projets ainsi que le déroulement des chantiers ;
 - les achats de matériels et de prestations.
- d'établir les indicateurs et tableaux de bords opérationnels permettant la mesure et le suivi de la progression ;
- de rassembler et créer les informations nécessaires à une bonne communication des actions entreprises en interne et externe.

Le SEL a été un moteur dans la définition et la construction d'un projet pilote pour gérer les questions du « capital humain ». En vue d'une généralisation au sein de la Ville, le SEL collabore à l'implémentation de cette notion dans le progiciel People Soft géré par le SPeL.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Branchement et entretien	40.00	39.00	40.00	38.80
C.E. Pierre-de-Plan	15.95	14.85	16.95	15.85
Direction(SEL)	13.50	13.50	13.50	13.50
Eclairage public	13.00	13.00	13.00	12.80
Etudes (SEL)	45.10	44.10	45.10	42.70
GDT	3.00	3.00	3.00	3.00
Interventions (SEL)	16.00	16.00	16.00	15.80
Réalisations (SEL)	37.35	35.35	37.35	35.35
Usine de Lavey	24.20	22.20	24.20	24.20
Total service	208.10	201.00	209.10	202.00

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Total service	+ 1.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Branchement et entretien	39	39.00	39	38.80
C.E. Pierre-de-Plan	15	14.85	16	15.85
Direction(SEL)	14	13.50	14	13.50
Eclairage public	13	13.00	13	12.80
Etudes (SEL)	46	44.10	45	42.70
GDT	3	3.00	3	3.00
Interventions (SEL)	16	16.00	16	15.80
Réalisations (SEL)	37	35.35	37	35.35
Usine de Lavey	23	22.20	25	24.20
Total service	206	201.00	208	202.00

Note les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Réalisations (SEL)	7	7
Etudes (SEL)	1	1
Total service	8	8

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	11	13

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	1
Démission	5
Retraite	4
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	1
Suppression de poste	
Total service	11

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

PRODUCTION

Production hydroélectrique de Lavey

En raison d'apports hydrauliques plus élevés que la moyenne, les groupes de Lavey ont produit 415 GWh, soit une production supérieure de 6.9% vis-à-vis de la moyenne des dix dernières années qui est d'environ 389 GWh (année 2012 non comprise). Des déversements au barrage ont été constatés, particulièrement en janvier et février, dus principalement aux turbinages en amont, dont ceux de l'aménagement de Bieudron, alors qu'un groupe de Lavey était en révision. Le débit annuel moyen du Rhône mesuré en aval du barrage a été d'environ 169 m³/s en 2012, alors que la moyenne des débits annuels des dix dernières années s'élève à 154.2 m³/s (2012 non compris).

Gestion du barrage

Le nombre et les types d'interventions au barrage peuvent être qualifiés de normaux. A noter la crue du 2 juillet 2012 avec un débit maximal de plus de 700 m³/s. L'accroissement du débit a été plus rapide que lors des crues précédentes.

Révision des groupes

La révision du groupe n° 3 s'est déroulée du 12 janvier au 19 avril 2012. Les mesures effectuées sur les éléments de l'alternateur n'ont pas révélé de défaut particulier. Quelques améliorations notables ont été faites pour limiter les risques des pertes d'huile et diminuer les frictions au niveau du palier.

Le début de la révision du groupe n° 2 a été retardé jusqu'au début février 2013 afin de réduire les pertes de production par déversements suite aux turbinages des ouvrages en amont.

Sécurisation de la falaise en aplomb de l'usine

La 2^e phase de consolidation de la falaise est terminée. La zone d'accès au garage de stockage des engins d'entretien de l'usine, l'accès à la salle des vannes et le chemin pédestre public qui relie Lavey à Lavey-les-Bains sont dorénavant sécurisés. Comme convenu, la subvention de la confédération et de l'Etat de Vaud a permis de couvrir 68% des frais effectifs. En contrepartie, la Ville de Lausanne s'est engagée à vérifier et entretenir régulièrement les équipements de sécurisation, ceci durant les trente prochaines années.

Prestations pour tiers

Des prestations de maintenance et de contrôle ont été effectuées par le personnel de l'usine de Lavey sur différentes microcentrales alentours et sur les réseaux de distribution des services industriels des communes de Saint-Maurice, Collonges et Mex (cette dernière ayant fusionné avec Saint-Maurice au 1^{er} janvier 2013).

Mise aux normes de l'usine de Lavey

Les résultats des études sur les installations principales sont intégrés dans les appels d'offres pour le projet Lavey+, notamment pour les installations de ventilation, climatisation, détection incendie et éclairage. Une étude sur la présence d'amiante a aussi été réalisée.

Etude de projet de passe à poissons

Les propositions constructives d'une passe à poissons amont/aval ont été intégrées dans les appels d'offres du projet Lavey+. Un système servant de débit d'attrait nécessaire à l'alimentation de la passe de montaison a notamment été intégré dans le projet.

Projet Lavey+

Le Canton de Vaud a accepté le transfert de l'aménagement hydroélectrique de Lavey du patrimoine administratif au patrimoine financier.

L'avenant à la concession vaudoise actuelle, définissant les débits de dotation modulés durant l'année afin de garantir la migration du poisson, a été signé et entrera en vigueur dès la mise en service du projet Lavey+. Le projet Lavey+ a été présenté à la population de la Commune de Lavey-Morcles et aux autorités des communes de Collonges, St-Maurice, Dorénavant et Vernayaz, ainsi qu'à certains services cantonaux valaisans et vaudois. La mise à l'enquête publique a débuté le 11 janvier 2013.

Le Département de la sécurité et de l'environnement du Canton de Vaud a donné son accord de principe sur la demande de renouvellement anticipé de la concession vaudoise.

La phase d'étude du projet est terminée. La zone du barrage a fait l'objet d'études particulières pour assurer le bon déroulement des travaux : maîtrise des crues, protections contre les chutes de pierres dans la zone des prises d'eau, renforcement du mur guideau existant. Un accord avec la Commune de Lavey-Morcles a été négocié pour pallier une éventuelle indisponibilité de la source d'eau potable existante, ceci pendant le déroulement du chantier. Les appels d'offres pour le génie civil, les équipements électromécaniques et la passe à poissons ont été publiés.

Projet de production hydroélectrique Massongex-Bex Rhône (MBR)

Le projet MBR est en veille depuis plus d'une année en raison de négociations avec la cCommune partenaire de Massongex, relatives à l'impact du barrage. Néanmoins, les essais sur modèle physique, réalisés à l'EPFL, ont permis de déterminer la meilleure position de l'usine en rive gauche du Rhône et un groupe de travail a été constitué pour suivre de près les aspects liés à la troisième correction du Rhône.

CONDUITE RÉSEAUX - CEPP

En 2012, le total de l'énergie distribuée par le SEL a été de 1'401 GWh, en très légère hausse de 0.2% par rapport à 2011. La charge maximum du réseau a atteint la valeur record de 250 MW le mardi 7 février 2012 entre 12h00 et 13h00 avec une température extérieure de -11°C, soit 5 MW en dessus de la précédente valeur maximale, atteinte en 2010. Avec une valeur de 10.3°C, la température annuelle moyenne a été supérieure de 0.2°C à la moyenne multi-annuelle 1960/1990 de l'Institut suisse de météorologie.

Le tableau ci-dessous donne la répartition de cette distribution entre le réseau SEL et les réseaux aval qui sont ceux de SIE SA, SI Pully, SI Paudex, SI Belmont, SI Romanel, SI Lutry et SI St-Maurice.

Energie fournie dans le réseau SEL (yc pertes réseau):	892 GWh	63.7%
Energie fournie vers les réseaux aval:	509 GWh	36.3%
Total	1'401 GWh	100%

Le tableau ci-dessous donne la répartition entre l'énergie soutirée au réseau amont d'Alpiq et celle produite par des installations de production raccordée au réseau SEL. Les principales installations de productions sont issues de l'usine de Lavey, de TRIDEL et de Pierre-de-Plan.

Energie soutirée au réseau amont	907 GWh	64.7%
Energie produite dans le réseau SEL	494 GWh	34.3%
Total	1'401 GWh	100%

INTERVENTIONS & RÉPARATIONS

Qualité de la fourniture

Le jeudi 12 avril 2012 à 2h00 du matin, le réseau à 125 kV a subi une avarie majeure au poste de Banlieue-Ouest qui a interrompu l'alimentation de tout l'Ouest lausannois. Sur le réseau à 50 kV, deux avaries sont apparues durant l'année au poste des Flumeaux et à celui de Boisy. La première est due à un défaut matériel et la seconde à des travaux dans le poste. Les entreprises de génie civil ont provoqué 27 pannes dues à l'arrachage ou l'endommagement des câbles souterrains. Globalement, la qualité de la fourniture est bonne et répond aux critères de la Commission de l'électricité (EiCom). Il est néanmoins indispensable de continuer à investir régulièrement dans l'entretien et la rénovation du réseau pour maintenir sa fiabilité.

Manifestations

En plus des traditionnelles et importantes manifestations annuelles, telles que le Festival de la Cité, les 20 km de Lausanne, le marathon, la semaine olympique et les chalets de Noël, les 250 ans du journal « 24 heures » a été un événement particulier. A elles seules, ces manifestations ont totalisé plus de 1'900 heures de travail.

ACTIVITÉS CLIENTS & ENTRETIEN

Branchements clients

L'année 2012 a été marquée par un ralentissement des affaires dans le domaine des branchements clients. Si le nombre total de nouveaux branchements est resté stable, il n'y a en revanche pas eu de nouvelles installations de forte puissance. Le chiffre d'affaire a de ce fait diminué de 25%.

Entretien

Un effort particulier de maintenance préventive a été réalisé sur 160 postes de quartier MT/BT, soit 23% de l'ensemble des postes du SEL. Une partie d'entre eux a été entretenue sous tension, soit sans coupure de courant, ceci en partenariat avec Romande Energie. Toutes ces opérations sont consignées dans la base de données de maintenance assistée par ordinateur.

Partenariat avec les tl

L'ensemble des postes du m1, m2 et des trolleybus a été maintenu dans les règles de l'art. Le partenariat avec les tl a été marqué par une intervention importante pour le m2, suite à une panne sur un élément de coupure (disjoncteur). Cette intervention délicate a mobilisé beaucoup de ressources pendant presque deux semaines, sans interruption de service. Une analyse pour une réduction des coûts de maintenance a démarré en fin d'année et devrait produire des résultats concrets en 2013.

Travaux pour tiers

D'importants travaux de maintenance ont été effectués chez un client privé. Un premier contrat de maintenance avec une société privée raccordée sur notre réseau a été signé. Partant de cette première expérience concluante, le service développera d'autres partenariats sur le même modèle.

Contrôle OIBT

L'ordonnance sur les installations basse tension (OIBT) confie aux exploitants de réseau un rôle de surveillance. Ils doivent tenir un registre des installations électriques raccordées sur leur réseau, ont l'obligation de s'assurer que les contrôles périodiques sont réalisés et de conserver les rapports effectués. Une nouvelle version des outils SAP d'extraction et de

gestion des données du contrôle a été mise en service fin 2012 pour faciliter la réalisation de ces obligations. Le traitement administratif du contrôle OIBT est désormais simplifié et automatisé, d'où un gain de temps et des économies de papier.

Gestion des données d'énergie (EDM)

Neuf clients totalisant 33 sites de consommation ont demandé à changer de fournisseur d'énergie pour le 1^{er} janvier 2012. Depuis l'ouverture du marché en Suisse, 24 clients des SiL ont fait ce choix, ce qui représente septante points de mesure de consommation à gérer via le système EDM. Actuellement, ces clients sont alimentés par huit fournisseurs tiers.

Le système EDM contribue à la gestion de l'approvisionnement par la fourniture journalière des données de la consommation et de la production sur le réseau du SEL.

Dans le cadre du projet de gestion du réseau 125 kV commun (Alpiq, Groupe E, Romande Energie et les SiL), le SEL a participé au transfert de la gestion du réseau commun assurée par Alpiq vers Romande Energie pour tous les échanges de mesures nécessaires.

Projets Smart Metering

A la suite du projet Green E-value, le SEL a équipé les bâtiments des quartiers de Praz-Séchaud et des Boveresses de quelque 800 compteurs de type smart, ceci dans le cadre d'un projet de sensibilisation à la consommation d'énergie. Le smart metering intéresse également les investisseurs et promoteurs immobiliers, puisque le SEL a également équipé de nouveaux immeubles dans la commune de St-Sulpice, ajoutant des mesures individuelles de chaleur et d'eau pour chaque appartement. Le suivi des consommations individuelles est une prestation qui sera développée à plus large échelle dans un avenir proche.

GESTION RÉSEAUX

Optimisation de la gestion des actifs du réseau

Depuis quelques années, le SEL a mis en place un système de gestion des actifs et des risques, permettant de définir les besoins financiers et techniques afin de maintenir en état les infrastructures du réseau de distribution.

Le programme pour la gestion des demandes de projets réseau est en continuelle extension. A ce jour, les fonctionnalités suivantes sont opérationnelles :

- stockage du matériel en fonction des phases de projets pour le réseau souterrain MT/BT, les postes de transformation MT/BT, et le réseau souterrain HT ;
- suivi des montants et du calendrier de tous les projets ;
- suivi du plan de paiement des préavis de renouvellement et d'extensions ;
- établissement et suivi des budgets (acceptation des projets selon plusieurs critères), avec répartition budgétaire sur plusieurs années ;
- indicateurs techniques, d'avancement et de planification des ressources ;
- planification à moyen terme : visualisation des éléments du réseau souterrain selon plusieurs critères afin de déterminer les éléments les plus critiques ;
- planification à court terme : fonction de pré-planification et estimation des ressources humaines nécessaires aux projets ;
- lien avec les bases de données Lynx, MAO et SAP ;
- gestion des dossiers pour les projets du réseau souterrain MT/BT.

Transformation des postes à haute tension

La mise en place d'une liaison à moyenne tension à forte capacité entre le poste à haute tension de Boisy et le poste de distribution à moyenne tension des Flumeaux permettront l'alimentation en 11 kV de toute la zone, actuellement en forte expansion.

La rénovation du poste Expo situé sur l'ancien site de l'Exposition nationale de 1964 et datant de 1962 est terminée. A noter qu'une centrale photovoltaïque de 22 kW sera été installée par Si-REN sur le toit de ce poste.

Deux nouveaux transformateurs plus puissants ont été mis en place au poste à 50 kV de Praz-Séchaud en vue de l'augmentation de la demande dans la zone, liée au développement du Biopôle.

Les transformateurs déposés ont été déplacés et installés au poste de Morand à Vers-chez-les-Blanc pour renforcer ce point d'injection en fort développement.

Aspects environnementaux

Dans une perspective de développement durable, des critères environnementaux ont été introduits, en plus des critères techniques et financiers, pour l'analyse et le choix des équipements électriques et des matériaux et méthodes pour les transformations de bâtiments.

Liaison 50 kV entre Expo et Pierre-de-Plan

Le projet et les documents pour la réalisation de cette liaison de sept km sont établis et les travaux de génie civil se dérouleront en 2013 et 2014, suivi par le tirage des câbles en 2015.

Numérisation des plans du réseau

L'opération de numérisation des plans du réseau, confiée aux Services industriels de Genève (SIG) pour une période d'environ sept ans, se poursuit selon le calendrier prévu.

Plus de 69% du réseau du SEL et 43% du réseau du Service multimédia (SIMA) sont numérisés dans la base de données SISOL Réseaux.

Evolution des réseaux et des installations

Plus de six projets de réseau et de postes de transformation MT/BT ont été réalisés. En outre, 56 bilans techniques et financiers ont été effectués selon le processus d'amélioration continue.

Dans le cadre de l'extension et du renouvellement du réseau électrique, 11.5 km de liaisons à moyenne tension et 18.3 km de liaisons à basse tension ont été installés en 2012 ; 15 postes de transformation ont été assainis, rénovés ou mis aux normes en vigueur et sept nouveaux postes de transformation ont été construits.

Un projet de sécurisation des accès aux postes de transformation de quartier a été lancé après une phase pilote. Ce projet intègre aussi la télésurveillance des paramètres importants de ces installations. Ceci permettra de connaître l'état du réseau à moyenne tension en temps réel et facilitera la gestion des avaries et le dépannage.

La campagne sécuritaire de mise aux normes et d'élimination des coffrets de transition entre le réseau aérien et souterrain s'est poursuivie en 2012 : 220 coffrets ont été traités. Dans le même but sécuritaire, 16 armoires de distribution BT ont été remplacées.

Préavis en cours

AFTPU : la coordination des interventions, la schématique électrique, les phasages, les allotissements et les avants mètres pour l'établissement des cahiers de soumissions ont été établis avec les bureaux d'ingénieurs mandatés.

Fiches Nord : les infrastructures souterraines ont été posées et les études et documents pour deux postes de transformation ont été réalisés.

Avenue de Chailly et place de la Sallaz : ces préavis ont été votés, et les soumissions ont été établies.

Poste 125 kV du Galicien : le préavis pour la révision profonde du poste 125 kV du Galicien a été accepté par le Conseil communal. Ces travaux urgents pourront débuter en 2013.

MONTAGE

Chantiers du réseau de distribution

Réalisation de 63 chantiers pour des postes de transformation HT, MT et BT, ainsi que dans le réseau souterrain MT/BT. Pour le réseau aérien, 115 chantiers ont été traités. Ce grand nombre de chantiers a nécessité de faire appel à des entreprises privées : le total des heures pour 2012 se monte à 2'472 h (équivalent à 1.4 ept).

Méthodes métiers

De nombreuses améliorations ont déjà été réalisées ces dernières années grâce aux mandats de méthodes qui font régulièrement l'objet de demandes au sein des entreprises de distribution. Les mandats en cours de traitement sont :

- cartographie et analyse des pratiques en matière d'éclairage public ;
- disponibilité et accessibilité des fusibles MT et BT de réserve dans les stations et cabines.

Tri des déchets du SEL

La gestion de tri des déchets SEL est dorénavant faite par le CIL. La répartition et les quantités traitées sont les suivantes :

- câbles : 34.1 tonnes
- métaux : 68.4 tonnes
- papier : et carton 2.3 tonnes
- incinérés : 17.9 tonnes
- autres pièces encombrantes : 10.2 tonnes

Digital Pen

Il s'agit d'un stylo muni d'un capteur optique permettant de saisir des informations manuscrites et de les transférer directement sur un serveur. Les collaborateurs et leur hiérarchie peuvent visionner ces données et les valider. Cette solution technique a permis de répondre aux exigences de l'aménagement du temps de travail (ATT) pour les collaborateurs commençant leurs journées sur des lieux de travail différents, tout en assurant le suivi des heures dans SAP.

ECLAIRAGE PUBLIC

Plan Lumière

Sur la base du diagnostic de la situation existante (phase I du projet), le schéma directeur lumière (phase II) a été finalisé en début d'année 2012 et quatre avant-projets concrets (phase III) ont été définis fin 2012 :

- le quartier de Montelly ;
- le quartier des Boveresses ;
- les parcs des rives du lac ;
- les liaisons verticales.

Le Plan Lumière a été présenté à la Municipalité qui l'a validé. Une formation a été donnée aux divers services de la Ville impliqués dans son élaboration et son application future. Une brochure explicative est en cours d'élaboration.

Efficacité énergétique

Le réseau de la Ville de Lausanne est actuellement équipé en grande majorité (57%) avec des lampes du type à vapeur de sodium haute pression, technologie dont le rapport entre les performances (efficacité énergétique et durée de vie) et le prix est très compétitif. Les lampes à vapeur de mercure, moins performantes, équipent encore 15.5% du parc de luminaires. Ce type de lampes allant disparaître du marché européen en 2015, le SEL a planifié leur remplacement jusqu'à cette échéance en tenant compte des nouvelles technologies arrivant sur le marché. Les lampes aux halogénures métalliques représentent 12.5% du réseau, tandis que les récentes lampes CPO en équipent 1.5%. Quant à la technologie LED, elle représente déjà 3% des luminaires lausannois. Le solde de 10.5% est composé de diverses sources (lampes fluocompactes, lampes halogènes, lampes à induction, tubes fluorescents).

Entretien des points lumineux

L'entretien systématique des rues se fait par secteur et par rotation sur trois ans. Cette période correspond à environ 13'000 heures de fonctionnement, au-delà desquelles il devient nécessaire de pallier la perte de flux lumineux, réduire les risques d'extinction aléatoire de sources arrivées en fin de vie et ménager les éléments d'amorçage. Le nombre de lampes remplacées dans le cadre du plan de remplacement systématique en 2012 s'est élevé au total à 2'489. Les lampes à vapeur de sodium haute pression installées dans ce cadre-là sont de nouveaux modèles d'une durée de vie de cinq ans. Si cette longévité promise par le fabricant se confirme dans les faits, la période entre deux entretiens systématiques pourrait passer de trois à cinq ans. 560 lampes ont été remplacées ponctuellement suite à des avaries.

Les luminaires et leurs composants sont régulièrement entretenus ou remplacés lorsqu'ils sont devenus obsolètes. Ces travaux ont nécessité 120 interventions.

Le contrôle électrique de 2'102 points lumineux a été effectué selon l'ordonnance sur les installations à courant fort (OICF) par une entreprise privée mandatée pour ces travaux. En parallèle, un contrôle statique de 785 mâts d'éclairage a été réalisé par une entreprise spécialisée. Ce type de contrôle se pratique sur un cycle de cinq ans.

Les avaries ont nécessité 34 interventions, dont 18 suite à des accidents causés par des tiers. Quant aux actes de vandalismes, leurs coûts en 2012 représentent environ 9'500 francs (matériel et main-d'œuvre).

Renouvellement et extension de l'éclairage public

La nécessité d'améliorer constamment l'éclairage, ainsi que des requêtes externes ou provenant d'autres services, ont conduit à rénover ou à réaliser de nouveaux points lumineux dans une trentaine de zones.

Plusieurs chantiers majeurs ont été terminés ou ont débuté en 2012. En premier lieu, la réfection de l'avenue de la Sallaz et de l'avenue du Bugnon, suite à la suppression de la ligne de bus consécutive à la mise en service du m2, a amené la rénovation d'une soixantaine de points lumineux. En plus de l'amélioration notoire de l'éclairage, l'économie d'énergie annuelle avoisine 13'000 kWh.

Les chantiers de l'avenue Edouard-Dapples et de l'avenue de Montoie ont débuté en 2012 et illustrent l'abandon progressif des sources à vapeur de sodium haute pression aux teintes orangées au profit des sources Cosmowhite, dont la durée de vie et l'efficacité énergétique est comparable, mais aux teintes blanches plus agréables et affichant un meilleur rendu de couleurs. Les luminaires à vapeur de mercure d'une partie du quartier sous-gare, entre l'avenue de la Harpe et l'avenue d'Ouchy, ainsi que ceux de l'avenue de Cour ont également été remplacés par des luminaires Cosmowhite.

Dans le cadre du chantier du Rôtillon, un rail LED a été adapté dans une main-courante afin d'éclairer un escalier, pour réduire le sentiment d'insécurité relevé par les utilisateurs des lieux.

La mise en valeur de la passerelle de la Sallaz a été réalisée en collaboration avec l'architecte mandaté. Le choix s'est porté sur des tubes fluorescents assurant un éclairage sécuritaire et décoratif adapté à la structure boisée de l'objet.

Eclairages LED

En partenariat avec LO Holding, le SEL a équipé la rue des Côtes-de-Montbenon, la Voie du Chariot, la rue du Port-Franc et le Passage de l'Entrepôt Fédéral de 28 luminaires LED de quatre types différents. Ces nouveaux équipements ont entièrement satisfait LO Holding, qui les a déployés dans les ruelles adjacentes où l'éclairage est de leur ressort.

Suite à un test concluant d'une source LED de 19 W, les 19 luminaires historiques de la rue St-François encore équipés de lampes à vapeur de mercure seront transformés en 2013. L'économie d'énergie annuelle s'élèvera à environ 5'000 kWh. Les luminaires historiques de la rue de Bourg, équipés précédemment de lampes à vapeur de mercure, ont été modifiés avec une source aux iodures métalliques plus adaptée à ce type de luminaires.

La nouvelle gare CFF de Prilly-Malley a engendré la création d'un cheminement piétonnier, en territoire lausannois, éclairé par cinq consoles et onze candélabres LED pour une puissance totale de 518 W. Sur l'Espace Pierre-de-Coubertin, 27 mâts à drapeaux étaient éclairés par des lampes iodures métalliques de 35 W avec un taux de panne élevé. Ces luminaires ont été transformés avec des sources LED de 17 W. Outre l'économie d'énergie annuelle d'environ 2'000 kWh, ces travaux devraient permettre de diminuer la maintenance. Le chemin de Contigny a servi de test pour un luminaire LED éclairant dans des tons blancs chauds majoritairement recommandés par le Plan Lumière. Les cinq luminaires existants ont été remplacés par des luminaires de 54 W. Si le rendu est satisfaisant, la technologie LED est moins performante que la source Cosmowhite dans ces températures de couleur.

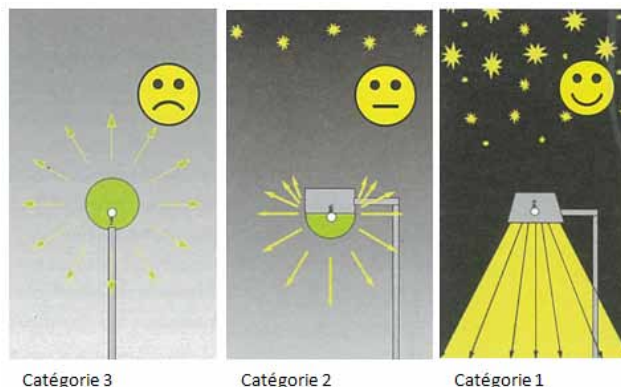
Assainissement des luminaires à vapeur de mercure et économies d'énergie

Le remplacement de 300 luminaires équipés de lampes 125 W à vapeur de mercure par des lampes 70 W à vapeur de sodium sur le réseau d'éclairage public permet une économie annuelle d'environ 71'000 kWh. La même opération avait déjà été réalisée en 2009, 2010 et 2011. En 2013, cette opération sera reconduite avec des sources Cosmowhite de 60 W

et 45 W selon les endroits. Par rapport à la situation de 2011, et malgré l'extension du réseau d'éclairage public, on peut observer une diminution de consommation électrique de 1.15%.

Nuisances atmosphériques directes

Pour lutter contre les nuisances atmosphériques directes, familièrement nommées pollution lumineuse, le SEL tend au maximum à utiliser des luminaires à verres plats ou semi-bombés (catégorie 1), aux dépens des luminaires à verres bombés (catégorie 2) ou boules (catégorie 3). Par rapport à la situation de 2011, le parc de luminaires lausannois s'est vu augmenté de 547 luminaires de catégorie 1 et diminué de 439 luminaires de catégorie 2 ainsi que de 43 luminaires de catégorie 3.



Prestation d'entretien de l'éclairage public de communes tierces

La maintenance des réseaux d'éclairage des communes d'Epalinges, de Jouxens-Mézery, du Mont-sur-Lausanne, de Saint-Sulpice et de Prilly, qui sont propriétaires de leurs installations, est régulièrement confiée au SEL. Afin d'officialiser cette pratique et d'offrir à nos communes partenaires un même niveau de service que sur Lausanne, un contrat d'entretien global leur a été proposé. Celui-ci comprend l'entretien systématique, le dépannage ponctuel, le contrôle électrique ainsi que la gestion informatisée d'une base de donnée géo-schématique et de la périodicité des contrôles. Les communes du Mont-sur-Lausanne, de Saint-Sulpice et de Prilly ont déjà opté pour ce mode de fonctionnement qui entrera en vigueur en 2013 pour une période de cinq ans, renouvelable.

En plus de divers chantiers, le SEL a participé à l'assainissement de luminaires à vapeur de mercure pour les communes de Saint-Sulpice, d'Epalinges et du Mont-sur-Lausanne. Pour la Commune de Jouxens-Mézery, une étude a été réalisée portant sur l'entier du parc de luminaires à vapeur de mercure (63% de l'entier du parc de luminaires) et proposant diverses solutions de remplacement.

Prestations pour les divers services de la Ville

Le SEL effectue régulièrement des travaux de réfection pour le Service des sports et met à disposition les véhicules nacelle indispensables à diverses interventions aériennes.

Eclairages de Noël

Le SEL a entretenu et stocké les décorations lumineuses de Noël pour le compte du City Management. Elles ont été installées dans les diverses rues commençantes du 16 novembre 2012 au 6 janvier 2013. Comme l'année précédente, la Cathédrale et le Palais de Rumine ont été illuminés en bleu et blanc. De plus, ce dernier a servi de support à la projection d'images animées du 7 décembre 2012 au 3 janvier 2013. La cheminée de Pierre-de-Plan a, quant à elle, été éclairée selon une variation de couleurs.

Partenariat avec les Services industriels de Lutry

Ce partenariat, initié en 2008, permet de réaliser de bonnes synergies en particulier dans le domaine de l'éclairage public. Grâce à leur camion-nacelle, les SI de Lutry renforcent l'équipe du SEL lors de la pose et dépose des décorations de Noël, du remplacement de luminaires et dans le cadre de divers chantiers. A l'inverse, le SEL assure pour la commune de Lutry la gestion des échanges de données de consommation exigée dans le cadre de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI)

FORMATION TECHNIQUE SANTE ET SECURITE

L'entité SEL Formation a développé un catalogue de formations spécifiques aux métiers de l'électricité et une base de données facilitant le suivi de formations continues tant technique que sécurité. Ce catalogue a été étoffé avec les formations suivantes :

- rappel sur la sécurité au travail sous forme de sensibilisation aux divers dangers pouvant porter atteinte à la santé ;
- rappel sur la base métier et les accessoires utilisés pour le raccordement en moyenne et basse tensions, afin de garantir la qualité ainsi que la sécurité au sein du réseau ;

- rappel sur la sensibilisation aux dangers de l'électricité au centre d'essais et de formation (CEF) à Préverenges ;
- conduite de pont roulant ;
- utilisation d'outillage pour effectuer des carottages ;
- mise à jour des connaissances des différentes normes OIBT.

En plus des formations suivies par les différents apprentis, plusieurs collaborateurs du SEL ont suivi des formations continues proposées par la Communauté d'intérêts pour la formation des électriciens de réseau (CIFER).

FONDS COMMUNAL FEE

Le nouveau règlement du Fonds pour l'efficacité énergétique (FEE) - anciennement dénommé Fonds pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables (UREPER) - approuvé par le Conseil communal, est entré en vigueur au 1^{er} novembre 2012. Désormais, ce fonds étendra son action à l'ensemble du domaine énergétique à l'exception de l'enveloppe des bâtiments.

	Date	Montant accordé en CHF	Remarques
Actions pérennes déjà validées			
Soutien pour réalisation des bilans énergétiques (CECB) – Préavis 2010/38	26.11.2010	500'000	11 subventions attribuées depuis 2011 pour un montant de 19'341.68 francs
Subvention des vélos électriques	01.01.2012	120'000	346 subventions attribuées en 2012 pour un montant de 103'800 francs
Subvention des scooters électriques	01.01.2012	20'000	12 subventions attribuées en 2012 pour un montant de 9'301.35 francs
Subvention pour le renouvellement des batteries de vélos électriques	01.01.2012	10'000	11 subventions attribuées en 2012 pour un montant de 1'123.40 francs
Edition bulletins « 4 saisons de l'énergie »	01.01.2012	48'000	Pas de publication en 2012
RPC lausannoise pour les installations photovoltaïques	01.01.2012	640'000/an	19'623.26 francs utilisés ayant permis la production de 167'303 kWh
Poste à 50% pour la gestion de la RPC lausannoise	01.01.2012	60'000/an	Poste pourvu depuis 2009
Poste à 100% pour la gestion de « Contact Energies »	01.01.2012	130'000/an	Poste repourvu au 01.10.2012
Demandes acceptées par le Comité en 2012			
Festival de robotique 2012	05.03.2012	15'000	Festival de robotique à l'EPFL sur la consommation énergétique des robots ménagers
FIFEL 2012	05.03.2012	80'000	Soutien au Festival international du Film sur l'énergie de 2011 à 2015
Promotion économie d'énergie sur des téléviseurs à faible consommation d'énergie	05.03.2012	50'000	74 subventions attribuées en 2012 pour un montant de 25'492 francs (impression de bons et lancement de la campagne compris)
Mon-Repos - Optimisation des installations de ventilation de la piscine, hall d'entrée et restaurant	05.03.2012	70'000	Efficacité énergétique. Economies prévues de 7 % d'énergie thermique, soit 135 MWh (18'300 francs) et 8% d'électricité, soit 40'000 kWh (9'600 francs)
Participation au projet GEOTHERM II et application à la Ville de Lausanne	05.03.2012	90'000	Projet de recherche national – Proposition de collaboration entre un consortium de la géoscience, ingénierie et sciences sociales (groupes de l'ETH Zurich, l'EPF de Lausanne et l'Institut Paul Scherrer (PSI), industrielle (Axpo, GeoEnergy Suisse)) et les acteurs publics (Office fédéral de l'énergie)
La Route du Cœur - Randonnée à vélo électrique	05.03.2012	8'000	Excursion à vélo électrique au travers de la Suisse. Présentation de Lausanne dans la brochure de Herzroute
A la découverte de Lausanne en vélo électrique	15.05.2012	10'000	Soutien à la 30 ^e Journée lausannoise du vélo
Etude d'opportunité pour la production de biocombustible à partir de bois et production d'électricité	04.06.2012	92'000	35'000 tonnes de bois feuillu pourraient produire de l'ordre de vingt millions de litres de biocombustible (100 GWh _{th}) exempts d'émissions de CO ₂ et contribueraient à augmenter significativement la part renouvelable de la chaleur du chauffage à distance. Technologie à valider

Station vélopass de la gare de Prilly-Malley	04.06.2012	76'740	Décoration de la station vélopass aux couleurs de Nativa
Supplément « Energie » dans 24 heures et La Tribune de Genève	12.10.2012	10'800	Panel de spécialistes interviewés, dont les SiL par l'intermédiaire du directeur
Vélos électriques de service pour l'administration communale lausannoise	21.11.2012	54'000	Report modal. Effet sur la santé des collaborateurs
Création d'un fonds de réserve « contracting » pour projets pilotes	21.11.2012	99'000	Soutien aux projets innovants permettant des réductions d'émission de CO ₂
Projet d'installation solaire thermique pour la production d'eau chaude sanitaire sur le bâtiment E de l'Ecole Hôtelière de Lausanne	21.11.2012	6'624	Réduction de la consommation d'électricité pour l'eau chaude sanitaire
Réalisation de l'éclairage nocturne de l'enveloppe de l'Arsenic	21.11.2012	51'342	Eclairage urbain. Technologie LED, économie de l'ordre de 13'890.24 kWh/an
Demandes approuvées par le Comité et validées par le CC			
Déploiement de 4 piles à combustible à gaz dans des chaufferies d'immeubles d'habitation	05.03.2012	163'000	Production de 54'000 kWh _{el} et de 48'000 kWh _{th} . Réduction des émissions de CO ₂ de 30% par rapport à la combustion dans une chaudière
Remplacement des outils thermiques du Service parcs et domaines par des outils électriques Rénovation énergétique de trois fontaines ornementales (préavis 2012/13)	(Date de réception du projet : 21.09.2011) 08.05.2012	368'000	Outils électriques : avantages ergonomiques (réduction du poids à porter à bout de bras) et réduction des nuisances dans l'espace public (bruit et gaz d'échappement) Fontaines : économies de 40% sur la consommation électrique (de l'ordre de 230'000 kWh/an)
Demandes approuvées par le Comité et en attente de la décision du CC			
Optimisation de l'exploitation de l'installation pilote de biométhanisation des Saugealles	21.11.2012	373'000	L'augmentation du tonnage de lavures traitées nécessite des adaptations de l'installation. Production supp. de l'ordre de 5% (+15'000 kWh) et réduction de la pénibilité du travail de l'exploitant

SERVICE DU GAZ ET DU CHAUFFAGE À DISTANCE (GAZ-CAD)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Exploitation du chauffage à distance

- fournir de l'énergie thermique à plus de 1'195 consommateurs finaux via un réseau de chauffage à distance
- entretenir et développer un réseau de chauffage à distance d'une longueur de 105 km

Exploitation du réseau de gaz

- desservir en gaz naturel 38 communes au détail, quatre communes en gros et une en partenariat, soit plus de 16'057 raccordements
- entretenir et développer un réseau de conduites de gaz de 731.8 km

Prestations énergétiques

- offrir des prestations dans le domaine du développement durable en proposant des économies d'énergie grâce à la télégestion
- optimiser les installations de chauffage et de ventilation des bâtiments communaux
- développer le recours aux énergies renouvelables

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des poste

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (Gaz & CAD)	8.50	8.50	8.50	6.90
CAD	30.00	30.00	30.00	30.00
Clientèle	0.50	0.50	0.50	0.00
Gaz	31.50	30.50	31.50	28.30
Planification (Gaz & CAD)	19.90	17.90	20.90	18.80
Prestation (Gaz & CAD)	7.00	7.00	7.00	7.00
Total service	97.40	94.40	98.40	91.00

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Total service	+ 1.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (Gaz & CAD)	10	8.50	9	6.90
CAD	30	30.00	30	30.00
Clientèle	1	0.50	0	0.00
Gaz	31	30.50	29	28.30
Planification (Gaz & CAD)	18	17.90	19	18.80
Prestation (Gaz & CAD)	7	7.00	7	7.00
Total service	97	94.40	94	91.00

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
	0	1
Total service	0	1

Il s'agit d'un apprenti dessinateur placé et pris totalement en charge par l'AI pour 4 ans dès le 01.08.2012. (réinsertion professionnelle). Les seuls frais d'assurance-accidents sont pris en charge par la Ville.

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	9	6

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	5
Retraite	4
Fin de contrat	
Invalité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	9

FAITS MARQUANTS

RÉSEAU DE CHAUFFAGE À DISTANCE

Mouvements d'énergie

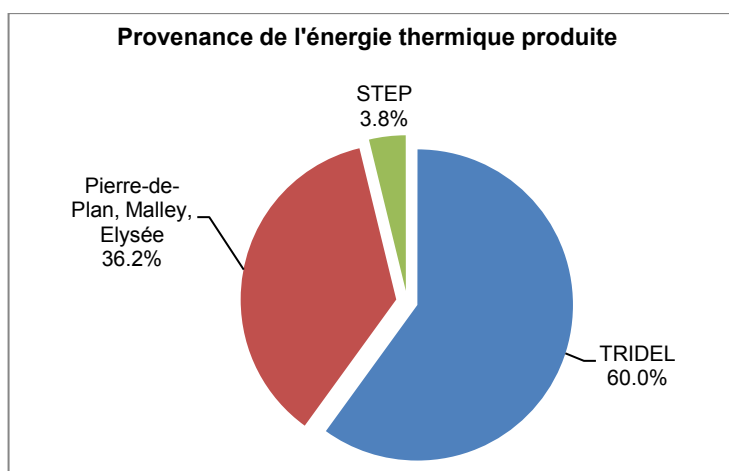
Les températures au cours de l'année 2012 ont été légèrement plus élevées que la normale par rapport à la moyenne multi annuelle. On notera cependant un épisode de grand froid au mois de février, tant au point de vue de la température minimale enregistrée (-12.2 C° en moyenne journalière) que par la durée exceptionnelle de cette vague de froid (douze jours consécutifs avec une température moyenne inférieure à - 6 C°).

Les quantités d'énergie thermique achetées à TRIDEL et à la STEP sont restées stables.

La production de la turbine à gaz est de nouveau en diminution en 2012. Suite à une avarie importante au mois de février, l'exploitation de cette installation a dû être interrompue pour la fin de la période de chauffe. Une réflexion a été menée sur les coûts importants d'exploitation de cette unité, et celle-ci a été mise en conservation pour une période de trois ans. La vente globale d'énergie est en augmentation pour l'ensemble de l'année, les ventes de chaleur (corrigées en fonction des températures moyennes) ont progressé. On note une augmentation de 2% de l'énergie thermique vendue par rapport à 2011 (en valeurs corrigées).

	2010	2011	2012
Nombre de clients	1'129	1'161	1'195
Puissance installée des abonnés [MW]	313.9	319.9	325.6
Chaleur vendue [GWh]	368.7	325.7	364.7
Total de l'énergie thermique produite [GWh]	430	378	426.1
Chaufferie à bois de la Tuilière	3.7	0	0
STEP	18.9	18.8	16.3
TRIDEL	238	254	256
Pierre-de-Plan – Malley - Elysée	169.4	105.2	153.8
Energie électrique produite [GWh]	40.8	12.5	5.5
Gaz consommé [GWh]	255.3	138.0	173.7
Mazout consommé [GWh]	1.6	1.5	19.9

Production et distribution d'énergie thermique et production d'électricité



Evolution du réseau de chauffage à distance

	2010	2011	2012
Longueur des conduites Lausanne [km]	100	100	101.1
Longueur des conduites CADOUEST [km]	0	3.3	4
Bâtiments mis en service	46	32	34
Mises en service [puissance en MW]	8.3	6.6	5.8

Evolution du réseau CADSUD

L'extension du réseau CAD s'est poursuivie dans la partie située au sud de la gare. La pose de conduites s'est faite sur l'avenue Dapples, sur l'avenue et le giratoire de Fraisse, ainsi que sur la partie supérieure de l'avenue d'Ouchy, en prévision du raccordement avec le bâtiment de la Poste jouxtant la gare CFF prévu en 2013.

Evolution du réseau CADOUEST

Suite à la création de la société CADOUEST SA, la Ville de Lausanne a revendu la conduite réalisée en 2011 sur l'avenue de Longemalle à la nouvelle société, dont elle est actionnaire.

Extension du réseau au BIOPOLE

Une station d'échangeurs a été mise en service en juillet 2012, permettant d'alimenter en chauffage à distance la nouvelle zone du BIOPOLE, zone située à la sortie de l'autoroute de Venens.

Chaufferie CAD sur le site de la STEP

La nouvelle chaufferie CADSTEP (préavis N° 2010/25 – « Construction d'une chaufferie à la STEP pour le développement du réseau de chauffage à distance ») a été mise en service en décembre 2012 et permet de produire de l'énergie de pointe sur le réseau du sud-ouest.

Nouvelle chaufferie aux Bossons

La construction d'une nouvelle chaufferie de pointe dans le quartier des Bossons a été soumise au Conseil communal (préavis N° 2012/44 – « *Construction d'une chaufferie au chemin des Bossons pour le développement du réseau de chauffage à distance* »). Sous réserve d'acceptation du préavis, le quartier des Bossons sera raccordé au réseau CAD en 2013 et la station d'échangeurs réalisée permettra d'alimenter un réseau secondaire existant, sur lequel actuellement plus de 700 logements et plusieurs surfaces commerciales sont déjà raccordés.

Production de froid par le chaud pour CHUV et le CEPP

La réalisation d'une installation de production de froid par absorption pour le rafraîchissement du CHUV et du CEPP a été acceptée par le Conseil communal (préavis N° 2012/09 – « *Construction d'une centrale de production d'eau glacée par le chauffage urbain sur le site de Pierre-de-Plan pour l'alimentation du CHUV et du CEPP* »). La partie génie civil a été réalisée en 2012 et l'équipement électromécanique sera mis en place en 2013. Cette installation permettra d'optimiser l'utilisation de la chaleur produite par Tridel durant l'été.

TÉLÉGESTION

Installation de chauffage-ventilation-télégestion

En 2012, 16 installations de chauffage/ventilation ont été assainies, dont sept ont été équipées de la télégestion. La majorité des bâtiments concernés appartient au patrimoine communal. Le nombre d'installations télégérées est passé de 308 à fin 2011 à 315 actuellement.

L'économie d'énergie annuelle réalisée grâce aux rénovations d'installations techniques et à une gestion optimale de la télégestion peut être estimée – toutes énergies thermiques confondues à environ 260 MWh/an.

Parmi les nouvelles installations télégérées, on peut citer les exemples suivants :

- les collèges de Montchoisi et de Villamont (bâtiment C), le théâtre de l'Arsenic ;
- quatre bâtiments de la Caisse de pensions (CPCL) ;
- le complexe de la Prairie (SILL) ;
- trois immeubles locatifs privés.

L'ensemble des quatre sites de production d'eau glacée (Flon-Ville, KBA-Notasys, Grand'Rive Parc et STEP-CIO) ont produit 3'500 MWh en 2012.

RÉSEAU DE GAZ

Mouvements d'énergie

Le tableau ci-dessous présente les chiffres-clés concernant la production, l'achat et la vente de gaz selon le type d'utilisation :

En GWh	2010	2011	2012
Tous usages	18.2	18.9	18.9
Chauffage	897.5	880.1	922.0
Interruptibles	383.2	340.3	364.2
Communes en gros	346.7	308.6	344.9
Commune de Lutry	4.7	4.7	10.2
Traction (GNC)	17.7	18.6	18.1
Centrales CAD	142.1	103.8	165.1
Turbine à gaz (TAG)	113.2	34.2	8.5
Achats gaz naturel	1988	1630	1829.9

Les ventes du gaz tous usages sont stables. Les ventes de gaz de chauffage ont augmenté de 4.8% en 2012. Les ventes aux clients interruptibles et aux quatre communes alimentées en gros ont augmenté respectivement de 7.0% et de 11.8%, du fait des températures et des conditions économiques.

Une augmentation significative des ventes de gaz, de l'ordre de 56%, auprès des centrales de CAD est observée. Elle est due principalement à l'avarie survenue sur la turbine à gaz, mise hors service prématurément dans l'année suite à un incident technique.

Evolution des consommations de gaz naturel carburant (GNC)

En 2012, les consommations de GNC des tl ont diminué d'environ 5.4% par rapport à 2011. Quant aux consommations de GNC des véhicules SiL, elles ont diminué de 18.3% par rapport à 2011. Celles des privés augmentent de 18.7%.

Evolution du réseau et des installations gaz

	2010	2011	2012
Longueur des conduites [km]	728.5	730.6	731.8
Nombre de compteurs	16'045	16'048	16'057
Nouveaux abonnés [MW]	22.5	24.3	38.0
Nouvelles mises en service	342	289	288

Evolution du réseau du gaz

Le nombre de compteurs reste stable par les suppressions de branchements dues à l'arrivée du chauffage à distance dans un quartier et au manque d'attrait de la cuisson au gaz naturel. Le nombre de mises en service et la puissance annuelle installée restent stables par rapport à l'année précédente.

Contrôle des branchements privés

Le nombre de branchements privés contrôlés en 2012 s'élève à 2'000 contre 1'200 en 2011. L'objectif de 3'500 contrôles initialement prévu n'a pu être atteint en raison de l'absence de la collaboratrice responsable de cette activité. Lors de la campagne de contrôles, 64 branchements fuyants ont été découverts.

Ces branchements défectueux ont entraîné treize suppressions définitives et 20 réparations, exécutées soit par les SiL sur le domaine public, soit par le propriétaire sur le domaine privé. 27 fuites peu importantes situées sur le domaine privé ne sont pas encore réparées, les propriétaires ayant obtenu un délai supplémentaire pour assainir leur branchement.

Le contrôle systématique des branchements a été mis en place en juin 2006. A ce jour, environ 10'704 branchements ont été contrôlés sur un total d'environ 15'130 à effectuer. Cette relative lenteur provient d'une préparation complexe des premières campagnes de contrôles. En outre, une remise à niveau, aussi bien des bases de données SAP que des plans du réseau, est systématiquement opérée afin de corriger de nombreuses incohérences existant entre les plans de repérages, le statut administratif et la réalité du terrain. Ce travail important et laborieux permettra à l'avenir de faciliter l'exploitation et les contrôles.

Au rythme de 1'500 branchements contrôlés annuellement, le premier contrôle des 15'130 branchements sera terminé en 2015. A préciser que les branchements contrôlés antérieurement sont à nouveau vérifiés tous les quatre ans, selon les directives de la SSIGE. Il y a donc deux campagnes de contrôles à gérer simultanément, et il est fort probable qu'il y en ait même trois dans le courant de l'année 2014, la première n'étant pas encore terminée.

Contrôle du réseau

Un contrôle d'étanchéité de l'ensemble du réseau de transport et de distribution de gaz naturel a été à nouveau effectué en 2012. Le réseau est contrôlé par un véhicule de surveillance spécialisé sur la totalité du réseau de distribution des SiL. Il a été constaté 392 fuites en 2012, contre 109 en 2011. Cette augmentation sensible est due à un réseau vieillissant, à une protection cathodique délaissée et à un contrôle effectué sur la totalité du réseau gaz. Sur ces 392 fuites constatées, 252 fuites ont été réparées, en partie grâce à l'obtention d'un crédit supplémentaire de 800'000 francs, de même qu'une implication et une dynamique du groupe plus soutenue. Il reste 140 fuites non réparées sous surveillance, à traiter durant l'année 2013.

Compteurs de gaz

En 2012, il a été procédé au changement d'environ 1'500 compteurs à soufflets domestiques, dont 1'315 issus des changements périodiques légaux (tous les 14 ans). Une cinquantaine de compteurs de grosse capacité concernant des applications industrielles ont également été changés. Les objectifs 2012 ont été respectés.

Station GNC de Lutry

Le projet de construction d'une septième station de remplissage GNC, en collaboration avec les SI Lutry, a été mis à l'enquête publique en décembre 2011 et a suscité plusieurs oppositions.

Site de la Rama

En 2012, le site de formation et d'exercice ciblant tous les aspects sécuritaires liés au gaz naturel, réalisé à la Rama à Montheron, a été inauguré et mis en service. Ces infrastructures permettent de s'entraîner sur l'extinction des feux de fouilles et les recherches de fuites sur le réseau. Il permet aussi les travaux pratiques lors des cours et examens organisés par la SSIGE pour les monteurs/euses de réseau avec brevet fédéral et les installateurs/trices agréé-e-s Gaz. Les terrains ont été mis à disposition par la Ville de Lausanne et la SSIGE bénéficie d'une concession de 99 ans sur ces infrastructures.

Reprise de l'exploitation du réseau de Rolle

La Commune de Rolle a décidé de rejoindre en janvier 2013 l'Association intercommunale pour la distribution d'eau potable de la région de Rolle et environs (SIDERE) et de lui confier l'intégralité des tâches liées à la distribution de l'eau potable. Ne disposant plus des ressources nécessaires en termes de personnel et de compétences techniques, elle a cherché une collaboration avec les Services industriels pour assurer l'exploitation de son réseau de gaz. Ainsi, dès le 3 janvier 2013, l'exploitation sera assurée par le Service du GAZ & CAD. La Commune de Rolle reste toutefois propriétaire de son réseau. La convention a été validée par la Municipalité de Rolle le 30 octobre 2012 et a été signée le 14 décembre 2012 par les représentants des deux communes concernées.

SERVICE MULTIMÉDIA (SIMA)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- entretien et développement des infrastructures liées au télé-réseau lausannois
- commercialisation des prestations Citycable (radio-TV, Internet, téléphonie)
- support à la clientèle (espaces clients – call center – helpdesk)
- gestion administrative de la clientèle (contrats, facturation, résiliations, changements d'adresse, etc.)
- développement des prestations et produits Citycable
- raccordements en fibre optique sur mesure pour les entreprises

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	56.10	54.75	61.40	56.15
Total service	56.10	54.75	61.40	56.15

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	+ 5.30

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	57	54.75	59	56.15
Total service	57	54.75	59	56.15

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
	0		0	
Total service	0		0	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	4	5

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	3
Retraite	1
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	4

FAITS MARQUANTS

ACTIVITÉS COMMERCIALES

Parts de marché et chiffre d'affaires

La concurrence sur le marché des télécommunications s'est intensifiée avec une forte détermination des opérateurs téléphoniques à développer des activités multimédia sur le marché suisse. De plus, les fonctionnalités de la télévision (enregistrement, pause, replay, catch-up TV, vidéo à la demande, multi-screen) se démocratisent et sont en passe de devenir des standards de la branche.

Dans cet environnement très concurrentiel, le Service multimédia cherche à maintenir ses parts de marché pour la télévision et à intensifier la promotion visant principalement les marchés internet et téléphonie. Les efforts développés au cours de l'année 2012 ont permis de stabiliser les revenus des abonnements au téléseuil et d'accroître les revenus internet de 10% et de 25% pour la téléphonie. Il en résulte que le chiffre d'affaires est en progression avec une augmentation de 2.3 millions de francs, pour s'établir à 36 millions de francs fin 2012.

Repositionnement des offres pour PME

Afin de consolider les revenus du service, un renforcement de la diversification des prestations a été effectué au cours de l'année par le biais d'un repositionnement des offres pour les petites et moyennes entreprises (PME) avec un pack Business Citycable proposant une augmentation des débits descendants (download) et montants (upload), ainsi que la mise en place d'une nouvelle prestation de téléphonie sur IP permettant l'utilisation simultanée de trois lignes et plus.

Campagnes de communication

Au cours de l'année 2012, cinq campagnes de communication ont été développées mettant en avant la diversité des offres et les avantages de Citycable, tout en ciblant des profils de clients bien spécifiques. Les thèmes ont abordé le rapport qualité/prix très avantageux, les atouts de la migration de la télévision analogique à la télévision numérique (sans équipement supplémentaire avec les postes TV récents), l'offre abondante des programmes télévisés en haute définition (HD) qui est incluse dans l'abonnement de base tout comme le petit dernier-né des raccordements internet, le *City Nano*, et finalement l'abonnement préféré des familles, le *Citypack Premium*, à des conditions préférentielles pour la rentrée.

Il a été aussi possible de lancer des actions telles qu'un rabais de 200 francs sur des TV écologiques efficaces grâce au Fonds pour l'efficacité énergétique (FEE), ainsi que des cours internet pour des seniors, grâce à un co-financement du Fonds pour le développement durable (FDD), pour une meilleure intégration sociale par le biais de la formation et de l'accès à la formation. Ce type d'action entre clairement dans une optique de service public et de soutien à la population, ainsi qu'à l'économie d'énergie.

Les canaux de communication évoluant de façon permanente, un effort particulier a été mis sur des communications par le biais d'une lettre d'information (newsletter), de la promotion en ligne (webmarketing) et de l'utilisation des réseaux sociaux tels que Google, Facebook et Twitter. Enfin, de nombreux concours ont été organisés avec des prix attractifs (billets d'entrée au cinéma, etc.).



SPONSORING

Afin de renforcer sa présence locale avec la marque Citycable, le Service multimédia sponsorise des événements lausannois, en prenant soin de viser tous les publics cibles identifiés par la stratégie marketing. Les principales manifestations sont : Habitat-Jardin, Balélec, le Festival de la Cité, Transat Festival et Electrosanne.

ACTIVITÉS TECHNIQUES

Gestion de la capacité Internet du réseau

Stimulée par les offres Citypack (TV+Internet+téléphonie), la demande de capacité internet double tous les 12 à 18 mois. Pour y répondre, une augmentation régulière des équipements actifs pour les prestations internet est indispensable. Les premiers équipements ont été introduits en 2005 ; une deuxième génération a suivi en 2009. L'installation de la troisième génération a été effectuée en 2012. Elle est beaucoup plus puissante et permet une augmentation souple de la capacité internet, qui devrait couvrir les besoins jusqu'en 2016-2017. Ces équipements sont répartis dans les dix sites de distribution. Leur mise en service a nécessité une planification soignée, permettant de ne pas perturber les prestations internet pour les clients.

Dans certains quartiers, la demande de capacité internet a frôlé la saturation. Afin d'y remédier, une division des boucles de distribution des cellules optiques a été réalisée, doublant ainsi les capacités disponibles.

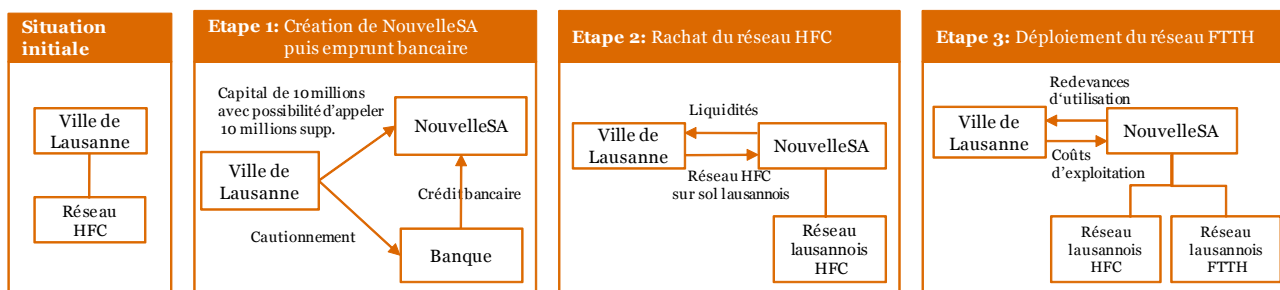
Réhabilitation technique d'objets immobiliers

Dans certains immeubles, la qualité des installations intérieures empêche l'accès aux prestations internet. Un projet de réhabilitation a été mis sur pied en 2011 déjà, permettant par l'utilisation judicieuse d'équipements techniques de remédier à cette situation. En 2012, 113 immeubles ont été traités, représentant 2'000 appartements, dont les habitants vont ainsi pouvoir naviguer sur Internet par le télé-réseau.

PROJET FIBRE OPTIQUE

Finalisation des contrats

Un projet visant la construction d'un réseau fibre optique en ville de Lausanne en parallèle au télé-réseau existant a été initialisé en 2008 déjà avec la réalisation des projets pilotes de Chailly et de Praz-Séchaud. Ces derniers ont permis de récolter de précieuses informations en vue de l'élaboration d'un modèle de collaboration avec Swisscom, visant une importante réduction des coûts. D'intenses négociations ont eu lieu en 2012 pour peaufiner cette collaboration et la formaliser par plusieurs contrats définissant les droits et responsabilités des parties. Les principes de la collaboration ont été soumis à la Commission de la concurrence (COMCO), laquelle a donné un avis positif, accompagné d'une recommandation de vigilance pour que le futur réseau soit ouvert aux autres opérateurs. Pour respecter le plafond d'endettement de la Ville, les SiL ont dû trouver un financement alternatif du projet. La solution choisie consiste en la création d'une société appartenant à la Ville, qui deviendra propriétaire du télé-réseau existant, réalisera le réseau fibre optique et mettra à disposition du service multimédia ces deux infrastructures contre rémunération. Ces sources de revenus, renforcées par le cautionnement de la Ville, permettent d'accéder à des prêts bancaires fournissant le financement nécessaire à la construction du réseau fibre optique.



Les contrats de collaboration avec Swisscom ont été signés entre les parties, sous réserve de la validation du projet par le Conseil communal, qui a été délivrée au mois de novembre (rapport-préavis N° 2012/27 – « Déploiement d'un réseau en fibre optique sur le territoire communal par la création d'une société anonyme – Demandes de crédits d'investissement et de fonctionnement – Réponse à la motion de M. Pierre-Antoine Hildbrand »). Ainsi, 2012 voit le lancement d'un projet de très grande envergure, impliquant le raccordement à la fibre optique de tous les immeubles situés sur la Commune au cours des cinq prochaines années. L'installation dans les immeubles des colonnes montantes en fibre optique, permettant l'accès aux appartements, s'effectuera au gré de l'évolution de la demande dans le courant des dix prochaines années.

En parallèle, de nombreux contacts ont été pris avec des fournisseurs afin de sélectionner et de tester le matériel utilisé pour cette construction, tant au niveau des éléments passifs (câbles, armoires, connecteurs, etc.) que des éléments actifs (équipements de transmission, terminaux, etc.).

La planification du déploiement de la fibre sur le territoire communal se déroulera en fonction des dix sites de distribution multimédia et des projets de nouveaux lotissements. Ces dix sites définissent autant de zones qui seront raccordées à la fibre sur les cinq ans à venir. En 2013, les travaux commencent dans trois zones, ce qui a nécessité la préparation des équipements dans les trois sites correspondants à fin 2012.

Les prestations multimédia actuellement disponibles sur le télé-réseau ont été revues en vue d'un nouveau positionnement sur le réseau fibre optique. Leur migration se fera progressivement au gré de l'évolution de la construction de ce réseau. Elles utiliseront les avantages caractéristiques de la fibre et permettront d'accompagner les évolutions du marché multimédia en termes de rapidité, de souplesse et de fiabilité.

Nouveaux lotissements au bénéfice du raccordement fibre

La planification de nouveaux lotissements en ville de Lausanne a suscité le débat sur le type des raccordements multimédia (conventionnels ou en fibre). Après quelques rencontres avec les propriétaires, les gérances, les architectes et les maîtres d'œuvre, un concept de raccordement en fibre optique pour les nouvelles constructions a été élaboré et a obtenu l'aval de toutes les parties. Ainsi, un lotissement de l'avenue de Provence sera le premier à bénéficier de ce concept, qui devrait se généraliser pour tous les nouveaux lotissements. Cette première réalisation permettra aux équipes techniques de définir un schéma d'installation standard pour les équipements utilisés ainsi que pour leur pose. Les locataires de ce lotissement emménageront dès février 2013 et seront ainsi les premiers lausannois à bénéficier des prestations Citycable sur la fibre optique.

Boisy

Programme en haute définition (HD)

L'année 2012 a également été marquée par le lancement des six programmes de la télévision nationale suisse en HD. Ces programmes ont été distribués sur le réseau Citycable dès février, accompagnés d'une campagne d'information pour leur réception sur les appareils TV. Sur demande, une personne s'est rendue gracieusement chez les clients qui souhaitaient une aide pour effectuer la mise au point de la réception. Cette initiative a été particulièrement appréciée par les personnes âgées.

Guide de programme électronique (EPG)

L'EPG procure au client un grand confort d'utilisation pour naviguer au sein de l'offre abondante des programmes télévisés. Cet EPG a été amélioré et permet d'obtenir des informations détaillées sur le contenu des programmes. Pour le 80% des chaînes, ces informations sont valables 24 heures, alors que pour le 30% des chaînes elles sont valables trois jours. Pour les chaînes les plus regardées, ce service est en général disponible sept jours.

Hbb TV

Hbb TV, ou Hybrid Broadcast Broadband TV, est un standard industriel permettant l'harmonisation de la diffusion de la télévision et de l'accès internet dans la fourniture de programmes aux consommateurs. Il permet aux chaînes de télévision de publier, en accompagnement de leurs programmes, des contenus additionnels tels que l'accès à des programmes diffusés préalablement ou des informations spécifiques sur certains sujets, comme des renseignements personnels sur un sportif. Ce système permet également à l'opérateur du réseau de diffuser des informations locales. Ainsi, Boisy a mis en test une interface sur le programme Info-Météo avec News, météo, webcam et une fonction de replay pour les séances des conseils communaux de Lausanne, Renens et Prilly. La mise en service sur le télé réseau est prévue pour le premier trimestre 2013.

Bureau du Conseil communal

RAPPORT DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION DE JUILLET 2011 À FIN JUIN 2012 ET L'ÉTAT DE SES ARCHIVES

Avec la nouvelle Constitution, les autorités communales voient leur mandat débiter au 1^{er} juillet. Pour tenir compte de cette nouvelle réalité, le Bureau du Conseil communal a décidé, en juin 2010, en accord avec les présidents des groupes, que ses rapports de gestion couvriraient l'exercice effectif, soit du 1^{er} juillet au 30 juin, et non plus l'année civile.

Tableau récapitulatif

Objets	Nombre en 2011-2012	Nombre en 2010-2011	Nombre en 2009-2010
Séances plénières simples du Conseil communal	3	5	6
Séances plénières doubles du Conseil communal	16	16	13
Démissions de membres du Conseil	7	2	4
Motions déposées	18	22	27
Postulats déposés	31	31	47
Projets de règlement	1	0	0
Interpellations ordinaires	35	28	36
Interpellations urgentes	20	17	18
Pétitions	11	7	12
Préavis	41	57	43
Rapports-préavis	14	16	25
Rapports (R1 à Rn) de l'année	R106	R148	R121
Questions écrites transmises à la Municipalité	19	4	11
Questions orales posées par les membres du Conseil communal en séance	107	89	105
Nomination des commissions ad hoc par le Bureau	85	120	126
Séances de la Commission de gestion	11	10	15
Séances de la Commission des finances	14	12	13
Séances de la Commission des pétitions	3	5	7
Séances de la Commission de recours en matière d'impôt communal	12	13	5
Séances de la Commission de politique régionale	5	5	5
Séances du Bureau du Conseil	17	20	19
Invitations reçues	143	110	103
Nombre d'objets soumis durant les week-ends de votations (y c. élections)	20	14	12

Cette dernière année de législature, le Bureau avait deux tâches spécifiques à remplir :

- assumer sa fonction de Bureau électoral lors des élections fédérales du 23 octobre 2011 ; de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat du 27 novembre (1^{er} tour) et du 18 décembre 2011 (2^{ème} tour) ; des élections cantonales du

11 mars 2012 au Grand Conseil et au Conseil d'Etat (1^{er} tour) et du 1^{er} avril 2012 au Conseil d'Etat (2^{ème} tour) ; et des votations fédérales et cantonales du 17 juin 2012 ;

- superviser la réorganisation de l'équipe de rédaction du Bulletin du Conseil et la refonte de la maquette.

Pour les élections fédérales, le Bureau a assumé ses fonctions de Bureau électoral. Lors du dépouillement, il a assuré une présence continue de 5 heures du matin le dimanche 23 octobre au lundi 24 octobre à 14h00. Bien organisé dans sa logistique par le Secrétariat municipal, ce dépouillement a connu en effet quelques problèmes liés à l'informatique, qui ont reporté la signature du procès-verbal d'une bonne douzaine d'heures et rendu difficile la publication de résultats intermédiaires. Par ailleurs, le Bureau légal a procédé, lors du dépôt des listes, au tirage au sort des numéros des listes. L'élection complémentaire au Grand Conseil et les élections cantonales se sont, quant à elles, bien déroulées, et aucun problème majeur n'est à signaler.

Le Bureau, au long des nombreuses élections et journées de votations organisées cette année 2011-2012, a pu faire l'expérience de la diminution de la fréquentation des bureaux de quartier, tendance qui perdure depuis quelques années déjà. Fort de ce constat, le Bureau a approché la Municipalité pour lui demander de réfléchir à la possibilité de la diminution du nombre de bureaux de quartier. La Municipalité est responsable légalement de l'organisation des journées de scrutin. C'est à elle qu'il revient de décider du nombre et de la localisation des bureaux de vote sur le territoire lausannois. Elle a accueilli très favorablement la proposition du Bureau et a entamé une réflexion. Le Secrétariat municipal est venu présenter les fruits de cette réflexion aux membres du Bureau lors de la séance du Bureau du 29 mai 2012. Ceux-ci, après avoir consulté leur groupe respectif, ont donné leur accord formel à la Municipalité pour la fermeture d'un certain nombre de bureaux de quartier. Cette décision sera exécutée dans un délai relativement proche, selon un calendrier et des modalités d'annonces préconisés par la Municipalité.

Parallèlement aux travaux sur le nombre des bureaux de quartier, une proposition a été soumise au Bureau par le Secrétariat municipal pour l'introduction et l'utilisation, lors des journées de dépouillement, d'un logiciel développé par le Service d'organisation et d'informatique de la Ville (SOI). La présentation de cet outil a été faite lors de la séance du Bureau du 12 juin 2012. Le Bureau a été conquis par l'application présentée. Le secrétaire municipal adjoint et l'un des développeurs, ayant assuré que les tests techniques avaient été effectués pour vérifier le fonctionnement du programme, le Bureau a décidé de le tester en conditions réelles lors de la journée de votation du 17 juin. Après quelques petits réglages techniques mineurs, assurés par une équipe du SOI présente ce jour-là, le logiciel a fonctionné à la plus grande satisfaction des membres du Bureau légal. Il a permis un gain de temps sensible par rapport à la méthode qui avait cours jusqu'alors. Le système va donc continuer d'être utilisé.

L'année présidentielle 2010-2011 s'était achevée par l'engagement d'une personne pour le remplacement de la rédactrice du Bulletin du Conseil (BCC) et par des choix sur la réorganisation de l'équipe de rédaction du Bulletin. Le premier semestre de l'année 2011-2012 a été consacré à la supervision de la mise en place des mesures décidées par le précédent Bureau. Le Bureau a accueilli la nouvelle rédactrice, forte d'une longue expérience au sein de l'équipe de rédaction du Bulletin du Grand Conseil. La date d'entrée en fonction de cette nouvelle collaboratrice, initialement prévue le 1^{er} août 2011, a finalement été effective le 1^{er} septembre 2011, car son ancien employeur n'a pu la libérer plus tôt. Le Bureau a également fait le choix de mandater une nouvelle correctrice du Bulletin. Celle-ci n'a pas été engagée comme personnel de la Ville. Elle facture ses prestations selon un contrat établi. Enfin, dans les mesures de réorganisation, il était prévu que la tâche de retranscription du BCC soit confiée à une autre personne que la rédactrice, afin que cette dernière puisse se concentrer sur la mise en page et la rédaction. Le Bureau a cherché une personne au sein du personnel du secrétariat du Conseil et a confié cette tâche à l'une des secrétaires de gestion électronique des données (GED), engagée en janvier 2010 à 50%. En accord avec la personne désignée, il a été convenu que cette tâche supplémentaire soit effectuée en partie durant les heures de travail et en partie en heures supplémentaires. Cette façon de procéder a permis de pouvoir évaluer le temps total qu'il fallait compter pour la retranscription des séances du Bulletin. Après huit mois d'évaluation, le secrétaire du Conseil a présenté au Bureau, au mois de février 2012, un rapport de gestion à propos de l'équipe de rédaction. Au vu de ce rapport, il a préconisé l'augmentation du taux d'activité de la secrétaire GED de 50% à 75%, ce que le Bureau a accepté. Cette augmentation est effective depuis le 1^{er} avril 2012.

Profitant de ces changements d'organisation, le Bureau a aussi souhaité réfléchir à la maquette du Bulletin du Conseil. Au premier semestre de l'année parlementaire 2011-2012, il avait donné la charge au secrétaire, en collaboration avec la nouvelle rédactrice, de rencontrer un professionnel de la mise en page pour élaborer des propositions. A la demande du Bureau, le secrétaire s'est adressé en priorité aux services de la Ville (DevCom). Après des mois d'attente et de relances restées sans réponse pour recevoir un projet, le secrétaire s'est adressé à une personne externe à la Ville. Un projet a été proposé et soumis au sondage de l'ensemble des membres du Conseil, ainsi que des utilisateurs et lecteurs réguliers du Bulletin. Les remarques faites au travers de ce sondage ont été prises en compte dans le projet final de maquette qui a pu être validé par le Bureau lors de la séance du 13 mars 2012. Cette attente a eu pour conséquence de prendre du retard sur la rédaction proprement dite. En effet, si les textes ont continué d'être rédigés et soumis aux Conseillers durant toute cette période, ils n'ont pas pu être mis en page. L'équipe de rédaction fera tout son possible pour rattraper ce retard aussi vite que possible. Lors de sa séance du 1^{er} novembre 2011, le Bureau a décidé de suivre l'exemple de ce que fait le Grand Conseil, à savoir de mettre à disposition des Conseillers des versions provisoires des BCC. Ainsi, depuis la fin de l'année 2011, une version provisoire n°1 est disponible sur l'extranet dans un délai d'environ cinq à six semaines. Une version provisoire n° 2 remplace la première lorsque les Conseillers ont validé leurs interventions, dans un délai d'environ deux semaines. Enfin, une version définitive n° 3 sort pour impression.

Depuis 2010, les Conseillers ont accès aux documents de séance sur une plateforme extranet. Ils ont ainsi été invités à abandonner le papier pour utiliser des ordinateurs et autres supports numériques. Dans la continuité de cette adaptation, les Conseillers ont souhaité pouvoir accéder à l'extranet ou internet via des connexions WiFi, que ce soit en salle du Conseil ou dans les locaux de la Ville lors de séances de commission. Des contacts ont été pris avec le Service d'organisation et d'informatique (SOI) pour fournir ces accès. Comme les changements de comportement et de mode d'utilisation ont eu lieu très rapidement ces dernières années, l'adaptation des installations techniques n'a pas suivi. Par exemple, il reste difficile de se connecter à internet avec un iPad en salle du Conseil. Une solution complète et satisfaisante aux yeux des Conseillers n'a pas pu encore être trouvée. Le secrétariat du Conseil reste en contact étroit avec le SOI pour faire évoluer la situation. Cependant, ce service étant lui aussi en pleine restructuration, les procédures prennent du temps. Parallèlement, une réflexion sur un mandat global confié à un prestataire de service externe pour la gestion de la régie de la salle du Conseil – sur le modèle de ce qui se fait au Grand Conseil – est en cours au sein du SOI, à la demande du secrétariat du Conseil. En effet, des problèmes de réglages de la régie surgissent régulièrement. Ces problèmes sont dus au fait que d'autres intervenants accèdent à la régie. Le mandat global permettrait également de confier à cette entreprise externe le soin de répondre aux problèmes techniques rencontrés par les Conseillers avec leur matériel personnel les soirs de séance. Actuellement, par exemple, les accès WiFi de la salle ne sont pas de la compétence de Sonomix mais de celle du SOI. Comme aucun technicien de ce service n'est présent les soirs de Conseil, les membres de l'Assemblée s'adressent aux employés de Sonomix pour résoudre leur problème. La réflexion menée conjointement avec tous les intervenants de la salle du Conseil communal, le SOI et le secrétariat devraient permettre à terme de donner les accès nécessaires au prestataire de service externe pour qu'il puisse répondre efficacement aux cas qui sont soumis et, surtout, de répondre de manière satisfaisante à l'attente des Conseillers.

A la fin de cette année 2011-2012, le Bureau a constaté qu'une partie de l'article 63 du règlement du Conseil (RCCL) peut être interprété de diverses manières. L'une de ces manières permet au Conseil de transformer une motion en postulat, avant que celle-ci ne soit prise en considération et contre la volonté de l'initiant. Ces cas se sont présentés plusieurs fois durant l'année. A chaque fois, après discussion, le Conseil a convenu qu'il ne devait pas aller à l'encontre du souhait de l'initiant. A la suite de la séance du 8 mai 2012 et du débat qui a eu lieu sur la question, le Bureau a décidé de s'adresser au Service juridique et législatif du Canton pour demander un avis sur la façon la plus adéquate de modifier le texte.

Jeudi 10 mai 2012, une délégation du Bureau du Conseil communal de Lausanne (Claude-Alain Voiblet, président, Natacha Litzistorf, 2^{ème} vice-présidente, Jaques Pernet et Olivier Faller, scrutateurs suppléants) a rendu visite à ses pairs à l'Hôtel de ville de Berne. Rencontre chaleureuse et très instructive qui a permis aux deux bureaux d'échanger sur leur mode de faire respectif. Une première discussion d'une heure trente a permis d'aborder le fonctionnement du bureau (nombre de séances, établissement de l'ordre du jour et suivis, commissions permanentes et ad-hoc), les manières de procéder pour les questions, interpellations, postulats et motions, y compris contrôle des délais de réponses, puis le fonctionnement en séance plénière, déroulement et horaire, temps de parole, votes, contrôle des présence et quorum, discussion se terminant encore sur l'organisation des votations populaires (bureaux de quartiers). La discussion a pu se poursuivre et s'approfondir lors du repas entre les deux séances avec un intérêt visiblement réciproque.

Le 29 août 2011, le secrétariat du Conseil communal a opéré le versement aux Service des archives de la Ville :

- des pièces couvrant les séances du Conseil communal de l'année 2009 et l'année 2010 (jusqu'au 9 novembre 2010 inclus) ;
- des procès-verbaux originaux des séances du Conseil communal du second semestre de l'année 2009 et du premier semestre de l'année 2010 (présidence Y.-A. Cavin) ;
- des extraits de procès-verbaux originaux de l'année 2010 ;
- des ordres du jour, des procès-verbaux des séances et de la correspondance du Bureau pour l'année 2010 ;
- des ordres du jour, des procès-verbaux des séances et de la correspondance de la Commission permanente de gestion pour l'année 2010 ;
- des pétitions déposées en 2008 et 2009 ;
- des documents concernant Les Docks (complément au dossier B23c-Carton 132/7326) : déclarations de confidentialité signées par les membres de la commission, documents distribués aux membres de la commission, correspondance 2008 ;
- des fiches des Conseillers communaux (→ 30 juin 2011), et des Conseillers municipaux (→ 30 juin 2011) ;
- des déclarations d'intérêt (avril 2008 au 30 juin 2011).

